COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE THESSALONIQUE

In Memoriam

HOMMAGE
AUX
VICTIMES JUIVES DES NAZIS EN GRÈCE

THESSALONIQUE
1973

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE THESSALONIQUE

In Memoriam

HOMMAGE
AUX
VICTIMES JUIVES DES NAZIS EN GRÈCE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

de **MICHAEL MOLHO**

Rabbin de la Communauté juive de Thessalonique

Seconde édition revue et augmentée par (†) Joseph Nehama

THESSALONIQUE

1973

Digitized by Project Zikaron
Touro University-NY Libraries
www.zikaron.tourolib.org
2026

In Memoriam

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION

Cette émouvante chronique de la Communauté Israélite de Grèce et de son extermination préméditée, organisée et réalisée avec un sadisme que n'avait jamais imaginé nul conquérant dans le passé, était depuis longtemps épuisée et littéralement introuvable.

Elle constitue un document unique et impartial, basé sur des faits et des documents et un témoin implacable d'une des périodes les plus obscures de l'histoire de l'humanité.

La première édition de cet ouvrage fondamental pour la connaissance des événements qui ont abouti à la disparition des communautés séphardites de Grèce, fut réalisée en trois étapes:

Le tome I par Michael Molho parut en 1948 à Thessalonique.

Le tome II par Joseph Nehama en 1949 à Thessalonique également, et

Le tome III par Michael Molho en 1953 à Buenos Aires, en Argentine

Les tomes I et III n'ont pas subi de remaniements, mais le tome II se présente sous une forme renouvellée grâce à l'adjonction de nombreux et importants *addenda* et *corrigenda* opérés par l'auteur lui-même, fruit de recherches assidues aux sources les plus diverses.

La Communauté Juive de Thessalonique a considéré comme un devoir sacré et impérieux, au nom de son histoire plusieurs fois centenaire, de procéder à cette nouvelle édition revue et augmentée en un seul volume et la dédier à la mémoire impérissable des victimes de la tourmente nazie.

Puisse cet ouvrage perpétuer l'hommage qui leur est dû et en même temps mettre au pilori le crime inadmissible par toute conscience humaine, perpetré en plein 20e siècle par des hordes venues d'un Moyen Age contemporain.

La Communauté a confié le soin de cette nouvelle édition à l'écrivain et journaliste de notre ville M. Georges Zografakis dont on connaît l'attachement militant à l'idéal de collaboration gréco-juive et sa contribution à l'activation culturelle et sociale de cet idéal.

Nous tenons à adresser nos remerciements émus et notre reconnaissance à Madame Mary Nehama qui a conservé pieusement les manuscrits de feu Joseph Nehama son mari et nous les avoir confiés aux fins de cette publication.

La Communauté Israélite de Thessalonique

A Monsieur JEAN ILIOPOULOS
et à son fils Monsieur GEORGES ILIOPOULOS
à qui nous devons, ma famille et moi - même,
d'avoir échappé à la férocité sanguinaire des Nazis,
hommage de sincère gratitude.

MICHAEL MOLHO

AVIS AUX LECTEURS

Plus d'un tiers du peuple juif a péri de la main des Nazis. Toutes les villes de l'Europe continentale ont perdu leurs Juifs. L'Histoire rapportera en détail le drame qui est le plus grand qu'aient connu les enfants d' Israël à travers vingt - cinq siècles de martyre. Il convient de préparer les matériaux avec quoi l'historien pourra retracer ce drame dans tous ses linéaments. Partout, sur le continent ravagé par les hordes hitlériennes, des chercheurs sont à l'œuvre qui rassemblent les éléments historiques pour la reconstitution de cette période de feu et de sang que nous venons de vivre. Nous avons cru qu'il était de notre devoir de grouper un faisceau de témoignages sur les persécutions et l'annihilation du Judaïsme grec. Pour cela, nous avons bénéficié de la collaboration de beaucoup d'amis, investigateurs, historiens, observateurs, chroniqueurs. Chacun nous a fourni sa contribution et nous avons pu réunir ainsi un ensemble de faits, de dates, d'observations, de jugements objectifs, qui nous permettent de présenter un tableau de l'œuvre malfaisante des Nazis, dans les riches juiveries de la Grèce. Nous en faisons deux volumes, le premier consacré à la déperdition de la Communauté de Salonique et de celles de la Grèce septentrionale, et le second aux persécutions et aux déportations des Juifs de la Grèce continentale, péninsulaire et insulaire. D'autres études seront jointes à ce second tome: les diverses lois régissant la restitution des fortunes juives, l'état actuel du judaïsme grec, etc. Nous nous sommes efforcés de nous entourer du plus de précisions possible, en faisant appel à tous les témoins oculaires, en recueillant avec soin des centaines de relations, de dépositions, de récits. Notre désir a été de ne livrer à la publication que des faits rigoureusement contrôlés. Nous serons reconnaissants à toutes les personnes qui voudront nous fournir des données complémentaires ou des rectifications. Nous nous ferons un devoir de rapporter dans notre second tome, *in fine*, toutes les communications de cette nature qui pourraient présenter un certain intérêt.

De nombreux amis nous ont secondé dans notre rude tâche. Nous devons une mention toute spéciale à l'éminent érudit, M. Jos.

Nehama, qui nous a prodigué son temps et sa peine pour le classement et la mise en forme de notre abondante documentation. M. Alphonse Lévy, ex-premier secrétaire de la Communauté juive salonicienne, nous a fourni divers matériaux et des renseignements de première main qui nous ont été très utiles. A tous ces amis nous exprimons ici nos remerciements les plus chaleureux.

Malheureusement, nous n'avons pas été appuyés financièrement dans notre tâche. Seul le Conseil Central des Communautés Juives de Grèce a honoré notre ouvrage d'une souscription qui nous a permis de couvrir en partie nos frais d'édition de ce premier tome. Nos ressources propres ne nous permettent pas, hélas, pour l'heure, d'affronter l'impression du second tome. Nous attendons que des encouragements nous viennent pour le faire. Les diverses communautés de Grèce, réduites à leur plus simple expression, n'ont pas pu jusqu'ici s'intéresser à notre modeste travail, qui constititue, cependant, comme un pieux monument élevé à la mémoire de nos 65.000 morts.

M. M.

INTRODUCTION

Dès la fondation de Salonique, au IVème siècle avant l'ère chrétienne, des Juifs devaient, à coup sûr, se trouver parmi les premiers habitants. Au milieu du premier siècle, quand l'apôtre Paul visite la ville, il y trouve une population juive nombreuse, puissante et prospère. Par la suite, cette population se trouve accrue d'éléments divers, venus des différentes colonies du pourtour méditerranéen, ou ayant accédé au Judaïsme par la voie du prosélytisme. Elle subit, au long cours de son histoire, le même sort que la cité elle-même, fleurissant aux périodes les plus brillantes, déclinant aux âges de guerre, d'invasion, d'épidémies ou de déchéance économique. Au sortir du moyen âge, elle accueille les fugitifs de l'Europe Centrale, et bien des errants venus d'Italie, et lorsque l'Inquisition commence sa sinistre activité dans la Péninsule ibérique, les Juifs espagnols et portugais viennent par flots massifs, surtout en 1492, en 1537 et en 1650. Beaucoup de Juifs de l'Europe Centrale affluent aussi entre 1648 et 1659 où les Cosaques anéantissent trois cents communautés. Entre 1720-1730, beaucoup de Juifs italiens, surtout des livournais, viennent s'installer dans le port pour les besoins de leurs transactions commerciales.

Au XVIème siècle, les Juifs affirment leur prépondérance à Salonique qui devient comme le foyer et le point crucial du Judaïsme. La prospérité continue pendant tout le cours du XVIème siècle et ne commence à baisser qu'après la tourmente sabbatéenne qui coïncide avec le déclin de Venise, dont Salonique avait été jusque-là le grand emporium et la succursale dans les Balcans. L'industrie, surtout la tisseranderie, la teinture, le tissage de la soie, la confection de tapis, occupe presque toutes les familles. Les draps sortis des métiers saloniciens continuent, par leur fini, les belles traditions artisanales de Tolède. Ils habillent l'armée des Janissaires, toute la paysannerie balcanique, vont en Occident, traversent l'océan et atteignent même les terres du Nouveau Monde. On voit dans la ville de nombreux ateliers de typographie où s'impriment des ouvrages de valeur, notamment en hébreu, écrits par des casuistes, des savants et des philosophes du cru. Le commerce prend un développement impressionnant. Le port

est en contact direct avec Venise, avec Raguse, avec Ancône, et plus tard avec Amsterdam, Livourne, Gênes, Lyon, Hambourg, Anvers, Londres, sans compter Alexandrie, Constantinople, Smyrne, Beyrouth, etc. Ainsi, Salonique devient un centre industriel, commercial et financier de premier ordre.

Mais c'est au point de vue scientifique et littéraire que Salonique s'érige en une vraie métropole d'Israël. Des collèges et des séminaires illustres perpétuent les traditions de haute culture des grands foyers intellectuels arabes et espagnols. Des étudiants viennent de partout suivre les cours de professeurs fameux et hanter les opulentes collections de livres réunis par les Benveniste, les Pérahia et cent autres. Une académie de poésie, à l'imitation des anciens cénacles arabo - hispaniques, toulousains et florentins, cultive la "Gay - science" et forme une profusion de poètes, de chantres, de musiciens, d'orateurs, de sermonnaires, qui gravitent autour des exégètes, des juristes, des casuistes, des philosophes aristotéliens, des penseurs mystiques, des moralistes, des historiens, des médecins, des naturalistes, des astronomes, des mathématiciens, etc.

Quelle ville, aux XVIème et XVIIème siècles, groupa autant d'hommes de la valeur de Joseph Passy, de Jacob Habib et de son fils Lévy, des membres de la famille Taïtaçak, de Botton, de la lignée des Pérahia,—qui compte le médecin qui fut premier du nom, dit l'Italien, Daniel l'astronome, Samuel le poète, Aaron le casuiste,—de Moïse Almosnino, d'Amato Lusitano, d'Aaron Afias, d'Isaac Adrabi, de l'incomparable Samuel de Médina del Campo, du très érudit Mordéhaï Matalon, de Salomon Hacohen, de Haïm Sabétaï, de Salomon Halévy, de David Conforté et d'une légion d'autres. Et même à l'époque d'obscurantisme du XVIIème siècle émergent les familles Gattegno, Amarillo, Matalon, Covo, Botton, Molho, etc., qui fournissent à la littérature rabbinique, des commentateurs, des casuistes et des décisionnaires dont les œuvres ont fait autorité jusqu'à nos jours.

Salonique est ainsi la ville universitaire par excellence. Les ouvrages dûs à ses écrivains couvrent tout le domaine du savoir humain d'alors.

Cependant, le mysticisme qui avait fleurit dès le début de l'immigration ibérique, avec Samuel Franco, Joseph Taïtaçak et le fameux visionnaire Salomon Molho, prend un grand essor dans le peuple, après la propagande vigoureuse d'Isaac Louria et de son disciple Haïm Vital. Sabbétay Cevi a dans la ville une vogue énorme. C'est à

Salonique surtout qu'il fait école. Pendant les deux plus importants séjours qu'il y fit, il recruta une masse innombrable de disciples. Dix ans après sa mort, en 1686, trois cents familles qui l'avaient suivi dans ses prédications, se convertissent en bloc à l'islamisme. C'est là l'origine de la triple secte des Deunmés dont les milliers d'adeptes ont entretenu des relations mystérieuses avec les partisans d'Isräel Baal-Schemtob, et de Franck et qui ont persisté dans la ville jusqu'en 1922 où ils se transférèrent en Turquie, par suite de l'échange des populations, et sont en voie d'être absorbés par les éléments islamiques des localités où ils allèrent s'établir.

Après une période de déclin qui embrasse cent cinquante ans, la prospérité renaît avec la destruction des Janissaires en 1826, qui ouvre pour l'Empire Ottoman une ère de sécurité. La renaissance des lettres hébraïques en Russie, en Autriche et en Allemagne, et dont l'écho vient retentir dans la vieille cité, avec l'activité inlassable de ce hardi pionnier qui fut Juda Nehama, favorise l'éclosion intellectuelle. Le progrès des idées entraîna le développement économique, surtout après la guerre de Crimée, et, par la suite, grâce à l'établissement des voies ferrées, joignant le port thermaïque, d'une part, aux principaux marchés de l'Empire, et de l'autre, par Nich et Belgrade, à toute l'Europe orientale, centrale et occidentale. Les écoles de l'Alliance Israélite, dont la première est fondée en 1873, et d'autres établissements groupent bientôt des milliers d'élèves et prodiguent à la population une instruction moderne qui la met dans la pleine voie du relèvement et de l'aisance.

A l'aube du xxème siècle, les Juifs de Salonique sont au nombre de 90.000. Ils constituent plus de la moitié de l' effectif urbain et ils sont à l'avant-garde des Balcans.

Un grand nombre de périodiques et de quotidiens, rédigés en judéo-espagnol et en français sont publiés par des journalistes israélites. Les presses impriment une masse considérable d'ouvrages de première main ou de traductions du français et de l'italien. Poèmes, romans, théâtre, hygiène, morale, histoire, science, tout est mis à la portée du grand public. Des saloniciens qui essaiment en France, en Italie, et à travers le monde entier, fournissent d'excellents ouvriers à la science et aux lettres dans divers pays. C'est ainsi que, un peu partout, on relève les noms de saloniciens qui occupent, dans diverses universités, des chaires d'histoire, de géographie, de science. Des écrivains, et des essayistes de talent, originaires de Salonique, publient leurs

œuvres en français, en italien et en anglais. Dans plus d'un laboratoire fameux, d'un observatoire de valeur internationale, on découvre quelque enfant juif salonicien, penché sur les éprouvettes ou devant l'objectif de l'observateur. Dans les camps de la mort où ils partageaient le sort des damnés, plus d'un de nos médecins a tenu avec éclat, au péril de sa vie, le serment d'Hippocrate, en soutenant ses camarades, *per fas et nefas* et en les sauvant de la crémation. La reconnaissance des rescapés a valu à nos admirables Dr. Jean Allalouf et Dr. Léon Cuenca de recevoir, du Gouvernement Français, le ruban de la Légion d' Honneur.

Mais les guerres balcaniques et la première guerre mondiale viennent diminuer progressivement l'importance de ce centre du séfaradisme qui sombre et s'anéantit sous les coups des Nazis, dans l'année terrible de 1943.

CHAPITRE PREMIER

CE QU'ÉTAIT LA COMMUNAUTÉ JUIVE DE SALONIQUE A LA VEILLE DE LA CATASTROPHE

POPULATION

La population juive de Salonique avait dépassé 80.000 âmes, vers 1900, sur une totalité de 173.000 âmes. Elle a graduellement baissé, en 1903, à la suite des troubles intérieurs; en 1908, par suite de l'exode de la classe ouvrière vers les Etats - Unis d'Amérique; en 1912, avec les nombreux départs pour Constantinople et pour divers points de la Turquie; en 1918, après le grand incendie d'août 1917 qui laissa plus de cinquante mille Juifs sans foyer et qui occasionna un courant d'émigration vers l'Occident, Italie, Midi de la France, Angleterre; en 1922, à la suite de l'instabilité économique, de l'inflation, de l'inquisition fiscale qui donnèrent lieu à des expatriations en masse, la majeure partie des partants allant s'installer à Paris, qui vit alors s'accroître considérablement sa colonie de Juifs saloniciens, et, enfin, en 1932, après le progrome de Campbell et la poussée anti - juive provoquée par les EEE et le journal "Makédonia". L'émigration se poursuivit alors pendant tout un lustre. Près de 14.000 Juifs quittèrent Salonique pour aller s'établir à Tel - Aviv, à Haïfa et à Jérusalem.

Malgré toutes ces vagues d'émigration, à cause de l'accroissement naturel, par le surcroît des naissances sur les décès, Salonique comptait encore, en 1935, une population juive de 52.350 âmes, dont 47.289 inscrits à la municipalité de Salonique, comme hellènes, et 5011 de sujétion étrangère: yougoslave, italienne, espagnole, portugaise, etc. Lors du recensement de 1940, les Juifs ne sont plus à Salonique qu'au nombre de 49.000. Un demi - millier d'autres étaient allés élire domicile dans les diverses localités de l'intérieur.

HABITATIONS DES INDIGENTS

Les Juifs se massaient surtout dans le centre de la ville. Mais l'incendie d'août 1917 qui dévasta toute l'aire urbaine comprise entre la mer et la rue Egnatia, contraignit la majeure partie d'entre eux à aller chercher asile dans les faubourgs, constitués en partie par des maisonnettes très modestes, et le plus souvent par des baraquements, des taudis, présentant fort peu de conditions de confort et d'hygiène, et même, quelquefois, par d'infâmes bouges croulants, faits de vieilles tôles et de toiles de sac.

Voici le tableau de la population juive qui vivait dans les faubourgs:

1.	Baron Hirsch	595	chambres	689	familles	2319	âmes
2.	No 151	2247	»	1340	»	4700	»
3.	Calamaria	340	»	431	»	1437	»
4.	No 6	349	»	363	»	1184	»
5.	Caragatch	79	»	71	»	226	»
6.	Régie-Vardar	1300	»	2360	»	6500	»
7.	Aya Paraskevi	648	»	647	»	2362	»
	Totaux	5558	»	5901	»	18728	»

A ce nombre de pauvres gens entassés dans les faubourgs, il faut ajouter, pour avoir une idée de l'importance de la masse des mal logés, encore quelques milliers, entassés dans des caves, dans des baraques de fortune, élevées à la diable, dans les cours, les terrains vagues, un peu partout à travers toute la ville.

DIALECTE LADINO - SALONICIEN

La langue maternelle du Juif de Salonique est le judéo - espagnol. C'est du castillan archaïque émaillé de tournures qui abondent dans Cervantes. Fortement mâtiné de mots portugais et d'hebraïsmes dès l'origine, il a fait, jusqu'au milieu du XIXe siècle, de nombreux emprunts au vocabulaire turc et s'est approprié quelques mots grecs, sans se laisser altérer dans sa texture grammaticale et syntaxique, qui conserve avec fidélité l'allure primitive. L'influence d'une colonie judéo-livournaise peu nombreuse, mais socialement prépondérante, les fréquents rapports avec le marché italien et la création d'écoles italiennes ont enrichi le dialecte de beaucoup d'talianismes. A partir du dernier

quart du XIXe siècle, grâce surtout aux écoles de l'Alliance israélite, le français, étant devenu la langue de culture dans la Communauté, a imposé une foule de gallicismes, et souvent même, une prononciation française à beaucoup de mots authentiquement castillans. L'influence du grec s'est affirmée depuis cinq ou six lustres. La jeune génération, formée, pour son immense majorité, dans les écoles communales où le grec occupait la toute première place, et dans les écoles grecques, a tendance à abandonner le dialecte judéo-espagnol. La vie commune avec les familles grecques, dans les mêmes rues, dans les mêmes maisons, les rapports de bon voisinage et les nécessités de l'existence journalière, ont contribué à accélérer l'adoption du grec comme langue usuelle et sa substitution rapide à l'idiome originel. C'est dans les classes bourgeoises que l'assimilation linguistique a été particulièrement rapide. Dans les classes populaires, logeant surtout dans les faubourgs qui constituent des ghettos volontaires, le parler maternel se conservait avec plus de persistance, sans toutefois qu'une barrière fût opposée à l'infiltration d'une foule de vocables et de tournures helléniques.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La Communauté constituait une véritable petite république démocratique. Elle élisait, au suffrage universel masculin, auquel participaient les adultes âgés de vingt ans et plus, soixante-dix délégués d'abord, cinquante, à la dernière période, qui formaient l' assemblée communale, le pouvoir législatif, et qui était maîtresse souveraine des intérêts collectifs, cultuels, culturels et philanthropiques. L'assemblée choisissait au scrutin secret neuf membres qui devaient former le conseil communal, pouvoir exécutif de la petite cité confessionnelle, Le conseil nommait les commissions de toutes les institutions juives de la ville qui étaient toutes sous son contrôle absolu, même quand elles tiraient leurs ressources de donations privées. Les affaires religieuses échappaient seules à sa juridiction. Elles étaient gérées par le conseil rabbinique élu, au scrutin secret, par l'assemblée des rabbins. L'interdiction, faite vers les dernières années avant la guerre par la loi hellénique, à toute personne de sujétion étrangère, de participer à l'administration active des œuvres communales, éloigna de tous les conseils, comités et commissions une légion d'ouvriers zélés et capables qui étaient ressortissants des Consulats d'Italie et d'Espagne et porta un

grave préjudice au fonctionnement de la machine communale dans son ensemble.

Le budget de la Communauté était alimenté principalement par Ia *pecha*, la gabelle de la viande, le produit des loyers des biens immeubles et les revenus des taxes indirectes, certificats, permis divers, taxes matrimoniales, taxes d' enterrement, etc. La pecha est un très vieil impôt, qui remonte aux origines mêmes du séfaradisme et qui est proportionnel au capital du contribuable, calculé d'après des régles mûrement établies. Le nombre des *pecheros* s'est accru d'âge en âge, non seulement parce que la population est allée en augmentant, mais parce que, de plus en plus, on a abaissé la base d'exemption, de façon à mettre à contribution les classes moyennes et l'artisanat, excluant seulement les vrais minus habentes. La gabelle de la viande, ultime survivante de tout un jeu de taxes grevant les diverses denrées: vin, fromage, *halva*, etc., n'a pas cessé de diminuer au cours des dernières années. Elle rapportait, il y a une vingtaine d'années, frs. or 100.000 par an, portant sur 4.000, et même sur 4.500 têtes de gros bétail par an. En dernier lieu, s'est à peine si elle rapportait frs. or 25.000 par an, car elle ne portait plus que sur 1.000 à 1.200 têtes de bétail. D'une part, l'élément israélite consommait de moins en moins de viande, par suite de l'accroissement de la misère, et de l'autre, le scrupule rituel du *cacheruth* allait en s'atténuant, les progrès de l'art du vétérinaire et la surveillance médicale des abattoirs éloignant tous les jours davantage des étaux des bouchers juifs, la clientèle parmi laquelle figuraient beaucoup de non-Israélites, désireux de se procurer une denrée saine, comme celle qu'assuraient les régles millénaires de l'abatage.

L'assemblée dont le mandat avait pris fin, après quatre ans d'exercice, en 1938, sous le régime de Métaxas, et qui ne fut plus renouvelée — car sous ce régime de force les élections étaient formellement interdites — comprenait 22 sionistes généraux, 4 mizrahistes, 12 partisans du bloc populaire, 10 modérés et 2 faubourguistes. Le système électif fut alors suspendu. Le chancelier communal, Salomon Bitti, fut remplacé d'autorité, d'ordre du gouverneur général Kirimis, par Saby Saltiel, personnage falot, dont la risible suffisance égalait la manifeste insuffisance. Kirimis désigna d'office un nouveau conseil composé de Léon Gattegno, comme président, Albert Tchénio, Jules Naar, Abram Lévy, Moïse Benveniste, Daout Lévy, Aaron Florentin, Joseph Amarillo et Moïse Barzilaï. Le Dr. Rafaël Halévy, dont le rôle en ces circonstances fut plutôt trouble, et qui était persona grata du gouverneur général

métaxiste, fut désigné comme commissaire gouvernemental de la Communauté. Dans la pratique, grisé par la puissance dont il se voyait investi, il accapara le pouvoir et dirigea les affaires communales d'après son bon plaisir, reléguant dans l'ombre tous les bons serviteurs du peuple.

Dans la dernière période de son existence, la grande Communauté juive de Salonique eut l'infortune d'avoir à sa tête un mauvais maître, imposé par le dictateur, et un chef spirituel de souche étrangère au séfaradisme, dont le peu de compréhension, l'entêtement, la superbe et l'esprit à la fois étriqué et dominateur n'ont pas peu contribué à précipiter la destruction du judaïsme salonicien, en l'offrant, comme une victime prête pour l'immolation, à la férocité nazie.

SERVICE RELIGIEUX

Après l'incendie d'août 1917, où avaient disparu 32 synagogues et une multitude d'oratoires, la Communauté salonicienne possédait 19 synagogues et une vingtaine d'oratoires, avec un nombre total de 200 rouleaux de la Tora. Le rite achkenazi était en usage dans une seule synagogue. Tout le reste des maisons de prière pratiquait le rite séfaradi commun, avec des variantes pour la synagogue d'Aragon et de Catalogne.

Pendant la première décade du XIXe siècle, le corps rabbinique comprenait un peu plus de cinquante membres, dont beaucoup jeunes. Le rabbinat, attirant de moins en moins de professionnels, cessa d'être alimenté. Le nombre des rabbins qualifiés se réduisait à une vingtaine avant la déportation. On n'y remarquait guère plus que quelques jeunes. La ville, si riche en séminaires fameux dans tout l'Orient, pendant des générations, ne possédait plus aucune pépinière rabbinique digne de ce nom. On comptait en tout quatre *soferim* dont l'un, Abraham Mitchi, était remarquable pour l'élégance de sa graphie et la célérité de son calame. Les *moalim* étaient également au nombre de quatre, et les *chohatim* au nombre de dix. Le chef des chohatim était R. Mordéchaï Béraha.

En général, tous ces serviteurs du culte, médiocrement rétribués, vivaient pauvrement. Des rabbins versés dans la science talmudique, appointés par la Communauté, enseignaient la Guemara et la législation religieuse, dans quatre yechivoth que fréquentaient, sans ferveur ni enthousiasme, quelques anciens élèves des écoles communales.

Un tribunal (Beth - Din) de trois membres, reconnu par l'Etat, jugeait les différends entre conjoints, fixait la pension alimentaire de la femme abandonnée et accordait *guetim* et *halitsoth*. Le Président du Beth - Din dernier en date, fut le R. Isaac Hassid qui était très savant en matières de droit talmudique et rabbinique. Les deux assesseurs étaient les R.R. David Saltiel et Mordéhaï Béraha. Le R. Isaac Broudo, aussi érudit que modeste, en était le greffier. Le Beth - Din spécial qui s'occupait de toutes les questions de succession, et qui, pour cette raison, était dénommé le Beth - Din des orphelins et des veuves, a été aboli vers 1925.

Le Beth - Din possédait une riche bibliothèque de consultation.

Salonique n'avait pas cessé d'être le véritable guide cultuel des judaïtés balkaniques. On y venait de toutes les contrées environnantes pour étudier la péritomie, la *chehita* (l'art rituel de l'abatage), le *ha anouth* (la profession d'officiant et de chantre sacré) et les principes essentiels de l'enseignement religieux. De Salonique partaient pour toute la Grèce, la Yougoslavie et la Bulgarie, calendriers juifs, recueils de chants synagogaux, rituels, livres scolaires pour l'enseignement de l'hébreu, tracts et brochures d'édification religieuse, etc.

ECOLES COMMUNALES

Jusqu'à l'incendie de 1917, il existait à Salonique trois écoles communales pour les garçons: une en ville, le Talmud Tora Hagadol, dont la fondation remontait au XVIe siècle (1520), hébergeant un effectif de 1400 élèves, une deuxième au quartier Calamaria, et enfin une troisième dans le quartier Hirsch, avec 250 élèves chacune. Les trois écoles, groupaient ainsi 1900 élèves. Indépendamment des ces écoles, il y avait le riche réseau des établissements de l'Alliance israélite, remontant à 1873, et qui comprenait une école secondaire, une école de filles, une école maternelle, une école professionnelle pour les filles, une école populaire pour les garçons et deux écoles de filles pour les faubourgs de Calamaria et de Hirsch, en tout sept écoles, avec un effectif de 4000 élèves. Deux bonnes écoles particulières et une douzaine d'autres de moindre valeur, avec une profusion de *hébroth* tenant le milieu entre la garderie d'enfants et l'école élémentaire, recevaient une population de 2500 à 3000 élèves. Les hébroth, de plus en plus abandonnées été remplacées, par les soins de la Communauté, par des écoles primaires mixtes qui, il y a une trentaine d'années, avaient fini par grouper près de 3500 enfants des deux sexes.

A la veille de l'extermination, la Communauté, comptait 9 écoles, dont 6 dans les quartiers populaires, 1 dans le quartier des Campagnes et 2 au centre de la ville, avec un effectif total de 3805 élèves. Le personnel enseignant comprenait 123 membres, dont 71, pour la plupart chrétiens orthodoxes, enseignaient le grec, et 52, de confession juive, enseignaient l'hébreu et la religion juive. Quatre écoles gouvernementales avaient été créées, dont deux au quartier Vardar, une au faubourg Aghia Paraskevi (Néapolis) et une maternelle, rue Syngrou, pour recevoir seulement des enfants juifs, dont le nombre était, en 1940, de 934. Les deux écoles particulières L. Gattegno et Sol Djahon, situées dans le quartier des Campagnes, comptaient, à elles deux, 245 élèves et 9 professeurs, dont 7 pour le grec et 2 pour l'hébreu. 1584 élèvec juifs fréquentaient les écoles primaires gouvernementales.

Les jeunes Juifs fréquentant les gymnases grecs étaient au nombre de 839, et ceux fréquentant les écoles étrangères du degré secondaire, étaient au nombre de 283. Ainsi le nombre total des écoliers s'élevait à 7690, non compris les élèves juifs de nationalité étrangère et une cinquantaine d'étudiants inscrits dans les diverses facultés de l'Université de Salonique. L'élement juif s'assimilait ainsi tous les jours davantage la culture du pays.

La base de l'enseignement dans les écoles communales était le grec, qui était la langue véhiculaire pour les connaissances générales. Sur les 34 heures de classe hebdomadaires, 12 étaient réservées à l'hébreu, à la Bible, à l'histoire des Juifs et à la religion. L'enseignement de l'hébreu débutait à la maternelle et se distribuait par la méthode directe et maternelle (hibrith be - hibrith). La Bible et l'histoire juive n'avaient place qu'à partir de la troisième année d'études et s'enseignaient en hébreu, d'après les méthodes modernes.

L'enseignement hébraïque était distribué par des maîtres devoués, dont plus d'un avait passé par l'école normale de Jérusalem. Une classe spéciale groupait une vingtaine de jeunes gens recrutés parmi le meilleur élément des écoles communales et préparait de bons maîtres pour toute la population juive. Le cycle des études s'étendait sur quatre ans. Les professeurs le plus capables étaient chargés des cours et une commision pédagogique veillait avec sollicitude à la constante amélioration du programme et à l'augmentation des ressources destinées à l'entretien de cette pépinière d'enseignants.

L'enfant juif avait à affronter des difficultés que ne connaissait pas son camarade orthodoxe. Sa langue mère, l'espagnol, est bien différente

des deux langues, la grecque et l'hébraïque, qu'il devait apprendre en classe, toutes deux essentiellement étrangères au génie de la langue latine qui lui était familière. Et cependant, il s'assimilait parfaitement le grec et se distinguait d'une façon remarquable et dans les gymnases et à l' Université. Il triomphait aisément dans tous les concours pour l'admission dans les administrations et les grandes banques et il s'imposait, par le sérieux de sa formation, aux meilleurs postes, en dépit du handicap ethnique. En même temps, il apprenait suffisamment d'hébreu pour avoir une compréhension assez nette des prières et de la Bible, et pour pouvoir ne pas se trouver dépaysé en Palestine, quand il s'y rendait pour y continuer ses études ou pour s'y établir.

Les jeunes gens sortis des écoles communales avaient une vraie conscience de leur qualité de Juifs, et beaucoup d'entre eux s'inscrivaient de bonne heure dans les rangs du sionisme actif, sans que ces tendres liens aves leur vieux peuple diminuât en rien leur profond en sincère attachement à la patrie hellénique.

OEUVRES PHILANTHROPIQUES

La Communauté était dotée d'un système complet d' œuvres d'assistance dont on ne trouve l'équivalent dans aucune autre agglomération juive de la Diaspora. Les diverses institutions avaient été fondées par de braves gens animés d'un haut esprit de solidarité juive et d'altruisme. Quoique la majeure partie de la population fût indigente, et que la masse à secourir fût considérable, toutes ces œeuvres d'entr'aide ont pu exercer leur activité, sans interruption, jusqu'au moment de l'extermination, et même pendant toute la durée des déportations. Le dévouement des guides et des dirigeants de toutes ces œuvres est digne de la plus grande admiration.

Matanoth-Laévionim.—L' institution philanthropique la plus importance était la Matanoth Laévionim, créée à Pourim 1901 par un groupe de vaillants pionniers ayant à leur tête Abram Révah, un homme de bien qui est resté attaché à sa création jusqu'à son dernier souffle. Son collaborateur le plus actif était Samuel Asséo. La Matanoth avait pour but de fournir le repas de midi aux élèves pauvres des écoles communales, de préférence aux orphelins. Le premier réfectoire fut inauguré en février 1902 (chevat 5662) à l'école communale du faubourg Hirsch.

Un autre fonctionnait, peu après, au faubourg Calamaria. Le Talmud Tora Hagadol avait le sien, en 1905, avec 80 couverts. Le zèle des protagonistes fut encouragé de toutes parts avec enthousiasme. Les dons publics affluèrent. L'Alliance israélite accorda à l'œuvre une subvention de fr. or 1500 par an. Le champ d'action de Matanoth se développa à vue d'œil. En 1926, lors de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire, elle comptait 650 pensionnaires qui recevaient tous les jours, à midi, un substantiel repas chaud. En 1940, le nombre de ses protégés atteignait 2580, dont 800 en ville (réfectoire Matarasso), 400 à l'école Cazès, 300 au faubourg No 6, 350 au faubourg Hirch, 550 au faubourg Régie-Vardar et 180 au faubourg Aghia Paraskévi.

Lors de l'occupation allemande, en avril 1941, la Matanoth dut suspendre son œuvre. Mais en décembre de la même année, devant la famine qui faisait des ravages parmi l'enfance indigente, elle se remit bravement à la besogne et débuta avec une distribution journalière de 300 rations. C'était un vrai tour de force. Les vivres étaient hors de prix: Ils se payaient au poids de l'or, tandis que la drachme se dépréciait avec une rapidité désolante et que toutes les ressources courantes de l'œuvre se volatilisaient.

La Croix Rouge Hellénique, alertée par Jacques Révah, octroya à la Matanoth l'aide la plus large et la plus généreuse. La Croix Rouge Internationale imita son exemple. Les dons publics vinrent avec abondance et continuité, et bientôt le nombre des portions distribuées atteignit 5500 tous les jours. Des familles honorables, complètement privées de leurs moyens par la guerre et l'inflation, furent discrètement secourues et furent sauvées ainsi de la mort par inanition. La Matanoth poursuivit son activité jusqu'à l'ultime heure de la déportation.

Son organisation était impeccable. Le comité dirigeant groupait une pléiade d'hommes de cœur dont un devoir de gratitude publique nous oblige à donner ici les noms: Jacques Arditti, David S. Matalon, Isaac Benrubi, Marius B. Molho, Salomon Naar, Bension Altcheh (morts en Pologne), Jacques I. Révah, Isaac Arouh, Haïm Saltiel, Saül J. Molho, Isaac Chaki, Haïm A. Révah, David Amarillo. Ils étaient puissamment secondés dans leur rude tâche par des commissions de jeunes gens.

Les ressources fixes de la Matanoth étaient représentées par les revenus d'un immeuble qu'elle possédait rue Karaïskaky, et qui avait été acheté avec des legs divers. Il s'y ajoutait une subvention municipale, les recettes des commémorations mortuaires, le produit de la vente d'un

calendrier annuel édité par ses soins, etc. Ces ressources étaient grossies par le produit des abonnements populaires et par les donations qui lui venaient de toutes parts, à l'occasion de la célébration dans les familles de tous les anniversaires heureux ou malheureux. La location de ses vastes salons pour des fêtes familiales et autres, lui procurait aussi un contingent intéressant de recettes. Ces salons du réfectoire Matarasso, ainsi nommé en l'honneur d'Aaron Matarasso, un des principaux donateurs, avaient coûté près de 250.000 fr. or.

Tora Oumlaha.— Fondée en 1917, l'œuvre de la *Tora Oumlaha* (instruction et travail) avait pour but de fournir aux écoliers pauvres leurs livres, cahiers, etc. au cours de leurs études, et à l'achèvement de celles - ci, de leur faire faire leur apprentissage dans divers métiers. L' œuvre d'assistance scolaire déploya une activité bienfaisante. L'apprentissage n'avait pas eu le temps d'être développé dans toute l'échelle souhaitée. Tora Oumlaha entreprit, en 1934—1935, l'impression d'une série d'ouvrages scolaires en langue hébraïque, sous le titre générique de *Badereh.* Les sacrifices faits dans ce dessein, très importants, furent compensés par une éfficacité bienfaisante. En 1941, le rituel intitulé *Chaaré - Téchouva* fut édité par ses soins. Ce rituel perpétua les usages religieux particuliers des Juifs de Salonique. Sa publication avait occasionné un gros déficit dans le budget de la société.

L'œuvre vivait des dons volontaires. La Communauté lui allouait une modeste subvention annuelle et le philanthrope Joseph Isaac Nessim l'aidait largement de ses deniers, aux moments difficiles. En 1941, elle eut à sa tête Aaron Matarasso, un homme modeste et bon, dont la vie fut consacrée en grande partie au bien public, sans ostentation ni gloriole. En dépit de son âge très avancé, cet homme de grande vertu fut déporté en Pologne et dirigé vers le crématorium, à sa descente du train, à Birkenau.

Orphelinat Allatini.— C'est l'une des plus belles œuvres dont s'enorgueillissait Salonique. Fondé en 1910, sur l'initiative de Me Em. Salem, par l'Association des Anciens Elèves de l'Alliance Israélite, en collaboration avec la Matanoth Laévionim, il eut d'emblée la faveur du public. Des dons munificents lui permirent d'acquérir un bel immeuble où furent élevées des générations d'orphelins, recueillis dès la prime enfance et conduits jusqu'à l'achèvement de leurs études et, pour la plupart, de leur apprentissage. Plusieurs d'entr'eux ont été admis par concours à l'Ecole Normale israélite orientale, de Paris, et font aujourd'hui partie du cadre de l'A.I.U. au Maroc et ailleurs. Beaucoup occupent des situations ho-

norables dans l'artisanat et le commerce, en Grèce, en Palestine et un peu partout à travers le monde. Moïse Jacob Abravanel, décédé au Maroc en août 1944 (des suites du martyre qu'il avait subi dans un camp de concentration, dans le Hanovre, où il avait été déporté malgré sa qualité de sujet espagnol) fut la cheville ouvrière et l'ange gardien de l' Orphelinat. Moïse Morpurgo, ce grand honnête homme tout dévoué aux œuvres d'assistance, en fut le président de très longues années durant et jusqu'à sa mort (1939). Près de 300 orphelins ont été soigneusement élevés par l'Orphelinat Allatini. Le dernier comité de cette institution philanthropoque comprenait, entre autres, Joseph Broudo et Juda Hassid, morts en exil, Moïse Abravanel déjà cité, Joseph Nehama, sauvé par miracle de l'exil, et Isaac Covo, tous trois fondateurs de l'œuvre et constamment sur la brèche.

L'orphelinat de filles Aboav.– Créé en 1025, grâce à un don de 1000 Lts fait par les héritiers de Maïr Aboav (1923), il abrita bientôt une quarantaine de pupilles qui, à partir de leur sortie de l'école, étaient formées avec sollicitude, comme couturières, infirmières, maîtresses d' asile, etc, et guidées, pour la plupart, jusqu'à leur mariage. Plus de cent fillettes furent sauvées de la misère et de la honte par cette institution. Le budget primitif, qui était de Drs. 35.000 au début, avait plus que décuplé en 1939.

Au moment de la déportation, le comité comprenait, entre autres, Jacob Joseph, Semtov Nahmias, Peppo Cohen (morts en Pologne), le R. Joseph Cohen, Ruben Abastado, Salvator Varsano. Saltiel Cohen, qui en avait été le zélé initiateur, en garda la présidence jusqu'à l'ultime jour et y consacra, durant cinq lustres, une activité inlassable et un dévouement digne de tout éloge. Echappé à la déportation, il reporte actuellement ses soins diligents sur l'Orphelinat israélite "Esther", fondé à Athènes, avec le concours de *l'American Joint Distribution Committee.*

Les deux orphelinats étaient alimentés par des subventions gouvernementales et municipales et par les offrandes constantes de toute la population. Ils avaient des parrains non-juifs parmi lesquels on doit mentionner le nom du négociant Zissi Verrou et du haut fonctionnaire Zaharitsas.

Un peu avant la guerre, ils avaient fusionné pour des raisons d'économie. La dernière promotion de pupilles des deux sexes fut déportée en Pologne par les Allemands. Isaac Covo, qui a heureusement survécu aux persécutions, a eu le lugubre privilège d'assister, impuissant et désespéré,

les pauvres petites victimes, à leur départ pour Birkenau. Les efforts audacieux que, au péril de sa vie, il déploya, en cette heure suprême, pour sauver les orphelins, sont restés infructueux devant la vigilance des Cerbères nazis.

Asile de Vieillards.— Avec le concours financier de Saül Modiano, de Trieste, un asile de vieillards fonctionnait dans la Communauté. Il a accueilli, à côté d'un certain nombre de pensionnaires largement payants et recrutés parmi les familles les plus honorables des pensionnaires demi-payants et une majorité de gratuits. L'administration en était excellente et digne d'admiration. La présidence en a été assumée pendant longtemps par le publiciste Sam Modiano, alors rédacteur du "Progrès" de Salonique, échappé aux persécutions allemandes. Sam Modiano, Isaac Behar, Joseph Broudo, etc.

Tous les pensionnaires de cet hospice ont été déportés et impitoyablement dirigés vers le crématorium, à leur arrivée à Auschwitz.

Indépendamment des œuvres que nous avons mentionnées, il en était d'autres d'importance secondaire, tout un foisonnement de petites sociétés qui répondaient à des besoins spéciaux. Citons le *Malbich Aroumim*, fondé en 1920 sur l'initiative d'Abram Attas, directeur d'une école communale, et qui avait pour but de procurer des effets d'habillement d'hiver aux élèves israélites les plus nécessiteux, le *Yechoua Vérahamin*, fondé en 1896 par le philanthrope Abram Saltiel, qui fournissait, entre autres, du charbon aux familles pauvres, à l'entrée de la saison froide.

OEUVRES MEDICALES ET SANITAIRES

Le Bikour Holim.— L'institution la plus ancienne et la plus considérable, sans comparaison aucune, est le *Bikour Holim*, vraie Providence des classes nécessiteuses. Son existence remonte au 16e siècle, à la toute première époque de l'immigration ibérique. Pendant plus de quatre siècles, elle n'a pas cessé un seul jour de dispenser ses bienfaits dans les classes juives nécessiteuses.

Le Bikour Holim a toujours eu des médecins appointés qui allaient visiter les malades pauvres à domicile. Les médicaments prescrits par les médecins étaient fournis gratuitement ou, dans certains cas, moyennant une redevance minime. L'œuvre secourait les femmes en couches, distribuait du lait ou des aliments diététiques, des appareils ceintures de hernie, bandages; payait, à la requête des médecins, des bains de santé — sul-

fureux ou autres – soit en ville, soit dans les stations thermales voisines, etc.

A la veille de l'occupation allemande, il avait à son service 13 médecins, pour la plupart non-juifs, et entretenait deux dispensaires, l'un du côté septentrional (Vardar) dit Dispensaire "Isaac Hassid", l'autre du côté des Campagnes, dit "Pinhas", du nom des donateurs, qui les avaient dotés. Le premier fut inauguré le 30 avril 1922 et l'autre le 25 janvier 1925. Chacun d'eux était installé dans un immeuble ad hoc, propriété de l'institution, et était pourvu d'une pharmacie. La baronne Clara de Hirsch en avait, de longue main, préparé le projet et y avait destiné un don important.

Plus de la moitié de la population juive de la ville (au-delà de 25.000 personnes) était desservie par le Bikour Holim. Plus de 65.000 ordonnances étaient exécutées par an, représentant le double de préparations pharmaceutiques.

Le Bikour Holim était l'œuvre la mieux administrée de la Communauté. Les commissions qui s'y sont succédé, imbues de pieuses et antiques traditions, consacraient à leur sainte tâche des soins inlassables et un dévouement digne de la plus grande admiration. Les membres de ces commissions tenaient à honneur de se vouer corps et âme à leur mandat. La dernière commission était composée de Haïmaki Cohen, président, Sam Mordoh, Sam Amarillo, Haïm Benrubi, Isaac Confino, Ovadia Yomtov, Albert Broudo, David Cabili, Salomon Saltiel, Isaac Algava, Daout Lévy.

L'œuvre des *Layettes,* qui était dirigée par les dames des meilleures familles et qui était présidée par Mme Rachel Abravanel; la *Guild of Sympathy,* fondée par Mme Vida Allalouf, et la *Debora* du faubourg 151, complétaient le Bikour Holim, en venant particulièrement en aide aux femmes en couches.

Hôpital de Hirsch.– Le couronnement de l'œuvre d'assistance médicale était l'Hôpital de Hirsch, orgueil de la Communauté juive. Dès 1880, le projet de la création d'un tel établissement avait été élaboré. Moïse Mayona avait alors fait, à cet effet, un don de 200 Lts or. Le Dr. Henriquez Perera lui avait laissé un legs de 50 louis d'or. La Société *Ozer Dalim* y avait réservé Lts 100, la société de dames *La Charité* 40 louis d'or. Mais la dépense à faire était considérable et l'effort à déployer pour réaliser le projet ne pouvait provenir que d'un homme qui fût à la fois doué d'une volonté de fer, d'un grand prestige et de lumières sûres sur

les plans d'édification, l'organisation et le fonctionnement d'un hôpital d' allure moderne.

Cet homme fut le Dr. Moïse Misrachi. Il se consacra corps et âme à la réalisation du projet, au sacrifice de son temps et de sa santé. Il parvint à y intéresser la baronne Clara de Hirsch qui, par sa lettre du 17 avril 1898, faisait savoir au Conseil Communal de Salonique qu'elle mettait à sa disposition fr. or 200.000, pour la construction de l'Hôpital, et fr. or 30.000 par an pour l'entretien de cent lits. Mais elle posait comme condition, sine qua non, que la Communauté s'imposât des sacrifices égaux. En outre, elle consacra un montant de mille louis d'or à la construction de deux dispensaires, l'un en ville et l'autre à Calamaria. Ces dispensaires ne furent créés, comme nous l'avons vu, que bien plus tard. En attendant que ces conditions fussent remplies, elle fit servir une subvention de mille cinq cents louis d'or pour l'entretien de deux dispensaires suburbains et pour l'œuvre du Bikour Holim. Mais la Communauté ne disposait guère de ressources pour satisfaire aux exigences de la baronne. On piétina quelques années sur place, jusqu'à ce que le bon Docteur eût pris personnellement la question en main.

Entouré d'un groupe de collaborateurs dévoués et infatigables, il ne s'accorda ni trêve ni repos jusqu'à l'heure où il obtint un plein succès. Il eut la joie d'inaugurer lui-même l'Hôpital, dans la journée du 4 mai 1908, qui fut marquée par un enthousiasme magnifique dans la ville. Le Dr. Misrachi fut porté en triomphe.

L' Hôpital eut toujours la bonne fortune d'être administré par une véritable élite et il ne cessa guère de prospérer. Il a été, jusqu'au dernier moment, un établissement modèle, tant au point de vue de sa perfection technique, qu'en celui de sa gestion. Il comprenait 97 lits, dont 50 gratuits et 47 payants, de première, deuxième et troisième classe. Il était ainsi accessible aux malades de toutes les catégories sociales. Chirurgie, pathologie générale, gynécologie, otolaryngologie, ophtalmologie, radiothérapie, tous les services étaient fort bien tenus. Le Dr. Jean Allalouf en était le chirurgien-chef, unanimement apprécié, autant pour la sûreté de son diagnostic et le succès de ses opérations, que par ses hautes vertus, son esprit d'altruisme et son exquise modestie. Une douzaine de médecins étaient attachés aux diverses sections de l'Hôpital.

Le dernier budget annuel s'élevait à Drs. 4.169.000. Il était en partie couvert par une subvention gouvernementale de Drs. 1.000.000 et par un subside municipal de Drs. 300.000. Le reste provenait du

produit des loyers des immeubles réservés à l'entretien de l'œuvre, des taxes des malades payants et des donations volontaires du public.

La dernière commision qui présida aux destinées de l'œuvre était composée de Dino Fernandez, Ménahem Naar, Benusiglio, Joseph Broudo, Albert Amarillo, Moïse Benveniste, l'avocat Alfred Cohen. Les quatre premiers ont péri: Dino Fernandez a été odieusement assassiné par la Gestapo sur les rives du Lac Majeur. Benjamin Benusiglio et et Joseph Broudo, déportés de Salonique, et Menahem Naar déporté d' Athènes, après une longue et douloureuse détention, ont succombé dans les camps de perdition de Pologne. Albert Amarillo et Alfred Cohen, l' éminent juriste, après avoir deployé à Athènes une magnifique activité pour sauver les Israélites de Grèce des griffes allemandes, ont trouvé refuge dans le Proche - Orient. Moïse Benveniste, sauvé par miracle, consacre une partie de son temps aux œuvres collectives du judaïsme actuel de Grèce, tout comme l'avocat Alfred Cohen qui ne ménage ni sa peine ni ses efforts pour le bien de ses coreligionnaires survivants.

Sous l'occupation ennemie, l'Hôpital fut réquisitionné par la Croix Rouge allemande, et à la libération, par la Croix Rouge Hellénique.

Asile d'Aliénés.—L'Asile d'aliénés fut fondé en juin 1908, sur l'initiative de Liéto Noah. Quatre-vingts pensionnaires, dont cinquante femmes, y étaient internés. En moyenne, 25 pensionnaires par an en sortaient guéris ou considérablement améliorés. Le Dr. Albert Ménaché en était le médecin - chef et le docteur V. Sciaky le médecin traitant.

Son budget annuel était de l'ordre de frs. or 25.000. La Municipalitéy contribuait pour enviton 4%. Les pensionnaires payants, d'une part, et de l'autre, les donations du public,—surtout celles qui venaient assidûment des Saloniciens de New - York, sous l'impulsion de M. Isaac Saltiel, — permettaient à l'œuvre de se maintenir. Le groupe de Saloniciens de New - York avait envoyé, en 1940, un subside pour l'édification d'un nouveau pavillon, qui fut effectivement construit, mais ne fut jamais utilisé. Le même groupe réunit par la suite d'autres montants de moindre importance qui, n'ayant pu être employés au profit de cette œuvre, furent consacrés—avec l'autorisation des donateurs—à parachever un fonds spécial qui a permis de construire quelques boutiques, à l'intention des professionnels juifs.

Tous les pensionnaires de l'asile furent déportés et exterminés, dès leur arrivée à Auschwitz. L'asile avait dans son dernier comité: Moïse

Benrubi, président, Joseph Uziel, Albert Arditti, Semtov Révah, Samson Azuvi, Isaac Benrubi, Isaac Salem, Bernard Landau, l'avocat Abram Lévy, tous décédés en Pologne, et le Dr, Jean Allalouf, déporté dans le Hanovre, et heureusement échappé à la mort.

LA VIE JUIVE A SALONIQUE

Sous les Turcs, Salonique avait été, plus de quatre siècles durant, une véritable ville juive. Les immigrés des contrées ibériques avaient imposé leur langue et leur us et coutumes. La ville chômait les samedis et aux grandes solennités du calendrier juif. Elle révêtait alors un aspect de fête: sérénité majestueuse à Pâques, au Nouvel An, à Kipour: liesse de vivre, à Soucoth, à Pentecôte, à Pourim. Les synagognes regorgeaient de fidèles et débordaient leurs flots jusque dans les rues environnantes. Les premiers temps de l'hellénisation du pays, le Juif conserva sa prédominance numérique, économique et morale. Mais l'incendie de 1917 effaça tout le fouillis de ruelles ombreuses et romantiques qui rappelaient Séville, Tolède, Cordoue et toutes ces cités espagnoles qui abritaient, jusqu'au déclin du quinzième siècle, toutes ces aljamas vivaces et prospères. La ville se peupla bientôt d'éléments helléniques dont l' afflux s'accrut d'année, surtout avec l'arrivée des réfugiés d' Anatolie et de Thrace, et bientôt les Juifs ne representèrent plus que le cinquième de la population totale. La couleur juive s'estompe, blêmit et tend à s'effacer. L'observation obligatoire du repos dominical y contribue pour sa large part. Cependant, jusqu'à la veille de la guerre, beaucoup de magasins restent fermés les samedis, toute une classe de la population juive s'imposant de chômer deux jours par semaine, plutôt que d' enfreindre le commandement du repos sabbatique.

Pendant la semaine, dans diverses synagogues et dans les oratoires, le culte se célébrait soir et matin. Le sabbat et les fêtes, tous les lieux de prières étaient ouverts au public. L'affluence y était très dense. Quoique les sentiments de piété et l'attachement aux vieilles traditions eussent subi une atténuation grave, depuis le grand incendie de 1917 qui avait bouleversé les strates de la vie sociale et familiale, altéré les coutumes et brisé l'ordre des antiques accoutumances, il se trouvait assez de pratiquants pour permettre la célébration des rites et la récitation des prières, avec toute la pompe et toute la solennité de jadis. Un auditoire

nombreux emplissait les temples où des orateurs diserts et érudits faisaient des sermons. Signalons le plus talentueux des derniers sermonnaires: Juda Léon, dont la parole empreinte de vie, de charme, d'élégance et de douceur attirait une foule compacte et enthousiaste. Dans beaucoup de synagogues et d'oratoires, les jours fériés, on organisait des récitations collectives des Psaumes et des lectures du Zohar et du Midrasch. Dans une seule, les auditeurs suivaient la lecture de certains passages du Talmud.

Jusqu'à la guerre, les vieilles équipes de chanteurs, (paytanim) comme à la toute première époque ibérique, ont continué à jouir de la plus grande faveur des fidèles. Ces chœurs avaient un répertoire abondant et varié: *Bakachath, Pioutim, Pizmonim,* qui étaient chantés sur des airs de mélodies orientales, après la prière vespérale de la Minha. Deux groupes d'excellents chanteurs ont pu subsister jusqu'à l'occupation allemande: le *Hallel Vezimha* et le *Néïm Zemiroth.* Chacun d'eux a édité son recueil de chants (Sque 1928 et 1929). Indépendemment des odes anciennes, classiques dans tout le séfaradisme d'Orient, telles que celles d'Israël Nadjara, ces recueils renferment des compositions de date récente, dues à l'art de poètes locaux contemporains, tels que Barouh ben Yaacob et Hananel Hassid.

Les deux groupes avaient un maître unique, Tsadik Gerson, l' Aveugle, qui touchait agréablement du *kanon* et qui pratiquait le chant turc avec une rare perfection. Ils ne se livraient entre eux à aucune compétition. Chacun avait son domaine, son champ d'action, l'un dans le quartier des Campagnes, l'autre au centre de la ville et dans les faubourgs populaires. L'un et l'autre réunissaient une foule énorme d' amateurs de musique hébraïque et orientale, de tous les âges et de toutes les classes sociales. Ils recrutaient leurs exécutants parmi les élèves de toutes les écoles, surtout les communales.

MOUVEMENT SIONISTE

Le sionisme compta à Salonique de fervents adeptes dès son apparition. Dès 1898, l'amour de Sion, toujours vivace dans le cœur de tout Juif, se manifeste en tant que théorie politique et mouvement concerté et organisé. Il se confond d'abord avec la piété orthodoxe, puis avec le nationalisme juif, s'opposant aux tendances émancipatrices d'

une part, et de l'autre, aux aspirations assimilationistes que l'on se plaît à attribuer aux enseignements de l'œuvre scolaire de l'Alliance israélite. C'est après la Révolution jeune turque et la proclamation de la Constitution ottomane que le mouvement se précise. Il s'établit alors une ligne de démarcation entre la religion et la volonté de résurrection politique de la nation. Les aspirations sionistes et le programme d'action qui leur donne vie, se concrétisent dans la société *Béné-Sion*, fondée sous l'impulsion de David Florentin, Joseph Uziel, Abraham Récanati, Ascher Mallah, Elie Arditti, etc. Bientôt ces idées gagnent les masses, non sans lutte. Il fallut aux protagonistes rompre avec les habitudes d' isolement, la répugnance toute bourgeoise à se commettre avec le public des quartiers ouvriers, à en affronter la gouaille populacière. Il leur fallut sortir de la tour d'ivoire où ils étaient restés longtemps enfermés par esprit aristocratique, afin de tenter de refouler les tendances de gauche et de combattre avec vigueur les tièdes, les timides, les temporisateurs, amis du juste milieu. La Béné-Sion d'abord, puis la *Théodor Herzl*, groupes de jeunes, ardents et combatifs, fournissaient des équipes de propagandistes, d'apôtres, qui allaient révéler le maitre mot de la régénération nationale aux masses jusque-là peu friandes de théories et d'idéaux. Chaque faubourg, chaque quartier eut bientôt son club sioniste: la *Tiféreth Israël au quartier* 151, la *Bialik* et la *Guéoula*, au quartier Régie-Vardar, la *Mar Nordau*, la *Tel-Aviv*, la *Menora*, la Société féminine la *Wizo* dans les centres proprement urbains.

Le *Nouveau Cercle Sioniste* groupait toute la bonne bourgeoisie et avait pignon sur rue, dans la plus belle artère de la ville, sur le quai. Son dernier président, le talentueux journaliste Mentech Bessantchi, a péri en Pologne. L'Association des Jeunes Juifs (A.J.J.) était le rendez-vous de toute la jeunesse aisée. Elle comptait 300 adhérents et elle avait à sa tête Salomon Bitti, Isaac Bernubi, Méïr Amarillo, Nico Sasson, Salomon Mordoh et Elie Angel. Ces trois derniers ont péri à Birkenau.

A côté de ces institutions qui appartenaient au sionisme dit général, il en existait d'autres qui se réclamaient de tendances politiques particulières: le sionisme, rattaché à l'orthodoxie religieuse, avait son centre à la *Misrachi*, pour les adultes et les hommes d'un âge mûr, et pour les plus jeunes, dans la *Tora Vaavoda* et dans la Société *Sion*: les révisionistes, se rangeant sous la bannière de Jabotinsky, qui était pour la manière forte et l'action directe, trouvaient leur point de ralliement dans *Artsenou* et *Béthar*. Le promoteur et fondateur du mouvement révisioniste à Salonique fut Abraham Récanati, établi actuellement à Tel-Aviv. A

la fois très croyant et extrémiste dans ses conceptions nationalistes, il ne sut pas toujours faire le distinguo ordinaire entre la tendance *Agoudath Israël* et la méthode violente et autoritaire de Jabotinsky.

Les jours fériés, toutes ces sociétés organisaient des conférences à l'intention de leurs adhérents et du public. Des cours du soir fonctionnaient dans la plupart d'entre elles pour l'enseignement méthodique et rationnel de l'hébreu comme langue vivante. Certaines, comme l'A.J.J., possédaient d'excellentes bibliothèques, composées surtout d'ouvrages en langue française, dont beaucoup ayant trait au questions juives. Les ouvrages de fonds, de littérature, de science et d'histoire occupaient cependant la plupart des rayons de ces bibliothèques.

Tous ces centres sionistes étaient affiliés à la Fédération Sioniste, à l'égal de toutes les sociétés sionistes du pays. Seule la Communauté de Jannina boudait la Fédération et faisait bande à part. La Fédération avait son siège à Salonique. Son président était Me. Ascher Moïssis, actuellement établi à Athènes, où il est le Président de l'Union Centrale des Communautés israélites de Grèce. Elle comptait, parmi ses leaders, Robert Raphaël, Salomon Bitti, Albert Francès, qui ont surcécu à la tourmente; Mentech Bessantchi, Isaac Angel, Salomon Mordoh et Nico Sasson, décédés en Pologne.

La *Macabi* fondée en 1908, fortement teintée de sionisme, répandait la pratique et le goût des sports dans la jeunesse, sur qui elle a exercé une action bienfaisante. Elle organisait des excursions fréquentes auxquelles s'associait une légion de familles. Elle comptait 400 adhérents, pour la plupart fervents sportsmen. Albert Tchénio, ancien député de Salonique, qui a participé activement à tant d'œuvres d'utilité sociale, en était le président honoraire. Il a péri à Birkenau. Maurice Benosiglio, Albert Gattegno (décédés à Birkenau), Dick Benveniste, Rafaël Cohen, Dino Uziel étaient parmi les dirigeants les plus actifs de la Macabi.

Les Scouts juifs groupaient 400 membres, âgés de 9 à 18 ans. Ils avaient une fanfare bien fournie, excellemment dressée et dirigée, qui était des plus appréciées dans la ville.

Citons encore la Chorale *Renana,* qui avait été fondée en 1930 par la Chorale juive de Sarayevo, lors d'une visite qu'elle fit dans notre ville. Elle était dirigée par un professeur du Conservatoire de Salonique. Elle était d'inspiration nationaliste et sioniste.

Is. Amarillo et Is. Angel représentaient à Salonique l'Agence Juive.

A ce brillant réseau d'œuvres sionistes et nationalistes s'opposait le mouvement de gauche qui, sous la pression d'un paupérisme tous les jours plus intense, entraînait les masses populaires des faubourgs. De caractère nettement conservateur, bourgeois et confessionnel, ces organisations faisaient contre-poids au socialisme, au communisme et à toutes les tendances révolutionnaires. L'antagonisme éclatait au moment des consultations électorales pour le choix des membres de l'Assemblée communale juive, pour le conseil municipal et le maire ou pour la représentation parlementaire. Il se formait, au moment du renouvellement de l'assemblée communale, deux camps nettement adverses: d'un côte les *faubourguistes* et de l'autre les sionistes. L'Association de l'A.I.U. et la *Béné-Bérith* faisaient généralement office de centre. Leur programme se concrétisait dans le parti des *Modérés*. Dans les consultations des suffrages pour la municipalité ou le parlement, chaque tendance allait porter ses voix au parti qui s'apparentait le mieux avec sa propre couleur. Les *faubourguistes* allaient sans hésiter vers l'extrême gauche, et les sionistes vers la droite et le parti royaliste, tandis que les *Modérés* allaient au vénizélisme. Si les Juifs devaient voter dans un secteur séparé, ces divisions restaient bien tranchées dans l'intérieur même du ghetto électoral. On pouvait alors compter ostensiblement les tenants de chaque tendance politique et sociale. Les conservateurs et les modérés l'emportaient largement sur les éléments de gauche qui ne constituaient qu'une faible minorité.

OEUVRES CULTURELLES

Parmi les Amicales d'Anciens élèves, la place d'honneur revient à la doyenne des sociétés juives de Salonique, l'Association des Anciens Elèves de l'A.I.U., fondée en 1897, et la société - sœur des Anciennes Elèves. Ces deux groupements, qui comptaient ensemble plus de 600 membres, ont joué un rôle important dans le dévéloppement culturel de la Communauté ainsi que dans l'ensemble de la vie communale. Installés jusqu'à l'incendie de 1917 dans leur propre immeuble, ils possédaient d'importants revenus immobiliers qui assuraient leur vitalité matérielle. Leur bibliothèque était l'une des plus riches de la ville. Elle comprenait une section circulante qui alimentait des centaines de lecteurs, et une section de consultation, pourvue d'une opulente collection d'encyclopédies et d' ouvrages de fonds en toute langue. Pendant plus de quarante ans, par

ses conférences très fréquentes, ses cours du soir, ses fêtes de famille, sa section musicale, sa section sportive, son œuvre d'apprentissage, son département d'assistance scolaire, sa participation constante à l'œuvre de l'Orphelinat Allatini qui en était une dépendance, sa collaboration à toutes les œuvres communales, éducatives, philanthropiques et sociales, en un mot par une activité soutenue dans tous les domaines, elle a donné un vrai lustre à la Communauté juive salonicienne. Ses animateurs, depuis la fondation jusqu'aux derniers jours, Joseph Nehama et Moïse Abravanel ont trouvé des collaborateurs de premier plan en Joseph Benosiglio, Haïm Benrubi, le Dr. Isaac Matarasso, Moïse Benveniste, Isaac Covo, Albert Carasso, Juda Hassid, le Dr. Albert Ménaché, Isaac Molho, Albert Molho, Sam Arditti et cent autres.

L'Amicale de l'école Gattegno et celle de l'école Altcheh constituaient aussi des centres de diffusion spirituelle. Dans les Amicales des Etablissements de la Mission Laïque Française et des écoles italiennes, l'élément juif était absolument prépondérant, sinon totalement en exclusivité. Ces groupements contribuaient à rehausser le prestige intellectuel de la population juive de la ville, par de brillantes séries de conférences et par leurs riches bibliothèques circulantes.

Une place des plus honorables doit être faite à la Loge de la Béné-Bérith qui recrutait ses membres dans l'élite de la bourgeoisie et qui exerçait une heureuse influence sur l'ensemble du domaine communal. Ses conférences, ses cours d'histoire juive, professés avec un grand mérite par Mercado Covo, et sa bibliothèque, riche en œuvres de caractère juif, ouverte au public, la mettaient au rang des œuvres éducatives les plus importantes. Elle donnait un effort particulier aux bourses d'études destinées aux étudiants universitaires et à une légion d'élèves des gymnases. De concert avec l'Association des A. E. de l'A. I. U. elle intervenait comme régulatrice dans l'activité communale, moderant les accès d'enthousiasme ou stimulant les bonnes volontés qui risquaient de s'enliser dans la routine et l'apathie; collaborant, en toute occasion, avec les autres organisations, pour élaborer des plans de réformes, aider à l'action créatrice et féconde et montrer la vraie voie du progrès. L'avocat Yomtov Yacoël en était l'âme. On sait qu'il a été capturé à Athènes où il était parvenu à se réfugier, et qu'il a péri à Birkenau où il avait été attaché à l'équipe d'un crématorium.

LA PRESSE JUIVE

Les diverses tendances qui se partageaient le judaïsme salonicien se manifestaient dans les organes de la presse, surtout dans les périodiques. Un quotidien subsistait, *El Messagero,* le seul quotidien de langue judéo - espagnole de tout le séfaradisme d'Orient. C'était l'organe de tous ceux qui ne s'étaient pas assimilé encore la graphie grecque et pour qui les journaux multiples qui paraissaient dans la ville restaient lettre morte. Le Messagero s'abstenait de toute polémique de parti. Il se limitait strictement au domaine de l'information. Il était rédigé par un publiciste à l'esprit subtil et largement sompréhensif, Elie Veïssi, qui avait, à ses heures, un talent remarquable d'écrivain, doublé d'une force de dialectique et de pénétration très appréciée. Les tendances du journal étaient celles de la quasi - totalité de ses lecteurs, c'est - à - dire nationales et sionistes, mais sans aucun esprit agressif ni intention de combativité. La rubrique palestinienne y était abondamment fournie, pour répondre au désir du public, car depuis une décade avant la guerre, une grande partie de la jeunesse de la ville avait émigré en Eretz - Israël, à la suite de l'éclosion des sentiments antisémitiques, des agissements des EEE et des écrits venimeux de certaine presse, notamment de la "Makédonia" autour de laquelle gravitaient les professionnels de la haine des races, toutes choses qui avaient abouti à abominable attentat anti - juif de Campbell. Le Messagero donnait des nouvelles politiques de l'étranger et de l'intérieur; il offrait un tableau soigné de l'activité communale dans son ensemble et ouvrait ses colonnes à toutes les manifestations de la vie juive.

Il faut dire que le tirage de ce journal allait en diminuant constamment. Le nombre de personnes qui ne pouvaient pas lire le grec s'amoindrissait tous les jours, sous l'influence des écoles. Il se publiait un total global de cinq mille numéros par jour des journaux quotidiens en judéo - ecpagnol, en 1930. Ce nombre s'était réduit à un millier en 1940. Fatalement la presse en caractères *raschi* était alors à son declin.

Deux journaux quotidiens d'expression française, "Le Progrès", le matin, et "L'Indépendant", le soir, se partageaient les lecteurs de langue française, juifs pour leur immense majorité. La bourgeoisie juive, élevée dans les écoles de l'Alliance israélite, ou ayant fait les études secondaires dans les écoles étrangères, se servait, comme première langue, du français,

langue de la bonne société, employée dans les familles aisées et presque uniquement usitée dans la correspondance privée. "Le Progrès" était dirigé presque dans sa totalité par Sam Modiano, journaliste de race, rompu à toutes les ficelles du métier.

"L'Indépendant", administré avec maîtrise et sagesse par Elie Attas, était rédigé principalement par M. Mentech Bessantchi, polémiste fougueux, très érudit et de fermes convictions nationalistes et sionistes qu'il a défendues sans défaillance, et souvent au mépris de ses intérêts, pendant toute sa vie, toute de droiture morale, sinon toujours de mesure et de doigté. Son style était dru, imagé, nourri d'un savoir profond puisé aux sources les plus variées. M. Bessantchi abordait avec une entière plénitude de compréhension, une bonne douzaine de langues. Il mettait la flamme de la passion dans l'éditorial du journal, qui n'était jamais indifférent. C'était avec le plus grand plaisir que les lecteurs attendaient "L'Indépendant" pour l'article de son rédacteur en chef. On pouvait ne pas partager ses idées, mais on ne pouvait jamais s'empêcher d'admirer le souffle puissant et la soif de vérité et de justice qui animaient cet écrivain doublé d'un penseur.

Les deux quotidiens de langue française s'abstenaient de revêtir aucune couleur politique, d'épouser aucune querelle de parti, soit juif, soit hellénique. A côté de l'information générale, ils donnaient une profusion de nouvelles juives et défendaient avec beaucoup de tact, mais avec courage, la cause du judaïsme.

Toutes ces publications avaient recruté une pléïade de collaborateurs, dont beaucoup bénévoles. Parmi les professionnels appréciés dans les milieux de la presse salonicienne, indépendamment de Mentech Bessantchi et d'Elie Veïssi, tous deux disparus à Birkenau, et dont nous avons déjà parlé, il faut citer Elie Francès, Abram Cohen, Barouh Chibi et surtout Albert Molho qui, maniant la plume avec un vrai talent, en français, en grec, en italien et en judéo - espagnol, s'est rendu populaire sous son pseudonyme de *Napulitan* que l'on voyait au bas d'articles pétillants de malice, hauts en couleur et redigés en une langue étonnante d' élégance et de pureté. *Napulitan* était certainement le plus agréable et le plus enjoué des journalistes juifs de la dernière génération.

La *Renacencia Giudia*, publication hebdomadaire, était l'organe de la Fédération Sioniste de Grèce. Elle était bilingue. Une page en judéo - espagnol était destinée aux Saloniciens et aux Juifs de Thrace et de Macédoine, et une autre page en grec, était redigée à l'intention des Juifs du reste du pays. Cette publication était consacrée à la vie sioniste et

juive. Une large part était faite à l'activité générale et à la politique communale de Salonique.

L'*Avante*, journal de gauche, qui paraissait trois fois par semaine, était très lu par les masses populaires. Il était l'organe de défense des intérêts des travailleurs. Il cessa de paraître dès l'avènement du régime de Metaxas.

Indépendamment de ces organes, il y a avait des publications annuelles: *El Gidio* qui paraissait à l'approche du Nouvel An juif, contenait diverses études de caractère sioniste et israélite et la *Menora*, annuelle aussi, organe de la jeunesse mizrahi, groupée dans la Société *Tora Vaavoda*.

L'hebdomadaire humoristique, *El Rayo*, paraissait le vendredi. Il était très lu par la masse. Il était de tendances nationales juives. Son principal rédacteur, Cazès, était doué de beaucoup d'humour naturel et maniait la plume avec talent et dextérité.

Toutes ces publications avaient beaucoup de lecteurs à Tel - Aviv, où s'était massée une colonie nombreuse émigrée de Salonique, qui ne s'était pas suffisamment assimilé la langue hébraïque et restait encore attachée au vieil idiome natal.

IMPRIMERIES

Salonique, qui avait été, au dix - huitième siècle, un des centres les plus importants de l'édition juive et qui, au dix - neuvième siècle, reproduisait encore une profusion d'ouvrages hébraïques dans ses presses, conservait, au vingtième siècle, bon nombre d'ateliers typographiques juifs où s'imprimaient journaux, livres, revues, brochures, tracts, rituels, en judéo - espagnol, en hébreu, en grec et en français. Mentionnons en les plus marquants.

Barouh Strumsa, successeur d'Acher Broudo, spécialisé dans l'impression d'ouvrages hébraïques, avec et sans points - voyelles.

Barouh Bézès, atelier fondé dans la deuxième moitié du 19me siècle, polyglotte, imprime à diverses reprises, des rituels séfaradis aragonais et catalans. Il a réédité le *Mahzor Sefarad*, à plusieures reprises, jusqu'aux dernières années avant l'occupation,

Tiano et Chimchi. Imprimerie "Union", polyglotte. On y imprimait des ouvrages de tout genre, des revues, des tracts, en grec, en français et en judéo - espagnol.

Gattegno (appartenant à D. Gattegno, M. Francès, P. Nahmias et S. Hagouël). Imprimerie d'art, parfaitement installée et faisant des travaux d'un grand luxe: affiches, appels, et, à l'occasion, livres et tracts, en grec, en français et en judéo - espagnol.

Sabétay Béhar, spécialisé dans les éditions en langue grecque et dans les travaux de ville soignés. Bien pourvu aussi en caractères français et judéo - espagnols.

Moïse Abravanel, spécialisé dans les travaux de ville.

Citons encore: Cohen et Sasson, Eliézer Sion, Joseph Catan, Dassa, qui étaient de moindre importance.

Les typographies des journaux israélites faisaient souvent place à l'impression d'ouvrages de langue hellène, aussi bien qu'à des travaux de ville en toutes langues.

VUE D'ENSEMBLE

Ainsi, au moment où les hordes teutoniques déferlent sur les terres macédoniennes, l'antique métropole thermaïque abrite encore une petite cité juive, riche de plus de cinquante milles âmes, ayant son propre gouvernement communal interne, sa langue, sa presse, ses temples, ses écoles, ses clubs, ses bibliothèques, ses imprimeries, ses superbes œuvres d'assistance, d'entr'aide et de solidarité, ses courants d'idées et d'opinions, sa vie sui generis, avec ses us et coutumes propres, ses artisans, ses industriels, ses commerçants, sa classe intellectuelle, Née avec la ville elle - même, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, elle avait subsisté, deux mille ans durant, comme un groupe confessionnel, mais vivace et toujours présent. A l'aube des temps modernes, et pendant un demi - millénaire, elle avait alimenté la vie économique et sociale dans la cité et en était restée comme l'élément essentiel jusqu'à la guerre de 1914—1919, et comme un des éléments les plus importants et les plus prospères, jusqu'à l' invasion ennemie.

Il a suffi de quelques semaines aux bourreaux hitlériens pour supprimer cette œuvre de vie que plus de vingt siècles avaient mis à constituer.

J. N.

CHAPITRE II

LES JUIFS DE SALONIQUE DANS L'ARTISANAT L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Salonique, qui avait joué, pendant des siècles, un rôle commercial de premier plan, était tombé dans la plus lamentable déchéance, à la fin du moyen âge. Ses rues étaient alors dépeuplées. Ses routes abandonnées. Les navires ne visitaient plus son port. Les nations de la Péninsule Balcanique avaient déserté son marché.

En vain, la puissante République vénitienne avait-elle tenté de ressusciter le vieil emporium salonicien, en y installant, en 1423, d'opulentes factoreries, sous la garde de sa milice. Mais les Tures viennent en 1430 et donnent le coup de grâce à la cité agonisante.

C'est à l'immigration juive, à l'installation des masses des réfugiés ibériques que Salonique doit sa renaissance. Les fugitifs d'Espagne et de Portugal y apportent, avec leur brillante culture intellectuelle, leur esprit d'initiative, leur goût du risque, leurs multiples et solides connaissances techniques, leurs relations étendues à travers la terre entière. Ils y apportent des richesses sous forme de lettres de change, de lingots d'or, de bijoux, ils y apportent d'innombrables métiers à tisser, des presses d'imprimerie, etc.

Vers le milieu du XVIe siècle, la ville, naguère sommeillante, est pleine de vie. Dans toutes ses rues, dans ses moindres venelles, bruissent les métiers à tisser. Partout coulent les ruisseaux colorés de bleu et de rouge qui surgissent d'une profusion de teintureries. Les draps de Salonique inondent les Balcans, habillent l'armée des Janissaires et vont s'échanger contre des produits coloniaux, jusqu'à la Jamaïque.

Des colonies juives de Salonique essaiment un peu partout. A Venise, la Communauté levantine, qui n'est autre que la salonicienne, tient le haut du pavé, rivalise avec la Ponentine et éclipse la Germanique. Un groupe de Juifs saloniciens est le maître des marchés de Raguse et d'

Ancône, et crée, entre ces deux places, un mouvement de clearing d'une activité exubérante. Salonique, alors, commerce avec toute la Mediterranée. On y voit des navires qui emportent des cargaisons de céréales, de cuirs, de cire, et surtout de draps et de tapis de fabrication locale.

Des soutes des caravelles qui viennent mouiller dans le port s'échappent les présents des tropiques et de l'industrueuse Europe, pour aller répandre la richesse et le bien - être à travers tous les Balcans, jusqu'au - delà du Danube, jusqu'à la Baltique.

Le déclin s'annonce à la chute de Candie, en 1669, alors que Venise, dont Salonique était la cliente et l'émule, a perdu la suprématie des eaux méditerranéennes orientales, en se laissant arracher l'escale crétoise où sa flotte marchande venait, deux fois par an, se radouber, faire eau, se ravitailler, abandonner ses malades et compléter ses équipages.

Les Juifs de Salonique, en dépit de l'anarchie créée par les Janissaires, conservent leur vitalité commerciale qu'ils entretiennent surtout par leurs relations avec Livourne, Amsterdam, Londres et Lyon. Ils intensifient l'artisanat pour mieux employer leur activité. Pendant tout le XVIIIe siècle, les métiers manuels prennent un immense développement, notamment la typographie. Salonique devient alors le centre de l'édition hébraïque pour toute l'Europe orientale.

A l'aube des temps modernes, le commerce salonicien reprend une vigueur nouvelle et va s'accroissant graduellement. Il est épaulé par la navigation à vapeur, vers le milieu du XIXe siècle, et, à partir de 1878, au fur et à mesure que le rail joint la ville à Monastir, à Uskub, à Constantinople, et bientôt à Belgrade et à toute l'Europe, les Juifs, qui, grâce à l'espagnol, leur idiome maternel, peuvent facilement s'assimiler les langues de l'Occident, étendent leurs relations commerciales à tout le marché du vieux continent. Bientôt aussi ils vont jusqu'en Amérique, jusqu'au Japon, et les comptoirs saloniciens s'emplissent des produits ouvrés du monde entier. Salonique redevient le cœur et le poumon des Balcans. Son rayon d'activité commerciale se prolonge jusque dans la Roumanie, jusque dans l'Autriche-Hongrie.

A la fin du XIXe siècle, les Juifs avaient créé la Compagnie des Eaux, la Compagnie du Gaz, celle de Traction et Eclairage électriques, le grand Moulin Allatini, la Briquetterie, la Brasserie Olympos, la Banque de Salonique, la filature Saïas et une foule considérable d'usines et de grands ateliers. Ils avaient ainsi fait de Salonique un centre extrêmement important, de caractère occidental.

Les guerres balcaniques et la guerre mondiale, en compartimentant, par des frontières hérissées de canons, les nations de l'Europe orientale, limitent et rétrécissent l'arrière - pays du marché salonicien.

Cependant, à la veille de la deuxième guerre mondiale, bien que la ville ait changé profondément d'aspect par l'affluence des réfugiés de Thrace et d'Anatolie, les Juifs, qui ne constituent plus que le cinquième de la population totale, affirment puissamment leur activité dans l'artisanat, l'industrie et le commerce.

Sur 10.000 firmes que comprenait Salonique, les 2.000 étaient juives. Les Juifs comptaient dans leurs rangs, des industriels, des banquiers, des assureurs, de grands commerçants qui conservaient leur hardiesse commerciale et leurs vues larges, les portant vers les grosses affaires et vers le négoce mondial. En 1922, Jabotinsky, le leader révisioniste, visitant la ville, formulait le souhait de voir un jour la Palestine dotée d'un organisation économique aussi complète et aussi indépendante que celle qu'il lui avait été donné de connaître dans la vieille métropole salonicienne. Le niveau de la moralité commerciale est, grâce aux Juifs, très élevé. A Salonique, les tractations les plus importantes se concluent sur parole, sans écrits ni témoins.

Les Juifs sont cordonniers, tapissiers, fabricants de meubles. Ils sont tailleurs, forgerons, tricoteurs, tanneurs. Ils détiennent le commerce du papier, du drap, des articles de fer, de la vitrerie, etc.

Ils comptent parmi eux des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des avocats, des journalistes, des ingénieurs de toutes les spécialités, des représentants de commerce, des experts, des professeurs, des écrivains. Ils sont dans tous les métiers, dans toutes les professions. Ils sont brillamment représentés à la Chambre de Commerce et au Syllogue Commercial. Mr. Jacob Cazès, qui fut l'une des personnalités les plus estimées de la Communauté juive, occupa, de longues années durant, la présidence de la Chambre de Commerce de Salonique.

Voici quelques données statistiques qui en disent long sur la participation des Israélites dans l'ensemble de l'activité économique de la ville de Salonique. Dans l'artisanat et les entreprises industrielles, ils détiennent les 26%, dans l'importation et la vente des machines, outils, matériaux de construction 31%, dans les tissus, la nouveauté, la confection, la cordonnerie, la chapellerie 29%, dans la branche de l'agence, de la représentation commerciale et industrielle 30%, et enfin, dans les denrées alimentaires de tout genre, 16%. Ajoutons que, malgré le déclin relatif de la Com-

munauté au cours du quart de siècle qui a précédé la dernière guerre, les Juifs détenaient encore la meilleure partie de tout le commerce de gros, au moment de leur extermination.

Mais les Huns passèrent là et, d'un coup, toute cette vitalité, toute cette magnifique prospérité furent anéanties.

P. R.

CHAPITRE III

PÉRIODE D'ANGOISSE(*)

L'Agression Italienne. — Le 28 octobre 1940, l'Italie fasciste attaque lâchement la Grèce. Dix classes, mobilisées en hâte, courent au front albanais avec la rapidité de l'éclair. Quatre mille Juifs de Salonique y sont incorporés. En dépit de leur infériorité en nombre et en armement, les Grecs brisent le front italien et refoulent l'agresseur jusqu'au centre de l'Albanie. L'élan et l'héroïsme des soldats juifs est fort remarqué. Comme leurs camarades orthodoxes, ces soldats se battent pour l'indépendance de leur patrie, mais un élément ajoute à leur bravoure: la conviction qu'ils se battent aussi contre le fascisme qui est l'ennemi mortel d'Israël. Sur les cinq - cent cinquante mutilés de guerre, originaires de Salonique, cent quatre - vingt - six sont juifs. Le colonel Frizis, de Halkis, trouve une mort glorieuse au premier rang des troupes.

L' Agression Allemande — Le 6 avril 1941, devant les défaites successives de son alliée, Hitler déclare à son tour la guerre à la Grèce. Il rencontre une résistance héroïque. C'est la lutte de David contre Goliath. L'assaillant se voit infliger des pertes énormes. Mais il dispose de forces motorisées considérables qui lui permettent d'aller de l'avant,

---

(*) Cet exposé est fait d'après des notes prises, au jour le jour, par l'auteur. Il a été enrichi par des éléments fournis par M. Alphonse Lévy, qui par ses fonctions de secrétaire communal, a été au courant de toute l'activité des cercles dirigeants et qui nous a procuré les originaux des ordres émanant de l'autorité nazie, relatifs aux persécutions En outre, nous avons bénéficié de détails recucillis par le Dr Béjà qui a composé un mémoire sur tous les faits qu'il a enregistrés de visu. Le chapitre sur les travaux obligatoires contient des renseignements de toute première main, tirés d'un travail inédit de l'avocat Yomtov Yacoel, qui a mené les tractations avec Müller et Merten.

sans considération pour ses sacrifices. Le 8 avril, les autorités sont contraintes d'abandonner Salonique, pour organiser plus loin la défense. Les Allemands sont à quelques kilomètres de Salonique.

L'angoisse et le désespoir étreignent les Juifs. Dans quelques heures, ils seront à la merci d'un ennemi farouche qui ne respecte aucune loi divine ni humaine. Les représentants de l'Agence Juive, Semtov Allalouf et Isaac Angel, les plus en vue de la Fédération Sioniste, et les dirigeants de la Communauté invitent la population israélite à faire preuve de courage et de sang - froid.

Le 9 avril, vers 9 heures du matin, les premières colonnes motorisées allemandes font leur entrée dans la métropole macédonienne. Des indigènes circulent dans les principales artères pour les voir défiler et quelques inconscients de la foule applaudissent. Les Juifs demeurent enfermés chez eux, l'angoisse au cœur.

Le premier jour de l'occupation, tous les magasins restent fermés. Dans l'après - midi, des affiches en allemand et en grec proclament que l'armée allemande entre en Grèce en amie et ordonnent que boutiques et magasins rouvrent, afin que l'activité économique reprenne. Rassurée, la population vaque le lendemain à ses affaires. Les Juifs hésitent, mais peu à peu, ils reviennent à leurs occupations habituelles.

Premières mesures anti - juives. — Tous les journaux saloniciens ont suspendu leur publication, y compris les quotidiens juifs: *l'Indépendant* et le *Progrès* de langue française, et le *Messagero*, de langue judéo - espagnole. Seuls circulent *l'Apoyevmatini*, journal grec à tendances germanophiles, et un nouveau journal, la *Néa Evropi*, surgie, sous les auspices de l'envahisseur, le jour même de l'occupation. Ce nouveau quotidien est dirigé par l'ingénieur municipal Lamzakis et l'antisémite enragé Papastratigakis, qui devaient, tous deux, être condamnés à mort par coutumace, par la justice hellénique, aussitôt après la libération.

Le 11 avril, les autorités allemandes se payent le luxe de supprimer officiellement le *Messagero* d'Elie Véïssi, par un communiqué inséré dans la *Néa Europi*. Ainsi est frappé de mort, dans les formes, le dernier organe judéo - espagnol de tout l'Orient, qui n'avait pas attendu cet arrêté pour s'éclipser.

Le lendemain, les Allemands réquisitionnent un grand nombre d' habitations, ameublements compris. La préférence va aux maisons juives. Les locataires sont expulsés dans l'intervalle de quelques heures et obligés de tout abandonner. Le même jour, l'Hôpital de Hirsch est éga-

lement occupé pour les besoins de l'armée d'invasion. Les infirmières juives sont brutalement délogées et toutes les inscriptions murales de l' établissement sont effacées.

Les bureaux de la Communauté restent fermés. Les dirigeants sont désemparés et consternés. Le Conseil Communal tient séance dans un bureau privé. Il discute et ergote à huis clos des heures durant et décide, enfin, de prendre contact avec les autorités d'occupation. Il délègue, à cet effet, deux de ses membres, Jules Naar et Isaac Benveniste, qui s' expriment couramment en allemand. Ces deux parlementaires se rendent chez le Commandant de l'Armée d'invasion en vue de lui communiquer qu"ils se tiennent à sa disposition pour tout renseignement concernant les Juifs. Ils ne sont pas reçus. On les renvoie à un secrétaire qui, à son tour, les réfère à un simple sergent lequel, d'un ton rogue et méprisant, leur jette ces mots pleins de morgue: "Lorsque les Allemands veulent apprendre quoi que ce soit, ils savent où s'adresser".

Ce sont les premiers nuages qui obscurcissent l'horizon et annoncent le déchaînement de la tempête.

Arrestation du conseil communal. — Le 15 avril, les Allemands commencent à s'occuper des Juifs. A la première heure, ils arrêtent Charles Beraha, Albert Arditti, Salomon Uziel, Saltiel Cohen, membres du Conseil, Saby Saltiel, directeur des services communaux, Rafaël Menaché, secrétaire du Grand - Rabbinat, Isaac Sciaky, ex - sénateur, directeur des œuvres philanthropiques, Albert Tchénio, membre influent de la Loge maçonique *Veritas*. Le Grand Rabbin Cevi Koretz, le président du conseil communal, le Dr. Halévy, et quelques membres du même conseil, sont en mission spéciale à Athènes et échappent momentanément à la rafle.

Dans la même matinée, la Gestapo se rend aux bureaux de la Communauté et fait main basse sur les archives, les tapis, les machines à écrire, le coffre - fort avec son contenu et un lot d'ouvrages arrachés à la bibliotrèque rabbinique. Le 18 avril, Yomtov Yacoël, conseiller - légiste de la Communauté et président de la *Béné-Bérith*, Saül Molho, négociant de machines à écrire, Maïr Molho et Rachel Chimchi, libraires, Jacques Moché, architecte, Michel Sarfaty, secrétaire pour la langue grecque au Grand Rabbinat, sont aussi incarcérés.

Les prisonniers sont enfermés dans une salle étriquée. Le soir, ils essayent de dormir en deux équipes, à tour de rôle, l'une couchée à même le sol, l'autre simplement accroupie. Ils sont isolés de leurs familles, tenus au secret. Les vivres que leur apportent les leurs sont soumis à une in-

spection sévère de peur qu'ils ne contiennent quelque message suspect. Ils ne peuvent satisfaire leurs besoins les plus élémentaires qu'une fois toutes les vingt - quatre heures. Ces malheureux surveillent leur nourriture et leur boisson en conséquence.

Le 17 avril, perquisitions au local de l'Organisation sioniste, la *Misrachi,* 4 Rue de Chypre. On cherche des documents compromettants. Un oratoire y est aussi installé. Les sbires fouillent le tabernacle avec minutie. Ils empoignent les rouleaux de la Tora et les balancent d' une façon burlesque, soi-disant pour singer les Juifs faisant leurs dévotions.

Propagande antisémitique. — Le dimanche 20 avril, jour anniversaire du Führer de Berlin, la *Néa Europi* explique doctoralement que ce sont les Juifs qui ont ruiné la pauvre Allemagne et affirme que, à l'avenir, il n'y aura plus de guerre, parce que, avec le triomphe des armées germaniques, le démon juif est éliminé de la vie politique et des contrées européennes. Ce libelle anti-juif est le premier qui paraît après l' occupation. Il préludait une longue série d'écrits sataniques.

Le lendemain, une maffia antisémitique, agissant de sa propre autorité, fait placarder dans tous les restaurants, les cafés, et les pâtisseries, un avis portant en grosses lettres: *Juden unerwünscht* (les Juifs sont indésirables).

Le même jour, des Allemands font le tour des synagogues et s'informent des ressources dont dispose chacune d'elles.

Le 29 avril, par un ordre paru dans la *Néa Europi,* il est enjoint aux Juifs de remettre à l'autorité allemande tous leurs appareils radiophoniques.

Le 1er mai, le même journal annonce que tout magasin juif qui continuera à être fermé sera requisitionné par les Allemands.

Le 4 mai, les librairies appartenant à des Juifs sont réquisitionnées. La librairie Molho, la plus riche et la mieux achalandée de la ville est cédée par les Allemands au libraire Vosniadès. Les propriétaires de ces librairies, arrêtés précédemment, continuent à être en prison.

Le 12 mai, la *Néa Europi* suggère, dans son éditorial, de reconstituer l'organisation antisémitique E.E.E. qui avait été dissoute par le gouvernement Métaxas. Cette organisation, affirme l'organe grec de la Gestapo, doit poursuivre sa lutte contre les ennemis cachés de la Grèce.

Arrestation du Grand Rabbin Koretz. — Le 17 mai, le Dr. Cevi Koretz et le Dr. Halévy, qui se trouvent encore à Athènes, sont arrêtés par la Gestapo. Le Dr. Halévy est relâché après un interrogatoire sommaire. Le Dr. Koretz est expédié à Vienne, sous l'inculpation de s'être prononcé contre l'Axe, au cours d'une conférence qu'il avait faite au "Parnassos", et d'avoir envoyé aux communautés juives de Palestine, d'Egypte, d'Angleterre et des Etats - Unis d'Amérique, un télégramme pour protester contre le bombardement de l'Eglise de Sainte - Sophie de Salonique, par l'aviation italienne.

Le 22 mai, les agents de la Gestapo visitent les synagogues de Salonique et emportent du temple du Faubourg 151, un rouleau de la Loi datant du XVIe siècle.

Un président nommé par les Allemands. — Le Conseil est toujours prisonnier. La population juive est comme décapitée. Tout est dans le désordre et l'anarchie. Les meilleurs, les plus dévoués, ceux qui, d'ordinaire, s'adonnent avec désintéressement à la cause publique, se savent à l'index et, terrifiés, s'effacent, se cachent, Soudain surgit un rayon d'espoir. Sorti de sa geôle, Saby Saltiel est promu au rang de président de tout le judaïsme de Grèce. C'est un pauvre d'esprit, un naïf plein de suffisance grotesque. Il est infatué de sa subite grandeur. Mais il est foncièrement probe. Son titre lui vient du Feld - Commandant Dengler et de la Gestapo. Le malheureux ne se rend pas compte de l' infâme origine de son pouvoir. Il croit que sa valeur personelle lui vaut de se hisser aux honneurs. Ce n'est nullement l'homme qu'exigent les circonstances. Il n'y a plus de Conseil communal, plus d'Assemblée générale des délégués des contribuables. Les Allemands ont tout supprimé. Saby Saltiel concentre tous les pouvoirs, sous le contrôle permanent de la Sicherheitspolizei und S.D. Vis - à vis des Juifs, il est le dictateur, vis - à vis des Allemands, c'est un subalterne insignifiant et méprisable, un plat valet qu'on traite de très haut. Il ignore l'allemand et, ayant besoin d'un interprète pour faire son rapport à ses patrons et en recevoir des ordres, il engage au service de la Communauté, un Juif de Castoria, Jacques Albala, qui avait vécu pendant de longues années à Vienne, où il avait gagné sa vie en servant de guide et de factotum aux voyageurs orientaux et qui, s'étant réfugié à Salonique à l'approche de la guerre, vivotait grâce à des secours communaux et à un maigre trafic de colporteur. L'infortuné président d'opérette devient un instrument docile et inintelligent entre les mains des Allemands, à qui il fait rapport sur tous les détails de la vie communale.

Après l'intronisation de ce roi - soliveau qu'est ce lamentable Saltiel, la Gestapo relâche les conseillers et fonctionnaires communaux et restitue en partie les archives qu'on avait précédemment soustraites. Saltiel, flanqué de son piètre acolyte, va journellement recevoir les ordres dans un bureau de la police allemande.

Quelque peu que vaille ce chef imposé, la population juive ne se croit pas totalement abandonnée. Les services communaux ne sont plus laissés à la dérive. Il y a un capitaine, très médiocre, c'est entendu, mais un capitaine tout de même, qui assurera le fonctionnement de la machine communale et sera un trait-d'union entre Juifs et Allemands. On a l'illusion d'avoir un défenseur, un truchement qui, le cas échéant, se fera l' écho, auprès du maître de la contrée, des plaintes juives, contre les vexations, les exactions et les dénis de justice dont peuvent être victimes les Juifs. Saltiel, qui ne doute de rien, intervient, rapporte les réclamations, et il arrive quelquefois que, tout en le tournant au ridicule, on lui donne satisfaction.

Il fait des tournées à l'intérieur de la province, visite les communautés des petites villes et en fait rapport à ses maîtres allemands. Il se rend même à Athènes dont il est censé être le chef communal suprême et il veut y organiser la Communauté sur le même patron qu'à Salonique. Mais Athènes étant alors sous occupation italienne, les Juifs de la capitale refusent de le prendre au sérieux et il s'en revient bredouille.

Déclarations reconfortantes de Tsolacoglou. — Parlant au correspondant d'un journal étranger, le Premier Ministre grec, le général Tsolacoglou, qui n'est pas tenu en défiance par les Allemands, déclare formellement "qu'il n'existe pas de question juive en Grèce; que les Juifs, dont il a apprécié le patriotisme pendant les hostilités avec l'Italie, seront traités sur le même pied d'égalité que leurs concitoyens d'autres confessions, et qu'enfin, le sort des Juifs de Grèce sera résolu après la guerre, et dans le cadre du nouvel état de choses qui sera créé en Europe".

Cette déclaration nette d'un chef d'État agréé par les Allemands, réconforte les juiveries de Grèce et ranime leur courage. Les Juifs de Salonique se rassurent et se reprennent à espérer se répétant leur vieille ritournelle: "Salonique est la cité des miracles".

Au cours du printemps 1942. Tsolacoglou vient à Salonique. Une délégation composée du Dr. Koretz, de l'avocat Yacoël et de Saby Saltiel, va lui rendre visite et le remercie de ses déclarations. Le général

réitère ses assurances. Cette visite donna lieu à un dissentiment grave entre les coryphées communaux. Le Dr. C. Koretz était allé chez le Premier Ministre comme le représentant autorisé de la population juive, ce qui porta ombrage au vaniteux président, créature des Allemands, qui considérait que seul lui était qualifié pour parler au nom des Juifs.

Nouvelle vague de persécutions. — Pendant quelques semaines, aucun incident fâcheux, aucune manifestation haineuse, aucun acte inquiétant ne viennent troubler l'optimisme et la tranquillité de la population juive. Mais voici que les Etats-Unis d'Amérique déclarent la guerre à l'Axe. L'animadversion, germanique contre le judaïsme, rendu responsable de cette décision, s'exaspère. Nouvelle surexcitation anti-juive lors de la déclaration de guerre de l'Allemagne contre la Russie. Dans les violentes diatribes qu'il jette par la radio contre tout l'univers, Hitler, que ses insuccès mettent hors de lui, affirme que les Juifs sont les pelés, les galeux d'où vient tout le mal. Un grand nombre de communistes sont arrêtés à Salonique et, parmi eux, David Soulam, ex-député à la Chambre hellénique.

Quelques jours après le début des hostilités entre l'Allemagne et la Russie, exactement le dimanche 29 juin 1941, les habitations des rues Miaouli et Misrachi, occupées exclusivement par des familles juives, sont brutalement prises d'assaut par les sbires de la Gestapo, pour être mises à la disposition des familles fuyant leurs foyers des villes allemandes violemment bombardées par l'aviation alliée. Les occupants doivent abandonner meubles et effets. Les meubles jugés indignes de servir à ces hôtes appartenant à la race des maîtres, sont mis en pièces. L'imprudent qui sollicite, comme une aumône, qu'on lui octroie quelque objet de son logis, même celui qu'on emiette à coups de botte, est roué de coups.

Le mercredi suivant, 2 juillet, un Juif, demeurant dans un quartier populaire, accusé d'avoir malmené un soldat allemand au cours d'une rixe, est condamné à mort et exécuté peu après.

Dans la nuit du vendredi au samedi, 11 au 12 juillet, des centaines de paisibles Juifs, parmi lesquels un grand nombre de notables, sont arrêtés chez eux pendant leur sommeil. Au matin, beaucoup d'autres sont cueillis à la descente du tram. Un peu plus tard, un grand nombre de commerçants sont capturés dans leurs magasins. Tout Juif accusé d'être communiste, par n'importe quel dénonciateur, est emmené sur le champ, et Dieu sait combien usent de ce procédé pour se débarrasser d'un concurrent, d'un gêneur.

Le Kommando Rosenberg à Salonique. — Vers la mi-juin, une délégation du Kommando Rosenberg, qui a son siège à Francfort, s'installe dans la résidence luxueuse du Consulat des Etats-Unis d'Amérique, au 10 de la rue Callari. En fait partie le Dr. J. Pohl, directeur de la section hébraïque de l'Institut des Etudes Juives de Francfort. Il est alléché par la renommée qu'a Salonique de recéler à profusion livres rares, incunables, manuscrits et documents de tout genre, de grande valeur pour la connaissance approfondie du judaïsme. L'auteur de ces lignes a eu l'occasion d'approcher ce savant taciturne, madré et sournois qui possédait assez d'hébreu pour pouvoir aborder la lecture d'un texte talmudique. Il avait mission de guider le Kommando dans ses rapines de livres et de manuscrits et il s'en acquitta en conscience, car il fit main basse sur une multitude d'ouvrages rares, incunables, rouleaux de la Tora, *meguiloth* artistiques, *sidourim* pascaux, archives, etc. Ce butin fut expédié à l'Institut de Francfort où il fut étudié et classé. Des équipes de faussaires scientifiques y contorsionnaient et dénaturaient les textes pour alimenter la propagande antijuive.

Les bibliothèques furent mises à sac avec un grand esprit de méthode et des dizaines de milliers de livres, dont beaucoup issus des presses saloniciennes, prirent la direction de l'Allemagne. On verra plus loin une récension des déprédations et des vols perpétrés par les Allemands dans les opulentes collections d'ouvrages, appartenant à des organisations ou à des particuliers. Signalons ici que la saisie des bibliothèques était opérée sous la direction d'un certain Hans Heinrich qui se disait poète et qui était accompagné d'un policier et d'un vil individu, suant l'hypocrisie et la malignité, arménien de race, qui servait d'interprète. Les pièces des appartements et les armoires et meubles renfermant les livres et manuscrits, sur lesquels le dévolu, était jeté par ces étrangers collectionneurs étaient scellés et un écriteau, apposé en bonne place, portait ces mots: *Geschlossen und Versiegelt bei die Feldpolizei der Feldkommandantur* (Fermé et scellé par la police de la Feldkommandantur). Un camion de grandes dimensions faisait la tournée en ville pour emporter les caisses pleines de ces trésors, soigneusement emballés par des équipes spéciales.

Crise Économique. — Dès l'entrée des troupes d'occupation, les denrées alimentaires se raréfient et la spéculation pousse à la hausse des prix à laquelle d'ailleurs contribuent la réquisition, l'inflation, le ralentissement de la production, le manque de transport, l'arrêt des im-

portations et toute la séquelle de maux que traînent à leur suite la guerre et l'invasion.

Les plus aisés doivent s'imposer des privations. Les choses les plus indispensables à la vie cessent d'être à la portée de ceux qui vivent au jour le jour, ce qui est le cas de l'immense majorité des Juifs saloniciens, d'ailleurs condamnés, en très grand nombre, au chômage, par la fermeture de la plupart des usines et des ateliers et par la suspension de tout trafic.

La plus grande partie de l'élément juif se débat donc dans un dénûment complet. Les Juifs n'ont pas, en effet, comme leurs concitoyens chrétiens, des parents et des amis dans les villages, pour en recevoir le précieux contingent des vivres dont les paysans ne sont jamais dépourvus. Ils sont privés de toute aide. L'organisation communale est impuissante à remédier à cette lamentable situation. Elle doit faire face à ses dépenses administratives, scolaires et synagogales; à l'assistance des veuves, des orphelins, des vieillards sans ressources, des indigents, des réfugiés de l'Europe centrale, et surtout à l'nstallation et à l'entretien des bureaux de la Gestapo, et bientôt de la Commission Rosenberg, entièrement défrayée par elle. Elle a épuisé toutes ses disponibilités et elle est à bout de souffle. La taxe de la *petcha*, qui frappe les classes aisées, et qui constitue la grande ressource du budget, rentre avec peine et devient d'un secours à toute heure moindre, par suite de la dévalorisation croissante de la drachme. On la double, on la triple et la quadruble en vain. L'inflation rend inopérant l'effort du contribuable. Pour la même raison, les loyers des immeubles communaux qui, en temps normal, soulagent efficacement les œuvres cultuelles et philanthropiques, n'ajoutent à la caisse communale qu'un appoint tous les jours moindre. Les dirigeants sont désemparés et ne peuvent plus assister la multitude des pauvres, les chômeurs, les veuves et les orphelins. Il n'y a même plus, bientôt, de quoi payer les fonctionnaires et les maîtres des écoles. Saby Saltiel vend successivement, avec l'assentiment de la Gestapo et de quelques notables, les terrains improductifs compris dans la fortune communale. A chaque vente, on respire un peu, on acquitte les arriérés et l'on distribue des subsides aux plus nécessiteux. Mais ils sont vraiment trop, les indigents. Déjà, en temps normal, on en comptait trente cinq mille, soit les 70% de la population juive de la ville, qui étaient pourvus de la carte donnant droit à l'assistance. Le spectre de la famine plane sur les masses.

Pour comble de malheur, une quarantaine de Juifs, réfugiés d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie et de Roumanie, refoulés de Yougosla-

vie où ils avaient d'abord cherché asile, mettent la Communauté en coupe réglée. Puissamment soutenus par la Gestapo, ils ne se contentent pas des secours accordés à leurs coreligionnaires de la ville. Ils exigent, et obtiennent, des allocations quasi-princières. Ils écrèment la caisse communale. Le meilleur des recettes est pour eux, avec un droit de priorité imposé par l'autorité allemande, qui voit en ces Juifs allogènes de langue allemande, de précieux auxiliaires possibles pour les sinistres projets d' extermination que nourrit Berlin. Ils logent d'abord à l'Orphelinat Aboav, mais aves l'aide de leurs protecteurs nazis, ils obtiennent d'être hébergés coûteusement dans les hôtels. Ils refusent de se livrer à aucun travail et la Communauté se saigne à blanc pour les entretenir dans leur arrogant far niente. Une jeune femme qui fait partie de ce groupe exige même qu'il lui soit acheté un manteau de fourrure, et la Gestapo appuie sa demande et lui fait donner satisfaction illico et presto.

Des doutes sérieux naissent dans les esprits sur la véritable identité de certains de ces réfugiés, ou tout au moins, sur les intentions que quelques uns d'entre aux nourrissent à l'égard de ceux qu'ils exploitent avec l'aide des Nazis. L'évènement, hélas, vint bientôt confirmer que ces gens étaient prêts à s'employer de leur mieux pour accabler leurs bienfaiteurs et à mordre, comme chiens hargneux, la main qui les avait nourris.

Accroissement effroyable de la mortalité. — La rigueur exceptionnelle de l'hiver 1941–1942 ajoute à la détresse. La famine et le froid font des ravages. On voit les gens faméliques fouillant les monceaux d'ordures qui encombrent les rues abandonnées par les services de voirie, dans l'espoir d'y découvrir quelque nourriture, une pelure de pomme de terre, un reste de légume. Des fantômes hideux circulent dans les rues, des cadavres gisent dans les coins. Et l'on entend avec horreur les litanies des malheureux qui clament leur faim et qui implorent en vain un secours. Les Juifs, dans le commun malheur, payent à la mort un tribut incomparablement plus lourd que leurs concitoyens chrétiens. Les familles font argent de tout. On vend meubles, effets. On se démunit de sa veste, de ses chaussures, pour avoir quelques chose à manger. Les enfants surtout meurent comme des mouches.

Parmi les Juifs, les décés, qui étaient, avant la guerre, d'une quinzaine par semaine, s'élèvent à 60 par jour, au cours de ce maudit hiver.

Apparition de maladies infectueuses. — Aux deux fléaux, froid et famine, s'en joint bientôt un troisième: les maladies contagieuses. Les 20.000 Juifs qui habitent dans les faubourgs populaires sont dans une misère noire. Ils manquent surtout de savon, de feu, de lingerie. Ils vivent dans un entassement et une promiscuité lamentables. Epuisés, plongés dans la saleté, ils deviennent la proie de toutes les épidémies. La gale, le typhus exanthématique y font rage. Beaucoup d'habitations sont envahies par les poux. L'inspecteur sanitaire de la ville, le Dr. K. ordonne, comme mesure radicale et, à son sens très efficace, de raser la chevelure de toutes les femmes, sans distinction d'âge, dans le faubourg No 151, et il s'abstient d'étendre cette mesure au faubourg Kato - Toumba, exclusivement habité par des orthodoxes, quoique les deux faubourgs soient infestés au même point de vermine.

Soupes populaires. — Peu après sa nomination à la présidence, Saby Saltiel groupe toutes les institutions philanthropiques juives en un organisme unique, à la tête duquel il place une commission composée de Semtov Allalouf, Isaac Amarillo, Isaac Angel, Saby Pelossof, Jules Naar, Salomon Uziel, Abram Lévy, Yomtov Yacoël, Haïm Benrubi, Sam Arditti, Elie Molho, Albert Arditti et Albert Francès. Cette commission concentre les forces vives, ce qu'il y a alors de plus actif dans la population juive. Elle fait, dans la coulisse, fonction de Conseil communal et, sans en avoir reçu mandat, elle s'occupe officieusement de tous les problèmes administratifs et économiques qui se posent à la Communauté. Émue par le nombre toujours croissant des décès, elle décide, malgré la cherté et la rareté des denrées commestibles, de faire revivre les réfectoires de la société *Matanoth Laévionim*, qui, depuis des décades, avait été la Providence des écoliers nécessiteux, à qui elle fournissait, entre autres, le repas de midi. En outre, elle élève sensiblement les pensions accordées aux veuves, aux orphelins et aux indigents.

Libération du Dr Koretz. — Après son arrestation à Athènes, le Dr. Koretz avait été, comme nous l'avons vu, dirigé sur Vienne où il avait été détenu dans un camp de concentration. Vers fin janvier 1942, il est mis en liberté, grâce à l'officier Daerrhag qui l'avait pris en sympathie. La Sicherheitspolizei l'autorise à réintégrer son poste de Grand rabbin de Salonique. Durant le même mois de janvier, sur l'ordre du Kommando Rosenberg, Saby Saltiel fait une tournée dans les diverses

communautés de Macédoine en vue d'établir des statistiques précises sur la population juive, ses écoles, ses synagogues, ses œuvres d'assistance, etc.

Exécutions capitales. — A la déclaration de guerre des États-Unis d'Amérique, 11 décembre 1941, le personnel de la Chancellerie du Consulat Américain fut arrêté. Deux Juifs en faisaient partie: David Tiano et Emmanuel Carasso. Le premier fut fusillé le 7 février 1942, le deuxième eut la chance d'être libéré. Tous deux subirent, en prison, des tortures atroces. Le 14 du même mois, Michel Cazès, qui avait été député communiste, eut le même sort.

Le 30 décembre de la même année, David Soulam, ainsi qu' Albert Carasso, un intellectuel promis à un grand avenir, furent également passés par les armes.

Les Juifs soumis aux travaux obligatoires. — D'avril 1941 à juillet 1942, une quinzaine de mois durant, aucune loi raciale déterminée n'est appliquée. On vit dans un calme relatif. Certains officiers, certains services de l'armée parfois, inspirés par des indigènes malveillants, commettent des abus et des excès contre des Juifs isolés. On note tous les jours des cas de chantage. Beaucoup de vils individus profitent de la situation d'infériorité des Juifs pour leur extorquer de l'argent, sous la menace de les dénoncer comme communistes, de faire réquisitionner leurs marchandises, leurs logements, leurs meubles. Des loustics interpellent à toute heure la direction des services communaux au téléphone et donnent des soi - disant ordres, de la nature la plus fantaisiste et la plus burlesque, ou annoncent des catastrophes imminentes, tenant ainsi les pauvres Juifs dans un état de terreur constant. Des agents de la Gestapo se rendent au local central de la Communauté et traînent aux latrines le vénérable rabbin Haïm Habib, locum - tenens du Grand Rabbin, l'homme le plus estimable pour ses hautes vertus et sa sainteté et, le rouant de coups, l'obligent à disserter sur le Talmud, lui posent des questions comiques sur la loi du talion. Un jour, un officier allemand appréhende un rabbin dans la rue, l'amène dans sa chambre et lui rase la moitié de la barbe. Ce sont là, cependant, actes sporadiques. Il n'y a pas encore d'ordres émanant de haut pour agir contre l'ensemble de l'élément juif qui, ne se doutant pas de la tempête toute proche, vit

dans un calme relatif. *Néa Europi* se tait. Il n'y a pas de campagne antisémitique systématique. En général, la Feld - Kommandantur et la Gestapo observent une attitude presque correcte à l'égard de la collectivité juive qui se berce d'illusions et d'espoirs, croyant qu'elle pourra traverser, sans grand mal, la période de guerre.

L'attitude des Juifs à l'égard des Allemands ne prête à aucune critique, à aucun reproche. Les officiers de l'armée occupante qui logent dans des maisons juives, s'expriment en termes élogieux sur leurs amphitryons.

Rien n'annonce le déchaînement du cyclone qui viendra bientôt tout dévaster. Les Allemands ont une force de dissimulation inouïe, et leur mauvaise foi, leur habitude du mensonge, de l'hypocrisie, du plus vil machiavélisme, désormais connue du monde entier, n'était guère soupçonnée par les Juifs de Salonique.

La foudre éclate soudain. Un communiqué, paru dans *l'Apoyevmatini* ordonne à tous les adultes juifs, âgés de 18 à 45 ans, de se présenter le samedi 11 juillet (1942) à 8 heures du matin, dans la vaste place publique de la "Liberté". L'ordre ne spécifie pas le but de la concentration, mais on apprend bientôt qu'il s'agit d'inscrire tous les Juifs valides pour les travaux de nécessité militaire, entrepris par les compagnies Müller et Todt. Il n'a pas été possible de préciser si c'est Müller qui a suggéré le recrutement des Juifs ou si la mesure est due à l'initiative de la Feld - Kommandatur. A la question: A qui profite le crime? il n'y a qu'une réponse possible: aux entrepreneurs d'abord, parce qu'ils se procuraient ainsi une main - d'œuvre au grand rabais.

La population juive est consternée. On accourt en foule à la maison communale pour avoir des renseignements. Le Président Saltiel ignore tout et ne connaît la nouvelle que par le communiqué du journal. Personne ne l'a pressenti. Il reste comme hébété devant l'affluence angoissée qui l'assaille. Cependant il se hâte de faire des démarches auprès de la Gestapo pour faire exempter des travaux les fonctionnaires communaux, les rabbins, les professeurs, les membres des commissions philanthropiques, et ses sollicitations, en partie admises, permettent à un certain nombre de Juifs d'échapper à la conscription.

Cruauté teutonique. — Au jour dit, la "Place de la Liberté" est noire de monde. Neuf mille adultes y sont concentrés, sous un soleil

de plomb, et se tiennent debout, en rangs serrés, sans bouger, sous l' œil sévère des sbires allemands, de 8 à 14 heures. Tout autour de la place, des mitrailleuses et des canons de petit calibre, placés bien en vue, couronnent les bâtisses.

Des scènes atroces se déroulent sur cette place qui, en juillet 1908, avait entendu proclamer–en dix langues–le message de liberté, d'égalité et de fraternité lancé aux masses de l'Empire Ottoman, par le parti jeune turc. Tout Juif qui s'écarte un peu du rang, qui tente de se délasser en s'asseyant à même la trottoir, qui fait mine d'allumer une cigarette, qui essaye de s'abriter du soleil avec un chapeau, un journal, qui protège ses yeux, derrière des lunettes fumées, contre la réverbération aveuglante, est empoigné violemment et conduit devant une commission d'officiers groupés en rond, qui le condamne à exécuter des mouvements de gymnastique exténuants. Ceux qui tombent, inanimés, sont inondés d'eau et poussés à se relever à coups de botte. On les oblige à faire des culbutes, à se rouler par terre, à exécuter les gymkanas les plus burlesques, sous la ruée des coups, sous les crachats, les injures les plus grossières. Beaucoup, frappés d'insolation, abattus par la fatigue ou succombant sous les mauvais traitements, tombent comme morts. Les sbires les secouent rudement, les malmènent sans pitié et comme ils ne se relèvent pas, ils sont emportés par la Croix - Rouge. Plus d'un meurt des suites de ces brimades criminelles. Perchées sur les balcons et les terrasses du voisinage, des femmes allemandes et des *fraülein* qui servent dans l' armée, suivent, avec des éclats de rire bruyants, ces scènes navrantes, et leur joie devient délirante quand elles voient les malheureuses victimes baignées dans le sang, par suite de quelque volée de coups.

Le lendemain, dimanche, la *Néa Evropi* déborde d'allégresse. Toute sa première page est consacrée au récit de l'important évènement. Photographies et caricatures l'agrémentent. L'immonde feuille rédigée par les valets de l'envahisseur, affirme, entre mille insanités, que "...tandis que les visages des Juifs reflétaient la désolation et l'angoisse, les spectateurs non - juifs massés dans les rues avoisinantes, nageaient dans la liesse et n'avaient qu'un souhait: que les scènes auxquelles ils assistaient se prolongeassent le plus longtemps possible". Certes les classes saines de la population non - juive furent profondément attristées devant ces scènes révoltantes de barbarie. Mais aucune réaction ne se produisit de la part des organisations professionnelles. L'Université resta muette et passive devant ces violences qui portaient gravement atteinte à la dignité humaine

et à l'honneur national hellénique. Le Gouverneur Général fit le mort quand il ne prêta pas son concours au persécuteur.

Les travaux obligatoires. — Nouvel ordre de rassemblement, au même lieu, pour le lundi 13 juillet. Craignant la répétition des atrocités du samedi, plus de mille adultes s'abstiennent de répondre à l'appel, au risque d'encourir les pires châtiments. Cette fois, — est ce par suite de l'intervention de la Croix - Rouge Internationale? — on permet aux Juifs de fumer, de se couvrir la tête, de porter des lunettes fumées et, ô ironie, on les engage, avec une sorte de sollicitude, à s'abriter du soleil. Mais cette mansuétude est vite démentie. L'inscription des recrues, qui a lieu dans local de la Banque Ionienne, dure quatre jours. Chaque adulte sortant des bureaux où on l'a inscrit, en le munissant d'un bulletin individuel, est appréhendé par les brutes de la police teutonne et mis en demeure de s'étendre par terre et de rouler comme un tonneau, tout le long de la rue, sous la risée des badauds, égayés par cette acrobatie burlesque.

Les recrues portent chacune un numéro d'ordre, noté sur les bulletins individuels. Elles sont invitées à se rendre au travail par la voie du journal. La première convocation groupe 2000 travailleurs qui sont expédiés, par des trains spéciaux, sur les routes, en différents points du pays: à Aicaterine, 600; à Litohoron, 400; à Leptokaria, 600; à Dexamenès, 200; à l'aérodrome de Sédès, 200. Les carrières de Sédès, de Narès, de l'Olympe reçoivent des équipes bien fournies, et la compagnie, chargée de la réfection des routes militaires, peut avoir une main d'œuvre abondante et peu coûteuse. A la tête de chaque convoi sont placés un ou deux officiers de réserve de l'armée grecque. Un grand nombre d'adultes parviennent à se soustraire aux griffes des Allemands, en se faisant embaucher dans les équipes employées dans les travaux qui étaient exécutés par l'armée italienne, où l'on ne maltraitait guère les ouvriers et où l'on était animé, au contraire, de sentiments d'humanité et même d'une bienveillance non déguisée. On cherche à échapper aux Allemands par tous les moyens. Des médecins complaisants délivrent des certificats libérateurs. On s'alite et l'on se soumet à quelque opération chirurgicale, plus on moins anodine, pour obtenir un sursis; on achète la bienveillance des contremaîtres pour être affecté à quelque poste de contrôle ou de pointage.

Cependant les malades affluent des chantiers vers la ville, et l'on apprend que la mort fait des coupes sombres dans les rangs des travailleurs.

Astreints, dix heures par jour, à des besognes accablantes, pendant le canicule d'août, dans des régions marécageuses infestées de pestilence, épuisés par la fatigue, la sous - alimentation, les rigueurs d'une discipline de fer, les mauvais traitements, l'absence complète des commodités les plus élémentaires, ces malheureux forçats succombent par centaines à la fièvre typhoïde, au paludisme, au typhus exanthématique. Ceux qui résistent sont réduits à l'état de fantômes hideux. La ration quotidienne consiste en 300 grammes de pain, une soupe claire où flottent quelques fragments d'aubergines et de tomates, dépourvue de sel et de tout corps gras. Peu de villageois d'alentour font preuve d'humanité à l'égard de ces infortunés compatriotes. Ils refusent de rien céder pour de l'argent et consentent seulement à faire des trocs. Ils échangent quelque nourriture contre de la quinine, des vêtements, des sous - vêtements, des chaussures. Il est courant de voir troquer une veste contre un demi - pain.

La Communauté juive organise un service spécial pour expédier aux ouvriers des vivres, des médicaments, des paquets individuels, mais les envois s'effectuent avec lenteur et de grandes difficultés.

Tentative d'adoucissement. — Il était manifeste cependant que, malgré ces efforts, la condition des travailleurs restait critique. Des rumeurs accréditaient la conviction que la mortalité parmi ces infortunés était telle que, au bout de très peu de temps, il n'en survivrait plus personne.

Des démarches discrètes furent tentées auprès de Müller, l'entrepreneur le plus important des travaux allemands. Müller se laisse fléchir. Le 20 août (1942), il propose au président Saltiel de commettre à un comité juif tout le soin de la mobilisation des équipes des travailleurs, ainsi que l'organisation d'un service sanitaire qui exercerait son activité dans les camps de travail. Saltiel convoque la grande commission d'assistance communale pour concrétiser la proposition de Müller. L'avocat Yacoël présente un projet de convention entre le gouvernement militaire allemand de Salonique - Egée et la Communauté juive. Au cours de diverses entrevues entre Müller, Saltiel et Yacoël, les bases d'un accord furent jetées: Une commission composée de quatre membres juifs, l' avocat Yacoël, Salomon Uziel, Isaac Angel et Saby Pélossof, devait coordonner la mobilisation ouvrière, veiller aux bonnes conditions du travail et à la santé des travailleurs. Elle avait la facilité d'octoyer des exemptions et de permettre le rachat de l'obligation du travail. L'entepreneur Müller avait le droit de participer à toutes les séances. Les décisions prises devaient être soumise à l'approbation de la Kommandatur.

La convention fut signée, au nom de l'autorité d'occupation, par le Dr. Merten, le 20 août, et elle entra immédiatement en vigueur. La direction des travaux passait ainsi entre les mains des Juifs. Un personnel spécial fut vite recruté pour l'œuvre d'organisation, le service sanitaire et le contact avec les familles des mobilisés. Les chefs de familles nombreuses, les invalides de guerre et, par la suite, les étudiants des gymnases et de l'Université, furent exemptés. La taxe d'exemption fut fixée à un minimum d'un million de drachmes (150 frs. or environ), qui devait s'élever à des sommes plus importantes pour les personnes aisées et riches, d'après l'appréciation de la commission. Les conditions sanitaires furent améliorées.

La commission se réunissait tous les jours et tenait séance pendant plusieurs heures pour expédier les questions courantes. Dans l'intervalle de vingt jours, elle mobilisa trois mille ouvriers, parmi ceux qui étaient déjà inscrits; elle régularisa la situation de 500 adultes qui avaient acquitté la taxe de rachat et octroya plus de mille exemptions à des invalides de guerre, des infirmes, des chefs de famille, des étudiants, des employés communaux, etc. Müller, Saltiel et son acolyte Albala assistaient à toutes les réunions et les décisions, soumises à l'approbation de Merten, étaient, en général, toutes ratifiées sans objection. Il faut convenir que Müller s'employait utilement comme trait-d'union, entre l'autorité d'occupation et les Juifs. Il aida à résoudre avantageusement une foule problèmes et de difficultés qui se présentaient journellement.

Mais à la suite d'intrigues, auprès de Merten, de Saltiel et de son acolyte Albala, la commission s'était vue dans l'obligation de se dissoudre. Sur la sévère remontrance de Merten qui menaça les démissionnaires du camp de concentration, elle reprit ses fonctions, en obtenant l'exclusion d'Albala qui fut remplacé par le Dr. Koretz. Saltiel se montra dès lors moins impératif, plus accommodant, et cessa de vouloir imposer ses vues qui étaient souvent saugrenues. Müller s'abstient désormais de participer aux séances.

Tous les adultes inscrits et non exemptés, ou exonérés, sont maintenant sur les routes, dans les mines et les carrières. L'œuvre qui incombe à la commission s'aggrave bientôt et dépasse ses moyens. L'organisation Todt, qui assume les travaux techniques les plus délicats de l'armée allemande, lui donne beaucoup de fil à rétordre. Elle a recruté quelques centaines d'ouvriers juifs qu'elle envoie en Chalcidique pour exécuter des travaux militaires et inflige à ces malheureux un traitement si barbare, que les désertions se multiplient, malgré les arrestations de beaucoup de

fugitifs et leur fusillement sur place. Emue par cet de choses, la commission, qui avait déjà épuisé la liste des conscrits, se consacre surtout, à partir de fin septembre, à l'amélioration des conditions matérielles de vie des travailleurs. Elle se met aussi en devoir de porter aide et assistance aux familles des mobilisés. Les taxes de rachat lui procurent des ressouces abondantes qui lui permettent de multiplier les envois de vivres et de médicaments aux divers chantiers, d'octroyer des subsides aux familles des mobilisés et surtout de renforcer l'œuvre de *Matanoth Laévionim,* dont les bénéficiares des repas de midi, qui sont servis dans sept grand réfectoires différents, atteignent bientôt le nombre de quatre mille cinq cents, pour la plupart, enfants de mobilisés. Signalons ici que pendant cette triste période, l'œuvre de cette splendide Matanoth Laévionim, louable en tout temps, a été véritablement admirable d'effort et d'activité alors, sous l'implusion de son comité, et particulièrement de Jacques Révah et Isaac Arouh, tous deux rescapés des camps de concentration.

Yomtov Yacoël est autorisé à visiter les chantiers. Il s'y rend en compagnie de Müller et de général Lavranos, préposé à la direction des ouvriers. Il lui fut ainsi permis de voir de près les conditions d'existence des mobilisés du district d'Aicaterini, de Guida, de Lianoverion, de Méthoni, d'Aghios Démétrios, etc. Il résulta, de cette tournée d'inspection, les constatations suivantes:

1) La plupart des ouvriers étaient inaptes aux travaux et leur rendement était très faible; 2) la ration qui leur était accordée était tout à fait insuffisante; 3) les surveillants se montraient très cruels; 4) les conditions de couchage et de propreté étaient déplorables. On manquait d'eau, et la plupart des ouvriers étaient atteints de la gale; 5) par suite de ces mauvaises conditions d'existence et de la propagation généralisée du paludisme—surtout dans la région de Guida—le nombre des malades atteignait, par endroits, jusqu'à 60% des effectifs; 6) le service sanitaire se révélait absolument insuffisant. Il laissait des malades, qui avaient 40 degrés de fièvre, coucher à même le sol et ne leur accordait souvent aucun soin; 7) l'hiver étant proche, il était indispensable de pourvoir tous les ouvriers de vêtements chauds et de leur assurer des moyens de couchage convenable, avec un minimum de confort; 8) la mortalité, au bout de deux mois et demi de travail, s'élevait à 12% de la totalité des effectifs.

La Rançon. — Müller lui-même se rendait bien compte de cette lamentable situation. Les experts allemands convenaient que ces ouvriers

n'étaient guère aptes aux travaux de force et que le rendement en était insignifiant. Ils préconisaient de faire payer aux mobilisés une taxe de rachat, moyennant quoi on pourrait rétribuer des ouvriers qualifiés, recrutés dans les régions montagneuses et dans les iles, entraînés aux dures besognes. D'après une estimation sommaire on décida qu'un montant de deux milliards de drachmes pourrait suffire à cet effet. Informé de cette suggestion, Yacoël tenta de la réaliser. Des ouvertures faites en ce sens au nom de la Communauté furent bien accueillies par la Kommandantur.

Le Dr. Merten, conseiller de l'Administration militaire, de 45 ans d'âge, est chargé de mener les négociations. Il prend contact, le 13 octobre, avec la commission communale composée du Dr. Koretz, Saby Saltiel, Yomtov Yacoël, Isaac Angel, Saby Pélossof, Isaac Amarillio, Albert Arditti, Abram Lévy, Semtov Allalouf, Albert Francès, Sam Arditti, Elie Molho, Salomon Uziel et Jules Naar. Le négociateur allemand avait été, avant la guerre, procureur général à Berlin et pendant la première période de la guerre, il avait rempli les fonctions de chef du service des finances aux armées. Il dissimule sa perfidie teutonique sous des dehors de sournoise diplomatie, et il aime à se faire passer comme un ami caché des Juifs, laissant entendre, par d'habiles sous-entendus, qu'il a contribué, avant la guerre, en collaborant avec le Dr. Auerbach, qui représentait le judaïsme allemand, à modérer la rigueur des lois raciales. Il est toujours flanqué de son alter ego qui lui sert d'interprète, le sous-officier Meisner, levantin parlant grec comme un Phanariote, triste sire, le vrai type du flibustier, féroce, fourbe et sans conscience, prêt à toutes les plus lâches manœuvres qui peuvent satisfaire sa rapacité de mercanti de bas étage. Il convoque la commission administrative communale et propose de faire licencier tous les Juifs mobilisés dans les brigades de travail, contre une indemmité globale.

Merten n'y va pas de main morte. Tout en couvrant d'éloges les techniciens juifs dont il vante les exceptionnelles capacités, tout en répétant qu'il n'existe pas de question juive en Macédoine, en nuançant ses propos de regrets hypocrites, il exige, au nom des autorités allemandes, une rançon de trois milliards et demi de drachmes. Pour dorer la pillule, le négociateur allemand se targue encore d'avoir défendu à Berlin la cause des Juifs de Grèce et d'être parvenu à conjurer, en ce qui les concernait, le spectre des lois raciales, en dépit des manœuvres tentées par certains cercles indigènes. On lui fit observer que la somme exigée dépassait les capacités financières de la popu-

lation juive. C'était le salut, sans doute, mais comment réunir une rançon de cette importance? Müller fut prié d'intercéder pour obtenir une réduction. Nouvelle rencontre avec Merten, flanqué de son alter ego Meister, le surlendemain 15 octobre. Le Conseil proposa deux milliards, payables dans l'intervalle de trois mois. Merten objecte que le marchandage est superflu, que le chiffre est définitif. Cependant il a une solution toute prête. Il sera versé effectivement deux milliards et demi. Un milliard serait compensé avec l'indemnité d'expropriation du cimetière juif qui sera utilisé pour les besoins de l'armée. Il réitère l'expression de ses sentiments de bienveillance à l'egard des Juifs et affirme qu'il s'emploie à neutraliser les efforts de leurs ennemis indigènes, désireux de voir appliquer ici toute la législation de Nüremberg.

La perspective d'une cession quasi-simoniaque de la vieille nécropole, contre un prétendu dédommagement qui disparaissait par un tour de passe-passe, fit cabrer le Conseil. Merten laisse à ses interlocuteurs le temps de la réflexion. Le 16 octobre, le Conseil rabbinique tient séance pour examiner la proposition. Le Conseil administratif se réunit le même jour et, après des débats orageux, il est decidé de faire savoir à la Kommandantur, par écrit, que le maximum d'effort que la Communauté peut faire, aboutira à réunir, en un certain laps de temps, une somme de deux milliards. Quant au cimetière, il ne peut pas faire l'objet d'une transaction de caractère pécuniaire, mais que, toujours respectueuse des ordres venus de haut, la population juive ne pourra que s'incliner, dans le cas où l'armée allemande aurait besoin de désaffecter le cimetière en vue de s'en servir pour des nécessités militaires. Cette réponse était communiquée à Merten, le lendemain samedi 17 octobre, dans la soirée, et l'accord, rédigé d'urgence, fut signé dans la même nuit. Les Juifs étaient exemptés des travaux, moyennant une rançon de deux milliards et demi qui devait être payée jusqu'au 15 décembre de la même année (1942). Une somme de 700 millions qui avait été réunie jusque-là en faveur des mobilisés exonérés, devait être employée pour secourir les ouvriers malades qui reviendraient des chantiers. La Kommandantur prêterait son appui pour faire rentrer l'impôt de taxation qui devait être établi par le Conseil, en vue de réunir les deux milliards et demi de la rançon.

A la nouvelle de cet accord, la population juive respira d'aise. Elle jubila. Il s'agissait maintenant de trouver les deux milliards et demi de drachmes, près d'un quart de million de frs. or. Le Conseil se réunit à cet effet le lendemain et établit un plan détaillé d'imposition, basé sur la fortune immobilière des membres de la Communauté salonicienne,

qu'ils fussent à Salonique ou hors de Salonique. Une commission est instituée à cet effet.

Le dimanche 18 octobre, à 8 heures du matin, elle délibère sur le moyen de verser, dans les dix jours, un milliard à titre de premier acompte, comme l'exigent les Allemands, et organise le retour des mobilisés, au nombre de 3000, dispersés dans les régions montagneuses. Le lendemain, cent notables sont convoqués dans les locaux de *Matanoth Laevionim*. L'accord leur est exposé dans tous ses détails et l'aide matérielle et morale de tous est implorée. Tous les contribuables sont taxés avec soin, d'après l'ensemble de leur fortune. Les Juifs saloniciens d' Athènes sont aussi taxés et, bien que le danger ne se fit pas sentir dans toute son hideur dans la capitale, beaucoup d'entre eux s'empressent d' accomplir leur devoir de solidarité, en payant leur taxe. Les réclamations pleuvent. La population, épuisée, s'acquitte avec quelque lenteur. Pour pallier à la difficulté, il est décidé de prélever, à titre d'emprunt provisoire, un demi-milliard de drachmes sur les 700 millions recueillis pour les rachats individuels et qui devaient aller exclusivement à l'assistance des familles des mobilisés et aux soupes populaires. On recueille avec des peines inouïes un demi-milliard et l'on peut rembourser ainsi le montant emprunté. Des contribuables, peu conscients de la gravité de l'heure, font preuve de rétivité. Ils marchandent, calculent, comparent. On n'a pas le temps de peser longuement de telles récriminations. Le salut de tous est la loi suprême. On ne plaisante pas avec les bourreaux nazis. Merten, le grand chef, qui, tout en faisant la chattemite, prépare, avec un grand esprit de méthode, l'extermination totale, promet l'appui de la police allemande pour astreindre les récalcitrants à s'exécuter. Certains contribuables se font tirer l'oreille, manquant, en cette circonstance à une obligation de solidarité sacrée. En vain tente-t-on de les fléchir par la persuasion. Si leur exemple est imité, c'est l'echec de la taxation. La rançon ne pourra pas être payée et c'est le retour de toute la jeunesse juive aux travaux de forçat. Prières, supplications, rien n'y fait. De guerre lasse, les dirigeants, la mort dans l'âme, en signalent trois à la police allemande qui, d'ailleurs, se fait faire rapport, journellement, de tous les incidents intérieurs de la vie communale. Ces récalcitrants sont arrêtés. Leur incarcération brise toutes les résistances et personne plus n'hésite à faire son devoir. Deux de ces récalcitrants s'empressent de se mettre en règle. Un seul persiste obstinément dans son attitude négative, quoiqu' il soit l'un des propriétaires fonciers les plus riches de la ville. Il ira, par la suite, de la prison, au convoi qui le conduira à Birkenau.

Grâce à cette sévérité et aussi à la dépréciation continuelle de la drachme, la rentrée des taxes s'effectue rapidement et l'on peut acquitter la plupart des échéances et verser, en diverses tranches, la somme de 1.400.000.000. Il manquait encore le somme de 600.000.000 afin de payer la totalité de la rançon convenue. Un délai est obtenu pour quelques semaines. Yacoël et Jules Naar se rendent à Athènes pour organiser la répartition de l'impôt parmi les Saloniciens se trouvant dans la capitale. Mais en zone d'occupation italienne, chacun se sentait à l'abri, et l'imposition massive n y était pas aisée. On recueillit cependant très promptement 50 millions et l'on organisa la rentrée de 200 millions encore, échelonnée sur une période de quelques mois. Mais les évènements devaient bientôt se précipiter et rendre tout cet effort pécuniaire absolument inutile et sans effet, cer le reliquat de la dette s'effaça tout seul par la suppression du débiteur.

Investigations historiques. — Le Dr. Pohl, dont nous avons indiqué le rôle au sein du Kommando Rosenberg, quitte Salonique pour aller visiter les bibliothèques juives de Grèce, et particulièrement celle du Rabbin Moïse Pessah, à Volo, en vue de la continuation des rapines. Un certain Untermann, imbu fanatiquement des principes nazis, le remplace. Il harcèle la Communauté de ses demandes, fouille, farfouille, scrute, fouine, copulse, multiplie interrogatoires et enquêtes. Il exige des tableaux, des listes, des états, des statistiques sur les immeubles, les loyers perçus, le budget communal, les écoles; des mémoires rétrospectifs sur les premiers immigrants d'Espagne, sur le rôle des Juifs dans le commerce, l'industrie, les lettres, au cours des âges, et pendant la dernière période. On le satisfait comme on peut, en mettant à contribution toutes les capacités, toutes les bonnes volontés. Des équipes d'investigateurs travaillent d'arrache - pied pour répondre à ses questionnaires. Il est d' une activité diabolique et il envoie rapports sur rapports à ses chefs.

Un jour, Saby Saltiel convoqué d'urgence au Kommando Rosenberg, est sommé d'indiquer l'emplacement du ghetto où auraient habité les Juifs sous le régime turc. Grand émoi dans les cercles communaux. Serait - ce un prétexte sournois pour instaurer un ghetto? L'auteur de ces lignes, consulté par Saby Saltiel, répond, par une lettre du 30 août que "s'étant livré" depuis plus de vingt ans à des recherches historiques sur les Juifs de la ville, il est en mesure d'affirmer qu'il n'a jamais rencontré dans aucun manuscrit, aucun document de n'importe quelle nature, la moindre indication pouvant faire croire qu'il avait existé, à une époque quelconque, un ghetto à Salonique".

Arrestation du publiciste Bensantchi. — Pendant l'été de 1942, le doyen de la presse juive, Mentech Bensantchi, qui compte parmi les leaders locaux du mouvement sioniste, est arrêté dans un village de Grète où il s'était abrité en suivant l'armée anglaise dans sa retraite. Conduit dans un camp de concentration de Larissa, puis de Salonique, il fut mis en liberté provisoirement avec l'obligation de se présenter tous les jours à la police allemande. Il partit pour Auschwitz par l'un des premiers convois. Publiciste hardi, il avait été deux fois député au Parlement hellénique, et il avait mené campagne, dans *l'Indépendant*, quotidien de langue française paraissant à Salonique, contre toutes les forces des ténèbres. Il avait démasqué l'infâme Kleiber, un individu qui s'était infiltré dans les cercles juifs, y avait récolté mille bienfaits et avait profité de ses relations pour devenir le chef de la cinquième colonne dans la ville. Bensantchi avait en outre publié toute une longue et violente série d'articles contre le régime nazi et il s'était classé comme un ennemi de l'Allemagne. Il périt avec tous les siens en Pologne.

Vers la même époque où M. Bensantchi était capturé, les Allemands happaient aussi en Crète, où il s'était réfugié, le publiciste Jacques Ventura, qui avait été député communiste à la Chambre Hellénique. Ce malheureux subit le même sort que son confrère. Après une douloureuse détention, il fut expédié en Pologne où il périt. Jacques Ventura était un grand honnête homme, la probité même, et il avait toujours lutté pour ses idées avec une grande conviction. Quoique ses tendances n' eussent guère de faveur dans l'ensemble de la population, il jouissait de l'estime générale pour la rectitude de sa vie et la noblesse de son caractère.

Mertsch à Salonique. — En septembre (1942), Mertsch, secrétaire du Kommando Rosenberg pour les Balkans, arrive à Salonique. Il est originaire du Banat. Son érudition est très vaste. Il manie parfaitement, à côté de l'allemand, le français, l'anglais, l'italien, les langues slaves, le latin, le grec ancien, l'arabe et assez bien l'hébreu. Il a pour mission de visiter toutes les communautés juives balkaniques, en vue de rceueillir une large documentation sur leur passé. Il a dans ses dossiers, les procès-verbaux en hébreu de la communauté de Sarajevo et ceux de la communauté de Raguse, en italien. Il étudie ces documents avec l'auteur de ces lignes. Il se borne à une enquête savante et ne paraît pas mettre son érudition au service de la malfaisance nazie.

Après la tempête. — L'intermède tragique des travaux obligatoires dessille les yeux des Juifs de Salonique. On se rend à l'évidence. L'épée de Damoclès est désormais suspendue sur toutes les têtes. Comment se soustraire au danger? L'immense majorité de la population juive est dépourvue de moyens. Les classes aisées cependant conservent l'illusion que, moyennant des sacrifices d'argent, on pourra toujours tirer son épingle du jeu. Certains, moins confiants, s'arrangent pour transférer leur résidence à Athènes, qui est sous l'occupation italienne, et l'on sait, par expérience que l'Italien n'est pas ennemi d'Israël, bien au contraire, il traite toujours le Juif avec cordialité et avec un parfait esprit d'égalité.

Campagne anti - juive. — Depuis la convocation des Juifs à la Place de la Liberté, la *Néa Europi* a repris ses diatribes fielleuses contre les Juifs. Elle le fait d'une manière systématique et continue. Déjà, en annonçant, sur lettres démesurées, la conscription pour les travaux obligatoires, elle avait préconisé l'application intégrale des lois raciales, et, pour commencer, elle demande que les Juifs soient stigmatisés par le port d'une rouelle, pour qu'ils puissent être distingués de leurs concitoyens d'autres races. Un des rares autochtones qui se distinguent de la foule immense des nouveaux venus qui peuplent la ville, un vrai salonicien, Nico Camona, qui, à la veille de la guerre encore, se faisait passer comme un ami des Juifs parmi lesquels il comptait bien des sympathies, entreprend une campagne de plume des plus violentes. Pourquoi s'attarder sur le melange de sottises et d'infamies dont certains plumitifs barbouillent les feuilles publiques aux gages des barbares qui tiennent la ville sous leur botte? Disons seulement qu'un des thèmes favoris est la nécessité de parquer les Juifs dans un ghetto et de les marquer d'un signe vestimentaire distinctif visible. On revient sans cesse sur ces ritournelles, en agrémentant les articles de détails scatologiques, d'inventions saugrenues et de calomnies fielleuses.

Exécution mystérieuse d'un officier juif(?!). — En août (1942), les autorités allemandes invitent la Communauté à prendre possession du cadavre d'un Juif fusillé. Cette invitation surprend: Les personnes fusillées par les Allemands sont jetées dans la fosse commune, sans égard pour leur race ou leur religion. Cependant le Service Funèbre Communal procède aux funérailles, d'après les rites juifs. Détail étrange: un peloton d'infanterie allemand assiste à l'inhumation et rend les derniers honneurs au défunt. Qu'est - ce donc que ce mystérieux fusillé?

Les commentaires et les suppositions vont leur trait. Il semble que s'était un Juif tchécoslovaque, volontaire dans l'armée allemande, qui avait pu longtemps dissimuler son origine, mais, découvert à la suite d'un hasard, il fut jugé, condamné à mort et exécuté.

Expropriations et réquisitions. — Les dispositions de plus en plus haineuses de l'envahisseur et les virulentes attaques de la prese, enhardissent les pêcheurs en eaux troubles, tous les requins qui voient l'heure venue de s'enrichir, en dépouillant le Juif qui ne peut plus se défendre. Des intrigants poussent les Allemands à réquistionner les entreprises juives. Le 11 novembre (1942), le Service de Propagande Staffs, dépossède les associés Attas et Ségoura de leurs cinémas populaires Alcazar et Ilion, pour les céder, pour une somme absolument dérisoire, à un Nico Cassapis, de Serrès, qui les exploite jusqu'au 2 novembre 1944, où il est contraint de les restituer à leurs premiers propriétaires.

Langhammer, directeur du Bureau de la Censure et de la propagande allemande à Salonique, est secondé dans ses fonctions par Aléco Orologas, propriétaire du quotidien du soir *l'Apoyevmatini* et par un certain Polatos qui, ensemble avec quelques ratés de la plume, forment une véritable maffia, dont le premier coup d'audace est de dévaliser tous les marchands de papier juifs qui sont parmi les plus fortunés du marché. Le 23 octobre (1942), Fardis, publiciste haineux qui, de tout temps, avait déversé son fiel sur les Juifs, se présente, escorté de sbires allemands, dans les ateliers de papeterie et cartonnerie de Salomon Cohen, les mieux montés dans leur genre dans toute la ville et se fait montrer les réserves de papier. Le 5 novembre, Cohen est arrêté et, pendant qu'on le conduit au Camp de concentration de Pavlo Méla, les Allemands se rendent chez lui et mettent à sac ses ateliers et ses dépôts, sans oublier de faire main basse sur ses bijoux, sur ses réserves en numéraire précieux et ils profitent aussi de l'occasion pour fracturer et vider un coffre-fort de la famille Scialom, qui se trouvait déposé dans sa cave et qui contenait un véritable trésor, reliquat de l'opulence d'une très vieille famille juive.

Le prisonnier n'est délivré que le 3 décembre suivant, après qu'il a signé une déclaration, où il affirme qu'il a cédé, de son libre gré, ses ateliers et le contenu de ses dépôts à des tiers dont il n'avait même pas connu l'existence jusque-là. C'était naturellement, de gaieté de cœur, qu'il faisait don, à des inconnus, d'une fortune de 200.000 à 250.000 frs or!

Huit jours après l'arrestation de Cohen sont réquisitionnés les magasins et les dépôts de papeterie de Hananel Naar, Perahia & Arditti, Barouh Mechoullam, Abram Hassid, Jacques Nahmias, Gabriel Nissim, Samuel Sion, Benrubi et Beressi, Victor Almosnino, etc. Les marchandises ainsi pillées ne représentent pas moins de huit à neuf millions de francs or dans leur ensemble. Concurremment sont mises sous scellés les typographies juives suivantes: Béhar, Abravanel, Bézés, Chimchi et Tiano, Cohen et Sasson, D. Esroumza et d'autres de moindre importance.

En janvier 1943, l'emplacement d'un marché aux légumes, à proximité du quai, est occupé par les autorités militaires et, en guise de compensation, on cède aux maraîchers non-juifs, qui y faisaient leur trafic, toutes les boutiques du marché juif. (Plaza Judia). Une légion de gagne-petit est ainsi jetée sur le pavé sans autre forme de procès. Quelques-uns des nouveaux bénéficiaires de ce marché s'entendent bénévolement avec les anciens occupants, pour une collaboration discrète.

Le 2 février (1943), la fabrique et les magasins de vente de l'opulente taillanderie des frères Alvo sont saisis. La fabrique est la plus riche de toute la contrée septentrionale grecque, et les magasins sont en leur genre les plus vastes et les mieux approvisionnés de toute la Grèce. Il n'a pas fallu moins de trois semaines de travail intense à des convois de camions pour vider les rayons de ces magasins de leur précieux contenu.

Le 10 du même mois, les autres négociants en articles de fer, en machines et outils sont, à leur tour, dépossédés de leurs biens. Citons, dans le tas: Abram et Moïse Navarro, Léon Amaraggi, Israël Amaraggi, Israël Tiano, Vidal Tiano, Matalon et Cie, Alvo et Benardout, Révah Lévy et Cie, Samuel Cohen, Saül Capon, Léon Juda et vingt autres, et le butin ainsi enlevé ne représente pas moins de quatre milions de francs or. Les maîtres de ces fortunes sont incarcérés et chacun d'eux n'est libéré qu'après versement d'une rançon qui les dépoulle de leurs ultimes réserves.

Le 3 mars (1943) la maison de verrerie et faïencerie de la firme Haïm Benrubi a le même sort. Elle compte cent ans d'existence et elle est la plus riche de tous les Balkans. Ses stocks se chiffrent par millions de francs or. Un mois durant, les camions font la navette pour les vider.

Expropriation du cimetière. — Depuis longtemps, certains protagonistes de la politique de clocher, férus d'un urbanisme d'occasion, voulaient obtenir la désaffectation du cimetière juif. Profitant de

la présence des Nazis dans le pays, quelques uns d'entre eux, oublieux de toute pudeur et de toute délicatesse morale et patriotique, s' appuyèrent honteusement sur l'envahisseur, pour détruire précipitamment la vieille nécropole qui avait une valeur archéologique, historique, traditionnelle, sentimentale et artistique. Nulle part, ailleurs qu'à Salonique, les insolents Nazis n'avaient saccagé avec une telle frénésie, le cimetière juif, ni en Grèce, ni dans les autres pays occupés, et sans l'instigation d'agents locaux, ils n'auraient pas eu la pensée sacrilège de s'attaquer à la vieille nécropole juive salonicienne. Nous retraçons ailleurs par le menu le processus de cette destruction, qui restera comme une tache dans les annales de la cité et couvrira à jamais d'opprobre quelques tristes individus qui, rattachant hypocritement leurs vils instincts et leur basse cupidité à l' intérêt général de la ville, osèrent pactiser avec l'ennemi pour assouvir leurs haines. Certes on ne peut pas taxer de malveillance, d'impiété ou de vandalisme ceux qui avaient préconisé la transformation du cimetière en un vaste parc qui devait assainir la ville et ajouter à son agrément. Ce projet pouvait bien s'accommoder d'une translation raisonnée et méthodique des tombes dans un secteur de ce même cimetière où seraient groupés les monuments funéraires les plus dignes d'être conservés, en même temps qu'un ossuaire commun. L'exhumation pouvait être faite dans l'intervalle d'un laps de temps suffisant. On ne peut pas, non plus,



Le Directeur de l'A.J.D.C. à Salonique M. Adell inspectant les ruines du cimetière.

tenir pour blâmable le désir de certains de favoriser le développement de l'Université, en prenant sur l'étendue couverte de sépultures juives. Qu'il y ait eu opposition du côté juif, c'est aussi compréhensible, quand on pense à ce que le cimetière représente de souvenirs chers à toutes les familles. Quand on agit sans arrière-pensée de nuire, en toute bonne foi, on arrive toujours, par des concessions mutuelles dictées par une juste compréhension à trouver une solution moyenne. Ce qui est scandaleux, c'est qu'il se soit trouvé des protagonistes assez dépourvus de tact et de dignité pour profiter de l'état de terreur où les Nazis avaient jeté l'élément juif et de recourir à l'intervention diabolique des Teutons pour réaliser un tel projet. Israël a la mémoire tenace. Il n'oubliera pas aisément les noms de ceux qui n'ont pas reculé devant l'ignominie d'un recours à ses bourreaux, qui étaient aussi ceux du peuple grec tout entier, pour perpétrer une œuvre de destruction impie.

Toutes les protestations de la Communauté juive restèrent sans effet. Le 6 décembre 1942 une multitude d'ouvriers envahissait le cimetière et la pioche eut vite fait de tranformer cet asile d'ultime repos et de paix éternelle en un vaste chantier de démolitions. Toutes les tombes furent violées, et les dalles funéraires furent brisées pour la plupart et jetées en monceaux.

Les ossements de milliers de morts dispersés sans aucun respect, se mêlèrent aux gravats et à la poussière des chemins. La nécropole juive, près de cinq fois centenaire, devint une vaste carrière de marbre, ouverte à tout venant où entrepreneurs, constructeurs, marbriers et simples particuliers pouvaient puiser sans aucune entrave. Les traces d'une foule d'hommes qui avaient illustré leur époque par leur science, leur activité publique, leurs bienfaits ou leurs vertus, se perdirent à jamais.

Le Dr. Koretz président de la Communauté. — Saby Saltiel faisait vraiment un trop piètre président. Il ignorait totalement, d'ailleurs, la langue allemande, ce qui constituait, en ces heures de détresse, un inconvénient très sérieux. Le Dr. Kalmes, co-directeur de la Gestapo, chargé spécialement de la surveillance des Juifs, s'était rendu nettement compte de l'insigne insuffisance de ce pauvre homme promu à un poste dont il était incapable de remplir les devoirs. Influencé par Yacoël, le Dr. Elias, qui était en relations très étroites avec Kalmes, agit dans le sens de l'éloignement de Saltiel et de son acolyte Albala. Yacoël lui-même, consulté par Kalmes, exprima son opinion en toute franchise. Un instant, Kalmes pensa désigner comme président Gabriel Safarana, qui avait vécu 25 ans à Berlin et qui était réputé pour sa probité. Ayant

été interrogé aussi sur la même question, le Dr. Koretz opina pour l' éloignement de Saltiel. Kalmes lui proposa la présidence et lui demanda de lui rapporter sa réponse dans les vingt-quatre heures. En vain le Conseil communal, mis au fait de ce projet, tenta de persuader Koretz qu'il valait mieux ne pas fusionner les fonctions administratives et spirituelles. Ami du pouvoir, séduit par l'appât d'une autorité quasi-dictatoriale qu'il avait toujours ambitionnée, Koretz répondit le lendemain par l'affirmative. Saltiel fut destitué et Albala avec lui. Le Dr. Koretz cumula le rabbinat et la présidence, à partir du 11 décembre 1942. Il obtint du Dr. Kalmes qu'il lui fût permis de s'entourer d'un conseil, dont faisaient partie Salomon Uziel, Saby Pelossof, Isaac Benveniste, Jules Naar et par la suite Bénico Saltiel. Isaac Angel et Albert Tchénio, sollicités, déclinent la charge de conseillers. Ce choix est nominativement confirmé par la police allemande. Quoique Koretz soit peu apprécié comme chef administratif, parce qu'on redoutait son entêtement et son goût exagéré de l'omnipotence, on se sent soulagé d'avoir nettoyé un peu l'atmosphère communale. Saltiel, incapable de se diriger lui-même, avait été le jouet d'une clique qui exploitait la situation et en voulait surtout à la fortune immobilière communale, dont la vente devait assurer de larges commissions. A ce moment Jacques Albala, accusé de divers abus au détriment des Juifs, fut arrêté, et Isaac Sciaky fut appelé à le remplacer, quioiqu'il ignorât totalement l'allemand.

Pour inaugurer ses nouvelles fonctions, le Dr. Koretz réunit le personnel communal et, dans une allocution qu'il prença à cette occassion, il affirma, entre autres, que le pain blanc et le beurre ne faisaient pas défaut en Allemagne, et qu'il y en avait pour toute la population. "Regardez-moi, plutôt, dit-il. Ne me voyez-vous pas bien portant après mon retour du camp de concentration de Vienne?".

CHAPITRE IV

LE CALVAIRE

L'agglomération juive en deuil.— La perfidie, le machiavélisme sournois, le cynique sadisme des Allemands se donnent désormais libre cours. Ces misérables ne reculent devant aucun moyen. Leur lâcheté n'a d'égale que leur morgue insolente. Le mensonge est une arme qu'ils manient lourdemennt, mais avec une constance impudente. Pour exterminer les Juifs, tous les bas expédients leur sont bons. Ils attirent leurs victimes sans défense dans les filets soigneusement tendus, feignant traîtreusement de ne nourrir aucune intention mauvaise. Et, à l'occassion, ils ont recours aux plus violentes menaces et aux mesures de terrorisme les plus impressionnantes.

Le samedi 6 février 1943, une commission de la S. D. arrive à Salonique pour procéder à l'application des lois raciales. Elle se compose de six vrais vampires: Dieter Wislicenny(*) Aloïis Brünner, Gerbing, Takash, Zita et Brukler. Les chefs en sont le volumineux Wislicenny et le subtil Brünner, de taille courte, maigre, au visage brun. Tous deux sont réputés pour leurs instincts de férocité et leur haine jamais assouvie des Juifs. Brünner est chargé spécialement de l'exécution des ordres. Zita fait fonction de secrétaire. Tous les six ont à leur actif mille crimes contre les Juifs.

Lundi 8 février le Grand Rabbin Koretz, promu président communal depuis le 11 décembre 1942, est convoqué à la Gestapo pour

---

(*). L'ignoble Wislicenny a bassement essayé de se disculper au procès de Prague, en accusant ses camarades. Voici quelques détails cueillis dans sa plaidoirie: Il est né à Regulefen, en Prusse orientale, de 15 juillet 1910. On le rencontre à Bratislvva, 1940, comme conseiller pour les affaires juives, auprès, du gouvernement slovaque. Son chef Eichmann le dépêcha au début de janvier 1945, à Salonique, pour metre à exécution toutes les mesures raciales, en collaboratiou de Brünner, Hauptsturmführer, et le Dr. Merten. Wislicenny reste bientôt le seul à mettre en branle tout l'appareillage racial, Brünner ayant été envoyé en France pour y accomplir la sinistre besogne contre l'élément juif.

prendre contact avec la commission. La nouvelle s'en répand, parmi les Juifs atterrés, comme une traînée de poudre. Tous sont dans l'anxiété. On pressent le pire. Le téléphone des bureaux communaux retentit sans répit. Tout le monde veut être informé de ce qui se passe. Nul ne sait rien. Koretz reste en conférence avec les S. D. deux heures durant et quand, vers midi, il rentre, il est livide. Le Conseil, convoqué d'urgence, apprend que la Gestapo a passé désormais la main aux S. D., pour la direction des affaires juives. Les premiers ordres portent que quelques unes des lois de Nüremberg doivent être appliquées de suite: Les Juifs doivent porter la rouelle et se concentrer dans un ghetto. Les Juifs ressortissants de Puissances neutres sont exemptés de ces mesures.

Un voile de deuil couvre les Juifs de Salonique. Chacun envisage les conséquences que cette nouvelle attitude des Allemands a pour soi et pour sa famille.

Ordres relatifs à la rouelle et au ghetto. — Koretz apporte ces ordres. Ils sont là, noir sur blanc. En voici le teneur:

I.

COMMANDANT DE SALONIQUE - EGÉE
Département de l'Administration Militaire Dr. Me.
M V 1237

Thessalonique, 6 février 1943

A la Communauté de Culte juif, à Thessalonique

Thessalonique

Concerne: Marque vestimentaire et déménagement des Juifs habitant à Thessalonique.

Sur base des pouvoirs concédés au Commandant de Salonique - Egée, il est ordonné ce qui suit:

1. Tous les Juifs demeurant à Thessalonique — à l'exception des Juifs étrangers qui peuvent prouver leur sujétion par un passeport valable — doivent être marqués immédiatement comme Juifs. De même doivent être marqués leurs magasins, bureaux, etc. par des écriteaux visibles en langue allemande et grecque.

2. Tous les Juifs résidant à Thessalonique, excepté comme ci - haut, doivent concentrer leurs demeures, sans délai, dans un quartier spécial de la ville.

3. Les frais occasionnés par ces mesures sont assumés par chaque

Juif lui - même. La Communauté prend à sa charge, à titre de solidarité, les frais des Juifs hors d'état de le faire eux - mêmes.

4. Le Bureau Extérieur du service de Sûreté est chargé de l'exécution des ces mesures. Il aura à s'occuper des détails de la forme des insignes vestimentaires et du quartier de la ville devant servir de ghetto.

La communauté de Culte juif devra annoncer l'exécution des ordres ci - dessus, jusqu'au 25 février 1943, au service sous - signé.

Pour le Commandant de Thessalonique - Egée
Le Chef d'État M a j o r
Par ordre
Signé: Dr. MERTEN
Conseiller d'administration de Guerre

II.

SERVICE EXTÉRIEUR DE LA POLICE DE SURETÉ
ET DU SERVICE DE SURETE DE THESSALONIQUE
IV B 4

Thessalonique, le 12 février 1943

A la Communauté de Culte juif de Thessalonique
c/o Grand Rabbin Dr. Koretz.

Concerne: Ordre du Commandement Militaire de Thessalonique - Egée du 6.2.1943

Sur base de l'ordre du 6.2.1943 M.V. 1237 Dr. Me., il est porté à la connaissance de la Communauté juive de Thessalonique les mesures d'exécution suivante:

1. La marque de Juif consiste en une étoile à 6 branches de 10 centimètres de diamètre qui doit être faite d'une étoffe jaune. Elle sera portée sur la poitrine, à gauche, près du cœur, sur le vêtement de dessus. Elle doit être reconnaissable en tout temps.

La marque doit être portée par tous les Juifs ayant cinq ans révolus et plus. En même temps que cette marque, il sera remis à chacun une carte d'identité. Les cartes seront numérotées d'une façon suivie. Le numéro de la carte sera imprimé sur la marque vestimentaire – au moment même de la remise – et il devra être bien visible. Il sera établi une liste à numéros continus, portant les noms des intéressés et la date de leur naissance.

2. Est considéré comme Juif, dans le sens de l'ordre ci - dessus mentionné du Commandant de Thessalonique - Egée.

a) Celui qui provient d'au moins trois grands parents de race juive;

b) Celui qui provient d'une union mixte et ayant deux grands parents juifs qui appartenait, au 1.4.1946, à la confession mosaïque, ou qui serait né après cette date, en dehors du mariage et provenant d'un Juif:

c) L'abandon de la confession juive, à quelque date qu'il ait eu lieu, ne libère pas de la marque;

d) En cas de mariage mixte, le conjoint juif est astreint à la marque;

e) Les requêtes sollicitant d'être libérés de la marque sont inutiles.

Signé: WISLICENNY
S.S—Hauptsturmführer

III.

SERVICE EXTERIEUR DE LA POLICE DE SURETÉ
ET DU SERVICE DE SÜRETÉ DE THESSALONIQUE

Thessalonique, 12.2.1943

A la communauté de Culte juif de Thessalonique

c/o Grand Rabbin Dr. Koretz

Concerne: Marques des magasins et maisons des Juifs

Sur base de l'ordre du Commandant de Thessalonique - Egée du 6. 2.1943, il vous est ordonné ce qui suit:

1. Est réputé juif tout magasin et toute entreprise dont un ou plusieurs propriétaires ou associés sont des Juifs. Un magasin est, en outre, réputé juif, si un ou plusieurs des employés dirigeants sont des Juifs.

2. Comme déjà ordonné verbalement, les magasins juifs doivent être marqués par un écriteau apposé de façon visible et portant, en langues allemande et grecque, les mots: "Magasin juif".

3. Ceux qui exercent les carrières libérales, médecins, pharmaciens, avocats, etc. doivent marquer le siège où ils exercent de la même façon que les magasins juifs.

4. A partir du 23.2.1943, toutes les demeures et les terrains habités par les Juifs doivent porter sur les portes sur les portes extérieures, un écriteau avec l'étoile de Sion, apposée sur du papier blanc.

WISLICENNY
S.S—Hauptsturmführer

IV.

COMMANDANT DE THESSALONIQUE - EGÉE
Département de l'Administration Militaire Dr. Me.
M V 1517

Thessalonique, 13 février 1943

Au Président
de la Communauté de Culte juif de Thessalonique
Thessalonique

Concerne: Circonscription où s'exercent vos devoirs.

Considérant que toutes les questions juives dans la rayon de la circonscription du Commandant doivent être résolues d'un façon uniforme, il vous est ordonné de vous occuper, non seulement des Juifs de Thessalonique et des environs, mais aussi de tous les Juifs qui se trouvent dans la circonscription du commandement Thessalonique - Egée. A la réception de la présente, tous les devoirs et droits que vous avez à l'égard de la juiverie de Thessalonique sont étendus à tous les Juifs de notre commandement. Vous recevrez à cet effet des instructions détaillées du service spécial des affaires juives de la sûreté de Thessalonique.

Pour le Commandant de Thessalonique - Egée
Le Chef d'État Major
Par ordre
Dr. MERTEN
Conseiller d'administration de Guerre

V.

COMMANDANT DE THESSALONIQUE - EGÉE
Département d'Administration Militaire Dr. Me.
M V 1517

Thessalonique, 13 février 1943

Concerne: L'exécution de l'ordre de 6.2.1943
MV 1237 Dr. Me.

Détaillant l'ordre principal du 6 février 1943, relatif à la marque vestimentaire et à la concentration des Juifs de Salonique, en vertu des pouvoirs qui nous sont concédés par le commandant de Thessalonique - Egée, nous prescrivons ce qui suit:

1. Nous rappelons à tous les Juifs qu'il leur est interdit de changer de résidence sans permission. Quiconque enfreint cet ordre sera considéré comme déserteur et sera fusillé sur place quand il sera pris.

2. Il est interdit aux Juifs d'utiliser le tramway ou n'importe quel autre moyen de communication. Cette défense entre immédiatement en vigueur.

3. Il est interdit aux Juifs de paraître dans les rues et places publiques, ainsi que d'assister en des lieux publics, après le crépuscule.

4. Interdiction est faite à tous les Juifs d'utiliser les téléphones privés où publics. Chaque abonné Juif doit restituer son téléphone à la Compagnie et payer les arriérés dûs par lui.

Les trois premières mesures entrent immédiatement en vigueur. La 4ème doit être exécutée jusqu'au 25 février au plus tard.

Les sujets étrangers sont exceptés de cet ordre. Peuvent continuer à utiliser le téléphone les seuls membres du Conseil de la Communauté juive, ainsi que les médecins juifs.

Tous les chefs des communautés juives ressortissant au commandement Thessalonique - Egée doivent prendre connaissance immédiatement de cet ordre et doivent en annoncer l'exécution au bureau soussigné jusqu'au 25.2.1943.

Pour le Commandant de Thessalonique - Egée
Le Chef d'État Major
Par ordre
Signé: Dr. MERTEN
Conseiller d'administration de Guerre

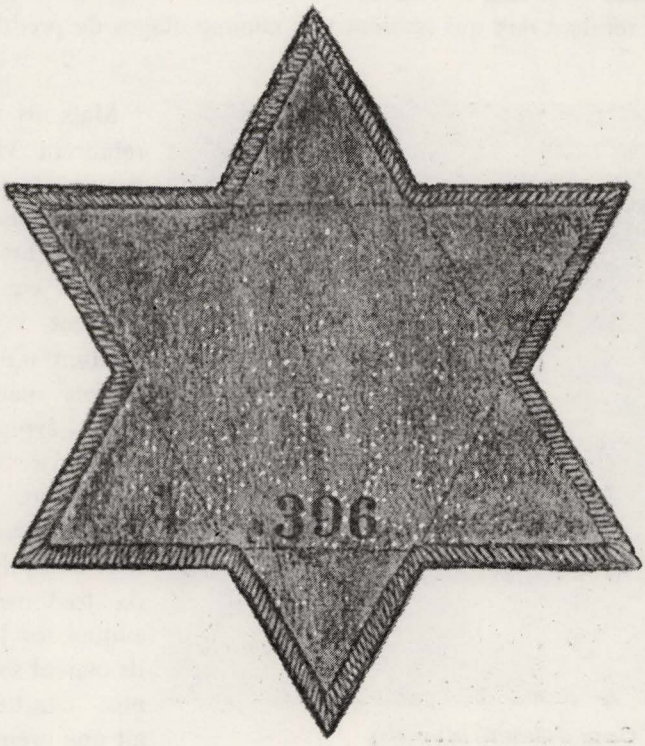
Ces ordres furent communiqués à la population de la chaire de la synagogue Beth - Saül, par le Dr. Koretz qui engagea ses ouailles à les suivre avec obéissance et discipline. Ils furent aussi affichés en judéo - espagnol aux murs extérieurs des synagogues et des oratoires de la ville, ainsi que dans les locaux de la Communauté israélite. Les affiches portaient la signature du Dr. Koretz.

Les ghetos. — Deux zones de concentration furent désignées, l'une dans le quartier des Campagnes, l'autre dans le centre de la ville. Le 25 mars, tous les Juifs devaient y être rassemblés. Les faubourgs populaires constituaient déja comme des ghettos avant la lettre. Le déménagement, organisé par les agents communaux, se fit en toute célérité. Chacun emporta ce qu'il put sur des charrettes, des brouettes, dans des baluchons portés sur les épaules ou sur le dos et on abandonna les meubles et effets encombrants. On s'entassa dans les districts assignés, à raison de trois, quatre et six familles dans le même appartement, dans une promiscuité lamentable, sans aucun souci de confort ni aucune possibilité d'hygiène.

Tous les appartements furent marqués du signe juif. Les Chrétiens

qui habitaient dans ces districts ne furent pas obligés de déménager.

En vue d'exécuter plus aisément leur plan satanique, les Allemands bernèrent les dirigeants communaux en leur affirmant que les districts érigés en ghettos jouiraient d'une autonomie municipale et commerciale complète. Les plans d'une organisation autonome furent même ébauchés dans leurs grandes lignes. On chuchotait le nom du maire juif: Albert Arditti; le nom du président de la Chambre de Commerce: Albert Tchénio. Le Dr. Koretz serait le chef suprême, le dictateur de la petite république. Il aurait son conseil: Isaac S. Amarillio, Isaac Angel, Semtov Allalouf, Saby Pelossof, Léon Amaraggi, Isaac Benveniste, et il présiderait une légion de fonctionnaires.



La rouelle (grandeur réelle).

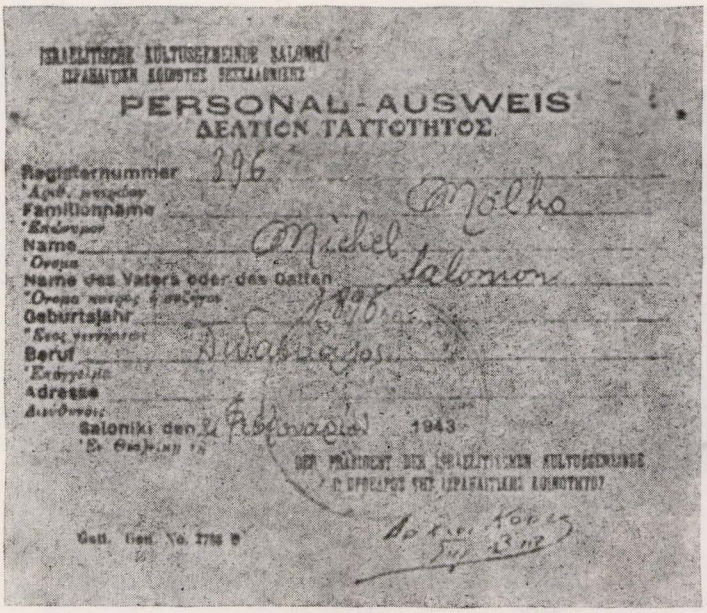
La rouelle.— Les rouelles furent adoptées avec une rapidité étonnante. On y avait employé de multiples équipes d'ouvriers parmi les confectionneurs que l'on fit travailler à toute vapeur. Elles étaient soigneusement numérotées et furent remises aux titulaires avec une carte d'identité individuelle (Personal Ausweis).

Les numéros de la série allant de 1 à 1$$$ furent réservés au personnel communal, aux membres du Conseil et du Comité philanthropique, ainsi qu'à tous ceux qui collaboraient à l'application des mesures raciales. Le Dr. Koretz portait le numéro 1 et Albala le numéro 3. Le

bruit courait que les Juifs de cette série jouiraient de privilèges spéciaux. Cet espoir stimulait les zèles et provoquait des jalousies.

Bien entendu, les Juifs espagnols, italiens, suisses, turcs, etc. relevant de puissances amies ou neutres, ne furent pas affligés de cet insigne infâme. Leurs pièces d'identité avaient été l'objet d'un examen attentif, vers fin février, dans la synagogue de Beth - Saül.

Le port de la rouelle, affecta beaucoup les Juifs au premier moment. Ils se croyaient non seulement exposés à la risée publique mais aussi désignés comme cible aux sévices et aux brutalités allemandes. A la moindre alerte, ce seraient eux qui seraient pris comme otages de prédilection.


PERSONAL - AUSWEIS
ΔΕΛΤΙΟΝ ΤΑΥΤΟΤΗΤΟΣ
Registernummer 396
Familienname Molho
Name Michel
Name des Vaters oder des Gatten Salomon
Geburtsjahr
Beruf
Adresse
Saloniki den 12 Februar 1943

Carte d'identité (Ausweis)

Mais ils se rendirent vite compte que leurs concitoyens chrétiens les considéraient avec indifférence, parfois même avec sympathie ou commisération, et qu'aux yeux des non-Juifs, ce traitement auquel les Juifs étaient soumis, constituait une preuve de la barbarie allemande qui pouvait, à tout moment, s'exercer sur tous les paisibles citoyens, sans distinction de croyance et d'origine.

Précisions sur les écriteaux distinctifs. — Le service de la S.P.O. et des S.D. veille à l'application minutieuse des mesures édictées par le canal du grand chef Merten. L'infernal Wislicenny précise, dans sa circulaire du 17 février, la forme des écriteaux qui doivent être apposés sur les locaux de tout ordre occupés par les Juifs, maisons, magasins, ateliers ou bureaux.

Comme on l'a vu, est considéré comme Juif, interprète cet ordre, tout magasin, et, en géneéral, toute entreprise dont un ou plusieurs propriétaires ou participants, ou même simplement dont les dirigeants sont Juifs. Ces magasins doivent porter à un endroit bien apparent un écriteau avec l'inscription bilingue: Jüdisches Geschäft -

Comme l'exigent les ordres à partir du 25 février, les maisons et terrains occupés par les Juifs sont marqués, à leur porte d'entrée, par un écriteau en papier blanc, sur lequel se détache un Maghen - David.

Application de la rouelle et organisation des ghettos. — Grâce à l'activité indomptable des commissions juives formées de volontaires, que harcèle continuellement Koretz en personne, avec un zèle néfaste et jamais lassé, toutes les dispositions sont congrûment prises pour que, à l'échéance prescrite du 25 février, tous les détails d'exécution soient complètement achevés. Cent mille étoiles jaunes, de dix centimètres de diamètre, sont confectionnées. Quatre - vingt - dix mille sont numérotées en double, de un à quarante - cinq mille. A partir du délai imparti, tout Juif de nationalité grecque ou ennemie, âgé de plus de cinq ans, doit être affublé de deux rouelles, l'une pour son veston, l'autre pour son paletot, et il doit porter cet insigne distinctif en permanence, dans la rue comme à l'intérieur de son habitation. La Feldgendarmerie est chargée du contrôle, et tout contrevenant est dirigé sans délai sur le camp de concentration de Pavlo Méla.

Les S.D. marquent les limites des ghettos. Les divers faubourgs populaires: Aghia Paraskévi, Régie -Vardar et alentours, Baron - Hirch, l' agglomération voisine de la petite gare, habités exclusivement par des Juifs, sont réputés des annexes du ghetto. Deux sections indépendantes sont constituées, l'une au Quartier des Campagnes, l'autre en ville. La première a pour confins la rue parallèle au Boulevard Roi Georges et à son prolongement, Boulevard de la Reine Sophie, à l'Ouest; la rue du 25 Mars, au Sud; la rue des Evzones, au Nord. A l'Est, il comprend le faubourg populaire de Calamaria et se prolonge par la rue du Papaphi. Le second est un parallélogramme ayant la rue Egnatia à l'Ouest, la Place de l'Eglise Chalkéon au Sud, la rue du Gouvernorat à l'Est, jusqu'à la fabrique "Viozah", et la rue Langada au Nord. Les maisons situées aux extrémités des rues - limites sont marquées d'un Maghen - David noir.

Malgré l'entassement lamentable dans des locaux exigus et la promiscuité, la plus grande concorde règne entre les familles. La commu-

nauté dans le malheur resserre ses liens de solidarité. On couche dans les halls, dans les cuisines, sur les paliers des escaliers. Chacun redouble de camaraderie, de bonne volonté. On est tolérant, accommodant, facile à vivre. L'heure n'est pas aux minuties du confort.

Dans la ville même, une sorte de milice juive veille à la bonne exécution des ordres. Elle est créée par la commission S. D. et mise sous le commandement d'Albala qui doit faire tous les matins un rapport verbal à la Gestapo. Cette milice - *politophylaki* - se composait d'abord de deux cent cinquante agents. L'élément orthodoxe, croyant de prime abord que cette sorte de police serait appelée à se substituer à la police régulière, en prit d'abord ombrage. Mais on se rendit bientôt à l'évidence. C'était un stratagème diabolique, employé par les Nazis pour assurer la discipline et l'asservissement des Juifs — et leur proche exil et extermination — par les Juifs eux-mêmes. Les Juifs eux-mêmes, d'ailleurs, crurent d'abord que la création de ce corps de police était un corollaire de l'érection du ghetto en une cité autonome.

Les cadres de cette police juive étaient constitués par les Juifs qui avaient été officiers et sous-officiers dans l'armée grecque, et par les réfugiés juifs de l'Europe centrale qui avaient été jusque-là les protégés de la Gestapo. Le vrai chef fut Salis, Juif originaire de Chalkis, ex-officier de l'armée grecque. Les agents de la police juive étaient reconnaissables à un brassard jaune, sur lequel se détachaient les mots "Jüdischer Ordner" et le mot grec «πολιτοφύλαξ».

L'élément orthodoxe accueillait toutes ces mesures avec une morne consternation. Du haut de la chaire quelques prêtres prêchaient la commisération et la sympathie pour les persécutés, et les maîtres d'écoles mirent les enfants en garde contre toute provocation et toute raillerie au sujet de la rouelle. Les Juifs purent ainsi circuler sans aucune gêne. Les Allemands eux-mêmes ne paraissaient pas, en général, prêter attention aux passants affligés du signe distinctif.

Une délégation de l'Union Générale des Invalides de guerre tente de solliciter de la commission allemande, l'exemption de ses membres juifs. Elle fut mise brutalement à la porte et menacée de mort dans le cas où elle oserait renouveler une demande aussi insolente.

Fausses mesures économiques. — On s'ingénie pour détourner les soupçons. Le 25 février, un ordre de Merten portant le No 2014, communiqué au Gouverneur Général Siméonides et à la Communauté juive et publié dans la presse trois jours de suite, enjoint à toutes les

corporations, syndicats, unions professionnelles, d'exclure tous leurs membres juifs d'office et de s'abstenir de prendre la défense des intérêts d'aucun Juif.

Cette mesure consacre la déchéance économique des Israélites et jette commerçants, industriels et artisans dans un morne abattement.

Le ler mars, tous les Juifs sont invités à faire la déclaration de leurs fortunes. Des instructions imprimées très précises sont distribuées. En voici la teneur:

"Cette déclaration a un but statistique. Elle devra être faite sur des feuilles ad hoc et le Conseil communal recommande à la population de se conformer à cet ordre avec exactitude et soin, pour ne pas s'exposer aux pires punitions de l'autorité allemande.

"Les immeubles, terrains et créances hypothécaires seront indiqués avec leur estimation en drachmes d'avant guerre.

"Le chef de famille fait la déclaration pour lui - même, ainsi que pour sa femme et ses enfants mineurs. Les personnes majeures indépendantes par leur profession, doivent remplir elles - mêmes le formulaire. Les enfants majeurs qui n'ont pas de fortune personnelle sont compris dans la déclaration familiale.

"En mentionnant chaque catégorie de fortune, il faut tenir compte de ce qui suit:

"Terrains et immeubles seront indiqués avec leur destination. Préciser si les immeubles sont de rapport, si les terrains sont bâtis, s'ils sont livrés à la culture. — Indiquer la valeur à ce jour des marchandises. — Mentionner les marchandises hors de Salonique. — Mentionner les machines et installations, et notamment les machines spéciales, tout matériel d'atelier. — Indiquer exactement les Banques du pays et de l'Etranger où se trouvent les dépôts; énumérer les créances, les dettes. Note doit être donnée de tous les objets en or ou autre métal précieux (sauf l'anneau de mariage), des pierres précieuses, serties ou non, des monnaies étrangères, des reichmarks, des objets courants en métal tels que: bougeoirs, objets de culte, tapis, tableaux, objets d'art, collections de timbres et de monnaies, véhicules et attelages (ânes, chevaux), même les brouettes à main, tous les animaux vivants, tels que poules, oies, canards, moutons, chiens, vaches, chèvres. Les pièces de l'habitation doivent être inventoriées chacune séparément; les articles de ménage seront classés en porcelainerie, verrerie et ustensiles de cuisine. Tissus non transformés encore en vêtements, lingerie, garde - robe doivent être cités par pièces. In fine, ces instructions édictent qu'il est défendu aux Juifs de faire

trafic de leurs biens, de les vendre, d'en faire don, à moins d'être munis d'un permis spécial pour chaque cas.

Une commission composée d'employés de banque juifs fut constituée pour procéder au classement et au dépouillement des déclarations, en vue de l'établissement de statiques.

La population fut en émoi pendant quelques jours pour accomplir cette délicate formalité. On tenait conseil sur la façon la plus exacte de s'y conformer, on pesait, on estimait, ou calculait avec un grand soin, de peur de s'exposer aux châtiments. La rumeur publique affirmait que les Allemands devaient taxer les Juifs d'après leur fortune, comme on avait entendu qu'il avait été fait en Bulgarie. Chacun s'acquitta en conscience de sa tâche. Rares furent ceux qui osèrent frauder, dissimuler, escamoter. La trahison, la délation veillaient et plus d'un devint la proie de chantages de la part d'espions et d'aigrefins à l'affût.

Cette obligation était une pure brimade, une de ces lourdes plaisanteries teutoniques. On voulait berner les Juifs, se moquer d'eux, les tourmenter par des soucis. Les déclarations ne furent jamais consultées par les Allemands. D'autres plans de catastrophe étaient prêts. Les Juifs devaient être bientôt arrachés définitivement à tout ce qui avait fait d' eux des êtres civilisés, des hommes, des citoyens. Les machines d'extermination étaient sous pression.

Apaisements fallacieux. — Tout est fait pour endormir l'attention. Cependant les Juifs sentent venir l'orage. On parle mystérieusement de déportation en masse. C'est là, se chuchote-on, le motif du recensement et du parcage dans les ghettos. Le troupeau se trouvera ainsi concentré pour l'abattoir. On est oppressé, l'âme en deuil. En dépit de la défense expresse de la commission plusieurs usant de mille subterfuges, s'évadent du ghetto, se camouflent en cheminots, en paysans, en charretiers, se dissimulent dans des colis, s'engouffrent dans des tonneaux, dans des caisses et parviennent à gagner Athènes par le train. A la nouvelle de ces évasions, on veut fusiller des otages, mais on consent à passer outre, et le Dr. Koretz prêche la soumission aux ordres, la discipline et la résignation. Ainsi, disait-il, on s'assurait l'indulgence des Nazis. Toute attitude contraire, ajoutait-il, devait entraîner une recrudescence de sévérité et une aggravation des mesures antijuives, en guise de représailles. Le 5 mars 1943, il fait afficher le suivant avis:

"Nous invitons nos coreligionnaires à garder tout leur calme et

leur sang-froid, à ne pas céder à la panique, à ne pas prêter foi aux rumeurs alarmantes, toutes infondées. Chacun doit continuer à vaquer tranquillement à ses affaires et à donner toute sa confiance aux dirigeants communaux".

Des affirmations viennent d'en haut pour endormir toutes les craintes, toutes les suspicions. La commission S. D. les prodigue sournoisement au Grand-Rabbin qui, docile et complaisant, les répète, les commente: On formera une communauté autonome, un état minuscule avec sa police, sa chambre de commerce, sa chambre professionnelle et sa mairie. Tous les non-Juifs qui vivent dans l'enceinte du ghetto devront déménager. Ils iront loger dans les maisons abandonnées par les Juifs. Magasins, ateliers, bureaux, tout sera transféré par les Juifs à l'intérieur de la petite cité qui est désormais la leur. Le Dr. Koretz et le Conseil délibèrent longuement sur l'organisation de cette république autonome. On en précise les bases, les détails administratifs. Comme nous l'avons déjà vu, Albala est investi par les S. D. des fonctions de chef de la police juive, formée de volontaires munis du brassard jaune et ayant des cadres juifs, des sous-gradés, des gradés, reconnaissables aux étoiles, — une, deux ou trois — qui se détachent sur les brassards.

Ainsi la nouvelle communauté se constitue et se prépare à être gouvernée d'une façon rationnelle, pour que l'ordre, l'harmonie et même, bientôt, la prospérité, y règnent. Voilà le mythe que les Allemands essayent d'accréditer. Les plus sceptiques s'y laissent prendre. Mais l'angoisse n'en étreint pas moins tous les cœurs.

Le camp de transit Baron-Hirsch. — Les Juifs se résignent. Il faut s'adapter. Cependant la commission S. D. poursuit méthodiquement son plan bien arrêté. Le Faubourg Hirsch est cerné, clôturé de planches hautes. Situé à proximité de la Gare, ce faubourg, créé un demi-siècle auparavant, grâce aux munificentes libéralités du Baron de Hirsch, pour abriter les fugitifs des pogromes de Kichinev et de Mohileff, a une étendue de 30.000 mètres carrés. Les maisonnettes, comprenant 593 chambres, sont occupées par une population pauvre de 2315 âmes, presque tous des indigènes, les locataires primitifs étant partis ou ayant succombé aux effets de la malaria.

Les commentaires vont leur train sur la destination de cet enclos, mais aucune explication, aucune hypothèse ne parvient à satisfaire la juste curiosité des gens en alerte. Et chacun se pose la question avec anxiété: A quoi riment ces préparatifs? Qui va-t-on isoler?

Les premiers qui y sont enfermés sont les Juifs de Langada, une quinzaine de familles brutalement arrachées à leurs foyers. Pourquoi cette inexplicable ségrégation?

Le 4 mars, l'isolation est parachevée. La clôture en hautes planches est renforcée d'une haie solide de barbelés. Il y a trois issues s'ouvrant deux sur deux rues différents et la troisième sur la gare. Chacune d'elles est surmontée d'une inscription trilingue.

Entrée interdite aux non-Juifs. — Le lendemain un vendredi, défense est faite aux habitants de franchir ces portes. Ils sont prisonniers désormais, Sur une bâtisse voisine, on installe, en hâte des mitrailleuses et de réflecteurs. L'asile d'aliénés est tranformé en prison. Les malades en sont tranférés dans une maisonnette, en face. Le local scolaire est aménagé en cuisines pour la distribution des soupes. C'est bel et bien un camp de concentration, conçu d'après toutes les règles de l'art tortionnaire. Le commandement en était commis à Gerbin E.D. jouvenceau nazi, plein de morgue et d'insolence, qui avait comme interprète et second le fameux Vital Hasson, bourreau ignoble de ses coreligionnaires.

Deux jours durant, les habitants du camp improvisé, séparés à l'improviste du reste des vivants, restent privés de toute nourriture. Au troisième jour, dimanche, le Conseil communal est autorisé à les approvisionner de vivres et à organiser, à leur intention, une distribution de soupe quotidienne.

Préparation intense. — En vue de mieux talonner les dirigeants communaux, de stimuler les activités, d'accélérer les préparatifs de son infernal projet, la maudite commission s'installa en plein ghetto du quartier des campagnes, dans une jolie villa, au 42 de la rue Velissariu, à proximité de la Maison Communale. On interdit aux Juifs de passer devant cette résidence, sur laquelle flotte la bannière des S. S.

L'interprète de la commission, le plus vil, le plus reptilien des êtres, un Agop Boudourian, lâche, perfide, traître, plein de haine pour les Juifs, avide et âpre au gain, fait office de pisteur des fortunes cachées, des trésors, des tapis, des meubles de prix. Il a une âme d'espion. Il furète, s'infiltre partout, parle avec arrogance. Il va, vient, presse les employés communaux, menace, roue de coups les Juifs invités au local de la commission. Il complaît ainsi à ses maîtres, mais il n'oublie pas ses comptes à lui. Il arrache une rançon plus ou moins importante à chaque Juif à qui il a à faire.

Dans les services du rabbinat, dans les bureaux règne une activité fébrile. On travaille jour et nuit, sans relâche ni répit. Il s'agit de tout terminer de la façon la plus ponctuelle, dans les délais impartis: distribution des rouelles et installation dans les ghettos. On a réquisitionné toutes les capacités, tous les employés de banque et d'administration. C' est la ruche bourdonnante, affairée. On ne chôme pas une minute. On fournit d'un traite jusqu'a seize heures de travail tous les jours. Les équipes se succèdent sans solution de continuité.

Chaque capacité juive a son rôle, chacun est embrigadé dans les multiples commissions et sous - commissions qui se partagent le travail. Il s'agit de ne pas mécontenter messieurs les Allemands et de mériter leurs bonnes grâces. On dresse en vitesse les matricules où sont enregistrés tous les Juifs, avec âges et adresses. On procède à un recensement des locaux. Tout est fait pour que chaque Juif porte la rouelle et pour que chacun soit installé dans l'enceinte du ghetto. On ne saurait agir avec plus d'ordre et de méthode, et surtout avec plus de célérité.

La commission S. D., de son côté, harcèle les services par des demandes continuelles de listes, de catalogues, d'inventaires, de rapports. Toujours la guerre des nerfs, histoire de tenir les gens en haleine. Pour y satisfaire, on accroît tous les jours les jours le nombre des employés, tous volontaires d'ailleurs. Il y en a bientôt plusieurs centaines. Le Dr. Koretz aiguillonne son monde, il contrôle lui - même le travail. Il crie, il tempête, il fulmine devant le moindre relâchement. Il n'admet aucune incurie. Il se prodigue, il est partout. Il faut satisfaire les Allemands, exécuter les tâches assignées sans défaillance, faire preuve de ponctualité, ne jamais lambiner ni atermoyer.

Ce petit homme têtu et borné ne prend, n'accepte conseil de personne. Il agit à sa tête, en dictateur absolu, la menace aux lèvres. Il est dur, rancunier, cassant, n'admet aucune objection, aucune suggestion Il commande. Chacun doit obtempérer. Nul d'ailleurs ne peut l' aborder. Il est très cultivé sans doute, mais c'est un petit esprit. Il est sans tact, sans perspicacité, sans intuition, ignorant de toute psychologie, incapable de s'imposer par un ascendant naturel, par la sympathie, la persuasion. Il agit donc à sa guise, sous l'impulsion et la férule des Nazis qui le soumettent souvent aux pires brimades, au traitement le plus avilissant. Mais il enregistre les ordres, les aggrave par une volonté bien arrêtée de les exécuter à la lettre, avec un formalisme et une minutie qui révoltent. Est - ce reptilisme béat avec quoi il essaye se gagner une bi-

enveillance personnelle? Est-ce, au contraire, une politique calculée, destinée à donner aux Allemands la conviction que les Juifs sont un élément d'ordre, de discipline et de loyalisme achevé, et espère-t-il naïvement ainsi désarmer leur haine? Connaissait-il si peu l'âme retorse et la férocité inflexible des Allemands pour verser dans une telle aberration, lui qui avait vécu si longtemps en terre germanique?

Quoi qu'il en soit, son activité fébrile, en ces heures préparatoires de l'extermination, aura été néfaste, parce qu'elle aura puissamment contribué à accélérer l'application intégrale du plan nazi dans la juiverie salonicienne. Sans son acharnement, sans l'aveuglement complaisant et. tranchons le mot, lâche, de ceux qui l'entouraient, les desseins de la commission S. D. n'auraient pas pu être mis à exécution avec une telle célérité, et ils n'auraient nullement abouti à l'éclatant succès qui les a couronnés dans un si bref laps de temps. Bien des gens auraient pris la fuite. Nous n'aurions pas assisté à cet assoupissement des suspicions et des craintes, à cette attitude de passivité et de quasi-confiance chez beaucoup, de morne fatalisme et de lamentable résignation chez le grand nombre. On n'aurait pas réprimé les velléités de fugue. Les dirigeants, du plus haut de l'échelle aux bas degrés, n'ont, à aucun moment, fait preuve de ce vrai courage qui honore les chefs et qui va jusqu'au sacrifice de soi. Ils ont pensé surtout à eux-mêmes, à leur salut, et ils n'ont pas su s'élever à la hauteur des circonstances.

Koretz, donc, seconde de son mieux la commission. Il répète volontiers que ce dont il a besoin c'est le travail et non les suggestions et les conseils. Il n'a qu'une pensée: s'acquitter le plus ponctuellement possible de ses devoirs, tels que les lui dictent ses maîtres impitoyables. Il se tient sans trêve à portée de son téléphone qui lui apporte, à toute heure, des instuctions des exigences nouvelles. Pendant les brefs moments où il s'éloigne pour le déjeuner de midi, il poste auprès de l'appareil, un haut fonctionnaire communal. Un jour, entre une heure et deux, la sonnerie de l'appareil retentit. Le fonctionnaire qui veille accourt, répond. Brünner est à l'autre bout du fil. Il n'a pas reconnu dans l'acoustique la voix chevrotante usuelle. Il se précipite de sa tanière de la Rue Vélissariou à la Communauté et, la cravache haute, fustige le fonctionnaire et un des membres du Conseil, Salomon Uziel, qu'il rencontre les premiers, et les blesse cruellement à la tête. Bavant de rage, il tonitrue que les services communaux ne doivent jamais chômer et qu'ils doivent être en alerte à toutes les heures du jour et de la nuit.

Défense de quitter le ghetto. — Le samedi, 6 mars, toutes les issues des divers secteurs du ghetto sont sévèrement gardées par des *shupos* et des gendarmes grecs. Défense aux Juifs de les franchir. Les malheureux reclus en sont abasourdis, hébétés. Est - ce une mise à l'épreuve? Le maître allemand veut - il simplement savoir s'ils sont vraiment assouplis à la discipline, résignés à la soumission? On ne peut même aller d'un ghetto à l'autre que muni d'un permis en règle, délivré par la milice juive, et on n'obtient ce permis que pour le cas d'urgence manifeste: consultation d'un médecin, convocation à la Communauté. Et encore, le titulaire d'un sauf - conduit doit - il être escorté d'un agent de la milice juive, d'un *Jüdicher Ordner* responsable. Les permissionaires se massent à la sortie du ghetto et vont, en rang, sous la garde du milicien, comme des prisonniers, des malfaiteurs. Seuls circulent, libres, les miliciens reconnaissables à leurs brassards.

A l'intérieur du ghetto, c'est de chômage forcé, la misère, bientôt la famine. La Communauté organise vite des secours, des soupes, avec l'aide ingénieuse, experte et intensément active des cadres de l'admirable œuvre de *Matanoth Laévionim* où se distinguent Jacques Révah, Jacques Arditti, Isaac Arouh et dix autres, d'un dévoument, d'un abnégation, d'un oubli de soi, d'un esprit de sacrifice admirables. Ces actifs ouvriers travaillent et font travailler. Ils intéressent à l'œuvre la Croix Rouge Internationale qui aide à la fourniture des vivres, introuvables sur le marché libre.

Administration des fortunes juives. — Le 13 mars, la S.D. remet au Grand Rabbin Dr. Koretz un ordre relatif à l'administration des fortunes et de tous les objets de valeur appartenant aux Juifs. Cet ordre porte le numéro 3293 et il est signé par le Dr Merten, qui est l' agent suprême d'exécution des mesures raciales et qui a quitté désormais ses airs paternes, hypocritement compatissants et protecteurs. En voici la teneur: Sous la responsabilité personelle du Dr. Koretz, la Communauté juive est chargée d'administrer toute la fortune des Juifs et les objets de valeur leur appartenant, sauf le contenu des magasins, les immeubles ainsi que les meubles et tout cheptel vivant ou mort, qui seront régis par des ordres spéciaux. Elle doit organiser de suite le service ad hoc pour que tout soit prêt jusqu'au 20 mars.

Wislicenny complète les instructions: Le 15 mars, il précise, en vue de rendre plus clairs les ordres antérieurs;

1. Que la Communauté de culte juif liquidera, en premier lieu, la fortune mobilière et les objets de valeur;

2. Que les comptes en banque seront établis d'après les déclarations de fortune individuelles;

3. Que ces comptes seront transférés dans un compte collectif spécial de la Communauté juive, sur un ordre du commandant, et

4. Que les banques doivent être avisées de ce qui précède par la Communauté elle - même.

C'est fini. Les Juifs sont déchus de tous leurs biens. Ils ne possédent plus rien en propre. Le gros de leur avoir est saisi par les monstres teutons. Le reste, les vétilles, les biens insaisissables, invisibles, menus objets faciles à dissimuler, tombent dans le fonds commun, vont à la collectivité, qui sera elle - même, bientôt, annihilée. Il n'y a plus de différences sociales, plus de classes, plus de riches, plus de possédants. Tout est nivelé à l'étiage le plus bas. Il n'y a plus à Salonique que des Juifs miséreux, tous démunis de tout avoir. Chacun ne peut plus considérer comme siens que la défroque qui le couvre et le léger baluchon qu'il peut tenir à la main ou porter sur son épaule.

Les otages. — Les Juifs font preuve, sans doute, d'un grand esprit de soumission. Ils exécutent en vitesse tous les ordres qu'on leur donne. Les S. D. exigent encore des gages, des cautions, des garanties. Il leur faut des otages, comptables devant la commission, de la conduite des damnés. Au moindre signe d'impatience, à la moindre velléité d'insubordination, c'est le poteau d'exécution pour les otages. Les misérables tortionnaires savent très bien que, à bref délai, tous les Juifs seront exterminés. Mais ils veulent agir en toute sécurité, en abattant définitivement le moral des victimes, pour qu'elles marchent sans regimber à l'abattoir. Ils veulent avoir à faire à des êtres abrutis par la terreur, à des automates, des robots. Le Conseil communal présente une liste de 104 notables qui sont convoqués sur - le - champ, dans un immeuble rue Vélissariou, en présence de Brünner et de Koretz. Ce dernier harangue les victimes: "Les S. D. voulaient vous garder, vous emprisonner, car vous êtes désignés comme otages, mais je me suis porté personnellement garant pour vous tous, et j'ai promis que, au moindre appel, vous accourrez. Vous répondez, sur votre vie, de la discipline et de la soumission de tous. Vous payerez de votre existence la moindre tentative d'insoumission, la moindre infraction de tous les vôtres".

Bacchanales nazies. — Aux six membres qui, comme nous l'avons vu, composaient la commission des affaires juives, avaient été adjoints six SS, devant servir d'auxiliaires, et qui avaient été triés parmi les policiers les plus vils et les plus féroces. Seul Wislicenny, le chef, marquait des goûts teintés d'un aristocratisme voulu et étudié. Ces acolytes étaient tous de la plus basse extraction. Ils provenaient de la sentine de la lie, des bas-fonds des villes allemandes.

Wislicenny allait toujours armé de son Kodak, à l'affût de personnages curieux, de facies bizarres, de sites pittoresques. Il s'était rendu au Mont-Athos, tous exprès pour enrichir sa collection de vues photographiques. En fin connaisseur, il avait rapporté. entre autres, de ce pélerinage, quelques tonnelets de vin ambrosiaque qu'il avait trouvés dans les caves monastiques de la Sainte-Montagne.

Il s'était constitué un fastueux album dans lequel figuraient, entre mille types et paysages, des vues prises au départ de chaque convoi pour la Pologne ou le Hanovre. Il avait réquisitionné pour son service partivulier un photographe juif à qu'il avait aménagé un laboratoire bien outillé sous les combles mêmes de principal corps de logis de la rue Vélissariou.

La commission des affaires juives, véritable équipe de criminels officiels, se payait toutes les aises, tous les luxes. Elle avait établi son quartier général, comme nous l'avons vu, au No 42 de la rue Vélissariou, dans une belle villa juive, à laquelle avaient été annexés un grand pavillon voisin et un magnifique jardin d'un maison adjacente.

Une bannière noire sur laquelle se détachait une tête de mort surmontant deux tibias croisés, flottait dans la cour de la résidence. Sur la toiture de principal édifice, haut dans l'air, se déroulaient insolemment les plis d'un vaste drapeau également noir, décoré d'un double S zigzaguant en éclair.

Le corps de logis principal comprenait une cave, un rez-de-chaussée et un étage. Un vaste bureau, une salle de séances, la salle du trésor occupaient le rez-de-chaussée. L'étage était aménagé en appartement privé, à l'usage de Wislicenny et de son sinistre coadjuteur, Brünner. Tout le confort désirable y avait été prévu. Le hall de cet étage était arrangé en réfectoire. La cave servait d'officine de torture et de geôle provisoire.

Le pavillon annexe comprenait lui aussi un rez-de-chaussée et un étage. Ce dernier servait de dortoir aux minus habentes de la commission. Dans le rez - de - chaussée étaient disposées les pièces de réception.

Le vaste jardin avait été confié aux soins d'un horticulteur juif habile qui avait mission d'y réunir les plantes les plus rares et les plus belles du pays et de l'Etranger.

Les spacieux locaux de la rue Vélissariou étaient tout à la fois un lieu de torture et un palais de milles et une nuits, l'enfer pour les Juifs, le paradis de Mahomet pour les tortionnaires des Juifs.

De fins limiers allaient furetant à travers les quartiers de la ville. Tout Juif qui passait pour fortuné était appréhendé et conduit devant la commission. Il était soumis, après une attente angoissante, à la question préalable. Toutes sortes de sévices lui étaient infligés pour l'obliger à déceler les éléments de sa fortune liquide, bijoux, monnaies d'or, banknotes, bibelots de prix, tapis, meubles anciens.

Le plus féroce des douze bourreaux était Brünner, qui personnifiait le sadisme teutonique dans toute son horreur. Il fustigeait ses victimes avec une cravache faite de fines lanières de cuir entrelacées de fils de fer et il les terrorisait avec un pistolet qu'il leur braquait sur la nuque, sur le front ou sur la tempe. Tackasch, autre scélérat de la commission, se distinguait aussi par une insigne bestialité. Citons, entre mille, un cas de torture: Un jour, le grand rabatteur Hasson amène deux Juifs, un brave homme et son neveu. Tackasch préside à l'enquête. Il ordonne aux prisonniers de révéler la cachette où ils ont dissimulé leurs bijoux et leur or. Devant leur mutisme, il les saisit tous deux par la nuque et les pousse jusqu'au bord du bassin qui occupe le centre du jardin, plonge leurs têtes sous l'eau. Toujours la même obstination. Fulminant de rage, Brünner accourt. Il les interroge lui-même. La réponse qu'il obtient ne le satisfait pas. Il tient un revolver dans chaque main. Il ordonne aux deux patients de se tourner vers le mur et il braque ses deux armes sur leurs nuques, les doigts sur les gâchettes. Terrorisés, implorants, nos deux hommes font des aveux complets. Ils sont rossés d'importance et ils quittent cet enfer baignés dans le sang.

L'interprète de la commission, Boudourian, est un vil individu, suant l'astuce et la lâcheté. Avant la guerre, affilié secrètement à la cinquième colonne, il avait l'impudence de solliciter la faveur des Juifs pour

faire marcher ses affaires de courtier en tabac. Il est maintenant le principal indicateur de la commission, le détective le plus habile. C'est lui qui signale surtout les Juifs riches, ceux qui peuvent avoir des réserves en or, en devises, en tapis. Il participe aux festins et aux scènes orgiaques de ses maîtres. Lui aussi frappe les captifs amenés dans l'officine inquisitoriale(*).

Hasson aussi participe aux actes de sauvagerie de la commission. Il va toujours flanqué d'Amster. Serré dans sa tunique de beau cuir, élégamment botté, armé d'une souple cravache, il charrie, rue Vélissariou, dans sa camionnette attelée d'un fringant alezan, à toute heure du jour et de la nuit, des recrues qu'il découvre par ses propres moyens ou avec l'aide de ses nombreuses *mouches*. Il est un des meilleurs pourvoyeurs de la commission.

Grâce à tous ces concours, la salle du trésor de la rue Vélissariou s'emplit de toutes les merveilles d'Ali - Baba. Sur des tables s'accumulent en bon ordre et dans des tas distincts, bagues serties de diamants et de gemmes de toutes nuances et de toutes grosseurs, broches, médaillons, bracelets, chaînes d'or, anneaux d'alliance, montres de tous gabarits; monnaies classées par effigies et millésimes, dollars américains et canadiens, livres sterling, francs suisses, etc. Sur le sol, s'accumulent des vases, des potiches, des objets rares, des piles énormes de tapis. Il y a, dans cet espace relativement restreint, une profusion de richesses que même l'imagination exubérante d'un Alexandre Dumas père n'aurait pas pu faire miroiter aux yeux de son Monte - Christo.

Bijoux et monnaies étaient rangés dans des cofffrets; les bibelots trouvaient place dans des caisses spécialement construites à cet effet; des milliers de tapis étaient disposés en d'énormes ballots. Périodiquement des camions venaient emporter ce butin qui était expédié en Allemagne, en chemin de fer ou en avion. Bien entendu, ces Messieurs de la commision, s'attribuaient eux - mêmes, avant toute expédition monnaies, bijoux et objets divers qui étaient à leur convenance et à leur goût. Le cuisinier de la rue Vélissariou, un brave homme réquisitionné pour cet office, Mr. Cléobule Démétriadès, nous a fourni ce détail authentique:

(*) Boudourian qui, en dehors de son activité anti - juive, s'était tristement distingué par mille sortes de méfaits contre toute la population, a, été condamné à mort par contumace, par les tribunaux helléniques,

En partant de Salonique, Wislicenny l'avait chargé de transporter à l' aérodrome une mallette rebondie de biioux, de pièces d'or et de banknotes, si lourde qu'il lui fallut de grands efforts pour s'acquitter de sa tâche.

La cuisine de la commission était des plus raffinées. Les produits les plus choisis de Macédoine, les denrées les plus exquises des cantines allemandes concouraient à la confection des plats. La vaisselle du réfectoire était faite pour étonner par sa magnificence les snobs les plus ambitieux. Elle était composée de véritables joyaux butinés dans les grands magasins de verrerie Benrubi et Asséo, ainsi que dans des centaines de maisons bourgeoises juives. Tous les breuvages se succédaient dans le jeu de cristaux déposé devant chaque convive, tous les apéritifs, tous les vins, toutes les liqueurs. Les tabacs aux aromes délicieux, cigarettes de Xanthie, purs havanes mêlaient leurs volutes aux vapeurs du moca. Une basse - cour entretenue dans le voisinage, ainsi qu'une porcherie et un clapier alimentaient la cuisine en chairs délicates.

Le rez - de - chaussée du pavillon annexe était un asile de mystère et de volupté. Des merveilles de tapisserie et de broderie en couvraient les murs. Les parquets disparaissaient sous les tapis de haute laine. Les plafonds étaient tendus de velours, de reps, de brocarts, disposés en mille festons par l'art achevé d'un décorateur très artiste. Tables basses, sièges de toutes formes, étagères et vitrines de tous modèles mille turqueries, une multitude de bibelots de toute provenance, de tout coloris, de toute matière garnissaient le hall, autour duquel s'ouvraient des pièces féeriquement meublées en niches ouatées, en discrets boudoirs, en alcôves serdanapalesques.

Des déshabillés de soie arachnéïdes s'étalaient sur les divans moelleux, sur les fauteuils, profonds, à côté des mules évocatrices et de somptueuses babouches aux pointes relevées et toutes rutilantes d'or. Ces splendeurs attendaient les houris qui, recrutées par de bons pisteurs dans toute la ville, se glissaient, à la nuit tombante, dans la résidence.

Des scènes de monstrueuse lubricité se déroulaient en ces lieux, depuis le coucher du soleil jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Et pendant que ces abominables tortionnaires se livraient à leurs bacchanales effrénées, les Juifs de Salonique agonisaient dans leur ghetto, attendant d'être entassés dans des vagons à bestiaux qui devaient les transporter dans les terres de perdition. Ils s'apprêtaient à l'immolation, tandis que leurs bourreaux s'abandonnaient à leurs ignobles débauches.

Le glas funèbre. — Soudain une grande calamité s'annonce. On répète avec insistance que toute la population juive doit être déportée. Trois cents vagons sont alignés en gare. Koretz convoque en hâte le Conseil et la commission d'assistance. Il faut essayer de sauver le peuple. On offrira comme rançon les 50% de toute la fortune mobilière et immobilière des Juifs. Koretz fait signer à tous les présents une déclaration, où ils se reconnaissent solidaires pour l'exécution intégrale de cette promesse, de cette obligation collective qui sera proposée aux bourreaux. Il se rend chez Merten et tente de négocier. Il offre la moitié de la fortune totale des Juifs. La liquidation des marchandises et autres biens meubles sera faite par une commission mixte d'Allemands et de Juifs; la Banque Nationale de Grèce sera chargée de la vente des immeubles, Wislicenny est appelé d'urgence. Merten et lui demanderont par fil l'assentiment de Berlin. Vingt-quatre heures après, Koretz, convoqué, est informé du refus de l'autorité suprême. Merten, imperturbable, cynique, affirme que les diverses organisations grecques de la ville de Salonique ont assailli Berlin de mémoires télégraphiques exigeant le départ des Juifs, et l'autorité allemande est contrainte de céder à cette pression. Le misérable a l'impudente audace de forger cette abominable calomnie.

Dies Irae. — Le jour fatal est arrivé. Les rumeurs sinistres se changent en certitude. Le dimanche, 14 mars, la S. D. ordonne au Grand Rabbin de convoquer dans la synagogue du Faubourg Hirsch tous les internés du Camp pour leur annoncer leur départ pour Cracovie, en Pologne. La réunion a lieu à 11 du matin. Tous les intéressés sont présents. Ils entendent le verdict, la mort dans l'âme. Koretz est confiant. Il prodigue la bonne parole: "La grande communauté de Cracovie, affirme-t-il, veillera à votre installation. Chacun de vous trouvera un emploi conforme à ses goûts, à ses aptitudes, à ses connaissances et à son expérience". L'assistance éclate en sanglots. Chacun se frappe la poitrine, se lamente, implore la miséricorde divine. C'est une scène déchirante. Et c'est la résignation morne, bientôt. Que faire? On n'attend plus de salut. On n'espère plus. L'ère des miracles est close. Le Ciel est sourd à toutes les prières. Les enfants de Jacob sont désormais abandonnés sans merci à leurs bourreaux.

La nouvelle, annoncée officiellement par Koretz, se répand comme une traînée de poudre par toute la juiverie recluse. On ne voit plus que visages blêmes et ravagés par l'angoisse. Il y a encore quelques téléphо-

nes dans le ghetto. On les assaille pour solliciter des dirigeants, des détails, des précisions. Eh oui, l'arrêt de mort est irrévocable: C'est la déportation.

Le lendemain, 15 mars, à 11 heures du matin, rassemblement de tous les occupants de l'Hirch. On part. Les miliciens juifs perquisitionnent dans toutes les chambres. N'y - a - t - il pas quelque évadé, quelque retardataire? Tous doivent s'embarquer.

La farce continue. C'est à Cracovie que l'on se rend. On s'y fera une vie nouvelle. Chaque chef de famille est invité et reçoit, à son tour, un chèque de 600 zlotys. Les drachmes sont converties sur base de 1000 pour 33 zlotys. Ce sont les Juifs qui avaient servi dans les banques qui dressent ces misérables simulacres de chèques, ces documents burlesques destinés à entretenir l'illusion de ceux qui marchent à la mort. Défense sous peine de mort, d'emporter de l'or, des bijoux. Tous ces biens doivent être déposés aux bureaux du Camp. Beaucoup, par dépit, mettent en pièces leurs billets de banque et les jettent dans des fosses d'aisance, avec leur or et leurs bijoux. Chaque famille ne doit emporter que le strict nécessaire, 20 kilos par tête, car il ne faut pas encombrer les fourgons où l'on voyagera. Pas de valises. Comme quand Israël quitta la terre d'Egypte, on ne peut se munir que d'un baluchon pouvant être porté sur l'épaule ou sur le dos. Chaque déporté fait estampiller sa rouelle et est dirigé sur la gare, vers les vagons à bestiaux qui stationnent sur les rails.

Le premier convoi comprend une quarantaine de vagons. La locomotive est suivie d'un vagon qui abrite une escouade de *schupos*. Ce sera à peu près la composition uniforme de tous les convois qui suivront. Chaque vagon, à peine suffisant pour quarante hommes, reçoit jusqu'à quatre - vingts déportés et leurs bagages, en tout 2800 personnes par convoi. Les portes, hermétiquement closes, sont cadenassées et scellées. Les lucarnes, par où pourrait pénétrer même avec parcimonie, un souffle d'air, sont obstruées. Heureusement que des fentes béent dans les parois et évitent l'asphyxie. On suffoque. Au deuxième convoi, le Grand Rabbin Dr. Koretz intervient et obtient que les portières, cadenassées au moyen d'une chaîne qui les unit en leur milieu, soient légèrement entrebâillées et permettent un semblant d'aération.

Le même jour, (15 mars) le faubourg Aghia Paraskevi et ses alentours sont bloqués par les agents de la *Schupo,* des gendarmes grecs et des *Ordner* juifs. Vingt minutes sont imparties aux habitants pour évacuer leurs maisons. Oh l'horrible tragédie! On ne sait que choisir comme ba-

gages. On saisit, dans un affolement d'épouvante, ce qu'on peut. Avant tout, il faut emmener les enfants, les invalides. Dans une précipitation de catastrophe, on voit des gens s'affairer, s'agiter. Des malades, des femmes en couches sont emportés dans leurs grabats, par des voisins apitoyés qui renoncent à se munir d'un baluchon. Plus d'un impotent, tout de même, est laissé à l'abandon. La sinistre procession, cahin - caha, se forme, lamentable troupeau hétéroclite où grouillent, pêle - mêle, criant, gémissant, femmes, enfants vieillards, hommes valides. Ceux qui s'écartent du rang et les retardataires sont roués de coups de cravache, de coups de pied, gifflés à toute volée avec la dernière sauvagerie.

Le mardi, 16 mars, c'est le tour des habitants du quartier, dit "de la Petite Gare", tout proche du Camp de Hirsch. Le coup de filet d'Aghia Paraskevi et de la Petite Gare emplit à nouveau le Camp vidé par le premier convoi. Le mercredi 17 mars, deuxième convoi. Voila le Camp de Hirch vidé à nouveau, pour être réoccupé aussitôt par les usagers du faubourg Régie - Vardar et alentours. Ce grand quartier, si vivant, si animé en temps ordinaire, transformé brusquement en désert, tombe dans un silence de cimetière.

Agression contre Koretz. — Les quartiers juifs et les diverses parties des secteurs du ghetto sont cernés, *bloqués*, (d'après l'expression consacrée) tour à tour, pour se vider sur le Camp de Hirsch, qui uli, se désemplit sur les vagons. On va à un rythme accéléré. La population, qui avait accordé jusque - là toute confiance à ses dirigeants, perd patience. On manifeste un grand mécontentement. L'effervescence la plus vive règne dans les quartiers juifs. On discute l'attitude et la conduite de Koretz, on les blâme hautement. On tient Koretz pour responsable de la facilité, de l'aisance avec lesquelles les Allemands ont pu procéder à l'application des lois raciales. On l'accuse d'un zèle excessif et déplacé, d'un reptilisme, d'une platitude coupables à l'égard des S. D., d'un manque absolu de courage et surtout de perspicacité, de flair. Il n'a rien compris aux desseins des Boches. Il s'est laissé berner sottement en prenant pour bonne monnaie toutes les balivernes et les sornettes qu'ils lui serinent et qu'il vient débiter à son tour, en les amplifiant. Il n'a rien compris ni rien prévu. Loin de favoriser les évasions, il a tout fait pour les refréner, par ses discours pleins d'optimisme sur les projets des Nazis à l'égard des Juifs. Il aurait dû lui même sonner l'alarme.

Le 17 mars, une délégation du secteur urbain du ghetto va de man-

der au Grand Rabbin de s'expliquer sur le sort prochain des Juifs subsistants. Ne pense - t - il pas que le tour de ce secteur à être bloqué est imminent? Que fait - il pour conjurer ce péril? Le Dr. Koretz, au lieu de répondre à ces questions, annonce qu'il s'expliquera devant le public juif, dans l'après - midi, à 4 heures, à la synagogue des Monastiriotes.

Dès 3 heures, la synagogue est archicomble. On attend à la fois avec impatience et angoisse les explications de ce chef qui tient entre ses mains le sort des Juifs de Salonique. On veut encore espérer. Peut - être pourra - t - on entendre un mot qui console, qui laisse encole la porte ouverte au salut.

Koretz parle. Désillusion. Il exhorte ses ouailles à la résignation. Il n'y a rien d'autre à faire qu'à ceindre ses reins pour l'exil. "Les moments présents sont durs, tragiques, dit - il. Patience et courage". Il chante les éloges des victimes parquées dans le Camp de Hirsch, s'extasie sur la multitude des mariages qui s'y célèbrent. Il fait appel à la générosité des riches pour qu'ils aident à habiller les pauvres de pied en cap, afin que tous les Juifs saloniciens arrivent dans leur nouvelle résidence dignement équipés, et cela pour maintenir, parmi les autres Juifs qui les accueilleront, le bon renom de Salonique".

L'auditoire est exaspéré. On attendait la parole d'espoir et voilà que cet homme obtus apporte la confirmation de l'arrêt de mort. On s' agite, on vocifère. On traite de traître, de vendu, l'imprudent orateur qui est obligé de s'échapper par une porte dérobée. Mais la foule surexcitée guette à toutes les issues et se jette sur lui pour le lyncher. Un cordon de solides *Ordner* veille, l'entoure, le protège et le fait précipitamment monter dans une auto.

L'enlèvement du Dr. Cuenca. — Le Dr. Cuence était au service de la Croix - Rouge Internationale et il jouissait, en raison de ses fonctions, de certains privilèges. Le Consulat d'Italie le couvrait aussi d'une protection particulière. Il paraissait ainsi être à l'abri des lois raciales. Il avait été dispensé d'habiter le ghetto et surtout de porter la rouelle. Les Allemands ne l'en importunent pas moins. On est excédé de ce qu'il ait su acquérir ainsi une certaine immunité. Quelle arrogance, quelle impudence pour un Juif de se tenir en contact avec les représentants de la Croix - Rouge Internationale et avec le représentant consulaire d'une puissance de l'Axe.

Le Dr. Cuenca se méfie des S.D. en dépit des promesses rassurantes très formelles que lui prodigue Wislicenny lui - même. Il reste en contact

permanent, par téléphone, avec ses protecteurs et, d'heure en heure, il leur signale que tout va bien. Il se barricade soigneusement, le soir, avant le déclin complet du soleil, en assujettissant intérieurement la porte principale avec une grosse tringle en fer. Mais dans le courant de la journée du 18 mars, deux S. D. s'insinuent chez lui, sans être vus, et se dissimulent dans la cave. A la nuit avancée, quand tout repose depuis longtemps, ils sortent de leur cachette et à un signal convenu, délivrent la porte de sa tringle, sans faire aucun bruit et font entrer Wislicenny lui - même, puis coupent le fil téléphonique et fourrent vite dans un sac le chien du logis. Le Dr. Cuenca et sa femme, réveillés en sursaut, se savent pris. Ils reconnaissent les nocturnes visiteurs qui les somment de les suivre, les font monter dans une auto qui file à triple vitesse, vers le camp de Hircsh où, à leur approche attendue et signalée, phares et projecteurs s'éteignent, l'arrestation de cette capture de choix devant rester secrète. On les enferme avec mystère dans un réduit bien à l' écart et, à l'heure où le troisième convoi est prêt à partir, ils sont conduits dans un vagon isolé, enveloppés dans des couvertures qui les cachent à tous les yeux. Le couple débarque sept jours après à Auschwitz.

Les amis du docteur s'inquiètent. Pourquoi le téléphone ne répond - t - il plus? A la Croix - Rouge, au Consulat on comprend, on devine ce qui a dû se passer. On proteste auprès de la S. D., on proteste auprès de l'autorité supérieure, on proteste auprès de la Légation italienne à Athènes. La S. D. répond sans vergogne que le docteur Cuenca s'est évadé. Avec l'effronterie et le cynisme qui caractérisent les criminels du plus bas étage, le Dr. Merten imagine même toute une mise en scène burlesque. Il dépêche à la Communauté juive une lettre - message, exige des victimes, pour faire expier la prétendue fugue du Dr. Cuenca. Voici la teneur de cet impudent message:

Pour le Commandant de Thessalonique - Egée
Le Chef d'État Major
Par ordre
Signé: Dr. MERTEN
Conseiller d'administration de Guerre

Par émissaire spécial grec.
A la Communauté de Culte juif de Thessalonique
Thessalonique

Concerne: Évasion du Juif Dr. Cuenca.

Le médecin Dr. Cuenca à qui – malgré son origine juive – nous avions accordé certaines libertés, en raison de son activité médicale, s'est

évadé de Salonique dans la nuit du 18 au 19 mars. Pour éviter la repétition de tels évènements, les mesures d'expiation suivantes sont ordonnées:

1) Vingt - cinq Juifs serant pris immédiatement comme otages et seront fusillés sans délai à la moindre contravention aux obligations imposées aux Juifs de Salonique.

2) Les Juifs de Salonique ne peuvent quitter leurs demeures, même pour sortir dans le ghetto, que de 10 heures à 16 heures. Tout Juif qui serait vu, en dehors de ces heures, dans la rue et n'importe où, hors de la maison qu'il habite, sera fusillé sur place. Des patrouilles de police allemande et grecque veilleront sévèrement à l'observation de cet ordre.

La mesure énoncée au No 2 ne s'applique pas aux Juifs étrangers ni aux Ordners Juifs.

La Communauté doit confirmer par écrit la réception de cette lettre.

Pour le Commandant de Thessalonique - Egée
Le Chef d'État Major
Par ordre
Dr. MERTEN
Conseiller d'administration de Guerre

Alternatives de joie et de désespérance.— Cette Communauté juive qui a vogué, sans heurts sur l'océan des âges, au cours de deux millénaires, est battue par la tempête et elle est en plein naufrage. Tous les deux ou trois jours, un convoi emporte, vers l'inconnu, trois mille de ses membres. Mais ceux qui restent disent: Qui sait? un miracle nous sauvera. Chacun se cramponne à un espoir, quelque chimérique qu'il soit encore de voir venir le salut.

Voici, soudain, que les convois cessent de se succéder. Quelques jours se passent et point de départ. Le ghetto exulte. On est au mois d'Adar, le mois de Pourim, le mois des miracles. Y aurait - il un revirement dans l'attitude, dans la politique allemande. L'autorité ministérielle grecque serait - elle intervenue et aurait - elle obtenu grâce pour les Juifs restants? Les Allemands seraient - ils acculés à une impasse par des revers militaires? Le moindre canard relève les courages et ranime la joie. On aime tant à se faire illusion dans la suprême détresse. Un jour la nouvelle se propage, dans les ghettos, que la Turquie est sortie en guerra aux côtés des Alliés. Tous les visages rayonnent d'allégresse. On se presse les mains avec effusion, on s'embrasse avec enthousiasme. On parle d'organiser des prières publiques, en action de grâces.

Ces bruits sont mis en circulation par la cinquième colonne, pour berner les Juifs, pour entretenir leurs faux espoirs, pour les jeter dans des alternatives brusques d'illusion et de désespérance, afin de démolir les nerfs des victimes prêtes pour l'immolation et d'émasculer leur volonté.

Comme en Pologne, — Ce qui provoque une joie durable et un espoir qui semble de prime abord justifié, c'est une promesse catégorique de la S. D. d'arrêter la déportation, si les Juifs se résignent à exécuter les travaux militaires entrepris par les Allemands dans différents endroits du pays.

Que s'était - il passé? Vers le mi - mars, à ce qu'affirme le bourreau des Juifs Wislicenny dans sa plaidorie de Prague, l'organisation Todt avait demandé à la Kommandantur 3.000 ouvriers. Brüner se rend à Berlin pour en conférer avec son chef Eichmann qui avait déjà réglé tous les itinéraires des convois devant emmener tous les Juifs de Salonique en terre de perdition, mais qui autorise à prélever sur les victimes saloniciennes les trois mille esclaves nécessaires aux travaux militaires. Brünner en informe Koretz qui, croyant voir dans ce prélèvement d'ouvriers un moyen de salut, insiste, mais en vain, qu'on en prenne 15.000 au lieu de 3.000.

Cependant, on se leurre encore de mirages. Les besoins militaires pourront peut - être obliger les Allemands à recruter des équipes nouvelles. C'est, à tout prendre, trois mille Juifs qui sont exemptés momentanément de la déportation et qui restent dans le pays.

Koretz, suivi des membres du Conseil, en apporte la nouvelle un soir, au faubourg 151. Il exhorte les habitants à s'engager dans les brigades de travail allemandes. Les familles des volontaires ne seront pas déportées et elles seront nourries aux frais de la Communauté. Personne ne prête plus foi aux paroles du mauvais berger. Le lendemain, 24 mars, la S. D. fait bloquer ce faubourg ainsi que les rues adjacentes, Misrachi, Italia, Miaouli et capture tous les Juifs mâles âgés de 16 à 60 ans. Beaucoup qui savent à quoi s'en tenir sur les promesses allemandes, se cachent ou s'empressent de prendre la montagne. Plus de mille adultes sont pourtant recrutés et dirigés sur Thèbes, Lianokladi, Lamia, Kariya, Assopo, etc. où ils sont adjoints aux prisonniers polonais et russes, pour la construction de gares et de voies ferrées. Leur nombre s'augmente graduellement par des recrues nouvelles prélevées parmi les jeunes gens, dans les convois successifs qui partaient de Salonique. Les sélections

étaient opérées au Camp de Hirsch, au moment de chaque départ. Les célibataires étaient généralement préférés.

Le nombre des ouvriers s'éleva bientôt à mille à Thèbes, à 320 à Lianokladis, à 300 à Karya. Les effectifs furent moins importants dans les autres centres de travaux. Les malheureuses recrues étaient soumises au traitement le plus barbare. Labeur de forçats, sévices, conditions déplorables de propreté et d'hygiène, de couchage. Aucune alimentation le matin. Pour toute la journée 120 drames (375 grammes) de pain moisi, remplacé souvent par de la pomme de terre pourrie, une soupe aux haricots ou aux choux, dépourvue de tout corps gras. Comme dans les camps de concentration allemands, les hommes étaient désignés sous la mention de *Stücks,* pièces.

Karya détenait le record de la souffrance. Le chantier était placé sous les ordres d'un vrai bourreau. On faisait souvent servir, en guise de soupe, une eau chaude, sursaturée de sel, ce qui provoquait une affreuse soif qu'on ne pouvait guère apaiser, car, à cause de sa pénurie, l' eau était distribuée avec parcimonie. Une montre de poche s'échangeait contre un pain. A l'approche de Pâque, une brave femme essaya de passer deux œufs à un prisonnier. Excédé par ce geste, le Capo du chantier jeta brutalement au visage de la donatrice l'un de ces œufs. Un Nazi un peu gris tua, par jeu, d'un coup de revolver, un ouvrier visé par lui. Un autre, fier de son érudition, précipita un Juif du haut de la montagne, pour expliquer à un auditoire qui l'entourait, ce qu'était, jadis, le bouc émissaire envoyé à Azazel.

Il était commun de voir les contre - maîtres boches abattre comme des chiens enragés les pauvres forçats soupçonnés de mettre peu de zèle à leur tâche. Étaient impitoyablement massacrés tous ceux qui étaient atteints de la gale. Un misérable renégat, M. B., qui servait d'interprète, profitait ignoblement de sa position privilégiée pour exploiter sans scrupule ses coreligionnaires en leur vendant, à des prix exorbitants, quelques maigres vivres.

Beaucoup, pour échapper à la vie de galérien, tentèrent dans tous les chantiers de s'évader. Ceux qui furent pris furent exécutés sur place.

Epidémie de mariages. — Comme on vient de voir, ce sont de préférence les célibataires qui étaient détachés des convois pour être exprédiés aux travaux de force, dans diverses localités de Grèce. La conviction avait été bien ancrée chez tous les Juifs de Salonique, grâce aux affirmations réitérées de Koretz, que les déportés allaient à Craco-

vie, où chacun devait se livrer à une occupation productive, d'après ses goûts, ses connaissances et ses aptitudes, et cela en toute liberté. Il fallait donc, à tout prix, opter pour le régime de Cracovie, plutôt que pour la vie des chantiers en pays grec. Pour cela, la condition première était de ne pas être célibataire. Une épidémie de mariages s'empara donc de la jeunesse. On célébrait d'abord une dizaine de mariages par jour, dans les ghettos et dans le comp de Hirsch. Le nombre en alla crescendo et atteignit bientôt la centaine quotidiennement. Les membres de la commission S. D. riaient sous cape devant cette course aux mariages sauveurs qui apportaient un moment de diversion dans les heures d'agonie que vivaient les reclus attendant le départ.

Toutes les classes se mêlaient dans ces unions conclues hâtivement. Indépendamment du désir d'échapper aux travaux de force, les jeunes hommes et jeunes filles s'empressaient d'allier leur sort pour mieux se protéger mutuellement, pour se soutenir, se réconforter entre eux. Pas de distinction de classe, ni de fortune, ni d'éducation. Il n'était question ni de dot ni de trousseau. On était tous égaux, tous frères dans la commune calamité.

Exécutions sommaires. — La commission S. D. fut informée sans doute des évasions qui se produisaient vers la zone d'occupation italienne, notamment à destination d'Athènes ou encore vers les régions montagneuses où dominaient les éléments de la résistance et où les fugitifs étaient tous les bienvenus. La fuite de Yomtov Yacoël, conseiller - légiste de la Communauté et celle de plusieurs agents de la milice juive (*politophytakes*) gradés, font écumer de rage Wislicenny et Mrünner. Les passeurs, moyennant 35 à 40 livres sterling or par personne, prêtaient leur concours aux évadés. Toute une industrie clandestine se constitua pour fabriquer de fausses cartes d'identité qui se vendaient à prix d'or. Il y eut une nuée d'intermédiaires qui gagnèrent des fortunes en rapprochant les candidats aux évasions des fabricants de fausses cartes d' identité et des bateliers, rouliers et cheminots, disposés à tenter l'aventure de faire échapper les Juifs.

Les délations ne furent pas rares. Certains passeurs empochaient les deniers et livraient leurs clients à la Gestapo. La commission voulut mettre fin, par la terreur, à ces fugues qui risquaient de se multiplier. Trois jouvenceaux qui avaient essayé de s'échapper par voie de mer, dénoncés par leur batelier, furent appréhendés et fusillés au camp de Hirsch,

devant tous les détenus concentrés dans ce camp, qui avaient été convoqués tout exprès pour assister au spectacle de cette sanglante vindicte. Bref on inculqua bien dans les esprits que toute fuite était impossible et que celui qui essayerait de s'évader s'exposerait à être exécuté sans pitié.

Préparatifs fiévreux. — Chacun en prend son parti avec résignation et fait de son mieux pour se préparer convenablement à la nouvelle vie qui s'ouvre devant les Juifs saloniciens, transplantés en terre étrangère. Le commerce connaît alors une intensité inouïe. Les Juifs condammés à la déportation se pressent pour se procurer des vêtements chauds, flanelles, bas, chaussons, pull - overs et aussi de solides chaussures, des bottes, car la conviction s'est fermement ancrée que l'on va s'établir dans le centre de l'Europe, dans des régions froides et humides, et chacun veut être équipé convenablement et en conséquence. Chacun surtout veut se munir d'un solide havresac. Pour se procurer ces effets, on vend bijoux, or, meubles, linge. On fait aussi la chasse aux dollars papier, surtout aux grosses coupures qui permettent de dissimuler sans peine des sommes importantes. Le prix que l'on tire des ventes est dérisoire. Une machine à coudre Singer est échangée contre un vêtement de dessous en laine, un lit en bronze contre une paire de godillots. L' auteur de ces lignes vendit, pour quatre livres, une machine spéciale à coudre et son moteur, qui en valaient vingt - cinq, au bas mot. Pour ne pas abandonner aux mains des Allemands ce qu'on ne pouvait pas emporter, on en faisait don aux amis chrétiens, surtout à ceux qui avaient aidé les victimes juives à effectuer les emplettes. On achetait surtout par l'entremise des non - Juifs, car les marchands ne se gênaient pas pour surfaire exagérément leurs prix, quand ils reconnaissaient l'origine juive de leurs clients. Pour ne pas garder des drachmes, qui devaient être sans possibilité de circulation dans les régions où ils allaient être appelés à s'établir, les Juifs font des largesses. Ils dépensent à profusion, se payent, *in extremis,* toutes les douceurs, tout ce qui, hier encore, leur paraissait représenter le luxe suprême.

Hirsch, cette porte de la géhenne. — Le faubourg de Hirsch avait été, come nous l'avons vu, inopinément transformé en un camp de concentration aménagé d'après toutes les règles de l'art, avec un environnement de projecteurs et de mitrailleuses, pour prévenir toute tentative de fugue. Trois portails, nous l'avons dit, le mettaient en commu-

nication avec l'extérieur, l'un à l'est, l'autre au sud, du côté, de la rue Yannitsa, et le troisième du côté de la gare. Un bouclier de David surmontait le portail méridional. Le temple du faubourg fut affecté aux services communaux, l'école, aux cuisines, et l'asile d'aliénés devint l' antre aux tortures affreuses. Les déportés n'étaient pas autorisés à sortir des maisonnettes où ils étaient consignés, sauf à des heures fixes. Le contrevenant était abattu sur place, par le tir des mitrailleuses postées dans les miradors qui cernaient le camp.

On recrutait les dames des meilleures familles pour balayer les rues, pour laver le linge des maîtres de céans, pour récurer la vaisselle des cuisines. On rasa la barbe à tous les rabbins et on les embrigada pour ramasser les ordures. Le soir, on forçait les jeunes filles à danser devant les tortionnaires avinés, et tard dans la nuit, tandis que la clique des gardes - chiourme se livrait à des ripailles et à des beuveries sans fin, des musiciens amateurs, réquisitionnés dans les masses des captifs, emplissaient l'air de leurs *czardas* et de leurs *horos,* à quoi venaient parfois se mêler quelque cri de détresse ou quelque lugubre gémissement des victimes, torturées dans leur geôle souterraine, par Topouz et consorts.

Gerbin membre de la commission S. D., un dégénéré âgé de vingt - trois ans, fut désigné pour la direction du camp. Il avait comme second, l'infâme Vital Hasson qui fut le bourreau de ses frères, dénonçant, pillant, escroquant les malheureux internés, les traitant avec une férocité et un dédain sans pareils. Vêtu de soie, botté, pomponné, toujours rasé de frais, fringant, triomphant, la cravache au vent et le verbe haut, toujours entouré de sbirres, de fiers - à - bras, d'êtres vils et rampants, ce monstre, issu après une vie d'aventures, des basfonds, de la sentine salonicienne, se comportait en maître absolu. C'était un sadique et un vicieux. Il était marié, mais il avait une maîtresse, une ordure, être de boue, toujours prête à commettre toutes les bassesses, toutes les trahisons, pour un colifichet, pour une balade en auto, pour le plaisir. Une seule maîtresse ne suffisait pas à l'insatiable concupiscence de Hasson. Il s' adjugeait d'autorité toutes les malheureuses femmes qui avaient l'infortune d'attirer son regard chargé de lubricité et de convoitise, et il se les faisait amener manu militari, en dépit des gémissements et des révoltes. Quiconque résistait au moindre de ses caprices était soumis aux plus effroyables tortures. Il avait sous ses ordres directs une sorte de colosse, une brute d'un force herculéenne, Léon Sion, dit Topouz, qui, lui obéissant au moindre signe, cassait les mâchoires, défonçait les poitrines, bri-

sait les membres de ses victimes, avec ses pattes énormes, comme en se jouant. On sortait ruisselant de sang, tout couvert d'ecchymoses, désorbité, estropié, mourant, de l'antre infernal où s'accomplissaient les hautes œuvres de Topouz.

Hasson dépouilla systématiquement tous ceux qui, d'après ses pisteurs, possédaient de l'or, des bijoux, des objets précieux. Il faisait comparaître devant lui tous ceux qui lui étaient signalés comme riches et les terrorisait par la menace. Il les assourdissait d'invectives qu'il gueulait en langue allemande, tout en brandissant son martinet dont il fustigeait les visages, pour provoquer les aveux relatifs aux cachettes où avaient été dissimulées les réserves. Celui qui n'obtemprérait pas vite à ses exigences, était livré entre les redoutables pattes du bourreau Topouz, qui avait des arguments très convaincants et savait amener le plus endurci à la sagesse et à la docilité. L'infâme Hasson acquit ainsi des trésors d'Ali - Baba, dont il emplit des dizaines de valises de cuir qu'il avait dérobées aux déportés et qu'il emporta, avec sa maîtresse, en Albanie, quand sa tâche fut achevée à Salonique.

Notons, pour les clouer au piroli de l'opprobre, quelques uns des séides de sa garde de corps: Dario Hadayo, Jacko Aboav, fumeur d'opium, Barsion, grandi dans un lupanar, Dino Hasson, Jacko Cazès, ainsi que les mouchards Blumenfeld, mort dans le camp de Hirsch, Amster, Kapel, figurant parmi ces réfugiés de l'Europe Centrale, qui avaient longtemps mis la Communauté juive en coupe réglée.

Koretz relevé de ses fonctions. — Au cours de la première décade d'avril 1943, Rhallis, premier ministre grec, persona grata des Allemands, sur la pression des Israélites d'Athènes était venu en avion, pour quelques heures, à Salonique, en vue de tenter d'arrêter les déportations. Le Conseil convoqué d'urgence, sous la présidence de Koretz, décida de dépêcher auprès de lui une délégation pour obtenir que les Juifs qui restaient encore dans la ville fussent exilés dans une île grecque, au lieu d'être déportés en Pologne. Koretz, après des hésitations, assuma cette démarche qu'il accomplit, en présence du Métropolite, auprès du Premier hellénique.

Rhallis dut, à coup sûr, transmettre avec la timidité d'un Quisling en face de ses chefs, la prière instante des Juifs, et l'on peut aisément imaginer l'importance qui put être accordée à son intervention. Naturellement, aucune modification ne fut apportée dans l'attitude allemande à l'égard des Juifs et les déportations se poursuivirent avec le même rythme.

Quant au Dr. Koretz, il fut vite châtié de sa témérité. Le 10 avril, un membre de la Commission Rosenberg l'arrêtait dans le bureau communal. Après quatre jours de geôle, il était conduit au camp de Hirsch avec toute sa famille. Il lui fut signifié qu'il était destitué de ses fonctions de Président et de Grand - Rabbin. Albala fut promu à la présidence et le R. Haïm Habib fut désigné comme chef spirituel.

Koretz et les siens furent installés à l'Hirsch, dans un logement relativement confortable et à l'écart du populaire. Il ne subit durant son séjour à l'Hirsch aucune brimade ni aucune humiliation. Probablement les Nazis pensaient pouvoir encore se servir de lui et ne voulurent pas lui dénier tout prestige.



R. Haim Habib.

Il n'en fut pas de même, hélas, du très saint locum - tenens R. Haïm Habib qui était bientôt, à son tour, enfermé au camp de Hirsch. Cet homme de très haute vertu, d'une piété vraie, sans exemple de notre temps, adoré de toute la population qui l'entourait d'une vénération sans limites, subit toutes les avanies, les pires déchéances. Il était, entre autre, contrait de balayer les rues du camp.

Les convois se succèdent. — Après l'évacuation des faubourgs septentrionaux et le secteur du ghetto proprement urbain, sont bloqués, tour à tour, le secteur du ghetto des Campagnes, depuis la rue "Italias" jusqu'à l'Avenue du 25 Mars, le faubourg No 6 compris; la partie donnant à l'est de la ligne des tramways qui traverse l'Avenue de l'Armée, le faubourg Kalamaria compris; le reliquat du secteur du ghetto des Campagnes compris entre les rues des Evzones et Italias et, en dernier lieu, le faubourg 151. Les convois se succèdent à peu de jours d'intervalle. Dans la deuxième quinzaine de mars partent cinq convois, le 15, le 17, le 19, le 23 et le 27. Neuf convois partent durant le mois d'avril, le 3, le 5, le 7, le 10, le 13, le 16, le 20, le 22 et le 28. Deux seuls convois en mai, le 3 et le 9. Tous ces convois emportent 42.830 âmes, d'après

les statistiques fournies par la Compagnie des Chemins de Fer Helléniques. Le premier juin, 820 personnes partent par un convoi qui, d'après les affirmations des S. S., devait se rendre dans la république juive idéale, la merveille des merveilles, la nouvelle terre d'Israël, Theresienstadt. Ce sont les privilégiés qui y sont admis: membres du conseil et des diverses commissions communales qui avaient collaboré à l'organisation de l'exode forcé. En faisaient aussi partie des professeurs, des fonctionnaires communaux, tous ceux qui constituaient l'élite de la population juive. C'était là la récompense que la commission réservait, disait-on aux fonctionnaires communaux, à tous ceux qui constituaient l'élite de la population juive. C'était là la récompense que la commission réservait, disait-on, à ceux qui l'avaient secondée dans sa tâche. Quelle farce grotesque! Le convoi fut dirigé sans étape sur les crematoria de Birkenau, Beaucoup de ces faux privilégiés s'étaient bercés de l'espoir que l'autorité allemande les aurait retenus à Salonique, pour leur confier l'administration des biens juifs particuliers et communaux.

Vers fin juin, les Juifs de nationalité italienne sont dirigés vers Athènes où ils ont été pour la plupart, capturés à leur tour, environ un an plus tard, pour subir le sort de leurs coreligionnaires grecs.

Le 2 août furent déportés pour Bergen - Belsen un certain nombre de privilégiés à qui furent adjoints des dirigeants, des fonctionnaires et des artisans retenus par les Allemands pour leur propre commodité. Par ce même convoi et pour la même destination partaient 367 Juifs sujets espagnols, que l'Espagne avait refusé d'admettre d'emblée sur son territoire, comme nous le verrons plus loin.

Le 7 août, les ouvriers que l'on avait capturés dans les rues de la ville et qui travaillaient dans diverses localités du pays, furent ramenés à Salonique, du moins ceux qui en survivaient. Ils étaient au nombre de 1.800. Ils étaient exténués, squelettiques, hirsutes. Rarement les plus malheureux des pensionnaires des pires chioumes de la terre avaient été réduits à cet état d'épuisement et d'avilissement physique. La plupart portaient, pour toute vêture, un lambeau de chiffon autour des reins. Ils constituèrent le 19me et dernier convoi. Ainsi 45.659 Israélites avaient été déportés directement de Salonique pour Birkenau, et 441 pour Bergen - Belsen, en tout 46.091 Israélites, dont 2.000 environ venaient de Florina, Verria, Démotica et Néa Orestias.

Evasion de Hasson. — Une demi - heure avant que ne partît le tout derner convoi, Hasson et quelques uns de ses acolytes parvinrent à prendre la fuite. Seul il connaissait les heures de départ des trains. Il

était muni d'un laisser - passer qui lui permettait de circuler partout à travers la Grèce, en toute liberté. Il sortit donc du camp de Hirsch dès que le train fut sous pression. Personne n'en conçut de soupçon, car il faisait de fréquentes tournées en ville pour exercer des battues. Il s'était procuré, par des moyens qu'on devine, un permis pour pénétrer en Albanie.

Dès qu'il eut quitté le Camp, il fut suivi par toute une escorte de fidèles, savoir sa femme, objet de la contemption maritale son amie, la funeste Ida, un monstre de cruauté et de concupiscence; Hadayo, un des mastigophores les plus redoutables de sa bande; Alice, l'amie du sinistre Amster, sa sœur et son beau - frère; un fonctionnaire communal; un chauffeur que Hasson avait réquisitionné pour son propre service, accompagné de sa femme, etc., en tout une quinzaine d'évadés dont la plupart gagnèrent Athènes. Seulement Hasson, sa femme et son amie franchirent la frontière albanaise, échappant ainsi aux griffes des Nazis. Il emportait des dizaines de valises rebondies de bijoux et de monnaies d'or.

Quand le convoi des ouvriers revenus des chantiers de Grèce s'ébranla pour joindre à son tour Birkenau, il ne restait plus de Juifs dans le Camp de Hirsch, qui avait été jusque - là l'antichambre de la mort de toute la population juive salonicienne.

Les Juifs de nationalité espagnole. — Quoique relevant d'un Etat neutre et même en coquetterie ouverte avec l'Axe, les Juifs espagnols furent bernés par les Nazis. Ils étaient très mollement soutenus par Madrid, à l'opposé du gouvernement italien, qui, à la pire époque de la terreur fasciste, ne cessa à aucun moment, de donner l'appui le plus ferme et l'aide la plus bienveillante et la plus compatissante, non seulement, comme nous l'avons vu, à ses ressortissants israélites, mais aussi à tout l'élément juif, tentant d'opérer le plus de sauvetages possibles, sous les prétextes les moins soutenables et avec une hardiesse très admirée.

On avait fait savoir d'abord aux Espagnols, que le 15 juin ils devaient être rapatriés. Puis certaines rumeurs répandirent la créance que tous seraient refoulés à Athènes le 18 juillet, avec l'assentiment de Rome. Le 15 juin et le 18 juillet passèrent et les Espagnols restaient toujours dans une expectative angoissée.

Le 29 juillet, ils furent tous convoqués au temple des Campagnes Beth - Saül où devaient leur être imparties des instructions précises au sujet

de leur voyage, maintenant imminent. Beaucoup furent pris de méfiance, pressentant un guet - apens. Cent quatre - vingts d'entre eux répondirent cependant à l'appel. Le temple fut bloqué par les *Schupos* aidés des quelques *politophylakas* juifs. Wislicenny communiqua à l'assistance que les Espagnols devaient faire un stage de transition en Allemagne, avant d'être rapatriés. Chacun pouvait emporter, à volonté, des vivres, des effets et même de l'or. C'est Albala qui servait d'interprète.

Sans retard, les Espagnols furent embarqués sur des camions qui, escortés par les Schupos, les portèrent au camp provisoire du Baron Hirsch où ils furent parqués. Le Dr. Koretz, qui paraissait être satisfait du sort de ses ouailles de sujétion espagnole, les vit entrer dans le camp d'un air moqueur, la pipe à bouche. On les contraignit à téléphoner à leurs familles pour qu'elles vinssent les rejoindre. Malgré la promesse formelle donnée par Wislicenny dans sa communication du Beth - Saül, qu'il ne serait pas touché à leurs biens, on les dépouilla de toutes les valeurs, bijoux, monnaies d'or, devises. Tout ce qui ne passa pas dans les poches des agents de la Gestapo et des membres de la commission présidée par l'infâme Wislicenny et son complice Brünner, fut placé dans des enveloppes individuelles, avec un similacre de procès - verbal signé par chaque intéressé.

Le 2 août, un train spécial emmenait les 367 Juifs sujets espagnols, et parmi eux le vice - consul d'Espagne à Salonique, Salomon Ezratty, d'origine juive. Après un trajet de douze jours, ils étaient déposés à Bergen - Belsen, dans la région de Hanovre. Comme nous l'avons vu, soixante - quatorze Juifs grecs avaient été adjoints à ce convoi.

Parmi eux figuraient les vestiges de l'état - major que Wislicenny et Cie avaient constitué pour exécuter leur sinistre besogne, et notamment l'abject Tupouz, Albala, Edgard Counio, Max qui se trouvaient ainsi récompensés de leurs offices. A ce convoi avaient été également joints le Dr. Koretz et sa famille, et par un heureux hasard, certains autres, restés jusqu' à la dernière heure, pour des raisons diverses, la plupart avec leurs proches, comme l'admirable Dr. Jean Allalouf, un vétérinaire, un photographe, un jardinier, un interprète, deux fonctionnaires communaux, deux membres du Conseil, un tailleur, un chimiste, etc.

Albala et Counio furent désignés par les Nazis comme chefs de convoi. A leur arrivée à la gare de Celle, les Espagnols, par ordre du Commandant politique allemand, furent séparés des Juifs de nationalité

hellénique. Ils furent parqués à Bergen - Belsen dans quatre baraques. Ils cohabitèrent avec des Juifs d'origine polonaise, sujets argentins, et avec quelques Juifs français et hongrois.

Quant aux Juifs de nationalité grecque, ils furent logés dans d'autres baraquements qui étaient habités par des milliers de Juifs déportés de Hollande. Albala en fut le chef. Il eut bientôt sous ses ordres, non seulement le petit groupe parti avec lui, mais des milliers de déportés juifs de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Hollande, etc. ce qui lui conférait, avec le prestige et l'autorité d'un Lagerältester tous les avantages de la vie matérielle, le confort, et ce que importait par dessus tout, une abondance d'aliments dont il ne se fit pas faute de laisser profiter son entourage d'amis et de favoris.

Le Dr. Allalouf, qu'un hasard heureux avait fait comprendre dans le groupe des Grecs de Belsen, sut, par sa science, son dévouement et son admirable désintéressement, devenir la veritable Providence de ses coreligionnaires. Avec des instruments de fortune, il sauva chaque jour la vie à nombre de détenus du camp.

Les Espagnols restèrent à Bergen - Belsen jusqu'au 7 février 1944, puis ils furent dirigés en deux groupes sur l'Espagne. Ils voyagèrent dans des vagons de 3ème classe. Ils furent accueillis à la frontière espagnole par l'agent de la Joint Distribution Committee, le Dr. Sequerra. Ils séjournèrent jusqu'au 14 juin 1944 à Barcelone, d'où ils furent conduits à Casablanca et installés, sous l'intelligente administration du très sympathique Mr. M. Beckelmann, dans un centre d'accueil voisin de la ville, Fedallah, puis, par les soins de la Unrra. ils furent envoyés en Palestine d'où ils purent gagner la Grèce, à partir du 9 août 1945. Cent cinquante d'entre eux environ sont restés à Tel - Aviv.

Peu de jours après la libération de ce groupe, 155 Espagnols d'Athènes, presque tous originaires de Salonique, et qui s'étaient réfugiés dans la capitale pendant la guerre, étaient pris dans la rafle du 25 mars 1944, en même temps que leurs coreligionnaires grecs et italiens. A eux furent adjoints aussi 19 Juifs de nationalité portugaise et, tous ensemble, partirent le 2 avril. Mais tandis que Grecs et Italiens bifurquaient pour Auschwitz, au quatrième jour de trajet, Espagnols et Portugais continuaient leur route. Au bout de quatorze jours de mortelles souffrances, passés en d'ignobles conditions, dans des vagons à bestiaux scellés, ils arrivèrent à Bergen - Belsen où on les parqua dans un baraquement séparé. Ils connurent toutes les hideurs des camps de concentration, la faim, la vermine, les épidémies, les avanies infligées par les brutes. Le 6 avril

1945, ils furent embarqués, avec deux mille deux cents autres Juifs hollandais, hongrois, polonais, belges et tchécoslovaques et, après avoir erré, dans un train fantôme, pendant six jours à travers l'Allemagne, ils furent libérés, entre Magdebourg et Stendal, par les avant - postes des armées américaines, le vendredi 13 avril, à midi, juste à l'heure où leurs gardes - chiourme se disposaient à les conduire à pied, en troupeau, dans une forêt voisine pour les y mitrailler.

Passivité des victimes. — Combien de Juifs de Salonique ont pu échapper à la déportation? 450 Juifs sujets italiens authentiques et plus de cent Juifs grecs sauvés par les Italiens avaient été dirigés sur Athènes par le consul d'Italie. Un grand nombre d'entre eux purent se mettre à l'abri de la rafle athénienne du 25 mars 1944. Près de 200 Juifs espagnols avaient aussi joint la capitale et 155 d'entre eux seulement, comme nous l'avons vu, furent capturés. Une poignée de sujets turcs, égyptiens, suisses, etc., ressortissants des puissances neutres, avaient été rapatriés. Près d'un millier quittèrent Salonique par leurs propres moyens, pour aller trouver refuge en territoire occupé par les Italiens. C'étaient, pour la plupart, des personnes fortunées qui pouvaient se payer les frais d'un voyage coûteux autant que périlleux. Un peu plus de cinq cents prirent le maquis, sous la protection active des forces de la résistance. Les jeunes surtout s'enrôlèrent sous les drapeaux des combattants et prêtèrent un concours qui fut toujours très hautement apprécié.

Comment expliquer que les 95% de la population juive de Salonique se soit laissé emmener si docilement à l'abattoir? Essayons d'en donner les raisons les plus apparentes.

1. Les encouragements, les propos rassurants de Koretz d'abord. Ce mauvais berger répétait que les Juifs saloniciens changeaient simplement de résidence et qu'ils seraient reçus à bras ouverts par leurs coreligionnaires de Cracovie. Son entourage faisait chorus à ses affirmations. On assoupissait ainsi les craintes et on paralysait les initiatives. Des milliers de personnes renoncèrent à toute évasion devant les assertions venant d' un homme qui avait été lui - même déporté et qui était revenu d'exil; devant quelqu'un qui était en contact journalier avec les membres de la commission nazie et qui, pasteur de la Communauté, ne pouvait pas sciemment induire en erreur ses ouailles.

2. Le manque de moyens pécuniaires, d'argent liquide. Il fallait être riche pour payer un passeur; il fallait avoir une fortune pour se cacher.

Or l'immense majorité des Juifs de Salonique était dans un dénuement complet, surtout après la longue période de famine et de chômage forcé que l'on venait de traverser.

3. La difficulté de se cacher, de dissimuler sa qualité de Juif. La jeunesse seule, et pas toute la jeunesse, parlait couramment le grec, et encore, avec un accent aisément répérable. Les personnes âgées de plus de cinquante ans et presque tout l'élément féminin baragouinait seulement quelques phrases en charabia populaire. Les fausses pièces d'identité ne pouvaient guère résister au moindre examen, car ceux qui les produisaient étaient trahis par leur accent et leur parler insolite.

4. La fréquence des délations intéressées, des dénonciations, et particulièrement l'idée exagérée que la rumeur publique, les cancans répandaient de ces trahisons. On se méfiait, on se croyait entouré de malveillants, de mouchards. On amplifiait les mauvaises dispositions des gens d'alentour et l'on en faisait un terrible épouvantail. Beaucoup de faits confirmaient, hélas, ces craintes. On se méfiait des intermédiaires et l'évènement prouva, trop souvent qu'on avait raison. C'étaient fréquemment des imposteurs, des agents provocateurs, qui exploitaient ignoblement la détresse des victimes.

5. La terreur panique, inspirée par les Allemands grâce à l'exécution spectaculaire de quelques évadés — trois jeunes gens et trois notables — qui avaient été arrêtés dans leur fuite et fusillés devant toute la population, convoquée tout exprès par hérauts publics.

6. La distance trop grande à laquelle Salonique se trouvait des centres de la résistance et l'énorme difficulté qu'il y avait à atteindre ces campements des francs - tireurs et, avec cela, le manque de contact avec la population grecque; le défaut presque complet d'organisation des éléments révolutionnaires dans la ville de Salonique, et même dans la Macédoine, où le mouvement de la résistance n'avait que très peu pris corps à l'époque des déportations. Les jeunes gens qui voulaient fuir ne connaissaient guère les agents des forces de la résistance. Ils ne savaient à qui s'adresser.

7. La solidarité familiale, l'attachement mutuel des membres de la famille juive. Les jeunes ne consentaient pas à se séparer de leurs vieux parents. Ces derniers à leur tour voulaient garder à tout prix leurs enfants auprès d'eux, par sollicitude, par crainte de les voir trahis, par la terreur qu'ils éprouvaient à l'idée des risques que comportait une évasion. D'ailleurs l'opinion commune était bien ancrée que l'on devait être

simplement transplanté en une autre terre. On résisterait, on endurerait toutes les souffrances, avec d'autant plus de facilité que l'on restait solidaires et unis dans les familles. Les jeunes donneraient leur vigueur, leur optimisme; les plus âgés, leur expérience, leur connaissance de la vie, et l'on triompherait en commun de toutes les calamités. Des jeunes femmes mariées à de non - Juifs abandonnèrent leurs maris pour accompagner leurs vieux parents!

8. La concentration précipitée dans les ghettos, la démarcation créée, avec une célérité diabolique, entre Juifs et non - Juifs, par la ségrégation dans des quartiers particuliers, par les marques vestimentaires. Le zèle des dirigeants à satisfaire aux ordres de Wislicenny aura été l'une des causes essentielles de l'énorme succès que les plans nazis purent avoir à Salonique. Koretz et ses séides auront été les meilleurs collaborateurs de la commission S. D.

Salonique sans Juifs. — A partir du 19 août 1943 le camp de Hirsch est complètement évacué et toutes les maisonnettes sont vendues pour la somme de 250 millions de drachmes, soit, au cours de ce moment - là, 500 livres sterling or, ce qui était loin de représenter même le prix des tuiles de ces maisonnettes: Cette transaction rapporta un très gros bénéfice à l'acheteur. Le 30 avril 1944, les Juifs qui n'avaient pas encore été expédiés en Pologne se trouvaient enfermés dans le camp de concentration de Pavlo Méla, attendant leur tour d'être déportés, Très rares étaient les privilégiés qui avaient pu s'assurer un permis spécial pour rester en ville.

Salonique qui abritait une des plus antiques communautés du monde; Salonique qui, quatre siècles durant, avait été l'une des métropoles de la judaïté; qui, hier encore, en dépit de l'afflux immense des réfugiés qui en avaient triplé la population en moins de cinq lustres; en dépit des émigrations juives massives de 1908, de 1920, de 1931, à 1936, qui avaient essaimé quarante mille âmes en des colonies séfaradites saloniciennes grouillantes et prospères, à New - York, à Paris, à Tel - Aviv, et un peu partout à travers les deux continents; Salonique était désormais une ville sans Juifs. Quelques dizaines d'audacieux — dix familles comprenant en tout 82 âmes — se cachaient encore dans des maisons chrétiennes et une quinzaine d'autres étaient tolérés comme unis à des conjointes aryennes, mais vivaient au milieu de constantes alarmes, sans avoir le droit d'exercer leur profession. L'exemption dont jouissaient les conjoints des aryennes était due, affirmait - on, à certaines sympathies secrètes, à un

penchant amoureux que le Dr. Merten, le maitre des destinées juives à Salonique, l'agent suprême d'exécution des mesures raciales, aurait au pour une dame appartenant à cette catégorie de ménages mixtes.

Tous les conjoints d'aryennes ne bénéficient cependant pas de cette tolérance. Des trahisons, des haines, des vengeances envoyèrent en Pologne divers maris d'aryennes, comme ce fut le cas pour le Dr. Béja, pour Richard Alcalay et pour Sam Yenni.

Quand les Allemands sentirent le terrain se dérober sous leurs pas, ils cherchèrent, entre autres, à liquider le reliquat de Juifs qui, ayant été appréhendés après le départ du dernier convoi, étaient détenus au camp de concentration de Pavlo Méla. Ils relâchèrent deux familles de sujetion espagnole comprenant cinq personnes et une famille de sujetion espagnole comprenant cinq personnes. Le 8 décembre 1944 ils fusillèrent huit Juifs, quatre hommes et quatre femmes.

Cette ultime atrocité clotûre la tragédie des Juifs de Salonique.

M. MOLHO

CHAPITRE V

EXTERMINATION DANS LA ZONE D'OCCUPATION BULGARE ET DANS LES PROVINCES GRECQUES DU NORD

Les Allemands avaient été bons princes à l'égard de leurs alliés. Ils avaient abandonné la plus grande partie de la Thrace et de la Macédoine orientale aux Bulgares et divers cantons de la Macédoine occidentale aux Italiens qui, d'autre part, s'étaient arrogé toute la Grèce continentale et péninsulaire, ainsi que les îles Ioniennes. Les Allemands eux - mêmes avaient gardé une bande de la Thrace orientale, pour isoler la Turquie de la région occupée par les Bulgares, afin d'éviter tout choc de nature à provoquer les Turcs. Ainsi, les localités où vivaient des Juifs se trouvèrent distribuées entre les trois alliés. Demotica, Néa - Orestia, Soufli, situées dans le corridor limitrophe de la Turquie; Verria, Vodena, Florina, en Macédoine centrale et orientale, la Crète, étaient sous la domination directe des Nazis. Cavalla, Serrès, Drama, Xanthie, Comotini, Alexandrople subissaient le joug bulgare, tandis que Castoria, Chalkis, Athènes, Patras, Agrinion, Arta, Prévéza, Jannina, Corfou et Zanthe étaient sous l'occupation italienne. Les Italiens étaient en outre les maîtres de Rhodes qui était pour eux une possession d'avant - guerre.

Les Bulgares se conduisirent en véritable Vandales dans la zone soumise à leur juridiction. Ils commirent des atrocités indescriptibles. Le moindre manquement, une peccadille vénielle étaient réputés crime de haute trahison. Souvent, les simples délits, que l'on érigeait en forfaitures, étaient tout à fait imaginaires et inventés de toutes pièces. Mais toutes ces imputations donnaient lieu à des représailles terribles et étaient prétexte à des répressions sanglantes. Les Bulgares exerçaient une pression sur les divers éléments de la population pour les obliger à renier leur nationalité hellénique. Ils allèrent même souvent jusqu'à défendre aux indigènes l'usage de la langue grecque.

Nos infortunés coreligionnaires eurent à pâtir doublement, comme citoyens grecs et comme Juifs.

A Cavalla, à Drama, à Serrès, partout où ils formaient une agglo-

mération, ils furent invités par les Bulgares à collaborer avec eux contre les intérêts grecs et à reconnaître, par écrit, qu'ils adoptaient en bloc la nationalité de l'occupant. Mais, comme un seul homme, les Juifs se cabrèrent et refusèrent, avec la dernière énergie, d'obtempérer à ces injonctions, proclamant qu'ils restaient fidèles à la patrie hellénique.

Dans leur exaspération, les Bulgares, guidés par les Nazis, résolurent de leur appliquer les lois raciales. Il fut interdit anx Juifs de circuler dans les artères centrales des villes qu'ils habitaient, de se déplacer d'un localité à l'autre, de tenir n'importe quel commerce. Il leur fut enjoint d'arborer sur leurs vêtements le signe distinctif de la rouelle. Chacun d'eux fut muni d'une carte d'identité jaune faisant mention de sa race. Toutes les maisons juives durent porter, sur un point bien apparent de la façade, une inscription en bulgare signifiant "Maison juive".



Abraam Molho, Grand rabbin de Cavalla qui a accompagné ses ouailles en exil.

Durant l'été 1942, quelques centaines de jeunes gens furent mobilisés pour être versés dans les colonnes des travaux obligatoires et ils ne rentrèrent dans leurs foyers qu'à l'automme. En janvier 1943, un contingent de 45 Juifs adultes de Cavalla et d'autres équipes recrutées dans diverses localités, furent expédiés en Bulgarie pour la réfection des routes. Dans chaque ville de Thrace et de Macédoine

orientale, un commissaire bulgare fut désigné, avec mission de veiller à la stricte application des lois raciales. Bijoux, monnaies d'or et tous objets précieux furent confisqués et enfermés dans des paquets individuels qui furent confiés à la Banque Nationale de Bulgarie. La terreur régnait dans les quartiers juifs. Ce fut le sauve - qui - peut. Des Juifs en foule traversent clandestinement la ligne de démarcation entre les zones d'occupation bulgare et allemande et viennent se réfugier à Salonique et à Verria où leurs coreligionnaires jouissent encore d'une tranquillité relative.

Déportation. — Le 3 mars 1943, fête nationale bulgare, un peu avant minuit, une tragédie poignante se déroula dans les quartiers juifs de toutes les localités occupées par les Bulgares. Avec un ensemble bien calculé, à la même heure, à travers tout le territoire de la Thrace et de la Macédoine orientale, quand, dans plus d'un endroit le thermomètre marquait cinq degrés au - dessous de zéro, des militaires bulgares forçaient les portes de toutes les maisons juives et arrachaient de leurs lits, avec la dernière brutalité, tous les occupants, sans distinction d'âge ni de sexe, les entassant dans des camions pour aller les déverser, en chemise, grelottants, dans les ateliers de tabac transformés en prisons.

1.800 Juifs de Cavalla, 596 de Serrès, 780 de Drama, 150 d'Alexandrople, 819 de Comotini, 561 de Xanthie, etc., en tout 4706 personnes, furent ainsi capturés en quelques instants. Ces malheureux n'emportaient avec eux aucune sorte de viatique, ni comme vivres, ni comme effets d'habillement. Il fut interdit à la population chrétienne, sous les peines les plus sévères, de leur jeter même un pauvre quignon de pain.

A peine évacuées, les maisons étaient saccagées de fond en comble par les Bulgares qui mettaient aux enchères publiques tout ce qui ne leur paraissait pas digne d'être conservé pour leur propre usage.

Une commission spéciale allemande, présidée par le Hauptsturmführer, Théo Demecker, qui avait précédemment dirigé le Camp de Drancy, près de Paris, veillait, dans chaque ville, à l'exacte exécution de l' ordre de déportation.

A Cavalla et dans les autres localités, les captifs restèrent, trois jours durant, dans les geôles improvisées, privés de toute nourriture. Le dimanche 7 mars, ils furent concentrés à Drama, où un train les attendait pour les conduire à Siderocastro. De là ils durent gagner à pied la localité de Pétritch. Des décauvilles les distribuèrent dans les camps de concentration de Simitli, Dubnitza, Gourna et Djoumaya,

proches les uns des autres. Quelques jours plus tard, il furent envoyés à Lom Limina, sur le Danube, où ils furent embarqués sur des chalands, en direction de Vienne. Au dire des Bulgares, ce lamentable troupeau devait être remis aux Allemands à Lom Palanka, mais il paraît certain que les chalands n'atteignirent jamais cette destination et qu'ils furent chavirés dans le Danube. Le fait est que pas un de ces Juifs n'en réchappa.

Partout où ils avaient passé, des coreligionnaires bulgares incorporés dans les équipes des travaux obligatoires, les repérèrent et constatèrent leur état atrocement pitoyable. Les captifs étaient presque nus, sans chaussures, affamés, épuisés. Beaucoup d'entre eux avaient péri le long de la via dolorosa.

En territoire d'occupation allemande. — Nous avons vu comment les lois raciales furent appliquées à Salonique. Parallèlement aux évènements qui se déroulaient dans la capitale macédonienne, le processus d'extermination se poursuivait dans les autres localités de la Grèce du Nord, occupées par les Allemands.

D'abord, l'autorité d'occupation ignore les Juifs. Beaucoup de gradés de l'armée allemande logent dans les maisons juives et entretiennent des rapports corrects avec leurs hôtes. Mais dès le milieu de 1941, des équipes juives balaient les rues et sont chargées de toutes sortes de corvées. Quand on est convoqué pour un travail forcé, on a cependant la faculté de payer un remplaçant. Les Juifs se voient confisquer leurs appareils de radio, leurs meubles. Leurs magasins sont dépouillés du meilleur de leur contenu par des officiers et même par de simples soldats qui se servent à leur guise et sans bourse délier. Par son ordre du 13 février 1943, le Dr. Merten enjoignait au Dr. Koretz d'avoir à veiller à l'application des lois raciales dans toutes les communautés juives relevant du commandement allemand Salonique - Egée. Tous les Juifs de cette zone, comprenant une partie de la Thrace et la plus grande partie de la Macédoine, étaient ainsi assimilés à ceux de Salonique, et toutes les prescriptions nazies, édictées jusque - là, devaient leur être méthodiquement appliquées. Au début de mai, tous les Juifs sont appréhendés et rigoureusement gardés à vue.

Le 22 février, le fonctionnaire communal Eliézer Mitrani, secondé par Raoul Benuziglio, désigné en raison de sa connaissance de la langue allemande, fut délégué dans les localités de l'intérieur. Mitrani et son collègue accomplirent scrupuleusement la consigne à Florina et à Verria. Ils procédèrent vivement et avec la plus grande rigueur à l'application

des deux premières lois raciales, soit le parcage dans les ghettos locaux improvisés et l'imposition du port de la rouelle.

Le Président de la Communauté de Florina, Jacob Cohen, qui a pu se réfugier à temps en Vieille Grèce, nous a rapporté que deux jours après que le premier convoi avait quitté Salonique, exactement le 17 mars, alertés par les rumeurs qui circulaient à Florina sur la déportation en Pologne de nos coreligionnaires saloniciens, lui et le rabbin du lieu, Moïse Bivas, réussirent à prendre le Dr. Koretz au téléphone et lui demandèrent ce qu'il y avait d'exact dans ces rumeurs. Le Dr. Koretz leur répondit que la nouvelle était dépourvue de tout fondement et qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer. Il avait donné les mêmes assurances à Verria. Il avait téléphoné au président de cette communauté, Mr. Menahem Strumza: "D'après nos informations, les trois premiers convois partis de Salonique sont arrivés en règle à Cracovie. Nos coreligionnaires de là - bas leur ont fait bon accueil et s'occupent de leur installation".

Ces affirmations relevèrent le courage des Juifs de Verria et dissuadèrent bien des gens de se réfugier dans les villages, ce qu'ils pouvaient faire avec une facilité relative, en raison de la bienveillance et même de la complicité non dissimulée des autorités locales. Seuls 144 personnes, qui avaient cru prudent de se mettre à l'abri à la première alerte, purent échapper au coup de filet allemand.

Le 30 avril, 372 Israélites de Florina sont amenés à Salonique et parqués dans le camp de transit de Hirsch. Le premier mai, Edgard Counio y achemine 660 captifs amenés de Verria dont 386 indigènes, 170 venus de Salonique à la suite de la famine de 1941 et le reste, des réfugiés des régions occupées par les Bulgares. Capturés le dernier jour de la Pâque, au moment où ils faisaient leur prière matinale, ces malheureux étaient restés pendant trois jours sévèment claustrés dans leur synagogue.

Les lugubres convois affluent des confins de la Thrace orientale. Le 8 mai, 970 captifs viennent de Démotica. Puis c'est le tour à 160 autres de Néa Orestias et à 32 autres de Soufli. Le 9 mai, de grand matin, tout ce troupeau était entassé dans des wagons à bestiaux, en même temps qu'un contingent salonicien. La longue rame des voitures prend sans retard la route d'Auschwitz.

Huit familles juives de nationalité espagnole, comprenant 30 personnes, qui vivaient à Démotica, étaient comprises parmi les déportés de cette localité. Aucune intervention ne parvint à les sauver. Pas un de ces

sujets espagnols ne revint d'exil. Cinquante - huit Israélites de Florina avaient pu trouver asile dans les villages de la région. Ils furent l'objet de toute la sollicitude des paysans.

Les Juifs d'Aicathérine, au nombre de 33, furent particulièrement ménagés par le sort. Deux d'entre eux seulement furent fusillés à Aicathérine et un à Salonique. Les trente autres durent leur salut aux autorités helléniques locales. Le 29 mars, le Dr. Koretz, ayant essayé vainement de prendre le directeur de la police au téléphone, lui expédiait un télégramme par lequel il lui demandait d'arrêter tous les Juifs et de les envoyer le lendemain à Salonique. Quelques Juifs furent convoqués immédiatement par le directeur de la police, Papagheorghiou, qui leur montra secrètement le télégramme, en leur faisant savoir qu'il retarderait la réponse de trois heures, pour donner aux victimes le temps de s'évader. Chacun ramassa hâtivement quelques hardes et des vivres et il suffit de moins de deux heures pour qu'il ne restât plus un Juif à Aicathérine. L' officier allemand, Eval, qui, par extraordinaire, se trouvait être un brave homme, fit semblant de ne pas s'apercevoir du manège. Les fugitifs gagnèrent les villages voisins et surtout Calivia - Haradra, où le maire, Ath. Vassiliadès, actuellement député à la Chambre hellénique, les aida à s'installer dans de bons abris. Les femmes juives, déguisées en paysannes, "tsatoukias" aux pieds, venaient s'approvisionner à Aicathérine, deux fois par semaine. Tout le monde les reconnaissait et tout le monde les aidait, même les quelques orthodoxes qui se trouvaient au service de la Gestapo. Pas une d'elles ne fut jamais inquiétée. Chacun se fit leur complice. On leur fournit même, souvent gracieusement, vivres et médicaments. Des voisins avaient recueilli meubles et effets au moment de l' évasion et les avaient mis soigneusement en sûreté. Tous ces objets ainsi sauvés ont été restitués scrupuleusement à leurs propriétaires, lors de la libération du territoire. C'est là un bel exemple de solidarité humaine que le chroniqueur se doit de signaler avec éloge.

M. MOLHO

CHAPITRE VI

EN ROUTE POUR LA MORT

Per me si va nella cittá dolente,
Per me si va nell'eterno dolore,
Per me si va fra la perduta gente.
(DANTE)

A cinq heures du matin, les quartiers du ghetto sont envahis par les *schupos* de malheur. Dans les maisons où tout le monde a veillé, — dans les transes, dans les souffrances et dans les larmes — c'est un branle - bas indescriptible. Les agents de la brigade juive, les *politophylakas* recrutés par les Allemands, font approcher les charrettes où montent les femmes, les vieillards et les enfants. Les jeunes feront à pied le triste trajet jusqu'au camp de concentration du "Baron Hirsch", bloc de maisonnettes construites grâce à une donation du baron de Hirsch. Baluchons et paquets de vivres, vieilles personnes et marmaille sont jetés pêle - mêle dans les charrettes. Les schupos prodiguent des coups de pied aux retardataires, en vociférant: *hunde Juden, hunde Juden.* A peine évacuées les maisons sont méthodiquement dépouillées, sous les yeux des partants, par des équipes de soldats bien encadrés. Des camions emportent meubles, tapis, malles, monceaux de lingerie, vaisselle, tableaux. Tout de suite après, une nuée de pillards s'acharne sur ce que les Allemands ont dédaigné: livres sacrés et profanes, ustensiles de cuisine, les mille objets qui emplissent un ménage. Lorsque les schupos se sont assurés que tous les Juifs sont dans la rue, ils donnent l'ordre de marche. Les charettes s'ébranlent d'abord et elles s'éloignent escortées par les agents de la Gestapo. Suit la lugubre procession de déportés. Longeant la rue Egnatia, le convoi se dirige vers le camp de concentration. Aux balcons, aux fenêtres, au seuil des portes, les femmes du peuple, les ouvriers, les artisans assistent à ce défilé tragique et commentent à voix basse cet exode qui les constitue possesseurs des biens juifs.

Quelques officiers italiens qui traversent la rue détournent leurs yeux pour s'épargner ce spectacle terrifiant qui trouble l'âme latine et la révolte. Sur leur visage est peint le mépris pour l'Allemand, compagnon d'armes dans une guerre qu'ils n'ont pas voulue. Des pains, des provisions sont lancés au hasard par des mains charitables, par des étrangers qui s'apitoient sur la cruelle destinée de ces gens qui vont à la mort. Les schupos se hérissent devant ces actes d'humanité et cherchent avec des yeux de haine les coupables qui se hâtent de disparaître. Ils éclatent en injures et en menaces, mais n'osent pas abandonner le troupeau sous leur garde pour courir après les téméraires dont le geste leur semble être comme une offense à l'Allemagne.

Le convoi arrive à destination. C'est la première étape du calvaire. Le camp de concentration est là devant nos yeux, menaçant, terrifiant. L'accès est gardé par une vingtaine d'agents qui conduisent les arrivants à l'intérieur de l'enceinte barbelée. On ne serait pas surpris de découvrir à la porte les mots de Dante: "O voi che entrate, lasciate ogni speranza!" Les déportés séjourneront quelques jours dans cet amas de baraques infectes et branlantes, en attendant d'être dirigés sur la Pologne. On sait ce qu'est un camp de concentration allemand: terreur, tortures, cruauté des chefs, famine, tous les maux que redoutent les humains y sévissent. Les vieillards, les femmes, les enfants, escortés par les schupos, pénètrent dans le camp. Les jeunes portent les paquets. Les plus vaillants cherchent à consoler les parents et les amis dont ils partagent le sort. On comble les charretiers, on leur tend sans compter les liasses de billets et ils en réclament encore, âpres dans leur désir d'exploiter le malheur et le désespoir. On leur lance dédaigneusement des poignées de papier. A quoi sert désormais l'argent? Ces gens avides raflent cette manne et s'éloignent en ricanant.

* * *

Une vingtaine de fourgons hermétiquement fermés et cadenassés, sauf un au milieu de la rame, stationne devant la gare. On va enfermer bientôt dans ces wagons des êtres humains qui n'ont jamais fait de mal à personne des enfants, des femmes enceintes, des malades qui succomberont à coup sûr durant le trajet. Sur le visage des déportés se lisent la douleur, le désespoir, toute la misère d'une brusque déchéance. Les jours de souffrance dans le ghetto, le séjour au camp de "Baron Hirsch" a fait de ces hommes un troupeau résigné qui va sans révolte à l'abattoir. Pas une plainte ne sort de leurs lèvres. Atterrés et muets d'angoisse, ils

grimpent dans les wagons, où ils sont entassés les uns sur les autres, soixante - dix, quatre - vingts par fourgon. "*Schnell, schnell*", clament les schupos enragés dont le zèle féroce s'accroit à la vue des chefs de la Gestapo, venus assister au départ. "*Schnell, schnell, Donnerwetter!*" pour hâter le pas des derniers arrivants. La foule des déportés se recroqueville dans les fourgons sordides. Les jeunes cèdent les bonnes places aux femmes et aux vieillards et se casent comme ils peuvent. Les mères caressent les bébés et pleurent silencieusement. Au dehors la foule curieuse suit ce spectacle déchirant d'un air indifférent. Les battants des wagons roulent sourdement sur leurs glissières. Un tour de clef aux cadenas, et le signal du départ est donné par un officier de la Gestapo, qui, impassible, l'œil mauvais, s'approche de ses chefs pour recevoir l'éloge de son forfait. Il a accompli sa tâche à la manière prussienne, il est content.

La locomotive siffle, le train s'ébranle lentement... C'est l'adieu à la terre natale, le voyage vers l'inconnu, vers l'enfer, vers la mort. Par les étroites lucarnes percées aux coins des fourgons, des gosses prisonniers regardent au dehors. Ils sourient à ceux qui restent! Pauvres petits!...

T.

CHAPITRE VII

DÉMARCHES POUR ENRAYER LES DÉPORTATIONS

Nous manquerions à notre rôle de chroniqueur objectif si nous passions sous silence les efforts courageux tentés par certaines personnalités saloniciennes, ainsi que par le corps des avocats, pour sauver les Juifs de la déportation, ou, tout au moins, pour adoucir la rigueur du sort qui leur était préparé. Vers fin février 1943, dès que la nouvelle de la catastrophe qui planait sur l'élément juif eut pris quelque consistance, Me Démètre Spiliacos et Me Petro Lévis, qui avaient eu l'occasion de rendre d'innombrables services individuels à une foule de leurs amis israélites, prirent l'initiative de tenter des démarches hardies au risque de s'exposer aux pires représailles. A eux s'empressèrent de se joindre Me Démètre Dingas et le Prof. Vizoukidis. Ils se rendirent en groupe auprès du Gouverneur Général Siméonidès pour l'exhorter à conjurer ce malheur. Siméonidès référa leur requête à l'état - major allemand qui exprima son étonnement de ce que des Grecs de race n'appréciaient pas comme il convenait l'œuvre d' assainissement devant résulter des mesures radicales qui devaient être appliquées aux Juifs. "Nous voulons extirper les épines et les ronces de votre jardin et vous trouvez à redire!" avait ajouté, non sans une pointe d'indignation, le porte - parole de l'état - major allemand.

Evincés de ce côté, ces hommes de cœur tournèrent leurs regards du côté du Métropolite de Salonique, Sa Béatitude Guénadios, à qui ils présentèrent un mémorandum sur le péril que courait la population juive. L'éminent prélat se rendit chez le Dr. Merten sans délai et protesta, au nom de la foi en Christ, contre les déportations qui se préparaient. "J'attendais votre démarche, affirma avec componction et d'un ton papelard le madré personnage. Mais vos efforts sont voués, malheureusement, à un échec irrémédiable. Les ordres sont formels et aucune intervention ne peut les modifier".

Cent - cinquante avocats du barreau salonicien adressèrent alors au chef du gouvernement, à Athènes, une requête pour demander, au nom

des traditions sacrées de l'hellénisme, que tout fût fait pour sauver les Juifs. "Si la déportation ne peut pas être conjurée, disaient - ils, insistez pour que les Juifs soient tous concentrés dans une île de l'Egée. L'État lui - même prendra l'engagement d'assurer leur garde et assumera la responsabilité de leur conduite et de leurs actes".

Peine perdue. Le Quisling d'Athènes n'avait certes que des intentions bienveillantes à l'égard des citoyens de confession juive, mais que valait son intercession en leur faveur! Moins que rien. L'autorité hitlérienne n' avait que dédain et mépris pour ceux qu'elle employait comme ses dociles instuments.

C'est dans la capitale que l'élan de solidarité se dessine avec un ensemble et une netteté admirables.

Un nombre considérable de Juifs de Salonique s'étaient réfugiés à Athènes entre le début de la guerre et l'ère des persécutions. Aussitôt que l'intention des Nazis d'exterminer les Israélites de la Grèce du Nord devint manifeste, ils se mirent à l'œuvre pour multiplier les interventions auprès du gouvernement de l'époque et des autorités d'occupation. A eux se joignirent divers coreligionnaires d'Athènes. Il est réconfortant de constater que toute *l'intelligencia* grecque ainsi que le haut clergé, le Métropolite d'Athènes en tête, s'unit à tous les corps constitués pour prendre courageusement en mains la défense des Juifs. La décision satanique des Nazis était inébranlable et tous les héroïques efforts déployés alors par les coryphées de la Grèce pensante et agissante restèrent infructueux. Il n'en est pas moins un haut devoir moral pour le chroniqueur de conserver au souvenir des survivants de la grande catastrophe le geste hardi, la noble et généreuse attitude des élites athéniennes, en des heures de danger immense. Savants, écrivains, professeurs, journalistes médecins, avocats, industriels, commerçants, chefs des partis politiques, tout ce qui compte dans la capitale, à la fois cerveau et cœur du pays, a entrepris la défense des Juifs, en bravant le fanatisme arrogant du conquérant, en s'exposant au courroux et aux représailles des bourreaux dérangés dans leur œuvre de destruction. Artisans, ouvriers de toute catégorie, salariés de toute qualification ont joint leur protestation à celle des guides du peuple grec. Des démarches pressantes furent faites en commun par l'Archevêque Sa Sainteté Damasquinos, le Président de l'Académie, le Recteur de l'Université, les directeurs de l'École Polytechnique, de l'École des hautes études des sciences commerciales, des dirigeants du syllogue des médecins; du barreau, du syllogue des notaires, de l'Union des rédacteurs des journaux et périodiques, de la société des auteurs, de la société

des peintres, sculpteurs et musiciens, de la Chambre de Commerce du Pirée, de la Chambre Technique, du Syllogue des professionnels, de l' Union des Chimistes, de l'Union des Pharmaciens, des Chirurgiens - dentistes, des Industriels, des Artistes dramatiques, etc., etc.

Les Saloniciens d'Athènes remuent ciel et terre pour arrêter les déportations qui viennent de commencer à Salonique. Ils supplient le Gouvernement grec d'essayer de défendre les Juifs en faisant aux Allemands les diverses propositions suivantes:

1. De considérer les Juifs de Salonique comme des prisonniers politiques et de les interner dans une localité en Grèce, sous occupation italienne, par exemple au Péloponnèse, ou dans une île: Eubée, Skiatos, Skopelo, Syra, sous la surveillance italienne ou celle de la police grecque. Dans ce cas les Juifs grecs remettraient leurs fortunes mobilières et immobilières au fisc hellénique, à charge pour celui - ci de pourvoir à leur entretien durant un laps de temps qu'ils estimeraient suffisant pour pourvoir, par un travail productif, satisfaire par eux - mêmes à leurs besoins.

2. Si cette proposition est rejetée, que les Allemands déportent seulement les adultes âgés de 18 à 45 ans qui sont aptes au travail. Tous les autres seraient considérés comme des prisonniers politiques et seraient déportés dans une localité grecque sous surveillance italienne, conformément aux conditions de la proposition ci - haut.

3. Si cette proposition aussi est rejetée, que seuls soient déportés les Juifs mâles de 11 à 60 ans. Les femmes, enfants et vieillards resteraient à Salonique, ou dans une localité grecque sous surveillance italienne, dans les conditions de la première proposition.

4. Si la mesure de déportation tend à faire disparaître les quartiers ouvriers comme étant, aux yeux des Allemands, comme des centres d' agitation sociale dangereuse à la sécurité de l'armée occupante, que la déportation se limite aux habitants de ces quartiers. Si cette mesure a aussi pour but de neutraliser la puissance juive économique, que toutes les fabriques, tous les magasins juifs soient supprimés.

Si aucun de ces projets n'est agréé, qu'il soit demandé, comme ultime moyen de salut, que la Croix Rouge Internationale prenne sous sa protection les déportés Juifs qui abandonneront obligatoirement à Salonique leur argent, or, bijoux, etc.

Et si même cette solution est rejettée, que le Gouvernement hellénique obtienne que la Croix Rouge Internationale, par l'entremise de sa

section de Salonique, prenne sous sa protection les enfants âgés jusqu'à dix ans, pour les placer auprès de familles chrétiennes, ou si possible, auprès de familles espagnoles et italiennes de confession mosaïque.

Certes, le Premier Ministre Logothetopoulos ne nourrit que des sympathies mitigées pour les Israélites. Il voit même d'un bon œil les déportations qui permettent de faire place nette à Salonique et favorisent l'hébergement des fugitifs des campagnes thraciennes qui échappent aux hordes bulgares. Il exprime même cette opinion spécieuse et cynique à une haute personnalité politique, qui en reste stupéfaite et qui n'hésite pas à lui manifester toute son indignation.

A une délégation juive qui va le voir et qui le conjure d'intervenir pour faire suspendre les déportations en masse des Israélites de Salonique qui se pousuivent à un rythme accéléré, Logothetopoulos répond sournoisement que le Gouverneur Général de Salonique, Simonidès, n'en avait pas encore officiellement informé le gouvernement, et qu'il se renseignerait sur les événements qu'on lui signalait. Quand, peu de jours après, la délégation revient le voir, il ne peut plus se réfugier derrière son ignorance des faits, mais, comme on lui fait remarquer que Simonidès n'a rien fait pour adoucir le sort des déportés qui sont expédiés à la mort dans des conditions ignobles, de nature à révolter les plus indifférents, il rétorque, sous forme d'un reproche hypocrite, que les Juifs n'ont pas sollicité à Salonique l'intervention de Simonidès, comme s'il ignorait que le lamentable bétail qu'on envoyait à l'abattoir avait été sévèrement parqué dans le ghetto, avec défense, sous peine de mort, d'en franchir les limites, et comme si Simonidès lui - même ne pouvait agir que sur mandat exprès des victimes.

Pour donner à ces protestations une satisfaction de pure forme, Logothetopoulos fait, au début de mars 1943, une vague démarche auprès de la représentation diplomatique allemande et se contente du non possumus, basé sur des raisons d'incompétence, qui lui est poliment allégué. Il considère ainsi que son devoir est accompli et il veut classer l'affaire. Mais il n'est pas seul à gouverner. Plus d'un ministre est conscient de l' obligation impérieuse de la patrie à l'égard des Juifs grecs victimes de la barbarie nazie. Hommes politiques et coryphées de la nation l'assaillent et lui font voir à quel point la Grèce entière s'élève contre la conduite des Allemands à l'égard d'une portion de la famille hellénique. On menace le Quisling d'Athènes de la colère terrible du peuple grec, on insiste sur l'opprobre que sa condescendance à l'égard des mesures raciales attirera demain sur le pays. D'un accord unanime et sans s'arrêter à des compéti-

tions ni à des rivalités de parti, ils remettent à Logothétopoulos un mémoire, véritable réquisitoire conçu en ces termes:

Le bruit circule avec insistance à Salonique, particulièrement parmi les Israélites, que le Gouvernement ne serait pas totalement étranger à la mesure de déportation qui frappe l'élément juif, et cela parce que le Gouvernement penserait ainsi atteindre un double but, celui d'assurer l'homogénéité raciale de la population et de faciliter l'installation des réfugiés de Thrace et de Macédoine qui ont afflué dans la ville.

Ce bruit puise sa source dans l'indifférence totale et dans l'attitude passive du Gouverneur Général, M. Simonidès, en présence des évènements. Simonidès n'a pas protesté. Il n'est pas intervenu pour obtenir une amélioration des conditions de transport. Il ne peut pas se justifier en alléguant qu'il n'a pas été sollicité par la Communauté juive, car cette dernière était soumise à un isolement sévère et était contrôlée strictement par les Allemands.

Ce bruit puise également sa source dans l'attitude du Gouvernement qui s'est borné à une démarche platonique, sans élever la question à la hauteur d'un problème d'État, puisque la souveraineté nationale et son honneur sont en jeu dans un territoire qui n'a pas été annexé par l'étranger.

Ce comportement justifie davantage la suspicion si l'on songe à l'attitude de pays comme la Roumanie et la Bulgarie, alliées du Reich, et par conséquent plus facilement soumis à des interventions dans le domaine intérieur. Ces pays ont réussi à obtenir la non application de la mesure de déportation globale en Pologne de leurs nationaux israélites.

Les suspicions du monde israélite sont renforcées par le fait que le gouverneur général, assumant la gérance des biens abandonnés, les assimile, par des actes officiels, aux biens des sujets ennemis résidant en Grèce. Le fait seul que la commission d'administration de l'organisme de gérance est composé de réfugiés de Macédoine et de Thrace corrobore encore plus les suspicions.

La mesure de l'application des lois raciales et de déportation générale, sans raison aucune, constitue une offense à l'État lui - même. Il est, par ailleurs, opportun de détruire ces suspicions du monde juif sur une collaboration du Gouvernement Hellénique dans l'application de cette mesure. Il est indiqué, dans la circonstance, pour le Gouvernement Hellénique:

1. De présenter et de soutenir une requête demandant le renvoi de la mesure, sous la menace même d'une démission. Cette requête doit

être appuyée par les exemples offerts par la Roumanie et la Bulgarie. Ces exemples sont incontestables parce que les Juifs de ces pays restent en place, tandis que les Juifs de la zone d'occupation bulgare ont été déportés.

2. Si les Allemands avaient des raisons pour maintenir les déportations de Salonique, de proposer la concentration des Juifs dans une autre région du pays, sous la surveillance responsable des autorités helléniques et des autorités locales d'occupation.

3. Qu'il soit permis à ceux qui seront ainsi déportés d'emporter toute leur fortune liquide et des vêtements jusqu'a 30 kilos par pesonne.

4. Que leur fortune immobilière et le restant de leur fortune mobilière, sous le contrôle de l'État et pendant la durée de la guerre, soit utilisée pour le besoin du logement et de la réhabilitation professionnelle des réfugiés de Thrace et de Macédoine.

5. D'accorder toute son aide et le moyen de premier établissement aux déportés juifs, comme dit au paragraphe 2, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se suffire à eux - mêmes et de devenir productifs.

En cas d'insuccès de ces démarches, il est indiqué d'envoyer à Salonique un représentant du Gouvernement, de préférence un ministre en activité, pour suivre de près les conditions de déportation, dresser un rapport pour le Gouvernement et suggérer, tout au moins, aux autorités locales allemandes, une amélioration des conditions de déportation.

La non exécution de ces devoirs élémentaires de la part du Gouvernement aura pour effet de prouver d'une façon absolue, le bien fondé des suspicions et des rumeurs qui circulent parmi les Israélites de Salonique, sur l'attitude douteuse du Gouvernement hellénique, au préjudice des interêts, lointains peut - être, mais sûrement d'une très grande importance de notre Pays.

Ce mémoire était revêtu de la signature de tous les chefs de parti de la Nation. Il constitue un document capital.

Logothetopoulos ne pouvait plus rester dans une criminelle inactivité. Force lui était de faire un geste.

Le 22 mars 1943, il adresse à Altenbourg, ambassadeur d'Allemagne à Athènes, le document confidentiel suivant:

J'estime nécessaire de revenir une fois de plus sur la question des persécutions des citoyens hellènes de confession mosaïque de Salonique

et d'affirmer la protestation du Gouvernement Hellénique contre les mesures d'extermination prises à l'égard de tant de milliers de personnes sur qui ne pèse aucune accusation de crime.

L'application des lois raciales du Reich allemand, dans un pays qui, s'il est occupé par les armées allemandes, n'est pourtant pas allemand, constitue non seulement une mesure en contradiction flagrante avec les lois de la guerre découlant d'accords internationaux, sur lesquels le Gouvernement Hellénique a eu jusqu'ici l'occasion, à plusieurs reprisses, d' exprimer sa fidélité, mais aussi une atteinte indirecte au pouvoir du Gouvernement Hellénique, puisque des citoyens se trouvant sous sa protection sont déracinés de leur patrie, chassés du territoire hellénique, alors que d'autres personnes, également de confession mosaïque résidant en permanence en Grèce, mais possédant une nationalité étrangère, ne sont pas soumises aux mêmes mesures.

Naturellement le Gouvernement Hellénique n'entend nullement dire que l'extension des persécutions aux personnes appartenant à cette dernière catégorie constituerait pour lui la base de son consentement aux mesures prises contre les Israélites hellènes. La discrimination ainsi établie a pour effet de rendre la décision de persécutions des Juifs encore plus cruelle et encore plus injustifiée, et de créer, en tout état de cause, pour le Gouvernement Hellénique, une question exceptionnellement sérieuse d'ordre moral et de responsabilité politique.

Permettez - moi, Excellence, de relever que, pour autant que je sache, dans aucun autre pays occupé où existe un gouvernement national endossant une responsabilité politique envers son peuple et envers l'histoire, il n'a été pris, par les autorités d'occupation, et sans l'intervention des gouvernements autorisés, de telles mesures indirectes. Le Gouvernement Hellénique n'a pas été interpellé par les autorités d'occupation, afin d'avoir à s'occuper de cette question. Il n'a pas, non plus, été informé d'avance de la mesure décidée par l'autorité militaire allemande de Salonique. Le Gouverneur Général de Macédoine a reçu l'ordre de prendre une série de mesures exécutives, sans qu'il eût à demander le consentement du Gouvernement Hellénique.

Pour finir, permettez - moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'affirmer à nouveau que le peuple hellène dans son ensemble, non seulement ne reste pas indifférent au programme d'extermination des Israélites de Salonique sur le sol de ses pères, mais il est profondément dominé par un

trouble véritable que traduisent les adjurations quotidiennes adressées au Gouvernement par les chefs des partis politiques du pays et par les représentants des organisations populaires représentatives.

En raison de ce qui précède, je vous prie de vouloir bien prendre en considération, pour autant qu'il en soit temps encore, la prière exprimée dans une précédente lettre, de lever les mesures ci - dessus, puisque, comme cela est évident, ells n'ont pas été prises comme mesures de sécurité des armées d'occupation, et dans l'intérêt de la conduite de la guerre.

Je m'empresse de vous assurer, Monsieur l'Ambassadeur, que le Gouvernement Hellénique est volontiers disposé à collaborer avec les autorités d'occupation sur toute mesure semblable à caractère provisoire et qui n'aurait pas comme conséquence le famine des Israélites helléniques ni leur éloignement de leur patrie.

Signé: LOGOTHETOPOULOS

Le lendemain même de l'envoi de cette lettre qui reflète d'une façon si pâle le vœu des protagonistes politiques du pays, l'héroïque archêveque d'Athènes S. B. Damaskinos et les présidents de vingt - neuf organisations, institutions et associations grecques, d'ordre culturel, économique et social, adressent à Logothetopoulos le mémoire suivant:

Athènes, le 23 mars 1943

A Monsieur Constantin Logothetopoulos

President du Conseil

En Ville

Monsieur le Président,

Le peuple hellène a appris avec une douleur et une surprise justifiées que les autorités allemandes d'occupation ont commencé à appliquer la mesure de la déportation échelonnée, hors des frontières du pays, de l'élément israélite hellénique et que les premiers groupes des déportés se trouvent déjà en route vers la Pologne. La douleur du peuple hellène a été d'autant plus profonde que:

1. Suivant l'esprit des conditions de l'armistice, tous les citoyens hellènes devaient jouir, de la part des autorités d'occupation, du même traitement sans considération de race ni de religion.

2. Les Israélites hellènes se sont révélés non seulement des facteurs précieux de richesse économique pour le pays, mais aussi, en général,

ils ont fait preuve de loyalisme et d'une compréhension totale de leurs devoirs d'Hellènes. Ils ont pris leur part des sacrifices communs envers la patrie hellénique et se sont trouvés sur la première ligne des combats que la Nation grecque, défendant ses imprescriptibles droits historiques, a dû livrer.

4. Le loyalisme de l'élément israélite de Grèce exclut, à priori, toute raison d'intervention de sa part dans les faits et gestes susceptibles, même de loin, de menacer la sécurité des armées d'occupation.

4. Au regard de la conscience nationale, les enfants de cette mère commune qui est la Grèce se présentent indestructiblement comme membres égaux du corps national sans considération de différences d'ordre religieux ou dogmatique.

5. Notre sainte religion ne reconnaît aucune différence de supériorité ou d'infériorité basée sur la race ou la religion. Elle enseigne qu'il n'y a ni Juif ni Hellène (Galates 111–28), condamnant aussi toute tendance à susciter toute discrimination raciale ou religieuse.

6. La communauté de sort, dans les journées de gloire comme dans les périodes de malheurs nationaux, a forgé des liens traditionnels entre tous les citoyens, à quelques race qu'ils appartiennent.

Nous n'ignorons pas, certes, la profonde opposition entre la nouvelle Allemagne et l'élément israélite, et nous ne nous proposons pas de nous ériger en superdéfenseurs, ni - même simplement en juges du judaïsme international, ni de telle ou telle de ses actions dans le domaine des grands problèmes mondiaux, politiques ou économiques. Ce qui nous intéresse c'est le sort de 60.000 Israélites dont, en période d'esclavage comme en période de liberté, nous avons connu et la noblesse de sentiments et les intentions fraternelles, et la tendance au progrès des idées, et l'activité économique, et, ce qui est plus important encore, l'inaltérable patriotisme. Un témoignage irrécusable de ce patriotisme se trouve dans le grand nombre des victimes que les Juifs ont offert, sans murmure et sans hésitation, sur l'autel en danger de la patrie commune.

Monsieur le Président! nous avons l'assurance que le Gouvernement pense et sent comme le reste des Hellènes dans la circonstance présente. Nous croyons, de plus, que vous avez dû procéder aux démarches nécessaires auprès des autorités d'occupation pour obtenir le renvoi de la mesure douloureuse et vaine de la déportation de l'élément israélite de Grèce. Nous espérons même que vous avez fait voir aux Puissants qu'un traitement aussi cruel des Israélites hellènes, en comparaison des Israé-

lites d'autres nationalités, rend la mesure qui a été appliquée encore plus injuste, et, par conséquent, moralement inacceptable. Si, pour justifier la mesure, des raisons de sécurité sont avancées, nous pensons qu'il serait possible de proposer des solutions, et de recourir à des moyens préventifs, tel que l'internement de la population mâle active (à l'exception des vieillards) dans quelque région déterminée du pays, de manière à assurer la sécurité des troupes occupantes, même contre un danger hypothétique, et à éviter aux Juifs hellènes les suites désastreuses de la déportation qui les menace. Nous signalons que, pour une telle mesure, le restant du peuple hellène, si cela lui était demandé, serait disposé à accorder sa garantie totale en faveur de ses frères en détresse.

Nous souhaitons que les autorités d'occupation comprennent à temps la vanité de la persécution des Israélites hellènes, qui sont parmi les plus pacifiques, les plus loyaux, les plus productifs du pays. Mais si, contre tout espoir, elles voudraient persister, parce que non persuadées, dans leur politique de déportation, nous pensons que le Gouvernement, comme détenteur du pouvoir politique resté dans le pays, doit prendre position nettement, laissant aux étrangers la responsabilité entière de l' injustice commise.

Personne, pensons - nous, n'a le droit d'oublier que les actes commis en cette période difficile, même ceux qui s'accomplissent hors de notre volonté et de nos moyens, seront un jour examinés par la Nation, en vue de la fixation des responsabilités de chacun. Dans le jugement de la Nation pèseront lourdement les responsabilités morales des dirigeants qui auront omis d'exprimer, par un geste courageux, la réprobation unanime de la Nation, pour les actes tels que la déportation des Israélites hellènes qui vient de commencer.

Pour généreuse qu'elle soit dans son ensemble, cette lettre venait trop tard. Le Quisling se croyait quitte envers l'opinion après avoir redigé sa lettre du 22 mars pour Altenbourg, lettre dont on n'a jamais connu la suite et dont les sceptiques disent qu'elle ne parvint jamais à destination.

Les démarches de protestation, faites tous les jours auprès du Président du Conseil et de tous les ministres par une multitude d'organisations, restèrent tout aussi infructueuses.

Six jours après la présentation de la requête des corps organisés, soit le 29 mars, les présidents des diverses organisations et institutions culturelles se présentaient à l'ambassade d'Italie. En l'absence de M. Ghizi, ambassadeur, en voyage à Rome, ils furent reçus par le directeur

des affaires politiques, Prato à qui ils remirent un mémorandum sur les persécutions dirigées contre les Juifs. Le bâtonnier du barreau athénien prononça, en cette circonstance, une allocution d'une haute envolée: Nous venons, dit - il, en notre qualité de chefs de toutes les organisations et associations de la capitale et de représentants du peuple de l'Attique, de toutes les classes d'intellectuels et de professionnels, et nous osons dire, de tout le peuple grec. L'assurance que nous avait donnée S. E. Ghizi que le gouvernement italien est toujours prêt à entendre exposer toute question intéressant le peuple grec, et à lui donner toute son attention s'il la trouve juste, nous enhardit à venir ici aujord'hui. Nous avons à vous exposer une question juste et d'intérêt grec: Il s'agit de la déportation de 50.000 Grecs de confession juive qui menace de causer la disparition d' une portion du peuple grec.

Les procédés employés envers les déportés, leur capture, l'entassement lamentable dans les trains indiquent nettement l'intention bien ferme de les exterminer. Quoique déprimé par les évènements, le peuple a toujours la force de protester et de demander justice chaque fois qu'une catégorie des nôtres est exposée à des injustices et à des menaces d'extermination.

Nous faisons appel à vous, à M. Ghizi et à tout le peuple italien. Grecs et Italiens, en dépit de la froideur de nos relations de l'heure présente, ne peuvent pas oublier qu'ils ont collaboré durant bien des siècles à créer la civilisation actuelle. Collaborons encore maintenant pour sauver cette civilisation qui est notre œuvre commune, quand nous la voyons menacée, car il est évident que les évènements de Salonique, qui risquent de s'étendre à Athènes et dans toute la Grèce, mettent la civilisation en péril. La Grèce et la civilisation grecque ignorent les distinctions raciales et religieuses entre concitoyens, et laissent à chacun le libre choix de sa foi et de ses opinions.

Prato promet de transmettre discours et memorandum à Rome, et encourage la délégation à faire la même démarche auprès du représentant diplomatique de l'Allemagne, plus qualifié à entendre la protestation grecque, Salonique étant dans la zone d'occupation allemande.

La démarche fut tentée, mais Altenburg étant absent, la délégation se borna à laisser au secrétariat le texte d'un mémorandum. Bien entendu, toutes ces visites et toute cette belle littérature resta sans efficacité aucune. Les Allemands avaient résolu la mort des Juifs et ce ne pouvaient être les nobles concepts et les éloquents propos qui pouvaient fléchir leur farouche détermination. Il n'en reste pas moins que les élites athéniennes ont fait leur devoir sans tenir compte du danger, hardiment, dignement.

Il convient aussi d' insister sur l'admirable conduite de milliers de familles orthodoxes de la capitale, qui au mépris des sanctions les plus terribles, donnèrent aide, protection et asile à deux ou trois mille Juifs de longs mois durant, et l'on cite par centaines des cas où de très pauvres gens, vivant dans des taudis, partagèrent généreusement le peu qu'ils avaient avec les malheureux Juifs qu'ils hébergeaient secrètement chez eux et qui leur doivent la vie. De tels exemples d'abnégation et de sacrifice existent certes aussi à Salonique, mais ils peuvent se compter sur les doigts et ne compensent guère — quelque grande que soit la gratitude qui est due à leurs auteurs — les pressions, les chantages et les trahisons dont les Juifs qui essayaient de se sauver ont été les pitoyables victimes. Disons, pour expliquer en partie cette différence immense de comportement entre les deux métropoles, que les 3000 Juifs pouvaient facilement échapper à l'attention des Allemands parmi un million et demi de Grecs d'Athènes et du Pirée et que, malaisément plusieurs milliers de Juifs pouvaient passer inaperçus parmi les 300.000 Grecs de Salonique, dans un milieu où ils étaient connus et repérables à tout moment.

Quand Logothetopoulos fut remplacé par le gouvernement Rhallis, un regain momentané d'espoir effleura les cœurs des Israélites. Le professeur Louvaris, grand philosémite et homme de cœur, consentit à assumer un et même plus d'un ministère, et peut-être son désir d'être utile aux Juifs et l'insistance affectueuse de certain d'entre eux ne fut pas étrangère à son acceptation de collaborer avec le gouvernement dans les conjonctures d'alors, si contraires à son sens du devoir et à sa droiture naturelle. Il fit tout ce qui était en son pouvoir pour manifester à l'élément israélite toute sa sincère sympathie et sa profonde commisération. Mais que pouvait alors un ministre dans un gouvernement fantoche, où tout devait fléchir devant les ordres du moindre reître teuton? Rhallis lui-même, animé de sentiments amicaux, tenta une timide démarche, durant le séjour de quelques heures qu'il fit à Salonique, au moment des déportations. On lui rit au nez et on le traita avec le dernier mépris. Dans sa débonnaireté naturelle, il était d'ailleurs fort peu qualifié pour rompre en visière aux démons germaniques, à l'apogée de leur superbe.

CHAPITRE VIII

ATTITUDE AMICALE DES ITALIENS

Bien qu'alliée de l'Allemagne, l'Italie n'avait appliqué les lois raciales imposées par Hitler, qu'avec une mollesse caractérisée. A Salonique, aussi bien qu'à Athènes, les autorités militaires, diplomatiques et consulaires italiennes donnèrent une aide généreuse aux Israélites et contribuèrent à sauver de la mort un très grand nombre de malheureux, au risque de s'attirer les foudres des Nazis. On ne peut passer sous silence une attitude, si empreinte d'humanité, si navrés que soient nos cœurs à la pensée du malheur causé à notre pauvre pays par l'agression déclenchée par le funambulesque Mussolini et sa triste clique.

Au moment où commencèrent les déportations, M. Zamboni est consul d'Italie à Salonique. C'est un fasciste ambitieux, superficiel et suffisant. Il hante les Allemands, les admire. Mais ses collaborateurs sont loin de partager ses idées. Ils agissent à la barbe du patron pour faire évader de nombreuses familles juives. Ils ne craignent pas de recourir à toutes sortes de stratagèmes, aux inventions les plus hardies, pour tromper la vigilance des nazis.

Dans une petite pièce, au rez - de - chaussée de la Chancellerie, le vice - consul M. Rosenberg avait son cabinet de travail. Esprit latin, cœur sincèrement imbu de charité chrétienne, il était digne et loyal, incapable de ruse, plein de sentiments généreux, d'humanité vraie. Il n'était pas seul. Entouré de collaborateurs et d'amis dévoués, il poursuivait obstinément la mission qu'il s'était imposée devant les innommables persécutions allemandes: donner aux Juifs traqués le moyen d'échapper à la déportation. Avec le précieux concours de M. Stabile et de M. Emilio Neri, beau - frère à l'ex - consul d'Italie, Comm. Dolfini, tombé en disgrâce pour ses idées anti - fascistes, il élabore les plans d'évasion de nos coreligionnaires, en territoire d'occupation italienne. Le capitaine Merci, agent de liaison italien auprès du commandement allemand, se rallie bien vite à cette œuvre de sauvetage qui est approuvée, appuyée et efficacement secondée par tous les fonctionnaires du Consulat. "Je vois encore, dit

un témoin oculaire la petite chambre du rez - de - chaussée: le cher Rosenberg est debout, appuyé contre le mur. Des hommes et des femmes se pressent autour de lui. Il parle posément, comme il convient à un homme de sa situation, donne des conseils, exhorte tout le monde à la patience et à la confiance. Mademoiselle Giomo apparaît de temps à autre, pose sur la table quelques papiers et disparaît silencieusement. Désemparée, cette foule suppliante s'attache à la seule planche de salut qui lui reste: l'evasion par des moyens clandestins que le Consulat d'Italie peut lui procurer".

Et alors que Signor Zamboni, à l'étage supérieur, examine sa collection de tapis, le chev. Rosenberg et ses collaborateurs font du bon travail pro - juif dans leurs conciliabules secrets du sous - sol. Le regretté Marc Mosseri, Mme Valérie Torrès, victimes eux aussi des S. S.(*) collaboraient vaillamment pour accroître le nombre des évadés du ghetto. Ces audacieux, cachés dans des abris de fortune et traqués par les traîtres et les espions de la Gestapo, attendaient le jour de leur délivrance que préparait dans le mystère la brigade Rosenberg. L'auto de M. Emilio Neri faisait journellement la navette entre Salonique et Plati où les voyageurs clandestins prenaient le train militaire italien. Quand le convoi avait démarré, après le contrôle des autorités allemandes, le Capitaine Merci poussait un soupir de soulagement.

Bientôt cette équipe de sauveteurs bénévoles fut puissamment secondée. Zamboni était remplacé par M. Castrucci, diplomate de vieille souche, hostile au fascisme, et, de plus, une âme d'élite. Le nouveau consul arrivait en plein drame. Il saisit immédiatement toute l'horreur de la situation et agit vite. Comme chef, il jouit de toute la liberté de mouvement. Il a d'ailleurs des instructions secrètes de Rome. Les continuelles pressions du Vatican avaient eu finalement raison des dernières hésitations du gouvernement fasciste, et les lois raciales dont le peuple italien ressentait toute la vilenie, restèrent lettre morte. Rome jugeait maintenant qu'il fallait s'élever plus haut pour voir plus loin. C'était un revirement in extremis. La défaite était suspendue, comme une épée de Damoclès, sur la nation italienne. M. Castrucci stigmatisait, avec des paroles véhémentes, la tyrannie fasciste, l'odieuse agression contre la Grèce, les e-

---

(*) En septembre 1943, tous les membres des familles Mosseri. Fernandez. Torrès et Daniel Modiano, qui s'étaient réfugiés en Italie, furent assassinés par la Gestapo, dans un hôtel du Lac Majeur, et leurs cadavres furent jetés dans les eaux du lac.

xécrables méthodes de persécution hitlériennes, à une époque où si peu d'hommes avaient le courage de dire le fond de leur pensée.

Le travail de sauvetage fut accéléré, et cette fois - ci c'était le Consul Général lui - même qui en prenait la direction. Des certificats de sujétion italienne furent immédiatement délivrés à une foule de gens, à des juives italiennes mariées, à des sujets grecs ainsi qu'aux enfants mineurs issus de ces unions. Des personnes âgées de 35 ans furent considérées comme mineures. M. Méir Amarillo, fils du Révérend Saül Amarillo, et dont la mère était de sujetion italienne, fut retiré du camp de concentratiou du Baron Hirsch, qualifié de mineur, quoi qu'il eût depuis de longues années l'âge de la conscription. Les belle - mères de sujets italiens, tout Israélite qui pouvait, de quelque manière que ce fût, justifier d'un parenté avec de familles italiennes, les personnes auxquelles pouvait être conférée la nationalité italienne par homonymie, bref une légion de condamnés dont l'unique et seul titre à la sujétion italienne était la grande pitié qu' ils inspiraient à M. Castrucci, reçurent des lettres de naturalité du Consulat, et les fausses patentes consulaires foisonnèrent, établies pour l'amour de Dieu, sans l'ombre d'une intention de lucre. L'infatigable San Giglio, en établissait journellement une vingtaine que le Consul envoyait pour approbation et visa à la Gestapo. Les S. S. avaient flairé de suite le subterfuge, mais ils faisaient bonne mine contre mauvaise fortune. Ils ne pouvaient pas infirmer les documents en question, au bas desquels était aposée la signature du Représentant de S. M. le Roi d'Italie à Salonique, et volens nolens, ils accordaient le visa. Le capitaine Merci se rendait alors au camp du Baron Hirsch et réclamait ses prétendus nationaux. Le cas de Mademoiselle Buena Sarfatty est par trop éloquent: Cette jeune fille qui était au service de la Croix Rouge Suisse, reçut du Consulat d' Italie de faux papiers d'identité au nom de Maria Tivoli, italienne originaire de Livourne. Le jour du départ de tous les Juifs sujets italiens et des "assimilés", pour Athènes, Mme Tivoli, *alias* Mlle Buena Sarfatty, en voile noir, passa devant le contrôle des Cerbères de la Gestapo. Le traître Hasson, attaché au service de cette organisation maudite, reconnut Mademoiselle Sarfatty qu'il avait impudemment giflée au camp du Baron Hirsch, quelques jours auparavant, mais intimidé par la présence du Consul, il n'osa rien révéler. Nous connaissons plus d'un cas où des officiers italiens ont fait passer des femmes juives, d'une honorabilité sans tache, pour leur propres épouses et ont fait avec elles le trajet Salonique - Athènes, pour les faire sortir de l'enfer.

Combien de Juifs sujets espagnols, portugais, turcs échappèrent à

la déportation, grâce à des sauf - conduits italiens? Des militaires italiens de tout grade, depuis l'humble soldat jusqu'à l'officier supérieur, accordaient aux Israélites qui parvenaient à passer en territoire d'occupation italienne, aide et protection, sans barguigner. Il suffisait de se présenter au Commandement italien, à Larissa, et de se déclarer Juif pour être autorisé à voyager sur les trains militaires et à se réfugier à Athènes, muni au préalable de provisions prises aux cantines. Les autorités italiennes ne manquaient pas une occasion de sauver des Israélites de la griffe allemande.

Cette attitude si humaine des Italiens devait d'être relatée, pour établir la vérité historique.

Prof. LEVY TAZARTES

CHAPITRE IX

LES BIBLIOTHEQUES JUIVES DE SALONIQUE

DETRUITES PAR LES NAZIS

Salonique a été, depuis l'exode d'Espagne, la vraie cité des livres et de l'imprimerie. Au cours des âges, depuis la fin du XVe jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les immigrés ibériques ont apporté dans leurs bagages, comme des biens inestimables, des manuscrits et des livres imprimés à profusion. L'hébreu biblique et talmudique, l'arabe et le latin figuraient parmi ces trésors qui englobaient l'exégèse massorétique, la Guemara, la philosophie religieuse, la médecine et les sciences naturelles. De plus, de tout temps, les Séfaradis saloniciens ont tenu à honneur d'enrichir leurs bibliothèques par des acquisitious fréquentes, faites dans les grandes villes d'Orient ainsi qu'à Venise, à Livourne, à Amsterdam et dans les principaux centres de l'édition de Pologne. Ils avaient souvent à leurs gages des scribes qui travaillaient sans trêve pour reproduire les manuscrits les plus précieux, sur du parchemin, expressément apprêté avec un soin tout spécial. Aussi, il n'y avait pas de famille de vieille souche qui ne recélât, au fond des vieux bahuts – des *forcels* – légués par des générations, quelques manuscrits qu'on conservait jalousement et auxquels il n'était par rare qu'on attachât une sorte de pouvoir tutélaire, une valeur de talisman, de pare - danger et de porte - bonheur.

Les typographies, dont la première remonte à 1513,(*) fonctionnaient par intermittences jusqu'à la fin du XVIIe siècle, et par la suite, jusqu'à notre époque, sans interruption, et souvent avec une grande activité. Durant la plus grande partie du XVIIIe siècle, Salonique fut l'un des centres les plus importants de l'édition juive. Les presses saloniciennes ont mis en circulation plus d'un millier d'ouvrages, en majorité in - quarto

(*) Le premier ouvrage paru à Salonique, que nous connaissons, est une édition du Pentateuque, accompagné du Targoum et des commentaires de Rachi. Le colophon indique que l'impression en fut achevée le 14 hesvan 5274 Elle fut effectuée avec des caractères fondus à Lisbonne.

et in octavo, dûs, pour la plupart, à des auteurs locaux et consacrés à l'exégèse, l'homelitique, la jurisprudence et même, parfois, la philosophie et les sciences. Les Responsa prédominaient.

Ainsi toutes les familles aisées possédaient de riches collections de livres. Des incendies d'allure catastrophique detruisaient souvent les quartiers juifs. Les bibliothèques y périssaient parmi les autres richesses. Mais dès que les foyers étaient relevés de leurs décombres, l'appétit de savoir et le respect sacré pour la lettre moulée portaient tout juif fortuné à reconstituer son petit trésor spirituel. On faisait des achats dans les villes de province et à l'Étranger, on activait le travail des copistes et celui des presses. On n'hésitait guère à y consacrer une partie de son avoir et l'on était plus fier d'une collection de livres que d'une cassete d'or, d'un écrin de bijoux ou d'un lot de tapis ou d'étoffes de prix. Car parmi les Séfaradis, le savoir a toujours eu le pas sur les biens temporels, et une bibliothèque bien garnie constituait, aux yeux de tous, un apanage incontesté de noblesse pour son propriétaire.

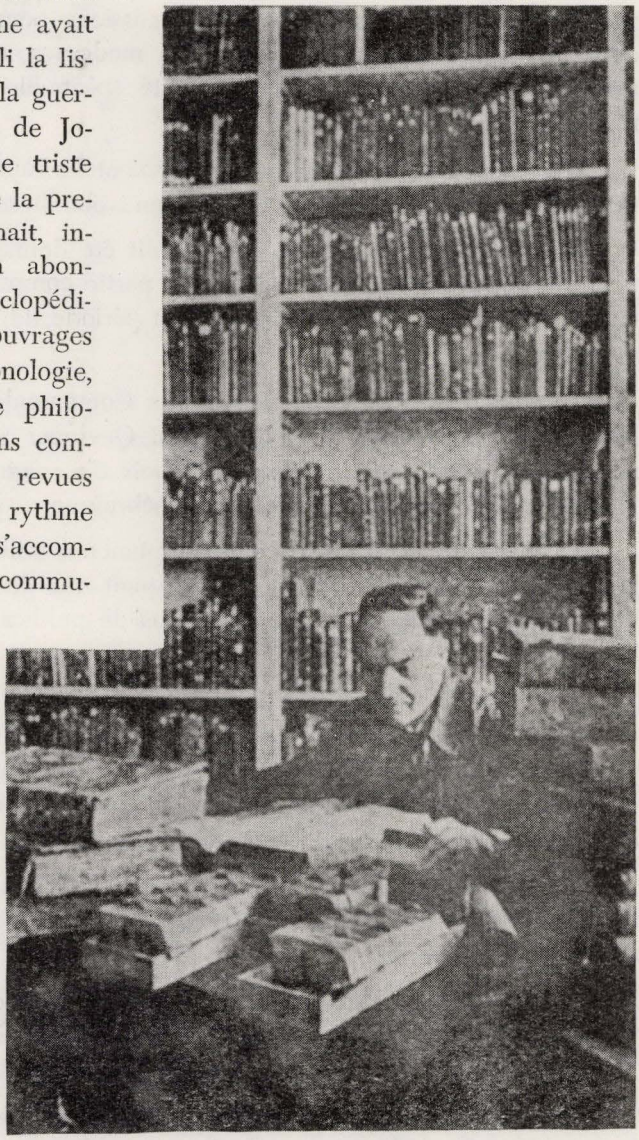
Dans le désastreux incendie de 1545 disparurent trois bibliothèques fameuses dans tout l'Orient: celles d'Abraam Benveniste, de Samuel Benveniste, et de Pérahia l'Italien. De vrais trésors de jurisprudence et de médecine sombrèrent dans les incendies de 1620, de 1734, de 1759, de 1877, de 1890. Dans ce dernier incendie, de copieux fonds d'ouvrages historiques et encyclopédiques périrent dans la demeure de Juda Néhama. Dans l'incendie du 18 août 1917, l'un des plus funestes qui aient affligé la vieille cité, furent dévorés en très grand nombre, des bibliothèques inestimables, appartenant aux séminaires rabbiniques (Yéchivoth) et à de riches particuliers. Citons au hasard, parmi les plus importantes, celles du séminaire de la Boyana, de Haïmutcho Covo (la plus opulente de la ville), de feu Grand Rabbin Jacob Covo, d'Acher Simba, de Chalom Saïas (*Licheath Haqazith*), de Sabétay Hassid, de la Société "Kadima", de l'astronome Saül Amarillo et d'Abraam Saltiel.

Beaucoup d'incunables et d'ouvrages rares avaient été achetés à Salonique par les bibliophiles Ephraïm Deinar et Alcan Adler, qui visitèrent la ville dans les premières années du XIXe siècle, et leurs précieuses acquisitions se trouvent à l'abri à New York et à Londres.

Tout ce qui restait d'intéressant en fait de livres, de manuscrits, de *méghuiloth*, d'archives, de rouleaux de la Tora et d'ornements synagogaux (mapoth, parochioth, rimonim, etc.) fut systématiquement confisqué par les Nazis, dès les premiers jours de l'invasion, en avril et mai 1941. Sous la conduite de la commission Rosenberg, des équipes

dressées à ce genre de besogne, emballèrent avec soin, dans des caisses bien cataloguées et étiquettées, toutes les bibliothèques ayant une certaine valeur et dont la Cinquième Colonne avait minutieusement établi la liste, longtemps avant la guerre. La bibliothèque de Joseph Néhama eut le triste honneur d'être raflée la première. Elle comprenait, indépendamment d'un abondant matériel encyclopédique et d'un fonds d'ouvrages d'histoire, de chronologie, de sociologie et de philosophie, des collections complètes des grandes revues et publications. A un rythme accéléré, la rapine s'accomplit: Bibliothèques communales et particulières furent acheminées sur l'Allemagne en quelques semaines.

La bibliothèque du *"Beth Dine"* comptait 2.500 volumes, dont une grande partie, avait été achetée en Palestine depuis 1919, et comprenait, entre autres,



Dr J. Pohl, Directeur de la section hebraïque de la bibliothèque de Francfort pour les recherches sur la question juive. Il a visitè Salonique après l'occupation allemande pour organiser la rafle des bibliothèques.

des éditions du Talmud, des Tourim, des œuvres de Maïmonide, de Joseph Caro, et surtout la collection complète des in - quarto consacrés aux *Responsa* des jurisconsultes rabbiniques locaux. C'était là la source la plus importante et la plus variée que nous eussions pour l'histoire des Juifs de la ville, depuis l'aurore des temps modernes, et, en outre, le vrai monument attestant l'exubérante vitalité spirituelle de la judaïté salonicienne.

Des œuvres de même nature garnissaient les rayons des bibliothèques suivantes, qui ont été la proie de la commission Rosenberg:

1. Celle de Juda Néhama, qui avait été donnée à la Communauté juive de Salonique, et dont une bonne partie comprenait un assortiment varié des œuvres en néo - hébreu de la période de la Haskala postmendelsohnienne;

2. Celle des professeurs des Ecoles Communales, comptant 600 volumes, dont une partie de consultation. Quelques rayons en étaient réservés à un sobre, mais très heureux choix d'ouvrages d'histoire (Graëtz, Doubnov, etc) et de littérature néo - hébraïque;

3. Celle du Dr. Cévi Koretz, comptant un millier de volumes, dont la plupart de consultation. On y remarquait une des plus belles éditions du Talmud babylonien et des collections de publications allemandes sur le Judaïsme;

4. Celle du rabbin Saül Amarillo, reconstituée à grands frais après l'incendie de 1917, comptait plus de 500 volumes et comprenait, indépendamment d'une importante collection de Responsa, un lot important de travaux sur l'histoire des Juifs, ainsi qu'un assortiment judicieux dû aux auteurs hébraïques de l'époque contemporaine;

5. Celle de R. Mihaël Molho comptait 500 volumes, dont une centaine fort rares. On y remarquait une collection d'éditions *princeps* de rituels synagogaux;

6. Celle de la Synagogue des Monastiriotes, de caractère exclusivement rabbinique et jurisprudentiel, don du mécène Jacob Israël de Monastir, qui y avait investi le meilleur de sa fortune;

7. Celle du fameux séminaire "Haïmoutcho", installée au No 2 de la rue Ménexé, opulent trésor de Responsa de toutes les époques et de toutes les contrées de la diaspora, de variétés midrachiques, de commentaires rationnels et d'interprétations mystiques de la Tora, d'ouvrages d' histoire, de recueils, de sermons et d'oraisons funèbres, dû, comme le

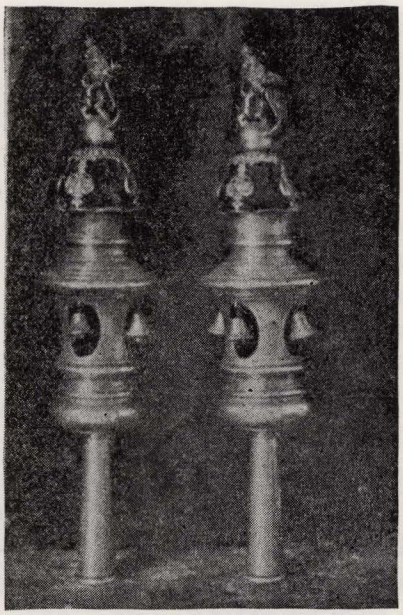
séminaire lui - même et le fonds servant à son entretien, à la munificence de l'évergète Haïmoutcho Covo.

La bibliothèque du vénérable Haïm Habib, vieux fonds familial, accumulé au cours de plusieurs générations, comptait un millier d'ouvrages de jurisprudence et d'exégèse, avait été dissimulée, avec une partie des archives de la Communauté et de diverses institutions juives, dans les caves de la maison communale. Mais la cachette fut dépistée par les Allemands qui firent charrier tout ce matériel au Camp de Hirsch où il en fut fait une belle flambée.

Dès l'entrée des troupes allemandes à Salonique, la commission Rosenberg a aussi fait main basse sur deux dépôts d'archives:

1. Celui de la Communauté Israélite et

2. celui de la Banque Union, de Salonique, où, selon toute probabilité, on espérait pouvoir découvrir quelques arguments de poids en faveur de la thèse nazie sur la puissance occulte de la finance juive internationale et quelque détail mystérieux sur le complot ténébreux que les ploutocrates d'Israël avaient tramé contre la pauvre Allemagne.



Rimonim (Ornements de la Torah)

Environ deux - cent cinquante rouleaux de la Tora ont été saisis dans les synagogues. Cent - cinquante, soigneusement emballés dans des caisses, en ont été expédiés en Allemagne, dans le convoi qui emmena les Juifs espagnols. Le reste a été lacéré et livré aux flammes.

Parmi ces trésors chirographaires, certains avaient été apportés, à l'origine, dans les bagages des immigrants juifs venus des contrées ibériques et italiennes, d'autres étaient l'œuvre de scribes locaux du seizième siècle. Des *rimonim* en or et et argent, enrichis de gemmes aux mille coloris, vrais bijoux d'une facture artistique délicate, ciselés par des orfèvres juifs de la ville; des *mapoth* brodées d'or et serties de perles, se trouvaient parmi les richesses des synagogues sur quoi les Nazis firent main basse.

La confiscation de tout ce matériel d'érudition était organisée et dirigée par le Dr. Hans Heinrich, de la Commission Rosenberg. Les caisses où le butin était enfermé portaient les initiales G.S.V. et un numéro d'ordre.

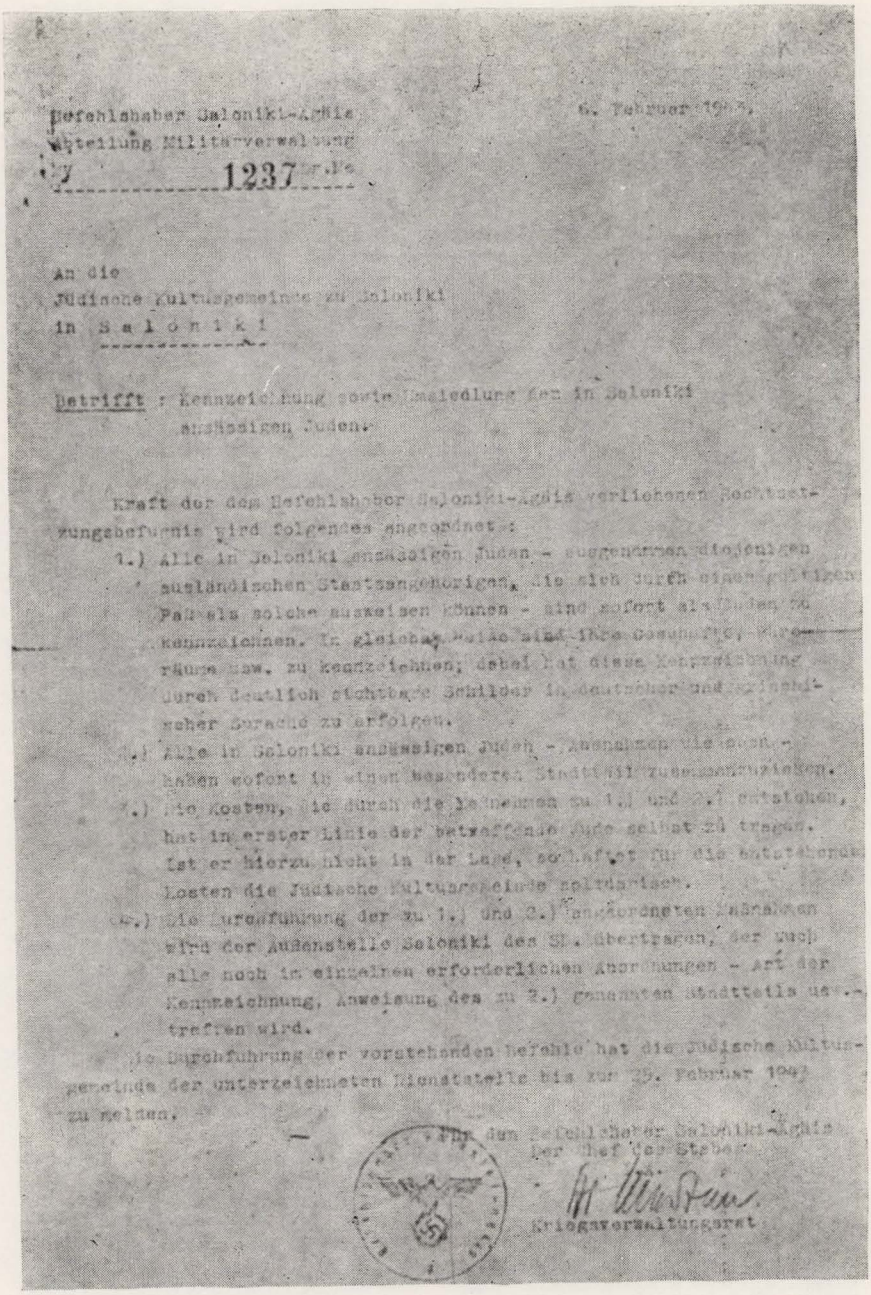
Les bibliothèques circulantes des Anciens Elèves de l'Alliance Israélite (2.500 volumes), de la Béné Bérith (2.000 volumes), des Anciens Elèves de la Mission Laïque Française (2.000 volumes) et quelques autres, comprenant des encyclopédies et des œuvres littéraires et historiques en diverses langues, et notamment en français, échappèrent à la rapine nazie, mais furent dispersées et aboutirent, pour la plupart, chez les bouquinistes de la ville, quand elles n'allèrent pas alimenter les officines où se confectionnent les sacs en papier pour la vulgaire épicerie.

De même furent éparpillés et dilapidés les fonds d'ouvrages juridiques et culturels de nombreuses Yéchivoth que n'avaient pas dépistés la vigilance nazie. Il convient d'en signaler le plus important, à savoir, la collection fameuse du Séminaire du Boulevard de la Reine Olga, dépendance de la bibliothèque du séminaire Haïmoutcho, de la rue Ménexé, dû à la générosité du même donateur. Primitivement, ces deux superbes collections, qui se complétaient l'une par l'autre, comprenaient trois mille volumes. Il était venu s'y joindre d'abondantes donations de particuliers de la ville même et des diverses communautés de Thrace, de Macédoine et de Thessalie, notamment la précieuse collection de R. Méir Nahmias, qui avait été grand rabbin de Salonique. Les Nazis y apposèrent des scellés, mais ils oublièrent de s'en occuper par la suite. Hélas, la racaille y fit main basse et rien n'en subsista.

A l'heure actuelle, la Communauté juive salonicienne, qui tirait gloire des ses richesses spirituelles accumulées au cours d'un demimillénaire, est privée de livres. Le linceul du souvenir enveloppe, avec les quarante - quatre mille martyrs juifs de la ville dépourvus de toute sépulture, les prestiges de sa vaste érudition et de son culte fervent du savoir.

JOS. NEHAMA

FAC-SIMILÉS
DES ORDRES ALLEMANDS



Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militär-verwaltung
Z 1237 /42

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
in S a l o n i k i

Betrifft : Kennzeichnung sowie Umsiedlung der in Saloniki ansässigen Juden.

Kraft der dem Befehlshaber Saloniki-Ägäis verliehenen Hoheitsbefugnis wird folgendes angeordnet:

1.) Alle in Saloniki ansässigen Juden - ausgenommen diejenigen ausländischen Staatsangehörigen, die sich durch einen gültigen Pass als solche ausweisen können - sind sofort als Juden zu kennzeichnen. In gleicher Weise sind ihre Geschäfte, Büroräume usw. zu kennzeichnen; dabei hat diese Kennzeichnung durch deutlich sichtbare Schilder in deutscher und griechischer Sprache zu erfolgen.

2.) Alle in Saloniki ansässigen Juden - Ausgenommen die sogenannten ausländischen Staatsangehörigen - haben sofort in einen besonderen Stadtteil zusammenzuziehen.

3.) Die Kosten, die durch die Massnahmen zu 1.) und 2.) entstehen, hat in erster Linie der betreffende Jude selbst zu tragen. Ist er hierzu nicht in der Lage, so haftet für die entstehenden Kosten die Jüdische Kultusgemeinde solidarisch.

4.) Die Durchführung der zu 1.) und 2.) angeordneten Massnahmen wird der Aussenstelle Saloniki des SD. übertragen, der auch alle noch im einzelnen erforderlichen Anordnungen - Art der Kennzeichnung, Anweisung des zu 2.) genannten Stadtteils usw. - treffen wird.

Die Durchführung der vorstehenden Befehle hat die Jüdische Kultusgemeinde der unterzeichneten Dienststelle bis zum 25. Februar 1943 zu melden.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
Kriegsverwaltungsrat

Ordre concernant le port de la rouelle et le parcage dans le ghetto

Aussenstelle der Sipo und des SD in Saloniki
IV B 4

Saloniki, 12. 2.1943.

An die
Jüdische Kultusgmeinde zu Saloniki,
z.Hd. des Oberrabbiner Dr.Koretz.

Betrifft: Erlass des Militärbefehlshabers Saloniki-Ägäis vom 6. 2.43.

Auf Grund des Erlasses vom 6. 2.43, MV 1237/ Dr.Ne., werden der Kultusgemeinde Saloniki folgende Ausführungsbestimmungen bekanntgegeben.

1.) Das Judenkennzeichen besteht aus einen 6 zackigen Stern von 10 cm Durchmesser, der aus gelben Stoff anzufertigen ist. Das Kennzeichen auf der linken Brustseite in der Herzgegend auf dem obersten Kleidungsstück getragen. Es muss stets deutlich erkennbar sein.
Das Kennzeichen muss von allen Juden vom vollendeten 5.Lebensjahr getragen werden. Gleichzeitig mit der Ausgabe des Kennzeichens erfolgt die Ausgabe einer Personalkarte. Diese Karten sind fortlaufend zu nümmerieren. Die Nummern der Personalkarten werden bei Ausgabe des Kennzeichen auf den Judenstern leserlich aufgedrückt. Über die ausgegebenen Personalkarten und Judensterne ist eine Liste mit fortlaufender Nummer, Name und Geburtdatum anzufertigen.

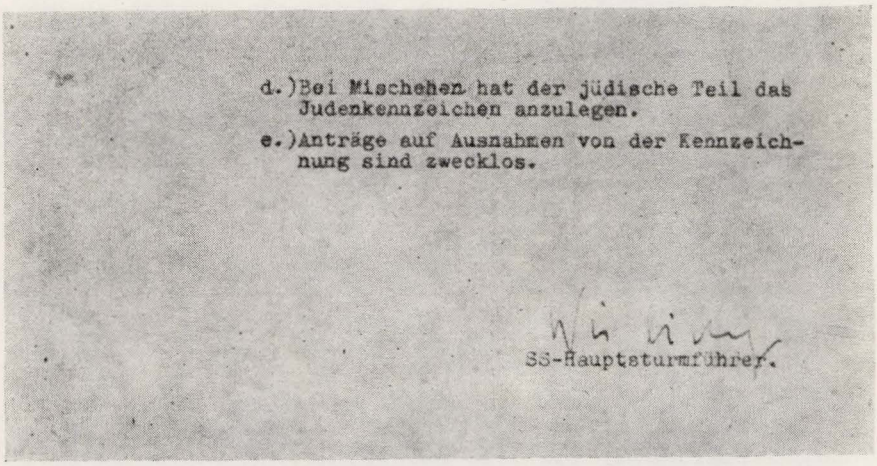
2.)Als Jude im Sinne der oben angeführten Anordnung des Befehlshabers Saloniki-Ägais gilt:

a.)Wer von mindesten 3 der Rasse nach jüdischen Grosseltern abstammt.

b.)Ein von zwei der Rasse nach jüdischen Grosseltern abstammender jüdischer Mischling, der am 1. 4.1941 der mosaischen Konfession angehörte oder ausserehelich nach diesem Datum geboren wurde und von einem Juden stammt.

c.)Der Austritt aus dem jüdischen Glaubensbekenntnis, zu welchem Zeitpunkt er auch getätigt sein mag, befreit nicht von der Kennzeichnung.

Ordre complémentaire sur la rouelle

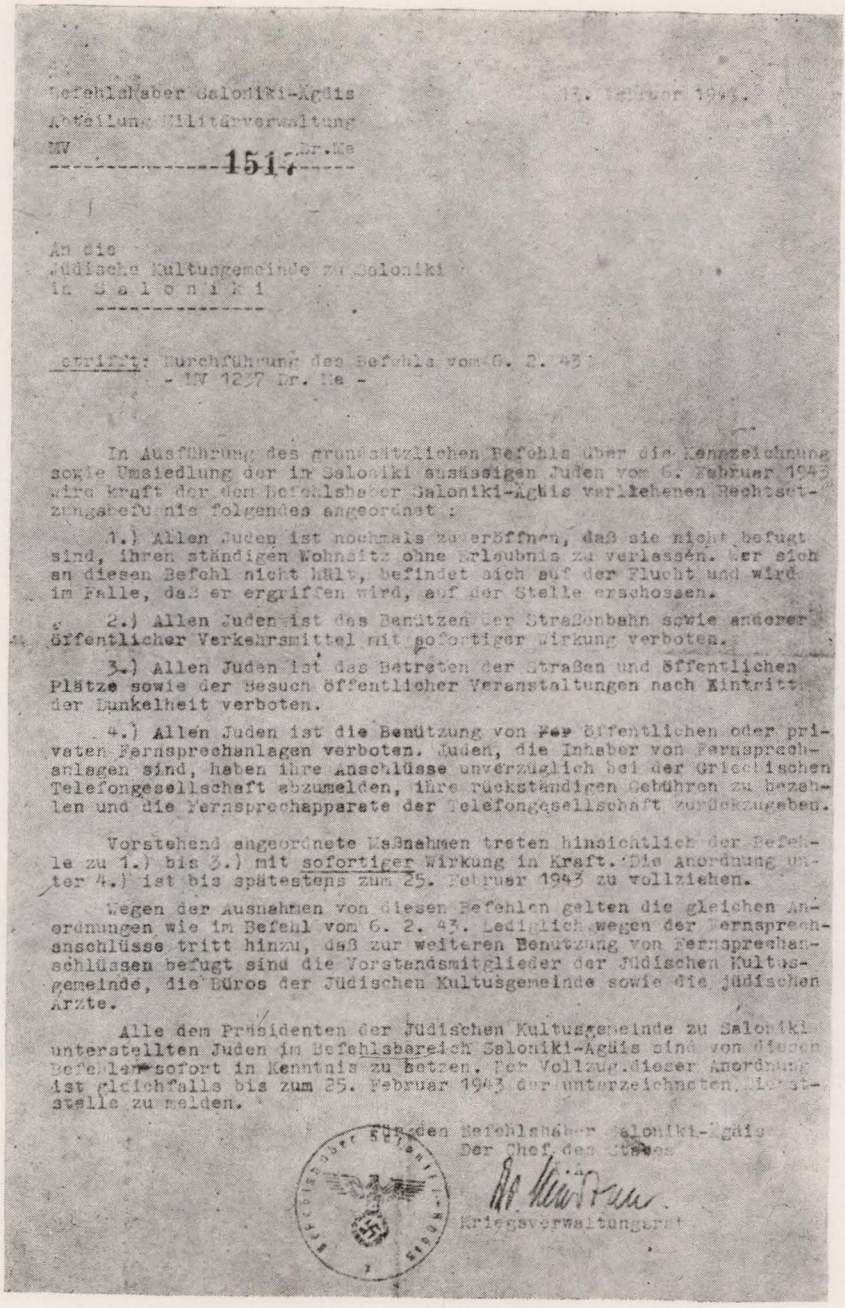


d.)Bei Mischehen hat der jüdische Teil das Judenkennzeichen anzulegen.

e.)Anträge auf Ausnahmen von der Kennzeichnung sind zwecklos.

SS-Hauptsturmführer.

Suite de l'ordre II



Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV 1517 Dr.Ma

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
in S a l o n i k i

betrifft: Durchführung des Befehls vom 6. 2. 43
- MV 1227 Dr. Ma -

In Ausführung des grundsätzlichen Befehls über die Kennzeichnung sowie Umsiedlung der in Saloniki ansässigen Juden vom 6. Februar 1943 wird kraft der dem Befehlshaber Saloniki-Ägäis verliehenen Rechtsetzungsbefugnis folgendes angeordnet:

1.) Allen Juden ist nochmals zu eröffnen, daß sie nicht befugt sind, ihren ständigen Wohnsitz ohne Erlaubnis zu verlassen. Wer sich an diesen Befehl nicht hält, befindet sich auf der Flucht und wird im Falle, daß er ergriffen wird, auf der Stelle erschossen.

2.) Allen Juden ist das Benützen der Straßenbahn sowie anderer öffentlicher Verkehrsmittel mit sofortiger Wirkung verboten.

3.) Allen Juden ist das Betreten der Straßen und öffentlichen Plätze sowie der Besuch öffentlicher Veranstaltungen nach Eintritt der Dunkelheit verboten.

4.) Allen Juden ist die Benützung von ~~der~~ öffentlichen oder privaten Fernsprechanlagen verboten. Juden, die Inhaber von Fernsprechanlagen sind, haben ihre Anschlüsse unverzüglich bei der Griechischen Telefongesellschaft abzumelden, ihre rückständigen Gebühren zu bezahlen und die Fernsprechapparate der Telefongesellschaft zurückzugeben.

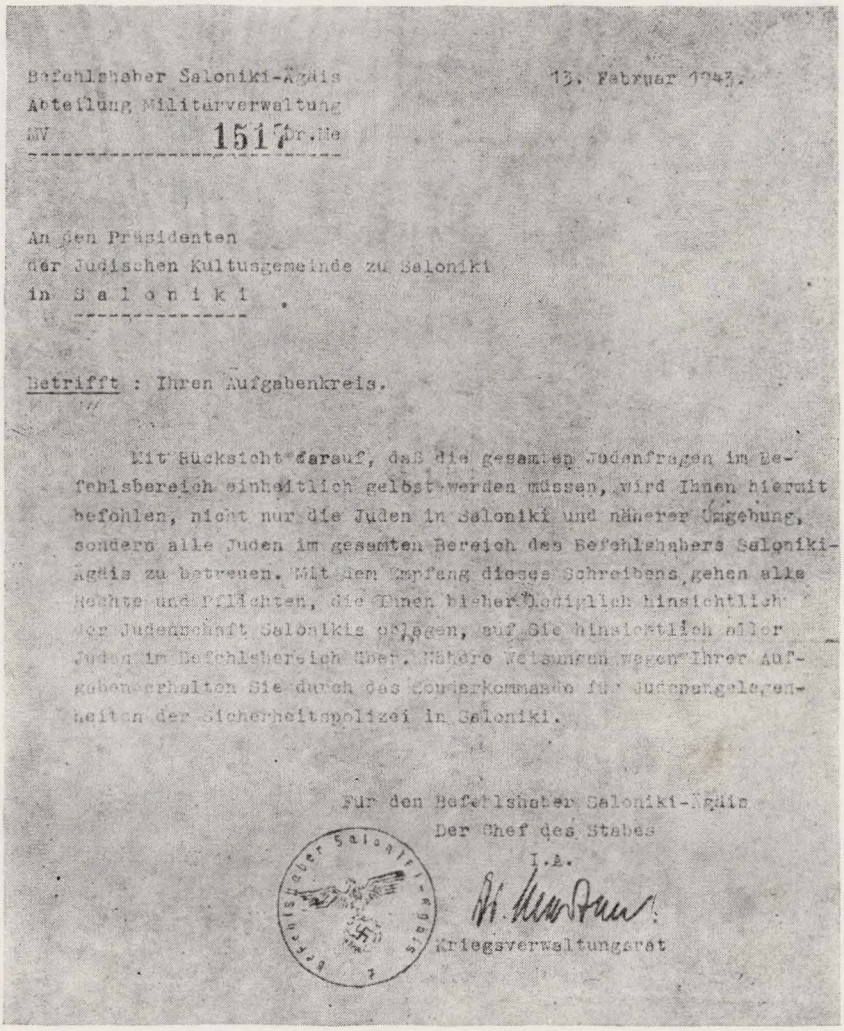
Vorstehend angeordnete Maßnahmen treten hinsichtlich der Befehle zu 1.) bis 3.) mit sofortiger Wirkung in Kraft. Die Anordnung unter 4.) ist bis spätestens zum 25. Februar 1943 zu vollziehen.

Wegen der Ausnahmen von diesen Befehlen gelten die gleichen Anordnungen wie im Befehl vom 6. 2. 43. Lediglich wegen der Fernsprechanschlüsse tritt hinzu, daß zur weiteren Benutzung von Fernsprechanschlüssen befugt sind die Vorstandsmitglieder der Jüdischen Kultusgemeinde, die Büros der Jüdischen Kultusgemeinde sowie die jüdischen Ärzte.

Alle dem Präsidenten der Jüdischen Kultusgemeinde zu Saloniki unterstellten Juden im Befehlsbereich Saloniki-Ägäis sind von diesen Befehlen sofort in Kenntnis zu setzen. Der Vollzug dieser Anordnung ist gleichfalls bis zum 25. Februar 1943 der unterzeichneten Dienststelle zu melden.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
Kriegsverwaltungsrat

Ordre concernant diverses restrictions



Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV 1517 Dr.Ke

13. Februar 1943.

An den Präsidenten
der Jüdischen Kultusgemeinde zu Saloniki
in S a l o n i k i

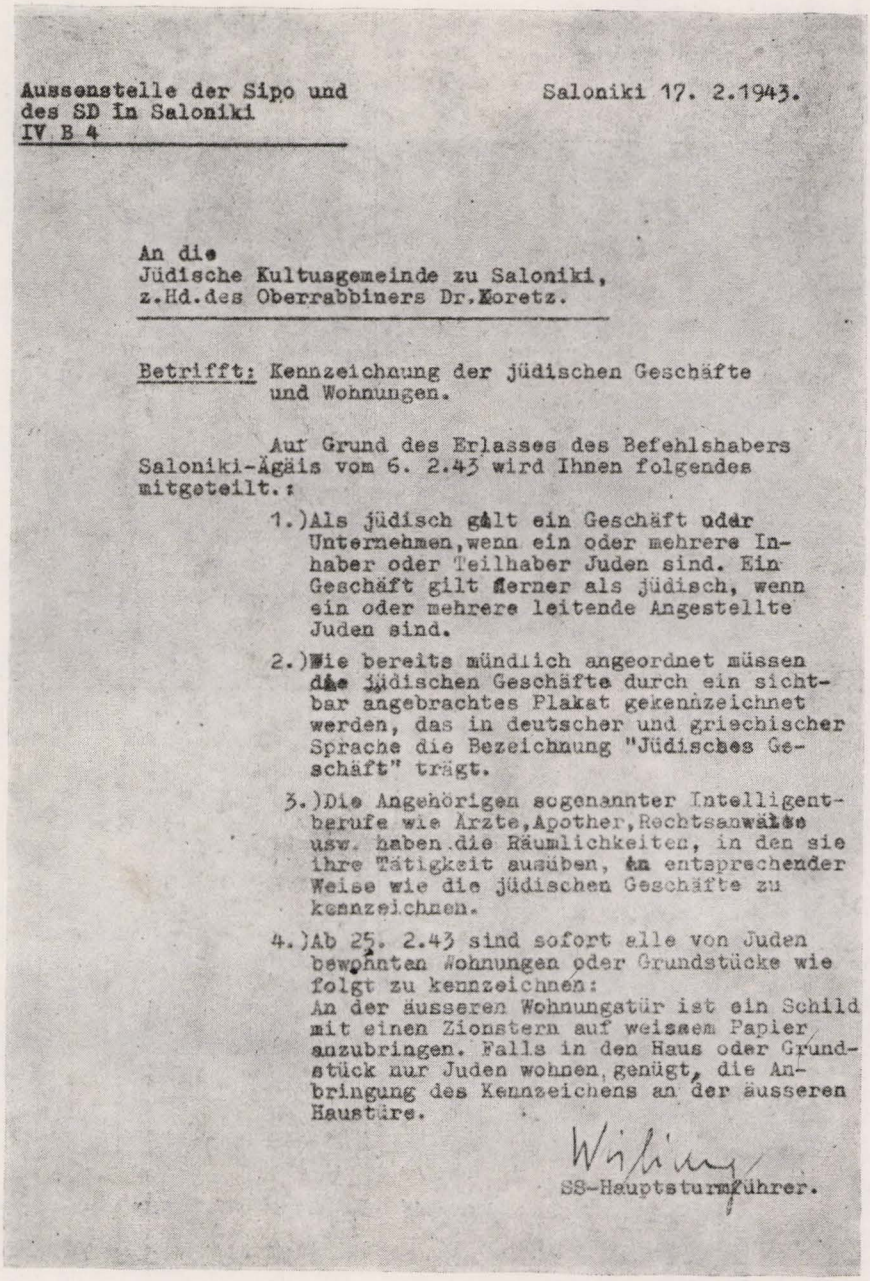
Betrifft : Ihren Aufgabenkreis.

Mit Rücksicht darauf, daß die gesamten Judenfragen im Befehlsbereich einheitlich gelöst werden müssen, wird Ihnen hiermit befohlen, nicht nur die Juden in Saloniki und näherer Umgebung, sondern alle Juden im gesamten Bereich des Befehlshabers Saloniki-Ägäis zu betreuen. Mit dem Empfang dieses Schreibens gehen alle Rechte und Pflichten, die Ihnen bisher lediglich hinsichtlich der Judenschaft Salonikis oblagen, auf Sie hinsichtlich aller Juden im Befehlsbereich über. Nähere Weisungen wegen Ihrer Aufgaben erhalten Sie durch das Sonderkommando für Judenangelegenheiten der Sicherheitspolizei in Saloniki.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
I.A.

Kriegsverwaltungsrat

Ordre concernant l'extension des pouvoirs du Dr. Koretz



Aussenstelle der Sipo und des SD In Saloniki
IV B 4

Saloniki 17. 2.1943.

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki,
z.Hd.des Oberrabbiners Dr.Koretz.

Betrifft: Kennzeichnung der jüdischen Geschäfte und Wohnungen.

Auf Grund des Erlasses des Befehlshabers Saloniki-Ägäis vom 6. 2.43 wird Ihnen folgendes mitgeteilt.:

1.)Als jüdisch gält ein Geschäft oder Unternehmen,wenn ein oder mehrere Inhaber oder Teilhaber Juden sind. Ein Geschäft gilt ferner als jüdisch, wenn ein oder mehrere leitende Angestellte Juden sind.

2.)Wie bereits mündlich angeordnet müssen die jüdischen Geschäfte durch ein sichtbar angebrachtes Plakat gekennzeichnet werden, das in deutscher und griechischer Sprache die Bezeichnung "Jüdisches Geschäft" trägt.

3.)Die Angehörigen sogenannter Intelligentberufe wie Ärzte,Apother,Rechtsanwälte usw. haben die Räumlichkeiten, in den sie ihre Tätigkeit ausüben, in entsprechender Weise wie die jüdischen Geschäfte zu kennzeichnen.

4.)Ab 25. 2.43 sind sofort alle von Juden bewohnten Wohnungen oder Grundstücke wie folgt zu kennzeichnen:
An der äusseren Wohnungstür ist ein Schild mit einen Zionstern auf weissem Papier anzubringen. Falls in den Haus oder Grundstück nur Juden wohnen, genügt, die Anbringung des Kennzeichens an der äusseren Haustüre.

Wisliceny
SS-Hauptsturmführer.

Ordre concernant les écriteaux des habitations et magasins juifs

Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV 2014 Dr.Me

25. Februar 1943.

An
1.) das Generalgouvernement von Mazedonien
in S a l o n i k i
2.) die Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
in S a l o n i k i

Betrifft : Mitgliedschaft von Juden bei Organisationen usw.

Soweit Juden noch Mitglieder von Körperschaften des öffentlichen Rechts, von Organisationen, Verbänden usw. aller Art sind, erlöschen diese Mitgliedschaften Kraft Anordnung des Befehlshabers Saloniki-Ägäis mit dem heutigen Tage. Die genannten Körperschaften, Organisationen usw. sind daher auch nicht befugt, die Juden noch als Mitglieder zu führen, ihre Belange wahrzunehmen u.s.m.

Diese Anordnung ist allen beteiligten Dienststellen, Organisationsleitern, Verbandsstellen usw. in geeigneter Weise bekanntzugeben. Sie ist außerdem an drei aufeinanderfolgenden Tagen in der griechischen Presse bekanntzumachen.

Über das Veranlaßte ist bis zum 5. 3. 43 hierher zu berichten.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
I.A.
Kriegsverwaltungsrat.

Ordre excluant les Juifs des corporations

Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV 3293 Dr.Me

13. März 1943.

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
z.Hd. des Oberrabbiners Dr. Koretz
S a l o n i k i

Betrifft : Abwicklungsstelle für das jüdische Barvermögen sowie die jüdischen Wertgegenstände.

Die Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki wird hierdurch unter persönlicher Verantwortlichkeit ihres Oberrabbiners Dr. K o r e t z als Abwicklungsstelle für das im Befehlsbereich befindliche jüdische Barvermögen sowie die im Befehlsbereich vorhandenen jüdischen Wertgegenstände eingesetzt. Nicht erfaßt werden durch die Anordnung das gesamte jüdische Geschäftsvermögen, der gesamte jüdische Grundbesitz sowie das gesamte lebende und tote Mobiliar der Juden im Befehlsbereich Insoweit ist inzwischen besondere Anordnung ergangen.

Die Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki hat sofort zur Durchführung des vorstehenden Befehls alle erforderlichen Maßnahmen zu treffen.

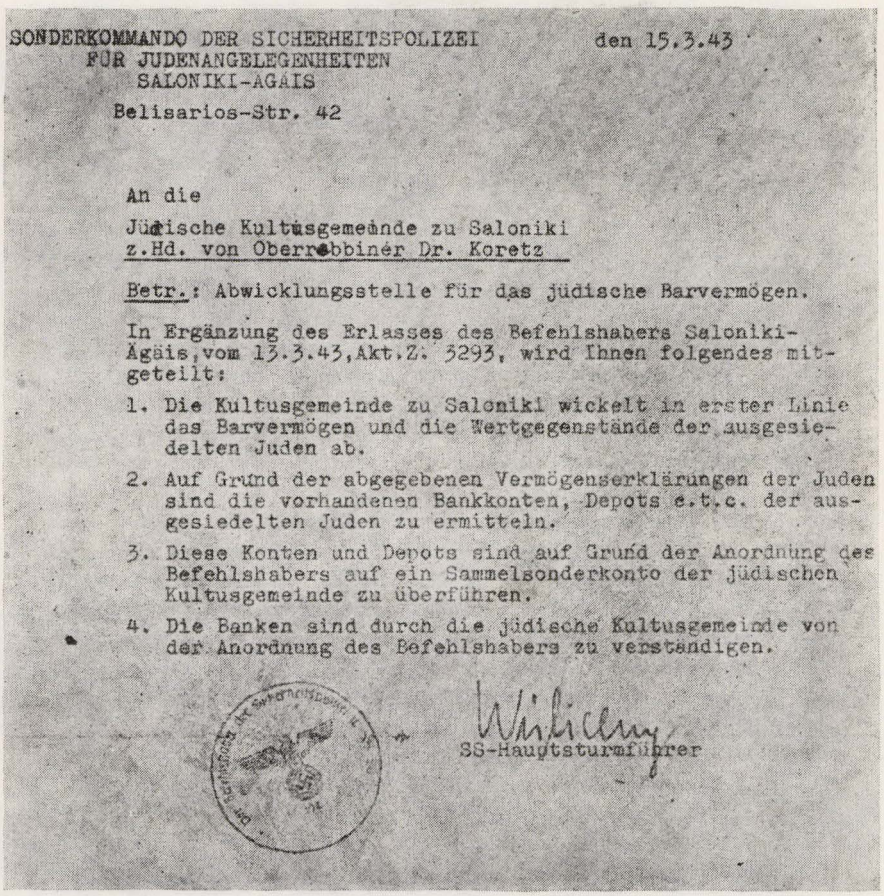
Vollzugsmeldung bis zum 20. 3. 1943.

Der Empfang dieses Schreibens ist zu bestätigen.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
I.A.

Kriegsverwaltungsrat

Ordre concernant la liquidation des fortunes juives



SONDERKOMMANDO DER SICHERHEITSPOLIZEI
FÜR JUDENANGELEGENHEITEN
SALONIKI-AGÄIS
Belisarios-Str. 42

den 15.3.43

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
z.Hd. von Oberrabbiner Dr. Koretz

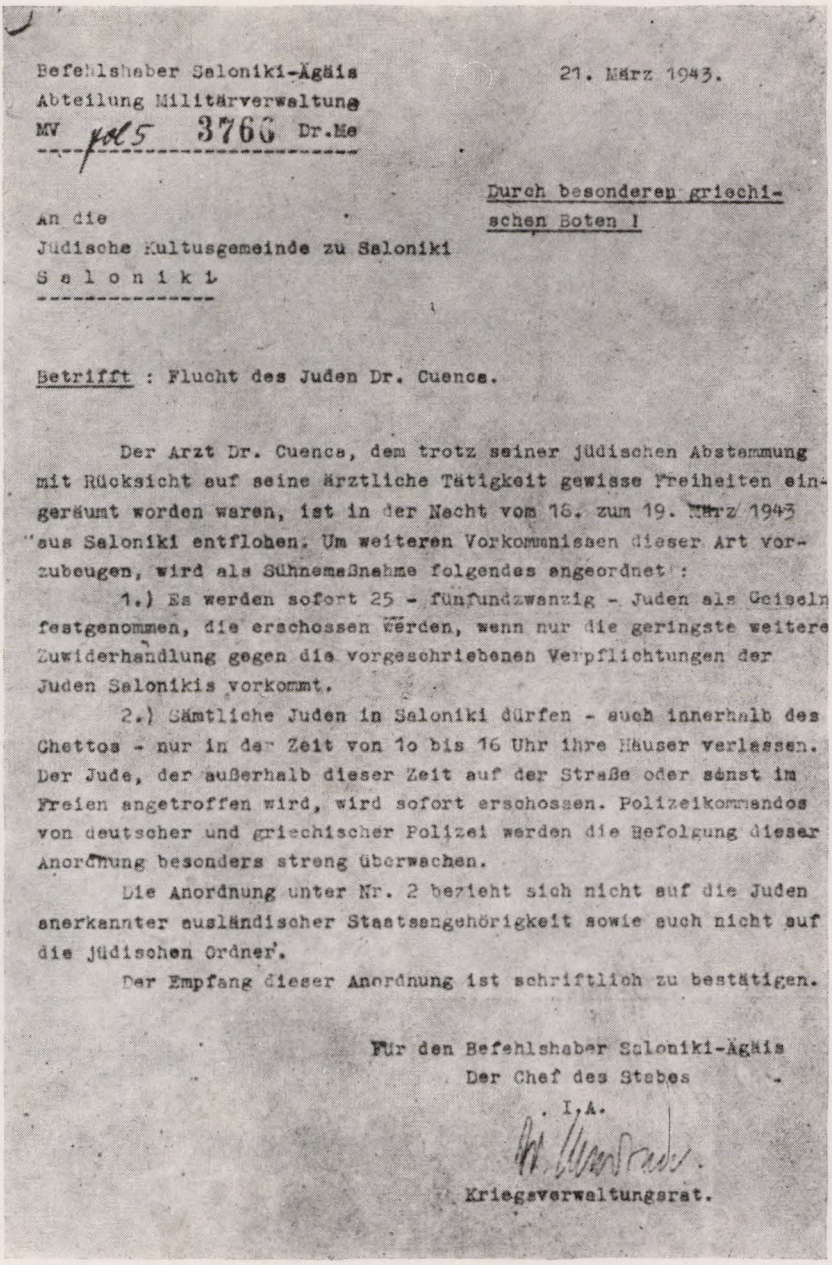
Betr.: Abwicklungsstelle für das jüdische Barvermögen.

In Ergänzung des Erlasses des Befehlshabers Saloniki-Ägäis, vom 13.3.43, Akt.Z. 3293, wird Ihnen folgendes mitgeteilt:

1. Die Kultusgemeinde zu Saloniki wickelt in erster Linie das Barvermögen und die Wertgegenstände der ausgesiedelten Juden ab.
2. Auf Grund der abgegebenen Vermögenserklärungen der Juden sind die vorhandenen Bankkonten, Depots e.t.c. der ausgesiedelten Juden zu ermitteln.
3. Diese Konten und Depots sind auf Grund der Anordnung des Befehlshabers auf ein Sammelsonderkonto der jüdischen Kultusgemeinde zu überführen.
4. Die Banken sind durch die jüdische Kultusgemeinde von der Anordnung des Befehlshabers zu verständigen.

Wisliceny
SS-Hauptsturmführer

Ordre complémentaire concernant la liquidation des fortunes juives.



Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV 1015 3766 Dr.Me

21. März 1943.

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
S a l o n i k i

Durch besonderen griechischen Boten !

Betrifft : Flucht des Juden Dr. Cuenca.

Der Arzt Dr. Cuenca, dem trotz seiner jüdischen Abstammung mit Rücksicht auf seine ärztliche Tätigkeit gewisse Freiheiten eingeräumt worden waren, ist in der Nacht vom 18. zum 19. März 1943 aus Saloniki entflohen. Um weiteren Vorkommnissen dieser Art vorzubeugen, wird als Sühnemaßnahme folgendes angeordnet :

1.) Es werden sofort 25 - fünfundzwanzig - Juden als Geiseln festgenommen, die erschossen werden, wenn nur die geringste weitere Zuwiderhandlung gegen die vorgeschriebenen Verpflichtungen der Juden Salonikis vorkommt.

2.) Sämtliche Juden in Saloniki dürfen - auch innerhalb des Ghettos - nur in der Zeit von 1o bis 16 Uhr ihre Häuser verlassen. Der Jude, der außerhalb dieser Zeit auf der Straße oder sonst im Freien angetroffen wird, wird sofort erschossen. Polizeikommandos von deutscher und griechischer Polizei werden die Befolgung dieser Anordnung besonders streng überwachen.

Die Anordnung unter Nr. 2 bezieht sich nicht auf die Juden anerkannter ausländischer Staatsangehörigkeit sowie auch nicht auf die jüdischen Ordner.

Der Empfang dieser Anordnung ist schriftlich zu bestätigen.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
I.A.
Kriegsverwaltungsrat.

Ordre concernant la prétendue évasion du Dr. Cuenca

SONDERKOMMANDO DER SICHERHEITSPOLIZEI
FÜR JUDENANGELEGENHEITEN
SALONIKI-AGAIS
Belisarios-Str. 42

den 29.3.43

An die
Jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki
z.Hd. des Herrn Oberrabbiners Dr. Koretz

Betr.: Organisierung der jüdischen Kultusgemeinde.

Auf Grund der mir vom Befehlshaber Saloniki-Agäis übertragenen Vollmacht, ordne ich folgendes an:

Die jüdische Kultusgemeinde zu Saloniki, als Interessenvertretung aller im Befehlsbereich wohnhaften Juden, wird neu organisiert.

1. An der Spitze der Kultusgemeinde steht als allein verantwortlich der Oberrabbiner Dr. Koretz. Ihm zur Seite tritt ein Beratungsausschuß, der aus den leitenden Beamten der Kultusgemeinde gebildet wird.
2. Dem Oberrabbiner direkt unterstellt ist ein Zentralsekretariat, das die laufenden Agenden des Präsidiums der Kultusgemeinde durchführt.
3. Die Finanzabteilung erledigt die finanziellen Angelegenheiten der Kultusgemeinde.
4. Die Matrikelabteilung bearbeitet sämtliche mit der Bevölkerungsbewegung zusammenhängende Fragen.
5. Die Abteilung für Aussiedlung und Arbeitseinsatz erledigt die ihr übertragenen Aufgaben, die noch im einzelnen festgelegt werden. Ihr untersteht insbesondere die Kommission im Lager "Baron Hirsch".
6. Der Abteilung für Gesundheitspflege und Friedhofsverwaltung obliegt die ärztliche Betreuung der jüdischen Bevölkerung. Sie hat insbesondere für den ärztlichen Dienst im "Baron Hirsch" zu sorgen.
7. Die Abteilung für Volksküche und Verpflegung hat insbesondere die Versorgung des Lagers "Baron Hirsch" durchzuführen.
8. Die Abteilung für jüdische Ordner ist verantwortlich für das jüdische Ordnerwesen und die Aufrechterhaltung des Gettozwanges.

Dem Oberrabbiner direkt unterstellt wird das Amt zur Abwicklung des jüdischen Vermögens. Dieses Amt ist gemäß den erteilten Richtlinien mit der Abwicklung des Barvermögens und der Wertgegenstände der ausgesiedelten Juden beauftragt. Dem Zentralsekretariat unterstehen die Büros der Kultusgemeinde in den jüdischen Wohngebieten. Alle sonstigen Kommissionen und Ausschüsse der Kultusgemeinde außer den vorgenannten Abteilungen sind sofort einzustellen und aufzulösen. Der Präsident der jüd. Kultusgemeinde hat bis zum 1. April 1943 ein Personalvorschlag und ein Arbeitsprogramm einzureichen, dessen Genehmigung ich mir vorbehalte.

Wisliceny
SS-Hauptsturmführer

Organisation obligatoire de la Communauté juive.

AVERTISSEMENT

Nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, comment les territoires de la Grèce du Nord, occupés par l'Allemagne et par son satellite bulgare, ont été vidés systématiquement de leur population juive. Le national-socialisme n'avait pas fait quartier aux rejetons de Jacob qui vivaient dans les localités où il avait établi sa domination. Il avait même contraint les Bulgares à se conformer à la même monstrueuse conduite à l'égard des malheureux Juifs qui, depuis des siècles, étaient établis dans les plantureuses provinces de Thrace et de Macédoine.

Fidèles à la promesse que nous avons faite au lecteur, nous tracerons ici le tableau des persécutions raciales dirigées contre l'élément juif du reste de la Grèce, et nous tâcherons de donner une image de l'ensemble de la collectivité juive qui survit à la grande catastrophe.

CHAPITRE PREMIER

SOUS LA DOMINATION ITALIENNE

Les Juifs d'Athènes étaient peu nombreux. Leur communauté, de formation récente, ne comprenait, au milieu du dix-neuvieme siècle, que quelques centaines d'âmes. Peu d'événements la signalent à l'attention. En 1943, Sophie de Marbois, duchesse de Plaisance, qui passait pour judaïser, lui avait fait don d'un vaste terrain dans l'emplacement actuel du "Zappion", mais la communauté ne put en bénéficier, car d'après la condition de la donatrice, dans l'intervalle de cinq ans, une synagogue devait être élevée sur ce terrain pour que le don devînt effectif, et cette condition ne put être remplie. Plus tard, en avril 1847, le ministre Coletti, pour ne point déplaire au baron de Rothschild, alors en visite à Athènes, ayant interdit au populo de la capitale de brûler, comme tous les ans, à Pâques, un Judas Iscariote représenté par un mannequin, un Juif de nationalité étrangère David Pacifico, président de la communauté juive, considéré comme l'instigateur de cette mesure, fut maltraîté par la foule. Sa maison fut pillée et incendiée. Il réclame une grosse indemnité du Gouvernement Grec. Les autorités britanniques, dont il est ressortissant soutinrent sa réclamation, ce qui donna lieu à des incidents diplomatiques regrettables.

La population juive d'Athènes s'accroît graduellement à partir des guerres balcaniques et de l'expédition d'Asie Mineure. Il vient s'y joindre de nombreuses familles de Smyrne, de Jannina, de Chalkis et surtout de Salonique.

A la veille de la Deuxième Guerre Mondiale, Athènes compte trois à quatre mille Juifs.

La communauté végète dans la médiocrité. C'est pendant la guerre, à la suite des bombardements barbares de l'aviation mussolinienne, qu'elle voit son effectif s'augmenter de quelques centaines de familles immigrées de la capitale macédonienne. Avec les persécutions et les déportations dans la Grèce du Nord qui couvrent la période allant de juillet 1942 à août 1943, elle gagne encore un contingent de près de trois

mille âmes. Parmi ces réfugiés, on compte quelques centaines de fugitifs des camps de travail, de ceux qui avaient été brutalement embrigadés dans les colonnes des forçats, en juillet 1942 et en mars 1943. Environ deux cents Espagnols et cinq cents Italiens sont aussi compris dans ce nombre. Beaucoup d'Espagnols quittèrent plus ou moins subrepticement Salonique quand ils sentirent que la menace nazie planait sur eux, en raison de la mollesse avec laquelle les couvrait le Gouvernement de Madrid. Quant aux Italiens, ils vinrent pour la plupart avec quelque précipitation vers la mi - juillet 1943.

Attitude des Italiens à Salonique. — Les autorités italiennes savaient certes fort bien que les rescapés qui accouraient de la Grèce du Nord étaient traqués par leurs Alliés, les Allemands. Mais la haine raciale n'était point du tout leur fait. En dépit de la pirouette bouffonne du pitre de Palazzo Venezzia qui, pour complaire à l'histrion paranoïaque de Berchtesgaden, avait troqué son philosémitisme éclairé en un antijudaïsme de commande, en dépit des slogans éjaculés par des cuistres et des pédants stipendiés par la dictature, et que propageait sans vergogne une presse asservie, il y avait, dans tout Italien, un ami sincère, un protecteur et souvent un admirateur des Juifs martyrs.

C'est à regret et à son corps défendant — et l'on ne manquait aucune occasion de le faire entendre — que le peuple italien avait accueilli les lois anti - juives. On en éprouvait la gêne la plus pénible et des aveux officiels dépourvus d'artifice attestent à quel point ces mesures dictées par l'insistance d'un allié exigeant heurtaient la conscince publique dans toute la péninsule. Les doctrines de Nuremberg sont franchement répudiées par la quasi-totalité du pays, dans toutes les couches sociales, et l'on ne se cache guère, partout en Italie, pour favoriser de mille manières les compatriotes que les tristes compromissions de la politique mettaient hors la loi. Et ces stupides mesures raciales, appliquées parfois dans la métropole et dans les territoires annexés avec un certain nonchaloir, ne constituent jamais un article d'exportation. En Grèce, aussi bien qu'en France, les forces d'occupation italiennes firent l'impossible pour témoigner leur sympathie aux Juifs. Obéissant à des ordres venus de haut, elles défendirent même ouvertement les persécutés raciaux. On dirait qu'elles tenaient à faire pardonner, par un excès de prévenance, l'aberration de l'antisémitisme de commande adopté par l'Etat fasciste.

Nous avons relaté la belle conduite du Consulat d'Italie de Salonique. Méprisant le danger, les fonctionnaires de ce consulat sauvent le plus

de Juifs qu'ils peuvent à la barbe des sbires nazis. Rico, officier italien, commis au commandement des chemins de fer, à la gare de Salonique, défend avec un rare courage les Israélites de nationalité italienne contre la sournoiserie et le mauvais vouloir de la Feld - Kommandantur. Le délai qui leur est imparti pour vider le territoire d'occupation allemande leur suscite toutes sortes d'embûches pour qu'ils ne puissent pas partir à temps. Rico désire conjurer les complications fatales que les S.S. voulaient mettre à profit par une contravention diaboliquement provoquée par eux-mêmes. Il insiste pour obtenir que le délai soit prolongé de trois jours, il bataille, tempête, fait valoir toutes sortes d'arguments et finit par avoir gain de cause. Il parvient ainsi à arracher ses conationaux juifs aux griffes germaniques.

Les Italiens non-juifs, tant civils que militaires, furent la générosité même à l'égard des malheureux qui venaient chercher asile auprès d'eux. Ceux qui étaient établis dans le pays avaient de tout temps frayé très cordialement avec leurs nombreux compatriotes de confession juive également résidents. Ils avaient souvent, par l'intermédiaire de ces derniers, entretenu les plus amicales relations avec les juifs, en général, en majorité d'extraction espagnole, dont les rapprochaient d'ailleurs les affinités de langue et de moeurs. Les sauvages Teutons n'eurent jamais en eux des auxiliaires pour leur besogne hideuse d'assassins inspirés des lois de Nüremberg. L'Italien tenait à honneur de protéger le juif, de le réconforter, de l'assister, de favoriser son évasion, de l'aider à conserver son bien. Les fonctionnaires, les officiers de l'armée et de la gendarmerie, les simples soldats, tous, du haut en bas, de la hiérarchie, se prodiguent. A Salonique des gradés supérieurs n'hésitent pas à donner le bras à des femmes juives, pour leur faire franchir la porte de la gare, gardée par les cerbères nazis. Ils font passer ces rescapées pour leurs propres épouses, tout le long du trajet en chemin de fer, jusqu'à l'arrivée en territoire d'occupation italienne, et cela avec un esprit chevaleresque parfait, avec une courtoisie et une délicatesse exquises.

C'est ainsi que peuvent gagner Athènes, presque en toute commodité, 500 Israélites réputés italiens, dont 120, Grecs authentiques, avaient été assimilés, par pure complaisance, aux nationaux italiens pur teint, sous prétexte que leur conjoint ou l'un de leurs ascendants avait pu, dans un passé plus ou moins lointain, se réclamer de la sujéeion italienne. Aux Italiens plus ou moins réguliers viennent se joindre ainsi une foule d' autres Juifs grecs munis de faux certificats de nationalité italienne, avec des noms d'emprunt cueillis au petit bonheur dans les matricules consu-

laires. Arrivés à Athènes, ces rescapés étaient installés, par les soins de l'autorité italienne, dans les écoles grecques, et l'intendance pourvoit en partie à leurs besoins, jusqu'au début de septembre 1943. A la capitulation de l'Italie, tous ces infortunés furent considérés comme des sujets ennemis et traités sans pitié par les Allemands.

Ce qu'il y a de remarquable c'est que beaucoup d'Italiens font une sorte d'espionnage bénévole pour mieux se rendre utiles aux persécutés. Ils recherchent les occasions de se renseigner sur les intentions et les projets des Nazis à l'égard des Juifs. Ils en informent opportunément les intéressés pour que toutes les mesures de sauvegarde compatibles avec les terribles complications de l'heure puissent être prises à temps. Ils conseillent prudence, cautèle, courage et patience, leur prodiguent leur protection, chacun à sa manière et d'après ses possibilités, leur prêtent leur appui, leur procurent de fausses pièces d'identité pour qu'ils puissent se déguiser, se camoufler. Bref, les Italiens rivalisent de zèle, pour montrer leur bonne volonté et leur sincère désir de sauver les Juifs des mains des Allemands qu'ils détestent de tout cœur.

Les Italiens et les Juifs d'Athènes. — Il va sans dire que les Juifs, habitant les localités occupées par les Italiens, menaient une vie tranquille et sans alarmesé bien que la Gestapo guettât partout avec vigilance leurs moindres mouvements. L'autorité italienne faisait ouvertement opposition à l'arrestation des Juifs, à toute exaction et vexation que les Allemands se permettaient d'exercer contre eux. Elle exigeait que toute incarcération sur son territoire d'occupation fût opérée par ses soins ou lui fût tout au moins notifiée, avec les motifs qui la justifiaient.

On sait, d'ailleurs, que les Italiens avaient une bonne presse dans toutes les agglomérations urbaines grecques. Leur comportement envers la population des villes n'était pas seulement correct, mais même, peut-on affirmer, empreint de bienveillance. Peut-être avaient-ils, pour la plupart, conscience de leur faiblesse, et un peu honte aussi de l'aventure hasardeuse que leur faisait courir la mégalomanie cabotine de leur Duce et ils voulaient, dans leur bonhomie naturelle, se faire pardonner leur insolente occupation d'une partie de la Grèce qu'ils savaient pertinemment précaire. Mais hélas, ils n'observèrent pas une égale aménité dans les villages grecs. Il est certain que la peur les y rendait féroces. Loin des villes, ils avaient à subir les coups de la résistance. Ils y exerçaient des représailles sanglantes et abominables. Mais il n'y avait pas de Juifs dans les centres ruraux, et c'est uniquement comme citadins que les Juifs eurent à connaître les Italiens.

Fallacieux espoirs. — Après la catastrophe foudroyante de Salonique, comment expliquer que les Juifs des autres localités se soient laissé prendre? Il faut en chercher la cause dans le domaine psychologique. Partout où ils passaient, les fugitifs de Salonique narraient l'épouvantable tragédie de leur ville natale. Leurs coreligionnaires des régions dominées par les phalanges mussoliniennes entendaient presque avec indifférence, et même avec quelque incrédulité, ces lamentables récits. Si le sort de la populeuse communauté salonicienne était ainsi patent pour eux, celui des petites agglomérations du nord du pays leur était inconnu. Les évadés l'ignoraient presque toujours et nul n'en faisait mention. On pensait communément en Vieille Grèce, que les Nazis avaient tenu à démanteler, à Salonique, l'un des grands bastions du judaïsme mondial, et que les groupements juifs de faible importance ne les préoccupaient guère. Les Juifs de la zone italienne ne savaient donc guère que leurs congénères des petites communautés de Thrace et de Macédoine eussent aussi été déportés. Ils se bercèrent d'illusions, même après la capitulation italienne (7 Septembre 1943) et l'occupation allemande et ils se plurent à croire que, eux, hellenisés linguistiquement seraient exemptés de l'application des lois raciales. L'ennemi, pensaient-ils, dédaignerait de s'intéresser à leurs minuscules confréries. Les Allemands avaient accrédité l'idée que c'étaient les indigènes de Salonique qui avaient demandé le déracinement de la vielle cité de ces Juifs, qui, par la langue, par les moeurs, par leur mentalité, constituaient comme une enclave étrangère en pleine hellénité, parce qu'ils n'avaient pas pu, ou n'avaient pas voulu, s'assimiler à leurs concitoyens orthodoxes, malgré une longue génération de convivance. Peut-être aussi que certains éléments indigènes avaient poussé à la déportation pour se débarrasser de compétiteurs commerciaux gênants. "Il n'en est pas de même pour nous, se targuaient-ils. Nous sommes entièrement mêlés à nos concitoyens orthodoxes. Rien ne nous distingue de notre entourage, ni notre parler, ni nos coutumes. Il ne viendra jamais à l'esprit de personne, dans notre entourage, l'idée de suggérer notre éloignement. Au contraire, les Chrétiens dont nous partageons les soucis, les peines et les joies, s'opposeront à toute tentative de persécution dirigée. N'y avait-il pas, aussi un peu le doigt divin dans tout cet immense désastre? Il était notoire que, depuis quelques lustres, les Saloniciens Juifs négligeaient leurs devoirs de piété et donnaient dans un scepticisme honteux et dans un grand déréglement religieux. On était persuadé, d'autre part, que l'Axe ne pourrait pas longtemps encore tenir en Grèce. Après la débâcle dans l'Afrique du Nord et la défaillance italienne, les Allemands ne pouvaient

plus avoir le coeur à s'en prendre à la race d'Israël. C'étaient de telles fariboles, d'aussi risibles balivernes qui entretenaient chez ces Juifs l' espoir, la confiance et une optimisme béat.

On peut dire sans exagération que les communautés qui furent détruites intégralement, celles de Castoria, de Jannina, d.Arta, de Corfou, de Prévéza, de Rhodes, de la Canée, qui avaient eu tout le loisir de se garer, de se sauver bel et bien, se sont volontairement suicidées, ou, tout au moins, qu'elles doivent leur perte à l'excès de leur confiance, à un aveuglement étrange. Quant à celles qui laissèrent dans la bourrasque une grande partie de leurs effectifs, si elles furent plus clairvoyantes et plus avisées, elles manquèrent d'assistance et peut-être aussi, dans quelque mesure, d'esprit de solidarité. La plupart de ceux qui ont été pris démunis de ressources et n'avaient guère le moyen de subsister loin de leurs boutiques et de leurs échoppes, et ils n'eurent pas toujours le concours des plus fortunés de leurs frères.

Mainmise nazie. — Les Italiens qui avaient reçu en partage toute la Vieille Grèce et les Iles et qui étaient les maîtres effectifs de la capitale hellénique, ne vouent donc aucune hostilité aux Juifs. Comme tout le reste de la population des villes, les Juifs vaquent à leurs occupations ordinaires et, dans une égale mesure que leurs concitoyens chrétiens, ils subissent les privations, les tribulations et les souffrances d'une population qui gémit sous la botte de l'envahisseur. Partageant le sort commun, ils pâtissent de tous les maux qui accablent un pays vaincu, famine, chômage, rudesse parfois insolente des carabiniers. Mais aucune loi distinctive, aucune vexation raciale, aucune malveillance particulière ne vient ajouter au deuil qui endolorit tous les coeurs devant la débâcle de la patrie. Entretemps, les Allemands paraissent vouloir prendre en main les affaires juives. Entrés à Athènes dès le 27 Avril 1941, c'est-à-dire moins de trois semaines après qu'ils eurent franchi la frontière bulgarogrecque, ils feignent d'abord d'ignorer les Juifs, mais bien vite, ils font sentir leur poigne, émettent la prétention de s'arroger le privilège de régenter à eux seuls toutes les agglomérations juives du pays, même en zone d'occupation italienne, sans égard aucun pour leurs alliés qu'ils tiennent, d'ailleurs, en piètre estime et à qui ils manifestent leur mépris en toute occasion. Au début de mai 1941, ils font main basse sur les archives de la communauté, confisquent la bibliothèque rabbinique, arrêtent les principaux membres du conseil communal qu'ils enferment dans les prisons de l'Averoff. Le 17 mai, ils se saisissent du Dr Koretz et du Dr Halévy, respectivement Grand Rabbin et Président de la communauté de Salonique, qui, faute de

communications, se trouvent bloqués à Athènes où ils étaient venus avant l'entrée des Allemands en Macédoine, pour essayer d'obtenir, du Gouvernement grec, l'adoucissement du sort des prisonniers de guerre juifs de nationalité italienne. Le 20 juillet de la même année, la Gestapo convoque le rabbin Elie Barzilaï, lui fait connaître que toutes les questions concernant ses ouailles relèvent de l'autorité allemande, et l'investissent de la *présidence* de sa communauté par un document officiel. Cette nomination sera entérinée, le 1 septembre suivant, par les autorités italiennes et grecques.

Les policiers nazis s'en payent à cœur - joie: ils arrêtent des Juifs à tour de bras, pour les motifs les plus futiles. Ils procèdent à des enquêtes, des interrogatoires, en vue de se renseigner avec exactitude sur les effectifs, sur la fortune communale, sur les diverses organisations philanthropiques, cultuelles et éducatives, leur but, leurs ressources, leurs dirigeants, leur activité, leurs relations avec les grandes institutions juives de l'Etranger, sur les maisons de commerce, les entreprises industrielles. La police grecque de tous les secteurs de la capitale est chargée de relever, dans chaque maison, les noms de tous les locataires israélites.

En octobre 1941, Saby Saltiel, président des Juifs de Salonique par la grâce de la Gestapo, à qui ses maîtres ont fait accroire qu'il a le droit de trôner sur tout le judaïsme hellénique, vient à Athènes pour affirmer son autorité sur la communauté juive. Il émet la prétention d'organiser la communauté athénienne sur le même modèle que la communauté de Salonique, dont il avait récemment modifié profondément la structure et la configuration. Mais ni le Rabbin ni les dirigeants de la capitale n'entendent tomber sous la férule nazie et, faisant valoir qu'aucun ordre écrit ne les contraint à cette subordination, et que, au surplus, le Président et Rabbin Barzilaï est investi de ses fonctions, tout à la fois par les Allemands, les Italiens et l'autorité grecque elle - même, ils refusent de se soumettre à cette juridiction importune, Saltiel n'insiste pas. Il s'en retourne à Salonique sans essayer d'accentuer le conflit. A partir de ce moment, la police nazie tient l'élément juif sous son active surveillance. Elle avait engagé à son service une quarantaine d'immigrés juifs de l'Europe centrale qui avaient été refoulés de Yougoslavie et qui séjournaient à Athènes. Ces immigrés étaient tous munis de passeports portant l'initiale J (Jude). Suivant la même tactique qu'à Salonique, elle les couvre de son entière protection, comptant se les attacher définitivement en vue de ses desseins ténébreux. Elle enjoint à la présidence communale de les entretenir avec la plus grande libéralité, de subvenir sans lésiner à leurs besoins. Chacun

d'eux reçoit une allocation journalière de dix marks, ce qui, à l'époque, constituait un montant assez coquet, 13 frs or environ, car le mark avait cours forcé. Le plus clair des ressources de la communauté est absorbé par ces munificentes allocations. Ces parasites parlaient en maîtres et avaient des exigences révoltantes. Ils étaient pleins d'arrogance et de mépris à l'égard de ceux qui avaient la charge de les défrayer.

Travaux d'approche nazis. — La Gestapo charge bientôt ces précieux auxiliaires d'espionner les Juifs et, particulièrement, de dresser les listes de toutes les maisons de commerce juives. Elle s'était assigné à Athènes une triple tâche: *primo*, contrôler les finances communales, en établissant nettement l'origine et la provenance des recettes et l'exact emploi qui en était fait; *secundo*, entretenir et assister de toutes les manières les Juifs réfugiés de l'Europe Centrale, de façon à pouvoir s'appuyer sur eux, comme sur une cohorte aguerrie, dans l'accomplissement de son plan d'extermination de l'élément juif et, *tertio*, surveiller les faits et gestes des Juifs venus de Salonique. Des émissaires nazis se rendent aux bureaux de la communauté et se procurent, à chaque visite, une large moisson de renseignements.

Ce à quoi tenait la section S. D. d'une façon toute particulière c' était de réunir un faisceau de documents présentant un intérêt juif au point de vue international. Dans cet ordre d'idées, la Gestapo s'ingénie à découvrir les archives de la Béné - Berith qui avaient disparu dès la première heure de l'invasion. Elle convoque tous ceux qui, de près ou de loin, dirigent cette institution à Athènes, ainsi que les membres du Conseil Communal, et les soumes tous, à diverses reprises, à une véritable inquisition. Le Dr Beutner avait donné ordre de mettre la main, coûte que coûte, sur les archives de la Béné - Berith étant, à ses yeux, l'une de ces ramifications mystérieuses de la conjuration des Sages de Sion par laquelle se transmettaient les ordres de la puissance ploutobolchévique. Toutes les investigations étant restées infructueuses, la Gestapo arrête Jules Tazartès, vice - président de l'institution à Athènes. Sam Souzy et les membres du Comité d'accueil des réfugiés juifs de l'Europe Centrale sont également incarcérés, parce qu'ils n'avaient pu livrer la correspondance que ce Comité avait échangée avec les organisations juives de l'Etranger. Un peu plus tard, l'ex-président de la communauté athénienne, Zacharie Vital, eu le même sort, parce qu'il avait été rapporté à la Gestapo qu'il aurait dit, en passant, dans une conversation entre amis, que l'armée palestinienne comptait deux - cent cinquante officiers juifs. C'était là, pour

les Nazis, une bravade intolérable. Il fait quelques semaines de *carcere duro* avant d'être mis en liberté. Le Dr Halévy est aussi relâché. Il n'en est pas de même de Jules Tazartès et du Dr Koretz. Les Nazis les considèrent comme des captures importantes. Le premier pourra peut-être faire des révélations sur l'omnipotence judéo - maçonnique.

Lors de l'agression contre l'Albanie, le second a signé un télégramme de protestation, à l'adresse des chancelleries des grandes puissances, contre le bombardement de l'église de Sainte - Sophie de Salonique par l'aviation mussolinienne. Il doit expier son audace. En outre, un homme de son rang et de son savoir peut fournir des renseignements précieux qui aideront puissamment leurs desseins ténébreux contre le judaïme grec.

Tous deux sont expédiés à Vienne, par avion, et sont gardés prisonniers, de longs mois durant, puis ils sont rapatriés. Le Dr Koretz, ramené à Salonique dans de bonnes conditions de confort, est réintégré dans son poste.

Un jour, le Rabbin Barzilaï reçoit l'ordre d'amener à la police allemande Joseph Nehama, Ascher Moïssis et Isaac Cabili. Il doit les repérer dans la journée, les racoler et les livrer à 5 heures de l'après-midi, faute de quoi il doit aller se constituer prisonnier. Moïssis était absent d' Athènes. Les deux autres, informés à temps, comparaissent, à l'heure dite, devant une commission de la Gestapo qui les soumet à un interrogatoire serré sur l'histoire des Israélites de Grèce, les sources de cette histoire, sur les œuvres de toute nature publiées en Grèce ou à l'Etranger, par des intellectuels juifs nés dans le pays, etc. Le lendemain, des perquisitions minutieuses furent faites au domicile de ces deux personnes et tous les livres et papiers qui y furent trouvés furent confisqués.

La bienveillance marquée par les Italiens à l'élément juif allume la rage des Allemands qui profitent de toutes les occasions pour rappeler aux Juifs qu'ils sont toujours en éveil, qu'ils se rient des droits de l'occupant italien et sont à l'affût des revanches. Sur une dénonciation faite à la Gestapo par un espion à gages, les trois frères Djahon et Menahem Naar, tous quatre originaires de Salonique furent arrêtés, sous prétexte de s'être munis de fausses cartes d'identité. Le colonel Meori, sollicité d' intervenir pour libérer ces malheureux, demanda qu'on lui indiquât la prison où ils avaient été incarcérés, et bien que ces précisions lui eussent été fournies sans aucun retard, les prisonniers ne purent pas être relâchés.

Réaction italienne. — Dans leur désir de protéger les Juifs contre la fatale mainmise des Allemands, les autorités italiennes font

mine de vouloir soumettre la communauté juive à leur juridiction directe. Il s'agit naturellement de donner le change et, en même temps de décourager leurs Alliés. Ils font semblant de s'intéresser beaucoup aux affaires juives. Pour faire acte de prise de possession, le 1 septembre 1941, ils nomment eux-mêmes le Rabbin Barzilaï, président des Juifs d' Athènes sans faire allusion, dans leur document d'investiture, à la nomination faite antérieurement par les Allemands. Ils gardent le contact avec l'organisation communale, quoique d'une manière relâchée. Le commandant des Carabiniers mande souvent le Président dans son bureau, s' enquiert avec bonté des questions intérieures juives, conseille, guide, faisant preuve en toute occasion d'un esprit de sincère tolérance. C'est sur la suggestion discrète des Italiens et avec leur encouragement, que les dirigeants communaux d'Athènes avaient osé repousser les prétentions émises, quelques semaines plus tard, par Saby Saltiel, de soumettre à son hégémonie, c'est - à - dire sous la tutelle directe de la Gestapo salonicienne, la communauté de la capitale. Au début de mai 1942, le commandant des carabiniers demande au Rabbin Barzilaï de procéder au recensement des Juifs de son ressort et d'en dresser les listes nominatives, avec, pour chaque inscrit, l'âge, l'adresse, la profession et la nationalité. C'était là un geste gratuit, fait presque uniquement pour donner signe de vie et maintenir les rapports apparents d'allégeance. Aucune suite n'y fut donnée et l'autorité italienne fit semblant d'avoir oublié sa demande.

Mais le Rabbin Barzilaï est découragé par les difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa tâche. Il est débordé par les revendications croissantes des réfugiés de l'Europe centrale qui sont d'une voracité et d'une exigence torturantes. Il ne sait comment faire face aux besoins des indigents dont le nombre augmente d'une façon désespérante. Surtout il sent nettement que la Gestapo tient à mettre son grappin sur ses ouailles et il se rend bien compte que le protecteur italien ne tient pas bien en mains les rênes du pouvoir. Chaque jour il constate l'omnipotence et l'accaparement des Allemands et la carence grandissante des Italiens. En août 1942, voulant échapper aux compromissions qu'implique sa charge de Président, il dépose sa démission entre les mains de l'autorité italienne dont il feint de relever uniquement. Le Commandant des Carabiniers se fait aimablement expliquer les motifs de cette retraite, insiste avec bienveillance, mais en vain, pour le faire revenir sur sa décision et finit par demander de lui présenter, au plus vite, une liste des notables parmi lesquels on pourrait choisir un conseil communal. Le Rabbin s'

exécute. Il remet au commandant une liste dans laquelle figurent les noms ci-après: Moïse Soriano, un Rhodien, de nationalité italienne, *persona grata* auprès des Italiens; Jos. Benusiglio, directeur de la Banque de Salonique; Acher Moïssis et Daniel Alhanati, tous deux avocats; Minos Constantinis, Salomon Camhi, Joseph Covo, Moïse Acher, Léon Lévy, Elie Caneti et Zacharie Vital, tous négociants honorablement connus. Le commandant serre cette liste dans un tiroir et n'y pense plus pour l'instant. L'affaire traîne, est momentanément oubliée et le Rabbin reste dans une situation indécise, tout en continuant à exercer les devoirs de sa charge.

A la faveur de la confusion et du désordre moral et social, une société d'étudiants nationalistes, qui s'intitule l'Organisation Patriotique Nationale Socialiste* (E.S.P.O.), se constitue et adopte dans son programme, comme un point essentiel, la lutte contre les Juifs. Elle a à sa tête des Allemands qui l'inspirent et l'encouragent de toutes les manières. A deux reprises, le 20 juin et le 14 juillet 1942, elle assaille la synagogue et saccage les bureaux de la communauté, mettant tout au pillage, emportant les machines à écrire, un polygraphe et jusqu'à une soutane de rabbin. Ils s'emparent des registres et de tout ce qui s'était accumulé comme archives depuis le début de mai 1941 où les Allemands avaient confisqué, pour leur compte, tous les documents administratifs susceptibles de les intéresser. Tous les meubles trop lourds ou trop encombrants pour être emportés, sont mis sauvagement en pièces. Appréhendés par la police gresque, les agresseurs sont remis entre les mains des Italiens qui, impressionnés par la haute protection que leurs Alliés accordent à ces trublions, s'abstiennent d'agir contre eux et s'empressent de les relâcher. Mais des renseignements venus de bonne source font connaître que les E.S.P.O. ont formé le projet de livrer aux flammes la synagogue et les bureaux de la communauté. Sur les instances du Rabbin Barzilaï, qui fait preuve de beaucoup de courage dans ces difficiles circonstances, la police italienne poste des sentinelles, de jour et de nuit, dans la rue où sont situés les immeubles menacés qui sont ainsi préservés d'une destruction certaine.

Le dimanche 20 septembre 1942, veille de Kipour, le local de la rue Patissia où logeaient les bureaux de la E.S.P.O. est ravagé par les flammes. L'incendie avait été provoqué par une bombe de l'EAM**. L'explosion cause de grands dégâts. Elle est naturellement attribuée aux ennemis de l'hitlérisme, et patriculièrement aux Juifs, qui sont les pre-

---

* Ἑλληνικὴ Σοσιαλιστικὴ Πατριωτικὴ Ὀργάνωσις (Ε.Σ.Π.Ο.) Ὀργάνωσις Ἀντιστάσεως.

** Ἑλληνικὸν Ἀπελευθερωτικὸν Μέτωπον (E.A.M.).

mières victimes de l'association nationaliste. Dans la nuit même de Kipour, sur la pression des Allemands, le commandement italien de la place fait arrêter, dans leurs domiciles, les neuf notables juifs qui figuraient sur la liste des personnalités, remise par le Rabbin Barzilaï au Commandant des Carabiniers quelque temps auparavant, pour la formation d'un Conseil Communal et qui devait être désigné d'office. Une enquête ouverte contre ces prisonniers ne relève à leur charge aucun indice de culpabilité. Vingt jours après ils étaient tous libérés.

Solidarité juive. — Se sentant soutenus par l'autorité italienne, les Saloniciens réfugiés à Athènes n'hésitèrent pas, dès le début de l'occupation, à se grouper en un faisceau solidaire, tant pour venir en aide à ceux d'entre eux qui étaient dans la gêne que pour donner assistance à la communauté de Salonique. Une commission bénévole, avec de multiples ramifications, se constitua. Elle taxa les Saloniciens d'après les possibilités de chacun, prêta un concours efficace aux réfugiés les plus nécessiteux pour leur permettre de gagner leur vie au jour le jour, dans le petit commerce, dans les métiers d'ambulant, de colporteur et dans l'artisanat. Les œuvres d'assistance sociale de Salonique, la Matanoth Laévionim surtout, qui avait organisé la distribution de rations sur une très vaste échelle parmi les enfants de la communauté, reçurent des subsides importants. Quand il fut question de payer aux Allemands une rançon de deux milliards et demi de drachmes[1], les contribuables saloniciens résidant à Athènes furent tous taxés, sous l'impulsion d'une délégation venue de Salonique et grâce à l'activité inlassable d'une commission athénienne. Ainsi des fonds, en quantités imposantes, vinrent, d'Athènes, soulager en quelque mesure les charges écrasantes de Salonique.

Le comité, et les sous - commissions se tinrent constamment en haleine, recueillant les taxes et les oboles volontaires, aidant les familles, fournissant de larges secours aux fugitifs des camps de travail qui, de Thèbes et de divers points de Thessalie, convergeaient tous les jours vers Athènes nu - pieds épuisés, à l'état de cadavres, cachant à peine leurs plaies sous des haillons sordides.

Les Saloniciens d'Athènes sont, heure par heure, informés des événements qui se déroulent dans leur ville natale, et ils vivent dans la terreur, d'un façon intense, les affres de leurs concitoyens. Ils se prodiguent en efforts pour apporter quelque adoucissement à leur lamentable sort. A partir du 6 février 1943, des coups de téléphone multiples rendent compte des

1. Voir Supra.

faits et gestes de la Gestapo. Ils annoncent la concentration des Juifs et leur sévère reclusion en des zones urbaines bien délimitées; l'imposition du port de l'étoile jaune, de la rouelle, à tous les Juifs, ainsi que de l'écriteau signalant toutes les entreprises juives, jusqu'aux moindres échoppes, toutes les maisons, tous les terrains utilisés par les Juifs; le burlesque recensement des fortunes, l'aménagement du camp de transit de Hirsch, la séquestration de tous les biens, le blocage des comptes en banque, la mesure d' expropriation générale, les vexations, les brutalités, les actes de vandalisme, le cannibalisme, les déprédations, les rapines, les faits de banditisme, les crimes sadiques commis de sang - froid, les orgies ignobles des maîtres de l'heure que ne freine aucune crainte. Viennent bientôt les rumeurs de plus en plus précises du déracinement imminent de tous les Juifs.

Tentatives de défense. — Soudain une nouvelle terrifiante détonne. Dans l'après - midi du samedi, 13 mars, un coup de téléphone donné de Salonique par le Dr Matarasso, annonce, en un langage intentionnellement sibyllin pour que la table d'écoute allemande ne fût pas alertée, que la déportation en masse des Juifs saloniciens est irrévocablement décidée et que tous les préparatifs pour la mise à exécution de cette mesure sinistre sont achevés. Les vagons sont à quai, en gare de Salonique, pour emmener le premier convoi.

Dès l'aube, le dimanche 14 mars, cinquante Juifs saloniciens sont en branle, courant à travers Athènes et les faubourgs, pour porter l'alarme au Métropolite, au Président du Conseil, aux ministres, aux chefs des partis et hommes politiques influents, aux écrivains, aux journalistes, aux académiciens, aux savants, aux dirigeants de toutes les corporations, de toutes les organisations commerciales, industrielles, artisanales, ouvrières, à tous ceux qui détiennent encore les bribes du pouvoir, à tous ceux qui ont en main les leviers de commande de l'opinion. Cette agitation n'aboutit à rien. On enregistre bien, ici et là, des paroles de profonde sympathie, de déchirante compassion, mais on se rend compte de l'impuissance complète de tous ceux qu'on sollicite.

Le lendemain, le lundi 15 mars, le premier convoi s'ébranle de Salonique, emportant 2400 Juifs, dans des conditions horribles. Il faut, à tout prix, tenter d'enrayer la déportation. Le groupe des Saloniciens de la capitale, à qui se sont joints quelques courageux coreligionnaires de Vieille Grèce, se prodigue en démarches, harcèle les corporations, les chefs de la résistance, les hauts fonctionnaires des ministères, la Croix Rouge Internationale, la Croix Rouge Hellénique. On va partout clamer son indignation, jeter sa protestation véhémente contre la barbarie du

traitement infligé aux déportés qu'on entasse, comme un vil troupeau, dans des conditions répugnantes et dans une promiscuité hideuse, dans de sordides vagons à bestiaux. Et l'on n'a guère cure du danger auquel on s'expose en disant tout haut l'horreur qu'inspire cette cruauté des Nazis. On insiste auprès de la Croix Rouge Internationale, représentée par un Suédois séraphique, pour qu'elle implore des Allemands l'adjonction aux convois de médecins et d'infirmières. On vitupère la criminelle indifférence, la couardise de certains qui auraient dû faire entendre la voix de la pitié; qui, en ces dramatiques circonstances, auraient dû rappeler avec courage les règles élémentaires de l'humanité; qui auraient dû s'élever avec force contre toutes ces ignominies et crier aux oreilles des insolents tortionnaires la révolte des consciences, devant ces actes de sauvagerie. Ces organisations de secours avaient l'expérience amère du sadisme teutonique. On y savait l'inanité de toute intervention. Les services restent forcément impassibles. Pour calmer les exaspérations et faire taire les invectives dont on flagelle leur inertie, ils renvoient les protestataires d'un bureau et d'une commission à l'autre, pour exprimer, en fin de compte, un *non possumus* définitif. Des sages, qui se dépensent généreusement pour ces institutions, expliquent, mais avec une profonde amertume, que tout appel au respect des droits de l'homme et à la pitié fait au conquérant nazi, bouffi d'arrogance, reste vain et se perd devant leur rigueur méprisante qui se rit des principes périmés de la morale des faibles et n'attache de prix qu'à la force du poing. Que vaut, devant leur morgue, l'humble requête des vaincus?

Vaines démarches. — Les Saloniciens d'Athènes continuent à remuer ciel et terre. On négocie dans l'ombre avec de sinistres intermédiaires, de louches émissaires qui apportent les propositions les plus abracadabrantes: Cession, à des médiateurs, de toute la fortune des Juifs, ou de la moitié, de la totalité même de la fortune immobilière que l'on hypothéquerait auprès de quelque puissante banque du pays. Des individus interlopes, qui se targuent d'accointances mystérieuses, de liens scabreux avec la Gestapo, avec les S.S., avec Rosenberg, avec Gœring lui même, donnent des rendez - vous en des lieux perdus dans des ruelles inextricables et chuchotent, plutôt qu'ils n'exposent leurs plans, leurs conditions. On se méfie de part et d'autre, on ne donne ni son nom, ni sa qualité, ni son domicile. On se dissimule sous des noms d'emprunt, on se livre à des passes d'armes prudentes, parlant par allusions, presque par énigmes, de peur d'en dire trop, de se compromettre, redoutant que des oreilles sournoises n'enregistrent vos dires. Ce sont ensuite, durant quel-

ques jours, des coups de téléphone brefs échangés dans le mystère, comme pour quelque conspiration, quelque manoeuvre maléfique, Et puis, toutes les tractations s'évanouissent. Personne ne paraît plus y penser. Les êtres occultes, les aventuriers qui croyaient tenir l'affaire miraculeuse parce qu'ils ne savaient pas exactement de quoi il s'agissait, se rendaient compte qu'ils s'étaient mépris, que les victimes n'étaient pas rédimables, que les forces de destruction étaient déchaînées par un ouragan que des artifices de prestidigitateurs ne pouvaient pas enrayer, et précautionneusement, battaient en retraite, s'effaçaient, se faisaient oublier, craignant eux - mêmes de s'être laissé allécher par quelque piège.

Alertés par la commission de Saloniciens qui ne connaît de répit ni de jour ni de nuit, qui court à son devoir sans souci du danger, les hommes politiques, les corporations, les syndicats, les corps savants, les professeurs des hautes écoles, les intellectuels, les négociants, les industriels, les travailleurs de toute condition, les anciens combattants, les mutilés de guerre s'agitent, inondent les ministères de mémoires, se multiplient, se prodiguent en démarches, en sollicitations, en supplications auprès du Premier hellénique, auprès du Métropolite, auprès de tons les puissants d' hier, de tous ceux qui peuvent jouir d'une influence.

Du côte juif, on n'hésite pas à proposer à Logothetopoulos, pour qu'à son tour il les suggère aux Allemands en les appuyant, des solutions de désespoir: Que l'on considère les Juifs comme prisonniers politiques et qu'on les relègue dans quelque île d'occupation italienne, Skiatos, Skopelos ou toute autre et, jusqu'à ce qu'ils pourront vivre du produit de leur travail, que l'Etat les entretienne, en prenant en échange, l'intégralité de leurs biens meubles et immeubles. Si cette solution est impraticable, qu'on déporte seulement les hommes valides de 18 à 45 ans et que tous les autres femmes et enfants compris, soient internés quelque part en Grèce. Que si cette proposition est aussi rejetée, qu'on déporte toutes les personnes de 11 à 46 aus et qu'on isole le reste. Et l'on jette du lest, on va *diminuendo* pour se contenter de proposer seulement qu'on excepte de la déportation tous les moins de dix ans, qu'on confierait à la Croix - Rouge ou aux familles relevant des Etats neutres non atteintes par la mesure de déportation.

Auto - préservation. — Toutes ces démarches ont sans doute pour but de sauver, ce qu'on peut encore, des Juifs de Salonique. On nourrit, tout au début, le fol espoir de voir les premiers convois rebrousser

chemin. Le bruit court même, un instant, à Athènes que les Allemands ont revisé leur attitude à l'égard du judaïsme grec et qu'ils se borneront à mettre les Juifs en quarantaine; que Berlin y donne son consentement. Mais on déchante vite. Implacablement les convois partant de la gare de Salonique vers une destination inconnue, se succèdent à un rythme accéléré, emportant chacun une cargaison de 2500 à 3000 têtes de bétail humain. A fin mars, quand on décide Rhallys, qui vient d'accéder au pouvoir, à se rendre à Salonique, cinq convois ont déjà emporté le tiers des Juifs saloniciens. On se rend compte qu'on n'arrivera pas à fléchir la rigueur des Nazis et l'on a des visées plus modestes: sauver les restants, conjurer la mort atroce qui est suspendue sur leur têtes.

Mais ces démarches avaient aussi en vue de préserver les Juifs qui vivaient en territoire d'occupation italienne, ceux d'Athènes d'abord et, par corollaire, ceux de Thessalie, d'Epire, des Iles.

Dans ce dessein surtout, la commission des Saloniciens pousse des pointes hardies du côté italien, où elle recueille les plus vives assurances de la bienveillance de Mussolini et de tout le gouvernement de Rome à l'égard de l'élément juif de Grèce.

A Salonique, l'opinion publique ne s'était peut-être pas refusée avec force aux mesures nazies. En Vieille Grèce, en revanche, on était très peu préparé à accepter passivement une persécution raciale d'ensemble, le dépouillement systématique, l'extermination concertée de toute une catégorie de citoyens. On était résolument hostile à des discriminations religieuses, à toute politique d'intolérance. Aussi les Allemands sont-ils contraints de modérer leur impatience, de n'appliquer leur programme qu' après une série d'atermoiements et de détours, destinés à frapper les Juifs de torpeur.

Autre distinction de nature interne aux agglomérations juives elles - mêmes: A Salonique, les dirigeants ne sabotent pas, ils obéissent. A Athènes, il y a carence voulue, opiniâtre des dirigeants. Sachant ce que les Nazis attendent d'eux, ils se dérobent, esquivent toute collaboration et, habilement, ils sabotent tant qu'ils peuvent. Ils refusent de rien organiser, ne se prêtent à aucun compromis. Athènes est rédimée par un *non* énergique de tous, Juifs et non - Juifs.

Tout d'ailleurs, favorise les Juifs: La police grecque complice avec Ebert, son chef, qui encourage la délivrance des cartes de fausse identité; le clergé, qui baptise à tour de bras des prosélytes qu'il sait parfaitement très peu touchés par la grâce, qui bénit les mariages mixtes sans y regarder de trop près; par la population entière, des plus humbles aux plus

grands; par l'administration des hôpitaux, des hospices; par tous ceux qui participent à l'autorité sous toutes ses formes; par les groupements de toute nature; par l'occupant italien lui - même; par la conspiration unanime de tous les hommes de bonne volonté qui foisonnent et pullulent dans toutes les classes de la société.

Bienveillance in extremis des Italiens. — Dans la première semaine d'août 1943, il ne reste plus comme Juifs, à Salonique, que les forçats du travail que l'on avait déjà parqués pour former le dix-neuvième et dernier convoi. Geloso, commandant italien de la place d'Athènes, n'avait pris aucune mesure contre les réfugiés juifs de Salonique. Il ne permet aux S.S. de prendre aucune disposition contre eux. Il s'était adressé directement à Mussolini pour solliciter des instructions sur l'attitude qu'il devait observer à l'égard des Juifs fuyant les persécutions nazies. Mussolini, assure - t - on, avait répondu que non seulement aucune molestation anti - juive n'était permise de la part des Italiens, aucune application des lois raciales, mais qu'il accordait sa protection à tous les Juifs qui vivaient dans les régions occupées par ses armées.

Aussi les Italiens se montrèrent - ils plus accueillants que jamais. Quelques intermédiaires habiles exploitent, certes ces bonnes dispositions. Mais leurs manœuvres intéressées, en somme anodines, se perdent dans le tas des sauvetages dont bénéficient les Juifs. Les autorités italiennes prodiguent aux Juifs le concours le plus large, le plus généreux. Elles risquent à tout instant de se heurter directement à la Gestapo. Elles n'en ont guère cure. Dans tous les bureaux italiens, on use de courage, de ruse, de toutes sortes de camouflages, de dissimulation. On démarque des pièces de l'état civil, comme la chancellerie italienne l'avait fait à Salonique, on établit aussi les certificats d'identité les plus fantaisistes. En toute occasion, on multiplie les facilités de toute nature aux Juifs, pour qu'ils échappent aux Allemands et, à cet effet, on fait preuve de la plus grande audace. On se sait couvert par les plus grands; on a la conviction qu'à Rome, cette façon d'agir est très appréciée.

A la délégation de toutes les organisations helléniques qui vient intercéder auprès de lui en faveur des persécutés, Geloso assure que les Juifs des régions occupées seraient exemptés des lois raciales qui étaient en vigueur dans la métropole. Il ajoute qu'il étend sa protection à tous ceux qui provenaient des territoires occupés par les Allemands et qui étaient venus s'abriter sous l'égide italienne. Et l'événement prouve tou-

jours la sincérité de ces assertions. Il fait savoir aussi que des ordres en ce sens avaient été impartis à tous les postes des carabiniers de Grèce.

Derniers efforts. — Nous avons raconté en détail tous les efforts déployés à Athènes pour conjurer les déportations saloniciennes. Mais le premier ministre Logothetopoulos était un plat valet des Allemands, un Quisling sans caractère. A ceux qui lui reprochent sa mollesse devant le drame épouvantable de Salonique, il objecte sans fard que l'éloignement de milliers de familles de la grande cité du Nord permettrait de loger des rescapés des régions occupées par les Bulgares. Un des représentants les plus autorisés du judaïsme de la capitale était venu lui dire avec une sombre énergie: "Au lieu de les laisser partir pour la Pologne, Monsieur le Président, rassemblez mes coreligionnaires et faites-les mitrailler en masse". Il croit que cet éminent mandataire des Juifs se livre à une plaisanterie macabre et il est consterné quand il se rend compte qu'il lui parle sérieusement. Il n'avait guère réalisé toute l'horreur de la situation. Aussi ses interventions auprès des Allemands sont elles dépourvues de conviction, elles sont accomplies comme des actes protocolaires et de pure forme.

Rhallys qui lui succède est, à coup sûr, animé de bons sentiments, mais il ne vaut guère mieux ni par la volonté, ni par le courage. Il consent à se rendre à Salonique pour quelques heures, entre l'aller et le retour d'un avion, tout au début d'avril 1943. En présence du métropolite de Salonique, il a une entrevue très secrète avec le Dr. Koretz, qui le supplie, à mains jointes, et les yeux pleins de larmes, pour qu'il intervienne afin de faire suspendre les déportations. Rhallys n'est plus qu'une loque. Il est à présumer que, la peur dans l'âme, il a intercédé en faveur des victimes. Mais de quel poids pouvaient être les bafouillages d'un fantoche, pour qui l'arrogant vainqueur n'avait que contemption et ironie? Le jour même de son arrivée, le sixième convoi emportait 2800 Juifs de Salonique, et rien que jusqu'à fin avril, huit convois d'une égale importance se succèdent encore, à deux ou trois jours d'intervalle. Merten destitue Koretz et le fait arrêter pour le punir de son audace.

L'échec complet de Rhallys fait perdre courage à tous ceux qui s'agitaient à Athènes. On sent que toute action est vaine. La plupart de ceux qui organisent ce semblant de défense sont connus de la Gestapo à laquelle ils ont déjà eu à se frotter. Avec l'aide des Italiens, toujours prêts à favoriser l'évasion de ceux que menace la fureur teutonne, ils se

dispersent, gagnent les localités de l'intérieur où les sbires de Himler ont peu de prise, comme Jannina et Corfou.

Dès que les déportations s'organisent à Salonique et qu'elles sont mises en train, la Commission S. D. expédie à Athènes une délégation assistée du sinistre Vital Hasson bourreau de ses coreligionnaires, avec mission de préparer, dans la capitale, puis dans toutes les localités occupées par les Italiens en Vieille Grèce et dans les Iles, l'extirpation systématique des Juifs. Mais informé sans retard de ce funeste dessein, l'autorité italienne fait entendre nettement qu'elle ne consent à aucune immixtion nazie dans sa zone, et se montre sans ambages hostile à toute mesure anti - juive. Force est à la délégation de s'en retourner à Salonique sans coup férir.

Calomnies allemandes. — Le 10 août, Salonique, vieille citadelle du judaïsme d'Orient, n'a plus un seul Juif déclaré. Dans toute l'étendue de la Grèce, tous les descendants de Jacob sur qui la Gestapo n'a pas encore mis son grappin se tapissent, se terrent, cessent toute activité et font les morts. Cependant la propagande nazie continue à accabler les Juifs d'accusations saugrenues. On entend des gradés supérieurs de l'armée allemande affirmer avec conviction que ce sont ces maudits Juifs qui, par la spéculation effrénée à laquelle ils se livrent, sont cause de la baisse vertigineuse de la drachme, et partant de la misère publique. Dans leur cécité volontaire, ils refusent de voir que ce sont les rapines des chapardeurs des troupes germaniques, faisant main basse sur toutes sortes de denrées et de tissus,qui entretiennent, en premier lieu, le marché noir, et surtout que les divers services allemands, sous la menace du revolver, puisent tous les jours, dans les caves de la Banque de Grèce, des masses imposantes de papier fiduciaire que les presses athéniennes impriment jour et nuit, et dont s'emplissent des camions, pour aller inonder les villes et la province de cette monnaie de singe, moyennant quoi ils payent, avec une libéralité munificente, tous les produits de la terre et de l'artisanat, qui sont raflés directement à l'origine, par une nuée de pourvoyeurs, dépêchés dans tous les sens par l'Intendance allemande.

CHAPITRE II

DANS LA GUEULE DU LOUP

A partir du 12 mai 1943, où la campagne de Tunisie est officiellement terminée, l'Axe va nettement à la débâcle. L'heure vient où il doit abandonner précipitamment l'Afrique du Nord.

Le 17 août 1943, la Sicile tombe au pouvoir des Alliés. C'est le glas de la puissance italienne. Les événements se précipitent: Le 3 septembre, la Huitième Armée débarque dans la péninsule et cinq jours après l'Italie capitule.

Propagande sournoise. — Les Allemands font répandre le bruit que, pour des raisons politiques et militaires, ils décident d'abandonner le territoire grec et qu'ils s'apprêtent au départ. Ces rumeurs induisent les Juifs de Vieille Grèce en erreur et leur font croire qu'ils ont échappé au désastre. L'opinion générale est, d'ailleurs, que Hitler ne peut pas se maintenir désormais dans les Balkans, qu'il doit ramasser ses troupes, modérer ses ambitions de conquête, afin de faire mieux face au géant russe contre qui il se bat désespérément depuis juin 1941. Forts de cette conviction, un instant les Juifs reprennent courage et se relâchent, un peu partout, de leur état d'alerte, négligent les mesures de précaution et ne pensent pas assez à se mettre à l'abri.

Mais loin de se disposer à la retraite, les Allemands étendent leur aire d'occupation. Dès la capitulation italienne, le 8 septembre, ils remplacent leurs alliés d'hier dans tout le pays. Les troupes italiennes de Grèce sont considérées comme prisonnières et sont traitées partout comme du bétail méprisable. Les pioupious mobilisés par le mégalomane de Rome vont en files lamentables, affamés, harassés, débraillés, ensanglantés, sans souliers, a moitié nus, les cheveux en broussaille, abêtis sous les coups de crosse. La rage des Nazis se déverse surtout sur les gradés, qui sont honnis, traînés comme des chiens galeux qu'on mène à la fourrière. Et tout ce monde qu'on avilit par des horions et des injures, qu'on ahurit par des vociférations sauvages est entassé dans des fourgons et dirigé vers

des camps d'ignominie. Devant ce spectacle, les Saloniciens réfugiés à Athènes, en Thessalie, en Epire sont repris d'inquiétude.

Wisliceny à l'œuvre. — Le 10 août, activant sa tâche maléfique, Wisliceny a expédié de Salonique le dix - neuvième et dernier convoi qui emporte les 1800 forçats saloniciens ramenés des camps de travail grecs. Avec l'évacuation de cette légion de demi - cadavres est complétée la liquidation de la glorieuse communauté de Salonique, qui avait eu deux mille ans d'histoire. Le monstre est repu de crimes. L'extermination des Juifs de Salonique avait été accomplie avec une rare maîtrise. C'est son œuvre, son chef - d'œuvre. Il en avait été le démiurge et l'exécuteur, jusqu'au bout. Une maladie passagère l'avait contraint de s'éloigner de Salonique, pour une très brève période, au cours des déportations dont il avait réglé d'avance tous les détails. Le sinistre Brünner l'avait suppléé. C'est un S. S. redoutable pour son sadisme froid et féroce. Il est à la fois de la SIPO (Sicherheits Polizei) police politique et criminelle, et de la S. D. (Sicherheits Dienst), véritable cerveau de la police et même de l'Etat nazi, qui a pour rôle de recueillir des informations à travers le territoire allemand et les pays conquis et d'élaborer des plans. Il est *persona grala* auprès d'Eichmann l'Obersturmbannführer, chef du bureau anti - juif, à l'office central de la Sûreté du Reich. A son retour à Salonique, Wisliceny l'avait trouvé installé rue Velissariou quasi en potentat. Les deux monstres se hérissent l'un contre l'autre, se considèrent comme des rivaux, des ennemis irréconciliables. Leur discorde ne dure pas longtemps. Brünner est bientôt appelé à diriger le camp de Drancy, à Paris, où il s'illustre par sa cruauté. Wisliceny avait ainsi, dès lors exercé le pouvoir sans partage et il avait mené sa tâche à bien, à l'entière satisfaction de ses maîtres. Il n'a plus rien à faire, pour l'instant, dans les parages balkaniques. Il rentre à Bratislava, qui est son port d'attache. Mais survient la capitulation italienne. Le moment d'agir est de nouveau arrivé pour lui. Son chef Eichmann le nomme officier supérieur des S.S. et lui confie la mission de grouper et d'expédier à Auschwitz tous les Juifs d'Athènes et des provinces précédemment occupées par les troupes italiennes. Le 20 septembre 1943, il s'installe dans la capitale hellénique, à la tête d'un détachement de S. D.

Premières passes d'armes. — Le lendemain même, le mardi 21 septembre, le Rabbin Barzilaï est invité par téléphone à se présenter devant Wisliceny. Avant de se rendre à cet appel, il s'empresse de brûler

le document par lequel les Allemands l'avaient investi de la présidence et qu'il considère comme une marque d'opprobre et d'indignité. Il pourra alléguer ainsi, d'ailleurs, que son autorité est toute spirituelle et qu'il n'a pas qualité de représenter les Juifs ni d'être leur porte - parole. Et d' urgence, il alerte les dirigeants de sa communauté, les autorités grecques et le métropolite Damaskinos. Toute le population juive en est sur - le - champ informée et se rend compte que les hostilités commencent.

Il se présente au rendez - vous. Il parle couramment l'allemand. Wisliceny le reçoit avec égard, essaye de le flatter, de se le gagner par de bonnes paroles, de le mettre en confiance. Mais il n'a pas à faire à un poltron ni à un naïf. Il sent vite qu'il a devant lui un homme prévenu, qui ne se laissera pas engluer dans les pipeaux qu'on lui tend. Il perçoit nettement une volonté de résistance. Aussi passe - t - il vite de la manière douce au ton de commandement, tente de l'intimider, de lui expliquer qu'il doit se montrer discipliné, se livre à des menaces et termine en lui faisant savoir que s'il ne se conforme pas à ses ordres, il aura le même sort que le Dr. Koretz, qu'il sera appréhendé et emballé sans pitié pour la Pologne. Il lui enjoint de lui préparer d'urgence la liste de tous les Juifs grecs d' Athènes, avec leurs adresses, leurs professions, la liste nominative de tous les Juifs grecs de Salonique réfugiés à Athènes entre le début de 1940, et septembre 1943 ainsi que la liste de tous les Italiens de Salonique qui étaient venus trouver refuge à Athènes avec la protection des autorités italiennes. Les autres Juifs devaient figurer, par nationalités, sur des listes particulières. Le Rabbin reçoit également l'injonction d'avoir à fournir la liste de ceux qui s'étaient occupés de l'envoi en Palestine de certains réfugiés de l'Europe Centrale. Enfin, il lui est intimé l'ordre de nommer une "Commission des Anciens" qui administera les affaires communales; de présenter un état des biens appartenant à la communauté juive, d'élaborer la liste des jeunes gens devant constituer une milice juive (politophilaki) et de préparer des cartes d'identité (ausweis) à l'intention de ses coreligionnaires. Tous ces éléments d'information doivent être apportés dans les vingt - quatre heures, soit le 22 septembre. "Il arivera malheur à tous, profère Wisliceny, se je ne suis pas obéi à la lettre".

Courageuse parade. — Le Rabbin convoque immédiatement à la synagogue tous les Juifs résidant à Athènes, en une assemblée générale plénière. Une commission, nommée séance tenante, reçoit pour mandat de faire intervenir le Métropolite Damaskinos pour conjurer la catastrophe dont on devine l'approche imminente. Nul n'envisage d'ac-

cepter de faire partie d'un conseil dirigeant, d'un organisme administratif. On ne veut pas servir de rabatteurs aux diaboliques Nazis. Le Métropolite, visité par la commission que préside le Rabbin, déclare que, à son vif regret, il se sent impuissant à faire quoi que ce soit en faveur des Juifs, en dépit de son fervent désir, de sa volonté ferme de les aider. "Il n'y a qu'un remède, dit - il, se cacher, disparaître". Le Rabbin Barzilaï lui demande d'autoriser les Juifs à se réfugier dans les églises. "Bien volontiers, répond le généreux prélat, mais il serait vain de croire que vous y seriez à l'abri. Vous y seriez pris sans scrupule. Je puis, grâce aux Anglais, ajoute - t - il, faire passer au Moyen Orient ceux qui sont disposés à affronter une telle épreuve".

Ce même jour du 22 septembre, à une délégation juive qui va le voir le Premier ministre *Rhallys,* donne tous les apaisements: "Les Juifs de Salonique, répète - t - il d'après la leçon que lui ont faite les sycophantes nazis, étaient à l'avant - garde des forces de subversion. De là leur perte. Il n'en est pas de même des Juifs de Vieille Grèce. Tout le monde sait qu'ils sont loyalistes et d'esprit conservateur. Ils sont considérés, pour cette raison, comme de vrais citoyens hellènes. En conséquence, ils ne seront jamais molestés par les Allemands".

Le lendemain, à l'heure dite, Barzilaï se présente chez Wisliceny et lui fait savoir qu'il ne lui avait pas été possible de donner suite aux ordres qu'il avait reçus, parce qu'il ne disposait pas d'archives, tous les registres de la communauté ayant été confisqués et détruits par l'organisation ESPO, et que, au surplus, il n'a pas de personnel pour procéder, à travers la ville, à des investigations, à des recensements compliqués. Il n' est pas du tout en mesure, par conséquent, d'élaborer les listes qui lui avaient été demandées. Il ne peut rien sans documents précis et authentiques. Cette réponse met Wisliceny hors de ses gonds. "Il me faut tous les renseignements, vocifère - t - il. Je vous accorde encore quarante - huit heures. Débrouillez - vous et gare à vous!".

En guerre ouverte. — Peu après, Wisliceny, à la tête d'une escouade de S.S., se rend dans les locaux de la communauté et, après avoir fracturé la porte d'entrée, y installe un service de la Gestapo et une garde allemande. Il est résolu à mettre en marche la machine de destruction. Il pense pouvoir procéder d'après la tactique que la S. D. a appliquée à Salonique comme en maints pays: créer entre les Juifs des liens communautaires puissants, amalgamer les Juifs, en faire un tout uni et compact, sur quoi il sera facile de jeter le filet d'un coup. A cet effet,

il faut instituer un conseil directeur. Mais il se rend bien compte que Barzilaï se dérobe. Le service d'espionnage l'informe que toutes les personalités communales fuient, désertent la ville, s'évanouissent. Nul ne veut être un instrument entre les mains des Allemands, nul ne veut devenir agent de recrutement pour former le troupeau des victimes. On s' arrange pour échapper au guetapens.

D'ailleurs, le comité juif occulte, formé de trois Saloniciens, dont l'un est l'un des auteurs de ces lignes, veille. Il est tenu au courant, heure par heure, des actes de Wisliceny. Il ne se laissera pas faire. Le 23 Septembre dans la soirée, deux émissaires, Is. Saporta et John Lévy, sont dépêchés chez le Rabbin. "Si vous êtes tenté de suivre l'exemple de Koretz, lui signifient - ils, sachez que l'on n'hésitera pas à employer la force. Il y va de votre vie. Je suis disposé à me livrer à la résistance, répondit - il, mais que deviendront les Juifs d'Athènes? Comment les soustraire aux Allemands?

La réponse ne se fait pas attendre. Un agent de la Résistance, l'avocat E.K. accourt. L'accord est conclu en vitesse. Le Rabbin lui livre, les fonds communaux disponibles, huit millions de drachmes. Un protocole est signé séance tenante. La Résistance s'engage à venir au secours de tout Juif qui prendra la montagne, à veiller à son entretien en lui servant la même ration que reçoivent ses affiliés, à le protéger contre la Gestapo, contre tout chantage, contre toute exploitation par les paysans. Des circulaires seront envoyées en ce sens à toutes les sections révolutionnaires. De fausses cartes d'identité sont fournies au Rabbin, à sa femme et à sa fille. Le Samedi 25 septembre 1943, à la première heure du matin, la petite famille est acheminée vers Eleusis. L'immensité du danger, l'impériosité des circonstances commande l'évasion en un saint jour de sabbat. Par étapes, en passant par Kriekoukion, Domvréna, Itéa, le convoi atteint Galaxidi où il fait une halte de quelques jours. De là, par Krikélou, il gagne Carpénision où il s'installe pour quelque temps, puis il se transfère dans la bourgade de Pétrinon, dans le voisinage de Triccala où il séjourne jusqu'à la libération, en gardant un étroit contact avec les forces de la Résistance. Abrité avec les siens, tantôt dans les couvents, tantôt dans les demeures des paysans, le Rabbin fut constamment l'objet de soins et d' égards de la part de ses hôtes et des francs - tireurs.

Ainsi, Wisliceny fut empêché de créer des cadres en vue de ses noirs desseins. Les fantoches promus au rôle de dirigeants communaux et les gredins racolés dans la racaille qui lui servaient de pisteurs et de mouchards connaissaient fort peu Athènes et les Juifs qui y séjournaient. Ils ne

purent lui procurer que des renseignements vagues et des statistiques falotes. Le déni de toute collaboration sérieuse et, en tout premier lieu, l'obstruction systématique et l'opportune disparition de Barzilaï déjouèrent les plans de Wisliceny et épargnèrent des milliers de vies juives.

L'ordonnance de Stroop. — Wisliveny se lance à l'assaut. A sa demande la Sûreté allemande ouvre le feu. Le jeudi 7 octobre et le vendredi 8, au matin, veille de Kipour, tous les journaux d'Athènes publient une ordonnance, portant la date du 3 octobre, et que reproduisent de grandes affiches placardées sur tous les murs. Par cette ordonnance qui porte la signature de Stroop, commandant de la Brigade de la Sûreté d'Athènes, le sinistre tortionnaire qui avait présidé à l'ultime anéantissement du ghetto de Varsovie, - tous les Juifs de la capitale et des environs sont convoqués à la Synagogue, aux fins d'enregistrement. En voici le texte:

O R D R E

1) *Tous les Juifs se trouvant dans la circonscription allemande doivent sans faute rentrer dans leurs domiciles fixes où ils habitaient le* 1*er juin* 1943.

2) *Il est interdit aux Juifs d'abandonner leur domicile fixe ou de changer de domicile.*

3) *Les Juifs se trouvant à Athènes et dans les faubourgs sont tenus de se présenter dans les cinq jours à la communauté israélite d' Athènes et de s'y faire enregistrer dans le livre matricule. Lors de l'inscription, ils doivent déclarer leur domicile fixe. Dans les lieux hors d' Athènes, cette déclaration doit être faite aux bureaux helléniques compétents.*

4) *Les Juifs qui ne se conformeront pas à cet ordre seront fusillés. Les non - Juifs qui cachent des Juifs, qui leur donnent refuge ou les aident à s'évader seront enfermés dans des camps de concentration, en tant qu' il ne leur sera pas imposé une pénalité plus lourde.*

5) *Les Juifs de nationalité étrangère doivent se présenter le* 18 *octobre* 1943, *à* 8 *heures du matin, à la communauté israélite d'Athènes et s'y faire inscrire, en soumettant leurs certificats de nationalité. Dans les régions hors d'Athènes, cette déclaration sera faite aux autorités helléniques mentionnées plus haut.*

6) *La communauté juive d'Athènes est désignée comme la seule qualifiée pour représenter les intérêts de tous les Israélites de Grèce. Elle*

doit constituer sans retard un "Conseil de Anciens" qui entrera sans délai en fonctions. Des instructions détaillées seront données en temps dû au Conseil des Anciens.

7) *Après l'inscription, tous les Juifs mâles âgés de plus de quatorze ans doivent se présenter un jour sur deux aux services mentionnés.*

8) *Il est défendu aux Juifs de passer par les rues et les places publiques, depuis dix - sept heures jusqu'à sept heures du lendemain.*

9) *L'attention des autorités policières helléniques est attirée pour que soit contrôlée très sévèrement l'éxecution du présent ordre et que soit arrêté immédiatement tout Juif qui y contrevient, ou toute personne qui aide les Juifs à y contrevenir.*

10) *Dans l'esprit du présent ordre est considérée comme Juif, toute personne qui descend d'au moins trois grands - parents juifs, sans considération de la religion à laquelle on appartient actuellement.*

Athènes le 3 octobre 1943

Le Commandant Suprême de la Sûreté et de la Police de Grèce
S i g n é : STROOP

Commandant de la Brigade de la Sûreté
et Général de Brigade de la Police

Wisliceny organise. — Wisliceny veut donner des cadres à la juiverie athénienne, afin de la discipliner, de la mieux parquer, de la mieux tenir en main: il veut avoir des auxiliaires dociles pris parmi les Juifs eux - mêmes. Le procédé a réussi aux Allemands partout où leurs bottes d'astucieux conquérants ont foulé le sol. Il nomme donc d'office un simulacre de conseil communal composé de Moïse Sciaky, président; Isaac Cabili, vice - président; Hadjopoulos, chef spirituel; Moïse Bivas, de Salonique et Moïse Samuel, de Bulgarie, interprètes. Ce conseil a pour mission de faire une propagande intense pour amener les Juifs à s'inscrire. Il n'y a plus d'achives communales. Des mains précautionneuses et expertes ont transformé en cendres tout ce qui subsistait encore. Le conseil y suppléera. Il doit s'imposer aussi la tâche de mettre à contribution les Juifs riches ou aisés, pour se procurer des ressources destinées à appointer quelques uns de ses membres commis à l'administration communale subvenir aux frais de bureau et venir en aide aux indigents les plus misérables, qu'on espère attirer vers les registres matricules par la promesse de secours réguliers.

Le pauvre Sciaky, un très honnête homme, est horrifié par le rôle qu'on lui fait jouer dans ce conseil fantôme. C'est un ergotant, un valétudinaire. Accablé par le remords, écrasé par le faix d'une responsabilité trop lourde qu'il n'avait point recherchée et à laquelle il lui est impossible de se dérober, il s'alite et bientôt, en janvier 1944, il trépasse au milieu de transes effroyables. Isaac Cabili lui succède à la présidence. Dès la première heure, il avait assumé tout le travail. Il maintient et assure la permanence communale, si peu désirable à cette époque néfaste, parce qu'elle permettait aux Allemands de mieux dresser leur souricière à nigauds.

Immatriculation. — Le hideux chef de la mission S. D., le repoussant Wisliceny paye de sa personne. Sa masse volumineuse de chairs flasques et adipeuses s'agite, clapotante, et apparaît comme un monstrueux hippopotame aux yeux des malheureux qui, tout tremblants, accourent à la synagogue pour se faire enregistrer. Il préside lui - même à l'inscription de la plupart des Juifs qui se présentent. Armé d'un *kodak*, il se livre à sa passion pour la photographie, et captant dans la pénombre les grimaces des faméliques, et les facies tordus par l'inquiétude, il prend des vues innombrables de ses victimes angoissées.

On n'accourt pas en foule à la synagogue. Loin de là. C'est à peine si deux - cents personnes se trouvent enregistrées au bout de la première quinzaine après la publication de l'ordonnance. Mais, par la suite, l'un entraînant l'autre, les inscriptions viennent petit à petit, pour se chiffrer par deux mille environ le jour où se dénoue le drame. A ce moment - là, dans les matricules communaux les Juifs de nationalité italienne sont au nombre de près de trois cents; les Juifs espagnols, portugais et turcs sont environ au nombre de deux cents.

Ceux qui obtempèrent à l'ordre d'enregistrement sont surtout les pauvres gens, ceux qui sont obligés de gagner leur subsistance à la sueur de leur front et qui ne peuvent guère, par conséquent, rester cachés. Des Saloniciens de bonne volonté recueillaient bien quelques fonds et les distribuaient discrètement parmi ceux qui tentaient de résister. Mais ces secours étaient précaires et tout à fait insuffisants. Pour tenir, il fallait changer de quartier et renoncer aux cartes de pain et de vivres. Le loyer, pour la moindre pièce se payait à prix d'or quand on ne pouvait se prévaloir de la loi moratoire, et il fallait acheter le pain et les denrées indispensables au marché noir. Souvent, les hôtes qui vous donnaient asile étaient eux - mêmes des miséreux qui exigeaient, comme compensation

au danger à quoi ils s'exposaient, de partager votre pitance. Et rares étaient, à Athènes, ceux qui pouvaient faire face à de tels besoins.

Partie remise. — Le désir de Wisliceny est d'aller vite en besogne, de ne pas s'attarder en de vaines simagrées, de brûler les étapes, de jeter son filet et de se débarrasser vite de tous ces Juifs. Mais Neubacher, ambassadeur d'Allemagne à Athènes et le Standartenführer Blume y sont nettement opposés, et force lui est d'ajourner à quelques mois plus tard l'exécution de sa tâche.

Il ne peut pas rester inactif. Ce mastodonte poussif a un besoin invincible de se dépenser. En janvier 1944, son chef le rapelle à Bratislava et le remplace, en Grèce, par le Hauptsturmführer Burger à qui incombe la mission d'exécuter l'ordre de déportation, c'est - à - dire d'organiser la capture des victimes et le départ des convois.

Peur salutaire. — En attendant, c'est pour tous les Juifs une vie de constantes alarmes. L'article 8 de l'Ordonnance les oblige à s'enfermer chez eux dès cinq heures du soir. Dès que le soleil commence à décliner, on les voit se hâtant peureusement dans les rues. Ils vont pris de panique, le cœur serré. Tout leur est sujet d'inquiétude et de crainte. S'il leur advient de s'attarder après la limite du couvre - feu, ils s'imaginent avoir cent espions à leurs trousses. On se chuchote maintes arrestations d'imprudents qui avaient musé en route par des soirées un peu sombres. On colporte mille récits de chantages, de pressions audacieuses sur des malheureux qui n'étaient pas à l'heure et qui n'avaient pu se tirer des mains des délateurs qu'au prix des plus grands sacrifices.

On est désemparé, affolé. On tient conseil dans toutes les familles. Faut - il se présenter? faut - il fuir? L'avis général est de disparaître. Le signal d'alarme est donné. C'est le sauve - qui - peut. On abandonne foyers, magasins, bureaux, ateliers, pour aller chercher asile dans des logements de fortune. On trouve aisément autour de soi des fidéicommisaires de otut repos, des amis sûrs à qui on confie ses biens, ses meubles, ses bijoux, ses marchandises. On change de quartier, on va dans les faubourgs, dans les villages. Chacun se met en quête d'un moyen de salut. Tous les Juifs d'Athènes ne rêvent que de cachettes, d'asile, de manèges d'évasion. Quoi qu'il arrive, on arrête le ferme propos de ne pas se laisser prendre. L'exemple effroyable de Salonique a surabondamment instruit tout le monde sur les intentions, sur les projets des Nazis, sur leurs méthodes. On prend toutes les mesures pour se défendre individuellement. On compte

sur l'ambiance, sur l'esprit public, sur les sympathies indéfectibles de toute la population, sur l'aide infaillible de l'Eglise et de tous ses représentants, depuis l'humble *papas* des hameaux jusqu'aux prélats, jusqu'aux dignitaires les plus haut placés dans l'échelle hiérarchique. On passera inaperçu dans la masse. La plupart d'ailleurs sont assimilés et ne se distinguent pas de l'entourage. On sait qu'on peut compter sur l'appui des voisins, des connaissances, de la police. On sait qu'on ne peut pas être capturé ici d'un coup de filet. Les Juifs sont dispersés dans la vaste capitale, au Pirée, dans les faubourgs et ils ne représentent guère que demi pour cent de la population totale. On ne peut pas les parquer dans des guettos, comme on l'a fait à Salonique. La plupart sont munis de fausses cartes d'identité. Dans beaucoup de cas, leur concierge même ignore leur qualité de Juifs.

Illusions dangereuses. — Mais dans les autres localités de Vieille Grèce et dans les îles, on ne fait pas partout preuve de la même perspicacité, de la même circonspection et de la même crainte salutaire. On se targue, en général, de ne pas se laisser surprendre par la catastrophe. On s'imagine complaisamment que l'on saura s'y prendre à temps, qu'on percevra l'orage de loin. On est plongé dans l'illusion, on se croit immunisé contre toute vexation raciale. Aussi n'envisage - t - on nullement la liquidation de ses biens. On ne pense guère à se mettre en sûreté. Chacun vaque à ses affaires avec insouciance, sans s'apercevoir de la tourmente qui approche. Il était cependant facile de fuir. Les campagnes grecques échappaient de plus en plus à la domination allemande et tombaient sous le contrôle de la résistance. On pouvait sans peine trouver refuge dans les zones pratiquement libérées. Mais, hélas, tous n'avaient pas le moyen de se garer avec efficacité. Beaucoup, la plupart même, dans les petits centres, vivaient au jour la journée. Ils n'avaient pas de réserves, ils manquaient de ressources pour résister dans le chômage. Pour subvenir à leurs besoins journaliers, ils étaient contraints de travailler sans relâche, et force leur était de continuer à vivre sur ces véritables poudrières qu'étaient pour eux les petites agglomérations urbaines où ils étaient facilement repérables.

Au reste, un certain optimisme se faisait souvent jour parmi les plus soupçonneux. L'heure approchait où l'Allemagne serait en complète déconfiture. L'Italie est aux mains des Alliés; les Russes avancent. La menace de l'aviation anglo - américaine est tous les jours plus redoutable. Les flottilles alliées inonderont de troupes libératrices tous les territoires

occupés. Les Barbares devront bientôt déguerpir. Ils n'oseront plus s'acharner contre les Juifs. D'autres préoccupations très graves les assaillent. La conviction de beaucoup est que l'on touche à la fin. On en a pour quelques jours, pour quelques semaines tout au plus.

Mesures de sauvegarde. — La confiance dans le triomphe des Alliée et l'opinion tous les jours plus ferme que la fin de l'Allemagne nazie est très proche, n'empêchent guère les plus avisés de regarder le danger bien en face. A Athènes, on est sur ses gardes: Depuis l'annonce des déportations de Salonique, au printemps 1943, les mesures de sauvegarde avaient été cherchées dans la conversion au christianisme, les mariages mixtes; dans la fuite vers le Proche - Orient, vers le maquis et les villages de l'intérieur et, surtout, dans l'adoption des fauses identités, d'une nationalité d'emprunt et dans le changement de domicile. On va habiter dans des quartiers, dans des faubourgs où l'on est inconnu.

Les Conversions. — Beaucoup espèrent échapper aux lois raciales en se faisant baptiser. Plus de cinq cents Juifs deviennent orthodoxes. Quelques dizaines préfèrent aller au catholicisme. Que ces recrues n'entrent pas, par conviction dans le giron de l'Eglise, on le sait de reste. On sait parfaitement qu'elles ne sont guère touchées par la grâce et que seul le souci de se soustraire à la persécution les porte à se réfugier à l' ombre de la Croix. Les ecclésiastiques ne sont nullement dupes. Mais, dans un sentiment de haute charité, ils n'hésitent pas un instant à accueillir ces prosélytes. Ils les traitent avec bonté et compassion et les assistent de toutes les manières dans leur détresse. Les prêtres délivrent aussi pour l'amour de Dieu, avec le plus noble désintéressement, des certificats de baptême à des gens qui n'ont jamais mis les pieds dans une église. Des religieuses catholiques, sans tenir compte des opinions et des croyances, bravent les périls les plus graves, cachent plus d'une famille traquée et accordent leur aide discrète autant qu'efficace à une profusion de malheureux qui, faute de pouvoir continuer à vivre dans l'inaction, devaient abandonner leurs cachettes pour aller se livrer aux Allemands.

Mariages mixtes. — L'union avec un conjoint aryen met le Juif—ou la Juive—à l'abri des lois de Nuremberg. Aussi les mariages mixtes se célèbrent nombreux, dans les diverses églises d'Athènes et des environs.

Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Abteilung Militärverwaltung
MV pol 5 4607 Dr.Me/

den 30.3.1943.

B e s c h e i n i g u n g .

Der Inhaber dieser Bescheinigung, der griechische Staatsangehörige jüdischer Abstammung

Moris R a p h a e l

geboren im Jahre 1879 in Saloniki, wohnhaft in Saloniki Geniadoustr. 17, ist mit einer französischen Staatsangehörigen arischer Abstammung verheiratet und besitzt aus dieser Ehe vier Kinder. Für die Dauer dieser Ehe ist er von der Verpflichtung, die griechischen Staatsangehörigen jüdischer Abstammung auferlegten Beschränkung zu erfüllen, befreit. Insbesondere ist er nicht verpflichtet, in das Ghetto von Saloniki zu ziehen; er braucht auch keinen Judenstern zu tragen.

Diese Bescheinigung gilt nur in Verbindung mit der Kennkarte des Genannten.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes:
I.A.

Kriegsverwaltungsrat.

Befehlshaber Saloniki-Ägäis

Fac-similé du document dont était pourvu tout Juif marié à une Aryenne.

Identités d'emprunt. — On devient argentin, espagnol, portugais. On se rattrape à quelque fil généalogique, brisé depuis longtemps, à quelque antique *bérat* capitulaire des temps jadis, que l'on avait négligé, abandonné. On déterre de vieux papiers, des titres périmés de naturalité pour décrocher une quelconque cédule consulaire, le talisman d'un passeport de quelque république perdue au delà les mers. Que dire, dans ce cas, des exploits de sauvetage accomplis sous l'égide de la Police des Etrangers? Comment ne pas élever un hymne de fervente gratitude en l'honneur de tel haut fonctionnaire qui s'exposa cent fois à être fusillé par les Allemands, afin de favoriser l'inscription de pauvres Juifs qui venaient faire appel à son concours, dans les registres matricules des Consulats des puissances neutres? Avec quelle noble simplicité, quelle austérité exemplaire, quelle propreté des mains aidait - il ceux qui relevaient de son ressort!

Les fausses cartes abondent. On en obtient, parfois, moyennant une légère redevance, mais en général, on en a une sans frais, à première demande formulée à des émissaires d'organisations occultes. Des offices multiples, la plupart bénévoles et complètement désintéressés, se mettent à fabriquer des pièces d'identité apocryphes. Le fonctionnaire de police accueille vos declarations d'identité, vos fables, vos inventions de toutes sortes, avec un sourire de connivence. Il vous aide à formuler vos explications emberlificotées et tarabiscotées, les met sur les imprimés sous la forme la plus plausible, vous procure des témoins qui affirment vous connaître de tout temps, paye souvent de sa poche les timbres, le prix de la carte, sans le faire remarquer et vous bouscule, vous rudoie, vous "engueule", vous presse de partir aussitôt le manège achevé, pour se donner lui - même du cœur, pour affecter l'air bourru et morose du fonctionnaire classique, et continue à crier après vous, après que vous êtes parti, afin que la foule qui encombre les bureaux ne puisse pas suspecter son sens du devoir professionnel, son esprit de stricte discipline et son respect sacro-saint des réglements. Ainsi, la police athénienne s'élève, dans son immense majorité, à la hauteur des circonstances. Elle est digne des plus grands éloges. Dans tous les secteurs de la populeuse cité, elle ferme les yeux et elle aide tous les traqués à se refaire une nouvelle personnalité. On estime à 1.200 le nombre des cartes de généreuse complaisance qui furent délivrées, seulement sous les ordres exprès d'Ebert, directeur de la police d'Athènes. Six mille Juifs, au moins, peuvent montrer, tous documents à l'appui, qu'ils sont fils authentiques d'authentiques descendants d'Hellènes pur sang. Il n'existe pas un seul Juif, dans toute l'Attique, qui

n'ait dans sa poche une fausse *taftotita,* de faux papiers, à la confection de quoi les bureaux officiels ont collaboré, peu ou prou, en faisant semblant très souvent, d'avoir été dupes, et même en usant de tous les subterfuges, pour encourager les plus timorés, et pour leur laisser entendre que leur appui et leur complicité agissante étaient assurés aux victimes des Nazis.

On se cache. — Munis de cartes d'identité truquées, baptisés de noms et de patronymes de conconance du cru, trois mille Juifs, au moins, se répandent à travers tous les quartiers, tous les faubourgs, s'installent, prennent pension et passent le temps à lire, à longueur de journée, sans mettre le nez dehors. Dans des vingtaines de familles bourgeoises, on voit d'accortes soubrettes, à la frimousse sympathique, qui se hâtent dans le ménage, ne musardent pas à la porte de la maison, ne sont guère fenestrières et poussent la sagesse jusqu'à s'abstenir de flirter avec les messieurs, avec les fournisseurs, même de la manière la plus innocente. On admire la modestie de leur tenne. On se révèle de bouche à oreille, dans le voisinage, que ce sont des "évréopoulai", de petites Juives, appartenant aux meilleures classes de la bourgeoisie, qui se dissimulent sous le tablier des boniches, pour échapper à la capture de l'ogre germanique. Les exemples de fraternité sincère, sans phrases, sans aucune démonstration, sont innombrables. Partout, dans les quartiers les plus aristocratiques comme dans les faubourgs où peine la multitude des humbles, dans toutes les classes sociales, on prête aux Juifs troqués une aide inconditionnelle, gratuite, cordiale, avec simplicité, souvent avec une délicatesse touchante. On les loge, on les nourrit, on les protège sans rien demander en échange, sans rien attendre pour ces actes d'infinie bonté. Il se prodigue alors, dans toutes les couches de la population, chez les riches, dans les couches moyennes, et peut - être encore davantage chez les prolétaires, des trésors de dévouement. L'immense majorité de ces faits de sublime charité ne sera jamais connue. Quel splendide florilège de traits d'exaltation morale ne pourrait on pas composer avec quelques récits, pris au hasard, dans les souvenirs que les Juifs survivants aiment à raconter à tout venant, dans l' enthousiasme de leur gratitude.

Dans le maquis. — Les plus hardis prennent résolûment le maquis, gagnent les hameaux perdus dans les montagnes où les Allemands ne se hasardent pas à s'aventurer souvent. Les "agrafa"* se peuplent de

*Ce sont les régions perdues dans les montagnes, d'un accès très difficile, dont les habitants avaient longtemps échappé à la conscription, à l'impôt, à toute statistique, Agrafa = non inscripts.

familles juives qui ne cachent guère à leurs hôtes pourquoi elles viennent leur demander refuge. D'expertes jouvencelles ayant de l'instruction s' emploient comme institutrices dans les centres ruraux, dans les îles où le sort les a jetées. Elles sont reçues à bras ouverts par les parents, par les prêtres qui se doutent bien de leur qualité, mais qui se font leurs complices sans hésitation. Elles font la classe aux gosses, à l'immense satisfaction des familles qui les comblent de présents, leur prodiguent farine, légumes secs, miel, fruits. Souvent, le prêtre du lieu leur enseigne en secret le catéchisme qu'elles montrent à leur tour aux élèves. Bien entendu, le dimanche, elles accompagnent le petit monde à l'église où elles se tiennent avec respect et dignité.

La résistance prodigue son concours aux fugitifs. Elle favorise leur évasion, les dirige vers les villages les plus éloignés, le mieux à l'abri de la menace allemande. Elle fournit des vivres, des vêtements chauds à ceux qui ont épuisé toutes leurs ressources, et donne le pas, sur ses propres partisans, aux enfants, aux femmes, aux malades.

La population des campagnes se montre compatissante et secourable. Loin de dénoncer les réfugiés, le paysan les aide à fuir quand les rondes allemandes patrouillent dans leur région, les cache dans sa cave, dans son grenier, les guide dans les montagnes, les ravitaille, se contentant du juste prix. On se cotise entre voisins pour subvenir avec libéralité aux besoins de ceux qui restent sans moyens d'existence et l'on fait assaut de générosité autour de ces infortunés. Certains réfugiés, surpris par les miliciens à la solde du conquérant, sont délivrés par des villageois qui, découverts, tombent parfois victimes de leur héroïque altruisme, sous les coups des auxiliaires de la Gestapo.

Supplice des fugitifs. — Tout n'est pas idyllique dans l'existence de ceux qui vivent dans les villages. De temps à autre, un détachement allemand apparaît, et guidé par des indicateurs stipendiés, il se livre à des perquisitions. Le chef vient, muni de renseignements précis sur les hommes et les lieux. Il suit à la piste les résistants, ainsi que les Juifs qui se cachent et dont il possède le signalement. Mais rarement la patrouille fait bonne capture. Par mille voies mystérieuses, les paysans sont informés des visites avec une avance suffisante. Les Juifs sont les premiers à recevoir le signal d'alarme. Aussitôt que retentit le cri: "Ils viennent!", chacun se saisit en un clin d'œil de son baluchon, et voici les hors-la-loi en route, par des sentiers de chèvre, se pressant pour gagner les cimes, les anfractuosités propices, les antres, les précipices inaccessibles, les petites val-

lées, les recoins ombreux, les ravins desséchés qui se dissimulent dans les replis de hauteurs. Ce sont des fuites soudaines, des courses affolées, avec, à ses trousses, les démons germaniques, balayant l'espace de leurs mitrailleuses. Il en est qui, des mois durant, dorment toutes les nuits à la belle étoile, à plusieurs kilomètres de tout lieu habité. On fait retour ainsi à la vie des primitifs, on revient au stade du troglodyte, on mène l'existence des bêtes traquées, oublieux de tous les bienfaits, de toutes les aises et de tous les rites des civilisés.

Les récits des audacieux qui s'éloignent d'Athènes sont palpitants d' intérêt. Les alentours de la capitale étaient sévèrement gardés par des pelotons allemands qui établissaient des barrages sur les routes. Quant il était impossible de se faufiler à travers les sentiers, on se présentait hardiment devant les barrages, déguisés en trafiquants du marché noir, en *mavragoriti,* variété de requin, qui foisonnait alors. Un type de ce marchand interlope s'était alors constitué, reconnaissable à son aspect petit bourgeois, pantalon dont le bas s'enfouit dans les bottes neuves bien cirées, béret cossu à oreillères, le buste bien pris dans un chandail bigarré à fermeture *éclair* reluisante, grand panier ou valise aux dimensions respectables à la main. A la *faveur* de ce travestissement de mascarade, nos fugitifs parvenaient aisément à déjouer la vigilance des lourdauds nazis, fort égayés par le spectacle de ces écumeurs des campagnes qui contribuaient, par leurs manœuvres clandestines, à accroître la misère et l'angoisse du pauvre monde.

On traverse la mer.— Plusieurs centaines de Juifs, parmi les quels un important groupe d'Espagnols fort sceptiques sur la bienveillance de Madrid à l'égard des Séfaradis, affrontent les périls les plus graves en confiant leur sort à de frêles esquifs qui doivent les porter sur la côte asiatique de l'Egée, en territoire turc. Ii en est qui achètent en commun quelque vieux cotre à moteur, quelque canot à vapeur jusque - là abandonné, et s'en remettent à un capitaine qui, pour prix de son intervention, recevra le bâteau en pleine propriété, des qu'il aura mis sa cargaison humaine à bon port. D'autres affrètent une quelconque péniche, quelque chaland poussif et payent des fortunes pour les nolis. Souvent, hélas, ces fugitifs sont victimes d'imposteurs qui les bernent, les berçant d' espoirs qui ne se réalisent jamais. Les abus ne se comptent pas. Des forbans, qui se cachent parfois sous la soutane, se font verser des sommes énormes pour le passage sur une embarcation qui devra se trouver à jour et à heure fixes en quelque crique dérobée du Péloponnèse, de l'Attique,

de l'Eubée surtout. L'embarcation - fantôme vient rarement au rendez - vous; l'affréteur s'éclipse à la dernière minute, laissant en panne les naïfs qui lui ont fait confiance, et qui, par suite, sont contraints d'errer souvent, comme les damnés, des semaines durant, le long des côtes solitaires, jusqu'à ce qu'apparaisse quelque bâteau providentiel, dépêché par l'Agence Juive ou par le Gouvernement de la Grèce libre, et charge en hâte la foule des traqués, patriotes saboteurs, militaires grecs ou anglais, prisonniers politiques en rupture de geôle, jeunes gens boullonnant d'une sublime colère contre l'envahisseur et impatients de se ranger dans la phalange hellénique qui combat aux côtés des Alliés, tout un fourmillement d'humanité tyrannisée et tout à la fois héroïque, une masse de désespérés qui vague sur les rives solitaires, scrutant l'horizon, pour découvrir la nef enchantée qui les emportera loin de ces contrées où règnent momentanément Satan et ses légions. En règle générale, les Juifs, reconnus comme les plus exposés par les représentants des forces de la résistance qui règlent les départs, bénéficient d'un privilège de priorité sur ces embarcations du miracle qui viennent arracher à la mort des groupes d'outlaws aux abois.

Traversées périlleuses. — Une organisation embryonnaire qu'alimentaient des fonds donnés par des Israélites fortunés, et à la tête de laquelle se trouvait un éminent juriste orthodoxe, qui a joué et joue encore un rôle honorable dans les sphères dirigeantes du pays, et qui, durant l'occupation, s'est comporté avec une bravoure et un désintéressement admirables, opérait de vrais prodiges d'assistance directe et de sauvetage, avec une discrétion absolue, dans le mystère le plus impénétrable. Cette organisation entretient, par des allocations régulières, une foule de familles, un pléiade d'étudiants qui étaient cachés en divers points suburbains d'Athènes. Elle expédie dans le Proche - Orient des chargements de fugitifs de qui elle n'exige aucun sacrifice, à qui, même, elle fournit un large viatique, pour leur permettre de faire face aux préparatifs de la traversée,

Les malheureux qui périssent en route sont nombreux. Qui dira les drames qui survinrent alors dans les eaux de l'Egée? Qui pourra narrer ces tragiques aventures qui coûtèrent la vie à des familles entières, fuyant les embûches, sournoises et mortelles, de l'ogre teutonique? Les flots qui les ont engloutis ne révéleront jamais les mystérieuses circonstances de leur disparition. Certains s'échouèrent dans les îles, à Chio surtout, et y furent arrêtés et incarcérés par la garnison allemande locale, faute de

pouvoir être dirigés vers les camps de la mort de Pologne, et ils ne furent, relâchés qu'à la libération du pays.

Ceux des évadés qui avaient la chance de toucher la côte turque, débarquaient communément à Yéni Tchechmé (Néa - Vrissi) dans les parages de Smyrne, ville qu'ils atteignaient à pied, avec des fatigues inouïes. Mais aussitôt que leur arrivée était signalée, un comité d'accueil les prenait en charge, les hébergeait, les défrayait avec beaucoup de sollicitude et les faisait passer un Palestine, à travers la Syrie. Beaucoup gagnaient ensuite l'Egypte.

Mille cinq cents Juifs environ purent ainsi franchir l'Egée et atteindre la Palestine ou l'Egypte. Presque tous les jeunes gens valides se mirent au service des forces helléniques, ou s'enrôlèrent dans la légion palestinienne qui se battit avec gloire aux côtés des Alliés.

Espagnols juifs. — Les Espagnols de confession juive eux - mêmes prennent leurs précautions. Certains, nous l'avons vu, passent de bonne heure l'Egée. Tous savent, en effet, qu'ils ne peuvent pas compter sur la protection effective du gouvernement de Franco. Au début des persécutions, lors de l'enrôlement à Salonique, au cours de l'été 1942, d' un dizaine de milliers d'adultes mâles pour les brigades de travail, les Espagnols d'Athènes avaient tenté de se faire officiellement confirmer leur droit indéniable et immarcescible à la protection, *per fas et nefas*, de leur gouvernement. Des rumeurs persistantes donnaient lieu de croire que la Gestapo s'efforçait de présenter leur colonie, composée de familles cossues, timorées et bien pensantes, comptant pour la plupart dans leur ascendance plus de dix générations de bourgeoisie authentique et de traditionalisme conservateur, comme gagnées aux tendances subversives et pourries de dogmes mouscoutaires. Les S. S. de Salonique avaient dépêché à Berlin un libelle venimeux rédigé dans ce dessein, où il avait été entassé un foule de calomnies forgées à l'aide de ragots de concierge, de commérages, de confusions volontaires, d'assimilations arbitraires et suprêmement fantaisistes, le tout constituant un étrange salmigondis, confectionné à la manière et dans le goût des faussaires de Nuremberg, qui ne reculaient devant aucune invention, quand il s'agissait d'étayer le thèse raciste.

Pour leur majorité, les membres de la colonie relevaient de la chancellerie consulaire espagnole en vertu de *bérats* insontestables, remontant au moins au milieu du dix - huitième siècle. Leur nationalité à tous avait été officiellement confirmée, à une époque très récente, par des décrets royaux nominatifs, promulgués à Madrid, et des accords précis, interve-

nus avec la Gouvernement d'Athènes, reconnaissaient nettement cette allégeance envers Madrid. Vivant du commerce, de la banque, des transports maritimes et des professions libérales, ils menaient, dans une large aisance, une existence tranquille et honorable, et ils s'étaient toujours tenus systématiquement éloignés de toute politique locale. Comme tous les ressortissants étrangers, ils étaients exclus, par les lois helléniques, de toute fonction élective au sein de leur communauté confessionnelle. Il n'y avait certes pas d'élément plus loyaliste, plus respectueux de l'ordre établi, tant dans le domaine politique que dans le domaine social. Quand ils eurent vent des mensonges que la Gestapo tentait d'accréditer sur leur compte, ils rappelèrent leur passé et leur position dans le pays de résidence, au représentant diplomatique de l'Espagne, pour qui, d'ailleurs, une apologie de cette nature était totalement superfétatoire. Mais pour des raisons peu éclaircies jusqu'ici, Madrid ne les défendit guère quand, le 29 juillet 1943, Wisliceny captura par traîtrise, à Salonique, 367 d'entre eux et les expédia, cinq jours plus tard, comme un troupeau méprisable, dans l'enfer de Bergen - Belsen.

Ces exilés ne furent libérés qu'au début de février 1944, grâce aux efforts conjugués des grandes organisations juives; leur captivité avait duré six mois. Deux des leurs avaient succombé dans le lieu de leur martyre. L'American Joint Distribution Committee les prit en charge, dès qu' ils touchèrent les Pyrénées, et leur prodigua ses soins. A Barcelone, ils furent simplement tolérés, et nous verrons qu'ils durent vider le territoire espagnol, pour aller errer dans les campements du Maroc et de Palestine, avant de rentrer en Grèce. En attendant, certains des rescapés, trop enclins à l'hyperbole et au dithyrambe, dépêchèrent à Athènes des rapports sur l'accueil qui leur avait été fait dans la mère - patrie. Dans la joie de se sentir enfin libérés et de pouvoir manger à leur faim, les auteurs de ces rapports laissèrent croire qu'on les avait reçus en musique, qu'on les avait comblés d'attentions et que l'Espagne était tout heureuse d'ouvrir larges ses bras à ces fils, si longtemps méconnus et négligés. C'était évidemment aller au delà de la réalité. Ces renseignements si controuvés furent comme un baume pour le cœur ulcéré des deux cents Espagnols, presque tous d'extraction salonicienne, qui s'étaient réfugiés à Athènes. Ainsi, pensa - t - on après avoir reçu les nouvelles de Barcelone, ainsi, Madrid n'abandonnait pas ses ressortissants juifs et l'on pouvait compter sur la protection et la sollicitude de Franco qui ne permettrait pas à ses amis, les Allemands, de molester ses sujets, même juifs. Cependant, les plus avisés des Espagnols d'Athènes restèrent sceptiques. Ils firent sage-

ment voile vers le Proche - Orient par des moyens de fortune, ou, tout au moins, s'éclipsèrent et disparurent de leurs domiciles ordinaires. Mais la plupart, hélas, se laissèrent leurrer par les exagérations malencontreuses venues des Ramblas barcelonaises. A la suite de la proclamation de l'ordonnance de Stroop, en dépit des démarches répétées de la Légation, et des déclarations rassurantes prodiguées par les Autorités allemandes, ils furent immatriculés à la Synagogue le 18 octobre 1943, et furent soumis à l'obligation du couvre - feu, comme les Juifs grecs mais on les dispensa de l'humiliante corvée de la présentation hebdomadaire. L'idée ancrée dans la pensée de tous était, néanmoins, que leur appartenance à une nation neutre, et même amie de l'Allemagne nationale - socialiste, les préserverait de toute persécution raciale.

Traîtres et mouchards. — Nous ne nous attarderons pas à décrire les transes des infortunés qui se tenaient cachés sous des camouflages, sauvent faciles à percer, dans des demeures d'occasion plus ou moins sûres, exposés à tout instant à la curiosité du voisinage, à l'indiscrétion des fournisseurs, aux commérages des concierges, à la délation, aux pressions. Tout leur est terreur et martyre. Un passant qui s'arrête pour allumer simplement une cigarette, deux personnes qui causent innocemment devant la fenêtre, un pas qui sonne lourd sur le pavé, une auto qui stationne, une question oiseuse d'un bavard, un mot anodin que l'on croit chargé d'allusions, une sonnette qui tinte, un chuchotement, un regard, un grignotement de souris, le grincement d'un gond non huilé, le crissement d'un meuble suffisent pour affoler, pour jeter la panique dans les coeurs. Et que dire quand on rafle les suspects dans les rues, qu'on examine les pièces d'identité, qu'on fait des perquisitions dans les maisons, toutes choses qui sont monnaie courante dans la vie d'une cité occupée par les hordes nazies? Que dire de l'agonie de ceux qui croient avoir été repérés par l'un de ces scélérats qui vendaient leurs frères, l'un de ces redoutables traîtres juifs qui servaient de rabatteurs à la Gestapo?

Les deux Recanati, David Venezia, Daniel Cohen, dit Michaélidis, étaient, en effet, des démons à figures humaines. Ils ont perpétré des crimes hideux, des vilenies, se sont livrés sans vergogne, à toutes les abjections. Ils s'imposaient comme protecteurs à quelques riches Juifs dont ils soutiraient des subsides continuels par des moyens aigres - doux, des menaces, que voilaient des gentillesses sournoises et de perfides protestations d'amitié et de dévouement. Ils battaient monnaie en exploitaint la juste terreur de quelques contrevenants à l'ordonnance de Stroop, qu'ils

pouvaient découvrir en divers points de la ville, et qu'ils livraient finalement à leurs maîtres. Ils aidèrent la Gestapo de la manière la plus efficace, sans trêve, pour dépister des vingtaines de malheureux qui, sous de faux noms, se cachaient dans la periphérie de la capitale. L'éminent avocat, Yomtov Yacöel, une des lumières du barreau salonicien, qui avait joué un rôle bienfaisant dans le sein du Judaïsme hellène, fut une des victimes de ces félons.

Chantages et dénonciations pleuvent. Les *Tsolias,* corps de sûreté auxiliarie recruté par les Allemands parmi les éléments les plus douteux de la sentine urbaine, complètent l'œuvre des mouchards à gages. Dans les rues peu passantes, où leur activité ne risque pas de leur attirer l'indignation et les représailles populaires, ils retiennent les personnes qui, à quelque indice physique, leur paraissent être des Juifs; contrôlent les pièces d'indentité, interrogent avec autorité et s'il leur advient de mettre la main sur une bonne capture, ils se font payer très cher leur indulgence. Montres, bagues, portefeuilles, vêtements de dessus, souliers même, sont de bonne prise. Ils accompagnent leurs victimes à domicile pour se faire remettre une rançon plus substantielle et font main basse, sans ausun scrupule, sur tout ce qui est susceptible d'être emporté. Les récalcitrants sont sur - le - champ dirigés vers la Gestapo. C'est ainsi que près de deux cents Juifs des deux sexes sont concentrés dans les prisons de l'Averof, pour être, par la suite, versés dans le camp de Haïdar.

Le Camp de Haïdar. — Les détenus juifs de ce terrible camp ne pourront jamais oublier les tortures auxquelles ils y étaient soumis. On les astreignait à une parodie de travail burlesque. Sous les injures et la cravache, ils devaient creuser, avec un souci de fini extraordinaire, une tranchée profonde, à parois parfaitement droites, aux dimensions contrôlées avec la plus grande minutie. Et puis, quand la tâche était bien achevée ,avec le même soin, ils devaient combler le fossé, bien tasser le terrain, égaliser, ratisser la surface, de façon à effacer toute trace de pioche. Pour une peccadille imaginaire, pour le motif le plus futile, le commandant faisait agenouiller le détenu juif et l'abattait d'un coup de revolver, appliqué sur la nuque. A Haïdar, les rations qu'on donne aux Juifs, bien inférieures à celles de leurs codétenus chrétiens, sont minimes. Et l'on assistait, dans cet enfer, à des actes d'admirable solidarité. Les prisonniers orthodoxes sont pleins d'affection et de touchante sollicitude pour leurs compagnons de misère juifs. Ils leur offrent des parts de ration, des vê-

tements, des cigarettes et les aident de mille façons, pour les soustraire à la férocité des gardes.

Ainsi les traîtres donnent la chasse aux Juifs, les livrent sans remords, s'engraissent de rapines, prélèvent la dîme sur ceux qu'ils terrorisent, se gorgent de biens de toute nature—or, bijoux, bibelots, tapis, meubles, tissus, etc,—qu'ils partagent avec leur maîtres. A l'heure du thé, ils déambulent sur les places et se pavanent dans des costumes de pure laine anglaise, sortis de chez le bon faiseur, cravates flamboyantes à grosse perle authentique. Ils font crisser leurs souliers vernis et font élégamment pencher sur le côté leur feutre Borsalini. Le jour, ils sont en petite tenue: sarrau de cuir cossu, culotte de cheval, bottes reluisantes, cravache. Ils vont tête droite, verbe haut, infatués de leur toute puissance, pleins de morgue et de superbe, semant l'épouvante sur leur passage, vendant très cher leur condescendance, leurs faveurs; récoltant cadeaux, adulations, remerciements. Le plus souvent ils paradent en auto. Ils dépensent sans compter, mènent grand train, font bombance, se livrent tous les soirs à des libations, à des orgies, en compagnie de leurs chefs, au dépens de leurs victimes atterrées, dont certaines rampent devant eux et leur font bassement la cour, pour s'assurer leurs bonnes grâces, préserver leurs biens, leurs personnes, leurs proches, leur amis, se garer de la bourrasque que l'on sent proche, et, à l'occasion, mettre à profit ces tristes relations pour aider une connaissance, fléchir une consigne, désarmer ou amadouer un maître - chanteur. Ruses, courbettes, pratiques propitiatoires de l'homme inerme devant le tyran. Il faut comprendre et excuser. Le danger n'engendre pas nécessairement l'héroïsme. Chez le commun des hommes, la lâcheté naît de la peur.

CHAPITRE III

LA CAPTURE

Feintes teutonnes. — Les Allemands font mine de se désintéresser des Juifs. Ils leur ordonnent seulement de venir, à jour fixe, une, deux ou trois fois par semaine, faire acte de présence, auprès du président juif désigné par la Gestapo, un fort brave homme qui s'efface, tâche de se faire oublier, mais qu'ils feignent de considérer comme leur auxiliaire. Ils ont pour tactique d'endormir leurs victimes, de les tenir dans une sorte de léthargie, de calmer leurs appréhensions, de dissiper les suspicions. Ils pourront ainsi foncer sur elles à l'improviste, au moment où l'on s'y attend le moins.

A Athènes, la grotesque comédie du *"paron"*, de la présentation, est hebdomadaire. Les inscrits vont tous les vendredis à la synagogue pour marquer leur respect envers les réglements. Mais plus d'un, redoutant une surprise, a la sagesse de se soustraire à cette obligation, moyennant quelques menus cadeaux opportunément placés.

Six mois se passent ainsi. On joue au chat et à la souris. Beaucoup sont tranquillisés, rassurés par ce long répit. On commence à reprendre confiance. Trois mille Juifs s'étaient dispersés dans le maquis, dans les montagnes, dans les villages éloignés. La vie y était rude, semée de tortures physiques et d'alarmes. Pourquoi continuer à s'imposer le martyre des privations, des fatigues, des fuites éperdues, de cet inconfort suprême? Pourquoi vivre hors la loi quand il est si simple de se plier à la discipline prescrite par le tout puissant conquérant? Il n'y a point de cocarde, de signe infamant à arborer sur ses vêtements, comme à Salonique. Il y a bien l'ennui du "paron" hebdomadaire. Mais, bah! c'est une petite corvée qu' on a vite fait d'accomplir le matin de chaque vendredi. Il y a aussi la tracasserie du couvre - feu à cinq heures du soir. On en est quitte par s'organiser en famille. Ces légères incommodités ne sont rien en regard de l'existence infernale qu'on est contraint de mener quand on se met en marge des lois. Certes, la plupart savent à quoi s'en tenir avec les Nazis. On sait qu'ils n'ont pas mis au rencart les dogmes de la race et que

l'extermination des Juifs reste pour eux un article de foi d'importance cruciale. Mais on aura l'œil ouvert. On a appris maintenant à vivre dangereusement et l'on déjouera les plans maléfiques des S.S. Petit à petit, on revient sans tambour ni trompette. Bientôt, les fugitifs regagnent leurs domiciles abandonnés, reprennent leurs occupations ordinaires et, pour être en règle, vont se faire enregistrer. Il en revient une bonne moitié. On ne leur fait point de reproche pour leur retard à s'inscrire. On est plein d' indulgence pour ces repentants qui réparent l'omission, et on les reçoit volontiers à résipiscence. D'ailleurs, l'enregistrement, affirme - t - on avec une bonhomie papelarde, n'est fait que dans un but de statistique, Pourquoi s'en inquiéter?

Par cette attitude de feinte indifférence, par ces mesures anodines et lénitives, les gens de la Gestapo espèrent vaincre les résistances, réduire les récalcitrants et acheminer le plus de monde possible vers la souricière. Le machiavélisme de ces fourbes ne leurre qu'un nombre relativement restreint de naïfs. Il y avait sept à huit mille Juifs à Athènes. Après ces longs mois de finasserie, le quart à peine avait obtempéré à l'ordre de Stroop. La Commission des S.D. avait eu le temps de découvrir ses batteries dans tous les pays occupés et ses méthodes perfides n'étaient que trop connues. Les inscrits eux - mêmes prennent leurs précautions. Ils changent de domicile, mettent à l'abri de mieux en mieux leurs personnes et leurs biens. Avec l'aide de l'entourage, chacun s'organise dans la clandestinité et le camouflage, pour ne pas donner prise à la rafle que l'on sent imminente.

Les Nazis se démasquent. — Une première grosse alerte, d'ailleurs, est bien faite pour éveiller l'attention. Le 28 janvier 1944, à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre l'Argentine et l'Allemagne, les 19 sujets argentins israélites qui résidaient à Athenes sont appréhendés par la Gestapo et tenus au secret juisqu'au 15 février, où ils sont mêlés aux autres détenus du camp de Haïdar dont ils partagent le dur régime pendant quelques semaines. Ils ne sont exemptés des travaux de forçat qu'après des démarches réitérées du Consulat de Suisse qui avait assumé les intérêts de l'Argentine.

Les Allemands se rendent compte qu'ils n'obtiendront rien de plus et qu'ils perdent désormais un temps précieux. Leur clientèle se disperse et se volatilise. Avec la minutie qui les caractérise, ils arrêtent leur plan, fixent la date et l'heure du grand coup de filet qui doit avoir lieu avec une simultanéité rigoureuse dans toute la Grèce continentale. Des ordres

extrêmement détaillés sont envoyés partout. Rien, absolument rien n'en transpire. C'est l'attaque brusquée, qui sera accomplie avec un ordre et un ensemble parfaits. Tout est prévu, tous les gestes sont calculés, comme dans un ballet de l'Opéra. Rien n'est laissé au hasard, aucune part pour l'improvisation, pour l'initiative ou l'ingéniosité personnelles. La section des S.D. a bien travaillé. Elle a bien mérité de ses chefs. Eichmann, Himmler, Hitler ont de quoi être contents. Tout le programme, a été admirablement exécuté. Le chef mystérieux qui avait bâti le scénario du drame pouvait suivre sur son chronomètre, heure par heure, minute par minute, le développement de son œuvre. Les acteurs, dressés comme des robots dépourvus d'âme, sans cœur ni entrailles, étaient bien stylés et disciplinés à merveille. Au jour et à l'heure H, il n'y eut pas d'accroc. De Castoria à Athènes, de Préveza à Volo, les mêmes scènes sauvages de chasse à l'homme se déroulent. Les camions et les trains sont à pied d'œuvre à travers tout le territoire, les agents convoyeurs sont pourvus de leurs feuilles de route. Les schupos attendent, l'arme au pied, pour accourir à leur poste de chiens de garde. Tout est prêt pour rassembler le bétail humain et pour le tranporter, en un ordre impeccable, dans l'empire des morts.

Le vaste coup de filet est jeté à travers tout le pays. La capture sera excellente là où les Juifs vivent agglomérés dans les mêmes rues, dans les ghettos volontaires comme à Jannina, à Castoria, sans contacts serrés avec leurs concitoyens, sans grande aide des gens d'alentour, dans un particularisme jaloux. Ce sont rats cernés à l'improviste et pourchassés par chiens ratiers. Personne n'en réchappe. Au contraire, là où ils sont dispersés dans tous les quartiers, mêlés à leurs concitoyens, la succès est moindre. La plupart peuvent prendre la fuite. On trouve autour de soi, conseil, assistance, protection et réconfort.

Dans la souricière. — Le jour et l'heure H? C'est le vendredi, 24 mars 1944, à la première heure du matin. A Athènes, les inscrits se présentent à l'appel, comme d'habitude, à la Synagogue, rue Melidoni. La pâque juive tombait le samedi 8 avril, c'est - à - dire deux semaines plus tard. Avec la famine régnante, on avait toutes les peines du monde à s'assurer le pain indispensable, au jour le jour. Rares étaient ceux qui pouvaient songer raisonnablement à faire la provision d'azymes rituels. Par le canal de ses aides et affidés, la Gestapo avait fait courir le bruit, avec persistance, qu'on devait, ce vendredi 24 mars, distribuer des azymes et du sucre pour la fête pascale. On était ainsi assuré d'attirer le plus de gogos et de niais possible.

Ce matin - là, donc, des schupos sont postés aux abords de la rue

Melidoni. Ils n'ont pas l'air de faire une garde sévère. Ils sont là apparemment pour assurer l'ordre, car la foule s'annonce très dense, acoquinée qu' elle est par le mirage de la sportule pascale. Des agents de la police grecque, requis par la Gestapo, secondent les schupos. On laisse le monde s'accumuler, retardant le moment de prendre acte, comme d'habitude, du "paron", de la présentation réglementaire. Soudain, un schupo ferme les portes de la Synagogue. Personne ne peut plus sortir. On entr'ouvre, pour laisser entrer les nouveaux venus, qui ne se doutent pas de ce qui se passe, et qui sont, à leur tour, pris au piège. Dans les rues avoisinantes, de nombreux sbires allemands surgissent et forment un cordon, pour pousser la foule vers la souricière et ne laisser échapper personne. Les agents de police grecque qui s'aperçoivent du manège, font de leur mieux pour informer les Juifs qui viennent de tout côté au "paron". Ils ferment les yeux quand quelqu'un qui se trouve déjà dans le cercle fatal, veut s'en dégager. Ils y aident même. Sous prétexte d'éloigner les curieux et les gêneurs non - Juifs, ils font semblant de refouler, de chasser avec une brutalité feinte les innocentes victimes qui s'avancent, prêtes à donner dans le traquenard. Des dizaines de malheureux sont ainsi empêchés d'approcher, et sont sauvés malgré eux. Ils ne comprennent que plus tard le généreux mobile de cette attitude si rogue des policiers grecs, toujours si doux et si bienveillants.

On saisit ainsi 350 Juifs mâles environ. On cherche les femmes et les enfants à domicile, on les amène. Beaucoup viennent spontanément, sans contrainte, pour joindre leurs maris, leurs fils, leurs frères. Ceux qui entrent ne peuvent plus ressortir. A la tombée du jour, la Synagogue contient près de 800 captifs, qui sont gardés sous une surveillance sévère, sans aucune communication avec le dehors. Parmi eux figurent environ 180 Juifs de nationalité italienne,—hommes, femmes et enfants—que l'autorité allemande assimile entièrement aux Grecs depuis la capitulation de l' Italie.

A partir de minuit, Espagnols, Portugais et Turcs sont cueillis individuellement chez eux. La Gestapo, secondée par les deux Recanati, fait à chacun l'honneur d'une visite et les conduit à la Communauté Juive, dans de belles limousines, et les enferme dans les bureaux et dans l'oratoire situé à l'étage supérieur. Pour éviter les récriminations, on assure à ces captifs qu'on les arrête pour les envoyer directement, dans les meilleures conditions possibles, à Port-Bou, à la frontière franco-espagnole, et qu'ils n'ont nullement à s'alarmer. Alerté sur-le-champ, le Ministre d'Espagne à beau protester auprès de son collègue allemand qu'il fait réveiller dans

la nuit. Il lui est froidement répondu que les arrestations sont opérées par la Gestapo sur des ordres exprès venus de Berlin.

A Haïdar. — Le samedi soir, au crépuscule, des camions déversent tout ce monde dans le camp de Haïdar où se trouvaient déjà d'autres juifs pris auparavant par la Gestapo, sous divers prétextes. Quelques jours plus tard, le dimanche 2 avril, mille trois cents Juifs prisonniers grecs, italiens, espagnols et portugais, qui se trouvaient dans le camp, étaient transportés dans des camions, à la station du Rouf, et entassés dans des vagons à bestiaux. Les sujets turcs avaient été relâchés sur l'énergique insistance de leur Consul. Les Argentins ne furent pas déportés. Laissés d'abord à Haïdar, ils furent plus tard internés à l'Avérof et furent libérés à la retraite allemande. Le Ministre d'Espagne, M. Sebastian de Romera, tenta vainement de sauver ses ressortissants. Les Allemands savaient que Madrid ne le soutenait guère. La tristesse et l'amertume au cœur, ce compatissant diplomate ne put que constater le départ, dans des conditions abominables, des 155 Espagnols, à qui l'on avait joint 19 Israélites portugais. Un Espagnol, l'architecte Is. Saporta, s'était échappé de la Synagogue, le jour même de sa capture, en narguant les sentinelles qui gardaient l'entrée de la résidence communale, grâce à sa connaissance parfaite de la langue allemande. Quatre Juifs grecs, dont Albert Sam Angel, de Salonique, s'étaient laissé glisser des camions qui les portaient à la station du Rouf, et avaient pris la clef des champs.

Vers la Pologne. — Athènes concentre la groupe de six cents prisonniers cueillis à Prévéza, Arta, Agrinion et Patras. Nous racontons dans les pages qui suivent la navrante tragédie de ces communautés. Le troupeau arrive à Haïdar le mercredi 29 mars. Le dimanche d'après, il est parqué dans le train en partance. Chaque communauté a ses vagons distincts. Le convoi, composé d'une trentaine de fourgons, s'ébranle à une heure de relevée. Il se dirige vers le nord. En route, quelques hardis jeunes gens—Albert Uziel, Raül Raphäel et d'autres—se faufilent par la lucarne de leurs vagons dont ils avaient brisé le grillage et, déjouant la vigilance des schupos qui escortaient le train, ils se laissent tomber sur la voie et s'éloignent en rampant, préférant affronter mille périls imprévus plutôt que de rester entre les mains des Nazis.

A la station du Rouf, la Croix - Rouge Internationale, accourue en hâte, avait tenté de ravitailler les captifs, en jetant, à toute volée, des paquets dans les vagons. Mais la Gestapo s'interposa avec une rigueur féroce et fit cesser la distribution. Les hardis agents de la Croix - Rouge

ne se laissèrent pas décourager. Gagnant le train de vitesse, ils arrivèrent à Larissa et remirent aux déportés une large provision de vivres.

Le convoi qui quitte Athènes le dimanche 2 avril, compte environ mille neuf cents déportés, enfermés dans une trentaine de fourgons. Il s' allonge en cours de route. Il reçoit d'abord la pêche peu abondante de Chalkis, en tout quatre-vingt-dix personnes. A Larissa, il s'accroît démesurément. Il y vient se joindre 2.400 captifs qui y ont conflué de Larissa même, de Volo, de Tricala et surtout de Jannina. A Salonique, Castoria et alentours donnent au convoi un contingent de neuf cents prisonniers.

Cinq mille deux cents damnés gémissent dans les quatre - vingts géhennes mouvantes qui, en divers tronçons, se suivant à petite distance, composent la hideuse caravane, quand elle va serpentant à travers la Macédoine, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Autriche. On compte jusqu'à cent personnes dans certains vagons. Dans la presse abominable et ignoble, beaucoup succombent, étouffés, écrasés. Les cadavres sont jetés sur le bord de la voie. A la hauteur de Vienne, une petite rame de cinq ou six fourgons se détache, rôde quelques heures dans la nuit pour une manœuvre compliquée, se dirige vers le nord, chemine encore six longs jours en Allemagne, à travers des régions violemment embrasées par les bombardements aériens, et arrive enfin, dans la matinée du vendredi 14 avril, après treize jours de trajet, à la gare de Celle, dans le Hanovre, où elle déverse sa charge de 174 déportés, soit 155 Espagnols et 19 Portugais, qui atteignent, à pied, Bergen - Belsen, dans le voisinage du camp dit d'Albala, où étaient internés les privilégiés de Salonique et qui sera leur lieu de détention jusqu'à l'approche des Alliés. Le gros du monstrueux convoi avait continué sa route vers la Pologne et avait touché la gare d'Auschwitz, vestibule de la mort, entre le 10 et le 11 avril. Des milliers de prisonniers débarquent en six ou sept fournées différentes.

On estime à huit cents le nombre des jeunes hommes et des jeunes femmes exceptés des gaz et des crématoria, à la descente du train, pour être versés dans les colonnes de forçats, voués à l'extermination par l'épuisement et la torture, ou servir aux exprériences exécrables *in anima nobile,* à quoi se livrait une bande de criminels, — cuistres et morticoles, — qui prétendait travailler à l'avancement de la science. Deux cents de ces lamentables sélectionnés appartiennent au convoi des déportés d'Athènes.

De l'ensemble des sélectionnés, environ 20% ont pu survivre. Ils représentent le 3% des déportés. Athènes n'a vu retourner que le 2% des siens.

CHAPITRE IV

COUP DE FILET EN GRÈCE CONTINENTALE

Fatale insouciance. — Nous avons vu comment les Juifs d'Athènes ont, pour la plupart, réagi contre l'entreprise d'extermination nazie et comment, d'autre part, la déportation en masse de tous les Juifs de la Grèce du Nord n'avait pas dessillé les yeux de nos coreligionnaires de Vieille Grèce et des îles. On ne sut pas tirer la leçon des faits et l'on ne prit pas les précautions qui s'imposaient, après la capitulation de l'Italie. Si l'on avait été plus clairvoyant, on aurait escompté la débâcle complète de la puissance italienne, dès le débarquement en Sicile, et mettre à profit la bienveillance de l'occupant pour liquider ses affaires, se tenir sur le qui-vive et s'apprêter à la fuite. Mais ces Juifs de langue grecque, fiers de leur assimilation avec la population ambiante et sûrs de leurs droits intangibles et sacrés de citoyens hellènes, s'entretenaient dans une illusion désastreuse. Ils avaient la conviction que l'ennemi héréditaire d'Israël les ménagerait en tant qu'Hellènes cent pour cent. Nous avons vu comment ils raisonnaient: Si les Juifs de Salonique avaient été arrachés à leurs foyers, c'est que les éléments non-juifs qui les entouraient avaient demandé leur déracinement. De plus, ces Juifs du Nord, avec leur parler castillan et leurs manières exotiques, détonaient dans le milieu intensément hellénisé depuis toute une longue génération, tandis que, eux, les *paléo-helladites,* ne se distinguaient guère de leurs concitoyens et n' attiraient pas l'attention. Ceux qui sentaient venir l'effondrement italien avaient, en général, la certitude que les Allemands s'empresseraient d'évacuer la Grèce après la défaite de leurs Alliés et seraient obligés de se retirer au-delà du Danube, en toute célérité, sans se préocuper davantage du plan racial de leur Führer.

Ces fatales hypothèses causèrent la perte de plus d'une Communauté. Le Rabbin Molho l'un des auteurs de cet ouvrage, qui chercha asile à Volo, ne cessa de jeter l'alarme parmi ses coreligionnaires et de les conjurer de profiter des circonstances encore favorables pour se réfugier dans les hameaux des alentours. Ses objurgations étaient accueillies avec beau-

coup de scepticisme. La clairvoyante Cassandre suscitait, parmi les Troyens, moins de désapprobation que lui parmi les Juifs. Un négociant de Jannina, à qui il répétait l'avertissement, en insistant sur la particularité que la Communauté de la capitale épirote, enfermée de tout temps dans de vrais ghettos volontaires, était d'une capture très aisée et devait, sans tarder, prendre ses mesures de sauvegarde, répliqua d'un ton sardonique, que les Juifs de Jannina étaient bien plus avisés que leurs coreligionnaires de Salonique et sauraient, le moment venu, manœuvrer habilement pour tirer leur épingle du jeu.

Nous passerons maintenant en revue chacune des Communautés qui fournirent leur contingent à la première déportation d'Athènes. Nous les feront défiler dans l'ordre où les cortèges de victimes qu'elles fournirent vinrent se joindre au monstrueux convoi qui quitta la station du Rouf, le dimanche 2 avril 1944. Tout le drame a éclaté, partout, le même jour, à la même heure. Mettant leurs montres sur la table, Himler et son séide Eichmann pouvaient se dire, ce fatidique vendredi 24 mars, à neuf heures précises du matin: "A cette minute, le déclic de destruction est déclenché. Les Juifs de la Grèce continentale ne riront plus!"

Prévéza, Arta, Agrinion, et Patras. — Dans la même nuit du 24 au 25 mars, 352 Juifs furent arrêtés à Arta et 172 à Preveza.

A Arta, le vendredi 24 mars, les S. S. d'Agrinion arrivent de grand matin, se font délivrer, à la Mairie, la liste de toutes les familles juives et vont, de maison en maison, faire l'appel nominal, toutes précautions préalables étant prises pour cerner les issues des rues visées, en vue de n'en laisser échapper personne. A 4 heures de relevée, ordre est donné à tous les Juifs de fermer leurs magasins et ateliers. Le couvre-feu est annoncé pour sept heures du soir. La police locale est alertée. Les maisons juives, soigneusement visitées, sont vidées de leurs hôtes. Les Juifs sont brutalement entassés dans l'enceinte d'un cinéma, sur la grande Place. Il leur avait été imparti vingt minutes pour se préparer. Ils ne purent se pourvoir que d'un minimum d'effets, ramassés au hasard, au milieu de la confusion et de l'épouvante. Dans l'après-midi de samedi, les captifs de Prévéza arrivent dans un état pitoyable. On groupe les deux contingents. Il y a en tout 524 têtes de bétail. A toute vitesse, on charge le troupeau hébété sur des camions et on le conduit à Agrinion où on le livre aux *Tsoulias*, ce corps de milice constitué par des repris de justice, recruté par les Allemands.

Les captifs passent une nuit abominable, dans la promiscuité et dans une terreur qu'aucune plume ne saurait décrire. Le lendemain, dimanche, on les foulle et on leur enlève tout ce qu'ils possèdent, puis les *Tsoulias* leur donnent l'ordre de rassemblement. Les célibataires forment un convoi. Ils sont entassés dans des camions et expédiés par la route vers le sud. Tous ceux qui sont en famille restent, et partent le lendemain. On leur adjoint les neuf familles juives d'Agrinion, en tout trente personnes, vingt - et - un hommes et neuf femmes. Les uns et les autres sont conduits à Patras et logés dans des hôtels. S'évader de ces geôles improvisées était la chose du monde la plus simple; mais personne n'y pense. La Croix Rouge distribue des vivres, du savon, par les fenêtres des hôtels, en se cachant des Allemands.

Les Juifs de Patras, qui étaient au nombre de 240, avaient, pour leur immense majorité, gagné prudemment les villages de la contrée, dès octobre 1943. Une douzaine de familles seulement avaient été saisies au jour de la rafle et expédiées à Athènes, pour être enfermées à Haïdar.

Le mardi 28 mars, tout le troupeau est poussé dans des camions à coups de crosse, conduit à Athènes et enfermé dans le cinéma du Rouf, d'où il sort pour se joindre au convoi du 2 avril. Détail macabre: Ceux de Préveza auront le triste destin de former l'une des équipes du Sonder -Kommando, qui servait dans les crematoria d'Auschwitz. Comme d'usage, quand il fut jugé qu'ils avaient assez vécu, ils furent gazés et incinérés à leur tour par le Kommando qui leur succéda.

Chalkis. — L'antique et charmante cité comptait, au moment de l'ouverture de la guerre, 325 Juifs des deux sexes, qui habitaient un quartier spécial, autour de leur unique et vénérable synagogue. A l'annonce de la proclamation de Stroop, au début d'octobre 1943, la majorité d'entre eux disparaissent comme par enchantement. L'Eubée, avec ses circonvallations rocheuses et ses innombrables criques, leur offrait des refuges commodes et indépistables. Les villageois les accueillent avec bonté et font de leur mieux pour les dissimuler, ce qui est relativement aisé, les Juifs de Chalkis ayant de tout temps parlé le grec comme langue maternelle, et leurs rapports avec l'entourage ayant toujours été empreints d'une grande cordialité. Au bout de quelques mois, beaucoup de fugitifs s'embarquent pour la côte orientale de l'Egée, en prenant place dans ces esquifs qui, en grand nombre, venaient recueillir les héroïques patriotes que menaçait la sauvagerie nazie, ou qui étaient impatients de se battre dans les

rangs de la vaillante légion hellénique, aux côtés des Alliés. De Turquie, les Juifs de Chalkis gagnaient rapidement la Palestine.

Quatre-vingt-dix Juifs seulement sont pris à Chalkis dans la nuit tragique du 24 au 25 mars. Ils vont joindre le convoi d'Athènes dans la nuit du 2 au 3 avril.

Au cours des mois qui suivront, 32 autres seront capturés dans la ville même ou dans les villages, et seront dirigés sur Athènes, pour être expédiés en Pologne par les convois ultérieurs.

Volo, Larissa et Triccala.— Volo comptait huit cent quatre-vingt-deux Juifs, Larissa mille cent, Tricala cinq cent-vingt. Les chefs spirituels sont invités, chacun dans sa localité, à présenter les listes nominatives de leurs ouailles, avec l'adresse précise des domiciles.

"Le jeudi, premier jour de Roch-ha-Chana de l'année 5704 (30 septembre 1943), nous raconte le Grand Rabbin Moïse Pessah, pasteur de la Communauté de Volo, le Maire de la ville, Monsieur Saradj, me fait savoir que le Commandant allemand me convoquait d'urgence et que je devais me rendre, toutes affaires cessantes, à cette convocation impérative. Je fis remarquer aux émissaires municipaux que nous célébrions, ce jour-là, le premier de l'an israélite, fête solennelle entre toutes, et que, d'après les prescriptions saintes de notre religion, il m'était interdit de me déplacer, mais que le lendemain même de cette fête, je m'empresserais de me rendre à cette invitation.

"—Nous avons ordre de vous appréhender même par la force, me fut-il répliqué.

"—Partez, leur dis-je. Je vous suivrai. Il n'est pas de mon prestige de déambuler sous escorte dans les rues.

"Les émissaires y consentirent. Je me rendis tout droit chez le Maire, pour avoir ses avis. Le Maire n'était pas à ce moment-là dans son bureau. Les fonctionnaires m'entourèrent avec bienveillance et me communiquèrent que l'autorité allemande avait enjoint à l'état-civil d'établir une liste de tous les Juifs de Volo, avec l'indication de leurs adresses, mais que le Maire, dans un sentiment de solidarité avec ses administrés juifs, avait donné en sourdine des instructions pour que l'élaboration de cette liste fût retardée de quelques jours, pour donner le temps aux Juifs de prendre la fuite.

"Le Maire parut un peu après le coup de midi. Il m'engagea à me rendre au Commandement allemand pour voir de quoi il s'agissait. C'est

ce que je fis dans l'après-midi. Un membre de notre Communauté, qui parlait couramment l'allemand, m'accompagnait. On me fit de vives remontrances pour le fait que je n'avais pas déféré sans délai à l'appel et on m'ordonna de revenir le lendemain à la première heure.

"Sans perdre un instant, je m'en fus chez le Métropolite, Sa Béatitude Joachim, prélat d'idées larges et de sentiments élevés. Je le mis rapidement au fait et, sur ma demande, il pria le préfet, dont je connaissais la largeur de vues, la noblesse de caractère et le courage, de venir le voir sans retard. Nous délibérâmes vivement à trois sur la situation.

"Je sollicitai de mes éminents interlocuteurs de communiquer à tous les habitants des villages circonvoisins de faire bon accueil à tous les Juifs qui leur demanderaient asile et de leur accorder, en toutes circonstances, aide, secours et protection.

"Toutes les dispositions furent prises sur l'heure pour satisfaire à ma requête. Sa Béatitude Joachim me remit lui-même une lettre de recommandation pour les organes de la résistance. Le soir, à huit heures et demie, deux francs-tireurs venaient chez moi et m'emmenaient en toute célérité dans un hameau se trouvant en territoire libre. Mon évasion, qui avait tout l'air d'un enlèvement, donna le signal du sauve-qui-peut."

Ainsi alertés, les Juifs de Volo, généreusement soutenus par l'Evêque orthodoxe et par le Chef de la Sûreté qui délivra à guichet ouvert des cartes d'identité salvatrices quittèrent subrepticement la ville et se dispersèrent dans la région environnante, toute hérissée des éminences du Pélion, et, sous la protection de la résistance, ils furent reçus partout comme des frères. Toutes les portes s'ouvraient devant eux. Il ne restait plus dans la ville que quelques isolés, les timorés et les impotents. D'ailleurs les plus fortunés avaient, depuis quelques semaines déjà, pris la clef des champs. Mais ceux des fugitifs qui étaient démunis de réserves suffisantes, ne purent pas tenir longtemps dans les lieux où ils étaient cachés. Ils furent contraints de regagner leurs foyers pour se remmettre aux occupations habituelles qui leur procuraient leur pain au jour la journée. On estime leur nombre à une centaine.

Un certain Isaac Sasson, qui connaissait l'allemand, fut élevé à la présidence communale, et chaque matin, tout Juif résidant à Volo devait se présenter chez lui pour faire acte de présence.

Les choses allèrent ainsi durant cinq mois environ. Pendant ce temps, on jouit d'une tranquillité relative. La confiance commença à renaître, et même certaines personnes aisées qui s'étaient retirées dans les villages,

crurent bon de rentrer. Mais dans la nuit du 24 au 25 mars, le triste sire qui remplissait la fonction de président, installé dans une auto en compagnie de quelques SS, alla de maison en maison, chez tous les Juifs qui avaient eu le malheur de ne pas fuir. Tous furent cueillis et rassemblés. Ils furent dirigés de suite sur Larissa où ils furent joints au convoi venant d'Athènes.

Sur les 822 Juifs qui constituaient la Communauté de Volo, 130 seulement furent la proie du Moloch nazi. Aussitôt les prisonniers partis, la canaille allemande pille les magasins et les maisons des Juifs. Il faut dire que les Juifs de Volo étaient parmi les plus à l'aise de toute la Thessalie. Le butin fut des plus riches.

A Larissa, quand les Allemands s'installent, c'est à la Communauté juive qu'incombe le devoir de loger le Commandant et d'assurer son confort. L'ordre en est donné d'un façon tout à la fois brutale et sardonique, ce qui éclaira d'emblée les Juifs sur les intentions hostiles des occupants. Chacun se mit sans retard en mesure de se préserver, de se mettre à l'abri. Vers la mi-septembre 1943, la grande majorité d'entre eux—950 sur les 1.100 âmes, ou 215 familles, qui constituent l'effectif communal—quitte clandestinement la ville et se répand dans les villages de montagnes de la contrée. Le Rabbin Cassouto, qui cumule, avec ses fonctions religieuses, la charge de magasinier des dépôts de vivres de l'autorité hellénique, destinés à la population civile, s'abstient de suivre ses ouailles, pour ne pas donner l'éveil, mais il change prudemment de quartier. On l'invite à dresser la liste des membres de sa Cammunapté, on lui promet même bonne récomprense pour ce travail. Mais il objecte qu'il n'a jamais établi un registre matricule, ni jamais tenu d'archives, et se déclare absolument hors d'état de satisfaire à une telle sollicitation.

Au début d'octobre 1943, la fameuse ordonnance de Stroop enjoint aux Juifs, sous menace de mort, de se faire enregister à la Mairie, dans l'intervalle de cinq jours. Seuls les 150 Juifs qui restent dans la ville obtempèrent au premier moment à cet ordre. Mais bientôt 75 autres sortent de leurs lieux de refuge, rentrent dans leurs demeures et vont se faire inscrire à leur tour. Une fois par semaine, les adultes sont obligés de se présenter à l'appel, devant une Commission juive désignée par la Gestapo pour diriger les affaires communales. Haïm Nahmouli est investi de la présidence de cette commission. Ainsi le registre dressé à l'intention des Allemands présente bientôt 225 noms juifs.

Dans la nuit du 24 au 25 mars, quand chacun dormait tranquillement dans son lit, des bottes pesantes sonnèrent bruyamment sur le pavé et

les portes des maisons juives, l'une après l'autre, s'ébranlèrent brutalement sous des chocs violents. Tous ceux qui avaient naïvement escompté l'indulgence nazie, pourchassés comme des bêtes malfaisantes, furent entassés dans des camions, à coups de crosse et de cravache. Pieds nus, en chemise, tout ahuris, les 225 Juifs enregistrés furent concentrés et, après quelques jours d'internement, furent conduits à la gare de la ville où ils furent happés par le convoi d'Athènes.

Un témoin oculaire raconte qu'une vingtaine de familles juives de Larissa avait improvisé un campement au haut d'un des derniers contreforts de l'Olympe, dans le voisinage d'un poste de résistance. Un beau matin, un détachement allemand surprend ces rescapés, brûle leurs baraquements et s'apprête à emmener le troupeau. Les résistants suivent la scène de loin. Vite, ils courent à leurs fusils, attaquent l'agresseur et le mettent en fuite, après avoir fait plusieurs victimes dans ses rangs. Les vingt familles juives sont ainsi sauvées par miracle.

Triccala, affligée de paludisme, appauvrie économiquement depuis toute une génération, ne conservait, de sa florissante communauté de jadis, qu'un peu plus de cinq cents Juifs, au moment où s'ouvre le guerre. La plupart s'empressent de se retirer en territoire libre, ce qui est relativement facile dans cette zone dont une bonne partie est dominée par la résistance. Six familles seulement, en tout une cinquantaine de personnes à peine, sont prises dans la nuit tragique et sont conduites à Larissa, où elles grossissent le contingent capturé dans la ville. Carditsa, qui se trouve dans une zone contrôlée par la résistance, ne donne aucun captif des quelques familles juives qui vivent à demeure dans la ville ou qui y ont trouvé refuge depuis la menace raciale.

Ioannina — Jannina, abritait une Communauté juive de langue grecque dont les origines se confondent avec la fondation même de la ville, au septième siècle de l'ère chrétienne. A la veille de la déportation, elle comptait environ 1950 Juifs qui occupaient, presque à eux seuls, toute une zone de la sympathique petite citté, ainsi qu'une grande partie du quartier enserré dans la forteresse dont ils avaient été longtemps les hôtes exclusifs. Economes, menant une vie paisible depuis de longs siècles, vivant en parfaite harmonie avec leurs concitoyens orthodoxes, ils jouissaient d'une prospérité millénaire. Chaque famille avait la propriété de sa propre demeure. Chacune d'elles possédait un patrimoine plus au moins important, fruit du labeur d'une suite de générations industrieuses et prévoyantes. Beaucoup avaient en réserve des bijoux, de l'or, suivant le sage

principe talmudique qui veut qu'une partie des biens dont on est le maître soit toujours investie en valeurs stables et de toute liquidité.

Sous la débonnaire occupation italienne, les Juifs de Jannina vivent sans être molestés et continuent à vaquer à leurs tâches habituelles. Mais à la capitulation du 8 septembre, les Allemands s'installent. D'abord, pour mieux endormir les suspicions, ils montrent patte blanche. Ils ne tiennent pas à donner l'éveil à ceux qu'ils guettent pour en faire leurs victimes. Ils veulent au contraire les retenir dans leurs foyers, pour pouvoir les ramasser tous en une seule rafle. Ils leur manifestent même une sorte de condescendance qui, bien qu'arrogante et empreinte de mépris, n'en inspire pas moins confiance aux Juifs qui sont convaincus dur comme fer, que, d' une part, leur entier mimétisme hellénique leur vaut la faveur spéciale des théoriciens du racisme, et, d'autre part, que leur profonde piété, leur attachement indéfectible aux rites et traditions, leur assure la protection divine d'une façon tout à fait particulière, comme par décret spécial de la Providence.

Dans les premiers jours d'octobre 1943, le maire de la ville reçoit l'ordre d'afficher dans toutes les rues, un avis invitant les Juifs à se présenter tous les matins aux bureaux municipaux, pour répondre à l'appel. Cependant rien ne paraît avoir changé dans l'attitude des Allemands à l'égard des Juifs. C'est toujours la même prévenance quelque peu lointaine, le même semblant de quasi-bienveillance. Grand émoi dans les rues juives. Y aurait-il un excès de zèle, une intention maligne de la part de l'édilité elle-même? Serait-ce, contre toute attente, une tracasserie, une brimade suscitée par des jaloux autochtones? Les dirigeants s'informent à la Kommandantur. Ils s'y plaignent de cette mesure qui les surprend et les importune. A la Kommandatur on leur fait bon accueil et on leur donne tous les apaisements. C'est là, leur affirme-t-on, un abus intolérable. Le Commandant fait venir le maire et lui adresse publiquement des remontrances sévères. Il met même cette circonstance à profit pour proclamer, à haute et intelligible voix, que les Juifs de Jannina ne tomberont pas sous le coup des lois raciales.

Le calme revient dans esprits et chacun, plein d'optimisme, reprend le trantran de son existence coutumière. Peu de gens pensent à fuir. Les avertissements venus de partout, les mises en garde restent sans effet. Vers le début de 1944, quelques initiés chuchotent de bouche à oreille, qu'un certain Christo Michaélidès, de son vrai nom Daniel Cohen, un mouchard au service de la Gestapo, est venu à Jannina, en mission secrète, pour étudier les conditions d'existence des Juifs du lieu et préparer un plan

détaillé de déportation. Mais on traite la nouvelle comme un canard, inventé par les poltrons, les froussards, les broyeurs de noir, et personne ne s'y arrête sérieusement. On taxe de pure folie les personnes qui abandonnent leurs maisons pour aller se cacher dans les villages; on dissuade les méfiants, ou les conjure de se tenir tranquilles. Aussi le bilan de ceux qui se sauvent à temps est-il bien maigre. Quarante-deux incrédules en tout vont se mettre à l'abri. Une cinquantaine voyagent pour les besoins de leurs affaires. Les autres restent, convaincus que Dieu est avec eux et qu' ils sont préservés de tout mal.

Dans la nuit du vendredi 24 mars 1944, des détachements allemands cernent toutes les rues juives, bloquent strictement les maisons, en cueillent tous les habitants. Mille huit cent-soixante Juifs sont pris en moins d'une heure. On les concentre Place Mabilis, sur le lac, en deux groupes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Des camions les transportent à Larissa où, après une détention de peu de jours dans des conditions abjectes, presque sans aucun ravitaillement, ils sont parqués pêle-mêle, comme d'immondes pourceaux, dans des vagons à bestiaux, dont la longue rame avance, à une petite distance du convoi d'Athènes, sur la voie qui doit les conduire à Birkenau. Ils seront gazés et incinérés pour la plupart dès leur arrivée à destination.

Castoria. — La ville lacustre, fameuse dans le monde entier pour l'art incomparable de ses maîtres - fourreurs, était le siège d'une antique communauté qui avait eu sa période de gloire à l'époque byzantine et qui, ayant reçu son contingent d'émigrés ibériques à la fin du moyen âge, avait fini par oublier le grec, sa langue ancestrale, pour adopter le castillan. Dès le début du 19e siècle, les Castriotes juifs, à l'instar de leurs compatriotes orthodoxes, avaient commencé à essaimer à travers toutes les grandes villes d'Allemagne, d'Autriche, de toutes les contrées balkaniques et, plus tard, aux Etats - Unis d'Amérique. Dans la seule ville de New - York vivent actuellement plus de 2.000 Juifs originaires de Castoria. Au moment où commence la dernière guerre, Castoria elle-même comptait un peu plus de 800 Juifs, concentrés dans quelques rues, autour de leurs deux synagogues accouplées, s'ouvrant sur une cour unique.

A l'invasion du pays, en avril 1941, l'armée allemande occupe d'abord la ville. Pas de diplomatie ni d'équivoque: D'emblée la rudesse et la morgue teutonnes se font jour. Les S.S. astreignent tous les adultes juifs aux travaux les plus durs et les plus avilissants: charriage de pierres dans les carrières et sur les routes; ramassage des ordures urbaines, des chevaux

crevés à travers toute la région, etc. Certains, prévenus par ce traitement, s'empressent de s'éloigner. Par suite d'accords entre larrons de l'Axe, la Macédoine occidentale devant faire partie de la zone d'influence impérialiste du mégalomane du Palazzo Venezzia, les Italiens viennent bientôt occuper Castoria. Les Juifs recouvrent aussitôt leurs droits de citoyens libres et honorés et ils connaissent une période de quiétude. A la capitulation de septembre 1943, voici revenir les S.S. Ils donnent d'abord l'impression de vouloir laisser la population juive indemne et s'arrangent pour lui faire croire qu'ils n'appliqueront pas ici leurs lois raciales. Aussi, chacun vaque béatement à ses affaires. Mais le souvenir des humiliations de naguère n'est pas effacé. Plus d'un est pris de méfiance. Il est difficile de fuir: Les Allemands gardent sévèrement l'isthme, étroite langue de terre qui rattache à la côte le petite cité bâtie sur le flanc d'une ile. La veille de *Kipour* (vendredi 8 octobre 1943), le Commandant allemand convoque le président de la Communauté et lui enjoint l'ordre de lui apporter immédiatement une somme de mille livres sterling or. Vite, on fait une quête parmi les notables et l'on s'execute. A propos de quoi cette exigence? Le bruit avait couru que cinq ou six jeunes Juifs s'étaient évadés de Castoria et la collectivité juive était frappée de cette amende à titre de représailles. Une semaine plus tard, nouvel ordre: Tous les Juifs doivent apporter, dans les vingt-quatre heures, tout l'or qu'ils possèdent. La moindre contravention sera punie sans retard par l'exécution de cinquante otages. La Communauté obéit. Chacun accourt, dépose entre les mains du Commandant tout ce qu'il a pu trouver, en fait d'or, au fond des coffres de famille. Ce tribut de guerre, cette nouvelle rançon procure aux Juifs plus de cinq mois de répit. Tout le monde s'imagine qu'on voulait simplement faire main basse sur l'or et que les Allemands, bien repus, ne s'occupent plus des Juifs, que la bourrasque était passée. On respire, on a repris confiance. Tout danger est bien conjuré. On peut désormais vivre en paix.

Sinistre réveil d'une illusion fatale. Dans la nuit du 24 mars 1944, le quartier juif est subitement cerné et les occupants sont pris dans la souricière. Six jeunes gens glissent des mains des schupos et gagnent les montagnes des alentours; trente-cinq autres se faufilent dans des maisons chrétiennes où on les cache. Une famille de huit membres, qui se trouve par hasard dans un moulin hors de la ville, échappe aussi à la rafle. Après trois jours d'internement à Castoria, sept cents soixante - trois captifs sont menés en camion à Salonique. En cours de route, un contingent de cent cinquante prisonniers, ramassés un peu partout dans la contrée,

est joint au convoi. Ce lamentable troupeau, est charrié dans des conditions abominables. Les soins les plus élémentaires de toilette sont cruellement interdits à ces malheureux, qui sont ainsi contraints de croupir dans une saleté repoussante. On n'a prévu aucun ravitaillement pour le trajet. Ils sont hagards, déguenillés, assoiffés, affamés.

Dans les villes et villages que traverse leur pitoyable convoi, des âmes compatissantes, ainsi que des émissaires de la Croix Rouge, essayent de leur passer furtivement quelque nourriture. Mais les schupos veillent. Ils font bonne garde. Ils se saisissent des vivres et les jettent froidement aux chiens, en narguant les donateurs.

A Salonique, les prisonniers stationnent encore six longs jours avant d'être poussés dans une douzaine de fourgons, dont la rame grossit le convoi venant du sud, et dès lors, définitivement formé, ce convoi avance sens arrêt, portant sa lugubre cargaison d'agonisants, pour toucher, entre le 10 et le 11 avril, la gare d'Auschwitz, dernière étape avant les salles à gaz et les crematoria de Birkenau.

CHAPITRE V

COUP DE FILET DANS LES ÎLES

Les reclus. — Il n'y a plus officiellement de Juifs à Athènes. Six mille Juifs avaient pu se disperser dans les campagnes, gagner la côte turque ou simplement se dissimuler dans les faubourgs sous un faux nom, sous une personnalité nouvelle, déguisés de mille manières en des affublements qui déroutent. La situation de ces gens rappelle celle des Marranes de jadis, essayant de se dérober aux rigueurs du Saint-Office. Et cependant le danger était, sous l'Inquisition, étrangement moins grave. Il y avait, tout au moins, alors, un simulacre de procès, avec enquête, question, jugement, condamnation. Tandis qu'ici, aucun appareil judiciaire, aucune forme de justice. On est la bête malfaisante, le fauve qu'on pourchasse, qu'on traque et qu'on abat sans merci. C'est la mort sans phrases.

Aussi, redoute-t-on au maximum d'être découvert. On frémit d'horreur à l'idée qu'on peut se trahir par sa façon d'être, par son attitude, par son genre de vie, par ses propos, par ses gestes. On invente mille prétextes pour rendre plausible cette vie de loisir qu'on mène, l'absence complète de parents, d'amis, de relations, de connaissances qui viennent vous voir ou s'informent de vous. On s'ingénie pour avoir l'air d'être occupé, pour se donner l'apparence d'un homme d'affaires. Combien qui, pour justifier leur séjour dans un hôpital ou dans une maison de santé, simulent une maladie, quelque vésanie mentale dont on s'est fait minutieusement exposer les symptômes! Que d'histoires tragi-burlesques on pourrait recueillir parmi les rescapés de cette catégorie! On s'impose des marches forcées, des stationnements, des heures durant, dans les jardins publics. Mais on a chance parfois de trouver des complices qui savent parfaitement qui vous êtes et pourquoi vous tenez à vous cacher, et qui vous donnent leur assistance à bon escient, de tout cœur, sans hésiter ni se faire prier.

Sauver un Juif constituait un acte d'héroïsme à Salonique. Les gens se connaissaient entre eux, se repéraient aisément, et dépister un Juif au parler exotique était jeu d'enfant. Délateurs et espions avaient la tâche facile. Le téméraire qui tentait d'arracher un persécuté à ses bourreaux

risquait sa vie. Et cependant, en dépit du danger majeur, il se produisit, dans la métropole macédonienne, quelques actes d'admirable solidarité qui atténuent l'horreur des trahisons, la laideur des félonies perpétrées par des individus de bas étage, que poussait l'appétit des gains faciles.

Dans la fourmilière humaine d'Athènes, le danger, quoique réel, était moins grand. Les Juifs pouvaient passer inaperçus. Il se produisit, du haut en bas de l'échelle sociale, un véritable remous de compassion. Il fallait vraiment un courage sublime, un mépris souverain des conséquences, une abnégation sans limites pour se décider à accueillir chez soi un de ces pestiférés, une de ces bêtes traquées. Nonobstant le risque immense, d'innombrables familles hébergent les Juifs. Les sacrifices spontanés abondent. Les cloîtrés sans moyens sont conviés en toute simplicité à partager les repas des familles qui les abritent, surtout chez les pauvres gens, les artisans, les ouvriers, les humbles, qui s'acquittent des devoirs de cette hospitalité périlleuse avec la plus grande simplicité, sans que, bien souvent, aucun espoir de lucre ni de récompense effleure leur pensée.

Parfois, à la suite de l'arrestation d'un parent, d'un ami qui connaît votre cachette, à la suite des indiscrétions, des commérages, l'abri cesse d'être sûr. Vos hôtes eux-mêmes se chargent de vous trouver refuge et vous y emménagent, vous y entretiennent, continuant à vous redonner courage, vous réconfortent aux heures de désespérance, vous exhortent à patienter, essayent de vous insuffler optimisme et foi dans le proche avenir. Bref, ils font tout ce qu'ils peuvent pour vous soutenir dans votre détresse, pour vous aider à franchir la passe mortelle où vous vous débattez.

Transes et terreurs. — L'angoisse tenaille le cœur des reclus. Les visions les plus épouvantables hantent leur imagination. Et ce ne sont pas toujours terreurs sans motifs. On vit dans des transes perpétuelles, au milieu d'alarmes constamment renaissantes. Voici des policiers qui font irruption dans la maison. Ils cherchent un suspect, un saboteur, un communiste, un agent de la résistance, sur la piste de qui les lance la meute de leurs limiers, Perquisitions, fouilles, interrogatoires. On en réchappe parfois de justesse. Et il n'est pas exclu que, pour ne pas s'exposer à la curiosité indiscrète des indésirables investigateurs, on préfère se jeter à bas fenêtre, escalader un mur, se livrer même à une fuite éperdue à travers les toits. Ce sont là aventures rocambolesques fort communes.

Il y a aussi les barrages fréquents des rues. Les schupos arrêtent tous les passants; ils font sortir les adultes valides pour les expédier, en Allemagne, dans les usines de guerre qui manquent de bras. Par la même oc-

casion, on se saisit pêle-mêle de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent être des éléments douteux. Les Juifs camouflés sont naturellement de ce nombre. Il n'est pas rare que l'on se livre séance tenante à des vérifications corporelles scabreuses.

Le grand péril ce sont les espions. Ils circulent partout et travaillent avec une activité inlassable. Chaque jour, on apprend que, grâce à leurs dénonciations, la Gestapo opère des récoltes fructueuses et sensationnelles, que Haïdar se peuple de victimes. Depuis le 2 avril, date du départ du premier convoi d'Athènes, dans l'intervalle de deux mois, on a cueilli plus de cinq cents prisonniers juifs reconnus bons pour la déportation. On comptait expédier cet important lot avec les Juifs de La Canée, mais on apprend que ces Juifs n'avaient pas à aller bien loin pour être exterminés. L'œuvre de mort avait été accomplie d'une façon plus rapide et plus expéditive.

Héracléon et La Canée. — Le 6 juin 1943, les Juifs résidant à Héracléon, qui étaient au nombre de huit, avaient tous été fusillés, dans un lot de cinquante otages, en guise de représailles, pour on ne sait plus quelle peccadille portée à la charge de la population de la ville. La Communauté de la Canée, forte de 2500 âmes au début du siècle, avait essaimé ses membres, surtout les plus pauvres, en Amérique et en Egypte. Quand viennent les Allemands, elle ne compte plus que 270 âmes, soit une soixantaine de familles. Le 21 mai 1944, à cinq heures du matin, les Juifs qui n'avaient pas pu se mettre à l'abri, furent cernés dans leurs maisons. Deux cents-soixante Juifs,—hommes, femmes, enfants,—furent pris et enfermés dans la prison, à six kilomètres de la ville. Deux semaines après, —le 4 juin,—ils furent conduits en camion à Héracléon où ils furent dépouillés de tout ce qu'ils avaient avec eux. Ils étaient affamés, assoiffés, épuisés de fatigue et tout ensaglantés et meurtris, à la suite des mauvais traitements qui leur avaient été infligés. Interdiction rigoureuse fut faite à la population de leur fournir des vivres. Le 6 juin, le jour même où l'armée alliée débarquait en Normandie, ils furent chargés, sur le bateau DANAE, appartenant à un armateur grec. A coups de botte et à coups de crosse, ils furent précipités dans la cale. Quatre cents otages grecs et trois cents soldats italiens, avaient été parqués en leur compagnie. Le bateau fit route sur les Cyclades. Quand il arriva à Santorin, la garde allemande et l'équipage furent débarqués à terre. Le mécanicien resta à son poste. Le bateau mit le cap sur Milo, mais il n'atteignit pas cette île. En cours de route, en haute mer, peut-être dans les parages de Pholé-

gandros, il fut coulé pendant la nuit, et toute sa cargaison humaine périt dans les flots.

Dans cette même nuit, avant le sabordage, des avions alliés qui survolaient un convoi de treize vaissaux américains, avaient bombardé le Pirée, mais ils avaient épargné le DANAE, qu'ils avaient à coup sûr repéré. Le Commandant du convoi savait probablement quelle était la nature du chargement de ce bateau.

Les prisonniers juifs de Haïdar durent prendre patience. Le convoi des îles Ioniennes commençait précisément à être mis sur pied juste à ce moment-là.Ils ne perdraient rien pour attendre. Leur nombre s'accroissait, au reste, tous les jours, par les continuelles arrestations opérées par les argousins de la Gestapo, servis à souhait par la bande des mouchards.

Corfou. — A la veille de la guerre, la Communauté de Corfou comptait environ deux mille âmes, vivant, pour leur majorité dans les venelles étroites d'un véritable ghetto, vieux de plus d'un demi - millénaire, où les fidèles avaient quatre synagogues à leur disposition. La longue domination vénitienne lui avait légué l'italien comme langue maternelle. Beaucoup de Corfiotes juifs jouissaient d'une large aisance. Les relations avec les concitoyens chrétiens étaient des plus cordiales. Sous l'occupation des armées mussoliniennes, elle jouit d'une paix et d'une tranquillité entières. Corfou, au climat idéal, dénommé la Petite Palestine, était devenu un centre de refuge pour beaucoup de Juifs qui s'évadaient de la Grèce continentale. Les Allemands s'installèrent dans l'île le 27 septembre 1943. Dès lors, les Juifs connurent toutes les misères, toutes les affres de l'oppression. Aucune humiliation, aucune avanie, aucune vexation ne leur furent épargnées. On imaginait les brimades les plus grotesques pour ravaler la dignité des personnes les plus respectables. Le vénérable Grand Rabbin, Jacob Nahama, devait se tenir debout, à la porte d'une salle de bains où le Commandant allemand faisait ses ablutions quotidiennes, et il devait garder respectueusement à la main le porte-cigerettes et les souliers du satrape, à qui il devait présenter ces objets quand l'auguste toilette était achevée. Ce genre de brimades était fort du goût nazi. A Salonique, les chefs de la Gestapo n'exigeaient-ils pas des hautes autorités communales de les pourvoir en préservatifs génésiques (vulgo, capotes anglaises)? Cependant, pour des raisons inconnues, l'extermination des Juifs corfiotes ne fut pas consommée à la même époque que celle de leurs coreligionnaires de la Grèce continentale. Elle fut même retardée de plus de deux mois.

Les deux traîtres Recanati sont amenés dans l'île et servent d'indicateurs et de traqueurs. Le 7 juin, tandis que les Alliés entrent triomphalement à Rome, et que Victor Emmanuel transfère à son fils, le prince du Piémont, le sceptre royal qu'il a si mal tenu au déclin de son règne, la Gestapo qui, elle, ne veut pas encore abdiquer, déclenche la machine de mort à Corfou. L'ordre suivant est placardé sur tous les murs: "Tout Juif se trouvant *extra muros* doit rentrer dans son foyer jusqu'au 8 juin". Le vendredi, 9 juin, à cinq heures du matin, les S.S. heurtaient avec violence à toutes les portes juives: Tout le monde sur la Place d'Armes, tous, sans distinction, hommes, femmes, enfants vieillards, invalides, malades, agonisants même. On s'empresse d'obéir. A 6 heures, un cordon formé de S.S. et de gendarmes grecs entoure la foule juive rassemblée en hâte sur la vaste place. Le cordon se rétrécit par degrés, agglutine cette masse dolente et ahurie, la resserre, la comprime comme sardines en boîtes. C'est la terreur parmi ces pauvres bêtes traquées. A neuf heures, le signal d' alarme aérienne retentit: les avions alliés survolent la ville. Les Juifs tentent instinctivement de se mettre à l'abri. La garde fait feu et les oblige à rester sur place. Le danger passé, un officier allemand, secondé par un interprète, procède à l'appel par familles. Aussitôt après, on enferme les captifs dans la vieille forteresse, voisine de la Place d'armes, dans la plus ignoble promiscuité. Chacun est invité, sous peine de mort, à déposer dans des valises préparées exprès, tout ce qui garnit ses poches: billets de banque, or, ciseaux, lames à raser, tabac, etc. Les Allemands se saisissent des clefs des maisons et ils emportent les meubles qui sont à leur goût. Ils font mettre immédiatement tout le reliquat aux enchères publiques.

Le Quisling qui est à la tête de la Mairie corcyréenne ne se tient pas de joie. Dans une allocution qu'il prononce alors, il dit, entre autres: "Nos grands amis les Allemands ont purgé notre île de la plèbe juive. Désormais nous pourrons manger nous-même la récolte de nos champs".

Moins de deux cents fugitifs, dont la majorité des femmes, avaient pu gagner les villages de l'intérieur. Le 11 juin, on embarque, sur des allèges tirées par un canot à moteur, trois cents femmes et, ô ironie, on a soin de les faire accompagner de quelques sage - femmes, pour assister celles qui pourraient être prises, en route, des douleurs de l'enfantement. Le convoi prend la direction de la côte épirote, atteint Higoumenitsa et est conduit en camion à Athènes.

Le 14 juin, un deuxième contingent, comprenant toute la population juive mâle et le reste des femmes, est poussé dans des chalands accouplés, remorqués par un moteur à benzine. Le convoi fait escale à Leucade. Les

habitants de l'île font aux captifs un accueil empreint d'un sentiment de profonde campassion et d'une noble solidarité. Ils accourent de toutes parts, apportant de la soupe, du pain, des vivres variés, une profusion de fruits. Les Allemands en sont exaspérés. Un prêtre orthodoxe s'approche d'un prisonnier et lui offre une cigarette. Un schupo qui suit la scène, se précipite, écrase la cigarette sous sa botte, puis oblige le Juif à s'agenouiller, lui applique le tuyau de son revolver sur la nuque et l'abat d'un coup.

Les déportés restent deux jours à Leucade. A Patras, la Croix Rouge les munit de vivres et de médicaments. Un petit bateau les porte au Pirée. A la descente, ils sont battus avec la dernière cruauté par les S.S. sous prétexte qu'ils ne se découvrent pas assez promptement devant les officiers de police allemands *en civil,* qui les regardent défiler. Ils sont dépouillés méthodiquement de tout ce qui avait pu rester dissimulé dans leurs poches. Ils sont gardés quelques jours à Haïdar. Le 20 juin, ils sont chargés à la gare de Larissa sur d'infects vagons à bestiaux, à raison de soixante-dix par voiture. Aux mille huit-cents Corfiotes, on adjoint, dans les mêmes horribles conditions, les prisonniers juifs qui étaient enfermés à Haïdar, et dont le nombre s'était élevé jusqu'alors à 575 personnes.

Pour tout viatique, on avait négligemment jeté aux partants quelques boisseaux d'oignons et de betteraves. On dédaigne de les pourvoir d'une provision d'eau.

Le convoi atteint Auschwitz le 29 juin, à 23 heures et demie de soir. A la descente du train, triage: On demande à chacun son âge, son métier. Les Allemands sont à court de bras et ils veulent utiliser le matériel humain. Ils n'envoient plus leurs captifs, les yeux fermés, aux crematoria, en exceptant par-ci par-là, au petit bonheur, quelques unités. Deux cents Corfiotes sont envoyés au lazaret d'où ils seront dépêchés dans les usines, sur les routes, etc. Mille six cents vont directement aux crematoria. L' équipe des Juifs grecs qui était alors affectée au service des fours, le Sonder Kommando, ne toucha pas aux dépouilles des Corfiotes, ni aux divers objets qui y restaient encore cachés. C'était là chose tabou, qui lui inspirait un véritable sentiment d'horreur sacrée.

Les Corfiotes recenus de Pologne racontent que, à un moment donné, une centaine d'entre eux qui faisaient partie des colonnes de travailleurs, avait été sélectionnés pour le crematorium. On leur avait adjoint un groupe de Tziganes qui devaient avoir le même sort. Tous ces dammés marchaient en bon ordre, en chantant, vers les salles à gaz. Chacun savait clairement ce qui l'attendait et l'on s'y résignait sans révolte possible. Soudain, la chiourme reçoit un contre-ordre. Demi-tour, et tout le monde rentre au camp.

Le miracle de Zante. — Seuls, dans toute la Grèce, les Juifs de Zante, au nombre de 275, jouirent d'un immunité qui tient du miracle. Comme partout ailleurs, dans le pays, la mesure de déportation devait bien leur être appliquée, mais le Commandant de la garnison de l'île, un brave homme d'Autrichien, s'y prête fort mollement, louvoie, use de toute sorte de moyens dilatoires, expliquant à ses chefs que les autorités locales, Métropolite, Maire, Préfet, Directeur de la Polive, ainsi que l'unanimité de l'opinion publique, s'opposent à toute persécution des Juifs. Il plaide leur cause avec conviction. Ces Juifs de Zante, très peu nombreux, sont presque tous très pauvres. Presque tous sont des artisans, ferblantiers pour la plupart, modestes, laborieux et absolument inoffensifs, considérés toujours comme de loyaux sujets hellènes, n'ayant jamais donné lieu au moindre reproche, vivant en parfaite harmonie avec leurs concitoyens orthodoxes, à qui les rattachent des liens étroits de parrainage, κουμπάριασμα,—qui sont similaires à des liens de parenté,—des rapports de cordiale amitié et d'excellent voisinage.

Comme tous les habitants valides de l'île, les Juifs doivent accomplir des prestations et des corvées pour la construction des routes et des fortifications. Mais, plus que leurs compagnons chrétiens, ils sont l'objet de cruels traitements de la part des schupos. Ils sont brimés, bafoués, battus avec férocité, sans prétexte aucun. On les retient plusieurs jours d' affilée, sans répit, pour des besognes exténuantes, dont ils doivent s'acquitter sous la menace constante du revolver. Pour toute ration, ils ne reçoivent que quelques grammes de raisins secs et une poignée de farine avariée, qu'il leur est interdit de faire cuire et qu'ils doivent avaler telle quelle. Désirant les soustraire à leurs bourreaux, le maire s'arrange souvent pour leur substituer des remplaçants salariés que l'on rétribue moyennant des contributions en espèces versées avec empressement par les corvéables, heureux de s'exonérer ainsi.

Cependant les rappels à l'ordre viennent enjoindre aux autorités de l'île d'enregistrer les Juifs. On ne saurait lanterner encore, sous peine d' essuyer les foudres vengeresses des Nazis. Les Juifs sont enregistrés et il leur est recommandé, conformément au texte de l'ordonnance allemande, de venir régulièrement à l'appel, un jour sur deux, chez le président de la Communauté. Le maire use de toute sorte d'expédients pour dispenser ses administrés juifs de cette obligation. Il allègue que la plupart de ces pauvres gens sont des artisans ambulants qui vont offrir leurs services dans des villages souvent lointains. Il n'hésite pas à se porter garant pour

eux. Chacun, depuis les hauts fonctionnaires et les notables les plus respectés, jusqu'aux humbles ouvriers et paysans, s'ingénie pour que toute famille juive ait un abri assuré pour le cas d'alerte. Des rapports précis, parvenus de partout, renseignent, sans doute possible, sur les desseins que les Allemands nourrissent à l'égard des Juifs. Aussi, dès l'automne 1943, c'est un sauve-qui-peut général. On court se refugier dans les hameaux cachés dans les replis des montagnes, dans le maquis. On y vit en de perpétuelles alarmes. On y manque de tout. Un bon tiers de ces malheureux succombe à la faim, au froid, à la maladie et aux fatigues des marches forcées et des courses affolées, auxquelles on est astreint, pour échapper aux patrouilles allemandes qui font des rondes continuelles à travers tout le territoire de l'île. La résistance cependant, repoussait avec héroïsme les agressions nazies dans les campagnes et rendait l'accès des villages très difficile aux patrouilles.

Il ne restait plus dans la ville que les impotents et les vieillards, soit 70 à 80 personnes. C'était bien peu, au gré des S.S., mais faute d'une pêche plus abondante, on s'en contenterait. Ces déchets humains sont soigneusement enregistrés. Les agents de la Gestapo comptent trouver assez de place sur le convoi qui devait arriver de Corfou, dans la première quinzaine de juin 1944, pour embarquer cette pitoyable capture. Ils avaient la conviction qu'il devait se produire beaucoup de défections dans les rangs des Corfiotes, et que, ainsi, les moyens de locomotion qui leur avait été réservés resteraient partiellement disponibles et pourraient prendre en charge le petit lot cueilli à Zante. Mais, contre toute attente, la rafle avait eu à Corfou un succès complet, et les allèges où se pressaient mille cents têtes de bétail humain, dans une confusion et une promiscuité indicibles, ne purent faire escale à Zante. Les S.S. ne jugèrent pas que le si misérable fretin pris dans l'île valût l'honneur d'un convoi séparé. Ils ne s'en occupèrent guère plus.

A l'annonce de la retraite de l'ennemi, le 12 septembre 1944, les fugitifs survivants rentrent dans leurs foyers. Par la suite, la plupart d'entre eux ont émigré en Palestine.

Encore les espions. — A Athènes, les rafles continuent. Parmi la multitude des citoyens sur qui la Gestapo jette le harpon, les Juifs occupent une place d'honneur. Les espions s'attachent surtout à les dépister et ils les pressurent de toutes les manières, les dépouillent de leur argent, de leurs bijoux, de leurs vêtements, de leurs meubles qu'ils vont cueillir à domicile, avant de livrer les captifs à la police allemande. On en saisit

tous les jours, parfois tout un groupe d'un coup, à la suite d'une longue filature ou d'une dénonciation. Le 20 juin, tous les prisonniers juifs de nationalité grecque qui se trouvaient à Haïdar avaient été liquidés avec le convoi de Corfou. Depuis lors, les nouvelles prises s'accumulaient. Il y en avait quatre-vingt-dix quand, au début du mois d'août, le dernier acte de la tragédie juive se déroula en territoire hellénique.

Avec l'acheminement des Corfiotes vers le camp de perdition polonais, la commission néfaste clôture son œuvre diaboliqne en Grèce. Restait encore, dans les eaux égéennes, une Communauté juive, celle du Dodécanèse, de Rhodes notamment, qui avait eu, jadis et naguère, aussi bien sous le Turcs que sous les derniers maîtres, les Italiens, sa période de vif éclat intellectuel et économique, et qui était maintenant réduite à peu de chose. Bien que l'édifice hitlérien craque de toutes parts et que l'on sente imminente la fin de la puissance nationale–socialiste, les S.S. possédés par leur rage judéophode et par leurs instincts de destruction, décident d'exterminer ce dernier vestige d'Israël, subsistant dans les parages du continent de l'Hellade.

Déportation des Rhodiens. — On sait que, dans sa vile soumission aux volontés de Hitler, le triste saltimbanque qui posait, à Rome, au héros de Cartyle, avait décrété, en septembre 1938, l'application des lois raciales aux Juifs de son empire. Quatre mille Juifs environ vivaient alors dans le Dodécanèse, à Rhodes et à Cos.

Ils étaient dix mille vers 1900 et seulement six mille, quelques années plus tard. Un mouvement intense d'émigration en avait dispersé quatre mille, dans la première décade du siècle, et deux mille par la suite, à travers le vaste monde, où ils étaient allés accroître les colonies de leurs coreligionnaires et compatriotes, qui florissaient un peu partout, aux Etats -Unis, en Argentine, en Afrique Australe, au Congo, en Australie, etc. La sotte et lâche décision du dictateur fasciste, désapprouvée et répudiée hautement par la quasi-unanimité du peuple italien, eut pour effet de donner l'alarme aux communautés dodécanésiennes et de précipiter l'exode. Plus de mille huit cents encore s'empressèrent de quitter les îles au début de la guerre mondiale, au cours des années 1939 et 1940, et se rendirent au Congo Belge, dans la Rhodésia, particulièrement à Salisbury, où il existait, depuis une décade, une colonie juive très prospère, originaire de Rhodes. En outre, deux cents d'entre eux gagnèrent l'Italie, où ils avaient des parents fortunés. Une trentaine atteignirent la côte turque et ils y reçurent l'accueil le plus fraternel.

Après la capitulation dans l'Italie, un détachement de l'armée allemande d'occupation s'installe dans le Dodécanèse. Les arrogants Nazis ne paraissent même pas s'apercevoir, au premier abord, de l'existence des Juifs. Ils les dédaignent, ils font mine de les ignorer, mais, en coulisse, ils les observent, se renseignent à fond sur leur compte. Longtemps, ils donnent l'impression qu'aucune mesure ne sera prise contre la Communauté. Les mêmes vexations, les brimades, les sévices sporadiques sont monnaie courante de la part des conquérants, en tout pays occupé, et les Juifs ne semblent pas s'en inquiéter outre mesure. Cependant les Juifs de la Grèce continentale ont été tous déportés, ceux de Crète ont péri tous mystérieusement en mer; ceux de Corfou viennent d'être expédiés à leur tour en Pologne. Les S.S. se décident à purger le Dodécanèse de ses Juifs. Guidés par le traître Pepo Recanati, ils se mettent en devoir d'agir et ils vont promptement en besogne. Recanati s'efforce d'endormir les suspicions et de capter la confiance de ses coreligionnaires, en leur parlant l'espagnol judéo-levantin, conservé religieusement comme langue maternelle par les Juifs rhodiens. Il leur affirme que les S.S. ne nourrissent aucune mauvaise intention à leur égard. Seulement, pour des raisons stratégiques, il faut que les Juifs quittent les îles. On se contentera de les tranférer en bloc à Athènes où ils seront laissés tout à fait libres. Ils pourront circuler sans entraves dans leur nouvelle résidence et se livrer à des occupations de leur choix, sans être molestés ni inquiétés. Le félon les engage à se munir abondamment de vivres et emporter tout ce qu'ils avaient de précieux: bijoux, or, chèques, ets. Entre le 19 et le 24 juillet (1944), le drame habituel déroule ses divers actes, à un rythme accéléré. Le 20, concentration à Tchemenlik, siège du commandement de l'aviation, sous la garde des cerbères de la Gestapo. Seul quarante-sept Juifs qui se réclament de la nationalité turque peuvent être arrachés aux griffes nazies, grâce à l'esprit de décision du consul de Turquie. Tous les biens des Juifs sont séquestrés. Accompagnés d'indicateurs experts, les schupos vont fouiller minutieusement toutes les demeures abandonnées, pour découvrir les cachettes aux trésors. Tout ce qui est susceptible d'être emporté, marchandises, effets d'habillement, meubles, vaisselle, livres, est emballé minutieusement pour être expédié en Allemagne.

Le 24 juillet, les prisonniers, au nombre de mille sept cents, sont entassés dans trois chalands remorqués par un schooner, et après un voyage dantesque qui dure huit jours, au cours duquel tombe le néfaste anniversaire du 9 ab, ils arrivent au Pirée où ils sont traités de la manière la plus sauvage. Ceux qui, au gré de leurs gardes, ne descendent pas as-

sez vite à terre, sont maltraités avec férocité. Une vieille femme est abattue à coups de revolver et sa cervelle, qui rejaillit, va éclabousser les gens tout autour. Sept des captifs avaient succombé pendant le trajet. Douze autres sont mortellement blessés. Tous sont affamés, assoiffés, exténués, agonisants. Ils sont dépouillés de tous leurs bagages. Leurs ceintures, les semelles de leurs chaussures sont explorées, et tout ce qu' elles recèlent est confisqué. Des brutes ignobles se livrent même à des investigations scabreuses sur de pauvres femmes saisies d'horreur et d' épouvante. Dentiers, bridges, couronnes, leur sont brutalement arrachés. Tout ce butin est jeté pêle-mêle dans quatre de ces caisses où l'on met d'ordinaire une couple de bidons de pétrole. Ces récipients, servant d' écrins improvisés, sont remplis jusqu' aux bords de bijoux, de lingots, de monnaies d'or et de toute sorte d'objets précieux.

Au camp de Haïdar, où ils sont internés pendant trois à quatre jours, ils sont encore soumis à des supplices barbares. En guise de châtiment pour quelque manquement imaginaire, une pauvre femme, épilée, la tête rasée par un artiste capillaire macabre, est exposée toute nue, au grand soleil, pendant toute une journée. Le vendredi, 9 août, ils sont enfin chargés dans un train, à raison de quatre-vingt-cinq par fourgon. Les quatre-vingt-dix Juifs qui avaient été ramassés dans leurs cochettes à Athènes, pendant les quelques semaines précédentes, emplissent un vagon à bestiaux qui est accroché au convoi.

Après une odussée qui se prolonge comme un effroyable cauchemar pendant toute une semaine, avec des arrêts dans les gares de Salonique, de Guevgueli, d'Uskub, de Belgrade, en divers points de Hongrie, de Slovaquie et à la frontière tchéco-polonaise, ils sont débarqués à Auschwitz. En Tchécoslovaquie, des commissions locales leur apportent des vivres, de l'eau, des cigarettes.

Quatre cents hommes et trois cents femmes sont triés pour les travaux des mines, des carières, des routes et des usines de guerre. Le reste est expédié sur-le-champ aux crematoria.

Epilogue. — Deux jours après le départ de ce dernier convoi, le dimanche 6 août, trente Juifs, 17 hommes et 13 femmes, sont capturés en quelques heures. On les interne à Haïdar avec les Juifs argentins, espagnols, turcs et persans qui y sont détenus depuis plus de quatre mois. Il n'est plus question de déportation. Pour l'Allemagne, les désastres succèdent aux défaites. Le 4 septembre, la Roumanie capitule, tandis que, à l'autre bout de l'Europe, Paris, Bruxelles, Anvers sont libérés. Les pri-

sonniers, au nombre de 42, célèbrent, dans la joie et l'espoir, Roch ha-Chana et Kipour qui tombent peu de jours après. Le dimanche 24 septembre, Haïdar est évacué. Vingt-trois détenus juifs, conjoints d'époux aryens, sont relâchés. Les dix-neuf autres sont tranférés dans les prisons de l'Averof. Moins de quinze jours après, le 8 octobre, les Argentins, les Espagnols, le Turcs, etc, tous de nationalité neutre, sont libérés. C'est bien la fin. Les S.S. partent les premiers. Jetant la flèche du Parthe, les misérables, avant de déguerpir, avaient donné l'ordre de fusiller les détenus grecs de l'Averof, mais le gouverneur militaire refuse de se conformer à cet ordre et les met au contraire en liberté, le 8 Septembre. La retraite, la fuite de l'envahisseur qui se dessine nettement le 6, s'active et se poursuit fébrilement entre le 10 et le 17 octobre, tandis que, dès le 13, les Anglais débarquent. La libération d'Athènes est proclamée le 14 octobre. Il faudra attendre jusqu'au 29 pour voir la ville de Salonique purgée de la lèpre germanique.

Hécatombes parisiennes. — Après avoir passé en revue les ravages perpétrés par le monstre hitlérien à travers toute la Grèce, il convient de jeter un regard en arrière pour narrer l'extermination de cinq mille Juifs grecs, saloniciens pour leur immense majorité, qui furent captivés à Paris en novembre 1942.

Au cours des deux générations qui ont précédé la dernière guerre, les communautés juives de Grèce, celles de Corfou, de Jannina, de Castoria, et d'une façon toute particulière celle de Salonique, ont envoyé des essaims très nombreux, et parfois très denses, à travers le continent européen, le Nouveau Monde, le Proche-Orient, etc. Dans les pays d'Occident, Hollande, Belgique et France, envahis par les Allemands, il y avait des colonies saloniciennes juives importantes. A Amsterdam, à Anvers, à Bruxelles, ces colonies ont payé leur tribut au Minotaure nazi, à partir de juillet 1942. C'est surtout Paris qui a forni un lourd contingent de victimes.

L'élément salonicien prédominait dans l'importante colonie juive de Paris tirant son origine de la Grèce. Il se chiffrait par 17.000 âmes environ. Dès le 3 fevrier 1941, l'autorité militaire allemande enjoint par circulaire aux S.S. de prendre les Juifs de la zone d'occupation française en surveillance et de les éliminer de la vie économique du pays.

Lorsque les lois raciales commencent à être appliquées dans les contrées envahies, la Gestapo procède, en France, avec sa fourberie coutumière, en essayant d'endormir les suspicions de ceux qu'elle se propose

d'anéantir. Tous les sujets grecs sont invités par le consulat de la République Argentine, qui assumait les intérêts de la Grèce, à fournir l'adresse exacte de leurs domiciles. Forts des assertions formelles qui leur avaient été faites par l'autorité supérieure allemande, le consul d'Argentine et M. Pandeli, du consulat de Grèce, qui était provisoirement attaché au consulat d'Argentine, donnent aux ressortissants grecs toutes assurances que ceux qui venaient s'incrire seraient efficacement protégés et seraient dispensés de toute mesure raciale. La plupart accourent et font noter avec scrupule leurs adresses. Et ceux qui ont ainsi répondu à l'appel se félicitent d'avoir fait preuve de docilité et de discipline, lorsque le port obligatoire de la cocarde ayant été décrété, on stipule expressément que les Juifs grecs ne sont pas astreints à cette discrimination humiliante. On a tout lieu d'espérer, d'après cet indice si encourageant, que les Saloniciens jouiront du privilège d'une immunité complète. C'est du moins ainsi que l'on pense souvent dans les milieux intéressés.

Cependant beaucoup gardent un prudent scepticisme et une juste méfiance. Ils s'empressent de changer de domicile. D'autres passent en zone non occupée. L'inquiétude tenaille le grand nombre et l'on fait tout pour se mettre à l'abri. Certains prennent le maquis et se comportent avec un héroïsme souvent vanté.

En sourdine, avec ses méthodes scélérates, la Gestapo prépare la grande rafle. Elle se fait délivrer les listes des adresses établies par le consulat d'Argentine. Dans la nuit du 8 au 9 novembre, les miliciens français,—les *Tsoulias* de là-bas—reçoivent l'ordre d'arrêter tous les Juifs grecs chez eux. En quelques heures, cinq mille d'entre eux sont appréhendés et dirigés vers Drancy. Comme d'usage, les malades, les invalides, les vieillards subissent la loi barbare commune. Deux jours après, ils sont expédiés en Pologne où ils sont exterminés dans leur immense majorité. Les Juifs grecs sont cueillis également un peu partout à travers la France, à Montluc, à Angers, à Pithiviers, à Beaune-la-Rolande et en vingt autres lieux. Tous ces captifs ont le même sort que ceux de Paris. On estime que le tiers des Juifs de Grèce résidant en France périrent dans les camps de la mort.

La milice française fut féroce dans son œuvre abominable. Elle fit preuve d'un zèle hideux et ne consentit en général à aucun accommodement.

Le nombre total des Séfaradis orientaux (Saloniciens, Turcs, Balkaniques) résidant en France, à la veille de l'agression allemande, dépassait 60.000 âmes. Sur ce nombre, 15.000 ont été victimes des Nazis, soit

dans les camps de Pologne et d'Allemagne, soit en France même, où ils ont été fusillés, quand ils n'ont pas succombé aux tortures auxqueles ils avaient été soumis. Cinq ou six mille purent s'éloigner à temps, et se rendirent en Amérique, en Espagne, au Portugal, en Angleterre. Il y eut des dizaines de dénonciations, dues soit à des concurrents commerciaux, soit aux concierges. Empressons-nous d'ajouter que, en revanche, un grand nombre de Chrétiens—Catholiques ou Protestants,—ont caché beaucoup de nos frères et les ont sauvés. Les gens d'Eglise notamment ont accompli un travail de sauvetage systématique. Curés et pasteurs, dans les grandes villes comme dans les plus humbles villages, prodiguent aide et assistance à tous les traqués juifs qui leur sont signalés, et cela, avec un courage et un abnégation admirables, avec un complet oubli de soi, avec une simplicité et une délicatesse au plus haut point émouvantes. Les particuliers qui prêtent leur appui aux Juifs, en s'exposant souvent cranement aux dangers les plus graves, sont aussi onnombrebles. Les enfants recueillis par des familles chrétiennes se comptent par milliers.

Quelques centaines seulement des déportés saloniciens pris en France ont pu revenir de l'enfer nazi.

Ajoutons, à titre documentaire, que 1.500 Séfaradis de France ont combattu, comme volontaires, dans les rangs des Alliés. Trois cents environ ont pu rentrer régulièrement dans leurs foyers. Le reste peut se répartir à peu près en trois parties sensiblement égales: un tiers est tombé au champ d'honneur, un tiers est revenu avec des blessures plus ou moins graves et le troisième tiers, fait prisonnier, a passé de dures années dans les camps de concentration d'Allemagne.

CHAPITRE VI

DANS LA CHIOURME NAZIE

Ce que fut le martyre des déportés juifs dans les camps de Pologne et d'Allemagne a été raconté en une multitude d'écrits dûs à des rescapés. D'autre part, les enquêtes officielles et les témoignages, ainsi que les aveux recueillis par les tribunaux interalliés et nationaux ont mis à jour une profusion d'horreurs perpétrées par les Nazis. Il existe aujourd'hui, sur ce chapitre, une documentation de première main très abondante, sur les déportés de Grèce, particulièrement. Le Dr Matarasso, de Salonique, a publié des récits horrifiants qui lui ont été faits par des rescapés(1). Le Dr Albert Ménasché, également de Salonique qui a enduré les horreurs de l'enfer d'Auschwitz, a publié une relation poignante de son Odyssée(2). Puisant dans nos souvenirs propres, et surtout dans les notes que nous avons prises en interrogeant méthodiquement plusieurs centaines de rescapés, nous tentons, dans les pages qui suivent, de donner un aperçu d'ensemble de l'existence de nos compatriotes juifs dans les géhennes nazies.

Le Départ. — Les partants, ceux de Salonique, pendant l'été 1943, comme ceux de Vieille Grèce et des Iles, l'année suivante, ne savent pas où ils vont ni le sort qui les attend. Beaucoup sont confiants. Ils se résignent presque d'un cœur léger à ce qu'ils croient être simplement une transplantation, une migration nécessaire. Ce sera un changement de vie, de milieu, d'habitudes. C'est une grosse aventure sans doute. On ne l'a pas recherchée, mais l'on ne peut l'éviter. On l'accepte. On saura s'adapter. On va quelque part au centre de l'Europe, pour s'installer dans une république municipale élective, toute juive, et l'on vivra entre soi. On y fondera des ateliers, des magasins et l'on s'y livrera à une existence laborieuse et productive. On pourra y être Juif tout à son aise, comme dans

1. Voir Dr. I. A. Matarasso,... κι'ὅμως ὅλοι τους δὲν πέθαναν..., Athènes 1948.
2. Voir Dr. Albert Menasché, Birkenau, New-York 1947.

une sorte de Palestine à frontières étanches. Ouvriers et artisans continueront à tirer leur subsistance de la pratique de leur état. Le bourgeois peut-être devra lui aussi devenir ouvrier ou artisan, et ce sera dur pour lui. Tous travailleront de leurs mains et ce sera un bien, en somme.

On s'équipe sans souci de la dépense. On se munit de fortes chaussures, de vêtements chauds, commodes, de sous-vêtements, de vivres, le tout savamment agencé en un baluchon, en un paquetage d'un maniement facile. Avec des prodiges d'ingéniosité, on dissimule dans les ourlets, dans l'epaisseur des semelles, dollars, livres sterlings, francs suisses, monnaies d'or, brillant, et l'on serre avec précaution, dans son portefeuille, un chèque de zlotys, contrevaleur des drachmes qu'on avait encore sur soi, au moment de s'embarquer, et qu'on a abandonnées entre les mains d'un trésorier communal, sur le conseil facétieux de Wisliceny et concorts.

Les plus optimistes commencent à déchanter quand on constate la sauvagerie des schupos, qu'on entend hurler les *raus,* qu'on est poussé avec brutalité dans les fourgons et que pleuvent les coups de crosse, les coups de fouet et de matraque; quand on arrache les enfants à leurs parents; quand on se voit, au nombre de soixante-quinze et quatre-vinfts, entassés dans un espace à peine suffisant pour quarante personnes qui seraient condamnées à voyager fort mal à l'aise; quand on se rend compte qu'on est des prisonniers et que, dans la geôle où l'on est enfermé, on n'a presque pas d'eau et l'on ne dispose que d'une simple tinette pour les besoins élémentaires de toute la journée; quand l'atmosphère, parcimonieusement ventilée par la lucarne grillagée, souvent d'ailleurs obturée par un volet opaque, devient fétide, et la chaleur accablante; quand apparaissent les poux, qu'on est martyrisé par la soif, que la courbature paralyse membres et échine; quand les cerbères qui escortent le convoi, goguenards, enjoignent de garder auprès de soi les cadavres des compagnons de misère qui succombent en route, et quand six et sept jours atroces s'écoulent avant qu'on ne desserre la paire de solides portières qui clôt leur prison roulante.

L'Arrivée. — Auschwitz, camp de distribution, reçoit les trois premiers convois partis de Salonique. Un convoi d'Espagnols de Salonique, auquel se rattache une rame de vagons confortables portant soixante-quatorze privilégiés, va à Bergen-Belsen, dans le Hanovre, où est également acheminé un tronçon de l'immense convoi parti d'Athènes le 2 avril 1944 et portant les Espagnols et les Portugais cueillis dans la capitale. Tous les autres convois de Grèce, sans exception, sont acheminés dire-

ctement sur l'abattoir de Birkenau, tout à côté des installations crématoires.

Le train arrive communément aux hautes heures de la nuit. Il stoppe. Des équipes de déportés juifs revêtus de la livrée rayée des forçats, encadrées de S.S., font descendre tout le monde vivement, ramassent les morts et s'emparent des bagages qui sont jetés en vrac, en des tas énormes. *Raus! Raus!* La gare est violemment illuminée par des réflecteurs puissants. Un ordre crépite: Déposer sur des tables préparées exprès, montres, bagues, bijoux, monnaies, tous les objets qu'on a sur soi. Deux médecins, --remplacés parfois par leurs chauffeurs,-- procèdent à un triage rapide, dans la confusion et le tohu-bohu, au milieu de cris, de pleurs, de gémissements, de lamentations, d'appels, dans le grouillement d'épouvante des mères que l'on sépare de leurs enfants, de familles dont les membres s,égaillent et se perdent. Les invalides, les malades, les personnes âgées, les femmes tenant des nourrisons ou à qui s'accroche de la marmaille, ainsi que tous les enfants, sont chargés sur des camions, où montent aussi les mutilés de guerre, arborant leurs insignes et leurs médailles, en manière de défi. Les personnes robustes qui paraissent aptes au travail sont rangées en deux colonnes distinctes, une pour les hommes, une pour les femmes. Ces colonnes iront à pied. On les range pour la marche. Plus d'un qui se croit habile s'en échappe, pour aller se glisser dans les camions, espérant ainsi se soustraire, pour commencer, à la fatigue, à l'ennui d'aller a pied, et, par la suite, aux rigueurs des travaux de force, car, à coup, sûr, tous ces êtres faibles seront dispensés d'un labeur rude. On triche, on s'expose à quelque sanction peut-être. Mais il vaut bien la peine de risquer. Les schupos, cependant, font bonne garde et empêchent la maraude.

La foule dolente que l'on a casée dans les véhicules englobe de 75 à 90% de l'effectif total du convoi. Les malheureux se félicitent de leur sort: le supplice de se traîner sur la route leur sera épargné. On les conduit tout droit à l'entrée des usines d'extermination de Birkenau. Une fanfare bien stylée joue des airs gais en leur honneur. Des ambulances décorées de l' emblème de la Croix Rouge les suivent à petite distance. Rien encore ne leur fait deviner le sort tout proche qui leur est reservé. Laissons-les, pour le moment. Nous les retrouverons tout à l'heure.

Sur le quai de la gare, jeunes hommes d'un côté, jeunes femmes de l'autre, se rangent, scandent le pas. Ils représentent de 10 à 25% de l'effectif du convoi, d'après le besoin de main-d'œuvre que le Reich a pour l'heure. En général, on trie pour le travail autant de personnes de l'un que de l'autre sexe. Un ordre bref: Les rangs s'ébranlent. Tels des hallucinés,

ces malheureux s'avancent sur la route. Ils vont en des bagnes variés. Très peu en réchapperont, un sur cinq, un sur huit peut-être. Ceux qui ne mourront pas d'épuisement seront expédiés *ad patres* quand on jugera qu'ils produisent moins qu'ils ne consomment.

Cérémonie d'initiation. — Arrivés au camp, ces différés de la mort sont dévêtus complètement et rasés de pied en cap. Tout le système pileux tombe partout où il fait tache, sauf la barbe, si elle existe. Il y a des équipes de tondeurs pour les hommes et de tondeuses pour les femmes. Mais aux moments de presse, on n'y regarde pas de près. On fait fi d'une pudeur désormais ridicule. Il s'agit d'aller vite. D'après les disponibilités, il arrive que les tondeurs tondent les femmes et les tondeuses tondent les hommes, aux cris de *schnell! schnell!* que rugissent les S.S. et au claquement des cravaches. Puis, c'est le bain,—une douche froide, quelle que soit la température. Viennent ensuite, dans un ordre à peu près immuable, une injection sous-cutanée, l'immatriculation et le tatouage, à l' avant-bras, du numéro indélébile sous lequel on sera désormais désigné. Les déportés masculins de Grèce sont numérotés du cent neuvième millier au cent trente hutième millier.

Chaque travailleur reçoit une paire de sabots à semelles de bois souvent dépareillés, une casaque informe, une défroque de bagnard consistant en une sorte de pyjama à zébrures, des haillons sordides, dégoûtants, ou, à la place, quelque vieille tunique d'uniforme russe toute râpée, tombant en loques, un pantalon, découpé souvent, par dérision, dans des *taleths*. Les femmes reçoivent les mêmes effets que les hommes. Bien entendu, aucun souci de la taille, de la corpulence. On saisit les pièces au hasard, dans le tas, et on les jette au paria. Que chacun se débrouille comme il peut avec ces chiffons ignobles. Sous de tels accoutrements les déportés hésitent à se reconnaître entre eux.

Toutes ces opérations se succèdent à un rythme infernal, sous les coups, les rugissements et les injures.

Par colonnes bien alignées, à cinq de front, on pénètre dans les baraquements. On y coudoie des Juifs venus de partout, belges, français, hollandais, tchécoslovaques, polonais, etc. On loge environ 700 par bâtiment. On y reste en quarantaine, sous observation, de vingt à quarante jours. Graduellement, les S.S. puisent, dans le tas, des lots de travailleurs, d'après les nécessités. On a tout le temps, pendant ce répit, d'être renseignés sur le sort des femmes, des enfants, des vieillards, des invalides

et l'on apprend que l'on ne reverra plus les êtres chers dont on a été séparé à l'arrivée.

Le Kapo. — On se frotte maintenant à la discipline teutonne. Voici d'abord le Kapo, le grand manitou, le chef tout puissant de la section, qui incarne cette discipline et qui a droit de vie et de mort sur ses administrés. C'est, à l'ordinaire, un Aryen, un Allemand, quelque condammé politique et, plus souvent, un criminel, un repris de justice, un habitué du bagne et de l'ergastule. Mais il y a aussi quelques Kapos juifs, des Polonais, en qui on sent une nature revèche, dure, une tendance à être volontiers serviles envers les grands et arrogants envers la pègre des déportés. Aryen ou sémite, le Kapo est mauvais, cruel. Il s'octroie des privilèges, des prébendes, accapare la meilleure place au gîte, fait main basse sur une partie des rations. Il s'aménage un réduit confortable, en prenant sur l'espace vital restreint de ses administrés. Dans les distributions de vivres, qui sont commises à ses soins, il s'attribue la part du lion, pille, prévarique, trafique, sans vergogne. Pour prix de sa basse complaisance envers les S.S., il reçoit de la cuisine, pain blanc, marmelade, boîtes de conserves. Pour lui le bon lait crémeux, le gros quartier de margarine, la miche croustillante. Tous ces présents lui sont décernés par les S.S., dans le dessein machiavélique de creuser un fossé profond entre lui et le camp. Pour lui le poêle bien bourré de coke et de bois, le bon lit, la bonne table. Il se goberge de vivres plantureux et succulents dont n'osent même pas rêver ses faméliques sujets. Pour lui ces boîtes bénies dont on extrait viande, poulet, confiture, beurre. Pour lui le sucre, le chocolat, le vrai thé, toutes, les ambroisies tous les nectars que les dieux dispensent aux hommes à qui ils ont conservé le don de vie libre. Il est gavé. Avec les miettes de ses festins, il peut procéder à des trocs, se procurer des fonds, des devises, de l'or, des bijoux, des vêtements et accumuler des trésors.

Le Kapo se considère comme d'essence aristocratique et divine. Il croit qu'il doit son pouvoir à ses vertus, à ses capacités, à son intelligence, à son savoir - faire. Il n'est pas loin de penser que la Providence l'a tout exprès désigné à son poste. Certains Juifs, se voyant promus à cette dignité, cherchent stupidement dans leur passé, quelque acte agréable aux Allemands qui aura pu leur mériter la faveur qu'on leur témoigne. Peut - être ont - ils eu occasion, jadis, de se prononcer pour les doctrines autoritaires, totalitaires et dictatoriales. Ils fouillent dans leurs souvenirs. Ces Nazis sont étonnants, pensent ils. Et s'ils ne le pensent pas, ils ne l'affirment pas moins, pour mieux justifier la faveur dont ils jouissent. Grâce à la sin-

quième colonne, les services secrets du Troisième Reich possèdent, à entendre certains Kapos, une information très vaste, tout à fait miraculeuse. Ils tiennent une fiche pour chacun et ils savent, sans doute, que ces Kapos juifs ont bien droit à leur confiance, parce qu'ils ont eu autrefois le courage de s'affirmer contre le communisme, contre les dogmes du libéralisme, de l'électorat, et pour le fascisme, le national-socialisme, le régime de Franco.

Dictature du Kapo. — Chaque Kapo est un dictateur au petit pied. Son autorité est sans contrôle comme sans partage. Il peut brimer, bafouer, tyranniser à sa fantaisie. Il y a d'abord l'Allemand, puis il y a Dieu, et puis il y lui, le Kapo. Il maintient une discipline de fer dans son royaume. Armé de son inséparable gourdin, il fait des visites fréquentes, des rondes inopinées, dispensant sur son passage, ruades, injures, quolibets mordants. Mal en prend à qui ne l'accueille pas avec toutes les marques de respect et tous les signes de la crainte. Quand on ne se découvre pas assez promptement, avec toute la déférence qui est due à son auguste personne, il décrète le châtiment séance tenante: vingt-cinq coups de fouet sur le dos nu du délinquant. Et ses séïdes exécutent la sentence sur-le-champ. La trique, voilà son sceptre. La trique remplace toute logique. Elle fournit les arguments décisifs. Elle est la source de la persuasion suprême. Le Kapo fait battre à mort quiconque manque au règlement ou lui déplaît, ce qui est souvent la même chose. Lui-même manie le fouet, mais il laisse, d'ordinaire, à ses aides le maniement de la latte, ou de la poutre pour redresser les écarts avec quelques solennité. Il se fait gloire de tuer, d'avoir à son actif le plus possible d'homicides.

On s'aplatit devant lui. Il a une cour qui l'adule avec bassesse, une meute qui aboie, rugit et mord, qui fonce contre les audacieux qui ont l'impudence de critiquer les actes du maître; un troupeau qui beugle, qui meugle et qui bêle et qui dit *amen* à tous ses propos. Tel marche derrière lui comme une ombre, balaie son bureau plusieurs fois par jour, tient ses papiers, son stylo, son crayon; guette ses gestes, essaye de prévenir ses moindres désirs, exécute ses ordres à tout instant, s'affaire, s'efface avec componction, déblaie le chemin devant lui et s'ingénie pour lui rendre toutes sortes de menus services. Tel autre, court de l'un à l'autre, chantant ses louanges, épie, moucharde provoque et va chuchoter la délation et la calomnie dans l'oreille du souverain, pour s'en faire bien venir.

Le Kapo renchérit sur les ordres reçus d'en haut, les appesantit. Il croit ainsi augmenter son autorité et son importance. Il ne biaise pas, ne

triche pas, sabote encore moins. Autant il est obséquieux et reptilien envers les Allemands, autant il est hautain et brutal avec ceux qui lui doivent obéissance, autant il se redresse et plastronne devant eux. Il applique les consignes en les aggravant et il en est fier. Il vient naïvement se vanter des compliments que lui font les SS dont il est le chien couchant, le plat valet, à qui il lèche les pieds. Les compliments qu'il savoure, ils les a parfois réellement reçus. Mais il les hyperbolise, les monte en épingle. Il lui arrive aussi d'en inventer de toutes pièces, pour montrer en quelle faveur on le tient. Il ne s'aperçoit pas de l'ignominie de cette approbation, authentique ou imaginaire. Il n'admet dans son entourage qu'esclaves et flagorneurs. C'est souvent un sot, bouffi de suffisance, jouant son petit Mussolini, ou un schizophrénique bavant la hargne et tonitruant des ordres pour poser à l'Adolf Hitler.

Les chefesses polonaises et tchécoslovaques, aussi bien que les SS féminines, sont encore pires que leurs collègues du sexe fort. Toute Allemande qui endosse la sinistre livrée des SS devient une chipie et arrache de son cœur tout vestige de pitié. Elle grogne, sévit, punit. Elle a pour principe de ne s'avouer jamais satisfaite. C'est elle surtout qui éprouve un plaisir sadique à lâcher les chiens-loups! Ils hantent votre sommeil, ces chiens-loups, et le peuplent de cauchemars qui vous font délirer, vous brisent et vous laissent abêti pour des journées entières.

Vers août 1944, les Kapos flairent la défaite. Ils sont pris d'inquiétude sur leur sort. Certains tentent d'effacer le souvenir de leurs exploits. Leur morgue s'atténue. Ils deviennent plus aimables, plus conciliants. Il n'est pas rare de les voir s'essayer au rôle de consolateurs, de dispensateurs d'optimisme. Ils répandent les nouvelles encourageantes, allègent les consignes, mettent une sourdine à leurs abus. Mais, quand, en janvier 1945, viennent les Russes, mal en prend à ces tyrans. Toute leur conduite est passée en revue. L'heure du châtiment sonne pour les plus mauvais. Ceux qui ne meurent pas d'épouvante et de malemort sont lynchés par leurs administrés, abattus sans pitié, pendus haut et court.

La faim. — La vie est dure, de toutes les façons. La faim torture les déportés. Voici la ration journalière:

M a t i n : Une écuelle de breuvage noir, chaud, amer, fait avec des herbes grillées; c'est un prétendu succédané du café. Au milieu du jour: un litre d'eau chaude, sale, où flottent—*rari nantes in qurgite vasto*—quelques rondelles de rutabaga, de navet, de betterave piquante ou aigrelette, et parfois de pomme-de-terre. Le soir: 250 grammes d'une

mixture réputée *pain* et comprenant 40% de fécule de pomme-de-terre, 15% de châtaignes, 25% d'orge et 20% de sciure de bois; un bout de saucisse consistant en un papier fort, enroulé autour d'une masse de sang coagulé et de déchets infâmes de boucherie, ou un morceau minuscule d'une pâte qu'on nomme pompeusement *fromage* et qui est tout ce qu'on voudra, sauf du fromage. On a parfois aussi une cuillerée d'un *ersatz* de marmelade. Cette maigre pitance est servie irrégulièrement et tarde parfois tant à venir, que, talonné par le chef d'équipe qui vous harcèle pour que vous reveniez à votre travail, ou accablé par le besoin de dormir, vous êtes obligé d'y renoncer.

Et c'est un sacrifice douloureux que cette renonciation. Certes, elle est nauséeuse et infecte, la soupe, et les divers salmigondis qui prétendent être du pain, du saucisson ou du fromage sont des mélanges repoussants. Mais il s'agit d'apaiser les affreux tiraillements de son estomac, et ces *ersatz* décevants sont désirés avec impatience. On y pense à tout instant, on attend avec avidité le moment des distributions et l'on dévore avec une précipitation toute bestiale. Les brutes affamées doivent avoir ainsi, centrées sur la nourriture, toutes les images et toutes les idées qu' enfante leur esprit.

Pour comble, on manque d'eau potable. Les rodinets débitent un liquide qu'on sait chargé de toutes les pestilences. En boire c'est s'exposer à passer de vie à trépas. On résiste à la tentation, longtemps. Et puis, tant pis, on y cède. Puisque, de toute façon, on est condamné à crever, mieux vaut étancher d'abord cette soif qui vous embrase les boyaux et vous affole. *Muera pato, muera harto,* comme dit le vieux dicton espagnol. On bénit la neige. On s'en envoie des poignées dans la bouche, pour s'humecter agréablement le gosier, pour se donner l'illusion de manger.

On a toujours les entrailles tenaillées par la faim. La faim est la constante obsession, le supplice majeur. Elle plane sur le camp et l' écrase. Le soir si, d'aventure, on a le cœur à faire la causette, l'on se remémore les ripailles d'antant et l'on évoque gueuletons et boustifailles. On se forge des menus fantastiques, on les déguste par cœur et il arrive, ô félicité, qu'on s'en pourlèche les lèvres dans son rêve. On mord dans une tartine de vrai pain, bien épaisse, bien tapissée de *halva,* dans une *pita* toute fourrée de haricots généreusement poivrés, dans une tranche de pâté aux épinards dont le feuilleté crisse sous la dent comme un *mekam* suave, dans une *rodancha* qui bave son huile irisée et laisse couler dans le gosier la bénédiction d'une purée douce comme le miel et parfumée

de canelle. L'on a souvent des rêves plus modestes dont on se souvient avec bien du plaisir le lendemain: On mange une vraie soupe, on déguste une pleine cuillerée de confiture, on sirote un café bien sucré...

Les fumeurs invétérés souffrent le martyre. Que n'imaginent-ils pas pour se donner l'illusion du tabac? Des brindilles, de la camomille, toutes sortes de poussières combustibles sont roulées dans du papier, grillées et la fumée en est pompée par les lèvres gourmandes, comme d'un calumet magique. On donne beaucoup pour une cigarette, que dis-je? pour quelques bouffées, pour une seule bouffée tirée sur une cigarette plus ou moins frelatée.

Organiser.- Klepsi-klepsi. — Le soir, quand tout dort, on va en catimini, à pas de loup, dévaliser le Kapo, rafler son pain, sa margarine, sa marmelade, ses boîtes de conserve, ses cigarettes. Quelle volupté de voler le voleur, de dépouiller ce chenapan qui met le camp en coupe réglée.

Le vol d'ailleurs sévit, le vol du pain surtout. Il est constamment à l'ordre du jour. On désigne les déportés de Grèce sous le nom de "Klepsi - Klepsi". C'est de la prestidigitation. Escamoter, claparder, chipoter, c'est le grand art. Beaucoup y acquièrent une maîtrise consommée et deviennent redoutables. Nul ne peut se préserver de leurs coups de main.

C'est qu'on ne peut rien dissimuler dans les chambrées. On n'est maître de rien. On ne possède que les pauvres hardes que l'on porte sur soi et ce qui peut trouver place dans les ourlets de ces hardes, dans les poches, souvent, au reste, soumises à des perquisitions sévères.

Les ouvriers préposés au Kanada[1] ainsi que les servants des crematoria dont il sera parlé tout à l'heure, peuvent organiser, c'est-à-dire se procurer ingénieusement, par des moyens réputés irréguliers et illicites dans la société normale, des denrées alimentaires, biscuits, chocolats, ou un drap, une taie d'oreiller, des mouchoirs, des serviettes, une chemise, un pull-over, un caleçon, un pantalon; parfois même une paire de chaussures; de l'or bucal, des bijoux, bagues, broches et bracelets; un diamant, une pièce d'or, des devises, dollars, livres sterlings, francs suisses. Ces larcins, ces revenants-bons servent surtout pour les échanges qui s'effectuent par l'entremise des ouvriers qualifiés, peintres, menuisiers, tapissiers, zingueurs, qui circulent avec quelque liberté, pour le besoin des tâches qui leur sont assignées. Les échanges s'effectuent aussi par l'entremise des camarades qui travaillent dans les usines de Buna et d'ailleurs, où l'on

1. Voir plus loin.

coudoie des civils, paysans ou citadins. Il s'infiltre ainsi dans le camp des cigarettes, du vrai pain, du saindoux, du beurre, des œufs, du miel, de la marmelade, qui sont autant de bénédictions.

L'or surtout est abondant dans la circulation. Il foisonne, en dépit de la menace de mort qui plane sur ceux qui en détiennent, car les S.S. abattent sur place, sans aucune forme de procès, tout prisonnier sur qui ils en découvrent la moindre parcelle. Dans les transactions de ce marché noir, le mark est très peu prisé. On le dédaigne. Il est parfois le commun dénominateur de la valeur, pour la commodité du calcul dans les échanges, mais il ne constitue pas lui-même une valeur d'échange. Une couronne dentaire, par exemple, est estimée à cent marks et le kilo de pain vaut dix marks. La comparaison des valeurs en devient plus aisée. La vraie monnaie est la cigarette, même pour les nom-fumeurs. Quand viennent les transports de Salonique, au cours de l'été 1943, et ceux de la Grèce continentale et des Iles, au cours de l'été 1944, les cigarettes se déversent en avalanches sur Auschwitz et Birkenau, et le marché noir, qui a ses courtiers, ses brasseurs d'affaires, connaît une activité intense. La nuit, les baraques deviennent de véritables bazars. A la bourse clandestine, on trafique de tout. Un drap de lit s'échange contre quinze cigerettes. Le kilo de pain vaut, d'après le moment, de quatre à quinze cigarettes. Il faut trente cigarettes pour un dollar, et quatre-cents pour un souverain en or. On a vu troquer un gros brillant contre huit-cents cigarettes. Dans certains camps, comme à Bergen - Belsen, la cigarette est denrée de haut prix. Elle a un pouvoir d'achat énorme. On a vu échanger une cigarette contre un dollar. L'épingle constitue, dans ces camps où elle est fort rare, la monnaie d'appoint usuelle. Quatre ou cinq épingles valent une cigarette. Pour une épingle on a un bouton ou quatre à cinq mètres de fil à coudre. Un menu service,—prêt d'un peigne fin, petite réparation d'un soulier,—se paye par une épingle. Il faut une cigarette pour une demi-soupe; autant pour une coupe de cheveux. On fait de l'usure, du report, avec la cigarette; Quatre cigarettes au comptant en valent cinq au terme de quinze jours.

Menues misères. — Les lits, désignés parfois sous le nom de *Koya,* sont en bois, de deux mètres sur deux de surface, à deux, trois et quatre étages superposés à 60 ou 70 centimètres l'un de l'autre. Ils sont séparés, en général, par des refends verticaux en maçonnerie, ce qui leur donne l'aspect de boxes ou stalles d'écurie. On y couche, d'ordinaire, à cinq, à tête-bêche, chacun sous une ou deux couvertures, sur des paillassons rembourrés de copeaux de bois, réceptacles grouillants de puces,

de punaises, de poux. On vit dans une promiscuité ignoble. La pudeur, le quant-à-soi n'a plus, ici, aucun sens. Au moment où les convois arrivent à un rythme accéléré, on est obligé de se serrer à dix et à douze sur chaque plate-forme horizontale des lits. On couche même alors à même le sol, sur le ciment, et l'on attend les sélections qui décongestionnent et dégagent les baraquements. Les lits sont humides et fétides. Les rats y courent librement, surtout la nuit, et vous marchent sur la figure. Ils dévorent tout ce qu'ils trouvent. On ne fait rien pour se défendre contre ce fléau.

Les latrines individuelles sont absolument inconnues. En général, il n'existe même pas de latrines du tout. On va baisser culotte sur des fosses béantes, sur des tranchées, en se tenant à une barre horizontale, sorte de garde-fou disposé sur le bord du fossé. C'est la feuillée, mais une feuillée qu'on néglige à dessein, par sadisme. Quelquefois, une sorte de sofa percé de trous carrés est construit au dessus du fossé, pour permettre aux usagers la position assise. Dans certains cantonnements, on peut se soulager dans des cuvettes sans tablettes, disposées en longues rangées. On ne peut s'y rendre qu'à heures fixes, chacun à son tour, et l'on ne peut occuper son siège que quelques minutes parcimonieusement mesurées. Détail à noter: Matières fécales et ordures ne sont pas perdues. Des équipes féminines les épandent congrument comme engrais, ou en emplissent des tomberaux qui vont les porter dans les usines où l'on en tire benzine, caoutchouc, etc.

On est dévoré par les puces. On s'y fait à la longue, au point de ne plus les sentir. Au début, il y avait peu de poux. Mais on manque de vrai savon. Ce qu'on reçoit sous ce nom, tous les dix ou quinze jours, est un tout petit bloc d'une composition qui se transforme vite en une pâte boueuse inutilisable.

On est ainsi condamné à la saleté, à l'inconfort, à une promiscuité constante, à un sommeil qui n'a rien de réparateur. Au lieu de 2500 ou 3000 calories dont on a journellement besoin, on en a à peine 800 à 900; au lieu de 80 grammes de protéine, on en a de 15 à 30, dans le meilleur cas. Pas de graisses, pas de sucre. Débilités, exangues, décharnés, squelettiques, les déportés perdent leurs muscles, leurs viscères s'amenuisent, leur tension artérielle baisse, leurs ongles ne poussent plus. Toutes les femmes, toutes les jeunes filles perdent leurs règles. Sur dix cadavres féminins, les neuf ont les ovaires desséchés.

On est miné par la dysenterie, la fièvre typhoïde, le typhus exanthématique, ou par des maux mineurs, œdèmes de carence, engelures, mala-

ria, gale, urticaires, furonculose, toutes misères physiologiques dérivant de la sous-alimentation, de l'avitaminose, de la malpropreté, de l'impossibilité de toute hygiène et de toute prophylaxie. C'est pour tous la course à la consomption, au dépérissement, à la prostration physiologique. Les cas de folie sont innombrebles. Les suicides, qui se produisent tous les jours, laissent les gens indifférents.

Auschwitz, où sont casernés les travailleurs qu'on emploie tous les jours, est relativement propre. C'est à Birkenau, où l'on parque tous les déportés bons pour les fours, que toutes les hideurs, toutes les calamités s'étalent, sans que l'on se soucie le moins du monde d'y porter remède.

Le clairon sonne, ou le gong retentit le soir, à 9 heures, pour le couvre-feu, et le matin, à 5 heures, à 4 heures même,—par endroits,— pour le lever. On procède à toute vitesse à une toilette sommaire. L'appel est le grand supplice. Il se renouvelle deux fois en vingt-quatre heures, à l' aube et en fin de journée, sauf le dimanche où il a lieu une fois, vers midi. Il dure deux, trois, quatre heures, sous le vent, la pluie, la neige, dans la boue en hiver, sous un soleil de plomb en été. Un valet d'écurie quelconque passe en revue les damnés, bien alignés par rangées de cinq. Il dénombre les *stucks*, les pièces, et s'il ne trouve pas son compte tout de suite, il explose en menaces, en injures, prodigue des coups de botte et s'en va plantant là les malheureux qui n'ont pas le droit de bouger de leurs places jusqu'à ce qu'il lui plaise de revenir.

Aucune distraction, bien entendu, n'est offerte aux déportés. Pas de jeux, ni de livres, ni de journaux. Bien entendu, aucune lettre. On est comme retranché du reste de la terre. On ignore même ce qui passe à quelques mètres des barbelés. On ne sait rien du voisinage. On n'est renseigné que sur l'étroit espace où l'on évolue entre les haies de fil-de-fer électrifiées à haute tension, et décorées de pancartes portant une tête de mort sur deux tibias en croix. Les nouvelles sur la situation mondiale, sur la façon dont la guerre se déroule, filtrent, cependant. Elles arrivent par des voies mystérieuses et se répandent comme trainées de poudre.

Les Achkénazis, très pieux, conservent un rouleau de la Tora et même un *chofar* pour les solennités de "Yamim Noraï". Les Juifs grecs n'ont aucun objet de culte. Ils se détachent des pratiques et des cérémonies.

Soit par ruse, soit par manière d'ironie, les S.S. accordent un traitement de faveur à deux humbles rabbins: le scribe (*sofer*) Abraham Mitchi et le bedeau funéraire, le *honadji* Salomon Matalon, tous deux de condition effacée et d'un savoir plutôt court. Ils sont laissés vivants, malgré leur âge déjà mûr. On respecte leur barbe, leurs moustaches, leur sou-

tane. On les nourrit fort bien et on les dispense de toute corvée pénible, de tout travail de force. En revanche, on les astreint à signer message sur message où ils affirment que les Juifs sont bien traités dans le camp, qu'ils ne manquent de rien. C'est là une bouffonnerie macabre quand on pense que ces messages si optimistes sont souvent signés à la lueur sinistre des fours crématoires.

Le travail libérateur. — "Le travail confère la liberté", voilà le slogan sardonique inscrit sur le fronton d'Auschwitz. Les déportés qui sont exceptés de l'extermination immédiate doivent travailler, et travailler dur. Combien légère fut cette servitude d'Egypte que, depuis cent cinquante générations les enfants d'Israël rememorent avec pompe et allégresse tous les ans, au cours du drame pascal? Auschwitz est le bagne dans toute sa hideur, dans la plénitude de l'horreur. Les forçats n'expient ici aucun crime. Ils sont voués à l'épuisement complet et à la mort parce que Hitler, ses séides et ses thuriféraires ont décidé que la race juive, qui leur porte ombrage, doit disparaître à jamais. Mais avant d'être envoyés au four, ils doivent donner jusqu'à leur ultime souffle pour la prospérité du "peuple des maîtres", ils doivent être vidés de leur substance.

Les damnés de cette succursale de l'enfer qui se lèvent à cinq heures, à quatres même, ne peuvent se coucher qu'à vingt-deux, a vingt-trois heures, plus tard même si la besogne presse. Comme leurs coreligionnaires de tous les pays occupés par les Allemands, les Juifs grecs sont employés dans les tranchées, dans les mines, sur les routes. Ils creusent des tunnels, construisent des ponts, des usines, assèchent des marais, procèdent à des travaux de drainage, de canalisation, en plongeant dans l'eau jusqu'à mi-corps, en plein hiver. Chaque équipe ou Kommando, porte son numéro d'ordre: le 22 travaille dans le lit des rivières, dans les étangs; le 103 transporte les pierres, les gravats, les briques, dans des wagonnets; le 105 est affecté aux démolitions etc. Chaque Kommando travaille sous les ordres d'un Kapo et sous l'étroite surveillance d'un ou deux S.S. qui vont la cravache d'une main et le revolver de l'autre. On utilise des femmes, des Grecques surtout, pour les démolitions. Les dix-huit ouvrières qui constituent l'équipe, actionnent, en guise de bélier, de catapulte, un fût de réverbère en fonte, pour abattre les décombres dans les villes bombardées. Elles ahanent sous le fouet d'un Kapo sans pitié, qui ne leur permet guère de répit. Il faut déblayer vivement les ruines semées par l'aviation alliée avec une célérité que rien ne lasse, et les femmes se révèlent excellentes pour une telle tâche de nettoyage. Il existe plusieurs colonnes de

charroi, d'hommes ou de femmes, qui, à raison de quinze à vingt, sont attelés, à la place des chevaux, à une lourde voiture qu'ils doivent mouvoir et faire avancer au pas de course.

Pour un rien, pour une peccadille, pour un geste considéré comme suspect, on vous abat un homme. La vie de ces esclaves ne compte pas. On tue d'une balle à la nuque le travailleur qui paraît trop épuisé, le retardataire qui entrave l'allure normale d'une colonne se rendant au chantier ou en revenant. Nul ne s'inquiète de ces exécutions sommaires. Elles sont monnaie courante dans les rangs des forçats.

Lors des alertes aériennes, personne ne doit bouger. Si une alerte se prolonge, l'équipe qui a charge de chercher les bidons de soupe à la cuisine doit se tenir absolument coite, et les travailleurs n'ont qu'à se serrer le ventre. Les jours de fort brouillard, on ne va pas au travail, de peur qu'il ne se produise des évasions.

CHAPITRE VII

VIE DE DAMNATION

Camps de travail. — Les quatre à cinq kilomètres de macadam qui relient Auschwitz à Birkenau sont l'œuvre des Saloniciens. Ce sont les Saloniciens surtout qui ont édifié les multiples usines de Buna, vaste enceinte d'un quinzaine d'hectares, où les S.S. fournissent de la main-d'œuvre déportée, moyennant un salaire fixe pour chaque esclave. C'est une véritable entreprise de négrier entre les mains des S.S. qui encaissent les salaires et assument l'entretien des esclaves. Les taxes d'assurances sociales sont dûment acquittées. En cas de maladie, le salaire continue à être payé par la caisse des assurances sociales, jusqu'à une période de six semaines, au maximum. Au-delà, le malade devient une charge pour la caisse propre des négriers. Aussi, les médecins du camp doivent-ils être très soigneux. L'infirmerie est bien tenue. Mais gare au malade dont l'invalidité se prolonge au-delà de six semaines. Il est envoyé impitoyablement au four. Les S.S. n'entendent-pas payer de leur poche la nourriture d'un Juif improductif.

C'est par dizaines de milliers que les S.S. louent leurs esclaves, à travers toute l'Allemagne, aux usines de canons, d'avions, de tracteurs, de camions, de machines, de moteurs, de locomotives, de munitions, de blindages, de chars, de briques, de baraques. Ils gagnent de 5 à 7 marks par tête et se créent ainsi des revenus incalculables. Près de quarante camps, placés sous l'obédience d'Auschwitz, sont peuplés d'usines diverses qui appartiennent aux entreprises industrielles de toute l'Allemagne. Les brigades qu'y louent les S.S. comptent des milliers d'ouvriers, pour lesquels le salaire par tête est de 5,50 à 7 marks et le prix d'entretien de 60 à 80 pfennigs.

Le 2 mai 1943, on amène à Buna un premier lot de 200 Saloniciens, et ce nombre s'augmente rapidement de brigades nombreuses, prélevées succesivement sur chacun des convois qui arrivent de Grèce, de Salonique d'abord, puis, à partir d'avril 1944, sur le convoi de Castoria, et en escouades massives, sur le convoi de Corfou. Vers le milieu de l'été 1944, trois

mille Juifs grecs sont utilisés dans les divers établissements de ce vaste conglomérat industriel, à côté de douze mille autres Juifs de France, d' Italie ,de Pologne. Pas d'Aryens. On y travaille à l'air libre d'abord, puis, après une période d'épreuve, on est admis à l'intérieur des usines, où l'on est à l'abri des intempéries. Mais on ne lambine pas à Buna. Le labeur s'y fait d'arrache-pied. Malheur à qui tente de tricher, de flâner aux heures réglementaires. La surveillance y est sévère. La matraque règne. Une quinzaine de tours de guet, de *miradors*, édicules de cinq mètres de haut, espacés entre eux de cent cinquante mètres, et pourvus de réflecteurs, de microphones, de longues vues, de téléphones, de mitrailleuses, épient avec vigilance toute l'étendue du camp et suivent les faits et gestes des ouvriers, prêts à réprimer la moindre incartade. C'est à Buna que sont envoyés la plupart des médecins saloniciens, les docteurs Cuenca, Samuélidès, pris à Salonique et le Dr Amaraggi, pris à Paris. Les deux premiers en réchapperont, mais non le troisième.

Buna est un vaste chantier de guerre. On y voit des raffineries de pétrole, des fabriques de munitions, de caoutchouc synthétique, d'acétyléne, de ciment, d'articles pharmaceutiques. Un atelier immense y accueille tous les débris d'avions ramassés en tous lieux, en vue de la récupération rationelle de toutes les pièces utilisables.

Des trains partent journellement de Buna pour toute l'Allemagne, et particulièrement pour Berlin, emportant les précieux produits fabriqués par les esclaves.

La vie est relativement facile à Buna. Les repas y sont meilleurs que dans les autres camps. L'effort y est rentable et confirme l'aphorisme énoncé en un français approximatif par un S.S., désireux de se faire comprendre des travailleurs: "Beaucoup travail, beaucoup manger". C'est le moins infernal des camps. L'entr'aide entre forçats y est la règle. Les sélections y sont modérées. Aussi compte-t-on grand nombre d'ouvriers de Buna parmi les rescapés de Grèce.

Dans la gigantesque usine de l'Union, située entre Auschwitz et Birkenau, où l'on fabrique du matériel de guerre, les déportés, parmi lesquels on voit beaucoup de Grecs, travaillent aussi à couvert et ont des rations passables.

Dans l'enceinte même d'Auschwitz, il existe plusieurs usines de guerre où sont versées d'importantes équipes grecques des deux sexes. Les Grecs sont également dépêchés dans l'exploitation agricole de Budy, qui est sous l'obélience d'Auschwitz. Le labeur y est dur et exténuant. Au moment de la récolte, c'est un terrible coup de collier à donner, qui retient les

esclaves fort tard dans la nuit. On rentre aux abords de vingt-trois heures dans les baraquements, dans un état d'effroyable épuisement.

Les complaintes des damnés. — Remarque curieuse et digne d'être retenue: Les Juifs de la Grèce du Nord avaient toujours parlé espagnol dans la vie usuelle, jusqu'à la déportation. Dans les camps de la mort, le souvenir du sol natal imposa à tous le grec. L'espagnol s'éclipsa. Les chansonniers anonymes composèrent des complaintes que l'on chantait dans les Kommandos et dans les chambrées, et qui sont profondément émouvantes dans leur naïveté douloureuse et nostalgique. En voici deux exemples:

I

Ἐβραιοπούλα ἤμουνα
Τὸ ἀστράκι φόρεσα
μᾶς πλακῶσαν τὰ κοθώνια
Καὶ μᾶς πῆγαν στὴν Πολώνια.

J'étais une petite Juive
Je porte la petite étoile
La soldatesque nous a écrasées
Et l'on nous a conduites en Pologne.

Στὴν Πολώνια πήγαμε
Πώ, πώ, πώ, τί πάθαμε
Μᾶς κουρέψαν τὰ μαλλιὰ
Καὶ μᾶς ντύσαν ἀνδρικά.

Nous sommes allées en Pologne
Po po po, combien nous avons souffert
On nous a rasé les cheveux
Et l'on nous a accoutrées comme des hommes.

Τὸ πρωῒ στὸ 'Ἀουφστέεν (aufstehen)
Βγαίναμε στὸ Τσέλ-'Απέλ (Zäl apel)
Πάντα πέντε στὴ σειρὰ
("Αχ! μαννούλα μου γλυκειὰ)
Πάντα πέντε στὴ γραμμὴ
("Αχ! μαννούλα μου χρυσή).

Le matin, à l'Aufsten,
Nous sortions pour le tsell apel.
Cinq par cinq dans le rang,
O ma douce petite mère,
Cinq par cinq dans la file,
O ma petite mère toute en or.

Στὸ λουτρὸ μᾶς πηγαίνανε
Γιὰ ψώρα μᾶς κυττάζανε
Κι ἡ καρδιά μας τίκ τίκ τάκ
Μὴν τυχὸν στὸ γκάζ μᾶς πᾶν.

On nous menait au bain
On nous examinait pour des poux
Et notre cœur battait tiki tiki tak
De peur d'être conduites au gaz.

Στὴ δουλειὰ πηγαίνουμε
Μὲ ἀνέμους καὶ βροχὲς
Κι' ἂν οιγὰ δουλεύουμε
τὸ μπαστοῦνι βλέπουμε.

Nous allions au travail
Par vents et pluies.
Et si nous travaillions lentement,
Nous voyions la trique.

Μαύρη μωρὲ μαυρ' εἶν' ἡ ζωὴ ποὺ κάνομε
Μὲ φόβο τρῶμε τὸ ψωμί, μὲ φόβο περπατᾶμε.

Στὴ βρύ' μωρέ, στὴ βρύση νὰ πάω δὲν μπορῶ,
Παντοῦ μοῦ λέει ὁ σκοπὸς «εἶσαι φυλακισμένη, γερμανοκρατουμένη».

Δὲν ἔκλεψα μωρέ, δὲν ἔκλεψα οὔτε σκότωσα
Ἑβραιοπούλα ἤμουνα, γι' αὐτὸ μὲ φυλακίσαν, στὸ Ἀουσβίτς μὲ κλείσαν.

Χαλάλι μωρέ, χαλάλι στὰ Ἐγγλεζάκια μας
Αὐτὰ θὰ μᾶς γλυτώσουν καὶ θὰ μᾶς λευτερώσουν. Πιὸ μέσα θὰ μᾶς χώσουν.

Sombre, bien sombre est la vie que nous menons.
Dans la terreur nous mangeons notre pain, et dans la terreur nous [marchons.
A la fontaine, à la fontaine même, je ne puis me rendre.
Partout la sentinelle dit: Tu es prisonnière, prisonnière des Allemands.

Je n'ai pas volé, mon Dieu, j'ai encore moins tué.
Mais j'étais une petite Juive, c'est pour cette raison qu'on m'a empri- [sonnée, qu'on m'a enfermée à Auschwitz.

Grâces, mon Dieu, grâces soient rendues aux petits Anglais,
Eux vont nous sauver et nous libérer... ou, qui sait, plus encore nous [enfoncer.

Divertissements de cannibales. — Comme si la fatigue du travail ne suffisait pas, certains Kapos, soit pour complaire aux S.S., soit pour satisfaire leurs propres instincts sadiques, se payent la fantaisie d'infliger à leurs administrés un supplément de torture. A leur retour des chantiers, les travailleurs, sans aucune considération d'âge ni de santé, sont souvent astreints, sous prétexte de gymnastique récréative, à des exercices physiques terrassants, à quelque gymkana grotesque, toute en mouvements extravagants, contorsions, reptations, danses burlesques improvisées avec un humour de chimpanzé ivre par le Kapo lui-même. Ces harassantes pitreries se prolongent, sous la menace de la matraque, des heures durant, dans la neige, sur la glace, sous la pluie, dans la boue. Les S.S. y prennent un plaisir barbare. Ils trépignent de joie quand l'un de ces malheureux se brise un bras ou une jambe. Ils ont aussi leur façon de s'amuser avec les forçats à la tombée du jour. Ils jettent les chiens-loups contre les colonnes accablées de lassitude qui rentrent au gîte. Défense absolue de réagir. Les crocs de ces brutes s'enfoncent dans les tibias, au milieu des cris d'épouvante des assaillis.

Le S.S. tue par pure fantaisie. Il vide son revolver sur le premier déporté qui traverse son champ visuel, rien que pour s'assurer de l'exactitude de son tir. Il bouscule le prisonnier, lui donne la chasse dans une direction déterminée, pour l'obliger à franchir une ligne frontière du camp qu'il est interdit de traverser, puis, riant aux éclats, l'abat, sous prétexte de l'empêcher de s'évader. Le Kapo, la chefesse, usent parfois de ruses macabres. Ils font mine de distinguer un déporté, de lui vouloir du bien. Ils lui prodiguent de menues faveurs, le chargent de travaux faciles, lui octroient des suppléments de nourriture, puis, un beau jour, sans que rien annonce leur intention, ils le font noter sur la liste des sélectionnés et l'envoient au crematorium. Simple jeu, brimade divertissante, qu'ils vont ensuite raconter en s'esclaffant, à leur cercle de courtisans, et dont ils tirent vanité comme d'une trouvaille très plaisante, comme d'un exploit de *galejaïre,* comme d'une bonne blague. Des centaines de fillettes saloniciennes de 13 à 17 ans sont ainsi bernées pendant quelques jours, avant d' être chargées sur les camions qui les amènent toutes au four, dans une seule journée.

Personne ne demande compte d'un meurtre. Un déporté aperçoit sur le sol quelques épluchures de légumes. Quelle aubaine! Il se baisse, les ramasse pour s'en repaître. Le Kapo l'aperçoit. Il lui faut punir ce téméraireè Il ordonne à ses séides de l'étendre par terre, les bras en croix, retenus sur le ciment de la route, par des mains vigoureuses, et il lui oplique sur la gorge, parallèlement aux bras, le manche d'une pelle, puis pose un pied sur chacune des extrémités du manche, pèse de tout son poids, et laisse le pauvre diable mort sur le terrain.

L'exaspération est telle, parmi les innocentes victimes des cannibales que, malgré la discipline féroce qui fait trembler le camp, on se ligue contre les Kapos et on les passe parfois à tabac. Un jour, un Salonicien tue un S.S. à coups de canif. Beaucoup de pauvres diables, pour en finir, se précipitent sur les fils de fer éléctrifiés qui cernent les campements, et tombent foudroyés.

Déchéance morale. — On se groupe par classe, par clans, d'après des affinités diverses. Les Grecs essayent de se soutenir entre eux, surtout dans les cercles d'ex-prolétaires, qui paraissent considérer comme des étrangers, des gens d'un autre monde, d'une autre planète, les anciens bourgeois, restés suspects et tenus à l'écart, en dépit du malheur commun qui a aboli les distinctions de caste et de classe. Ils pratiquent une solidarité étroite et sont unis par un esprit de classe, de cote-

rie. Ils se partagent fraternellement les aubaines qui échoient à ceux d' entre eux qui sont attachés à des Kommandos avantageux. C'est ainsi qu' ils ont souvent la bonne fortune de recevoir une part des victuailles diverses et d'effets d'habillement *organisés* dans les dépôts du Kanada, extraits des défroques haillonneuses des morts et des dépouilles des gazés, ou acquises clandestinement par des trocs avec des civils. Ils attrapent, par ci par là, grâce à la bonne entente entre camarades, une soupe de maraude, un bout de pain, une motte de margarine, toutes choses chapardées à la cuisine, détournées dans les distributions. Il n'est pas rare qu'il leur tombe sous la main quelque douceur, quelque denrée de haut luxe escamotée adroitement dans ces colis miraculeux que reçoivent parfois les demi-Juifs et les prisonniers aryens, allemands ou polonais qui, d'aventure, se trouvent dans les camps.

Un camp, une chambrée, un Kommando, ce sont là autant d'éléments d'une société humaine en miniature, d'un microcosme social. On y trouve des durs et des mous. Les caractères bien trempés voisinent avec les natures veules, avec les abouliques qui perdent pied devant la détresse et se laissent aller misérablement sur la pente glissante de la déchéance. Les rares qui savent rester dignes, se recroquevillent sur eux-mêmes, se tiennent silencieusement dans leur coin, ne frayent avec personne, rongent leur frein, remâchent leur honte et cachent leur douleur. Quoiqu'il soit difficile de conserver son intégrité, sa fermeté dans l'avilissement général, ces sages, optimistes autant par résolution que par tempérament, gardent leur humeur inaltérée, toujours égale et sereine. Leur confiance dans l' avenir, leur volonté de survivre, leur foi dans les forces occultes, dans la résistance naturelle de l'organisme humain ne fléchissent guère.

A côté d'eux, il faut faire mention des dévoués, des suppliciés volontaires, qui se prodiguent en soins pour les plus faibles, se privent, sans fanfaronnade, comme en se cachant, pour soulager le camarade qui flanche et perd pied. Ce sont là natures en diamant—très rares—que la torture et les tourments ne sauraient modifier et qui brillent d'un éclat très pur dans la ténèbre.

Mais, avant tout, le camp c'est la jungle. C'est un monde où règne la violence. Nul n'y a de droits. L'instinct de conservation est la loi suprême. Il faut prolonger sa vie, se garer de la haine des Nazis et de la férocité de l'entourage. Ici on intrigue, on triche, on ment, on trahit. Peu ont des scrupules. Haro sur qui proteste contre l'inégalité des partages et les détournements des chefs. Mal en prend à qui ose, même tout bas, blâmer la prévarication, le despotisme, l'arbitraire, l'arrogance des audacieux qui

tiennent les leviers de commande. Il y a les égoïstes, les tire - au - flanc, les resquilleurs, les perfides, les sournois, les papelards, les habiles, les ôte - toi - de - là - que - je - m'y - mette, les éternels exigeants à qui tout est dû, les brutaux à poigne et habitués aux pratiques de la foire d'empoigne; les voleurs qui crient au voleur; ceux qui fraudent pour s'arroger la part du lion dans la distribution des rations. Il y a les importants, les ambitieux qui, dans cette agglomération de déchets humains, dans ce misérable troupeau de déchus et de damnés, veulent se pousser en avant, veulent être remarqués. Il y a les vils, les reptiles, les lâches, les âmes de mouchards, les serviles, qui pactisent avec les maîtres de l'heure, avec le Kapo, s'aplatissent devant lui, l'entourent d'adulations, de flagorneries et, dans l'ombre, vendent les camarades.

Le camp est le théâtre de jalousies, de bassesses. Le mince vernis de l'éducation, de la politesse conventionnelle, des manières, de l'étiquette, s'effrite et tombe chez la plupart. L'on va à visage découvert, l'on se montre à nu. Les malembouchés, les brutaux, les requins se démasquent. La bestialité s'étale au grand jour. C'est la ménagerie affranchie de la cravache du dompteur, et où les fauves déchaînés s'affrontent. La loi de la jungle triomphe. Malgré tout, en général, les bons se dégradent. Et, sans exception, les pervers s'affranchissent de toute entrave, et, cyniques, opèrent sans frein.

Enfers proches et lointains. — De toute l'Allemagne, chefs d'industrie, organisations de travaux, usines de guerre puisent librement de la main d'œuvre dans les réserves d'Auschwitz. Ce camp s'emplit et se vide, alternativement. Il est comme une colossale pompe aspirante et foulante de matériel humain. Yavorjno reçoit un contingent important de déportés grecs. Ce camp est, d'ailleurs, l'œuvre des esclaves grecs. Il est situé entre Birkenau et Cracovie, dans une région forestière, dont le sous-sol recèle des gisements de houille. Le 2 juillet 1943, quatre-vingts Juifs, dont la majeure partie des Saloniciens, les autres de diverses localit,v de Thrace et de Macédoine, sont amenés dans la forêt où les S.S. projettent de créer un centre industriel et minier. Une large zone est défrichée, le sol est aplani et, au bout de vingt jours d'effroyable labeur, commence l'édification de diverses usines et le percement de puits houillers. Il s'y accumule jusqu'à 1500 ouvriers grecs qui sont employés notamment pour la construction d'une vaste usine électrique. Beaucoup, les plus costauds, sont détachés dans la mine de houille, à sept kilomètres de cette localité, travaillent enchaînés deux à deux, et vont, par équipes de dix,

la chaîne de chaque groupe de deux étant rivée à une barre de fer. Les mineurs déambulent ainsi cinq à droite et cinq à gauche de l'axe de fer qui les relie nuit et jour. Parmi eux figura, pendant quelques mois, Levy Allalouf, premier président en date de l'Union des ex-déportés de Salonique.

Yavorjno est le cimetière des Juifs grecs. On y meurt d'épuisement, comme ce fut le cas pour Maurice et Namic Basso, ou, comme Mathéo Rousso, et cent autres Saloniciens. On y tombe sous les balles des S.S. Vers fin octobre 1943, le Kapo polonais accuse les Juifs grecs d'être très sales, et en fait envoyer un millier, d'un coup, en un transport unique, aux crematoria. Quinze jours après, un autre convoi de deux-cent-cinquante Juifs grecs prend la même voie. Des mille cinq cents Saloniciens de ce lieu maudit, il n'existait plus que douze à la libération.

On exprédie aussi des colonnes de travailleurs à Maïdaneck, on en expédie à Dantzig, à Munich, à Berlin, à Stuttgart. On rencontre des Juifs grecs dans tous les camps, dans les vingt grands camps et les soixante de moindre importance qui parsèment l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, et où se succèdent dix millions de prisonniers dont les neuf millions succombent. On en rencontre dans tous les lieux de malédiction, surtout après l'évacuation des localités occupées à l'Est, devant les progrès de la marée russe. On en voit à Dachau, dans le Sud de l'Allemagne, près de Munich; à Sachsenhausen, dans le Nord, près de Berlin; à Buchenwald, dans le centre, près de Weimar; au camp de la famine de Bergen-Belsen, dans le Hanovre; à Ravensbrück, dans le Mecklenbourg; à Mauthausen, près de Linz, en Autriche; à Slutthof, près de Dantzig; à Dora, à Kaïserwald, à Gross-Rosen, à Neuengamme, à Nordhausen, à Natzweiler. On en voit partout où sévit la rage de destruction des Nazis et aussi là où la main d'œuvre est bien rétribuée au profit des S.S. Bien entendu, ils abondent dans les trente camps d'hommes et les deux camps de femmes qui circonvoisinent Auschwitz et dont un tiers au moins, le déchet, est régulièrement liquidé tous les mois pour faire place aux nouveaux arrivants.

Le drame de Varsovie. — Divers convois partent pour Varsovie où il y a une grosse besogne à accomplir.

En 1942, les Allemands avaient relégué plus de quatre-cent mille Juifs dans le ghetto, situé au centre de la ville et séparé du reste du monde par une clôture de hauts murs. Ils y amènent bientôt des théories interminables de Juifs, capturés dans toutes les localités voisines de Varsovie, si

bien que l'enclos contient bientôt trois quarts de million d'âmes. Tout ce monde est empêché de se livrer à un travail productif. Des fonds venus de l'American Joint Distribution Committee permettent d'organiser des cuisines populaires. Le 20 juillet 1942, un Kommando S.S. vient de Lublin, cerne le ghetto et, deux jours après, l'œuvre d'extermination commence. On fait savoir aux emmurés qu'ils s'en iront, par lots journaliers de dix mille, restaurer les régions dévastées de l'Est. Chaque jour, les schupos font sortir des milliers de malheureux pour les envoyer, en fait, dans la station de Treblinka, où fonctionnent des installations très perfectionnées de crematoria. C'est une entreprise de vaste boucherie qui accomplit une tâche *d'épuration raciale* sur une très grande échelle. Des fugitifs de cet enfer donnent l'éveil au ghetto. Les socialistes polonais eux-mêmes se rendent subrepticement à proximité de ces lieux maudits, aperçoivent les tourbillons de fumée, constatent l'âcre odeur des chairs brûlées, se renseignent avec précision sur l'ampleur de la tuerie et viennent confirmer la sinistre réalité par des tracts dont ils inondent la ville et le ghetto lui-même.

L'idée de résistance naît. On décide de mourir en combattant. On fait évader autant qu'on peut des enfants, des vieillards, de faibles femmes; on abat sans pitié les collaborateurs et l'on se procure, grâce à l'aide des socialistes polonais, des revolvers, des mitrailleuses, des munitions. Le ghetto est le théâtre d'attentats, de fusillades, d'incendies, à partir de la mi-janvier 1943. Le grand assaut commence le mardi, 20 avril 1943, premier jour de la pâque juive. Le lendemain, les S.S. entrent dans le ghetto avec des chars. Les Juifs se battent avec l'heroïsme du désespoir. Ils tirent de toutes les fenêtres, de toutes les caves transformées en casemates. Quand ils n'ont plus de munitions, ils se servent de couteaux, de pierres, de bâtons. La lutte est inégale. Le ghetto est bombardé par des avions et brûle quatre jours durant. Le massacre se poursuit pendant quinze jours, au milieu de décombres fumants. Les survivants sont conduits à Lublin, autre centre d'extermination systématiquement organisé, et l'œuvre de mort est ainsi parachevée très promptement. Le ghetto est maintenant un désert de silence, semé de cadavres pourrissant parmi les ruines. Il s'agit de procéder à un déblaiement méthodique, pour arracher aux éboulements trésors, meubles, tout ce qui est susceptible d'utilisation. Il s'agit surtout d' aplanir toute l'aire désormais désaffectée et d'y aménager un grand parc, au milieu duquel doit trôner la statue en pied d'Adolf Hitler, génie des temps nouveaux et démiurge d'un monde à jamais heureux et prospère.

A fin Août 1943, une première colonne de 501 déportés, tous grecs,

part pour Varsovie, dont 268 pris dans divers camps(1) et 233 prélevés sur le tout dernier convoi qui achevait de vider Salonique de ses Juifs. On se souvient que ce convoi groupait les vestiges de toutes ces équipes de forçats que les Allemands avaient employées dans divers chantiers de Grèce. La plupart, véritables loques, avaient été dirigés sur les crematoria, dès la descente du train. Ceux qui paraissaient conserver encore une ombre de vigueur, dispensés d'une extermination immédiate, avaient été, sauf deux que l'on avait retenus à Birkenau, joints à la colonne de Varsovie. C'étaient des êtres squelettiques, des spectres.

Deux autres convois, de 1500 hommes chacun, partent en septembre et en octobre 1943. Ils comprennent respectivement 200 et 850 Juifs de Salonique et du reste de la Grèce du Nord. Ils sont logés dans deux camps qui sont des foyers de fièvre typhoïde. Les trois quarts succombent à la maladie, aux privations et à la fatigue. Les partisans polonais, surtout après la fameuse insurrection du premier août 1944, délivrent une foule de prisonniers juifs, parmi lesquels beaucoup de Grecs qui vont vivre dans les forêts, dans les caves, dans les égoûts. Convenablement armés, mêlés intimement aux francs-tireurs, ils donnent la chasse aux Allemands et les harrassent. Deux seuls d'entre eux subsistent. Vers le milieu de l'automne 1944, les troupes allemandes, forcées d'évacuer définitivement Varsovie, entraînent dans leur retraite quelques milliers de déportés juifs, parmi lesquels 450 Grecs, le reste étant des Polonais, des Français, des Belges, etc.

De tous ces milliers de prisonniers, une centaine à peine peut survivre jusqu'à atteindre Dachau, où les Américains viendront les délivrer le 2 mai 1945.

Les Allemands avaient dû abandonner 438 déportés malades, dont 41 Grecs. Plus de la moitié, qui occupaient le plus petit des deux camps, furent abattus à coups de mitraillettes par le Kapo et deux S.S. Le sol de l'infirmerie restait couvert d'une épaisse couche de sang coagulé. Les rares survivants nettoyèrent tant bien que mal le baraquement et élevèrent des bûchers où ils incinérèrent les morts. De tous les malades grecs laissés à Varsovie, quatorze seuls subsistent.

---

1. Citons au hasard quelques rescapés d'entre eux: Isaac Arouh, Salomon Haguel, Albert Molho.

Kommandos divers. — Indépendamment des besognes énumérées, il est mille travaux plus ou moins durs. On va couper les arbres dans la forêt, débiter le bois et le transporter; on cultive les potagers et les jardins des S.S.; on soigne les porcs, les brebis; on va pêcher dans le fleuve. Une équipe retape les baraquements. Une autre charge, décharge et enterre les pommes-de-terre. Cette dernière équipe se distingue curieusement par le désaccord permanent qui divise ses membres. On s'y livre, avec hargne, à des exercices fréquents de pugilat, à la grande jubilation des S.S., heureux de voir leurs victimes s'arracher les yeux entre elles, sans qu'ils aient à les y pousser.

Un Kommando auquel on ambitionne d'être incorporé est celui de la cuisine. On y mange à discrétion. Une équipe bien fournie en hommes, où il y a des Juifs grecs, et surtout des Saloniciens, assiste à l'arrivée des convois, fait évacuer les wagons, décharge les morts dont on trouve jusqu' à trente-cinq par véhicule, en pleine puanteur. C'est elle qui a mission de recueillir les bagages et tous les objets abandonnés par les déportés. C'est elle qui veille à entasser dans les camions les femmes évanouies, la marmaille, les vieillards, les impotents, tout un rebut d'humanité que l'on dépêche directement à la perdition.

Ces gens finissent par devenir insensibles, durs. Le spectacle de l'immense détresse qui leur est offert à toute heure, les laisse indifférents. Ils sont liés entre eux par une étroite solidarité, par un esprit d'équipe indéfectible. Ils sont très unis. Ils se partagent loyalement tout ce qu'ils peuvent escamoter à la vigilance des S.S. qui les encadrent, cigarettes, chocolat, pain, etc. En août 1944, les convois se succèdent à deux heures d' intervalle. Il en est qui amènent jusqu'à 3000 déportés. On n'a même pas le temps de les faire évacuer, et certains wagons, trop encombrés, ne sont même pas ouverts à la rampe d'Auswitz. Par une voie de garage, on les envoie tout droit au four, sans aucun triage préalable. Les flammes, à ces moments-là, viennent jusqu'à cinquante mètres de la gare et, par échappées, s'avancent même jusqu'à lécher le train.

Il y a des travaux de choix où l'on se tient à couvert, à l'abri du froid, des intempéries. Y ont accès les habiles, ceux qui savent se faire bien venir des puissants du lieu, Kapos ou S.S. Ce sont les dépôts de vivres, de vêtements, où l'on peut chipoter pour soi, pour ses amis, des biens inestimables: une boîte de conserves, un gilet, en payant d'audace, en s'exposant au pire. Il y a le *revier*, l'infirmerie, où abondent les aubaines inespérées, des rations que les mourants ne peuvent plus consommer. Il y a des équipes de tissage. Un bon nombre de couturières saloniciennes

très expertes travaillent individuellement pour les *fraulein* S.S. Leur sort est enviable, parce que le démon du luxe et de la parure tient toujours la femme, même quand elle s'accoutre de la livrée militaire. Il y a la cordonnerie; le rassemelage; les ateliers de confection, de raccommodage, de ravaudage. Il y a des ébénistes, des serruriers, des peintres, qui se rendent par de tout petits groupes, et même isolés, là où il y a pour eux de la besogne... Il y a une équipe de tailleurs où sont attachés des privilégiés, dont quelques grecs. Il y a surtout les équipes qui ont pour tâche de trier les effets, tous les objets apportés par les prisonniers, les Kommandos *Kanada*, qui comptent parmi les plus importants. Ils occupent des baraquements très vastes, dont l'un est la salle à gaz desaffectée d' Auschwitz. A certains moments, ces Kommandos comptent 1200 hommes et 2000 femmes, parmi qui un nombre élevé de Saloniciens et de Juifs de Vieille Grèce. On leur apporte tout ce qui est ramassé à la gare, dans les penderies des salles à gaz. Le travail est soigneusement standardisé entre de multiples sections qui classent, rangent, fouillent dans la pâte des savons, dans les ourlets des vêtements, pour en extraire les trésors cachés, puis empaquètent avec méthode, avec art, effets d'habillement, linge, pyjamas, literie, boîtes de conserves, le tout par catégories, par qualités, par dimensions. Ils font une récolte prodigieusement abondante de produits pharmaceutiques, de savons, de parfums; de rasoirs, de lunettes, de ciseaux, de canifs, de peignes; de bijoux, de monnaies, de lingots d'or, de diamants: de pipes, de tabatières, de porte-cigarettes, de fume-cigarettes, de valises, de sacs; de chaussures, souliers, bottines, bottes, pantoufles. C'est un véritable carpharnaüm, un bric-à-brac où s'entassent des centaines de milliers d'objets les plus hétéroclites, et dont la valeur est incalculable. Tout ce fantastique butin, rangé dans les caisses, est dirigé sur Berlin, qui concentre ainsi des trésors venant de toute les juiveries de l'Europe.

Travailleurs spécialisés. — Les privilégiés sont ceux qui travaillent à l'abri et qui, par surcroît, sont bien nourris. Ce sont, avant tout, les ouvriers qualifiés, menuisiers, forgerons, peintres, tapissiers, tailleurs, couturières, cordonniers, tous les artisans, tous les techniciens. On tient à les conserver, parce qu'ils se rendent utiles, sont même indispensables, obligent individuellement les Kapos, les S.S., qui, en compensation des bons offices, leur allongent un gros quignon de pain, un paquet de margarine, une boîte de conserves, quelques cigarettes. Travaillant isolément,

se déplaçant avec quelque aisance moyennant des permis de circulation qu'on leur délivre pour le besoin des tâches auxquelles ils sont commandés, ils ont l'occasion d'entrer en contact avec des militaires de divers grades qui ont recours à leurs connaissances artisanales, avec les paysans des alentours, avec les civils en général, avec les ouvriers libres qui sont embauchés dans certaines usines, et il leur est loisible de procéder à des échanges précieux, à des trocs, car l'or, l'argent, le platine, les bijoux, les colifichets de valeur, les chaussures et vêtements divers, maraudés et chapardés avec dextérité et fréquence, foisonnent dans le camp, et sont d'ordinaire sans emploi immédiat entre les mains des prisonniers, ne constituant pas, dans l'enceinte même où l'on est confiné, des éléments échangeables, puisque l'on ne peut rien trouver auprès de l'immense majorité des cloîtrés, tous pauvres comme Job, quand la nature de leurs occupations ne leur permet pas *d'organiser*. Les civils, eux, malgré la dureté des temps et la pénurie de toutes choses, peuvent acheter tous ces objets et fournir, en contrepartie, toutes sortes de victuailles dont rêve le camp.

Aussi se dit-on volontiers coiffeur, édéniste, électricien sans qu'on le soit nullement, et l'on se livre à sa chance, à la grâce de Dieu, on se confie à son étoile, et le désir ardent de se sauver, ce subterfuge aidant, on finit, si l'on est tant soit peu habile, par se débrouiller, tant bien que mal, et par donner le change, car la naïveté teutonique, la crédulité de ces "surhommes" sont sans limites. Il en est, parmi les déportés, qui sont audacieux et qui vont jusqu'à se donner pour médecins. Il suffit qu'on ait tâté par n'importe quel bout l'art de guérir, qu'on ait fait une ou deux années de médecine, qu'on ait servi comme infirmier, aide-pharmacien, domestique de médecin, qu'on ait servi dans un laboratoire de biologie, dans une droguerie, qu'on ait une teinture quelconque de médicâtre, de rabouteux, de vétérinaire empirique. Nul ne contrôle une telle affirmation. On l'accepte les yeux fermés. La charlatanerie passe comme une lettre à la poste. Et l'on peut ausculter, droguer. Il y faut de l'assurance, du toupet. L'Allemand ne s'aperçoit pas de l'imposture. A coup sûr dédaigne-t-il même de s'y arrêter. Tel dentiste, sachant peut-être arracher une dent cariée, et même faire une prothèse approximative, mais ignorant autant que Sganarelle les rudiments de la physiologie et de l'hygiène, s'intitule médecin et se fait conférer la direction d'une clinique. Les Allemands lui donnent jusqu'au dernier jour, le titre de "Doctor", gros comme le bras, sans qu'il sourcille. Il finit même par se prendre au sérieux. Il est vrai que la fonction procure la double soupe et toutes sortes de privilèges et de prébendes. Les avantages payent le risque et récompensent la roublardise.

Bergen - Belsen. — Il serait injuste de passer sous silence le camp de Bergen - Belsen où traînèrent leur captivité les deux groupes d'Espagnols pris, l'un à Salonique, l'autre à Athènes, ainsi que les 74 privilégiés de la communauté salonicienne. Ce serait une erreur de croire qu'on y vivait comme en villégiature. Il faut bien spécifier que Bergen - Belsen est l'un des camps les plus affreux qu'aient entretenus les Nazis. Il est comparable à Büchenwald, à Mathausen et autres lieux maudits. Il est proprement le camp de la faim et de la mort lente. A partir de juin 1944, les rations y sont bien plus réduites que partout ailleurs. Le nombre des prisonniers y était immense. Il atteignit parfois jusqu'à 100.000. Peu d'entre eux étaient juifs.

En règle générale, les détenus juifs de ce camp constituent une monnaie d'échange. Ce sont des ressortissants de fantaisie de vingt nations exotiques diverses. On y compte surtout une profusion d'Argentins, de Boliviens, de Chiliens, de Paraguayens, de Péruviens, tous munis de pièces de nationalité sans aucune valeur, mais que les Allemands feignent de considérer comme bonnes et de toute authenticité. Il y a aussi, dans le camp, nombre de Palestiniens de même acabit, et aussi des Hollandais, des diamantaires, qui avaient promis de monter à Belsen même des ateliers pour la taille du diamant.

Tout ce monde ne travaille pas, ne constitue pas un élément corvéable. Les Nazis n'ont pas licence de le louer comme main - d'œuvre. Il n'est pas rentable. Il représente uniquement une marchandise qu'il convient de garder en rayon pour la troquer, au bon moment, contre des membres de la Cinquème Colonne qui opèrent à travers tous pays. Beaucoup seront échangés contre rançon payée par l'American Joint Distribution Committee. Certains seront envoyés comme colis, contre remboursement, dans des ports neutres. Quoi qu'il en soit, ces gens n'intéressent guère les négriers nazis. Aussi ne leur fournit - on que la stricte pitance qu'il faut pour les maintenir en vie: La ration quotidienne comporte de 700 à 800 calories et de 20 à 30 grammes de protéines. C'est l'existence au grand ralenti. On se consume comme chandelle au vent. La mortalité est épouvantable.

C'est pure chance que le groupe communal salonicien ait pu subsister. Il a été interné le premier dans un complexe de baraquements qu'on venait seulement de former, et auquel on avait donné, par commodité, le nom de "Camp Albala"(1). Puis, graduellement, des paquets de déportés

1. On sait qu'Albala, Jacques, avait été en dernier lieu, hissé grotesquement à la dignité de président de la communauté salonicienne. Il conserva, en exil, sa qualité de Kapo.

sont venus les rejoindre, jusqu'à constituer un effectif de plusieurs milliers d'âmes. Comme plus anciens que leurs co - détenus, les Saloniciens furent chargés de l'administration. Ils conservèrent toujours la maîtrise et la haute main dans la distribution des rations journalières. Ils purent ainsi, jusqu'au bout, jouir des privilèges des dirigeants et bénéficier des bonis et des revenants-bons. C'est là l'unique secret de leur survie.

A la gloire de la science. — Le sort des femmes est des plus misérables. Nous avons vu comment celles qui sont envoyées au camp sont obligées de se dévêtir et de se laisser tondre, de pied en cap, même par des hommes, sans qu'on s'entrave d'un souci de pudeur, sous l'œil des S.S. qui vont hurlant et distribuant, à tort et à travers injures, coups de fouet, de trique et de botte. Le tondage se pratiquera périodiquement, sauf vers fin 1944, où l'on commence à ménager leur chevelure aux femmes qui font preuve de soins exceptionnels de propreté.

Les femmes jeunes, saines et bien constituées sont réservées pour l'immonde consommation des troupiers. Elles peuplent les lupanars à soldats, jusqu'à exténuation, jusqu'à décrépitude et avachissement. Elles sont alors jugées à point pour les crematoria où elles vont finir leur torture. Le gros des déportées préservé de l'extermination immédiate est destiné aux divers kommandos. Heureuses celles qui ont chance d'être détachées au Kanada, à la section de la chaussure, à la couture ou au tissage. Un nombre assez important est sélectionné pour l'infâme *blok* 10, station d'essai, laboratoire de biologie sexuelle et raciale, conçu d'après le dernier cri de la science et de la technique, et camouflé sous la dénomination hypocrite ou ironique d'"Institut d'Hygiène de la Waffen S.S.". Dans cette officine satanique ont lieu, sur une très vaste échelle, des travaux de vivisection, des expériences sexuelles, de génésie, de parthénogénèse, de contage artificiel, diversifiées à l'infini, toutes sortes de sombres pratiques de sorcellerie gynécologiques, sous l'empire d'une fantaisie baroque et délirante, d'une frénésie et d'un sadisme qui marquent un mépris absolu de la vie et font fi de tout respect de la dignité humaine. On y met à l'épreuve, sans aucun souci des conséquences, les conceptions déchaînées des orgiophantes de la chirurgie et les philtres les plus étranges de thérapeutes en fureur.

Les Juives grecques sont un matériel de prédilection pour les essais diaboliques des gynécologues déments. On estime à cinq cents, au bas

mot, le nombre des femmes et jeunes filles de Grèce qui ont servi de cobayes pour ces pratiques monstrueuses, destinées, dans l'esprit des scélerats qui sont les maîtres dans cet antre de magie noire, à préciser la marche des inséminations et fécondations artificielles, des stérilisations et déverginisations opératoires. Le tout premier convoi parti de Salonique, le 14 mars 1943, envoie cinquante victimes à cette officine diabolique. Chacun des convois qui suivent fournit son contingent. Celui du 13 avril 1943, le dixième, donne une théorie de cent femmes mariées et, en outre, douze mères accompagnées chacune d'une fille. Elles arrivent le samedi 20 avril et, dès le lendemain, après examen spécial, elles sont distribuées congrument entre les diverses sections de "l'Institut".

On stérilise par les rayons X. On dessèche aussi les ovaires par un procédé spécial, par la compression prolongée de tout le bas-ventre, entre des planches que l'on tient bien serrées pendant plusieurs jours. Suivant l'expression réaliste d'un témoin oculaire, la patiente "noircit comme une aubergine". La plupart des victimes soumises à ce traitement meurent durant l'épreuve. Celles qui survivent en ont pour peu de temps, car elles restent déformées et endolories et, devenues impropres à tout travail, elles sont vite expédiées aux crematoria. Deux médecins, deux tortionnaires, président à ces opérations démoniaques. Ils ont des assistants qu'ils guident, tel le Dr Wirtz qui est spécialisé dans l'éventrage des vierges. Ils réquisitionnent aussi des assistants parmi des confrères prélevés dans les rangs des déportés et les obligent à perpétrer sous la menace, d'horribles dépeçages de charcutiers, sous prétexte d'expérimentation scientifique. Tel est le Dr Samuel, d'origine juive. Mais, bravant la colère de son chef, cet opérateur fait d'habiles efforts pour faire le moins de préjudice possible aux pauvres femmes qui lui sont livrées. Presque toutes les vingt-cinq rescapées grecques du 10, vivant aujourd'hui en Palestine, doivent au Dr Samuel d'avoir survécu. On extrait des ovaires pour constater, par une observation attentive, les effets de la carence ovarienne. Parfois, à la place des organes supprimés, on en greffe d'autres similaires, ou l'on implante les viscères les plus imprévus, prélevés sur d'autres patients mâles ou femelles, ou sur des animaux divers. On se livre à des inséminations pasiphaësques les plus affolantes et l'on s'ingénie à combiner les pratiques chirurgicales, les manœuvres les plus démentes. On se joue de la souffrance. Aux yeux de ces bandits, ces créatures du bon Dieu, qu'ils meurtrissent et tailladent, n'ont d'humain que l'apparence, et elles sont moins que des bêtes. Saura-t-on jamais à quelles conclusions biologiques ont abouti ces ignobles supplices?

Science démoniaque. — Les noms de deux docteurs, *Klauber et Schumann,* devront être cloués à jamais au pilori de l'infâmie. L'histoire des horreurs et des atrocités conservera leur souvenir comme celui de deux tortionnaires sadiques qui ont eu l'indignité de s'abriter derrière leur titre de médecins pour accomplir des besognes de cannibales ivres. Le chef suprême est Klauber, qui se tient dans l'empyrée d'une clinique privée de Berlin et dirige de haut, faisant de furtives apparitions pour inspecter, redresser, renouveler les procédés. Klauber va toujours en civil. Il avait d'abord un modeste laboratoire de biologie à Birkenau. Quand vient le premier convoi de Salonique, il institue le pavillon 10 et commence par essayer des piqûres, en vue d'obtenir la suppression des périodes, puis il se livre à des expériences de transfusion de sang. Malgré l'inhumanité de ses pratiques, il est, par comparaison avec son collègue Schumann, un être séraphique. Schuman est un démon. Il est donc le plus abominable des deux. Sa cruauté n'a de pareille dans aucun pandémonium. C'est lui qui est l'inventeur de la compression abdominale devant avoir pour effet d'abolir toute faculté de procréation. C'est lui qui procède à des ovariotomies, à des substitutions d'organes, à des greffes tératologiques. Il n'a que faire d'inoculations ni de piqûres. Il taille hardiment dans les chairs vives. Il puise *ad libitum,* avec une prodigalité de magnat, dans le troupeau des cobayes du 10. Il est inlassable. Il opère à tour de bras et ordonne des hécatombes à ses assistants. La matière première est abondante. Il n'y a qu'à tendre la main pour en avoir tant et plus. Il ne se prive pas: Il gâche cette matière qui ne lui coûte rien, et dont personne ne lui chicane l'effroyable gaspillage.

Les expériences débordent le domaine de la sexualité. Puisqu'il y a pléthore de cobayes humains, on se paye tous les luxes, on se passe toutes les fantaisies. On tente, avec des préparations variées, d'inoculer le cancer à certaines pensionnaires, pour étudier à loisir la marche de ce terrible mal. On fait aussi de l'art plastique à rebours, on modèle de la laideur, on s'efforce d'établir le "canon" du Juif, de la Juive, tel que le voudrait la théorie raciste, en des spécimens divers, dont chacun serait la concrétisation de l'une des faces de la hideuse âme d'Israël. Parmi la vingtaine de malheureuses qui sont torturées dans ce dessein, on compte au moins quatre Saloniciennes. De pauvres créatures affligées de quelques difformités physiques, gibbosité, claudication, déhanchement, gigantisme facial, nanisme partiaire, asymétrie corporelle, sont soumises aux raffinements d'une chirurgie sournoise qui accentue et hyperbolise les anomalies anatomiques. On les nourrit comme il convient le temps qu'il faut, on les

entoure de tous les soins que requiert une science méphistophélique, et quand elles ont atteint le degré souhaité de hideur, on leur fait au cœur une piqûre de phénol qui stabilise, par la mort, le type rêvé. On les momifie et on en tire des plâtres démonstratifs qui sont envoyés dans les musées anthropologiques et phylétiques, pour offrir, dans les sections de tératologie ethnique, des spécimens accomplis de la race juive, à la contemplation des foules et à la méditation des sociologues et des penseurs. Parfois, pour arriver à la perfection, on laisse aux pontifes de Berlin l'honneur de mettre la dernière main à la fabrication de ces monstres, qui sont envoyés vivants dans les laboratoires de la capitale allemande.

Cobayes masculins. — Schumman et ses acolytes ne se contentent pas d'expérimenter, sans économie ni pitié, sur les cobayes féminins. Ils ont à leur disposition le pavillon 21, où ils opèrent sur l'élément masculin avec un entrain endiablé. On prélève les victimes, dont beaucoup sont des Grecs qui ont survécu, dans le pavillon 20. C'est surtout l'ablation des testicules qui retient l'attention. Les savants investigateurs s'offrent la fête de véritables orgies opératoires. Ils sont ivres de sang. Point d'anesthésie, de prophylaxie, d'asepsie, d'antisepsie. Qu'importe la douleur, qu'importe le désespoir des victimes? Ces viles bêtes n'ont d'humain que les traits. Elle n'ont rien de commun avec la véritable humanité que seule représente la race germanique à laquelle ils ont la fierté d'appartenir. Un homme sur deux succombe sous le scalpel. Un prisonnier politique, le Dr Deryng, aryen pur sang, qui est attaché à l'hôpital aryen no 12, travaille activement sous les ordres de Schumann. Chargé principalement de la stérilisation des cobayes masculins, il opère sans arrêt et fait des recherches variées. Il extrait à une foule considérable de patients juifs, —dont beaucoup sont grecs, saloniciens notamment,—un testicule, le gauche, d'ordinaire, et parfois les deux, soumet leur scrotum à l'action des irradiations éléctriques, durant une vingtaine de jours, pour tarir la sécrétion séminale et a la joie de constater, à l'examen microscopique, la disparition de toute trace de spermatozoïdes. Il tient ses victimes en observation le plus longtemps possible.

Les sujets, hommes et femmes, qui ne meurent pas au cours des expériences, sont gardés dans les laboratoires jusqu'à satisfaction complète des scrupuleux observateurs. Après quoi, s'ils sont envoyés aux fours, ou si, d'aventure, ils conservent encore un vestige de vigueur physique, ils sont affectés aux travaux les plus durs, dans les kommandos des divers camps.

Ces abominables officines de vivisection humaine ont cessé de fonctionner vers juin 1944.

CHAPITRE VII

BAAL – MOLOCH

Deux motifs capitaux décident de la vie et de la mort des hôtes du camp: La nécessité d'alimenter les fours et la productivité de la main d' œuvre. Il faut que les crematoria ne chôment pas. Hadès est insatiable. Il exige sa pitance copieuse au jour la journée. On doit l'alimenter à tout prix. Quand la pâture des convois, convergeant de toutes les contrées que les Allemands purgent des éléments raciaux indésirables, se raréfie, les travailleurs des kommandos y suppléent. Les moins productifs partent les premiers.

Les sélections. — Les bagnards doivent payer la nourriture qu'ils mangent et laisser un boni. Dès qu'ils cessent d'être valides, ils sont expédiés aux fours. Hitler et sa garde prétorienne, les S.S., n'entendent pas avoir des bouches inutiles à la charge du troisième Reich. Pas de vaine sensiblerie. D'après les besoins de main-d'œuvre, on procède à des sélections tous les quinze jours, et même, parfois, deux ou trois fois par semaine. La durée moyenne du déporté qui n'est pas exterminé dès son arrivée, ne dépasse guère quatre à cinq mois. Quand les camps sont surpeuplés et qu'on doit accueillir de nouveaux transports, on multiplie les piqûres de phénol au cœur, dans les infirmeries, et on accélère beaucoup la cadence et l'importance des sélections dans les chambrées.

Le médecin paraît. Toute la chambrée dehors! On sait le sens tragique de cette injonction. Les plus agiles courent se cacher sous les lits, dans les closets. Ils se dissimulent comme ils peuvent. Il s'agit de laisser passer l'heure fatale. Certains y parviennent, s'il n'y a pas d'appel préalable.

Ordre de se devêtir complètement. Chaque déporté, homme ou femme, défile devant l'expert, pirouette pour faire voir son académie. Un signe bref: A droite, l'amaigri, l'épave, *le musulman*, celui, celle qui a un aspect squelettique, ascétique, qui semble brisé physiquement et moralement et est résigné au pire. C'est le condamné à mort. A gauche, celui, celle qui conserve encore un restant de vigueur. Il sera laissé en vie jusqu'à la prochaine sélection. On le sait dans le camp, on est prévenu. Pour rien

au monde il ne faut avoir l'aspect malingre, chétif, souffreteux. En dépit de tous les tourments, il faut avoir bon air. On se garde bien de se porter malade. On va au travail avec quarante de fièvre. Les hommes se rasent, se lavent, marchent droit, la tête haute. Les femmes se mettent du rouge aux lèvres, se frottent les joues, redressent le torse, se raidissent pour projeter leur poitrine en avant. Il y va de la vie. Quiconque flanche et défaille va à gauche. Gare! Le scribe est là qui relève les numéros des condamnés.

Le médecin se montrera plus ou moins clément, d'après les nécessités de l'heure, Parfois il y pénurie d'ouvriers, ceux qui sont épuisés et sans utilisation proche possible, sont sans doute sacrifiés, mais on revise avec soin les condamnés, pour écarter de leurs rangs ceux qui pourraient, avec quelque indulgence, être repêchés... En 1943, il y a abondance relative de main-d'œuvre. On envoie au four le plus de monde possible. Des 1.800 rescapés des travaux obligatoires de Grèce, qui formaient le dix-neuvième et dernier convoi parti de Salonique, 1565 sont expédiés directement au four. Les S.S. s'ingénient pour faire coïncider les sélections les plus cruelles avec les grandes fêtes juives. Le 9 octobre 1943, un Kipour, on brûle mille sept - cents enfants. On sait qu'il en sera de même à chaque importante solennité mosaïque et l'on suit le fil des jours avec angoisse.

C'est quand il y a pléthore de chômeurs que le danger plane. Passer la visite, à de tels moments, c'est aller sûrement à la mort. On veut décongestionner les chambrées et l'on répète les sélections à de courts intervalles. Comme on a trop de gens à abattre, les salles à gaz ne suffisent pas. On abrège la besogne, on travaille en série. On administre rapidement la piquûre de phénol au cœur aux 90% des malades hospitalisés, un peu au petit bonheur. Il s'agit de déblayer, de faire place nette. Peu importe que le malade soit ou non incurable. On n'a pas le temps de s'attarder. Sous prétexte de les faire changer d'air, on demande à tous les impaludés, passés et présents, de venir s'inscrire. La bonne aubaine! On accourt s' inscrire en masse. Les S.S. envoient à Lublin tous ceux qui ont eu la naïveté de se laisser prendre au piège. Tous y sont soumis à des expériences variées. Ils servent de cobayes entre les mains de médicastres assassins et sont bientôt exterminés tous, jusqu'au dernier.

La grande sélection est celle de 22 janvier 1944. Plusieurs jours durant, les camions, pleins jusqu'aux bords de condamnés, arrivent sans discontinuer à l'entrée des crematoria. On asphyxie bien tout ce qui vient, mais les fours ne peuvent pas engloutir assez vite la pâture. En attendant que le feu accomplisse son œuvre de déblaiement, on entasse les cadavres en

hautes piles, dans les cours des usines de mort, et tous les hôtes de Birkenau peuvent distinctement les voir du dehors. Quand la besogne presse, on fait basculer les camions dans de larges fossés creusés à proximité des fours, on y pousse pêle-mêle toute la cargaison humaine qu'on mitraille à bout portant, puis on l'arrose de pétrole, on la couvre de bûches et on la fait flamber. Jamais, aux époques les plus actives de l'Inquisition ibérique, on ne vit d'aussi vastes *quemaderos.*

Les sélections ralentissent. — Mais au cours de 1944, la main-d'œuvre se raréfie. Les experts qui désignent les holocaustes dans les camps sont plus réservés. D'ailleurs les trains qui aboutissent à Birkenau d'un peu partout, apportent une matière combustible abondante. En mai et juin 1944, la rampe envoie régulièrement ses 12.000 victimes journalières. Le 26 octobre 1944, le blok no 14, où sont groupés tous les déchets des chambrées féminines, parmi qui on compte des centaines et des centaines de jeunes Grecques, fournit cinq mille *musulmanes* d'un coup, qui passent aux gaz deux jours après.

Suivant les indications des fours, les condamnés sont envoyés à la mort sans délai, aussitôt après la sélection, ou retenus momentanément dans le camp. Souvent ces condamnés, après qu'ils ont été dûment enregistrés, sont consignés dans leurs chambrées, avec leurs camarades épargnés par la sélection. Est-ce la grâce? On espère. Qui sait? On aura peut-être changé d'avis. Puis, au moment où l'on s'y attend le moins, le Kapo, une liste en main, ayant fait faire silence, appele les condamnés par leurs numéros. Chacun d'eux résigné s'avance, prend congé des voisins. A la porte du blok, on vérifie son identité, puis on met sa fiche individuelle en lambeaux. Cette fiche est désormais inutile. Elle n'entrera même plus dans les comptes aveugles des statistiques. Celui dont elle précisait le signalement cesse d'exister, et tout souvenir, tout vestige de lui sera à jamai aboli. Il en restera une volée de poussière que le vent éparpillera dans les sillons.

Les Juifs polonais mettent souvent, pour la circonstance, leur *taleth* et leurs *tefillin,* et s'en vont ainsi parés, pour se présenter, en toute sainteté, au sacrifice, le *Chemah Israël* sur les lèvres.

On se méfie cependant de ce répit, dans la chambrée. Les candidats à la mort éveillent, dans le cœur de leurs compagnons, d'évidents sentiments de révolte. La tactique nazie, de peur des révoltes, veut éviter aux

esclaves les occasions de trop méditer sur leur propre sort. Le plus souvent, après la cérémonie de la sélection, ceux qui sont désignés pour les fours sont dirigés immédiatement vers une baraque spéciale où on les laisse deux ou trois jours, entassés, sans aucun ravitaillement, nus, ou à moitié couverts de leurs haillons, s'ils ont pu en ramasser une partie dans la bousculade et la précipitaition du parcage.

Veillées funèbres. — Ii faudrait un Dante pour dépeindre l'agonie de ces damnés, un Wagner pour orchestrer les clameurs d'épouvante, les vains appels de désespoir, les gémissements, les hurlements affolants, les supplications, les invocations à la divinité, la tempête d'imprécations qui s'exhalent de ce vestibule de la mort. Bientôt tout se tait. Les malheureux sont las de se lamenter. Le morne silence de la mort, entrecoupé de lugubres sanglots qui fusent, soudain, solitaires et effroyables plane sur la geôle monstrueuse où ne gisent plus que des mourants, presque des cadavres, sans réaction ni révolte. Un signe, venu du four, indique qu'on est prêt à les accueillir. On entr'ouvre une porte, on les tire, on les jette en vrac dans les vastes camions, comme paquets d'ordures, et on les envoie dans l'usine infernale qui ôtera l'ultime vestige de vie pouvant encore subsister dans ces loques misérables.

Ainsi, tel Saturne dévorant ses enfants, Auschwitz et ses dépendances se liquident constamment d'eux-mêmes. Le torrent des convois y charrie de la chair fraîche en un flux ininterrompu, pousse cette chair dans les chantiers, les carrières, les mines, les usines, qui en expriment tout le sang, toute la substance, toute la vigueur, et l'amène enfin à la gueule du gouffre dévorant, qui achève de la consumer, et la réduit en une poudre impalpable qui se dissipe et disparaît.

Sur douze mille Juifs et Juives de Grèce qui, à la descente des trains, avaient été triés pour le travail, mille huit cents à peine ont survécu, moins de trois mille sont morts dans les camps, de faim, de froid, de maladie, ou à la suite de brutalités. Plus de sept mille, dont trois mille vierges ou femmes sans enfants, ont été *sélectionnés* pour les fours, comme *musulmans.*

Camps d'extermination. — Le camp d'Auschwitz est construit non loin du confluent de la Sola et de la Vistule, à proximité d'un village de 6.000 âmes de la Haute Silésie, portant le même nom d'Aswiecim, ou mieux Osjwiecim. Créé en 1941, il a été conçu, dès l'origine, pour

l'extermination des Juifs de la Pologne méridionale, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Grèce, de France, de Hollande, de Belgique, etc. Accessoirement, ce camp devait aussi liquider les Tsiganes.

Il a son pendant dans le camp de Treblinka, aux confins de la Pologne russe, et qui, pourvu de tous les perfectionnements de la technique électrique, avait la destination spéciale de détruire les contingents juifs de la Pologne septentrionale et orientale. Lublin, Fressenburg et d'autres camps ont été dotés, moins somptueusement il est vrai, d'installations similaires, car la tâche d'épuration raciale était énorme, et l'ambition de Hitler était de faire table rase, des Juifs, des Tziganes, et aussi, projet grandiose, des Slaves, de toutes les nations inférieures, après que les individus qui composent ces nations auraient été épuisés par le travail forcé, à quoi ils devaient être utilisés, en vue de préparer la grandeur économique du "peuple des Seigneurs", du Herrenvolk, dont lui, Hitler, était le souverain.

Les dépendances d'Auschwitz, Birkenau, Yavorjno, Maydaneck, cervent au même dessein. Birkenau a une clientèle dont le flux coule en permanence de toutes les juiveries d'Europe. C'est la centrale européenne des chambres à gaz. On y amène des camps de partout, jusqu'à de la lointaine Bergen-Belsen, des groupes de condamnés, des hordes d'affaiblis, des femmes enceintes. On y brûlera quatre millions et demi de victimes, jeunes dans leur immense majorité. Les Tziganes payeront aussi un tribut très large, relativement à l'importance de leur effectif total, en Hongrie et ailleurs, dans les pays occupés. Les Slaves, dont Hitler avait aussi juré la perte et que les théories fuligineuses d'un Rosenberg vouaient aux gémonies, y donnent un faible contingent. Les S.S. aux noirs insignes et aux sombres desseins, ont mille moyens de détruire les Slaves, au cours de leur marche triomphale.

La méthode d'extermination est simple et expréditive: On gaze d' abord les victimes par groupes, puis on les incinère. Les installations de gazage et d'incinération, étudiées avec soin, en divers endroits, par des spécialistes, se sont progressivement améliorées, en vue d'un rendement de plus en plus rapide et économique.

Le gazage. — Auschwitz a des débuts modestes. D'abord on gaze dans des fourgons que l'on peut rouler ici ou là, *ad libitum*. On y enferme hermétiquement des lots succesifs de dix à douze condamnés. Un flacon percé de quatre trous et contenant de la silice en granules imbibés d'acide

prussique (ou acide cyanhydrique), liquide stable, préparation désignée sous le nom de *Zyklon,* suffit pour chaque fournée. La chaleur dégagée par les victimes elles-mêmes, transforme l'acide prussique en vapeurs qui pénètrent dans les poumons, s'infiltrent dans les tissus, paralysent le diaphragme et tout le système de la musculature respiratoire, entrainant ainsi l'asphyxie par l'arrêt de tout appel d'air. La mort s'en suit au bout de moins d'un quart d'heure, en très peu de minutes bien souvent(1).

Les cadavres sont incinérés dans un crematorium du camp, de proportions plutôt restreintes. On est encore à la période des tâtonnements.

Le procédé de gazage s'avère bientôt trop lent. On aménage en salle à gaz un vaste baraquement dont toutes les fissures sont soigneusement calfeutrées. La besogne va bien plus rondement. On peut ainsi gazer par paquets de cent. Le crematorium ne chôme plus jamais désormais. Il fonctionne nuit et jour, sans arrêt.

Les médecins font, dans les infirmeries, deux sélections par semaine, le lundi et le jeudi. Les convois affluent de tous les points de la Pologne. On gaze à tour de bras. Le travail va très vite. Les fours existants ne peuvent guère suffire. On est obligé d'enterrer les gazés par rangées, sous une mince couche de terre. Mais la putréfation, dans ce colossal charnier, exhale une puanteur intolérable qui se répand des lieues à la ronde. Le sol devient fangeux, gluant.

L'entreprise d'extermination se précise. Elle prend, à travers toutes les contrées de l'Europe, une ampleur croissante. Hitler raffermit son programme "de sang, de sueur et de larmes". Il croit le moment venu d'établir sur les ruines, sa puissance mondiale: *Weltmacht oder Niedergang.* Le concert immense de supplices, de pleurs et de souffrances, la saturnale grandiose de chairs grillées, de cadavres flambant par centaines de milliers, l'orgie de feu et de sang, l'apothéose de destruction et de nihilisme enivrent de leur barbarie apocalyptique le maître de Berchtesgaden, le fastueux Gœring, le monstrueux bureaucrate, Himmler et ses sous-ordres, Heinrich Eichmann, Dietter Wisliceny. La horde des ogres en furie déchaîne sa rage sur le monde.

L'abattoir de Birkenau. — Il faut organiser, tayloriser l'extermination. Il faut créer des usines de mort bien outillées qui fonction-

1. Nous puisons ces rapides précisions dans une étude faite sur notre prière et à notre intention par le Dr Isaac Matarasso.

neront à très grand rendement. C'est alors que naît l'abattoir scientifique de Birkenau.

Douze mille prisonniers russes, numérotés à l'avant-bras de 1 à 12. 000, sont employés à l'aménagement de cette vaste installation, désignée proprement sous la dénomination d'Auschwitz II, et située à quatre kilomètres au nord-est d'Auschwitz, près du village polonais de Rajsko, sur une vaste aire de 1.600 mètres de long et 500 mètres de large, soit quatre - vingts hectares, que l'on défriche hâtivement dans une zone forestière de bouleaux, le Birkenwald, comme elle est nommée par les Allemands. Aucune préocupation sanitaire. L'endroit n'a pas d'eau potable. Les prisonniers s'abreuvent aux sources contaminées. Pas d'égoûts ni de latrines. Une tranchée longitudinale, une feuillée, au bord de laquelle est plantée une grossière rampe, un chevron posé sur des piquets et faisant main-courante, en tient lieu.

A l'orée de la forêt même, on creuse des tranchées, des fossés et on y incinère les cadavres à mesure qu'ils sortent de la salle d'asphyxie. Dans les moments de presse, on brûle l'étape du gazage préalable. Les déportés, portant chacun une grosse bûche sur l'épaule, sont dirigés sur la fosse béante, où flambe un feu violent, constamment arrosé de benzine. Des salves de mitraille les abattent par vagues, et ils vont alimenter ainsi le foyer qui ne s'éteint jamais. Les victimes, troupeau hébété, ahuri, horrifié, sont la docilité même. Ce sont des spectres, des hallucinés qui marchent à la mort, sans opposer la moindre résistance.

Au printemps 1942, l'usine de mort se complète de mieux en mieux. Les chambres à gaz sont réformées, d'après une technique savante. Les boîtes de *zyklon,* que l'on apporte, ô dérision, dans des véhicules marqués aux insignes de la Croix Rouge, sont introduites dans des cheminées qui plongent dans les salles, dont la toiture est constituée par des volets mobiles que l'on peut clore de façon hermétique, pour qu'aucune des émanations déletères ne se perde. Par des lucarnes vitrées qui percent les battants des portes, des observateurs peuvent suivre commodément le processus de l'asphyxie. Les patients qui se tiennent près des cheminées succombent au bout de quatre à sept minutes. Les autres, d'après la distance, mettent de dix à vingt minutes à passer. La cohue, la bousculade, la presse contribuent à accélérer l'étouffement des moins vigoureux. Ceux qui jouent des coudes, peuvent se dresser au dessus des autres, émergent, se dégagent, tombent les derniers. Les gaz achèvent tous les jours des milliers et des milliers de victimes.

L'usine de mort. — Le 17 juillet 1042, Himmler vient visiter Birkenau. C'est *l'alter ego* de Hitler. Nul n'est plus convaincu que lui des vérités de la doctrine raciale. Le doute ne le tracasse pas. C'est un croyant primitif, un fanatique, un mystique, un pauvre d'esprit, sous la double influence de son astrologue et de son masseur. Ce naïf cet ignorant fieffé, pour qui les slogans de Nuremberg sont des dogmes sublimes, fait travailler des chercheurs dans les laboratoires pour obtenir qu'on "isole le sang aryen" et il délègue une mission au Thibet pour découvrir les rites nordiques dans toute leur pureté originelle. Mais c'est un bon fonctionnaire, un bureaucrate ordonné, de tempérament paisible. Excellent exécutant, organisateur de premier ordre, il est calme, froid, glacial. Nulle trace de passion chez cet être stupide, routinier. Il accomplit sa tâche d'épuration raciale en toute concience. Il est le grand prêtre de la divinité aryenne, la Grand Inquisiteur. Il est le maître suprême de la terrible machine de destruction raciste. Il va droit son chemin, sûr de la bonté de son œuvre, et son sommeil n'est point troublé par la clameur d'agonie qui s'élève des charniers où, d'après ses instructions, on fait journellement périr des dizaines de milliers d'hommes.

La visite à Birkenau a un résultat immédiat. Sur son ordre, le rythme de l'extermination s'accélère. On s'attelle à la construction de quatre crematoria. Les déportés eux-mêmes y sont employés pendant de longs mois. Vers fin février 1943, le nouvel établissement est complètement achevé et prêt à fonctionner à plein rendement. Dès l'automne 1942, on a déterré les cadavres qui pourrissaient dans la pestilence, et on les brûle, soit dans les fours qu'on vient d'édifier soit surtout par tas, dans les fosses creusées à l'orée de la forêt de bouleaux voisine, en les arrosant copieusement d' essence.

Maintenant les bouches multiples du Moloch sont prêtes à happer leurs proies. On ne brûlera plus dans les fossés. On comble, ces fossés, on nivelle le sol en répandant les cendres. Les quatre crematoria ne sont pas de même capacité. Deux sont très grands. Ils comportent chacun quinze fours dont chacun, compte tenu des aléas et des intervalles entre les fournées, dévore, tous les trois quarts d'heure, trois ou quatre cadavres *musulmans*,—s'est-à-dire qui n'ont que les os et la peau—, et le double, s'ils sont gras. Chaque grand crematorium consume plus de deux mille cadavres en vingt-quatre heures, soit de quatre à cinq mille pour les deux. Les deux autres sont d'une capacité moindre. Ils peuvent consumer chacun, par leurs quatre fours respectifs, un demi-millier de cadavres pendant le même temps. L'allure moyenne, pour les quatre, est de cinq à six mille

cadavres par jour. Les fours sont entretenus au coke. Les cendres doivent être vidées deux ou trois fois par jour.

Le vestibule de chaque chambre à gaz est une salle de déshabillage. On y accède en descendant sept au huit marches. Il est l'objet d'un camouflage très étudié. Dans les grands crematoria, il a 10 mètres sur 7, sur une hauteur de 5 à 6 mètres. On fait croire aux infortunés déportés qui débarquent tout ahuris, tels des sommanbules, qu'on les conduit au bain, pour éviter les révoltes, les résistances, pour prévenir les hésitations, calmer les craintes et faire marcher docilement tout le monde à la mort. Des plaques en émail, courant le long des murs, portent, sous des patères qui servent de porte-manteaux, des numéros et des inscriptions en diverses langues. "Retenez votre numéro", recomandent-elles. "Rangez bien vos effets pour les retrouver sans peine à la sortie". On munit chaque déporté d'une serviette et d'un savon. Il est vrai que les arrivants, aussitôt qu'ils sont dépouillés de leurs vêtements, entendent des *schnell! schnell!* et des claquements de cravache. Vite, ils sont engouffrés dans une vaste pièce oblongue qui est de plain-pied avec le vestibule et qui a tout l'aspect d' une salle de bain, avec ses appareils à douche simulés au plafond. Les portes se ferment et le *zyklon,* introduit par la toiture dans les simulacres de colonnes, toutes criblées de trous imperceptibles, commence son œuvre. En général, quand il y a affluence, deux mille victimes sont compressées d'un coup dans cet étouffoir. La mort par suffocation est d'autant plus rapide que la salle est plus pleine.

L'inauguration. — Des visiteurs de marque viennent assister à l'inauguration officielle des crematoria. On leur donne un spectacle de choix. On extermine devant eux un convoi de huit mille Juifs polonais, amené de Cracovie. L'essai est concluant. Les visiteurs, haut gradés S.S., médecins, chimistes, biologistes, experts, se retirent satisfaits. Les procédés sont expéditifs, économiques et tout à fait à point. La machine peut maintenant marcher sans accroc. Elle a la pleine approbation des chefs et des spécialistes. On fait venir souvent des groupes compacts de notabilités nationales-socialistes pour leur faire admirer la perfection du système.

Et maintenant, les convois arrivent à une cadence précipitée. Salonique envoie ses cinquante mille Juifs à partir de la mi-mars. De toutes parts, c'est une flux ininterrompu qui charrie par dizaines de milliers de loques humaines vers la gueule dévorante de l'insatiable Baal-Moloch. On brûle sans discernement. Après la capitulation de l'Italie, en septembre

1943, on rafle tout ce qu'on peut de Juifs italiens, et le convoi qui amène ces prisonniers va à la chambre à gaz et aux fours, pêle-mêle avec les carabiniers qui l'encadrent.

L'équipe des fours, le *Sonderkommando,* comprend alors 1.100 membres, dont 180 sont grecs. Cette légion de croque-morts peut à peine suffire à la tâche aux jours d'affluence. Quand le viseur qui est chargé de suivre le processus de l'étouffement dans la salle à gaz, se rend compte, à travers la lucarne d'observation, que le *zyklon* a bien opéré, quand les clameurs d'épouvante des mourants ne cornent plus à ses oreilles, il donne ordre d'ouvrir les portes de l'étouffoir, en même temps que d'écarter les volets mobiles de la toiture, pour permettre la ventilation de l'enceinte. Les cadavres, serrés, enlacés, agrippés, convulsivement, follement, frénétiquement les uns aux autres, contorsionnés, grimaçants, hideux et effroyables, forment une masse confuse. Il y a des lots de deux, trois et même quatre cadavres, emmêlées de façon inextricable, dans un pugilat macabre où l'on a été brusquement pétrifié par la mort. Celui-ci tord le poignet de l'autre, cet autre tient un compagnon à la gorge. Voici une femme avec un avorton qu'elle a rejeté dans un spasme suprême. Les équipiers s'avancent avec précaution. Les uns happent les cadavres par le cou au moyen de longs bâtons dont l'une des extrémités est recourbée en crosse, et les attirent dans le couloir, achevant, à coups de gourdin, ceux qui manifestent encore un reste de vie. D'autres leur explorent vivement la bouche et en extraient dents en or, bridges et dentiers. L'éminent avocat Yomtov Yacöel, honneur du barreau salonicien, avait été préposé pendant quelques mois, à cette lugubre tâche.

Armés de ciseaux, de tondeuses, certains taillent les chevelures qui en valent la peine. D'autres encore entassent tous ces cadavres sur des chariots qui sont poussés à bras, et hissés, par un ascenseur, une sorte de monte-charge, jusqu'aux orifices des fourneaux. On en met trois d'un coup, deux hommes et une femme, en général, la femme ayant d'ordinaire une réserve adipeuse plus grande que l'homme, ce qui aide à la combustion. En quarante minutes, le feu a consumé sa proie. On tire les cendres et on en remet un nouveau lot, et ainsi sans trêve, sans arrêt, heure après heure, jour après jour. Le Moloch dévore avec un appétit jamais apaisé, les milliers et milliers de victimes que lui jettent ses servants.

Organisation satanique. — Un chef coordonne les efforts, dirige cette immense usine d'extermination. C'est Joseph Kramer, dont la cruauté et le sadisme font de lui une émule de bas étage de Genghis-Han

et de Tumour-le Boîteux. Il fut transferé à Bergen-Belsen avant la débâcle. C'est là que la justice alliée l'appréhenda et que, après jugement, le fit pendre haut et court.

L'habileté suprême des Allemands a été d'avoir su utiliser les Juifs eux-mêmes pour accomplir en série, avec une discipline parfaite, toute la tâche d'extermination raciale. Les Juifs construisent les voies d'accès de leur enfer. Ils en édifient les étouffoirs et les fournaises, amènent les troupeaux des damnés, les apprêtent, les introduisent dans l'antre de l' asphyxie, les en retirent quand l'œuvre de mort est achevée et procèdent aux ultimes dépouillements. Ce sont les Juifs qui livrent aux flammes les cadavres des gazés, en recueillent les cendres qu'ils auront eux-même mission de pulvériser, pour que rien ayant aspect humain n'en subsiste. L' Allemand intervient le moins possible. Il met la machine en branle et surveille de loin. Il sait créer l'esprit de discipline et l'entretenir. Ainsi, il s'affirme un maître, un maître maléfique et satanique.

Et ce maître tire profit de tout. L'or extirpé des maxillaires des morts aboutit dans une chambrette mystérieuse, aménagés dans l'enceinte des crematoria. Deux techniciens,—des Juifs français,—le manipulent, le fondent, l'épurent et en font des tablettes hexagonales, des lingots d'un poids de 250 grammes, dont on emplit des caisses qu'une auto vient chercher à jour fixe, tous les mardis.

Les cendres des morts et les ossements qu'on fait moudre et qu'on pulvérise, ne sont pas perdus. On les incorpore au macadam et on en consolide le sol des routes. On s'en sert comme engrais. Les phosphates sont souverains pour faire prospérer les jardins. On en fait des plaquettes, des briques, dans la pâte de quoi on découvre souvent des vertébres, des phalanges, des orteils, voire même des doigts entiers. On jette parfois une partie de ces cendres dans la Vistule.

Sonderkommando. — Le Sonderkommando est l'equipe des croque-morts, des esclaves préposés à alimenter l'appétit monstrueux de Baal-Moloch. Les croque-morts n'en ont pas pour longtemps à rester en service. Périodiquement ils sont détruits. Ils ont trop vu des choses que le monde doit ignorer. Tous les trois ou quatre mois, il faut qu'ils disparaissent. On les gave, on les bourre, mais il leur est interdit de quitter le royaume infernal. Ils y sont strictement rivés jusqu'au terme de leur brève existence. En fait de nourriture, ils ne manquent de rien. En dehors des rations abondantes qui leur sont officiellement servies, ils ont à leur disposition toutes sortes de victuailles de choix, douceurs, *delicatessen,*

biscuits, *loucoums,* boutarque. Ils ont du tabac à ne savoir qu'en faire. Tous les trésors d'Ali Baba emplissent leur caverne: or, devises, bijoux, diamants. Que ne trouvent-ils pas dans les baluchons des victimes qu'on leur amène? Que n'extraient-ils pas des ourlets et des doublures des dépouilles, abandonnées aux patères des vestibules de déshabillage? Tous les biens de la terre sont à leur portée. Ils sont gros, gras, dodus, exubérants de force et de santé.

Ils deviennent d'ailleurs insensibles, inaccessibles à toute pitié. Ils n'éprouvent bien vite ni émotion, ni effroi. Ils sont pris d'un amer dégoût, d'un détachement absolu de toutes choses. Ils savent ce qui les attend. Ils savent quel sera leur sort prochain. Aussi sont-ils en proie à une sorte de sommambulisme, d'hallucination constante, qui ont toutes les apparences de la jubilation, de la joie bruyante et sauvage qui confine à la désespérance extrême. Une sorte d'orgasme, de furie, de frénésie, un besoin d' agitation effrenée les agitent. Le soir, quand ils ne sont pas de service, ils se laissent aller à tous les emportements, aux faits et aux gestes les plus extravagants. Ils s'étourdissent en vociférations, ils tonitruent des chants, brisent tout ce qui leur tombe sous la main, verres, assiettes, bouteilles; lacèrent de précieux effets d'habillement, piétinent et jettent aux ordures des victuailles qui auraient ravigoté, dans le camp voisin, des vingtaines de camarades faméliques.

Les fosses d'incinération. — A partir du 10 mai 1944, l'affluence des convois de l'Europe centrale est telle qu'il faut brûler quinze mille personnes par jour. Les crematoria ne suffisent plus à la tâche. On creuse trois fosses d'incinération, des bûchers gigantesques, à proximité des deux petits crematoria, le III et le IV. Ces crematoria ont un débit quasi-insignifiant. Ils ne consument chacun qu'un millier de cadavres par vingt-quatre heures. C'est dérisoire devant les besoins du moment, quand les fosses, de vingt mètres de longueur chacune, larges de quatre mètres et profondes de deux mètres(peuvent dévorer journellement leurs douze et quinze mille cadavres. On désaffecte les petits crematoria, mais on garde les salles à gaz, quoique, pour plus de célérité, on expédie la majeure partie des victimes aux fosses incinérantes, au moyen de mitraillettes qui balaient, à chaque salve, une abondante vague de condamnés à mort.

Les équipiers se tiennent ordinairement dans les locaux désaffectés, aux heures où ils ne sont pas de service. Ils couchent dans un dortoir situé dans le voisinage. La besogne est tellement pressante que les heures de repos leur sont parcimonieusement mesurées.

Pour ménager le temps et l'effort, on prolonge la voie ferrée jusqu'à côté des fosses, afin que les convois soient déposés presque à pied d' œuvre.

Les enfants qui s'accrochent à leurs mères, crient, piaillent, sont une cause de désordre. de perturbation. On les happe au passage et on les jette vivants dans les fosses ardentes. D'ailleurs le grand divertissement des S.S. est de refouler les déportés vers les fosses, de les poursuivre à coups de cravache, pour qu'ils sautent d'eux-mêmes dans les flammes, comme grenouilles dans une mare.

Le personnel des fosses est encore plus nombreux que celui des fours. Il dépasse parfois mille hommes. La besogne y est rude. Il s'agit, à cette période-là, d'expédier plus de dix mille victimes par jour.

Fosses et fours exhalent au loin un fumet de sinistre rôtisserie que hument avec horreur et contrition les affamés des camps d'alentour. Les nuits, la lueur qui s'en dégage éclaire violemment toute la région, à une lieu à la ronde.

Qu'était l'illumination des fêtes nocturnes d'un Néron devant la débauche de lumière qu'un Joseph Kramer, Gauleiter de ces lieux démoniaques, a pu dispenser, durant quatre on cinq semestres, dans ce coin perdu de la Galicie et de la Haute Silésie, avec ses cinq ou six millions de torches humaines.

CHAPITRE IX

LA CHUTE DE SATAN

Le monstre nazi halète. Il est trop repu. Les chasseurs le tiennent désormais à merci. On sonne le hallali. Sa dernière heure approche.

Soubresauts et représailles. — Ainsi donc, les croque - morts se repaissent de victuailles, se gavent. Leur sens moral n'est cependant pas obnubilé. Ce troupeau d'asservis éprouve, de temps à autre, un remous d'indignation. On sent parfois frémir des soubresauts de révolte. Des velléités de resistance se manifestent dans les équipes des travailleurs les plus durement traités et l'on signale, par-ci par-là, des actes de vengeance commis par les déportés. Citons en quelques uns à l'actif des Juifs grecs. Un déporté de Salonique, dont il ne nous a pas été possible de préciser l'identité, a tué à coups de canif, un S.S. qui s'acharnait à le martyriser. En mai 1944, de la longue série des convois de Grèce continentale arrivés presque simultanément, vers la première décade d'avril, on avait prélevé trois cent-vingt hommes valides pour le service des crematoria. Ces malheureux ne comprennent naturellement pas, de suite, à quelle besogne horrible on les destine. Ils vont, soumis et résignés, derrière le Kapo. Cent d'entre eux, presque tous pris à Athènes, forment comme un groupe à part. Parvenus dans l'enceinte de la vaste usine de la mort, ils se rendent brusquement compte de la vraie nature du lieu où ils se trouvent et du rôle qu'on veut leur faire jouer. Ils se cabrent. Non, pas cela. Ils signifient résolûment leur décision de se refuser à cette tâche. C'est une rébellion. La discipline nazie ne peut le tolérer. Il faut réduire sans délai les mutins. Cernés aussitôt, les "Cent" sont fusillés en hâte. Beaucoup sont simplement blessés. Morts ou vivants, ils sont tous jetés dans les gueules des crematoria.

Un petite escouade de cinq Juifs grecs, dont Aleco Alexandridès, *alias* Albert Errera, déporté de Larissa, Ugo Baruch Venezia, Henri Nahama Capon, escortés de deux S.S., convoie une file de camions chargés de cendres funéraires que l'on va déverser dans la Vistule. Sur la rive

du fleuve, quand on vide les camions à grands coups de pelle, l'un des S.S., faisant claquer sa cravache pour activer le travail, se livre à des plaisanteries macabres: *Schnell!* vite! crie-t-il, vite! Ne faites pas attendre les cendres de vos frères en Israël. Les flots de la Vistule les porteront tout droit en Palestine *Schnell, schnell!* Aleco est un brave. Naguère encore, avant de tomber dans les rets des Nazis, il a harcelé les reîtres de l'armée d'occupation, en Thessalie, en se battant dans les cohortes de la résistance. Il ne peut freiner sa colère. Il brandit sa pelle et en assène un maître coup sur la tête du gouailleur. Courant à l'autre pandour, il lui allonge un croc-en-jambe et le précipite dans l'eau. Il tente alors de fuir à la nage. Ses co-équipiers repêchent l'Allemand qui se noie et pansent les blessures de l'autre. Errera nage désespérément. Une balle l'atteint. Il peut cependant gagner l'autre rive et se blottir dans un taillis. Mais le lendemain, il est dépisté par les chiens. Rattrapé par les S.S. du voisinage qui avaient été promptement alertés, il essaie de lutter. Il n'a point d'armes. Il est ligoté et reconduit au camp. On le montre aux prisonniers comme un rebelle digne des plus durs châtiments. Il est épuisé par sa blessure, par la fatigue et la faim. Il n'est plus qu'une loque quand il est traîné au camp. Il est soumis à un dépècement sadique, puis il est brûlé, quand il est encore tout pantelant.

Colère bouillonnante. — Une véritable insurrection couvait depuis le début de juillet 1944, dans l'équipe des Crématoria (Sonderkommando). Elle était née dans l'esprit de Joseph Baruch, vaillant officier de carrière de l'armée grecque, qui avait été pris à Jannina, le 25 mars 1944, et qui avait été affecté au service des fours, depuis le mois de mai, avec une forte équipe de ses compatriotes. A l'aube du 30 juin de la même année, il avait eu la douleur de reconnaître, parmi les cadavres retirés de la chambre à gaz, ses propres père et mère qui avaient été capturés à Corfou où ils habitaient.

Quelques jours après, il avait vu mourir, dans un état de sourde exaspération et de sombre désespoir, l'avocat Yomtov Yacöel, préposé à l'exploration des gazés, et avec qui il s'était lié d'amitié. Dans l'antre diabolique où on l'avait relégué, il assistait, horrifié, à la perpétration du crime le plus atroce de l'histoire des hommes. Il ne pouvait contenir sa rage de se voir même obligé d'aider docilement à cette œuvre d'extermination. Sa fière âme de soldat ne pouvait par accepter cette servitude ignominieuse. Il ne pouvait se résigner à la lâcheté et à l'opprobe de ce rôle monstrueux de valet de bourreau.

D'ailleurs, comme chaque membre du Sonderkommando, il sait pertinemment que ses jours sont comptés. Dès la fin de juillet 1944, les Hongrois, qui, depuis quelques mois, constituaient la clientèle la plus abondante des fours, cessent presque d'arriver. Les S.S. veulent réduire les effectifs de l'équipe. Ils prétextent qu'un nouveau crematorium doit commencer à fonctionner quelque part, dans la région, et ils prélèvent environ deux cents servants dans le Sonderkommando, les habillent de neuf de pied en cap et les embarquent dans un train. A une petite distance de là, ils les font descendre, les asphyxient dans une baraque de Birkenwald et brûlent eux-mêmes secrètement leurs cadavres. La nouvelle perce, cependant, dans les crematoria et renforce chacun dans la conviction que la fin de tous les équipiers est proche. L'exaspération est au comble. Joseph Baruch ne peut plus maîtriser la sainte fureur qui l'embrase.

Il ne rêve plus que sédition, combat, vengeance. Méthodiquement il trame les fils d'une action punitive. Ses camarades grecs lui font chorus, mais les Juifs français, allemands, hongrois, polonais, tchèques, hollandais, quatre fois plus nombreux, sont plus timorés. Ils s'opposent d'abord à son projet, essayent de démontrer l'inanité de toute révolte. A quoi bon? On n'a même pas d'armes et les S.S. peuvent les anéantir en un tournemain. Notre héros ne fléchit pas. Il trouve un concours inespéré dans un contingent de trente-quatre Juifs russes qui viennent renforcer le Sonderkommando. Ce sont gens résolus, qui entendent vendre chèrement leur vie. Ils se joignent à Joseph Baruch, l'épaulent, le soutiennent, collaborent avec lui. Patiemment et au prix de beaucoup d'or, —on n'en manque pas dans l'enfer nazi où le Styx reçoit les flots du Pactole,—on se procure de la dynamite et quelques grenades à main.

Joseph Baruch est un chef, mais il ne saurait, à lui seul, assumer la direction du mouvement. Il trouve à ses côtés un animateur audacieux, un homme de fer, à la volonté farouche, Kaminski, Juif polonais qui prend la tête de la conjuration. On embrigade les plus hardis, Grecs et Russes surtout, on assigne à chacun un rôle précis. Le programme est nettement tracé. On fera sauter les quatre crematoria le 15 août, à midi sonnant. Mais deux heures avant cette minute fatidique, on annonce l'arrivée, aux portes des crematoria, d'un convoi de quatre mille Juifs polonais, encadrés d'une forte escouade de S.S. Les hésitants, les tièdes flanchent tout à fait. Non, l'heure n'est pas propice. Le chaos, le tumulte sont insurmontables. Les Nazis sont en éveil et ils sont nombreux. Ils étoufferont la révolte en un clin d'œil. On décide de surseoir à l'exécution du plan.

La grande mutinerie. — Cependant, ordres et contre-ordres donnent lieu à une grande agitation, à un véritable branle-bas parmi les équipiers. Les S.S. ne manquent pas de le remarquer. Kaminski est arrêté. On le soumet à des tortures affreuses, pour lui arracher le secret du remue-ménage et de l'émoi inusités de la journée. Il tient bon. Il ne lâche aucun renseignement. De guerre lasse, on le fusille dans l'enceinte du crématorium nº IV.

Les Allemands flairent néanmoins une velléité de résistance. Par mesure préventive, et aussi en guise de représailles anticipées, ils font, dans le Sonderkommando, une sélection très cruelle où périssent surtout des Juifs grecs, soupçonnés d'être les principaux artisans du trouble inquiétant constaté dans les rangs du personnel des fours.

Les vides sont aussitôt comblés par d'autres Grecs recrutés dans divers camps.

Les rigueurs enhardissent les tièdes. On se remet avec un zèle nouveau, à la préparation de la révolte qui a toujours comme objectif l'explosion des fours. On tient en réserve, en de mystérieuses cachettes connues de quelques initiés, une certaine quantité de dynamite et un petit lot de grenades à main, mais il n'y a plus un plan d'action bien arrêté. L'équipe du crematorium III est la plus ferme. Le I suit de près. Le II marche un peu à la remorque. On convient que, au moment opportun, le I donnera le signal du soulèvement au II. Le IV paraît se tenir un peu à l'écart du complot, qui reste d'ailleurs dans les limbes du vague et des tâtonnements.

Les S.S. ne savent rien du projet. Ils sentent pourtant une nervosité, une excitation, parmi les équipiers. Ce n'est plus la même passivité, la même hébétude, la même discipline machinale. Un souffle de mutinerie agite cette masse, d'ordinaire amorphe. Ils décident d'en finir avec les mauvaises têtes.

Le carnage. — Le 9 Octobre 1944 vers midi, au crematorium III où opère un groupe fort de mille équipiers, le Kapo, un Juif français, s'amène. Il croque à belles dents un gros quignon de pain, car c'est jour de distribution. Sur une longue liste qu'il tient d'une main, il relève des noms d'équipiers et les crie à haute et intelligible voix. Il en appelle cent, pour la plupart des Hongrois qui, dociles, vont s'aligner par rangées de cinq. Marche! On s'ébranle, on descend dans la cour.

— C'est un transport, disent les uns. On nous verse dans un autre camp, dans un autre kommando. — On va simplement au bain, opinent d'autres. Mais l'angoisse étreint tous les cœurs. On n'est pas très soucieux de la

propreté corporelle des croque-morts. Ils puent la chair grillée par tous les pores. Ils sont profondément imbibés de cette senteur à la fois appétissante et horrible. Ils sont indécrassables. Quand à les envoyer travailler ailleurs, c'est tout à fait improbable. De mémoire de déporté on n'a vu sortir vivant des crematoria un équipier du Sonderkommando. Est-ce l' heure fatale? On est très porté à le croire.

Les Hongrois battent du pied dans la cour. Le Kapo qui les avait accompagnés, revient. Liste en main, il se met en devoir d'appeler les Grecs, cent noms encore. Il commence à les nommer. L'un des Grecs, Jacob Broudo, s'écrie:

— Τί θὰ εἶνε? Que faisons-nous? Θὰ εἶνε ντοῦ ντοῦ! Il y aura l'assaut.

Ces mots réveillent les victimes de leur torpeur. Les Grecs refusent de se rendre à l'appel. Ils se dispersent vivement à travers l'établissement. C'est une course folle dans tous les sens. Grand brouhaha, cris, confusion. Ce que voyant, les Hongrois à leur tour, un moment hésitants, rompent leur rang, reviennent, prêts à résister. La rébellion est déclarée. On commence par assommer le Kapo et on le précipite au four. On tue la sentinelle. On délivre cinquante Juifs polonais condamnés à mort que l'on venait d'amener pour les fusiller, et on les embrigade, pour se renforcer. On arrête le travail, on n'alimente plus les bouches à feu ni en cadavres ni en combustible. On essaye de fuir, de quitter l'établissement, sans programme fixe, à la grâce de Dieu, en chantant cranement l'hymne national grec. Pour un instant les esclaves, ignoblement asservis jusque-là, respirent une atmosphère d'héroïsme. Dans l'idée des meneurs réside l'espoir très ferme que la révolte s'étendrait à tous les fours et s'épancherait sur tout le camp de Birkenau, dont les légions innombrables de forçats étaient, au su de chacun, vouées à une mort misérable. Mais c'est une folie sublime. Toute la garnison, alertée en quelques instants, accourt. Vite, on enregimente même des condamnés politiques, on leur fournit des armes. Les S.S. se rangent en ordre de bataille. Ils cernent le crematorium III, en ferment les portes. Les équipiers sont pris. Impossible de sortir. Les S.S. mettent le feu de toutes parts à l'établissement. Il y a peu de boiseries et l'incendie ne se généralise guère. Mais, à travers les fenêtres et les portes qu'ils entr'ouvrent, ils assaillent les assiégés avec une profusion de grenades et de bombes. Les flammes montent de toutes parts.

Les équipiers n'ont pas d'armes. Leur petite réserve de munitions est cachée dans la cour, hors de leur portée, et ils n'y peuvent atteindre. Ils se saisissent de tout ce qui leur tombe sous la main, pierres, pelles, pioches, escabeaux, tables et les jettent par les fenêtres, sur la tête des

assiégeants. La lutte dure jusqu'à dix-huit heures, dans la fumée, dans les flammes qui fusent ici et là, sous la grêle des explosifs. De nombreux assiégés tombent, frappés à mort par les projectiles. L'édifice tout entier s'ébranle, les murs, les cheminées s'écroulent et, bientôt, près de trois cents victimes sont prises sous les décombres.

Pendant cinq jours, les S.S. bloquent les assiégés qui sont privés de tout ravitaillement. Puis ils font irruption dans les lieux.

Force est aux survivants de sortir, les mains hautes. Les S.S. les obligent à se déshabiller et à s'étendre ventre contre le sol. Ils les rangent par files bien serrées, à tête-bêche, par groupes de cent. Puis ils vont d'un groupe à l'autre, mitraillettes en main et, tirant à bout portant, ils les laissent tous morts sur le terrain, Parmi les centaines de Grecs qui meurent ainsi, citons Dany Marc Nahmias, Albert Djahon, les deux frères Chelomo et Moise Venezia.

Un seul Grec échappe au carnage, Isaac Venezia, Salonicien de nationalité italienne. Il se faufile à travers le treillis de fil de fer, malgré la mitraille, atteint l'installation du Kommando Kanada et parvient à se blottir dans un monceau de hardes. Un S.S. le découvre et veut le ramener au crematorium III, mais le Kapo du IV qui le connaît, l'aperçoit et veut le sauver. Il intervient, fait valoir qu'il a une énorme besogne en souffrance et qu'un auxiliaire de plus n'est pas de refus. Il prie, il insiste. Il est d'ailleurs *persona grata*. On le lui abandonne. Il l'amène dans son royaume. Plus tard, après la retraite, ce rescapé meurt d'inanition à Ebensee, où les Allemands l'avaient entraîné dans un grand troupeau de prisonniers.

Dans les autres fours. — Au crematorium I, où il y a seulement cent équipiers, des scènes analogues se déroulent. Là aussi le Kapo esquisse un appel, en vue d'un soit-disant transport. La révolte éclate. On se prépare à une sortie. Trois camarades sont chargées de tenir le Kapo, un Aryen, Allemand sadique, criminel de droit commun. Ils doivent s'arranger pour donner au II le signal du soulèvement. Mais le plan échoue. La garnison met en œuvre, comme au III, le feu, les explosifs. Il contraint les équipiers à capituler, les range à plat ventre sur le sol et, vivement, les extermine par une mitraille bien nourrie.

Au II, on est en perpétuelle alerte. Il est convenu que le signal viendra du I. On ne sait pas au juste ce qu'on devra faire à l'heure fatidique. Certes, un miracle se produira alors. Tout le camp, où gémissent les sombres masses des dammés, s'embrasera, d'un coup, d'une colère indomptable et, par la force du nombre, on réduira les démons à l'impuis-

sance. Il y a quatre - vingts équipiers. La plupart se tiennent dans la cour, derrière l'établissement, et s'occupent à broyer les ossements. On entend jouer les mitraillettes au I, au III. On voit la fumée, les flammes s'élever du II, et l'on perçoit les explosions. Beaucoup s'élancent, pour aller au II, porter secours aux camarades. Mais les S.S. ont prévu cette velléité. Ils ont renversé un vagonnet en travers du passage qui mène du I au II. D'ailleurs les S.S. sont là, leurs fusils bien braqués sur toutes les issues du II. Une demiheure s'écoule, pleine d'angoisse. Soudain, un groupe de S.S. armés entre au II. Ordre: "Descendez tous dans la cour!" Les Polonais, qui sont les plus nombreux, opinent pour l'obéissance. Tous obtempèrent. On les enferme dans une chambrette. Les S.S. emplissent la cour. Sous prétexte que sa bicyclette vient d'être piétinée dans le tumulte, le führer de l'escouade se saisit d'un équipier, le frappe avec la dernière brutalité et le laisse mort sur le sol. Vers le soir, Kramer lui-même vient, les fait fouiller tous, demande vingt enfourneurs, puis dix, puis dix autres, quarante en tout. Est-ce pour les exterminer? Non, c'est seulement pour brûler un transport de près de mille cinq cents prisonniers qu'on vient de gazer. Le lendemain, ils vaquent à leur besogne coutumière, en incinérant un transport arrivé vers quinze heures de Theresienstadt.

Le crematorium IV reste indifférent devant ces événements dramatiques. La discipline y règne, sans faille ni fissure.

Evacuation des camps. — Au début de l'automne 1944, l'Allemagne se sait battue sans remède. Elle continue à lutter pour l'honneur. Les chefs sentent venir la défaite. Hitler et consorts donnent ordre de liquider rondement les camps, pour effacer les traces de leurs forfaits. On procède à des nettoyages expéditifs. A Lublin et à Birkenau, on brûle dans les fosses jusqu'à dix-huit mille victimes par jour. Il faut faire place nette avec promptitude. Le mot d'ordre est de se débarrasser vite de tous les laissés-pour-compte gênants, de tous les témoins des monstruosités accomplies d'après leurs instructions. Puis, les cannibales de Berlin, redoutant le courroux vengeur de Némésis, cherchent à atténuer leurs responsabilités. A Birkenau, on comble les fosses en octobre. En novembre, on arrête les exterminations. On prévoit la fin. On ne gaze plus en décembre. On commence à dynamiter les crematoria. Tous sont vite démolis, sauf un, le IV, que l'on conserve pour l'incinération de ceux qui meurent dans les camps et dans les chantiers.

Vers la mi-janvier, les Russes ont avancé à pas de géant. Ils sont tout proches. Parmi les forçats, aucune tentative, aucun projet de secouer le

joug. On se sent liés, pieds et poings. On a la conviction qu'on ne saurait en réchapper. On est bien tenu. On sait qu'on ne sera pas relâché, qu'on subira le sort fixé d'avance par les plans des S.S., apeurés, atterrés, mais restant les maîtres tout de même. Dans d'autres camps, on rêve de libération. On sait exactement ce qui se passe, on sait que tout le château de cartes hitlérien s'est effondré. Ici, au contraire, on ignore tout. Les nouvelles du monde extérieur sont vagues, chaotiques, déformées par la propagande. On est avachi, d'ailleurs, on a perdu tout espoir, tout courage et tout ressort. On ne veut rien savoir. On se désintéresse de tout. Et si, par hasard, une fusée de lumière perce et montre les vrais faits de la guerre, on refuse de regarder la réalité en face. A quoi bon rêver, faire des plans. On se sait impuissants. On se laisse faire. Il n'y a rien à tenter. A-Dieu-va!

Cependant, les Russes avancent. Voici qu'ils ont pris Lublin, premier camp d'extermination scientifique, et des flots d'esclaves s'égaillent en arrière de leurs troupes ou en avant, sur toutes les routes, sur tous les sentiers de la Galicie, de l'Allemagne, de l'Autriche.

Avec une hâte affolée, les S.S. évacuent les camps de la Galicie et de la Haute Silésie. Ils se replient. Dans leur retraite précipitée, ils emmènent des troupeaux interminables d'esclaves: Les négriers nazis ne renoncent pas, même dans la débâcle, à cette main-d'œuvre qui leur assure des bénéfices substantiels et qu'ils pensent avoir la possibilité d'exploiter plus loin.

Le 17 janvier 1945, les Russes sont là. Les démons à la croix gammée ont tous déguerpi et les damnés qu'ils torturaient ont été entraînés de force par eux. Très peu nombreux sont ceux qui peuvent applaudir les libérateurs. Les camps ont été ratissés soigneusement. Presque tous les déportés survivants ont été ramassés en hâte. Le combinat industriel de Bouna, à lui tout seul, en a donné douze mille. Yavorjno n'en donne que fort peu. Ce camp est l'un des plus meutriers. Il ne reste plus, pour suivre les négriers nazis, que quelques dizaines de fantômes humains sur les mille cinq cents Juifs grecs qui y avaient été concentrés. Du Sonderkommando il ne subsiste qu'une centaine d'équipiers, dont dix à peine sont grecs.

Cadavres qui marchent. — On estime à trois mille le nombre de Juifs de Grèce qui sont poussés devant les hordes teutonnes décampant elles-mêmes devant le rouleau compresseur russe. Tous les camps d' Allemagne, jusqu'à Bergen-Belsen, dans le lointain Hanovre, reçoivent leur contingent de ces malheureux qui ne sont plus que de misérables loques. Des colonnes sans fin défilent jour et nuit, à travers tout le pays,

masses de spectres hâves, faméliques, haillonneux. Les souffrances de ce bétail humain atteignent, et dépassent même, tout ce que l'esprit morbide le plus délirant peut imaginer. La faim, le froid, la fatigue font des ravages. "Marche", hurlent sans cesse les Kapos et les S.S. Défense absolue de s'arrêter. Tout retardataire, tout traînard est abattu. On n'a aucun ravitaillement. Un rescapé salonicien digne de foi, raconte que, sur la route de Flessenbourg, en direction de Munich, il a été témoin de cette scène: La colonne dont il faisait partie, épuisée, avançait sous la menace des revolvers constamment braqués sur elle. Un S.S. fait sauter le crâne à un prisonnier qui s'était écarté du rang. Un autre prisonnier, un Russe, ramasse à pleines mains la cervelle qui s'épanche sur le chemin et la jette dans sa gamelle. A la première étape, il la fait cuire sur un feu de brindilles et d'herbes et la dévore, sans une ombre d'hesitation.

L'eau surtout manque. On implore les paysans pour en avoir quelques gorgées. *Geben sie mir ein wenig wasser,* donnez-moi un peu d'eau. —Passe ton chemin, *verfluchte Jude,* maudit Juif, crient les paysans.

Certains parviennent à s'éloigner des colonnes en marche. Ils se cachent dans les forêts, dans les ruines, dans les égoûts et vivent quelque temps comme des brutes, comme des fauves. Puis, ils se mêlent aux francs -tireurs ou sont recueillis dans les lignes russes.

Les coups de revolvers crépitent à tout instant et les prisonniers s' étalent pour ne plus se relever. Des milliers et des milliers tombent accablés par la faim, exténués, épuisés. Les gardiens ne s'en émeuvent point. Les compagnons non plus. La vie ne compte plus. On marche, on marche, tels des hallucinés, des automates, des somnanbules. Les routes sont parsemées de cadavres. La moitié, le tiers seulement des forçats peuvent atteindre les camps, à Gusen, à Dachau, à Ravensbrück, à Buchenwald, à Mauthausen, à Bergen-Belsen, etc. que détiennent encore les Allemands.

La libération. — On estime à mille deux cents les Juifs grecs morts au cours de la retraite. Les survivants sont dispersés dans les camps et doivent très souvent se laisser traîner d'un enfer à l'autre, au milieu d'épouvantables épreuves. Beaucoup meurent des suites des privations, du collapsus, du typhus exanthématique, de la fièvre typhoïde, etc. Il leur faut attendre dix et douze semaines, avant de voir les Alliés aux abords de leurs géhennes, et le plus souvent, de longs mois encore, pour obtenir la faveur du rapatriement. Il en est qui souffrent le martyre après la libération, dans les centres d'accueil, pires, parfois que les bagnes nazis eux-mêmes. Les libérateurs qui les reçoivent, oublient volontiers

qu'ils ont à faire à des hommes libres. Ils ont tendance, plus souvent qu' on ne saurait imaginer, à les assimiler aux Allemands haïs, par une transposion étrange, par une confusion déplorable. Il en est qui ne sont pas loin de voir, en ces évadés des galères, un ramassis de parias, une méprisable racaille, et ils les traitent sans égard, sans pitié. avec la dernière sévérité.

Aussi les rescapés bénissent mille fois le jour où ils peuvent s'affranchir des chambrées, des gamelles, inévitables, sans doute, quand il s'agit d'héberger et de sustenter des masses de "displaced persons", mais rendues comme à plaisir avilissantes, vexatoires et partant intolérables, par l'arbitraire et les rigueurs superflues à quoi donnent lieu une direction inexperte et une discipline incohérante.

Dans l'un des baraquements de l'ignoble camp de Bari, dernière étape où ont dû faire halte bien des rescapés de Grèce, avant de fouler le môle du Pirée, sur un large pan de mur, se détachait, en grandes lettres hébraïques, une inscription, un *graffito* qui est un gémissement: *Havoda haya hayyenou,* une dure servitude, voilà notre vie. Et ce cri de révolte, ce cri de soulagement, est aussi vrai, autant pour les hôtes de la plupart des centres d'attente que pour ceux des camps nazis.

La Hollande, la Belgique, la France ont su faire une réception cordiale à leurs rescapés nationaux, aussi bien qu'aux rescapés étrangers qui transitaient sur leurs territoires. Les rescapés grecs n'ont pas pu trouver une aménité comparable sur leur sol natal. Il ne leur a pas été donné d' apprécier toute la douceur du retour, tout le réconfort, toute l'assistance à quoi les avait préparés leur rêve, conçu aux heures tragiques. La plupart ont dû errer longtemps avant de pouvoir trouver quelque misérable pied-à-terre. Ils se faisaient l'illusion d'un accueil enthousiaste; ils se voyaient reçus à bras ouverts, comme des enfants chéris, comme des princes, et ils le furent avec indifférence, sinon avec méfiance, et même avec hostilité.

Les responsables. — Ainsi, une bande de déments et d'anormaux avait froidement organisé l'anéantissement de certaines catégories d'hommes, des Juifs surtout, et, disposant de tous les puissants moyens que le régime totalitaire et une police tentaculaire mettaient entre leurs mains, cette bande avait, en toute liberté, avec la complicité de tous les organes de l'Etat, bâti les usines de la mort et créé, de toutes pièces, une industrie toute nouvelle, "l'industrie crématoire" qui permet à Hitler, à son séide Heinrich Himmler et à toute sa séquelle, de purger de la

majeure partie de leurs Juifs, les régions qui le Troisième Reich avait projeté de s'annexer.

Heinrich Himmler a deux auxiliaires qui accomplissent l'œuvre d'annihilation: Les S.S., cette milice de Mameluks dont il est le parrain, l'inspirateur et le maître absolu, et la *Geheim Staatspolizei*, la Police Secrète de l'Etat, la *Gestapo*, l'élite ou mieux la lie, de la pègre, due à l'esprit mégalomane de Gœring. Une théorie brumeuse fournit à ce mystique au cerveau obtus et à la poigne ferme qu'est Himmler, la directive constante qu'il suit avec persévérance et avec la conscience d'un bureaucrate ordonné et méthodique: le mythe de la race d'Albert Rosenberg.

C'est au nom de la *pureza de sangre* que Torquemada allumait ses bûchers lilliputiens en comparaison des colossaux *quemaderos* des Nazis. C'est au nom de la pureté de la race germanique qu'Himmler allume ses crematoria gigantesques. C'est au nom de cette doctrine qu'il pousse les Walkyries à la tête de ses légions, dans la *Nacht und Nobel*, dans la *nuit et le brouillard*, attise les instincts bestiaux de tout un peuple, pour provoquer le chaos, la dévastation et la mort.

On tue de sang-froid, par système, sans colère, sans émotion, de propos mûrement délibéré de longue date, sans trace de pitié. Dès le début de 1939, Hitler avait proclamé qu'une deuxième guerre mondiale marquerait la fin de l'engeance juive d'Europe, et il renouvelle cette menace périodiquement pour que nul n'en ignore. Dans un message du 30 septembre 1942, alors qu'il a fait déclencher défintivement sa machine apocalyptique de destruction, il fait l'anticipation sinistre que "les Juifs ne riront plus", anticipation dont ses fidèles se font l'echo. Il s'agit de débarraser des gêneurs sémites et slaves la race élue des Germains qui, doit survivre, et seule restera maîtresse de tous les biens de la terre.

Trente millions d'hommes succombent dans l'ouragan déchaîné par les démons nazis. Mais six millions de ceux-là, dont soixante mille de Grèce, sont immolés lâchement au nom du dogme de Nuremberg, sans que la possibilité leur ait été offerte de combattre, de se défendre, de résister. Leurs bourreaux ont mis en action tous les mensonges, toutes les hypocrisies.

La lumière sous le boisseau. — L'Angleterre, l'Amérique ont laissé faire. Au fond, sans doute, bien des gens, dans les pays qui luttent désespérément contre Hitler, ne sont pas loin d'approuver, dans le fond de leur subconscient, cette vaste entreprise d'épuration raciale. Peut-on prétendre sérieusement que le monde civilisé ait ignoré l'œuvre d'extermi-

nation accomplie à Birkenau, à Treblinka, à Varsovie, à Lublin? La responsabilité des Alliés ne saurait être niée. Leurs services d'espionnage tenaient en main, dès l'origine, tous les éléments d'information. D'ailleurs des contacts étaient pris, dès le début de 1942, entre Dieter Wisliceny, dernier maillon de la chaîne Goering – Himmler – Adolf Eichmann, – et des personnalités juives diverses, parlant au nom des organisations américaines, notamment de l'American Joint Jewish Distribution Committee, pour le rachat des Juifs de Tchécoslovaquie, de Hongrie. Wisliceny est l'intermédiaire entre ses chefs et les dirigeants du judaïsme slovaque. Eichmann le mandait spécialement à cet effet dès le milieu de l'hiver 1941–42. Un an plus tard, il se livre à des tractations précises avec les Juifs de Bratislava qui se disent être autorisés à négocier par les représentants de la Joint. Aux yeux des Allemands, la Joint était une entité mystérieuse, un organisme omnipotent, disposant de la fortune fabuleuse des magnats de la finance juive. Dans l'intervalle la Joint qui a prodigué ses secours au ghetto de Varsovie, sait très bien quel sort les S.S. font aux Juifs de Pologne, et elle ne peut manquer d'en faire part aux cercles gouvernementaux américains.

Disons même, en toute certitude, que les plans maléfiques des Nazis sont connus dès qu'ils sont conçus. En août 1942, le Docteur Reiner, délégué pour la Suisse du Congrès Juif Mondial, les expose en détail à Stéphan Wise, en une dépêche qu'il fait parvenir de Berne à New-York, par l'entremise du Ministre des Etats-Unis dans la capitale helvétique. Les Nations Unies publient, le 17 décembre 1942, une déclaration, pour dénoncer au monde "la politique bestiale, froide et exterminatrice des Nazis, les déportations en masse". Elles annoncent "leur décision solennelle de prendre les mesures qui s'imposent pour y mettre terme et pour châtier les coupables"(1).

Trois ministères, à Washington, le State Department, le ministère de la Guerre et celui du Trésor, collaboraient étroitement avec le War Refugee Board, en partie financé par la Joint et qui, créé au cours de l'été 1943, avait des agents bien informés à Lisbonne, Stockholm, à Berne, à Istanbul, à Alger. Rien n'échappe à cet organisme. Le State Department, aussi bien que le Foreign Office sont au courant des horreurs qui se commettent contre des millions de Juifs et ils ne font pas un geste, ni la

---

1. Voir le compte-rendu de la première conférence tenue à Paris en, décembre 1947, par le Centre de Documentation juive Contemporaine, in Serie « Etudes et monographies, No 8. » « Les Juifs en Europe », pages 152-154.

plus minime concession, pour arrêter l'épouvantable tuerie, de peur d' augmenter le potentiel de guerre des Nazis. Une autre raison décisive qui les empêche d'agir est la préoccupation que leur inspire le sauvetage éventuel de ces masses vouées à la mort. "Mais où pourra-t-on les mettre?" se demandent-ils avec inquiétude(1).

Autre confirmation, de source indéniable: Le State Department est particulièrement renseigné, d'une façon très circonstanciée, dès les derniers mois de 1943. Il est en possession de rapports détaillés sur "l'industrie crématoire" nazie, mais il retarde l'acheminement de ces rapports vers Roosevelt. Dans un mémoire du 14 janvier 1944, Henry Morgenthau junior dénonce ces faits à Roosevelt lui-même, en lui affirmant que, depuis de longs mois, on lui cache la vérité(2).

L'aviation alliée parvenait à dénicher toutes les usines allemandes, les prenait pour cibles, et, "exécutant un vrai travail sur mesure", les démolissait impitoyablement. Elle a fait des désastres dans le vaste réseau industriel qui, comme une monstrueuse champignonnière, était issue de terre, tout autour d'Auschwitz et de Birkenau. Comment se fait-il, pourtant, qu'elle n'ait pas pu repérer les usines de la mort, situées à une portée de flèche? Les cheminées gigantesques de ces usines envoyaient insolemment, très haut dans les airs, leurs flots de fumée et leur lueurs sinistres. Quel étrange daltonisme, quelle achromatopsie curieuse affligent ces hardis aviateurs au regard de lynx, habiles à déceler les moindres nuances des étendues qu'ils survolent, et qui ne distinguent jamais les feux lugubres de ces rôtisseries capables, par leur débit, de provoquer l'étonnement de Gargantua et de Pantagruel, de tout le peuple de Brobdingnags, et de Micromégas lui-même?

Tout est mis en œuvre pour cacher la lumière sous le boisseau. En mai 1944, les chancelleries d'Europe et d'Amérique savent parfaitement ce qui se passe à Birkenau, à Treblinka. Les contacts se renouvellent, très précis à Istambul, au Caire. En juin, ces contacts, nous le savons, sont encore plus nets en Suisse. Ce sont les faits patents. qui finiront par être connus de tous, quand on se décidera à divulguer tous les secrets de ces jours sinistres. Et le monde apprendra que, dans les Ministères alliés, tout

---

1. Voir les révélations de L. Poliakov dans le numéro de mars 1949, pp. 2 à 5 du MONDE JUIF, organe dn Centre de Documentation Juive Contemporaine, Paris.

2. Voir, entre autres, dans le MONDE JUIF, revue du Centre de Documentation Juive Contemporaine, le No 13, de novembre 1948, Paris,

sentiment d'humanité s'était éclipsé. Toute pitié avait été remisée comme intempestive. On s'était tu, on s'était bridé. Les nécessités de la guerre totale avaient aboli toute sensiblerie.

En échange des vies juives, cyniquement, les Allemands exigeaient des camions, des tracteurs, des devises. Mais l'Angleterre et les Etats-Unis *faisaient la guerre.* Ils ne voulaient pas approvisionner l'ennemi et ils s'interdisaient de se laisser gagner par des préoccupations humanitaires. Mais on ne peut s'empêcher de se demander: Les Alliés n'avaient-ils aucun moyen d'intimider la maffia des assassins? N'avaient-ils aucune possibilité de représailles? Pourquoi cette conspiration du silence autour de l'épouvantable boucherie d'Israël?

Le grand crime reste impuni. — Et ces Juifs qu'on brûle par dizaines de milliers que les Alliés abandonnent, qui prendra leur défense? Dieu leur vienne en aide. On ne peut pas, pour l'instant, s'embarrasser de leur malheur. User de représailles contre des Allemands qui se trouveraient hors des territoires occupés par les armées du Troisième Reich? Non, vraiment. Les représailles seraient de mise s'il s'agissait de venger des nationaux. Mais y recourir pour ces Pollaks hirsutes, pour ces Séfaradis dégénérés? Non. Cette tourbe d'apatrides que l'on expulse de partout et qui deviennent importuns à force d'encombrer, aux frontières des Etats, les *no man's lands;* à force de vagabonder sur les mers, dans les flancs vermoulus des bâteaux ivres; qui usent de toutes les supercheries pour s'insinuer en Palestine où ils sont une menace pour les intérêts pétroliers des grands, toutes ces hordes loqueteuses et faméliques sont vraiment peu accommodantes. Et voyez aussi comme ils manquent d'esprit d'à-propos, ces éternels mécontents qui ne cessent d'assaillir Dieu et les hommes de leurs plaintes, de leurs reproches, de leurs lamentations. Ils s'exposent inopportunément à des pogromes, à des carnages monstrueux. Le monde a tant à faire en ce moment! Ils ont mal choisi leur heure.

On feint d'ignorer, on ferme les yeux pour ne pas voir les théories sans fin d'enfants, de femmes et de vieillards marchant à la mort; on se tamponne les oreilles pour ne pas entendre les clameurs d'épouvante des suppliciés; on se bouche les narines pour ne pas sentir l'odeur des chairs rôties. Sans se l'avouer à soi-même, on est tacitement consentant devant les procédés expéditifs par quoi la clique nazie purge l'Europe des gêneurs et des indésirables.

Plus résolus, plus courageux, les antisémites français, anglais et autres ne dissimulent pas leur satisfaction de voir enfin arrivée l'heure de l'

anéantissement des Juifs. Ils applaudissent aux mesures racistes et prodiguent une large collaboration aux S.S.

A la victoire, quand on entreprit de faire le bilan de la catastrophe mondiale et qu'on se mit à répartir les responsabilités, on rechercha, avec une nonchalance ennuyée, les coupables de l'extermination de six millions de Juifs. Goering, Himmler se suicident. Rosenberg, le poussif Wisliceny sont pendus. Dix autres ont un sort analogue. Mais pour un assassin de châtié, cent bourreaux de Juifs ont été laissés en paix. L'Allemagne est bien un vaste chantier de ruines, mais les forfaits de Birkenau et de Treblinka n'y sont pour rien. Le crime contre Israël reste impuni.

Isaac Lequedem marche encore. — On constate, un peu partout, une recrudescence de l'antisémitisme. Quand la fureur sauvage des Nazis s'abattait sur nous, ceux qui compatissaient à notre calvaire nous consolaient en nous disant: Vous verrez, quand la tourmente cessera, vous, Juifs, vous serez à l'honneur. Vous êtes les héros de demain. On vous choiera, on vous dorlotera, on vous donnera la meilleure place an banquet des hommes libres. Et plus d'un, alors, nous faisait secrètement des mamours pour s'assurer notre protection, nos faveurs, dans le monde du lendemain. Quand, établissant un rapide bilan, Israël s'aperçut qu'il avait perdu le tiers de ses effectifs, qu'il avait perdu ses foyers dans toute l'Europe continentale; que, dans les contrées où avaient passé les Germains, on lui avait ravi le fruit de tout son labeur et de tous ses efforts, nous avions espéré, un moment, que compensation nous serait accordée; que la famille humaine tout entière s'ingénierait pour nous réconforter, pour guérir nos plaies, pour nous accueillir à bras ouverts en tous pays. Nous avions cru naïvement que tous les peuples diraient: Venez, entrez, restaurez-vous, délassez-vous, détendez-vous. Vous êtes les bienvenus. Notre maison est la vôtre. Hélas, nous avons vite compris notre erreur. Il y a peu de mois, il y avait encore, suivant des renseignements autorisés, deux-cent cinquante mille Juifs dans les camps des territoires occupés par les armées alliées. Combien y en a-t-il dans les teritoires russes qui gémissent dans la servitude? Il a fallu l'héroïsme admirable du Yechouv pour que la nation maîtresse des mers consente enfin à cesser de pourchasser les errants d'Israël à la recherche de la côte de refuge; pour qu'elle ne les traque plus comme des forbans et ne les parque plus dans

1. Nous écrivions ces lignes au début de mars 1949.

de nouveaux barbelés hérissés de mitrailleuses. L'Etat lilliputien d'Israël a dû braver la morgue des grands, au risque d'être étouffé à sa naissance, pour qu'une petite place lui soit faite dans le concert des nations.

Et pour mettre à l'abri les Juifs de la Diaspora, pour préserver les élus de la persécution des férocités de demain et de tout à l'heure, qu' a-t-il été fait? Les Nations Unies ont prononcé solennellement la condamnation du racisme. Leur Assemblée Générale, avant de clore sa session de Paris, a adopté, le 10 décembre 1948, une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, éloquente, généreuse, mais platonique, inopérante. Et c'est tout. Israël saura se sauver lui-même. Il sera son propre Messie. Le moment est enfin venu pour que, déposant sa musette et son bâton d'errant, Isaac Lequedem cultive son jardin et goûte, à son tour, à la joie de vivre, à l'ombre de sa vigne et de son figuier.

CHAPITRE X

LES COLLABORATEURS SUR LA SELLETTE

A Salonique et à Athènes, la Gestapo Allemande avait trouvé un petit nombre de Juifs qui, par intérêt, par sotte gloriole ou par stupide entraînement, avaient prêté leur odieux concours pour le rassemblement de leurs correligionnaires et leur réclusion dans le ghetto. Les noms de ces tristes sires ont été cités à leur place dans le récit du martyrologe juif de Salonique et du reste de la Grèce. Rappelons-les ici par ordre de culpabilité. Vital Hasson, Abram Amster, Léon Sion (dit Costa) Récanati, David Vénézia, Daniel Cohen (dit Christo Michaélidès) et Pépo Récanati. Citons aussi les noms de Bourian et de Kapel.

Deux noms de non-juif se détachent au tout premier plan, en lettres de sang dans la liste des bandits qui, de toutes leurs forces, ont aidé les Nazis dans l'œuvre d'anéantissement des Juifs Saloniciens; Lascaris Papanaoum et Kirkor Boudourian;

Mais le Grand Maître, l'ordonnateur de l'œuvre de mort accomplie dans la Grèce du Nord est le Dr Maximilien Merten. Attaché d'abord en qualité de conseiller au gouvernorat militaire allemand Salonique-Egée, puis gouverneur en titre de la Macédoine, il a concentré entre ses mains tous les pouvoirs. C'est lui qui a organisé la battue générale de l'élément juif de la ville et de la province et l'acheminement vers les lieux d'extermination. Son sang-froid imperturbable, son adresse et son machiavélisme ont assuré le plein succès des desseins de Hitler et de Himmler. Il a été le cerveau de la sinistre entreprise. Les autres lui ont servi d'agents d'exécution et d'auxiliaires, tout à la fois serviles et voraces

La plupart de ces criminels n'ont pas pu échapper à la juste peine que leur valait leur ignominie.

Hasson voyage. — Vital Hasson, nous l'avons vu, avait réussi à se réfugier en Albanie avec quelques personnes de son entourage. C' est dans une auto italienne qu'il lui avait été donné de traverser la frontière. Cette paradoxale assistance lui venait de la part d'officieux qui gravitaient autour du Consulat d'Italie au moment des déportations de

Salonique. Elle lui avait été promise pour prix de sa complicité dans la libération du camp de Hirsch de nombreux Juifs Grecs, prêts à être déportés et que l'autorité consulaire italienne avait pris sous sa protection, prétextant qu'ils étaient des sujets italiens, parce qu'ils avaient des liens de parenté réels et parfois même fantaisistes, avec de vrais rassortissants italiens.

Ici encore on voit les Italiens aller à la limite du possible pour arracher des Juifs des griffes des Nazis. Hasson avait consenti à ne pas mettre obstacle au sauvetage de ces pauvres gens, à la condition que, à l' heure propice, le moyen lui serait fourni de gagner l'Albanie et de trouver refuge dans cette contrée, alors d'obédience mussolinienne. Il tint parole et ferma les yeux quand les faux Italiens furent repêchés dans le camp de Hirsch pour être, sans délai, dirigés sur Athènes. Pour tout dire, nous devons révéler qu'un Italien, qui était dans le secret de la fugue, bourrelé de remords, voulut faire abattre le monstre par un sicaire, mais le projet échoua.

Hasson et son escorte qui était composée de sa femme, de son amie et de son enfant, furent cependant appréhendés à leur arrivée à Coritza et enfermés dans un camp de concentration albanais. Libérés le 8 septembre 1943, à la capitulation de l'Italie, ils gagnèrent Bari. De ce port, Hasson se rendit en Egypte, à bord d'un petit bâteau qu'il avait acquis à deniers sonnants et trébuchants. Il circula librement à Alexandrie jusqu'au jour où il fut reconnu par un réfugié salonicien. Arrêté par la police anglaise, il fut envoyé à Athènes après la libération, mais personne ne se souciant de le poursuivre, il fut relâché.

Thémis à l'œuvre. — Le misérable, se croyant désormais à l'abri de toute vindicte, rentra à Salonique. Le 24 novembre 1945, il fut surpris par un groupe de rescapés de Pologne, passé à tabac et livré à la police qui l'enferma aussitôt dans la prison de Pavlo Mela.

Albala, Topouz et consorts furent arrêtés, sur la dénonciation de la communauté juive de Salonique, au moment où, revenant d'exil par le train, ils pénétraient en territoire grec par la frontière yougoslave.

Le procès des collaborateurs qui avaient trahi leurs frères de Salonique, s'ouvrit le mardi, 2 juillet 1946, à 10 heures du matin, devant la Cour d'Assises. Il donna lieu à des audiences mémorables. Voici les principaux chefs d'accusation: Concours donné aux Allemands pour la déportation en Pologne des Juifs de Salonique; actes de violence accomplis à main armée, de concert avec des organes allemands, contre des Juifs

hellènes, en vue de découvrir des fortunes juives; mauvais traitements infligés à beaucoup de Grecs qui cachaient des Juifs et à des Juifs qui tentaient de s'évader du camp de Hirsch; actes de violence exercés contre des Juifs, pour leur extorquer de l'argent, des bijoux et divers objets précieux; livraison aux Allemands de Grecs qui tentaient de sauver des Juifs. Les charges les plus lourdes pesaient sur Hasson, qui brutalisa avec la dernière cruauté hommes et femmes, saccageant les maisons juives, violant des filles juives, s'attaquant comme une bête féroce aux Juifs qui tentaient de s'évader. Accoutré comme un militaire allemand, armé d'une cravache, il s'acharnait sur les Juifs avec une barbarie sans égale. Chef du camp de Hirsch, conjointement avec Amster, il était le "bras de fer" de Gerbin, un S.S. dégénéré, dictateur du camp, avec qui il partageait les dépouilles des victimes. Il se faisait seconder dans ses actes de férocité par le bourreau Topouz, être issu de la fange, qui était d'une force herculéenne et qui était capable de défoncer une mâchoire ou de briser une échine d'un unique coup de poing. Hasson avait, comme indicateur et pisteur, un acolyte qui, connaissant tout le monde à Salonique, se tenait discrètement à ses côtés et lui signalait, d'un clignement de l'œil, les personnes fortunées dont on pouvait soutirer le plus de butin.

Les témoins à charge, parmi lesquels des non-Juifs, furent nombreux. Ils accumulèrent des détails horribles: Accompagné d'Allemands, Hasson parcourait, dans sa svelte et rapide limousine, les routes et les sentiers de la région avoisinant la ville, perquisitionnant dans les villages et jusque dans les moindres hameaux pour découvrir les Juifs qui s'y cachaient. Il visitait les appartements, battait les Juifs à mort et les obligeait à livrer leur or, leurs bijoux et tout ce qu'ils pouvaient posséder de précieux.

Ce fut un long défilé d'accusateurs durant plusieurs audiences, et chacun apportait un trait nouveau pour parfaire le tableau des atrocités commises par le monstre et ses séides. M. Pepo Carasso provoqua la plus vive sensation en narrant à la barre, sans aucun apprêt, avec l'éloquence de la vérité tonte nue, comment les sept membres composant sa famille, qui avaient pu se cacher dans un faubourg éloigné, furent relancés par Hasson qui, sans sourciller, avec une implacabilité sauvage, se saisit d'eux et les envoya en perdition.

Le verdict. — Me Jean Ladas, avocat de la partie civile, après avoir retracé les horreurs commises par les accusés, dont il fustigea la trahison avec véhémence, montra, avec un heureux à-propos, que les mauvais frères comme ceux qui répondaient à ce moment de leurs actes

repréhensibles, sont une exception infiniment rare en Israël, où la pratique de la solidarité et la coutume du sacrifice de soi sont élevées à la hauteur du culte divin lui-même et se confondent avec lui. Puis, d'un tire-d'aile majestueux, il domina l'épisode salonicien qu'il rangea comme un détail dans le vaste drame d'Israël, ce peuple de martyrs qui, depuis plus de vingt-cinq siècles, ensanglante ses membres aux ronces dont sont parsemés les chemins de l'exil, est abreuvé d'avanies, supporte les supplices les plus cruels, les spoliations, les expulsions, les massacres, consumant ses chairs, hier sur les quemaderos, aujourd'hui dans les crematoria, sans pourtant désespérer jamais, en conservant, ferme et vibrante, sa foi dans la justice et dans un avenir de paix, de sérénité et de bonheur.

Aucun témoignage intéressant ne vint alléger la position des accusés. Avec l'audace de l'inconscience, Hasson eut l'effronterie de poser à l' orateur et il essaya de rejeter ses crimes sur d'autres.

Au bout de cinq journées d'audience, la sentence fut prononcée le 4 juillet, à trois heures du matin, devant un public nombreux. Vital Hasson était condamné à mort. Même peine pour Amster et Boudourian, jugés par contumace. Les autres condamnations sont les suivantes: Léon Sion, dit Topouz, prison à vie; Albala et Counio, respectivement, quinze et huit ans d'incarcération.

Amster, associé et complice de Hasson, était marié à une aryenne. Il avait gagné l'entière confiance des S.S. Quand la liquidation des Juifs de Salonique fut complètement achevée, il se retira à Athènes pour jouir en Sybarite du fruit de ses rapines. Mais pris inopinément dans une rafle, il fut fusillé par erreur dans un lot d'otages.

Quant à Kapel, dont l'accusation ne tint pas compte, il avait été joint au convoi des déportés juifs qui partit de Salonique le 22 avril 1943. Ayant essayé de se prévaloir de ses brillants états de service, pour lesquels il avait cru utile de se faire délivrer à temps, par les S.S., un certificat très élogieux, il fut rudement malmené et dépêché au camp d'Auschwitz par ceux-là mêmes dont il espérait honneurs et récompense. On ignore son sort final.

Kirkor Boudourian avait disparu à la retraite allemande. La justice grecque l'a condamné à mort par contumace. Il n'a pas été repéré. Tapi sous une identité d'emprunt en quelque point tranquille de la terre, il jouit en sécurité de ses fastueuses rapines. Lascaris Papanaoum avait précédé la retraite et s'était prudemment éclipsé à temps, chargé de ses trésors. Son autorité dans les milieux des S.S. était telle qu'il était redouté des officiers allemands eux-mêmes. Il avait livré à la Gestapo une foule

de Juifs qui avaient été en rapports d'affaires avec lui avant la guerre, où il était un humble courtier en articles de maroquinerie, et il s'était approprié les biens de ses victimes. Entre autres, avec le consentement des S.S. et en société avec un chevalier d'industrie, le sergent de police Adam, également disparu, il avait fait main basse sur les riches tanneries juives et y avait ramassé une fortune fabuleuse.

Ce forban vit dans une paisible petite ville de l'Allemagne Occidentale. Les tribunaux grecs l'ont condamné par contumace, une fois aux travaux forcés à perpétuité et une autre fois à la peine capitale. Non content d'échapper à tout châtiment, il a eu l'impudente habileté de se faire reconnaître comme victime des Nazis et de se faire allouer à "titre de dédommagement", une pension princière. Il file des jours heureux, dans la béatitude et l'euphorie.

Ajoutons que Dieter Wisliceny, commandant de S.D. plénipotentiaire spécial de l'état major central de la police nazie (R.S.H.A.), principal acteur dans le drame des Juifs de Grèce et d'ailleurs, arrêté en Allemagne par les soins du Tribunal international, fut envoyé à Prague pour y répondre de ses actes à l'égard des Juifs. Jugé par la Cour Suprême, il fut condamné à la pendaison le 2 février 1948 et exécuté quelque temps après.

Le premier procès à Athènes. — Les deux Recanati, Ino et Pepo, et Daniel Cohen, dit Christo Michaëlidès, furent arrêtés sur la dénonciation du Conseil Central des communautés juives de Grèce. Après avoir été renvoyé deux fois, leur procès vint devant le tribunal spécial des collaborateurs d'Athènes, le 26 juin 1947. David Vénézia, qui avait joué un rôle analogue à celui des Recanati, était tombé depuis longtemps sous les balles allemandes. Il fut jugé par contumace. Les accusés étaient incriminés de s'être mis volontairement à la disposition des S.S. pour poursuivre et dépister les Juifs cachés et les faire envoyer en Pologne; d'avoir menacé et maltraité des citoyens hellènes de confession juive, en vue de leur extorquer de l'argent et d'avoir commis une multitude d'abus. Leur activité criminelle leur avait valu d'énormes profits.

Trente témoins, juifs et non-juifs, furent entendus. La plupart des dépositions font frémir d'horreur. Un témoin raconte que, appréhendé par les Allemands, il avait produt une fausse carte d'identité le caractérisant de chrétien. Les Allemands s'y étaient laissé prendre et étaient sur le point de le relâcher, quand Recanati intervint et exigea un examen corporel de nature spéciale. Dévoilé sur l'heure, notre homme fut envoyé

à Haïdar où toute sa famille le rejoignit. Sa maison fut mise à sac par Recanati.

C'est l'un des Recanati qui, le 22 décembre 1943, fit arrêter l'éminent avocat Yomtov Yacoël qui fut expédié en Pologne, avec tous les siens, le dimanche 2 avril 1944, et qui périt dans des conditions atroces.

On rappela, avec une profusion de détails, que les Juifs de Corfou et de Rhodes avaient été capturés par les deux Recanati. La déposition d'Albert Talvi fut parmi les plus effroyables: Le premier juin 1944, ayant dû quiter sa cachette pour aller à la recherche d'un médicament pour sa pauvre enfant, âgée de sept ans, qui était gravement malade, il fut reconnu par Michaëlidès et conduit au siège des S.S. Des sbires de la Gestapo, dirigés par le traître Michaëlidès, s'empressèrent de courir à son domicile et arrachèrent des mains des voisins consternés la fillette agonisante qui ne tarda pas à succomber. L'auditoire était tellement surexcité en entendant ce lamentable récit que, sans l'intervention de la police et de quelques assistants qui avaient su garder leur sang-froid, les accusés auraient été lynchés sur place.

Il ne se présenta aucun témoin à décharge.

Le lundi 30 juin 1947, à dix heures du soir, après que le tribunal eût délibéré pendant trois longues heures au milieu d'une foule recueillie, le président donna lecture du verdict d'une voix brisée par l'émotion: Ino Recanati était condamné à la peine capitale. Même peine pour Vénézia, absent. Pepo Recanati et Michaëlidès étaient condamnés à la détention perpétuelle.

A Athènes, le procès se déroula dans une atmosphère de profonde sympathie paur le judaïsme en deuil. Le président fit preuve de la plus grande bienveillance à l'égard de l'auditoire composé de Juifs dans sa plus grande majorité.

Le châtiment. — Hasson avait été transféré aux prisons de Corfou où le joignirent les condamnés d'Athènes. Le jeudi 4 mars 1948, de grand matin, il fit sa confession au rabbin de Corfou. Il persista à affirmer que, en sa qualité de chef de camp, il n'avait fait qu'obéir aux ordres des Allemands. Il remit à son confesseur des notes écrites pour appuyer sa thèse. Il avoua qu'il se sentait coupable envers son épouse légitime qu'il avait abandonnée, pour vivre avec une maîtresse dont il avait eu une fillette. Il supplia que les Juifs fassent preuve de mansuétude, en ne reportant pas leur ressentiment sur cette frêle et innocente créature. Il émit enfin le vœu d'être inhumé dans le cimetière israélite.

Le traître paya sa dette à la société la même jour, à huit heures du matin, dans l'îlot du Lazaret, à proximité du port corcyréen. Six autres condamnés qui devaient être passés par les armes, demandèrent à être séparés de lui. Un rescapé juif d'Auschwitz originaire de Drama, mobilisé à ce moment-là, faisait partie du peloton d'exécution.

Quelques jours plus tard, Ino Recanati, ayant vainement tenté de se suicider en absorbant le pétrole de sa lampe, fut atteint de folie et fut transféré dans une maison d'aliénés. Les autres condamnés purgent régulièrement leur peine.

Le 2ème procès d'Athènes. — On a vu le rôle sinistre du Dr Maximilien Merten dans l'œuvre de destruction et de mort accomplie dans la Grèce du Nord. Convaincu que ses abominables crimes étaient oubliés, ce monstre à face humaine vient de lui-même, en Grèce, se jeter dans la gueule du loup, en avril 1957, sous prétexte de traiter une affaire pour compte d'un de ses clients. La rumeur publique affirme qu'il vient pour reprendre directement contact avec ses anciens collaborateurs et associés en vue de rentrer en possession de la partie du butin qu'il n' avait pas pu emporter en quittant le pays, en mars 1944 où il n'était pas parvenu à enfermer dans ses nombreux bagages qu'une fraction des fabuleux trésors arrachés à des victimes.

Mettant à profit son séjour à Athènes, il se présenta comme témoin à décharge dans l'instruction ouverte contre le laventin Arthur Meisner qui avait été son bras droit en Macédoine. Comme il achevait sa déposition, il est à sa grande stupéfaction, appréhendé par le procureur, sous de graves inculpations en suspens depuis la libération du pays. Il est incarceré sur - le - champ (26 avril 1957).

Deux cents témoins furent entendus et le dossier de l'instruction accumula une énorme masse de documents. Au bout de plus de 20 mois d'enquête, en janvier 1959, la chambre des mises en accusation l'envoie devant un tribunal spécial des criminels de guerre, formé de trois officiers et de deux juges d'appel. Les diverses tentatives de soustraire Merten à la justice hellénique échouèrent devant l'indignation générale et la levée des boucliers de toute la presse. Le procès vint à l'audience le mercredi 11 février 1959. Ce jour-là, les rues avoisinant le tribunal étaient grouillantes de monde. L'accusé, amené dans la voiture cellulaire, faillit être lynché par la foule.

Les communautés juives de Salonique et d'Athènes qui s'étaient portées partie civile furent déboutées. Furent également déboutés divers

particuliers qui réclamaient un *pretium doloris* à titre symbolique, pour les souffrances et les spoliations dont ils avaient été victimes de la part de l'accusé. L'acte d'accusation relevait une multitude de crimes à la charge de Merten: exécution arbitraire de 680 citoyens grecs orthodoxes et d'une foule d'Israélites prélevés au hasard dans les prisons, concentration de 9.000 adultes juifs qui furent envoyés à des travaux de force et dont la plupart moururent dans les chantiers, imposition d'une rançon de deux milliards et demi de drachmes aux Israélites pour les libérer soi-disant des travaux obligatoires et de toute application des lois de Nuremberg, pillages et concussions innombrables, destruction du cimetière juif, internement de 56.000 juifs dans les ghettos et leur déportation hors de Grèce dans des camps de la mort, etc.

Les débats ont duré vingt jours, du 11 février au 5 mars (1959), totalisant cent cinquante heures d'audience. L'accusation avait cité 90 témoins et le défense 89.

Trente quatre témoins à charge et quarante à décharge se présentèrent à la barre. Trois généraux, un colonel, un procureur général et plusieurs hauts fonctionnaires vinrent déposer contre Merten. Deux généraux, un colonel, un ancien ministre, trois professeurs d'Université, un consul général italien, un haut fonctionnaire suisse de la Croix Rouge amené dispendieusement de la Manille; trois moines, des fonctionnaires, des commerçants, des ouvriers furent mobilisés par la défense. Malgré la vague d'indignation et de colère soulevée dans l'auditoire par le cynisme, les mensonges dévergondés et, parfois, les inventions grotesques et contradictoires des thuriféraires de l'accusé, les débats se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité et de dignité, grâce au tact et à la souplesse de président. Parmi tous les témoignages à charge la déposition magistrale de maître Moïsis retint l'attention des juges par l'ordre, la méthode et la précision de son exposé.

Les témoins à décharge ont uniformément affirmé que Merten avait agi par ordre, en subalterne discipliné, contraint à l'obéissance, sous peine de la vie et que les vrais coupables de tous les crimes qu'on lui reproche sont la Commission Rosenberg, les S.S., la Gestapo et leurs collaborateurs. Mais Burkhart, directeur de la Croix Rouge Internationale, tout en essayant de disculper l'accusé, est obligé d'avouer son trouble et son hésitation quand on lui fait constater que les ordonnances prescrivant toutes les mesures contre les juifs sont revêtues de la signature de Merten. Un témoin à décharge, haut fonctionnaire des finances, convaincu de contradiction, est arrêté pendant l'audience, sur l'ordre du procureur. Un ex-

officier nazi, venu tout exprès d'Allemagne, ne peut pas s'empêcher de convenir que Merten avait fait preuve d'un zèle excessif dans l'accomplissement de son devoir de fonctionnaire. Le général allemand Gerhart Engels invente toute une fable pour alléger les charges de l'accusé. Il fait le réçit d'une prétendue séance occulte présidée par Hitler lui-même où tous les hauts dirigeants du Troisième Reich auraient reçu des instructions secrètes pour la destruction de tous les Juifs. En particulier, affirme-t-il sans rire sur une demande précise de Keitel, généralissime des armées, Himmler explique que la Grèce était le pays qui contenait le plus de juifs, qu'à Salonique vivait la plus grosse communauté juive et que c'est là qu'il fallait surtout appliquer les ordres de Führer. Toute cette fable s'écroula comme un fragile château de cartes devant les explications lumineuses d'une documentation abondante et précise fournies aux juges par Mme Miriam Castel Novits, la vaillante et dynamique protagoniste de musée de la Résistance juive de Beth Lohama ha-Guetaoth.

Un diplomate italien qui avait été consul d'Italie pendant l'occupation se fit le défenseur de Merten dont il avait cependant connu de près tous les crimes. Entre autres arguments, il monte en épingle l'amour que Merten aurait nourri pour la civilisation hellénique. Pendant la première guerre mondiale, affirme-t-il, Merten, ayant été fait prisonnier, avait passé ses années d'internement à aprrofondir les écrivains de la Grèce antique. Le président lui fit doucement remarquer que, lors de la déclaration de la première guerre (2 août 1914) Merten, né le 28 septembre 1911, n'avait pas encore trois ans révolus. Beaucoup d'autres témoignages burlesques se produisirent à la barre qui mirent en lumière l'inanité et l'inconsistance des arguments de la défense.

Le procureur du roi s'éleva, par un superbe tire-d'aile, à la conception la plus noble de la fratermité et de la justice. Il flétrit avec véhémence le régime d'épouvante de Hitler dont les atrocités et les destructions dépassent en horreur les massacres et les dévastations d'Attila, de Tamerlan et de Djenghis-Han. Il récapitula les abominables crimes commis par Merten ou sous l'inspiration directe de Merten. Le jeudi 5 mai, après une longue délibération, le Président donna lecture de l'arrêt. Treize points sur vingt étaient retenus de l'acte d'accusation. Dix concernaient les crimes commis contre les Juifs. Les pénalités de détail du verdict totalisaient 162 ans de prison, dont 129 pour des faits antijuifs! Par cumul, l'arrêt fixe à 25 ans la durée de l'emprisonnement, sans aucune possibilité de recours. Merten regagna la voiture cellulaire au milieu des cris de la foule; Ka-

pout, Kapout et fut reclus à nouveau dans les prisons de l'Averoff pour y purger sa peine.

Les amis veillaient. Ils avaient résolu de le libérer, de l'arracher à sa geôle, malgré et contre tous. Ils tenaient, dans l'Etat, les leviers de commande. Ils étaient tout puissants. Déjà, à la veille du procès, ils avaient tenté de le soustraire à ses juges, en faisant voter d'urgence une loi d'amnistie en faveur de tous les criminels de guerre, mais devant une effroyable levée de boucliers, ils s'étaient vus forcés de reculer. Il fallait laisser passer l'orage. Pour sauver la face, ils maintenaient la loi d'amnistie (numéro 3.933 du 18/19 février 1959), mais ils en exceptaient les inculpés dont l'envoi devant la cour avait déjà été ordonné. Il n'y en avait qu'un de cette catégorie: Merten, le misérable s'était ainsi vu contraint de subir les feux des audiences, de plier sa superbe devant la proclamation de ses forfaits et d'entendre le verdict définitif de son châtiment.

Huit mois s'étaient écoulés depuis. La clameur unanime de vengeance s'était apaisée. Elle s'était tue. Le monstre purgeait sa peine. On n'en parlait plus. On n'y pensait plus. Dans l'ombre des prisons, le monstre payait sa dette. Ses victimes l'oubliaient mais non ses amis.

La Chambre était en vacances. Elle avait délégué ses pouvoirs législatifs à une commission parlementaire. Les protecteurs de Merten y étaient majorité. Ils en étaient les maîtres indiscutés. Un projet d'amnistie fut soumis par leur soin à la commission. En ayant été informée, la communauté juive de Salonique protesta avec véhémence auprès du Gouvernement, des chefs de parti, au Président de la Chambre, des députés de Macédoine. Voix clamavis in deserto. Malgré les efforts désespérés de l'opposition, malgré le tollé furibond de la presse et de la violente indignation de l'opinion publique, malgré les protestations des délégués des villes détruites par les Nazis et des représentants de la Résistance du temps de guerre, le 3 novembre 1959, passant outre à toutes les considérations de justice et de dignité nationale, les maîtres de l'heure firent adopter par la commission législative parlementaire la loi sub. No 4016, levant toute peine ou reliquat de peine de privation de liberté prononcée contre les sujets allemands criminels de guerre pour "les crimes de guerre visés par l'acte constitutionnel No 73 de 1945". L'application de cette remise de peine n'exigeait aucun arrêt judiciaire, aucune procédure. Elle s'exerçait de plano. Elle était acquise de droit aux condamnés. Elle était automatique et immédiate. Bien entendu, il n'y avait que Merten pour en bénéficier. La loi était faite pour lui, sur mesure, tout exprès.

La communauté juive salonicienne fit une tentation in extremis: le

tribunal militaire avait reconu que Merten avait frauduleusement arraché 5.000 livres sterlings or aux juifs de Salonique en leur promettant de les faire dispenser de l'application des lois raciales. Il devait rester en prison tant qu'il n'avait pas remboursé cette rapine. Le magistrat saisi de cette réclamation rejeta cette demande, alléguant que la loi d'amnistie ayant été édictée pour la protection des intérêts supérieurs du pays, Merten ne pouvait être maintenu sous les verrous.

Merten fut sur-le-champ libéré. Un avion spécial de la Lufthansa l'attendait sous pression à l'aérodrome qui le prit en charge en toute célérité et se dirigea vers la frontière septentrionale. Soudain, il rebrousse chemin, atterit. Un mystérieux coup de téléphone avait averti les autorités qu'une bombe à retardement avait été placée dans l'avion. La radio en avait informé le pilote. Des recherches minutieuses faites en grande hâte démontrèrent que l'information était fantaisiste. L'appareil s'éleva à nouveau et, forçant de vitesse, franchit la frontière. Peu d'heures après, il allait se poser sur l'aérogare de Munich. Merten était décormais hors d' atteinte. Il fut arrêté pour la forme par l'autorité allemande, mais le juge chargé d'instruire son cas déclara qu'il n'avait relevé aucune charge contre lui et il le fit relâcher, en dépit de la protestation du parquet de Berlin. Toutes les grandes organisations juives exprimèrent leur indignation et leur amertume. La Comédie était jouée.

CHAPITRE XI

RETOUR A LA VIE

Octobre 1944. Les Allemands ont enfin baissé pavillon. Ils ne peuvent plus tenir en Grèce. Hâtivement ils procèdent à la retraite. Ils vident les prisons. Le commandant d'Athènes donne la liberté aux détenus qui lui sont laissés pour compte. Tous les véhicules disponibles sont mobilisés, On y entasse archives, munitions, vivres, rapines chapardées partout, comme meubles de prix, radios, linge, draperies, vaisselle plate. Convoyant leur butin, les héros déconfits s'échappent comme larrons qui auraient la maréchaussée à leurs trousses, non toutefois, sans donner libre cours à leurs instincts de destruction, en faisant sauter, sur leur passage, édifices, ponts, routes.

La Grèce sortait dévastée et meurtrie de ces années d'occupation. Insuffisamment préparée, sans engins motorisés, sans aviation, elle avait tenu tête aux plus grands colosses militaires du temps, faisant preuve d' un héroïsme qui lui valut l'admiration du monde. Les puissances de l'Axe se vengèrent sauvagement de leur déconvenue. Animés d'une haine implacable, Italiens, Allemands, Bulgares avaient semé la destruction et la mort à travers tout le pays. Le démon hitlérien avait, de longue date, formé le dessein d'exterminer le peuple grec. Aucune contrée n'a connu les privations et les atrocités autant que la Grèce. Indépendamment de la soldatesque des trois puissances ennemies qui l'investissaient et la dévastait sans pitié,—un million d'hommes—, destinés à envahir la Syrie et à passer en Afrique pour renforcer les troupes de Rommel, campait sur son territoire et vivait sur ses pauvres ressources.

Tout avait été mis au pillage. Des trains entiers avaient emporté vers l'Allemagne, sans discontinuer, tout ce qui en valait la peine: tabacs, raisins, des huiles, machines, meubles, lingerie. Les villes et les campagnes avaient été ravagées sans pitié; les otages avaient été fusillés par groupes

innombrables, pour mater et briser la Résistance à laquelle participait toute la population. 3.700 villages avaient été totalement ou partiellement détruits par les bombardements et les incendies, et un million deux cent mille personnes, sur les sept millions et demi d'habitants que contanait le pays, en 1940 restait sans foyers. Tout le réseau routier était annéanti. Voies ferrées, ponts, installations portuaires, lignes télégraphiques et téléphoniques avaient été mis radicalement hors d'usage. Toute la vie industrielle et commerciale était désorganisée. La circulation fiduciaire, provoquée par les besoins voraces des Allemands, était telle que, à la fin de la guerre, une drachme nouvelle avait force libératoire pour 50 milliards de drachmes, si bien que toutes les créances et obligations stipulées en drachmes jusqu'au 10 novembre 1944 furent complétement abolies.

Un huitième de la population grecque avait péri, la richesse nationale avait diminuée de trois quarts et le revenu global de quatre cinquièmes; la production agricole, le cheptel étaient réduits au tiers; les régions boisées au cinquième et la production minière au dixième; la flotte marchande n'existait plus; le tourisme était anéanti. Le peuple grec avait reçu un des plus rudes coups que son histoire quatre fois millénaire ait enrégistrés.

Les fugitifs rentrent. — Patras est évacué dans les premiers jours d'octobre, Athènes entre le 12 et le 17. Vers le 25, toute la Grèce continentale est purgée de la peste teutonique. Le 26, les convois commencent à quitter Salonique et la procession se poursuit sans arrêt jusqu' au 30.

Depuis de longues semaines, on ne vit plus dans l'ignorance des événements. On sait que les armées hitlériennes sont partout en déroute. Les appareils radiophoniques tonitruent les nouvelles à longueur de journée et, à tous les pas, dans les rues, des affiches bien apparentes décrivent la marche des armées alliées sur la route de la libération.

Fugitifs, traqués, camouflés de tout genre, francs-tireurs, maquisards raffluent dans les villes. Dès le 6 octobre, les Juifs cachés dans les villages, campant dans la brousse, errant dans le bled ou accrochés aux rocs inaccessibles ont abandonné leurs refuges. Les trappes mystérieuses se sont relevées, libérant les reclus. On dévale des monts, on débouche des forêts, des cavernes. Tous les Juifs qui, dans les villes, dans les hameaux, dans les lieux solitaires avaient pu se garer de la frénésie raciale sont rentrés, sans crainte, dans les localités de l'Epire, à Patras. Ils sont très peu nombreux à Jannina, à Preveza, à Arta, à Agrinion, quelques rares

jeunes gens qui se comptent sur les doigts. Il n'en va pas de même à Patras: Les six septièmes des Juifs avaient pu s'éclipser à temps. Parallèlement à Rhodes, à La Canée quelques unités, timidement, se montrent. A Zanthe, la miraculeuse, tout le monde revient. Quelques dizaines de rescapés, des femmes notamment, réapparaissent à Corfou.

Le 12 octobre, grand branle-bas dans toute la ville Athènes. La veille, on avait fait courir le bruit qu'avant de se retirer, les Allemands auraient dynamité la ville. On se refugie dans les parcs, on s'installe, dans l'attente de la catastrophe: Mais, vers minuit, des haut-parleurs perchés sur des autos annoncent que l'ennemi a renoncé à son projet et chacun rentre chez soi.

Les Juifs sortent de leurs trous à rats. Ils accourent de partout. En moins d'une semaine, ils se comptent par milliers et paraissent plus nombreux qu'ils n'ont jamais été. Ils sillonnent les rues centrales, jubilent, ivres de liberté. On se retrouve, on se reconnaît avec bonheur, on se congratule mutuellement. Est-il vrai qu'on est hors de péril? Enfin, on peut aller à visage découvert, on n'a plus besoin de se dissimuler sous des identités d'emprunt. On peut respirer à pleins poumons, lever la tête, regarder les gens en face. La mort n'est plus là qui peut vous agripper à tout instant. Les armées de Satan sont en déroute. C'est maintenant aux Nazis qui se sont attardés, à leurs traînards, de se clapir dans l'ombre comme lapins traqués.

Il en est de même partout: Les Juifs qui se terraient, l'épouvante dans l'âme, ressortent à la lumière du jour sur les pas des Allemands. A Chalkis, dans toute la Thessalie, à Catherini la majeure partie des effectifs Juifs a été sauvée par la clandestinité. Beaucoup,—des centaines,—ont pu franchir l'Egée et sont loin, en Palestine, en Egypte. Les autres surgissent de partout. Les trois quarts des Juifs de Chalkis survivent. Triccala, Carditsa, Larissa et Volo ont perdu quatre cents âmes sur deux mille sept cent cinquante. Un peu plus de mille huit cents rentrent. Le reste a émigré dans le Proche-Orient ou s'est dispersé. A Catherini tous s'étaient cachés. Tout le monde rentre.

Le 30 octobre, les Juifs de Salonique se manifestent. Il y en a soixante-dix dans la ville même, pour la plupart, des ménages où la femme est aryenne. Des environs immédiats, quatre cents autres accourent aussitôt. Ceux qui avaient pris le maquis étaient bien plus nombreux. Bien que déliés de tout engagement doctrinaire, sans fanatisme de classe, ils avaient pris leur part dans la résistance, par devoir patriotique et par ressentiment contre le bourreau d'Israël, et harcelant l'ennemi, faisant bravement le

coup de feu, ils avaient laissé de nombreux coreligionnaires sur le terrain, dans les ravins, sur les sentiers de chèvre, payant ainsi un large tribut aux balles ennemies. Plusieurs, compris parmi les prisonniers, avaient été fusillés, avec leurs camarades, comme francs-tireurs, sans discrimination raciale.

De rares unités regagnent les villes de la Macédoine centrale et orientale, de la Thrace. Les pauvres rescapés passent inaperçus. Ils se perdent dans les masses qui errent sur les ruines accumulées par le vandalisme bulgare. Serrès, Xanthie, Alexandrople, Néa Orestia, Soufli reçoivent chacun trois ou quatre isolés; Drama, Cavalla, Comotini, Didymotica, trois ou quatre dizaines par localité. L'épuration y avait été effectuée à fond, sans merci, avec une méthode impeccable.

Le mirage. — Mais, partout, c'est le retour à la vie. Toute la population communie dans l'allégresse. Ce sont des naufragés, sauvés par grand miracle, qui sont tout au bonheur de remettre pied sur la terre ferme après la plus effroyable des tempêtes. On ne pense qu'aux survivants. On ne s'arrête pas encore pour compter les disparus, pour faire le bilan du cataclysme. Pour le moment, on est tout à la joie d'en avoir réchappé. Le vieux monde a sombré dans les profondeurs d'un Maelström gigantesque. Il sera doux, désormais, de couler son existence sur une terre nouvelle, sous des cieux renovés. Ainsi devaient voir la plaine, humide encore du Déluge. les compagnons de Noé, quand l'Arche s'arrêta sur le mont Ararat.

Tous ces Juifs qui se sont précipités hors de leurs cachettes pour reprendre leur place parmi les hommes, s'attendent à des trésors de sollicitude. Qui a souffert autant qu'eux? Y a-t-il détresse plus grande que la leur? Mais qui prendra soin d'eux? Il n'y a pas encore d'autorités constituées. On est en plein chaos. Les cadres politiques et administratifs sont en miettes. Au fur et à mesure que l'envahisseur se retire, les francs-tireurs d'hier, devant la carence gouvernementale, se mettent en devoir de recueillir le pouvoir par les méthodes d'audace et de violence. La terreur règne. On se bat dans les rues. On dresse des barricades, on s'entr'égorge. Le 17 octobre 1944, le Gouvernement national qui, en terre étrangère, avait maintenu le drapeau de la Grèce libre, rentre. Il se trouve en face de problèmes redoutables. La vie et les biens des citoyens sont en danger. Qui peut se préoccuper de la poignée des revenants juifs quand tout va à

la dérive et que les assisses même de l'ordre social menacent de s'écrouler? Il est impossible d'avoir des statistiques, même approximatives, sur le nombre des Juifs qui ont participé à la Résistance. Ils étaient tous camouflés sous des noms grecs d'emprunt et il est très difficile, sous ce masque, de deviner leur véritable identité. On peut affirmer cependant qu'il n'y a pas un seul groupe de rebelles, à travers toute la contrée, qui ne comporte son contigent de Juifs. Indépendamment des centaines des soldats juifs, retour d'Albanie qui s'incorporent, en Epire aux phalanges du général Napoléon Zervas, ce sont surtout des jeunes intellectuels, anciens élèves des gymnases, étudiants ou gradués des universités et des grandes écoles, qui se joignent aux francs-tireur des prolétaires. Les classes bourgeoises y sont rarement représentées. Les fugitifs de cette catégorie, timorés, peu entraînés à l'athlétisme, se tiennent cois dans les villages et s'efforcent d'attirer le moins possible l'attention. Un témoin digne de foi compte 373 Juifs du côté d'Edessa, sur les pentes boisées du Païkon. 252 adultes des deux sexes sont incorporés dans les brigades des francs-tireurs et se battent hardiment dans leurs rangs. 90 d'entre eux environ tombent les armes à la main, ou pris par les Allemands, sont passés par les armes. Il y a des maquisards juifs dans le Pélion, l'Ossa, dans le Pinde, partout où l'on ne peut atteindre que par des sentiers de chèvre. Ils sont précieux dans l'administration, dans le service d'information. Ils font partie des kommandos de sabotage qui détruisent les ponts, les voies ferrées, les lignes télégraphiques, les usines. Quarante résistants juifs participent activement à la destruction du viaduc en fer de 330 mètres qui franchit l'Asopos et le Gorgopotamo, ce qui entrave le transport des troupes de relève de l'Afrika-Korps. Ils procurent des armes, dénichent adroitement celles qui avaient été abandonnées par les Anglais lors de la déroute, ou qui sont parachutées par les Alliés. Ils en dérobent aux Italiens, et même aux Allemands. Leur connaissance des langues étrangères leur permet d'être des interprètes et des agents de liaison auprès des Anglais, des Américains et autres, cachés en divers endroits, abordant sur les côtes par les sous-marins ou descendant en parachute dans les zônes contrôlées par la Résistance. Les cellules juives de Salonique, de Larissa, de Volos, de Triccala et d'Athènes, rattachées au service secret d'Informations, transmettent incéssamment aux Alliés toutes sortes de détails sur les mouvements militaires allemands. Le groupe de maquisards juifs de Thessalie se distingue d'une façon remarquable par ses actes audacieux de sabotage.

Un ingénieur, Is.S., actuellement professeur d'urbanisme dans un institut technologique des Etats-Unis, devient l'homme de confiance des

Alliés qui le chargent de l'assistance des populations sinistrées et de la reconstruction des région dévastées. Il réédifie ou restaure une centaine de villages, rebâtit foyers, écoles, églises, mairies, ponts etc; organise des soupes populaires, des cliniques, et surtout infuse aux paysans le sens de la collaboration et du travail en équipe.

Certes, on entoure les rescapés, on les interroge avec curiosité. Chacun se dit que ces gens seront les favoris de la terre entière après les souffrances qu'ils viennent d'endurer. Ce sont les riches, les puissants de demain, de tout à l'heure. On ne doute pas qu'ils soient destinés tous à un sort de choix. Il en est aussi qui les approchent avec crainte: ce sont les profiteurs, c'est la cohorte immense des usurpateurs qui ont recueilli, aves plus ou moins d'adresse, la succesion des déportés et des fugitifs, ceux qui on fait main basse sur les biens des Juifs, sur leurs maisons, sur leurs meubles, sur leurs bijoux, leurs économies; sur leurs magasins, leurs ateliers, leurs marchandises, leurs machines, leurs outils. La masse des spoliés s'avisera-t-elle d'émerger à nouveau du néant qui l'avait engloutie? Se peut-il qu'elle resuscite d'entre les morts? Viendra-t-on les frustrer de ces dons du ciel qui leur semblaient acquis d'une façon irrévocable? Ils épient avec inquiétude ces importuns qui peuvent, d'un moment à l'autre, exiger des comptes, des restitutions. Là où il existait des agglomérations juives, à Salonique, à Jannina. à Corfou, à Cavalla, en vingt lieux divers, une atmosphère de méfiance et d'hostilité cerne les revenants d'entre les morts.

Ces malheureux on vécu comme ils ont pu pendant la période où ils ont dû se cacher pour échapper à la mort. Pour leur immense majorité, ils ont épuisé les réserves qu'ils pouvaient posséder. Plus d'un a pu subsister grâce à des emprunts, grâce à l'assistance des villageois, aux distributions faites par les soins de la Résistance. Et maintenant que la vie reprend, que faire? Ils sont tous munis de fausses cartes d'identité qui ne sont enregitrées nulle part. Le pain, les vivres sont rationnés et ils ne peuvent participer à aucun avantage. Le marché noir fait rage. Les prix y sont inabordables et il est, cependant, la source unique de ravitaillement. Que faire? Ils n'ont plus rien. La Croix Rouge Internationale vient un peu soulager leur détresse. Elle distribue des conserves de viande et de légumes, de la farine. Pour beaucoup, c'est le salut. Mais, dans ce pays en ruines, la Croix Rouge a une tâche immense. Elle ne peut tout faire. Les rescapés ne peuvent pas se suffire de ses seuls bienfaits et le marché clandestin leur est inaccessible.

Déception. — Leur déception, leur découragement sont amers. Que faire? Des besoins redoutables les tenaillent. Le logement d'abord. Chacun va repérer le foyer abandonné lors de l'évasion. La plupart, usagers des faubourgs populaires, n'en trouvent même pas la trace. Des entrepreneurs pressés, qui jouissaient de la faveur de l'ennemi, se sont fait adjuger en bloc de vastes quartiers, et ont procédé à des démolitions fiévreuses: C'est à prix d'or que se débitent les matériaux, tuiles, briques, bois de charpente. Les autres voient la place prise par de nouveaux venus qui y sont installés en maîtres, pauvres gens, le plus souvent, qui ont eux-mêmes tout perdu, et qui défendent âprement leur pied-à-terre acquis par des supplications, par des gestes de reptation, sinon, parfois, de haute lutte, à la force du poing. Il y a là encore un motif de mauvaise humeur contre ces ressuscités. Les nouveaux occupants ne dissimulent pas leur mécontentement devant les rescapés. ces gêneurs, ces intrus que l'on croyait à jamais disparus.

Ainsi, tout est pris par les réfugiés des campagnes et des régions dévastées par les envahisseurs. Que faire? Les hôtels sont hors de prix. On s'accommode des décombres des maisons bombardées quand ils sont libres; on se groupe à cinq, à dix, pour dormir dans quelque mansarde ouverte à tous les vents, dans quelque arrière-boutique, n'importe dans quel trou où l'on peut reposer sous un semblant de toiture. La notion de confort est oubliée. On a appris à camper. On se contente du minimum. On a appris à circonscrire à l'extrême son espace vital.

Puis c'est le problème du pain du jour. Comment faire œuvre d'assistance systématique, aucun organisme tutéleaire qui vienne soulager cette détresse. Les pouvoirs publics et municipaux ne se manifestent guère, si ce n'est par une aumône de cinq cents drachmes, allouée en une fois, en avril 1945, à chaque famille nécessiteuse.

On avait cru qu'on serait comblés, qu'on serait assaillis d'offres par les dispensateurs de secours. En fait, il n'y a, longtemps, que le peu que la Croix Rouge est en état de distribuer qui remédie à la grande misère de ces gens. La philanthropie de l'Etranger ignore encore l'existence de ces naufragés de la Méduse. La Joint, cette institution qui personnifie la solidarité juive, sonde, étudie encore la situation, les besoins de ceux dont elle sera bientôt la Providence. En mars 1945, arrivent d'Egypte les premiers secours qui permettent d'allouer six cents drachmes par tête et des effets d'habillement. Mais qu'est-ce que cette aumône? On n'a rien, on est dépourvu de tout.

Les amis des Juifs, les braves cœurs qui avaient prêté leur assistance aux traqués, pour désintéressé et dénué de tout calcul qu'eût été leur geste, guettaient souvent tout de même le moment où leurs actes généreux provoqueraient des témoignages palpables de gratitude et de compensation légitime. Ils avaient arraché à Hadès des fils de roi. Et les fils de roi savent à quoi noblesse oblige. Les cadeaux viendraient le prouver, des cadeaux à la mesure de leurs bienfaits et des risques à quoi ils s'étaient exposés pour accomplir leurs exploits de sauveteurs héroïques. Et cependant rien, rien ne venait. Les fils de roi n'avaient pas de quoi manger, ils n'avaient pas un pauvre grabat où reposer leurs os meurtris.

Le désespoir gagne le grand nombre. Le trouble d'ailleurs règne partout. Tout semble être à l'envers. Les rescapés sont aigris, excédés, à bout de patience. Ils sont hargneux, surexcités, les nerfs à fleur de peau. Ils sont comme prêts à se précipiter sur le voisin. C'est le moment où les résistants, les out-laws, toute la gent chez qui la lutte contre le brutal envahisseur a aboli la notion de loi, de frein, d'harmonie sociale, de cadres, vient se mêler aux citoyens paisibles. La brousse, un moment, gagne la ville et l'on est dans le chaos. Certains résistants s'imaginent que l'heure est propice, dans la dissolution de tout pouvoir régulateur, de chambarder l'ordre social, et ils veulent diriger leur effort, jusque-là centré sur la chasse à l'ennemi de la patrie, contre ceux qu'ils considèrent comme les soutiens de l'armature d'une société vétuste et vermoulue, contre les possédants, les bourgeois, les riches. On se bat dans les rues. C'est la terreur, le pillage. Un vent d'égalitarisme souffle, une soif de justice distributive, une psychose de *partageux*. Mais bientôt la bourrasque s' apaise et se dissipe avec le triomphe des forces de l'ordre. Le calme ne tarde pas à revenir. De nouveau par degrés l'esprit de discipline finit par régner.

Besoin d'ordre. — Chacun ressent le besoin de recréer des cadres, de reédifier les institutions détruites par la tourmente. Les Juifs qui paraissent désemparés, sans directives, sans guides, sans cohésion, décident de faire revivre l'ancienne union communale. Un essai préventif de réorganisation avait été tenté, *in partibus*, en Egypte, par quelques personnalités de Salonique et d'Athènes qui avaient pu s'évader de Grèce pendant l'occupation. Nul ne concevait encore l'immensité de la catastrophe. Sous l'impulsion de l'avocat Alfred Cohen, deux conseils s'étaient constitués, représentant l'un la Communauté de Salonique, l'autre la Communauté d'Athènes. Ils avaient à leur tête le premier Mr. Edwin Saltiel, l'ingénieur

Elie H. Cohen et Albert Molho, le talentueux publiciste polyglotte connu sous le preudonyme de Napulitan (décédé à Athènes en avril 1945), et le second, Haïm Pisanti et Jacques Benzonana. Le meilleur accueil fut fait à cette intéressante tentative, tant, par le Gouvernement grec qui résidait alors en Egypte, que par le judaïsme du Caire et d'Alexandrie. Mais Alfred Cohen, animateur de ces comités, ne put aborder en Grèce qu'au début de décembre 1944, alors que des efforts locaux avaient, jusqu' à un certain point, paré à l'anarchie des premiers jours. Partout, dans les milieux juifs renaissants, à Athènes, à Salonique, à Larissa, à Volo, à Janniua, à Corfou, éclot et grandit le désir de ranger la maison, de grouper les bonnes volontés, de les coordonner pour le travail méthodique et discipliné d'entr'aide et de collaboration. Quand les mœurs du maquis, la fantaisie, l'insuborbination et l'esprit cocardier de la clandestinité. le goût de l'arbitraire et de la violence paraissent avoir mis toutes les lois en vacances, les éléments d'apparence le plus indisciplinés, parmi les rescapés, se plient volontairement à une règle, à un principe de coordination et de gouvernement, qu'ils élaborent eux-mêmes. Chalkis, Larissa, Volo, Triccala se remplument sans retard. Athènes a plus de Juifs qu' avant la guerre. Jamais on ne vit autant de monde aux entours de la Synagogue. Il n'en est pas de même pour Salonique, Jannina, Corfou. Ces Communautés, naguère prospères et populeuses, apparaissent squelettiques et comme frappées de rachitisme.

Athènes prend la tête du mouvement. Des vingt ou vingt-cinq juiveries florissantes d'avant-guerre, il ne reste plus que de misérables épaves qui ne peuvent pas se rassembler d'elles-mêmes. Un organisme central est jugé d'emblée insdispensable pour servir de régulateur, éclairer l'autorité législative, guider les pas hésitants des pionniers dans les localités où reviennent les Juifs, aider à l'effort de relèvement et diriger vers la Palestine, malgré la sévère consigne britannique, les plus inadaptés, ceux qui semblent psychiquement brisés et incapables de se créer des possibilités d' existence dans un milieu si profondément modifié. Le plan de cette institution est l'œuvre de l'avocat Acher Moïssis, ex-président de la Communauté juive de Salonique, qui n'avait pas cessé de se tenir sur la brèche pendant l'occupation. Il s'y était consacré pendant les dernières semaines de la domination allemande, dans le souterrain même où il se cachait avec les siens Une centaine de Juifs d'Athènes, réunis à la Synagogue le 12 novembre 1944, en une assemblée générale tumultueuse, élit par acclamation un conseil de douze membres, désigné sous le nom de Conseil Central Israélite de coordination et de consulation, Κεντρικὸν Ἰσραηλιτι-

κὸν Συμβούλιον Συντονισμοῦ καὶ Γνωματεύσεως. Il s'agit, avant tout, d' organiser d'urgence tout l'appareil de l'assistance. Coup sur coup, d'autres réunions ont lieu. On se compte. A chaque fois on est plus nombreux. On se rend à la réalité: à Athènes on n'est pas une poignée, comme on l'avait d'abord cru. On est quelques milliers. On ne doit pas attendre que l'aide du dehors, de l'Etranger vienne. Elle viendra, on ne peut douter. Mais, en attendant, il ne faut pas rester les bras croisés. Il faut faire vite. Le salut est dans le travail constructif immédiat.

Réorganisation Communale. — A peine rentré de la terre d'exil, le Gouvernement national reconnaît ce conseil par arrêté du Ministre des Cultes, rendu le 21 novembre 1944. Il lui confère le droit de représenter toutes les communautés dissoutes et de veiller à la sauvegarde de leurs intérêts. Il fixe le mode de reconstitution des organismes communaux en réglementant leur administration. Des élections régulières sont prévues pour un délai de six mois. Les communautés telles que celles d'Athènes, avec ses 4.000 âmes; de Volo avec 760, de Larissa, avec 650, de Triccala, avec 280, de Patras, avec 175, de Xanthe, avec 170, de Chalkis, avec 170, qui conservent plus de 50% de leurs effectifs d'avant-guerre, sont considérées comme reconstituées d'office, dans la plénitude de leurs droits. Celles qui conservent moins de 50% de leurs effectifs d'avant-guerre, mais plus de vingt familles, telles—par ordre de l'importance numérique de leurs composants—,que Salonique, Jannina, Corfou, Rhodes, Verria, Florina, Arta, Cavalla, Drama, Castoria, Didymotica et Prévéza, sont considérées comme partiellement reconstituées et sont régies par la loi 2457 de 1920. Elles ont le droit de gérer leurs biens, mais non de les aliéner sans autorisation du Ministre des Cultes, qui se prononce après avis du Conseil Central. Cette mesure de sauvegarde est dictée par le souci de ne laisser la porte ouverte à aucune dilapidation ni à aucun gaspillage. Quant aux communautés comptant moins de vingt familles, elles sont considérées comme dissoutes. Ainsi disparaissent, faute d'effectifs, ou restent momentanément en sommeil, les communautés d'Alexandrople, de Néa Orestia, de Souffli, de Xanthi, de Serrés et de la Canée.

Des vingt-six Communautés qui existaient en Grèce et dans le Dodécanèse au moment où se déchaînent les persécutions, sept se reconstituent avec la plénitude de leurs prérogatives, treize avec des droits limités et six disparaissent.

Le Conseil Central ainsi improvisé en toute hâte à la libération, au

milieu des ruines du pays, reçoit son statut légal par le décret-loi sub No 367 des 4 et 7 juin 1945. Il représente l'ensemble des communautés auprès du Gouvernement, ainsi qu'auprès des organisations d'assistance du pays et de l'Etranger, concentre et répartit les secours de tout ordre alloués à l'ensemble des Juifs de Grèce, propose au Gouvernement, aux autorités, aux institutions reconnues de l'Intérieur ou de l'Etranger, toutes mesures destinées à la reconstitution des communautés, au rapatriement, à l'assistance et au rétablissement des déportés revenant d'exil, surveille les fortunes abandonnées par les Juifs, et, en général, assume la charge de veiller à tous les intérêts collectifs des Juifs de Grèce.

Salonique tarde un peu à s'organiser. Le premier décembre 1944, quelques jeunes gens forcent les portes rouillées de la Synagogue des Monastiriotes que la Croix Rouge Internationale avait utilisée comme dépôt et qui doit, à ce hasard, d'avoir échappé à la furie destructrice des Nazis. Une première réunion plénière a lieu avec cent trente-sept présents. Les habitudes de la brousse persistent encore. Dans l'enceinte sacrée, quelques mitraillettes reflètent les pâles rayons de soleil qui s'infiltrent par les vitraux emboués. On délibère cependant avec beaucoup de sagesse et de modération: Avant tout, il s'agit de constituer un organe de représentation, un comité, qui aura autorité pour parler au nom de tous les rescapés. Le premier soin de ce Comité sera de faire les démarches voulues pour procurer à chacun sa carte de pain. Le Comité est nommé par acclamation. Le premier jalon est posé.

Il faut, à cette communauté qui s'essaye à revivre, un centre de ralliement, un local pour les bureaux, les services d'état-civil, d'assistance, de culte. Il ne pouvait être question d'utiliser à cet effet la Synagogue récemment récupérée et qui venait, d'ailleurs, d'être prise d'assaut par les sans-logis, heureux de pouvoir se caser à peu près à couvert dans les nefs, et dans les galeries supérieures. A grand'peine, en dépit de puissantes oppositions, on parvient à libérer un oratoire communal situé au centre de la ville, où s'était installé un cabaret, le "Minerva", et dès lors l'activité communale peut se développer avec intensité dans tous ses domaines.

Jannina, Corfou, toutes les communautés qui comptent un nombre suffisant de membres suivent l'impulsion d'Athènes et l'exemple de Salonique et s'organisent de la même manière.

Les évadés de l'enfer. — Des mois durant, on ignore le sort des déportés. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus. Vers le 15 mars 1945,

le bruit se répand, à Salonique, qu'un déporté est de retour, Léon Baty, originaire de Jannina. Il avait été capturé à Athènes une année auparavant. On l'entoure, on l'assaille de questions. D'où vient-il? Que sont devenus ses compagnons? Où sont tous les déportés de Grèce? Il parle. Il dit le drame de Birkenau. En phrases hachées, décousues, incohérentes, il raconte l'effroyable extermination dans les crematoria, les travaux des Kommandos, les sélections, les supplices des camps. On l'écoute avec une incrédulité ironique. Pauvre homme, il a perdu la raison. C'est un fou pitoyable qui prend ses cauchemars pour la réalité. Il délire tout éveillé. Il a l'esprit dérangé par la souffrance. Mais, lentement, il met de l'ordre dans ses propos. Il s'exprime très posément, en termes simples, très communs, avec beaucoup de suite. Il explique, détaille. On l'écoute avec plus d'attention. La lumière, par degrés, se fait dans les esprits. La consternation, l'épouvante vont en grandissant. Il avait pu fuir les lieux maudits en décembre 1944, et il avait erré, onze semaines durant, repoussé de partout, comme un lépreux. Il narre par le menu l'hallucinante tragédie des Athéniens, des Janniotes, des Saloniciens, de tous les Juifs de Grèce, de tous les Juifs de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de tous les pays d'Occident, de millions et de millions de Juifs. Il décrit les salles à gaz, les fours d'incinération, toutes les horreurs que ses yeux ont vues. Il égrène son récit dans un café, devant huit auditeurs exorbités d'effroi. Il se complaît à analyser les procédés par lesquels les techniciens allemands parviennent à fabriquer d'abondantes provisions de savon avec le suif qu'ils extraient des cadavres juifs.

Quelques jours après arrivent, coup sur coup, cinq, puis huit rescapés. D'autres arrivent encore, par les airs, par mer, d'Allemagne, de Hollande. Tous répètent les récits de Baty. La vérité se fait jour sur les abominations perpétrées par les Nazis.

Ces gens rentrent les nerfs à vif, tels des écorchés. Ils sont aigris, le cœur gonflé de colère et d'amertume. Leur surexcitation ne connaît pas de frein. Ils sont excédés par la souffrance. Ce sont loques humaines, rebuts d'enfer. Pour la plupart d'entre eux, le calvaire du retour a été pire que les tourments endurés dans les camps de la mort. Ils n'évoquent la *via dolorosa,* qu'ils ont franchie pour atteindre un bercail illusoire, qu'avec un frémissement de rage et une soubresaut de dégoût. On les a charriés en tas, pêle-mêle, en des camions qui allaient à des vitesses folles, quand on ne les a pas parqués dans des fourgons à ciel ouvert qu'on oubliait souvent en des voies de garage, sans souci de leur ravitaillement. On les a menés à coups de sifflet, avec des menaces, des injures. Les ordres de

déplacement, de départ, étaient l'occasion d'une vraie torture. On leur impartissait dix minutes pour se préparer et l'on faisait des gorges chaudes devant leur affolement, devant le désespoir qui les accablait parce que, dans la précipitation et la presse, ils étaient contraints d'abandonner leurs pauvres baluchons, toute la fortune qu'ils possédaient sur terre.

Dans les camps d'accueil, les "Displaced Persons"—les D.P., car telle est la catégorie où sont rangés les rechapés—avaient été traités comme des indésirables, comme des criminels de guerre. Leur masse insubordonnée et chaotique était considérée comme un ramassis de faméliques, de parias, dont la perte, dont la mort ne chaut. Aucun respect pour la dignité personnelle de ces malheureux. On leur infligeait les plus dures humiliations, toutes les brutalités. Les maîtres de ces camps, qui avaient la charge de prendre soin d'eux, étaient des soldats qui faisaient la guerre, et qui avaient peine à distinguer le Boche de ses victimes. Ils confondaient volontiers les déportés libérés avec les Nazis vaincus, parlaient avec hauteur, avec une morgue insolente. Grisés de leur omnipotence passagère, ils voulaient mener leur monde au doigt et à l'œil, à la baguette, tambour battant, et prétendaient imposer à ces hommes assoiffés de liberté, une discipline de fer. Ces chefs improvisés et les séides qu'ils s'étaient choisis, s'exagéraient souvent leur rôle et leur importance. Certains finissaient par croire que les victuailles qu'ils avaient mission de répartir étaient des largesses, des munificences tirées de leurs propres fonds et se posaient en bienfaiteurs répandant la manne des sportules sur un peuple de mendiants.

Découragement. — Voilà ce qu'ont enduré la plupart de ces évadés de l'enfer. Ils ont hâte de fouler le sol natal. Eux aussi, comme naguère les maquisards, ils s'attendent à être reçus avec des fanfares, des gerbes de fleurs, comme des triomphateurs. Certes, on tuera en leur honneur le veau gras. Cruelle déception.

Rien n'est apprêté pour les recueillir. Devant les débris de ce que fut son passé, chacun est semblable à Job se lamentant sur son fumier. Pas de foyer, pas même un lit. Aucun secours organisé. Beaucoup ont encore sur le dos leur défroque de bagnards, l'horrible sarrau d'Arlequin à rais verticales, faute d'avoir pu trouver, en route, de quoi couvrir autrement leurs maigres épaules. Ils sont las de souffrir. Ils ont perdu tout équilibre psychique. Tout sentiment religieux s'est émoussé en eux. Le vernis des rites de la courtoisie s'est effrité; le tact, le respect de soi s'atténuent. Les

traditions sont évanouies. Ils n'ont plus d'attaches d'affection, plus de famille, plus de parents, plus de frères, plus personne qui leur soit proche. Chacun est seul sur la terre. Chacun est comme sorti de la jungle, sans maîtres, sans guides. Le table sacro-sainte des valeurs est brisée. Des Robinsons gagnant la côte, esseulés, après le naufrage. Pour le commun, c'est l'abrutissement intellectuel, l'assoupissement de la conscience. On est délié de toute contrainte, de toute règle. Il semble que toute morale soit abolie et que, désormais, tout est permis. Les vieilles entraves sont toutes en pièces et chacun vivra sans souci des lois et des principes.

Comment pourvoir à l'hébergement de ce flot de rescapés, dans les villes surpeuplées et désarticulées. Bientôt, entre Athènes et Salonique, on compte 1800 déportés, retour des camps polonais et allemands, et 140 prisonniers de guerre revenus d'Italie. On s'ingénie pour décongestionner. En quelques semaines, 210 d'entre eux, ayant reçu hâtivement un vernis de savoir agricole, sont dépêchés en Palestine.

Epuisés, lamentables, ces revenants sont guettés par la cachexie, la consomption. Les tuberculeux déclarés sont légion. Un sondage sommaire en relève sept à huit douzaines atteints de lésions graves et à qui il est urgent de dispenser des soins radicaux immédiats. Les candidats à la phtisie se comptent par centaines.

De bonne heure, en juin 1945, sur l'initiative des plus entreprenants d'entre les premiers arrivés, Levy Allalouf, Menahem Cohen (Meco), Stella Levy, etc., les ex-déportés se groupent à Salonique en une "Union" qui se double aussitôt d'une filiale à Athènes, et qui a pour but l'entr'aide et la défense de leurs intérêts légitimes communs.

Capturés espagnols. — Les déportés ouvrent leurs rangs aux Espagnols qui avaient été pris en groupe à Salonique, le 2 août 1943, au nombre de 365, et à Athènes, le 25 mars 1944, au nombre de 155, augmenté de 19 Portugais qui leur avaient été adjoints. L'un et l'autre de ces groupes avaient été conduits à Bergen-Belsen. Le premier, rapatrié en Espagne au début de 1944, avait été pris en charge par la Joint qui l'avait hébergé au camp Lyautey, près de Casablanca. Il avait gagné ensuite la Palestine, d'où, la plupart de ceux qui le composaient étaient rentrés en Grèce à partir de la mi-août 1945. Le groupe athénien, libéré le 13 avril 1945 par les Américains, à un moment tragique, avait subi les plus cruels tourments, et dans le camp de Bergen-Belsen et sur le chemin du retour

et, après un séjour des plus pénibles dans l'abominable camp de Bari, était rentré en Grèce, vers les derniers jours de l'été de la même année.

On a fait miroiter, aux yeux des Juifs espagnols capturés en Grèce, l'espoir d'une indemnisation qui leur serait accordée par le Gouvernement de Madrid et qui aurait déjà été prélevée sur les biens allemands saisis en Espagne pour le compte des Alliés. Les excellentes dispositions de Franco à l'égard de ces Juifs restés fidèles à leur patrie, durant les longs siècles d'exil, permettent de croire que ce geste de légitime compensation ne restera pas à l'état de projet(1).

Rivalités passagères. — Les ex-déportés forment ainsi, notamment à Salonique, une agglomération compacte et bien organisée. A eux, de bonne heure, s'opposent les rescapés qui n'ont pas quitté le pays. Pendant quelque temps, deux partis paraissent se faire face, d'un côté les "Polonais", de l'autre les "Montagnards". C'est ainsi que les Montagnards, maîtres de la place, reçoivent les Polonais avec une certaine hostilité. Ils sont les premiers occupants, les autres sont un peu des intrus. Ils les soupçonnent de vouloir les déloger, de vouloir accaparer le pouvoir communal. On les trouve exigeants. Et puis, ils ressassent par trop leur martyre. Ne font-ils pas ostentation de leurs livrées rayées de bagnards? Ils finissent par lasser avec leur étalage d'horreurs, leurs crematoria, leurs sélections, leurs chiens policiers, leurs kommandos et leurs rengaines sempiternelles. On connaît maintenantt tout ce bric-à-brac de mélodrame. Et ne voilà-t-il pas ces gens, qui ont laissé tomber le masque des convenances et des conventions, qui font fi de tout conformisme et de tous les rites de la civilité, prétendent à participer aux affaires de la petite république communale. Les places sont prises. Il y a déjà des gouvernants. Ils importe, pour le bon ordre, de les tenir à l'écart. Car, ils voudront tout partager, peut-être, de ce qui reste de la fortune juive. On considère leur intrusion éventuelle au pouvoir d'un œil alarmé, comme un péril qu'il faut à tout prix conjurer. Et l'on se ligue, on fait front unique pour barrer la route à ces fauteurs de troubles.

Ces frayeurs un peu comiques ne hantent guère, il est vrai que quelques timorés. Mais les "Polonais", s'exagèrent cette hostilité. Ils font trop de cas de la froideur, de la méfiance, que leur témoigne une poignée d' ombrageux. Ils crient qu'on les traite comme chiens en jeu de quilles,

---

1. En Juillet 1959, il reste encore à l'état de chimère.

comme des gêneurs, des perturbateurs. Mais des élections leur ayant donné une majorité dans le conseil de direction de la Communauté, ils ont bientôt l'occasion de faire preuve de modération et de sagesse. Ils collaborent avec les Montagnards, sans parti-pris, avec un parfait esprit d'équipe. Toutes ces rivalités s'atténuent très vite, les suspicions réciproques se dissipent et la bonne camaraderie préside à la direction de la petite communauté. A Salonique, on marche la main dans la main, avec des hommes imbus des meilleures traditions de dévouement en tête, et l'administration communale, en dépit des mille problèmes qu'elle doit affronter et résoudre, tend à devenir un modèle d'ordre et d'économie. A Athènes, la même bonne entente ne s'est pas imposée aussi vite. Une periode de tatônnements, d'essais sera nécessaire pour que les éléments quelque peu disparates, Saloniciens d'une part, Juifs de Vieille. Grèce de l'autre, qui composent la communauté, s'unifient et s'harmonisent complètement. Ce sont là divisions sans portée et toutes transitoires, qui témoignent de la vitalité de ce congrégat en formation et de l'intérêt que portent aux choses de l'entr'aide juive et du culte, les quelques milliers de nos coreligionnaires qui, accourus de tous les points de la Grèce, vivent aujourd'hui dans la capitale du Royaume.

Statistiques. — A la veille de la guerre, la population juive de Grèce et du Dodécanèse pouvait se chiffrer par 80.000 âmes. Les Allemands en ont déporté 57.500 dont un peu moins de 2.000 en ont réchappé. De leur côté, les Bulgares ont déporté 5.000 Juifs des régions grecques qu'ils occupaient et tous, jusqu'au dernier, ont été exterminés. En outre, on peut estimer à mille deux cents le nombre de Juifs tombés sous les balles allemandes, soit en des exécutions individuelles, sous des prétextes divers, soit dans les combats et les embucades du maquis. Trois mille autres, au moins, ont succombé à l'épuisement dans les camps de travail, en Grèce même. En défalquant les rescapés des camps de la mort, et en tenant compte des exécutions, de ceux qui sont tombés en combattant et des forçats qui ont expiré dans les chantiers et les carrières du pays, on arrive à un nombre de les 65.000 morts environ. Les Vandales allemands et bulgares ont ainsi tué de toute la population juive des terres grecques plus de 80%.

Pour fixer les idées, récapitulons ici les chiffres:

Au cours du printemps et de l'été 1943 quarante-six mille cinq cents Juifs ont été déportés du camp de Hirsch, dont quarante-quatre mille ap-

partenant à la population de Salonique et deux mille cinq cents aux territoires de la Grèce septentrionale occupée par les Allemands; cinq mille ont été déportés, par les soins des Bulgares, des territoires qu'ils occupaient en Thrace et en Macédoine. D'avril à août 1944, les contingents suivants ont été fournis aux déportations exécutées par les Allemands: la Thessalie, un millier d'âmes; Castoria, les cités épirotes, Agrinion, le Péloponnèse, Athènes et Chalkis, 5.700 âmes, et les îles (Corfou, la Crète, Rhodes) 4. 600 âmes, soit, en tout 62.800 âmes.

Actuellement, Printemps 1959 aux soixante-cinq à soixante-dix mille Juifs nés en Grèce et qui, ayant quitté le pays à diverses époques avant 1940, forment des groupes fraternellement unis en France, en Palestine, en Turquie; aux Etats-Unis (surtout à New-York), en Argentine, au Brésil, au Mexique, au Maroc, en Egypte, en Afrique Australe, et un peu partout à travers la vaste terre, sont allés se joindre, depuis l'invasion de la Grèce par les Allemands, de quatre à cinq mille Juifs originaires de Salonique, de Castoria, de Jannina, de Corfou, de Rhodes et de toutes les localités grecques.

La Grèce elle-même compte environ cinq mille Juifs, dont la moitié se concentre à Athènes. Salonique en compte un peu plus de mille et le reste se répartit notamment entre l'Epire, la Thessalie, Corfou et Rhodes. Les riches communautés de Thrace et de Macédoine ne groupent guère plus qu'un nombre infime de survivants. Les isolés, non enregistrés qui habitent les petites villes et les villages se chiffrent par quelques centaines. Les difficultés de la réadaptation familiale, morale et professionnelle, la tristesse, la désolation infinie de ces quartiers juifs, naguère encore si bruyants de vie, ont poussé les rescapés à l'exode. Les plus débrouillards, en quête d'un champ d'action étendu, se rendent à Athènes qui a vu ainsi accroître sa population juive d'avant-guerre. Mais le grand nombre a mis le cap sur la Palestine qui exerce une attraction aisément compréhensible. Beaucoup sont allés vers les contrées de l'Amérique centrale et méridionale, en raison des affinités linguistiques. Il est à croire que l'insécurité persistante, la misère économique, les sollicitations des parents lointains, le goût du risque et de l'aventure, la nostalgie du vent du large, le désir de s'affranchir d'une atmosphère lourde de souvenirs de cauchemar, et parfois de rivalités de boutique, etc., ont porté, porteront encore les Juifs de Grèce, à aller vivre sous d'autres cieux.

POPULATION JUIVE DE GRECE

Localités	*En* 1940	*Déportés*	*En* 1947	*En juin* 1959
THRACE	2.852	2.692	74	38
Didymoticon	1.000	970	33	38
Néa Orestia	197	160	3	—
Alexandrople	165	150	4	—
Comotini	850	819	28	—
Xanthi	600	561	6	—
Soufli	40	32	—	—
MACEDOINE	62.800	51.162	2.309	1.410
Cavalla	2.200	1.800	42	44
Drama	1.200	780	39	17
Serrès	600	596	3	—
Salonique	56.500	46.091	1.950	1.279
Langada	50	50	—	—
Catherine	50	—	35	—
Verria	850	680	131	36
Naoussa	50	30	10	—
Castoria	900	763	35	27
Florina	400	372	64	7
THESSALIE	2.727	405	1.831	856
Volo	882	130	645	230
Larissa	1.175	225	726	452
Triccala	520	50	360	123
Carditsa	150	—	100	51
GRECE CONTINle	3.825	1.780	5.100	2.669
Chalkis	350	90+32	170	112
Athènes	3.500	1.690	4.930	2.557
PELOPONNÈSE	337	90	152	37
Patras - Agrinion	337	90	152	37
EPIRE	2.584	2.384	238	115
Jannina	1.950	1.860	163	94
Prévéza	250	172	15	1
Arta	384	352	60	20
ILES	4.825	4.060	667	135
Corfou	2.000	1.800	185	85
Zanthe	275	—	275	—
La Ganée	350	260	7	1
Rhodes	2.200	2.000	200	49
Total général	79.950	62.573	10.371	5.260

Essai de réinstallation. — Aux premiers jours de la libération, les rescapés qui se trouvent dans le pays, surtout ceux de Larissa, de Volo, de Triccala, de Chalkis, d'Athènes, etc., et dans une très faible mesure, ceux de Salonique, peuvent récupérer leurs foyers et leurs magasins avec une facilité relative. Mais ils ne retrouvent plus ni leurs meubles, ni surtout leurs marchandises, leurs outillages. Tout avait été systématiquement pillé par les Allemands eux-mêmes ou par leurs protégés, avec leur assentiment. Des entrepreneurs avaient ecquis en bloc, à des prix dérisoires, toutes les constructions des quartiers populaires de Salonique, tels que Hirsch et Calamaria, qui avaient abrité cinq mille familles, et avaient tout démoli. Les habitations du quartier juif de Corfou eurent le même sort. Les lieux de prières avaient été brûlés ou abattus partout. Salonique ne conserve que deux de ses soixante temples ou oratoires. Tous les rouleaux de la Loi avaient disparu. Les Nazis les avaient lacérés par jeu et les avaient livrés aux flammes. Le 2 août 1943, trente-sept caisses contenant des rouleaux saints avaient été expédiées en Allemagne. Les cimetières sont dévastés et les dalles funéraires sont dispersées ou employées à cent usages divers. La vaste nécropole de Salonique, où gisaient vingt-cinq générations, soit non moins d'un demi-million de morts parmi lesquels des centaines d'hommes illustres par leur science et leur vertu, et dont la famille juive du monde entier entretient le souvenir avec vénération, est complètement devastée. Elle avait été desaffectée avec une précipitation, une incurie et une irrévérence confinant au vandalisme. A Larissa, par exemple, les pierres funéraires juives couvrent les tombes des soldats allemands. Un peu partout, elles renforcent les masures branlantes, pavent les routes, emplissent les chantiers des marbriers où elles deviennent, à volonté, dieux, tables ou cuvettes.

En maints endroits, comme à Verria, à Chalkis, à Volo, grâce à la vigilance du haut clergé orthodoxe, les rouleaux de la Thora, les lampes et ustensiles sacrés, ainsi que des fonds d'ouvrages hébraïques, avaient été mis en sûreté, avec une pieuse sollicitude, et ont été retournés aux Juifs, dès que le culte a été tant bien que mal restauré.

Les biens mobilisables, les bijoux, les "valuta", l'or, tout a disparu. On n'a pas de quoi vivre. Et les secours tardent à venir. Le premier émissaire de la Joint débarque au début de 1945. Il étudie la situation, enquête, réunit quelques renseignements, pour savoir à peu près à combien d'assistés il doit faire face et quel genre d'aide il doit assurer. Dès le

mois de mai sous la direction de Jacobson, l'activité de cette œuvre tutélaire du judaïsme malhereux, s'essaye et tâtonne dans le tohu - bohu d' un milieu confus, incohérent, inorganisé. Mais le représentant de la Joint est un vieux routier de l'assistance sociale. Il prend le vent et s'oriente vite dans ce magma où se mêlent, sans s'agréger, des résidus des familles, des classe, des professions, et où prédominent les éléments prolétariens, qui, étant physiquement les plus résistants, ont fait le mieux preuve d'endurance dans les tourments des bleds ou les horreurs du bagne. En mai, les premiers fonds arrivent. Fatalement, dans le déssaroi général, dans l'ignorance presque totale où l'on est encore de la véritable situation des diverses communautés du pays, on est obligé de procéder au petit bonheur. Pendant des mois encore, on est condamné à travailler sans méthode, sans système rationnel. On manque de statistiques. Il est encore difficile de parcourir le pays de part en part, de prendre contact directement avec chaque agglomération juive, de se rendre compte *de visu* de la situation particulière de chacune d'ellesà Pas de routes, pas de communications régulières. On est exposé à des exagérations, des surenchères. Athènes seule est à pied d'œuvre et elle est, naturellement, la mieux partagée. Elle est, d'ailleurs, le centre de ralliement, la station de triage. Au début, Salonique reçoit fort peu de chose, et encore moins Cavalla et Florina.

Fondations. — Au bout de plusieurs mois de carence, la solidarité universelle juive se manifeste enfin. Il en est temps. Les dons en nature viennent. Un premier lot de vingt-cinq tonnes de denrées alimentaires et d'effets d'habillement est distibué un peu à l'aventure. D'ailleurs tout le monde est dans le besoin. Les plus fortunés d'hier sont aujourd' hui dans le dénuement.

Salonique, Jannina, Castoria, Rhodes reçoivent des secours particuliers de leurs colonies respectives qui fleurissent par delà les mers, essaims industrieux, vivaces et populeux de New - York, de Buenos-Ayres, de Rio-de-Janeiro, de Pernambouc, de l'Afrique Australe, d'Egypte, de Palestine. Des quatre vents de la terre, des envois affluent: des colis en nombre imposant de costumes neufs et usagés, de robes, de chemises, de vivres, de *matsoth* et de sucre pour la pâque: deux milliers de lits, des centaines de kilos de chaussures. Mme Chicurel, du Caire, ouvre la série des expéditions. Suivent de près le *Hayechouv Lagola,* de Palestine: le *Comitato de Socorso,* de Buenos-Ayres, la *Federal Jewish Organisation;*

le *Central British Fund for Jewish Relief and Rehabilitation* qui s'intéresse surtout à l'œuvre éducative: le *London Committee Relief Supplies for Oversea*, le *Congrès Juif Mondial*, le *Chief Rabbi's Emergency Council*, de Londres, etc. L'arrivage le plus massif, le plus précieux est celui de *Buenos* -Ayres. Les tonnes de provisions de bouche, de vêtements, de linge de corps, de chaussures qu'il déverse d'un coup sur toutes les communautés, constituent un grand bienfait pour la totalité du judaïsme grec. L'effort de solidarité qu'il implique est prodigieux. Il honore ceux qui en sont les promoteurs et mérite d'être retenu comme un bel exemple de l'esprit d' entr'aide qui fait la force d'Israël.

Mais rien n'égale, bien entendu, la manne vivifiante que répand à pleines mains l'American Joint Distribution Committee, la *Joint*, Messie du Judaïsme martyr, agent de salut toujours en éveil, la vraie Providence, munificente, douée de la vertu d'ubiquité. La Joint s'organise en Grèce; elle est vite servie par ses propres agents, actifs, consciencieux, infatigables, impeccables à tous égards, qui savent s'adjoindre toutes les capacités qu'il est possible de recruter sur place. Un de ses premiers soins est de faire revivre les institutions essentielles du passé. L'instruction est l'objet de sa sollicitude spéciale. Elle est obligée d'aborder de front une grande variété de problèmes. L'*Agence Juive* et le *Maguen David Adom* lui prodiguent leur collaboration, en mettant à sa disposition des hommes d'action et de foi, des médecins, des infirmières, des ouvriers expérimentés et zélés, des assistants sociaux débordants de courage et d'enthousiasme pour le bien commun.

On peut ainsi courir au plus pressé. Un camp de préparation agricole est formé, l'*Ahsara*, pour héberger, nourrir et instruire aux travaux de la terre, des centaines d'isolés qui sont littéralement démunis de tous biens et de toutes attaches familiales. Au fur et à mesure des possibilités, les pensionnaires de l'*Ahsara* sont dirigés sur la Palestine. On cherche à remédier au sort de vingtaines de tuberculeux, en les hospitalisant dans des maisons de repos. On porte secours à une foule d'autres, chez qui le mal est moins avancé, en leur fournissant le moyen de se soigner à domicile. A Athènes, l'Orphelinat Esther, conçu d'après les presciptions de l' hygiène et de la puériculture, abrite, dans une belle villa, à Képhissia, une cinquantaine de bambins des deux sexes, dont le nombre s'abaisse progressivement, pour la plupart enfants de déportés morts en Pologne. Ils sont recueillis dans toute la Grèce. L'effectif s'en renouvelle régulièrement. Par un seul convoi, cinquante-deux pupilles ont été dirigés vers

les institutions similaires palestiennes. Le budget est alimenté surtout par la Joint: Des dons volontaires, des allocations en vivres de la Croix Rouge et du Ministère du Ravitaillement, viennent le soulager. L'Orphelinat Esther est une œuvre parfaite et digne de tout éloge.

Le Toit Familial. — (*La Stegasis*), accueille une vingtaine de jeunes filles isolées, qui ne sont pas toutes des ex-déportées. Il y règne une atmosphère de famille. Les jeunes filles s'y sentent chez elles. Guidées par une directrice d'un dévouement éclairé et par un comité de dames, elle apprennent la couture, la lingerie, la cuisine, en même temps qu'elles complètent leur instruction générale et étudient l'hébreu et l' anglais, à côté du grec, qui est la langue de la maison.

Depuis la libération, une école primaire d'Etat, comptant 80 élèves, dont 53 garçons et 27 filles fonctionne à Athènes, sous la conduite de deux maîtres. Les enfants y reçoivent un repas quotidien très substantiel. L'été, grâce à la sollicitude de la *Ligue Patriotique,* ils jouissent du bienfait du "camping". A Salonique, un "Centre enfantin" groupe la plupart des enfants des deux sexes, aux jours de congé scolaire, sous l'impulsion bienfaisante de Madame Annie Cohen, secondée longtemps par Madame Lily Sciaky, pédagogue de valeur. Des efforts louables, efficacement soutenus par la Joint, sont déployés dans toutes les communautés, pour ranimer le souffle de la foi juive et renforcer les pratiques traditionnelles du culte. La Joint vient également en aide aux étudiants juifs nécessiteux. Des cliniques, montées avec quelque somptuosité. dispensent leurs bienfaits à Salonique et à Athènes. Toutes ces oeuvres ont été graduellement liquidées.

Caisse de Prêts.— Mais la misère est incalculable dans cette population qui a été si violemment dépouillée de toutes ses ressources. Au début, sur dix mille Juifs rentrés dans les communautés, il fallait en secourir près de la moitié. Mais une réadaptation progressive réduit chaque jour le nombre des assistés. En 1949, on comptait encore 550 enfants sans soutien, dont la plupart orphelins ainsi que des vieillards, des veuves, une foule de jeunes filles qui n'avaient aucun proche parent. Les communautés devaient faire face à des charges écrasantes, et elles n'en venaient à bout qu'avec le concours de la Joint.

On comptait, les premiers temps, plus de cinq mille personnes d'âge valide. Mais, en l'absence de capitaux, d'instruments de travail, dans le

marasme économique général, à quoi pouvaient s'employer ces bras? L' aide aux chômeurs absorbait le plus clair des subsides venus de l'Etranger. La Caisse de Prêts de la Joint a entrepris avec bonheur de résoudre ce grave problème. Elle est entrée vite en activité et les résultats en sont tout à fait remarquables. Les fonds mis à sa disposition vont en croissant, et parallèlement, le nombre des bénéficiaires augmente à travers toutes les agglomérations juives de pays. En février 1949, la section d'Athènes, qui alimentait, toute la Vieille Grèce et les Iles gérait un fonds de Drs. 1.067.000.000, celle de Salonique, qui desservait la Grèce du Nord, gérait de son côté, un fonds de Drs. 500.000.000. A la date précitée, 1.400 prêts avaient pu être faits par Athènes et plus de 600 par Salonique. En outre, Jannina disposait dans le même but, d'un fonds propre de Drs. 400.000. 000 qui, à ses débuts, a effectué 179 prêts. Quand on pense que, quatre ans après la libération, les artisans et petits commerçants juifs du pays ne dépassent pas le nombre de 3.000 et que les deux tiers d'entre eux ont tiré profit de la Caisse de Prêts, on se rend aisément compte de la portée de l'œuvre accomplie. Il y avait là un puissant instrument de relèvement. Les prêts étaient judicieusement proportionnés aux nécessités d'un travail véritablement productif. Tout esprit de favoritisme et toute intention de charité en étaient exclus. Il s'agissait d'employer les ressources dont on dispose en des entreprises viables et créatrices. Les prêts allaient des sommes les plus modiques, destinées à aider les travailleurs à traverser une passe difficile, à l'étiage de 5.000.000 de drachmes, et un projet était à l'étude pour dépasser sensiblement ce montant en cas d'utilité réelle. Le remboursement s'échelonnait d'ordinaire sur une période de 18 mois, et le titulaire l'effectuait presque toujours avec les bénéfices qu'il réalisait, de sorte que l'emprunt constituait le plus souvent un pécule qui restait acquis à celui qui l'obtenait. Des centaines et des centaines des Juifs de Grèce possèdent ainsi, en propre, un modeste capital qui leur a permis de s'installer, d'avoir un petit atelier, un outillage, des machines, une boutique, un éventaire volant, un fonds de roulement, ce qui leur permet de gagner leur vie sans recours à la philanthropie. En dépit de la stagnation de la vie industrielle et commerciale due au fléau de la guerre civile, les échéances de remboursement sont respectées et le déchet est minime. Entre autres bienfaits, la Caisse de Prêts a eu pour effet de discipliner la population laborieuse, de lui réapprendre les traditions d' ordre, d'économie, de ponctualité, la valeur et le respect de la signature et des engagements pris. Voici d'ailleurs une statistique exacte de l'activité générale de cette caisse à fin 1958:

Capital	Prêts accordés	Prêts en cours
Athènes 1.066.562.685	1.397 pour Drs 2.204 290.000	523 pour Drs 1.167.475.000
Salonique 502.210.950	611 » » 1.272.550.000	300 » » 519.764.000
Jannina 400.000.000	179 » » 446.000.000	178 » » 407.240.000

Budgets communaux. — Le judaïsme grec vit sur un pied annuel de Drachmes 2.200.000.000 (frs or 240.000). Il est hors d'état de se suffire à lui-même, car, sauf Salonique dont les revenus couvrent la moitié des besoins, Jannina, Corfou et Cavalla, qui ont trouvé quelques ressources dans les biens fonciers communaux, les Communautés n'ont pas de fortune propre. Les deux tiers de la dépense totale lui sont fournis par la Joint. Un tiers seulement provient des loyers et des taxes acquittées par les contribuables qui, eux-mêmes, sont rarement en état d'accomplir des largesses. Mais chaque jour qui passe améliore un peu la situation: d'une part, les exigences de l'assistance ont une tendance à diminuer et, de l'autre, les recettes locales augmentent. Le nombre des pensionnés des caisses de secours, qui représentait d'abord la moitié de la population juive, est tombé à 2.200 en 1947, et se réduisait à 500 vers la fin de 1948. Athènes, avec ses 4.800 Juifs, compte 225 indigents, Salonique 136, et toutes les autres communautés réunies, autant. Cependant, on distribue des allocations en vivres à 1.200 personnes, dont 430 à Athènes, 300 à Salonique et 470 dans tout le reste du pays. Les nécessiteux sont les malades, les infirmes, les enfants, les vieillards et les veuves sans soutien. Vingt personnes d'un âge avancé (9 hommes et 11 femmes) hors d'état de fournir aucun travail et démunies de tout soutien, sont entretenues dans un hospice, aux frais de la Joint. Mais, en général, la grande majorité est mal logée et vit dans des conditions d'insalubrité et d'inconfort.

Le budget d'Athènes représente la moitié de la dépense totale du judaïsme grec tout entier et la Communauté ne peut couvrir que le tiers de ses besoins par ses recettes propres. Salonique, qui a besoin d'un montant de l'ordre de frs. or 70.000 par an pour l'entretien de certaines institutions importantes que lui a léguées son lourd passé d'honneur, tire d'elle-même la motié de ses débours, mais pourra, à bref délai, atteindre à un équilibre budgétaireè Les autres agglomérations tarderont longtemps encore à pouvoir se passer de l'aide de la Joint.

Démographie. — Sur la dizaine de milliers de Juifs grecs, on compte environ 4.000 ménagères sans profession, 1.250 écoliers et étudiants et un peu plus de 4.000 personnes qui gagnent elles-mêmes leur vie, soit 500 dans le grand et le moyen commerce, 500 dans le petit commerce et le commerce d'ambulants, 1.900 dans les arts manuels, 600 dans les postes salariés du commerce, de l'industrie et de l'administration, etc, 350 dans les fabriques, usines et ateliers, à titre d'ouvriers salariés. On compte 40 médecins, 20 ingénieurs de diverses qualifications, 12 avocats, 10 agronomes, etc.

L'âge moyen des Juifs de Grèce est de trente ans. Les adultes entre 13 et 45 ans représentent les 62% de la population. Les enfants jusqu'à 14 ans représentent moins de 15%, soit les trois quarts à peine de la normale qui devait être, au moins, de 22%. Les personnes âgées de plus de 45 ans représentent le 23% du total. On compte 25 hommes pour 47 femmes, sans distinction d'âge, et si l'on tient compte de l'âge nubile, il y a 86 femmes pour 100 hommes.

Education prefessionnelle. — Depuis le mois de décembre 1948, après de minutieuses enquêtes, l'Union mondiale de l'ORT vient de fonder à Athènes une école professionnelle dont le recrutement se fait dans tout le pays. Elle compte d'emblée une soixantaine d'apprentis qui se répartissent ainsi:

Cours	Apprentis	Age	Heures de travail hebdomadaire	Durée des études
Mécanique	16	13 - 25	43	3 ans
Coupe, couture	23	13 - 30	43	2 ans
Dessin industriel	5	25 - 40	10	10 mois
Soudures oxhydriques	15	18 - 40	26	1 an

Cette œuvre d'apprentissage et de réadaptation professionnelle est appelée à rendre d'immenses services à la population juive de Grèce.

L'Assistance financière et la Joint. — Pour donner une faible idée de l'ampleur de ces concours que la Joint accorde au judaïsme grec dans le domaine de l'assistance sociale, nous dirons simplement que dans

les deux exercices 1946 et 1947, elle a eu à s'occuper d'une centaine de milliers de cas, pour lesquels elle a dispensé environ la somme de 1.250. 000.000 drachmes (secours réguliers et extraordinaires, hébergement, orphelinat, hospitalisation de vieillards, transit, déplacement, culte, soins aux enfants, étudiants, etc.) La varieté des cas examinés et secourus avec efficacité et promptitude, par des agents d'un dévouement et d'une conscience admirables, dépasse toute imagination.

CHAPITRE XII

LA FORTUNE JUIVE DILAPIDÉE

Depuis la plus haute antiquité, les Juifs figurent dans les colonies diverses qui peuplent le littoral du Golfe Thermaïque. Leur place y devient prépondérante à partir de l'aube du seizième siècle. Des vagues successives d'immigrants juifs d'origine ibérique se succèdent pendant deux cent cinquante ans, venant de tous les points des contrées d'Occident.

Génie créateur. — Aux abords de 1492 où a lieu l'expulsion des Juifs d'Espagne, les quartiers, silencieux et déserts depuis plusieurs générations, s'emplissent de la chanson des artisans juifs. Les lisses de milliers de métiers, d'où sort un drap estimé qui va habiller les miliciens du Sultan, les paysans du pourtout méditerranéen et jusqu'aux nègres de la Martinique, cliquettent allègrement dans toutes les maisons, et les rues s'irisent de vivants reflets de saphir et de pourpre qui se jouent dans le ruissellement continu des eaux de teinture.

Au mépris des pirates et narguant les tempêtes, le grand négoce, juif en majorité, entrelace le réseau serré de ses mailles avec cent emporia, avec Venise, Raguse, Ancône, Livourne, Marseille, Lyon, Amsterdam, Hambourg et Londres; avec Odessa, Constantinople, Smyrne, Beyrouth et Alexandrie, toutes places où fleurissent des colonies sefaradites, souvent essaimées de Salonique. Il couvre de ses factoreries les territoires de la péninsule des Balkans jusqu'au-delà du Danube, bravant les intempéries et les traquenards des brigands. Ainsi se brassent tous les biens de la terre. Parallèlement la consommation se développe. La foule de colporteurs et de porte-balle juifs s'égaille en tous sens dans le contrées d'Europe où dominent les Osmanlis. Elle sillonne les plaines, ahane à travers monts et vallées, visitant les foires, les villages, les hameaux perdus, pour y apporter les produits variés de l'industrie indigène et étrangère, et faire la collecte des présents du sol, suscitant partout le goût du travail et l'agrément du confort.

Créateurs de richesse, les Juifs saloniciens font la prospérité de la contrée et retiennent pour eux le légitime salaire de leur initiative et de leur activité, qui s'ajoute au patrimoine qu'ils ont apporté dans leurs bagages, en abordant sur ces rives, tantôt sous forme d'instruments de travail, métiers à tisser, presses d'imprimeries, filets de pêcheurs; tantôt sous forme de métaux précieux, et aussi de lettres de change et de crédit.

Ainsi se constitue, en des siècles de labeur et d'économie, une grande fortune qui, bien que partiellement anéantie de notre temps par l'incendie de 1917 où sombrèrent les cinq sixièmes des propriétés foncières juives, par la volatilisation des devises et par les crises mondiales, restait encore très imposante au moment où se déchaîne la tornade hitlérienne.

Spolations individuelles. — Quand les Allemands envahissent la Grèce du Nord, les Juifs sont en émoi. Mais aucun fait concret, d' abord, n'éveille leur suspicion. Prudemment, ils cessent tout travail productif, se tapissent, se font tout petits. Ils payent un lourd tribut de morts à la famine de l'hiver 1941—1942. Pour subsister, beaucoup vendent leurs meubles, leurs effets d'habillement, leurs lits et, cependant, ils tombent comme des mouches et leurs cadavres jonchent les rues. Les lois de Nuremberg, qui sommeillent au début, lentement, graduellement, sévissent. Tous les Juifs valides sont mobilisés pour le travail obligatoire. Afin de s'y soustraire, de racheter sa liberté. on se saigne aux quatre veines et, individuellement d'abord, collectivement ensuite, on acquitte de fortes rançons.

Les magasins juifs de papeterie, de ferronnerie, de verrerie, de produits pharmaceutiques, de machines, toutes les tanneries juives qui contenaient des dépôts regorgeant de produits d'une valeur incalculable, sont systématiquement dévalisés au profit de l'armée, de particuliers, de sociétés improvisées pour la circonstance sous des noms pompeux qui servaient de paravent à des Papanaoum et d'autres traîtres de même acabit. Drapiers, cordonniers, chemisiers sont dépouillés tour à tour. On procède chez eux à des simulacres de ventes faites aux militaires qui, moyennant des sacrifices risibles, emportent de quoi s'habiller et se chausser, eux et leurs familles, pendant des générations.

La confiscation est complète, définitive, quand a lieu la claustration dans les ghettos. Le commandant militaire de Salonique-Egée, par sa communication du 7 mars 1943, sub. No 5/2839, enjoint au Ministre Gou-

La confiscation est complète, définitive, quand a lieu la claustration

verneur Général de Macédoine, de former un service administratif des fortunes juives, ayant pouvoir de nommer des mandataires, préposés à la gérance des entreprises des Juifs. Le haut dignitaire grec, quoique pusillanime et enclin à la docilité, hésite. Il se trouve devant un dilemme: Doit-il assumer cette tâche et sauver ainsi ce qu'on peut de la fortune juive qui, somme toute, fait partie du patrimoine national, ou doit-il en décliner l'invite? L'acceptation est doublement un acte de sagesse et, par chance, concilie sa veulerie naturelle et l'intérêt général. Le lendemain, 8 mars, obtempérant à l'injonction, il ordonne à la population de remmettre, aux secteurs urbains de la police, tous biens juifs qui se trouvent entre les mains des particuliers. D'autre part, il émet l'ordonnance sub. No 48163, par laquelle, invoquant les décrets du Gouvernement central 2836 de 1940 et 309 de 1941 qui avaient régi le séquestre des fortunes des Itailens en guerre avec la Grèce, et désormais frappés forcément de caducité, il assimile les biens juifs aux bien ennemis, et en confie l'administration, à titre provisoire, au Bureau des Domaines, sous une direction *ad hoc*, en attendant la formation d'un service spécial qui ne tarde pas à fonctionner d'une façon autonome, sous la dénomination de Ὑπηρεσία Διαχειρίσεως Ἰσραηλιτικῶν Περιουσιῶν (Υ.Δ.Ι.Π.). Le décret-loi/205 du 1 juin 1943 donne une assise législative à ce service qui, sous l'apparence de sauvegarder les intérèts des exilés, aura été inefficient sinon néfaste.

Par son ordonnance, le Gouverneur Général invite les Juifs à venir livrer leurs entreprisses et, à cet effet, six semaines durant, on leur permet de sortir du ghetto, par groupes et sous escorte. Les clefs. symbolisant fabriques, ateliers, magasins, bureaux, sont remises à la communauté juive, après que, par endroits, on s'amuse à une parodie d'inventaire, en présence de l'intéressé, d'un fonctionnaire public, d'un expert, de deux représentants du Bureau des Domaines et d'un délégué communal juif. Le 15 mars, les déportations en masse commencent. Le lendemain même, le Gouverneur adjoint aux commissions d'estimation, des avocats, des notaires, des fonctionnaires de l'IKA (Assurances Sociales), etc. qui sollicitent cette nomination comme une faveur. Certes, ce ne sont pas là fonctions purement honorifiques. Elles doivent comporter des compensations non négligeables. C'est le moment de battre monnaie. Pourquoi ne pas pêcher quelques paillettes d'or dans les flots du Pactole qui passent?

Sur les 2300 entreprises juives, 600 seulement sont l'objet de la sinistre comédie de livraison, sur constat d'une commission. Les titulaires

des 1700 autres ne répondent pas à l'appel. Beaucoup ont déjà été embarqués pour la Pologne, quand vient leur tour. Les autres sont trop angoissés par d'affreux présages et, obsédés par l'idée d'un départ imminent. Ils se désintéressent tout à fait de leurs affaires, objet crucial de leurs soucis jusque-là.

Spoliation collective. — Au moment des déportations, on confie en garde, à des non Juifs, amis, voisins, connaissances, or, bijoux, effets d'habillement; on dissimule des trésors dans des cachettes aménagées dans les caves, dans les combles des maisons, dans les endroits les plus imprévus. Et l'on fait argent de tout ce qui reste, pour s'équiper en vue du rude climat de la Pologne où l'on ira s'incorporer à une nouvelle "république juive"; pour se procurer des devises saines. Mais dès qu'on entre dans le camp de Hirsch, on est dépouillé de tout ce qui a un prix, par les soins de Wisliceny et de sa bande, pour qui c'est l'occasion de rafler des richesses prodigieuses. Au butin que ce monstre poussif avait détourné à son profit personnel, aux merveilles qu'il avait accumulées dans la villa de Mille et une Nuits de la rue Velissariou, vient s'ajouter une profusion de tapis turcs et persans, d'appareils photographiques,—sa marotte,—de bibelots. Car, chose curieuse, ce grotesque, ce balourd, est un connaisseur. Ses amis se font une large aisance avec les objets qu'il dédaigne de conserver pour son usage et qu'il leur abandonne, dans un geste de nabab méprisant.

Meisner, le complice et conseiller particulier de Merten, s'empare des clefs des maisons de nouveautés et de meubles qu'il fait vider méthodiquement, tant pour lui que pour son chef Merten avec qui il partage.

Les divisions de l'armée allemande puisent, dans les magasins juifs, même dans ceux qui sont pourvus d'une administration-séquestre, tout se dont elles peuvent avoir besoin, et cela sur simple ordre verbal.

Ainsi, les exilés que l'on entasse dans les fourgons comme un bétail très vil, ne possèdent plus, pour toute fortune, que le mince baluchon qui, dans ce trajet de cauchemar, leur sert de siège et d'oreiller. Cela même leur sera ravi quand, à leur arrivée au lieu de perdition, ils seront jetés en proie au Moloch nazi.

Par l'ordonnance No 3.299 du 13 mars 1943, le Dr. Merten prescrit à Koretz et à la Communauté juive de vaquer à l'administration des comptes en banque et des objets de valeur des Juifs mais, ô ironie, quand les dirigeants communaux prennent connaissance de ce mandement, d' interminables rames de fourgons, rangées sur les rails, sont prêtes à rece-

voir les condamnés qui seront dirigés, à brefs intervalles, par masses compactes, vers les crematoria de Birkenau.

Seize jours plus tard, le 28 mars, lorsque cinq convois ont déja extirpé treize mille Juifs de Salonique, Wisliceny émet un rescrit cauteleux et sournois par lequel il enjoint à Koretz et à la Communauté juive d'avoir à se réorganiser promptement, conformément à des instructions qu'il donne en détail, et il ajoute, en passant, la facétieuse remarque que le Service des Fortunes juives est directement soumis au Grand Rabbin. Sinistre plaisanterie de ce patapouf, bourreau sans entrailles qui s'efforce à jouer au pince-sans-rire et qui a, de longue main, préparé par le menu l'extermination de tous les Juifs de Grèce. La nouvelle réorganisation qu'il prescrit n'a d'ailleurs qu'un but: discipliner de mieux en mieux l'élément juif pour en utiliser les cadres, en vue de les faire servir à l'œuvre de mort qu'il est en train de perpétrer. Des sections communales, sous des dénominations d'un euphémisme perfide, sont formées dans ce dessein: *Section d' Emigration et de Placement*, de *Santé*, de *Soupes populaires*, etc. Les déportés sont des *Emigrés*. Voila une expression lénifiante au possible. *Emigré*, quoi de plus innocent, de plus anodin? Ceux qu'on mène au carnage sont simplement des *émigrants*. De même, *Placement au travail* équivaut à l'envoi au bagne. Rapprochement sinistre: la commission de santé a à sa charge le cimetière déjà ravagé par les Vandales.

Organisation satanique. — Nous avons publié dans notre premier tome, le fac-similé de ce chef-d'œuvre d'hypocrisie. En voici la traduction *in extenso*. C'est là un exemple du dévergondage, de l'abominable cynisme avec lesquels les Nazis savaient se servir des Juifs eux-mêmes pour accomplir leurs plans sataniques.

COMMANDEMENT SPECIAL — Le 29 mars 1943

De la Police de Sûreté
pour les Questions Juives
Salonique-Egée
Rue Velissariou, 42

A la Communauté de Culte juif de Salonique, aux soins de Monsieur le Grand Rabbin Dr Koretz

Concerne: Organisation de la Communauté de Culte juif

Sur base de l'autorisation qui m'a été donnée par le Commandant militaire Salonique-Egée, j'ordonne ce qui suit:

La Communauté de culte juif de Salonique, en sa qualité de représentante de tous les Juifs résidant dans la circonscription du Commandement, sera organisée à nouveau.

1. *Elle aura à sa tête, comme seul responsable, le Grand Rabbin Koretz qui sera secondé par un conseil constitué par les fonctionnaires de la Communauté.*

2. *Un Secrétarial Central expédiera les affaires courantes du presidium, sous les ordres immédiats du Grand Rabbin.*

3. *La Section Financière gérera les affaires financières de la Communauté.*

4. *La Section d'Immatriculation prendra soin de toutes les questions ayant trait à la population.*

5. *La Section d'Emigration et de Placement au Travail exécute toutes les tâches qu'on lui impartit et qui lui seront indiquées en détail. La Commission du camp de Hirsch, en particulier, lui est subordonnée.*

6. *La Section de Santé et d'Administration du Cimetière a la charge des soins médicaux de la population juive, et, en particulier, du service médical du camp du Baron Hirsch.*

7. *La Section des Soupes Populaires devra, en particulier, ravitailler le Baron Hirsch.*

8. *La Section des Miliciens (Jüdische Ordner) est responsable de l'ordre parmi les Juifs, ainsi que du maintien obligatoire des Juifs dans le ghetto.*

Le Service d'Administration des Fortunes Juives sera soumis directement au Grand Rabbin. D'après les instructions qui lui sont imparties, ce service a ordre d'administrer les fortunes liquides et les objets précieux des Juifs émigrés.

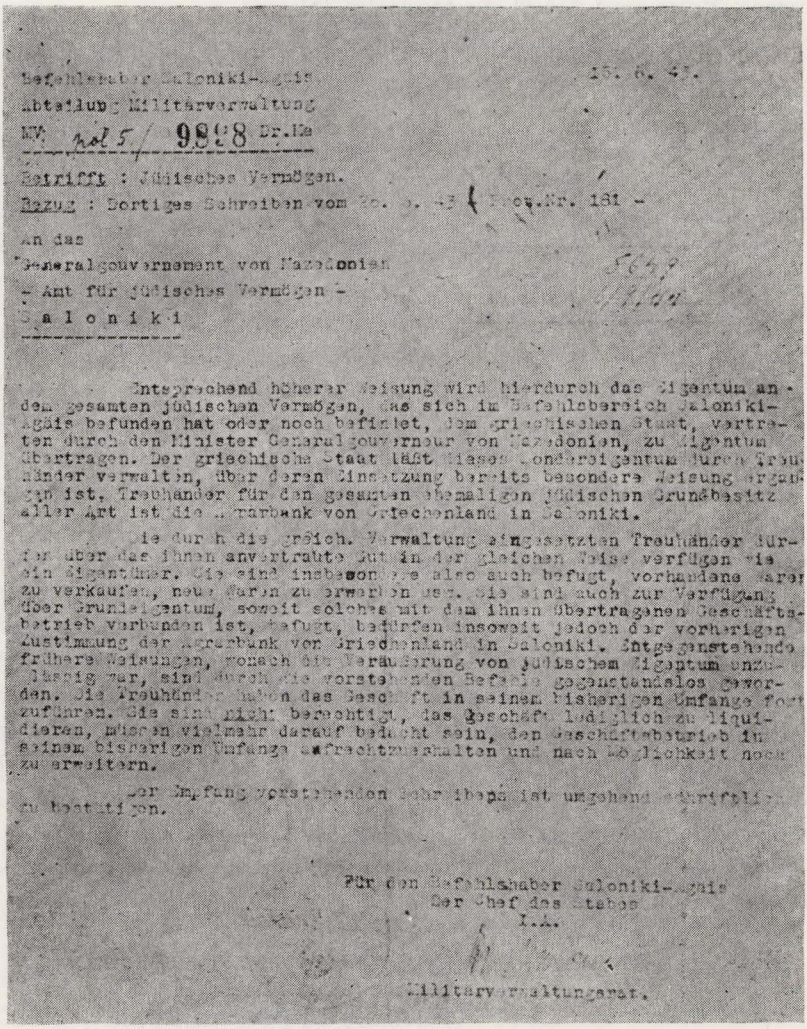
Les bureaux communaux des districts où habitent les Juifs sont soumis au Secrétarial Central.

Toutes les autres commisions et délégations communales, en dehors des sections sus-mentionnées, doivent cesser immédiatement d'exister et seront dissoutes. Le Président de la Communauté devra soumettre, jusqu'au premier avril 1943, *une liste du personnel qu'il propose, et un programme de travail dont je me réserve l'approbation.*

WISLICENY
S. S. Hauptsturmführer

Droit d'aubaine. — A fin mai, seize convois ferroviaires, dont le dernier a quitté la gare de Salonique depuis trois semaines, ont emmené 42.300 Juifs. Malgré les dilapidations sans nombre des militaires allemands et les déprédations de la racaille, une masse norme de biens vacants attend preneur. A qui tout ce butin? Friands de coutumes ancestrales et de principes féodaux, les Allemands, assimilant les Juifs de tout pays à des résidents étrangers, tentent de ressusciter l'antique droit d'aubaine que l'humanité civilisée a répudié depuis de longues générations. A cette occasion, ils esquissent comiquement un geste de potentats munificents. Dès

le 10 mars, quand les Juifs sont encore dans l'ignorance du sort funeste qui doit les happer à très peu de jours de là, Wisliceny informe confidentiellement le directeur de la succursale locale de la Banque de Grèce, de la décision arrêtée par le Troisième Reich de faire don, à l'Etat Hellénique, de la totalité de la fortune juive. Cette décision est rendue officielle plus de trois mois plus tard, par l'ordonnance no 5/98–98 du 15 juin 1943, portant la signature de Merten, et dont voici le fac-similé et la traduction:



Befehlshaber Saloniki-Ägäis 15. 6. 43.
Abteilung Militärverwaltung
MV. Nr. 5/ 98/98 Dr.Ma
Betrifft : Jüdisches Vermögen.
Bezug : Dortiges Schreiben vom [illegible] Tgb.Nr. 181 -
An das
Generalgouvernement von Mazedonien
- Amt für jüdisches Vermögen -
S a l o n i k i

Entsprechend höherer Weisung wird hierdurch das Eigentum an dem gesamten jüdischen Vermögen, das sich im Befehlsbereich Saloniki-Ägäis befunden hat oder noch befindet, dem griechischen Staat, vertreten durch den Minister Generalgouverneur von Mazedonien, zu Eigentum übertragen. Der griechische Staat läßt dieses Sondereigentum durch Treuhänder verwalten, über deren Einsetzung bereits besondere Weisung ergangen ist. Treuhänder für den gesamten ehemaligen jüdischen Grundbesitz aller Art ist die Agrarbank von Griechenland in Saloniki.

Die durch die griech. Verwaltung eingesetzten Treuhänder dürfen über das ihnen anvertraute Gut in der gleichen Weise verfügen wie ein Eigentümer. Sie sind insbesondere also auch befugt, vorhandene Waren zu verkaufen, neue Waren zu erwerben usw. Sie sind auch zur Verfügung über Grundeigentum, soweit solches mit dem ihnen übertragenen Geschäftsbetrieb verbunden ist, befugt, bedürfen insoweit jedoch der vorherigen Zustimmung der Agrarbank von Griechenland in Saloniki. Entgegenstehende frühere Weisungen, wonach die Veräußerung von jüdischem Eigentum unzulässig war, sind durch die vorstehenden Befehle gegenstandslos geworden. Die Treuhänder haben das Geschäft in seinem bisherigen Umfange fortzuführen. Sie sind nicht berechtigt, das Geschäft lediglich zu liquidieren, müssen vielmehr darauf bedacht sein, den Geschäftsbetrieb in seinem bisherigen Umfange aufrechtzuerhalten und nach Möglichkeit noch zu erweitern.

Der Empfang vorstehenden Befehls ist umgehend schriftlich zu bestätigen.

Für den Befehlshaber Saloniki-Ägäis
Der Chef des Stabes
I.A.

Militärverwaltungsrat.

COMMANDANT - SALONIQUE - EGEE
Département: Administration Militaire

Salonique, 15 juin 1943

MV pol 5/98-98 Dr. Me
Concerne: Fortune Juive
Référence: Votre écrit 20.5.43—Protocole No 181

Au GOUVERNEUR GENERAL de MACEDOINE
—Bureau pour la Fortune Juive
Salonique

Suivant un ordre supérieur, la propriété de toute la fortune juive qui s'est trouvée ou se trouve dans la circonscription du Commandement Salonique-Egée est transférée à l'Etat Grec, représenté par son Ministre Gouverneur Général de Macédoine, pour être sa propriété. L'Etat Grec fait administrer cette propriété spéciale par des fidei-commissaires, pour la nomination desquels des instructions adéquates ont été données. La Banque Agricole de Grèce, à Salonique, est fidei-commissaire pour la totalité de l'ex-propriété foncière juive de toute nature.

Les fidei-commissaires nommés par l'administration grecque peuvent disposer des fonds à eux confiés, de la même manière qu'un propriétaire. En particulier, ils sont autorisés à vendre les marchandises existantes, à acquérir de nouvelles marchandises etc. Ils sont aussi autorisés à disposer de la propriété foncière, en tant que cette dernière est liée à l'affaire qui leur aura été confiée. Ils doivent cependant obtenir dans ce but l'approbation de la Banque Agricole de Salonique. Les instructions contraires antérieures, suivant lesquelles l'aliénation de propriétés juives était inadmissible, deviennent nulles et non avenues, en conformité avec le présent ordre. Les fidéi-commissaires sont tenus de rendre à l'affaire toute l'extension qu'elle avait jusqu'à présent. Ils ne sont pas autorisés à se borner à liquider l'affaire. Ils doivent, au contraire, s'efforcer de la maintenir dans l'état où elle était, et même de la développer.

La réception du présent document doit être confirmée par écrit par retour du courrier.

Le Commandant pour Salonique Egée
Le Chef d'État Major
Par ordre, s i g n é: MERTEN
Conseiller d'administration militaire

La curée. — La curée, qui avait commencé depuis quelques mois, devient générale et intense. C'est à qui obtiendra le plus gros morceau, le plus de morceaux possible. Meubles de choix et articles d'habillement de première qualité sont razziés par les officiers allemands qui en font de grandes expéditions à leurs familles, à leurs amis. Dans la ville et les environs, les dépouilles de milliers et de milliers de ménages emplissent beaucoup de coffres, et des ameublements à profusion vont orner les foyers. On voit une foule de gens parés des atours des Juifs. L'instinct de destruction du populaire et l'âpreté au gain d'une bande de vautours se donnent libre carrière. Des habitations sont saccagées. Des temples sont abattus. On démolit d'immenses faubourgs et les matériaux sont pillés. On disperse les bibliothèques, on fait des feux de joie avec des Bibles, des rituels, des objets du culte. Pour découvrir des trésors cachés, des prospecteurs se livrent à des fouilles frénétiques dans les maisons juives. On éventre des murs, on laboure le sol des caves, on défonce même les tombes fraîchement dallées du nouveau cimetière et l'on brise les urnes où sont recueillis les vestiges des morts qu'on avait pu arracher au cimetière désaffecté.

Neuf mille huit cents appartements sont pris d'assaut par une foule de gens, pourvus souvent de permis de logement que dispensent libéralement les bureaux militaires allemands. Des milliers de familles, un nombre considérable de personnes isolées s'installent même, sans se donner la peine de solliciter aucun permis. Personne ne leur conteste le droit d'occuper des locaux restés sans maîtres. Les journaux invitent les nouveaux locataires des immeubles juifs à se présenter au département spécial, pour payer un loyer(1). Se présente qui veut. On paye si l'on veut et ce qu'on veut.

Une nuée de corbeaux s'abat sur les entreprises juives. Le commandement militaire d'occupation veut mettre un semblant d'ordre dans la distribution des prébendes. Il essaye d'y mêler la Chambre de Commerce qui refuse de s'associer à cette œuvre de spoliation. Une commission mi-allemande, mi-grecque, est constituée à cet effet. En principe, ce sont les victimes de la guerre qui doivent bénéficier des biens juifs et, par priorité, les réfugiés de la Thrace et de la Macédoine Orientale qui ont tout perdu. Doivent venir ensuite les professionnels, les techniciens, artisans, fabricants, à qui on pourra confier la gérance des entreprises, en tenant compte de leur comprétence, de leur expérience, de leurs aptitu-

1. Voir, par exemple, la «Néa Evropi» du 14 août 1943.

des, à condition, bien entendu, que le titulaire prenne la suite de l'affaire qui lui est commise.

La distribution amorcée va bientôt d'un train accéléré. Deux mille trois cents entreprises doivent être livrées à des fidéi-commissaires. Qui en bénéficie? Très peu de ceux qui appartiennent réellement à la catégorie des victimes de la guerre. A la tête de l'YDIP il y a un officier allemand, Khun, qui dispose en dictateur de la totalité de la fortune juive. Il a comme principe que les meilleures entreprises doivent aller aux collaborateurs des autorités allemandes, employés, interprètes et surtout mouchards, propagandistes, informateurs au service de l'armée et de la police, arméniens, bulgares, turcs pour la plupart. La préférence va ensuite aux favoris, à ceux qui sont munis d'une recommandation écrite délivrée par des officiers de l'armée et de l'administration.

Les cessionnaires n'ont aucun rapport avec le métier que suppose la prébende qui leur échoit en partage. Ils n'ont aucun droit à la gestion qu'ils obtiennent, ils n'ont aucune capacité spéciale et l'on ne peut guère s'attendre à les voir exercer leur mandat en "bons pères de famille". Leur indignité est souvent leur seul titre à la bienveillance dont ils sont l'objet. La complaisance et la complicité des préposés aux contrôles ne sont pas toujours étrangères à l'attribution des faveurs.

Merten lui-même est contraint d'avouer que les choix faits par l'autorité allemande ne sont guère dictés par le souci d'une bonne administration. "Nous savons comment vous caractérisez ceux à qui nous faisons abandon des magasins juifs", dit-il à une personnalité hellénique avec qui il aborde ce sujet. "Entre nous, nous partageons votre opinion. Mais nous ne pouvons pas, hélas, faire autrement". Et nul n'est mieux que lui en mesure de connaître la vérité. Il est au centre de la place et c'est lui qui tient les ficelles de toutes les affaires juives. Lui et son conseiller Meisner, une sorte de forban levantin, qui manie tous les sabirs méditerranéens, connaît tous les "trucs" et trempe dans tous les brigandages perpétrés sous le masque de la loi de la guerre. Merten et Meisner assistent régulièrement aux séances de la commission supérieure de l'ΥΔΙΠ. Khun préside et il en fait à sa tête, sans entraves, sans contrôle.

Trafic des dépouilles. — Il existe bien une sous-commission qui, en principe, a pour charge d'aviser aux moyens les plus judicieux pour administrer les biens des exilés et de désigner les titulaires les mieux qualifiés pour la gérance de chacun de ces biens. Mais trois mois durant, les Allemands empêchent l'activité de cette sous-commission. Ils intervien-

nent constamment, dispensent des ordres impératifs au profit d'individus sans foi ni loi. C'est la pagaïe. Même dans l'état d'anarchie où l'on se traîne, on ne peut pas cacher le scandale. Dans la première quinzaine de juin, la Chambre de Commerce croit de son devoir de faire entendre sa voix. Elle prie Merten de laisser au soin exclusif de la sous-commission l'initiative du choix des administrateurs-séquestres, comme le prévoyait la loi 205 du premier juin 1943, qui conférait à l'ΥΔΙΠ son statut légal. Mais le directeur de cette administration, investi de pouvoirs absolus, est un Allemand, et rien ne se fait que sur ses ordres exprès. En trois mois, il est distribué 476 entreprises, dont 160 seulement sont attribuées par l' ΥΔΙΠ elle-même.

Khun reste à son poste jusqu'au 17 septembre 1943, revient après un bref congé. et a juste le temps de livrer le service à son remplaçant Wagner, qui procède, de son seul chef, aux distributions, sans se soucier d'aucune autre autorité. Les ukases allemands, prescrivant la livraison des magasins, tombent en cascade. A l'ΥΔΙΠ elle-même, il est laissé fort peu de latitude pour le partage.

Une grande partie des biens juifs est ainsi commise *à la garde* d' espions, de traîtres, de femmes légères, de prostituées de bas étage, de tenanciers de maisons closes, de souteneurs, tout un monde interlope avec qui les officiers allemands entretiennent des relations amicales journalières. Ces out-siders s'empressent, pour la plupart, de négocier les biens dont ils ont la charge. Il arrive fréquemment que ces biens passent de main en main, en laissant naturellement une marge de bénéfice à chaque étape de la filière, par prélèvement sur le tas, ou sous forme de *goodwill*, de pas-de-porte, de *soulle de cession, d'aera.* Il y a alors un trafic intense de magasins, vides ou pleins; de bureaux, garnis ou non; d'ateliers tout équipés. Les inventaires qui avaient été établis pour une partie des entreprises, en présence des propriétaires eux-mêmes, sont considérés, en général, comme lettre morte. Lors de la remise aux administrateurs-séquestres, l'estimation est censée être faite en drachmes d'avant guerre, mais la fantaisie la plus capricieuse préside à ces recensions. Les experts témoignent, en règle générale, d'une complaisance sans bornes à l'égard des cessionnaires. D'ordinaire, on se contente de dresser constat d'une partie des existences et l'on y applique les prix les plus bas, les plus dérisoires.

Nul ne se préoccupe de demander des comptes à ces usurpateurs, à ces hyènes qui peuvent se repaître en toute quiétude de leurs proies. Par manière d'acquit, de temps à autre, un avis perdu dans le fouillis de la publicité des journaux, invite les détenteurs de biens juifs à venir exposer

à l'ΤΔΙΠ l'état de leur gestion. Personne n'y prête la moindre attention. Aussi tout est pillé. Dans les meilleurs cas, il ne subsiste plus que des vestiges, des débris, des épaves. Des fortunes s'édifient sur une immensité de ruines. Des entreprises considérables changent de propriétaires, comme au bonnetau, par un tour de passe-passe.

Voici, en quelques traits vengeurs, un tableau des ravages, brossé par un journaliste, peu de semaines après la retraite allemande: "Tout un monde a été extirpé de ses foyers, Sa fortune, qui était énorme, a été anéantie par les Allemands et leurs amis, d'une manière stupéfiante. Magasins et dépôts étaient cédés au plus offrant ou *donnés* à des affidés, qu'ils appartinssent ou non au marché, au monde du commerce, de l'industrie ou de l' artisanat. D'abord furent absorbées les précieuses tanneries, avec leurs immenses trésors, par le chef des traîtres lui-même, le fameux Lascaris Papanaoum. Des dépôts bondés de tissus, de filés, de lingerie, de papier, d'artivles de pharmacie, de meubles, de verrerie, da machines sont pillés par des particuliers ou par des sociétés germano-grecques de malheur. Des nuées de corbeaux avides et insatiables se jettent sur les cadavres. L'inépuisable butin provoque tous les appétits. Les morts sont mis à l'encan... Les faubourgs juifs sont démolis... Si l'on excepte les rares vrais professionnels qui ont reçu un local vide pour y exercer leur métier, tous ceux qui se sont fait céder par les Allemands des magasins juifs sont coupables envers la Patrie, pour avoir commis, en ce faisant, une mauvaise action indubitable. Les Allemands n'ont rien donné à personne sans compensation". Et, au nom du prestige national, on exige des châtiments(1). Délivrée de ses chaînes, au départ de l'envahisseur, la presse locale dénonce, en des diatribes hardies, l'incurie et les méfaits de l'ΤΔΙΠ pendant la période d'occupation(2).

Lutte inégale. — Quand les rescapés commencent à revenir et qu'ils montrent les dents, les fidéi-commissaires, les *mesenghyouchoi* (μεσεγγυοῦχοι) crient à l'iniquité. On veut les dépouiller. Ils se posent en victimes. Que veulent ces aubains qu'on croyait morts? Pourquoi viennent-ils troubler leur quiétude? On devrait édicter des lois sèvéres contre ces perturbateurs. Ce qui est acquis doit rester acquis. Aussi se liguent

1. Voir le quotidien de Salonique, la **Νέα Ἀλήθεια**, du 23 janvier 1945.
2. Voir la série des numéros du journal quotidien de Salonique, l'**Ἐλευθερία** de fin avril 1945.

-ils pour défendre leurs intérêts, leurs droits. Ils sont pour l'ordre établi, pour la paix sociale. Qu'on cesse de les importuner. Et ils trouvent des sympathisants, des avocats, des puissants, pour les soutenir, pour faire élaborer tout un réseau du dispositions législatives qui mettent, autour des domaines confisqués, une haie de barbelés, empêchant les dépouillés d'entrer.

Maîtres de la place, les μεσεγγυοῦχοι ne veulent par conséquent pas lâcher prise. Une lutte inégale s'engage entre eux, d'une part, les *beati possedentes,* qui, en somme, sont des intrus, des usurpateurs bien rentés, armés congrument pour parer aux chocs et pour repousser les attaques, et, d'autre part, les vrais propriétaires, gens impécunieux maintenant, souvent haillonneux, minables et sans protecteurs. La justice est là, la Thémis impavide, fierté du pays, palladium des opprimés, mais ses ministres ne sont autorisés à officier que pour ceux qui ont la possibilité d'approcher de l'autel. Pour atteindre au temple de la déesse aux yeux bandés, il faut l'aide des bedeaux, avocats, huissiers, gratte-papier. Le rescapé juif n'a pas de quoi compenser la peine de ces gens qui ne se repaissent pas seulement de grimoires, et qui prétendent être payés rubis sur ongle. Que faire sans argent?

Aussi les μεσεγγυοῦχοι ont beau jeu. Ils protestent, ils crient haut leurs privilèges, ils revendiquent. Le 3 juin 1945, ils délèguent auprès du Gouverneur Général de Macédoine une commission qui demande que boutiques, magasins et ateliers ne soient restitués qu'aux seuls occupants primitifs, s'ils reviennent en personne, et non aux héritiers. Ils sont épaulés par des hommes politiques, et ils affirment leurs exigences avec insistance et autorité.

Cette puissante coalition d'intérêts tient en échec les lois prescrivant les restitutions. Les efforts déployés dans les hautes sphères de l'Etat pour dispenser aux rescapés juifs un certain réconfort, de légitimes compensations, ou même pour faire prévaloir des solutions d'élémentaire équité, sont contrariés et neutralisés. Des entraves diverses, interprétations abusives des lois en vigueur, assimilations juridiques entachées d'arbitraire, des instructions imparties par circulaires confidentielles, paralysent toute la procédure de légitimation sucessorale. Le mécanisme de réappropriation grince d'abord, fonctionne au grand ralenti, et, enfin, s'arrête avec entêtement. Sur 11.000 appartements réquisitionnés avec plus ou moins d'apparence de légalité, 600 sont réclamés. Trois cents requérants seulement sont en quelque mesure satisfaits: Trente d'entre eux obtiennent entière-

ment gain de cause: les deux cent soixante-dix autres sont autorisés à récupérer une ou deux pièces dans l'appartement revendiqué, et sont ainsi contraints de cohabiter avec le nouvel occupant qui n'a pu être évincé. Sur 2.300 magasins, 299 seulement sont repris.

Patrimoine menacé. — Essayons de nous faire une idée de ce qu'était l'ensemble de la fortune juive de Grèce avant qu'elle ne fût anéantie par la piraterie et le vandalisme des Nazis. Il serait prétentieux de vouloir arriver à une évaluation exacte. Mais des recoupements divers —registres censiers, matricules de taxation, listes nominatives par métiers, fiches bancaires, statistiques fiscales diverses, renseignements cadastraux, étude comparative du genre de vie familiale dans les diverses couches sociales et dans les diverses agglomérations juives du pays qu'il nous a été possible de connaître jadis sur place, etc.—permettent d'atteindre, sinon à une approximation mathématique, du moins à une estimation susceptible d'indiquer l'ordre de grandeur.

Une remarque liminaire s'impose: De temps immémorial, toute fille juive—de quelque condition qu'elle pût être—fût-elle orpheline, à la charge des œuvres de solidarité sociale fort bien rentées dans toutes les communautés d'Orient et notamment à la Salonique,—apportait obligatoirement, dans sa corbeille de mariée, en dehors d'une dot en espèces (*contado*) allant de frs or 599 à frs or 150.000, une paire de bracelets en or, au plus strict minimun, titrant de 14 à 23 carats, d'une valeur de 12 à 30 livres turques or, soit frs or 280 à 700 (*joya*); un trousseau (ajuar, prononcé *asugar* par corruption) comprenant un copieux assortiment de linge de corps, de lit, de table, de toilette, et des vêtemments extérieurs féminins, pouvant suffire largement à une et même à deux générations. Elle devait, en outre, fournir, de rigueur, l'ameublement complet d'une chambre à coucher, avec deux lits garnis de matelas, d'oreillers et de couvertures. Tout ménage avait ainsi, dès son établissement, un embryon de mobilier qui allait en s'augmentant et en s'enrichissant avec les années.

Quoique les principes d'ordre et de stricte économie président à l' existence, on aime le confort, on se complaît dans un foyer bien monté. Salonique, Athènes, Cavalla, Xanthie, Patras, Rhodes, La Canée, Volo etc. avaient joui d'une longue période de prospérité jusqu'à la guerre 1914 —1919 et même après, par endroits. Au moment où s'ouvre la dernière conflagration mondiale, il y a encore, dans toutes les agglomérations juives, de grandes réserves de toute nature. Salonique compte onze mille ménages, pourvus chacun d'un mobilier, d'une garde-robe plus ou moins bien

garnie; d'un écrin dans lequel, avant toute chose, figurent les fameux bracelets en torsade qui gisent à côté d'autres bijoux qui arrivent graduellement, pourvu que pointent les jours d'aisance, des bagues, des boucles -d'oreilles, des médaillons des montres de prix, d'autres bracelets, des chaînes d'or, des pendentifs, toute sorte d'objets de valeur qui serviront rarement d'atours, mais que l'on entasse par esprit de prudence, pour les heures mauvaises. Chaque famille, particulièrement dans les villes comme Salonique, Jannina, Rhodes, la Canée, Castoria, conserve jalousement un pécule, un bas de laine, un trésor accumulé au prix de tous les sacrifices, et qui est sacré, qu'on dissimule en des ceintures ingénieuses dont on s' entoure la talle en cas d'alerte, qu'on serre en des cachettes dont le repère est le grand secret entre les parents et ceux des enfants qui sont jugés dignes de le connaître. On garde ce trésor pour les circonstances de catastrophe majeure. Et jamais on ne pense que la catastrophe qui vous frappe, quelque destructive et cruelle qu'elle puisse être, est la plus grande: Dans l'éternelle inquiétude où vit le Juif depuis plus de deux millénaires, il s'attend toujours à pis. Ce magot s'accroît d'année en année. Tout événement heureux y ajoute quelque pièce, ducat, louis, thaler, livre turque, souverain, monnaies de tous pays, de toutes frappes, de tous millésimes, ainsi que des liasses de certaine pelures bancaires réputées incorruptibles.

Par sa destination,—usage courant, prévoyance et sécurité du lendemain—la fortune ménagère est, dans son ensemble, d'ordre statique, non directement créatrice de richesse. La fortune de circulation, investie dans le commerce, l'industrie et l'artisanat, qui alimente l'activité productrice, est, en revanche, d'ordre dynamique. Les deux mille entreprises juives de Salonique pleines de vitalité, utilisent un bon tiers des virtualités économiques de la métropole salonicienne. A Athènes, quelques négociants et un petit nombre de fabricants s'imposent à l'attention. Pour être d'une envergure moindre, les commercants, les industriels et les artisans de Jannina, de Volo, de Corfou, de Castoria, de Xanthie et de dix autres villes, n'en occupent pas moins, chez eux, une place très honorable.

Patrimoine d'usage et de réserve d'une part et, de l'autre, capital de travail, voilà les deux éléments qui composent la fortune mobilière. La fortune immobilière juive, en Grèce, a un caractère remarquable d'ancienneté et de stabilité. Dans presque toutes les communautés, le premier embryon en remonte aux origines mêmes des localités de résidence. A partir du quinzième siècle, elle se développe avec constance et fermeté. A Salonique, une large moitié de 4.101 propriétés couvrant 227 hectares, qui

brûlent dans la nuit néfaste du 17 août 1917, appartient aux Juifs, maîtres, d'autre part, de grands pâtés de constructions et de très vastes étendues de terrains dans tout le pourtour suburbain. Le remembrement de la zone incendiée, œuvre du ministre Papanastasiou, et le lent déclin de l'agrégat juif salonicien, dans les années qui suivirent le grand incendie de 1917, écornèrent sensiblement cette importante fortune. Nonobstant ce fléchissement, au seuil de la dernière guerre, les Juifs étaient encore détenteurs du plus du quart de la propriété de la ville et des faubourgs. Dans toutes les viellles agglomérations juives du pays, en Epire, dans les îles, en Thessalie, à travers la Thrace et dans toute la Macédoine, presque chaque famille possédait, en propriété exclusive, son foyer ainsi que son magasin ou son atelier. Les habitans des quartiers juifs étaient exempts du souci du logement et n'avaient pas de loyer à payer.

Essai de statistique. — En comptant, *grosso modo,* pour la période précédant la guerre, deux tiers de l'ensemble de la population juive de Grèce, pour Salonique, et un tiers pour tout le reste du pays, on peut se faire une idée suffissamnent approchée de la totalité de la fortune des Juifs grecs, par l'esquisse statistique ci-après, établie en milliers de francs or:

FORTUNE MOBILIÈRE

Salonique

Patrimoine ménager		
Mobilier et effets de ménage	12.000	
Linge et effets d'habillement	8.000	
Bijoux de famille	8.000	
Réserves de prévoyance	25.000	53.000
Capital Commercial		
Marchandises et fonds de commerce	37.000	
Fabriques et ateliers	10.000	47.000
Total pour Salonique		100.000

Autres localités

Patrimoine ménager		
Mobilier et effets de ménage	3.000	
Linge et effets d'habillement	2.000	
Bijoux de famille	3.000	
Réserves de prévoyance	7.000	15.000
Capital Commercial		
Marchandises et fonds de commerce	8.000	
Fabriques et ateliers	2.000	10.000
Total pour Athènes et les provinces		25.000

FORTUNE IMMOBILIÈRE

Salonique	68.000
Autres localités	7.000
Total de la fortune immobilière	75.000

La fortune mobilière totale s'élève donc à 125 millions de francs or, et la fortune immobilière à 75 millions de francs soit, en tout, 200 millions, dont Salonique détient 168 et le reste du pays, 32, soit, en gros, les cinq sixièmes pour Salonique et un sixième pour Athènes et la province. Meubles, effets de ménage, vêtements, représentent, dans leur ensemble 12,50%

Bijoux et réserves	21,50%
Capital commercial et industriel	28,50%
Fonds immobilier	37,50%
Total	100,00%

C'est là, certes, une image taillée à coups de serpe, mais elle est, tout de même, assez représentative de la réalité. D'après ces chiffres, la fortune moyenne, par tête, ressort, pour Salonique, à frs. or 3.360, et pour Athènes et la province, à frs. or 1.280, soit, pour tout le pays, frs. or 2.665 par tête.

Le sauvetage. — Que subsiste-t-il de tous ces biens? Presque rien de la partie mobilière. Certains avaient estimé le sauvetage à 2%, soit à une valeur de l'ordre de deux millions et demi de francs or. Ce pourcentage dépasse sensiblement la réalité. Sauf d'infimes vestiges, il n'a été rien retrouvé des ameublements, des effets d'habillement, des bijoux et des réserves de prévoyance des familles. Des marchandises et du matériel industriel, il ne reste presque rien. On peut affirmer sans crainte que le sauvetage oscille autour de 1%. On est donc en présence d'un naufrage total.

Dans la fortune immobilière, il faut distinguer, d'une part, le fonds, le terrain, et de l'autre, le bâtiment, la construction. Certes, le fonds n'a pu être ni dérobé ni détérioré. Mais le bâtiment, habitations, locaux commerciaux et industriels, ont énormément souffert. A Salonique, à Corfou et ailleurs, on a procédé à des démolitions sur une grande échelle. On a rasé des quartiers populeux ici et là, et, partout, des synagogues et des oratoires. Les lieux abandonnés par les Juifs sont utilisés pour loger les réfugiés des campagnes, les victimes des bombardements, et aussi les services des armées, les administrations civiles, les œuvres philanthropiques. Tout ce monde est trop préoccupé pour prendre le moindre soin des toitures qui croulent, des portes, des fenêtres, des persiennes, des parquets, des escaliers. A travers les goutières percées, les eaux s'infiltrent dans les murs et les abattent: un gond, une charnière, une espagnolette, une serrure qui se détachent, et voilà les boiseries de guingois, déjetées, pendantes, arrachées. Les lattes des planchers, les rampes des escaliers, qu'un usage brutal déchausse, vont alimenter le feu en hiver. Beaucoup de logements tombent ainsi en ruines. Et tout appartement, tout dépôt, tout magasin, tout recoin où l'on peut s'abriter, devient presque propriété de l'occupant, car des lois moratoires viennent conférer aux mainmises, justifiées ou arbitraires, des prorogations privilégiées et successives et nul ne peut présager le terme de cette situation exceptionnelle. Leur état de grand délabrement, l'insignifiance et la quasi-nullité de leur rendement, l'exagération de la fiscalité foncière, qui pénalise, en quelque sorte, toute tentative d'amélioration des redevances locatives, l'abondance excessive de l'offre sans contrepartie; l'indisponibilité pour une durée imprévisible qui les frappe, toute la kyrielle des maux qui les afflige, enlèvent aux immeubles la meilleure partie de leur valeur marchande.

Il y a encore plus grave. Par suite de l'appauvrissement général, de la volatilisation de toutes les réserves économiques, de la malfaisance de la guerre civile, de l'insécurité générale, de la terreur du fisc, le peu de

capitaux qui subsistent se dérobent, et évitent notamment les immobilisations foncières dont la rentabilité est dérisoire. Au-delà d'un petit prix, deux, cinq, huit ou dix mille francs or au maximum, un bien, quel qu'il soit, ne trouve plus preneur, et il est inutile d'essayer de forcer la vente.

De ces immeubles, de valeur ainsi fâcheusement amoindrie, c'est à peine si les 15% ont pu être récupérés par les survivants, soit par reprise de possession directe de la part du propriétaire résurgi de la ténèbre, soit, plus rarement, par des héritiers. Etant donnée la dépréciation impresionnante de la propriété foncière, la partie récupérée représente, sur le marché immobilier, environ le tiers de son prix d'avant-guerre, soit le tiers de 15% de 75 millions de frs. or, ou 3.750.000 frs. or. En ajoutant ce montant aux frs. or 1.250.000, en valeur marchande, des commodités mobilières récupérées, l'ensemble de la fortune appropriée semble être de l'ordre de 5.000.000, ce qui ferait, pour la dizaine de milliers des survivants, frs. or 500 par tête, quand, comme on l'a vu tout à l'heure, la moyenne était, avant la guerre, de l'ordre de frs. 2.665. Que n'a-t-il pas été dit et ressassé sur l'accaparement des rescapés? Des publicistes en mal de copie, des économistes de fantaisie sont allés prêchant qu'une poignée de huit mille Juifs voulaient s'emparer des biens de 85.000 de leurs coreligionnaires. A entendre les détracteurs des Juifs, chacun de ces survivants avait la prétention de devenir le maître de la fortune de huit morts, en dehors de la sienne propre. On s'est révolté contre le prétention à un tel privilège, on a crié au scandale. L'Etat ne devait pas permettre un tel accaparement, une telle injustice. L'opinion avait été travaillée avec adresse par de perfides profiteurs, afin que cette calomnie fût solidement accréditée dans la masse.

Il n'en reste pas moins vrai que, en dépit de l'avalanche des héritages présumés, le Juif de Grèce échappé à la catastrophe est aujour - d'hui cinq fois moins riche qu'il ne l'était avant la guerre.

Les responsables. — Qui tenir pour responsable de cette déperdition de richesse? Les Nazis d'abord. Et leur responsabilité est sans égale. Ils sont les auteurs directs, conscients de toutes les abominations, de touts les crimes. Leurs actes ont été froidement prémédités. Ils n'ont rien laissé au hasard. Ils ont savamment discipliné leur instinct de destruction pour lui faire produire, aux moindres frais, le maximum d'efficacité. Mais ils ont trouvé partout des auxiliaires qui les ont puissamment aidés dans leur tâche infernale. Bien des intérêts se sont ligués pour parachever leur besogne et en prolonger les effets maléfiques...

Il était à coup sûr nécessaire de commettre à un organisme spécial la garde et la conservation des biens abandonnés par les Juifs et, à ce point de vue, l'existence de l'ΥΔΙΠ peut se justifier. Mais ce service n'a pu su remplir son rôle. Il serait excessif, sans contredit, de mettre à son passif les innombrables exactions commises, sous son couvert, par les Allemands. N'a-t-il pas déjà beaucoup à se reprocher lui même? Les gardes de nuit préposés par lui à la surveillance des magasins sont ceux-là mêmes qui pratiquaient les effractions. Les inventaires de livraison aux μεσεγγυοῦχοι étaient, on l'a vu, une sinistre bouffonnerie. Ces inventaires portent par centaines la mention: "Des traces d'effraction ont été relevées", et cela suffit pour justifier que les dépôts aient été trouvés vides. La plupart portent plus simplement: "Rayons vides, bancs, tables, trois chaises de paille". A quoi bon justifier? On est sans vergogne. Détail à noter: Dans aucun inventaire d'appartement, et il y en a mille deux cents, il n'est fait mention de linge. Et cependant, Dieu sait si les ménagères juives avaient des réserves de blanc dans leurs armoires, dans leurs *forceles* et leurs *baules.*

Indubitablement, l'ΥΔΙΠ aura pêché par un excès de formalisme bureaucratique. Elle a suscité comme à plaisir des difficultés pour ralentir la cession des biens dont elle avait la garde, dans le dessein louable, sans doute, d'empêcher les abus. Il faut cependant convenir que, en dépit de la conscience et du bon vouloir des hauts fonctionnaires qui l'ont dirigée depuis la libération, elle a souvent dépassé les bornes dans le souci des formes et s'est avérée tâtillonne et tracassière, en se hérissant d'un barbelé serré de précautions et d'obstacles. Les propriétaires des biens eux-mêmes, revenant par miracle en chair et en os, ont eu tout le mal du monde à lui arracher ce sur quoi elle a mis le grappin. Et que dire quand un tuteur, un fondé de pouvoir, un héritier légitime voulait lui faire desserer griffes et mandibules? Vive alors la paperasserie! Vivent les embûches e les traquenards des lois, des décrets, des ordonnances et des circulaires.

En principe l'ΥΔΙΠ avait droit de prise sur tout avoir, sur tout objet meuble ou immeuble qui a appartenu à un Juif. "Les souliers même que vous portez aux pieds, nous disait un jour, en riant, un fonctionnaire de ce service, doivent être assujettis à notre contrôle, et vous devriez nous fournir toutes les pièces requises pour établir vos droits de propriétaire et pouvoir en user". A force de vouloir préserver les fortunes juives des fraudes éventuelles, l'ΥΔΙΠ a interdit aux ayants-droit d'en jouir. Elle a

ainsi arrêté les survivants dans leur effort de rétablissement et a paralysé leur activité productrice.

Les diverses dispositions législatives prescrivant et réglant la restitution des fortunes aux Juifs, édictées dans un propos délibéré de justice réparative, n'ont pas toujours atteint le but visé. Il en est même qui, de toute évidence, sont allées à l'encontre de ce but et qui, aggravées, parfois, par des décisions et des instructions ministérielles particulières, dans certains de leurs détails qui se sont révélés nocifs dans la pratique, ont contribué à entraver très fâcheusement, et même à stopper, le retour des biens à leurs ayants-droit(1).

Les biens abandonnés. — Dès avant la fin de la guerre, diverses grandes organisations juives, considérant l'immensité des ravages commis par les Allemands pour des motifs raciaux, avaient émis le vœu que tout bien tombé en déshérence par suite des persécutions nazies, fût transféré à la collectivité à laquelle avait appartenu le propriétaire de ce bien, pour servir à l'assistance et au rétablissement des membres survivants de cette collectivité. La première parmi toutes les nations de la terre, la Grèce donna corps à cette proposition, sur l'initiative éclairée et infatigable de Me Alfred H. Cohen. La loi N° 846 du 22 janvier 1946 proclama, dans son article unique, que l'Etat renonçait à ses droits sur les biens juifs sans maître, et en laissait le bénéfice exclusif à la collectivité juive, pour l'assistance et le rétablissement des survivants juifs des persécutions raciales. Un décret exécutoire, qui devait être émis ultérieurement devait ordonner la mise en application de cette généreuse mesure. La nouvelle en fut connue immédiatement dans le monde entier et valut à la Grèce, martyre elle-même des atrocités allemandes, une recrudescence de sympathie et de prestige.

La majeure partie des biens momentanément abandonnés, mettons les 80% au moins, peuvent trouver des héritiers légitimes, tant parmi les 70.000 Juifs originaires de Grèce qui constituent des colonies à travers le monde, que parmi les 10.000 Juifs qui habitent actuellement le territoire natal. Mais ce sont là, pour la plupart, des ayants-droit en puissance, dispersés sous la coupole du ciel, pouvant revendiquer chacun des parcelles souvent infimes des biens, qui se trouvent ainsi émiettés à l'infini entre des parents, souvent innombrables, ayant cessé tout contact avec

1. Le lecteur trouvera, dans les pages qui suivent, une étude de Me Sam Nahmias sur la législation hellénique concernant cette question.

la Grèce et se connaissant rarement entre eux. Quand il arrive à ces héritiers virtuels de se renseigner sur leurs droits, sur la procédure pour les faire reconnaître et les frais à effectuer dans ce dessein, sur la valeur probable de l'héritage qu'ils escomptent et sur leurs chances d'en jouir, ils sont vite découragés et ils ne tardent pas à renoncer à toute tentative de récupération successorale. Ils apprennent, en effet, qu'ils ont à effectuer d'importants débours préalables pour établir des procurations, des certificats, des extraits d'état civil; que la légitimation de leurs droits exige en Grèce des démarches laborieuses, incertaines, longues et coûteuses, pour lesquelles ils ont, normarlement, à constituer une provision, le plus souvent impossible à transférer, par suite des restrictions cambiaires qui sévissent presque partout; que leurs droits reconnus, le bien,—la parcelle de bien,—est pratiquement sans valeur marchande et, si, par chance, elle peut être liquidée, le produit de la vente restera bloqué en Grèce et qu'ils en seront pour leurs débours préalables. Comment penser à s'approprier une fraction par indivis sur un immeuble dont on ne pourra peut -être jamais tirer profit? Dans la pratique, ces biens platoniques, quoique appropriables seraient abandonnés par leurs avants-droit légitimes qui résident à l'étranger. Il est de toute justice que les survivants juifs qui résident en Grèce, et dont la détresse est très grande, puissent bénéficier de l'aubaine, saus valeur aucune pour leurs frères qui résident hors de la contrée natale.

Le geste de l'Etat hellénique n'en est pas moins admirable d'équité, de fier désintéressement, de noblesse et de générosité, et c'est à juste titre qu'il a valu à la vaillante nation grecque les applaudissements de l'opinion universelle. Il sert d'exemple au monde entier. Déjà l'Italie, la Hongrie et la Roumanie l'ont imité.

Le décret exécutoire fut retardé par diverses circonstances. Une multitude de profiteurs, craignant d'être dépossédés des biens mal acquis, y firent opposition de mille façons.

Un exemple entre plusieurs; Le 17 avril 1947, cédant à des sollicitations diverses, le Premier Ministre Tsaldaris vient à Salonique, pour étudier sur place les problèmes que suscite la promulgation imminente du décret exécutoire et la valeur des objections qu'on y oppose. Le même jour, le quotidien local, le "Phos", publie un télégramme sensationnel de son correspondant épirote, d'après lequel quelques centaines de Juifs,—anciens déserteurs du front grec d'Albanie qui seraient passés aux lignes italiennes,—se seraient rassemblés à Argyrocastro, pour pénétrer en Grèce, se ranger aux côtés des rebelles et marcher contre les troupes gouverne-

mentales. La "Néa Alithia" reproduisit l'information avec une variante. L'Association des prisonniers de guerre s'empressa de faire savoir, par un communiqué à la presse, que le nombre des prisonniers de guerre juifs du front d'Albanie étaient, en tout, de 61 et que 40 en étaient déjà rentrés. D'autres communications officielles vinrent certifier qu'il n'y avait eu *aucun* déserteur juif. De leur côté, les autorités militaires faisaient connaître officiellement au public que l'information au sujet des prétendus trois cents déserteurs juifs de la guerre d'Albanie, prêts à faire irruption à la frontière pour combattre aux côtés des insurgés, était inexacte et que, au surplus, aucune désertion de soldats juifs n'avait été signalée pendant la guerre. La note ajoutait que le nombre des Juifs faits prisonniers n'excédait pas quelques dizaines; que la plupart de ces prisonniers étaient rentrés pendant l'occupation ennemie et que, en général, la conduite des Israélites, pendant la guerre avait été très bonne et que leur tenue avait été excellente pendant l'occupation ennemie. La note renchérissait même, en affirmant que l'attitude des communantés juives, sous l'occupation bulgare de la Macédoine et de la Thrace avait été caractéristique: Les Juifs, contrairement à d'autres éléments non-grecs,avaient refusé de devenir les agents du conquérant et avaient déclaré qu'ils liaient leur sort à celui de leurs concitoyens grecs orthodoxes. La calomnie était sapée à la base. Mais les démentis venaient trop tard. Le canard du Phos avait déchaîné une tempête. Prudemment le leader populiste s'abstint et resta coi. La loi 846 continua à dormir dans les cartons et ce n'est qu'après d'interminables démarches, où Me Acher Moïssis et M. Haïm Benrubi se dépensèrent sans trêve ni répit, que le décret, signé le 29 mars 1949, parut le 8 avril suivant à l'Officiel, ouvrant ainsi une ère d'espoir pour le judaïsme hellénique, décimé et si cruellement frappé par la tourmente hitlérienne. Un organisme d'assistance et de rétablissement économique vient de recevoir son statut légal. Il prend définitivement possession de la fortune juive abandonnée, s'essaye à en regrouper les éléments et à la remettre en valeur, pour le plus grand bienfait des survivants de la grande catastrophe. (On trouvera, en annexe, le texte de la loi 846 et du décret royal exécutoire).

APPENDICE I

LES FORTUNES DES ISRAÉLITES DÉPORTÉS DE GRÈCE

(par Me SAM. NAHMIAS)

SORT DES ISRAÉLITES PENDANT L'OCCUPATION ET APRÈS LA LIBÉRATION

Après avoir décidé de mettre à execution l'œuvre abominable d'extermination totale des Israélites de Macédoine, et particulièrement de ceux de Salonique qui formaient la plus grande et la plus nombreuse Communauté d'Orient, les Allemands établirent les plans pour l'emploi de leur fortune colossale, en vue du succès de leurs buts de conquête. Ce qu'il y avait de caractéristique dans tous les actes des Allemands, c'est que derrière la plus parfaite organisation, se dissimulait le plus grand désordre. Nous devons reconnaître qu'ils avaient l'habileté de présenter les choses aux yeux des étrangers, et notamment des peuples qu'ils soumettaient, de façon telle que, là où il n'y avait pas de possibilité d'employer la violence et où regnait le chaos, on croyait apercevoir l'organisation la plus parfaite. Ils étaient maîtres en ce genre d'escamotage. Une enquête plus approfondie des événements qui menèrent à la disparition de la très ancienne et très prospère population juive de Salonique démontre que, en dépit des plans criminels des Allemands pour l'extermination totale de Juifs de Salonique, le mal aurait été considérablement moindre si la Communauté de cette ville n'y aidait par sa direction incapable, et indiscutablement au dessous des circonstances. L'historien de l'avenir établira sûrement les responsabilités indiscutables de ceux qui, consciemment ou inconsciemment, furent fautifs, et prouvera que si les dirigeants d'alors avaient eu tant soi peu des capacités de chefs, l'ineffable tragédie des Juifs de Salonique ne se serait pas produite ou, au moins, n'aurait pas pris l'étendue qu'elle eut.

Cette question cependant ne fait pas l'objet de cette brève étude

dans laquelle nous nous occuperons de ce qui s'est produit en rapport avec les problèmes nés de l'abandon des fortunes juives de Grèce et de la façon dont ces problèmes furent affrontés pendant et après l'occupation ennemie, jusqu'à ce jour.

Pendant l'occupation. — Le signe distinctif caractéristique de cette période fut l'inexistence réelle même de toute trace de souveraineté de l'Etat Hellénique sous occupation. L'Etat Grec, *Helleniki Politeia* comme on l'appelait alors pour camoufler la plus sombre servitude des Grecs, existait et fonctionnait pour autant que cette existence et ce fonctionnement servaient les intérêts du conquérant. L'appropriation illégitime des biens est quelque chose de totalement étranger à la mentalité et à la conscience grecques. Pour cette raison précisément le conquérant, après la confiscation des fortunes juives, de la façon la plus arbitraire, quelques jours avant les persécutions antijuives, donna par la suite, à cette inique mainmise, la forme d'une administration et d'une prise en garde des plus soignées, car par tous ses actes et agissements le conquérant essaya de donner aux Juifs et notamment à leurs dirigeants d'alors, sauf à une petite minorité, la trompeuse impression que l'éloignement des Israélites de Salonique était une mesure temporaire, dictée par des considérations sévères de sécurité des forces militaires allemandes se trouvant en Grèce. La première mesure législative se référant au sort des fortunes abandonnées par les Juifs déportés fut la loi 205 du 29 mai–1 juin 1943 "sur l'administration des fortunes juives abandonnées et confisquées par les Autorités d'Occupation", avec effet rétroactif à partir du 7 mars 1943. Pour l'application de cette loi qui concernait toutes les fortunes juives abandonnées en Macédonie fut créé un service d'administration des fortunes juives (connue sous les initiales de Y.D.I.P.), dans le but de veiller sur l'administration des fortunes en question.

L'Y.D.I.P. fut mis sous le contrôle et la surveillance d'un conseil spécial de dix membres nommés par décision du Gouverneur Général de Macédoine et composé d'un magistrat supérieur, président, de deux fonticonnaires publics supérieurs, du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, des présidents des Chambres professionnelle et artisanale, de deux directeurs de banque, et de trois particuliers honorables, originaires de la Macédoine Orientale et de la Thrace. Le but de ce conseil était la surveillance générale de l'administration des fortunes juives et le règlement de toute question se rapportant à l'application de la loi 205. Un autre con-

seil spécial consultatif de neuf membres, nommés eux aussi par le Gouverneur Général de Macédoine fonctionnait auprès de l'Y.D.I.P. et donnait son avis sur toutes les questions qui lui étaient soumises par la direction de l'organisme. L'administration des fortunes juives se faisait par l'intermédiaire d'administrateurs-séquestres (*messenghiouhi*) choisis parmi les fonctionnaires publics ou, au besoin, parmi les particuliers, ainsi que par des organismes de droit public ou privé, lesquels administraient les fortunes dont ils avaient pris possession conformément aux instructions générales ou spéciales de l'Y.D.I.P., ainsi qu'aux principes généraux d' une administration honnête et consciencieuse et portaient la responsabilité des administrateurs-séquestres prévue par la législation civile.

Les administrateurs-séquestres étaient tenus à soumettre, au plus tard chaque mois à l'Y.D.I.P., un compte de gérance faisant ressortir le solde actif restant entre leurs mains, et sur le placement duquel décide le Conseil de surveillance ci-dessus mentionné. En plus, la loi stipule que les adm.-séquestres des fortunes des entreprises juives, commerciales et professionnelles, sont placés sur le même plan, que l'ex-locataire israélite, pour ce qui est des relations locatives, et que les locaux d'habitation abandonnés par les Israélites sont considérés comme réquisitionnés, et sont à la disposition du Service des Logements qui a la charge de loger les réfugiés venus s'installer à Salonique, par suite des événements de guerre, les victimes de la guerre, les indigènes sans abri, et particulièrement les fonctionnaires publics. Il est incontestable que la loi 205/1943 est claire et précise dans ses stipulations. Elle épuise tous les sujets à régler dans ses lignes générales ainsi que dans ses détails, de sorte qu'on ne s'écarte pas de la vérité en reconnaissant que cette loi constitue une législation parfaite. Toutes ses dispositions garantissent que, malgré le rapt partiel des fortunes israélites abandonnées, constaté depuis le début des persécutions anti-juives, à partir de la publication de cette loi, ces fortunes seraient gardées autant que possible intactes, sous la surveillance, principalement, de fonctionnaires publics ou d'organismes de droit public, pour être rendues en temps dû à leurs propriétaires ou à leurs héritiers. Il est cependant également vrai que la plus parfaite et la plus juste des lois ne peut pas produire de résultats quand elle est mal appliquée. Et la loi 205/1943 a été mal, très mal appliquée. Dès la publication de cette loi commencèrent les interventions des Allemands. Les officiers et soldats allemands envoyés spécialement à Salonique pour l'application des mesures anti-juives, provenaient des plus basses couches sociales de leur patrie. Ivrognes, pédérastes et escrocs, écume des prisons allemandes, ils

étaient les représentants de la race élue des Aryens, pour démontrer aux Juifs sans défense le supériorité de l'ambition du IIIème Reich qui voulait gouverner le monde.

Il était naturel que ces types représentatifs fussent entourés par des individus de même acabit de Salonique, dont les services de toutes sortes étaient récompensés aux dépens des fortunes juives. C'est ainsi qu'un nombre important de femmes furent désignées comme administrateurs-séquestres. C'étaient, pour la plupart, des femmes faisant le commerce de leurs charmes, offrant diverses sortes de services en rapport avec la moralité et l'état d'âme de ceux qui les acceptaient. Mais, à un égal degré, les gérants particuliers qui dirigeaient les fortunes juives les plus sérieuses du point de vue du roulement, de l'ampleur des affaires et du volume des capitaux, furent choisis parmi ceux qui offraient leurs offices ou étaient au service du conquérant. Très peu nombreux furent ceux qui obtinrent leur désignation comme *messengiouhoi* et qui n'avaient pas de liens avec l'occupant. Les fortunes qui furent ainsi confiées étaient absolument insignifiantes. Elles consistaient, dans la plupart des cas, en quelques chétives échoppes, en des quartiers excentriques, où l'on avait oublié quelques vieux meubles hors d'usage et où de pauvres Juifs avaient exercé leur maigre trafic avant d'être envoyés en Pologne.

L'intervention remarquée sur une grande échelle des Allemands concernant le choix des administrateurs-séquestres et leur désignation, renversa, comme de raison, et paralysa l'exercice de toute surveillance ou contrôle de la gérance des *messenghiouhi*, jusqu'au point qu'un fonctionnaire judiciaire supérieur, désigné par décision du Ministre-Gouverneur Général de Macédoine, président du conseil de surveillance auprès de l'Y.D.I.P., demanda à être relevé de ses fonctions, alléguant qu'il n'était pas en mesure d'exercer un contrôle ou une surveillance, les conditions y nécessaires étant toutes pratiquement annihilées. Les *messenghiouhi*, encouragés par les Allemands qui les avaient désignés et qu'ils reconnaissaient comme seuls maîtres, n'ont jamais remis de comptes de leur gérance, comme ils en avaient l'obligation de par la loi. Au début, ils se limitèrent à l'exploitation pour leur propre compte de l'entreprise juive et de la fortune juive sous gérance, se bornant à vendre graduellement les stocks et à s'en approprier le produit. Plus tard, lorsque l'issue de la guerre s'apercevait clairement, ils se livrèrent à la liquidation systématique de tout le restant des fortunes se trouvant entre leurs mains, et, par mesure de prévoyance, ils faisaient disparaître toute trace de leur crime. Le sort des fortunes juives abandonnées en Macédoine était connu de tous.

On pouvait s'attendre à l'intervention foudroyante des gouvernements grecs qui viendraient après la libération et mettraient fin à une situation immorale et intenable pour tout homme raisonnable, et qui châtieraient sévèrement les *messenghiouhi,* grands contempteurs des lois helléniques.

Malheureusement l'absence, en l'occurence, d'une ligne de conduite simple, ayant comme principal objet d'épurer une telle situation qui constituait la forme la plus caractérisée du crime allemand en Grèce, enhardit tellement les *messenghiouhi,* qu'ils allèrent même jusqu'à fonder une association spéciale ayant comme but la protection de leurs intérêts, et ils ne rendirent jamais de comptes de leur administration.

La fortune des Juifs déportés de Salonique se volatilisa et fut pillée de la manière la plus honteuse. Aujourd'hui encore nous voyons des individus qui se targuent d'avoir réussi à s'approprier les biens juifs comme si un tel exploit pouvait leur constituer un titre d'honneur. Le Ministère des Finances, par ses décisions 230.037/1064, 230.036/1063 des 16/28 septembre 1948, publiées dans le Journal Officiel, invita les *messenghiouhi* (administrateurs-séquestres) à rendre compte de leur administration. Cette invitation faite avec un retard de quatre ans, quand elle aurait dû venir, comme une obligation, dès après le libération, ne peut avoir de valeur pratique. Les services compétents de l'Y.D.I.P. nous ont informé qu'à part deux ou trois cas, et cela avec un résultat de gérance nul, au mépris des ordres ministériels et des punitions qui les menaçaient, les *messenghiouhi* ne présentèrent pas leurs comptes.

La deuxième ordonnance législative, dans l'ordre chronologique de cette période, est celle qui porte le No 1180 du 20 juillet 1944 "Sur la gérance des fortunes israélites séquestrées", entrée en vigueur depuis le 13 février 1944.

Par cette loi fut créé le premier service central d'administration des fortunes juives, connu sous les initiales de K.Y.D.I.P., dont le but était défini comme suit: Administration des fortunes juives séquestrées et remises à l'Etat héllénique, en vertu de l'ordre du 24.11.1943 du Gouverneur Militaire allemand de Grèce.

La compétence du K.Y.D.I.P. fut étendue à toute la Grèce, à l'exeption du Gouvernement Général de Macédoine. Le service fut composé d'un fonctionnaire pubic supérieur comme président, et des Présidents, ou de leurs suppléants des Chambres de Commerce d'Athènes et du Pirée. Le but de ce service est de donner un avis sur toute question concernant l'administration des fortunes israélites qui lui est soumise par le service compétent.

Par décision du Ministère des Finances, pour la gérance des fortunes spécifiées par cette loi furent désignés, comme administrateurs, des fonctionnaires publics en activité ou en retraite, qui étaient responsables de toute négligence grave ou même légère, et qui encouraient ainsi la responsabilité pénale des administrateurs-séquestres, suivant les dispositions de la Procédure Civile grecque.

Tout ce qui était en rapport avec l'exécution du service d'administration, vente de marchandises ou tous autres objets de quelque nature qu'ils fussent, meubles ou immeubles, de la fortune sons administration, les encaissements ainsi que les payements, étaient régis par décisions du Ministère des Finances. De plus il était stipulé dans la loi que les habitations abandonnées par les Israélites étaient considérées comme réquisionnées et restaient à la disposition de la Commission des Logements de la loi 870/1943, en faveur de fonctionnaires publics ou d'autres personnes ayant droit à être logées, lesquels entraient en possession des droits locatifs des déportés.

La saisie des fortunes israélites mobilières et immobilières, dans la partie de la Grèce au delà de l'Olympe occupée par les armées mussoliniennes, fut réglée, lors de l'affondrement militaire italien, par l'ordre du 23.11.43 du Gouverneur militaire allemand de la Grèce, qui avait force de loi et dont l'application est prescrite par la loi 1180/1944.

Cette loi est plus complète que la loi 205/1943. Il semble que le rédacteur ait eu connaissance du gaspillage et du pillage qui avaient lieu en Macédoine, et particulièrement à Salonique, aux dépens de la fortune isrélite abandonnée dans celle ville, et prétendûment mise sous administration séquestre. C'est pourquoi elle désigne comme administrateurs-séquestres seulement des fonctionnaires publics en activité ou en retraite. Tout ce qui est en rapport avec l'exécution du service d'administration des administrateurs-séquestres, ainsi que la vente des marchandises et des objets de toute nature, meubles ou immeubles, est mis sous le contrôle du Ministère des Finances, qui règle chaque question par décision expresse.

Cependant, d'après ce que nous savons, le Ministère des Finances ne procéda pas à la désignation de gérants, ni à une décision sur la vente des fortunes juives, mais se borna à la garde des biens israélites sous gérance par l'Etat Hellénique, qu'il consigna dans des dépôts loués à cet effet par lui. Sûrement, dans ces cas-là aussi, les interventions des Allemands ou de leurs collaborateurs ne firent pas défaut et parvinrent à soustraire certaines marchandises parmi celles qui se trouvaient en garde.

De toute façon, la plupart de ces fortunes furent sauvées, et dans beaucoup de cas furent restituées aux ayants-droit.

L'expédition de Russie et les bombardements aériens des Alliés firent pencher la balance en faveur des peuples libres. Honteux, le conquérant d'hier abandonnait l'un après l'autre les pays où il avait posé sa botte et qu'il avait dévastés à un degré inimaginable.

Deux jours avant que le Premier Ministre de l'Occupation, I. Rhallys, adressât au Peuple Grec sa proclamation du 12.10.1944, par laqueile il annonçait la fin de l'occupation, fut publiée la loi 1977 du 10 octobre 1944 "Sur l'abolition de la loi 1180/1944 sur le mode de gérance des fortunes juives séquestées" par laquelle est décrété ce qui suit:

a) La K.Y.D.I.P. change de nom et est nommée désormais Service Central de Liquidation et de Restitution des fortunes israélites. Elle continue à fonctionner.

Son but est rendu plus large et consiste en la restitution des fortunes israélites revenues à l'Etat Hellénique ainsi qu'en la vérification et la liquidation en général, des fortunes des Israélites, ressortissants hellènes ou non, séquestrées par l'autorité d'occupation et qui leur étaient revenues. Le mode de restitution à leurs propriétaires, des fortunes israélites qui se trouvaient entre les mains de l'Etat Hellénique, ou sous sa gestion, ainsi que la vérification et la liquidation des réclamations des Israélites, ressortissants hellènes ou non, dont les fortunes furent prises en charge par les autorités d'occupation mais ne furent pas remises à l'Etat, sera fixée par décision du Ministère des Finances. Ce qui précède concerne la période d'occupation. A Salonique, les biens juifs furent complètement dilapidés.

Mais il n'en fut pas de même en Vieille Grèce où les persécutions commencèrent après un délai d'une année entière. Instruits par la leçon de Salonique, la plupart des Juifs vendirent ou cachèrent en mains sûres leurs fortunes en danger. Le volume des fortunes abandonnées dans cette région est plutôt réduit. Cependant la façon dont ces fortunes furent traitées est caractéristique.

Après la période d'occupation. — Les Gouvernements de la Grèce d'après guerre suivirent une politique erronée en rapport avec le sort des fortunes israélites séquestrées par le conquérant et se trouvant sous la gestion de l'Etat Hellénique. Certainement la volonté ne manquait pas de nettoyer les écuries d'Augias. Mais ils ont été incapables de saisir le sens profond de la rehabilitation, compliquant de cette manière tout

par des questions de détails, et occasionnant ainsi un dommage au lieu d'un profit, et ont fait du tort aux intérêts des Israélites. Au lieu de l'abolition totale de toutes les lois de l'occupation se référant à l'administration des fortunes israélites, qui s'imposait comme seule solution, ils créèrent un océan de lois, dont les dispositions obscures et souvent contradictoires n' ont pas permis, cinq ans après la libération, de restituer leurs fortunes aux quelques Juifs retournés d'exil. Il était si facile d'abroger d'un trait de plume toutes le ordonnances du Gouvernement militaire allemand qui devenaient automatiquement caduques et inefficientes. Ainsi auraient été invalidées les lois 205/1943 et 1180/1944 comptables de tant de méfaits. Au lieu de cette solution qui dictaient le bon sens et l'équité, voici ce qui fut fait:

Par la loi 2 du 26/27.10.1944 sur l'abolition des lois 1977/1944 et 1180/1944 sur la restitution des fortunes israélites se trouvant en Grèce (sauf en Macédoine), il fut décidé que:

a) Tout les biens meubles se trouvant dans les dépôts de l'Y.D.I.P. sont rendus à leurs propriétaires légaux, suivant la procédure en vigueur lors de leur prise en possession, et b) les administrateurs désignés continueront d'administrer les biens se trouvant entre leurs mains, juqu'à la restitution à leurs propriétaires légaux, pour autant qu'ils ne seraient pas remplacés par décision du Ministère des Finances. Le mode de restitution des fortunes est réglé par décision du Ministère des Finances.

Par la loi ci-haut était rendue possible le restitution des fortunes sous gérance suivant la loi 1180, lesquelles, comme il est dit ci-dessus, se trouvaient dans leur ensemble entre les mains de l'Etat Hellénique, gardées dans les dépôts de la K.Y.D.I.P. De cette façon était réglée la question de restitution des biens sous gérance, suivant la loi 1180/1944. Les résultats de l'application de la loi 2/1944 étaient très peu satisfaisants.

La restitution des forunes israélites en Macédoine dont l'administration continuait suivant les dispositons de la loi 205/1943 se révéla impossible.

La loi 2/1944 concerne les fortunes sous gérance d'après la loi 1180/1944 et elle ne pouvait jouir d'une application analogue en Macédoine. Nous avons été les témoins de ce phénomène paradoxal d'Israélites retournés d'exil restant des spectateurs impuissants de leurs fortunes dilapidées après leur retour, et malgré leurs protestations, par leur soi-disant administrateur. La question dégénéra en scandale. Une situation insupportable, produit de l'occupation, continuait après la libération. Après qu'échoua, comme il était facile à prévoir, une tentative de règlement de la question,

par décisions du Ministère des Finances dépourvues de tout appui légal, fut publiée la loi 337 du 2/23 mai 1945 "Sur l'abolition de la loi 205/1943 etc.", par laquelle les dispositions de la loi 2/1944 étaient étendues aussi aux fortunes juives de l'ex-Gouvernement Général de Macédoine. Mais, malgré l'abolition, il était requis, pour chaque restitution de fortune, une décision spéciale du Ministère des Finances, étant donné que la gestion de ces fortunes sur base de la loi 205/1943 s'effectuait exclusivement par des administrateurs. De plus, la restitution des fortunes se trouvant entre les mains des administrateurs était possible seulement entre le mains des propriétaires légaux, seuls visés par la loi 2/1944. Une réglementation définitive de toute la question tait indispensable. On crut y satisfaire par la loi 808/1945.

La loi 808 du 30/31 décembre 1945 "Sur le complément des lois 2/1944 et 337/1945" avait pour but de remédier au mal. Ce but ne fut pas atteint. Par cette loi, il était stipulé clairement: a) qu' étaient en droit de réclamer la restitution des fortunes se trouvant entre les mains des gérants de biens israélites, les anciens propriétaires, ou leurs mandataires en leur absence; leurs tuteurs, parents jusqu'au quatrième degré, consanguins ou par alliance; b) et qu'étaient tenus à la restitution, les gérants, ainsi que tout tiers ayant en sa possession, indépendemment du titre, le magasin en location, etc., ou d'autres éléments de fortune du déporté; c) que les objets à restituer sont les biens meubles en général, soit marchandises, machines, mobiliers, etc., tels qu'ils sont décrits dans le protocole connexe de l'Y.D.I.P. Dans le cas où ces biens n'existeraient pas, ils seraient remboursés d'après leur valeur courante. Parmi les éléments restituables sont compris les baux (magasins, fabriques, bureaux, etc.) constituant d'une façon évidente un élément de fortune du déporté; d) que la procédure à suivre pour la restitution est celle des articles 634 etc. de la Procédure Civile, procédure rapide, par devant le président compétent du tribunal de Ière instance. Aussitôt après sa publication, cette loi déchaîna contre elle la plus féroce réaction. Comme il était naturel, en tête des protestataires venaient les administrateurs séquestres (messengiouhis) qui n'entendaient en aucune façon se dessaisir des fortunes auxquelles, cependant, ils étaient entièrement étrangers. Tous les moyens possibles, même politiques, furent mobilisés à cet effet. Nous avons appris que même des députés visitaient les services compétents à Athènes, et proclamaient que l'application de la loi 808 aurait occasionné un complet bouleversement social car, par son application, deux mille professionnels seraient jetés à la rue au profit de quelques Israélites. En vain, il

fut souligné alors qu'il ne s'agissait que de la restitution d'une centaine tout au plus de magasins, bureaux, etc., en vue de l'installation d'un nombre équivalent de Juifs ruinés, lesquels étaient liés par les liens de parenté avec les ex-propriétaires, et auxquels leurs détenteurs, actuels administrateurs-séquestres, étaient entièrement étrangers. Le Ministère de la Justice lui-même fut ému par le bruit soulevé à cette occasion. Il recommanda par dépêche au président de Ière instance de Salonique, que, en vue du réglement imminent de la question, il accordât des ajournements dans les décisions connexes qui étaient émises. Chose bizarre, cette injonction contraire aux lois fut suivie à la lettre. C'est ainsi que, par les ajournements continuels (il y eut des cas où il fut accordé plus de dix ajournements d'exécution de la même décision) les Israélites ayant des droits se découragèrent, allant même jusqu'à la renonciation de leurs droits.

Mais ce qui résulta du bruit occasionné par suite de la réaction des messenghiouhis fut le fait qu'il y avait continuellement des réclamations en suspens par devant les tribunaux. Et le retour souvent répété des mêmes revendications, devant la justice, finit par donner l'impression que les Israélites s'étaient donné pour tâche de persécuter leurs concitoyens orthodoxes en les assaillant sans trêve par une multitude de réclamations. En pratique il s'agissait d'un petit nombre de messenghiouhis récalcitrants qui profitaient des ajournements continuellement accordés dans les exécutions, dans le dessein d'anéantir les justes réclamations des Israélites, parvenaient à se poser en victimes. Cette question finit aussi par être réglée en faveur des messenghiouhis, par le décret royal du 4/5.10.1948 "Sur le moratorium" qui reconnut les messenghiouhis comme locataires obligatoires de leurs magasins, bureaux, etc., qu'ils détenaient en cette qualité, et ajourna l'exécution de toute décision émise sur base de la loi 808 jusqu'au 30.9.1949, soit jusqu'à l'échéance de la loi moratoire. De cette façon fut rendue inutilisable l'application de la loi 808/1945 dont les Israélites profitèrent très peu.

Une autre législation d'une signification considérable est la loi 846/1946 "Sur l'abolition du droit d'héritage de l'Etat sur les fortunes israélites abandonnées". La Grèce compte parmi les Etats dont la population juive subit une perte presque totale. On compte 96% de pertes sur l'ensemble de la population juive de Grèce, par suite des persécutions allemandes.

Des héritiers, pour la plupart des victimes, sont apparus. Et les quelques Juifs rescapés ont des droits de succession sur la fortune des disparus, puisqu'ils sont liés avec ceux-ci par des liens de parenté qui

leur confèrent des droits de succession. Des droits de succession ont aussi été revendiqués par ceux qui avaient émigré depuis longtemps hors de la Grèce, avant la deuxième guerre mondiale, particulièrement en France, en Palestine, etc., Israélites citoyens hellènes, liés par des liens de parenté avec les déportés. Par conséquent les fortunes israélites abandonnées, celles pour lesquelles il n'existe pas d'héritiers, ne doivent pas atteindre ni en nombre, ni en volume, un pourcentage important par rapport à l'ensemble des fortunes des Israélites disparus. Dans ces cas, suivant l'art. 12 de la loi 2310/1920 "sur la succession sans testament" (toujours en vigueur et applicable dans les cas si-haut, et par suite du règlement des successions sans testament d'après le Code Civil) les fortunes reviennent,—en l'absence de parents,—à l'Etat. Ce dernier par la susdite loi s'est désisté de ses droits de succession. Le désistement de l'Etat hellénique a eu lieu dans un but humanitaire, soit pour permettre l'assistance et la rehabilitation des Israélites de Grèce rescapés, dont la réalisation sera effectuée par un organisme, personne légale de droit public, et dont la constitution par décret est prévue par la loi ci-haut.

Le geste de la Grèce fut exemplaire. La Grèce ruinée, à peine sortie de l'occupation et des troubles intérieurs, n'a pas voulu tirer profit de la catastrophe sans précédent qui s'est abbattue sur une partie de ses citoyens. L'opinion publique mondiale, la presse internationale, les organisations, juives ou non, de l'Etranger ont rendu à ce geste l'hommage qu'il méritait. Les éloges furent unanimes envers la petite, la pauvre, mais honnête Hellade, qui ne voulait pas bénéficier d'un malheur qui avait accablé ses enfants. En dépit de la noblesse de cette mesure, la réaction des cercles connus se fit jour. Cette réaction ne connaît qu'un argument, l'argent. Elle caractérisa la loi comme un acte gratuit, et même contraire aux intérêts de la nation.

Les critiques n'ont pas pris cependant en considération, entre autres, la portée morale incalculable de ce geste. Regrettablement, malgré le caractère urgent de la loi, la publication du décret d'exécution fut retardée sans motif sérieux. Il fut fait d'abort une tentative de confier l'administration des biens juifs abandonnées au Conseil Central de Coordination des Communautés juives de Grèce. Mais le Congrès des Communautés juives de Grèce, réuni à Athènes en novembre 1948, repoussa cette offre gouvernementale, car au lieu de résoudre le problème, elle contribuait à le retarder, et éventuellement, à le reléguer dans l'oubli et la caducité.

Finalement fut publié le décret du 29 mars 1949 par lequel est créée la personnalité légale prévue par la loi 846 en vue de l'assistance et de la

rehabilitation des Juifs de Grèce. De nous dépend maintenant la réussite ou l'échec de cette œuvre. Si nous réunissons nos efforts pour constituer les services de cet organisme en vue de la réalisation de son but, et si nous nous imprégnons de ce but, nous pourrons dire, malgré les imperfections incontestables du décret, que l'assistance et la rehabilitation des Juifs de Grèce rescapés pourront être atteintes d'une façon satisfaisante.

APPENDICE II

TEXTES DE LA LOI 846/1946 ET DU DÉCRET ROYAL EXÉCUTOIRE Y AFFÉRENT

LOI - FORCÉE No 846
des 12 et 22 janvier 1946

Sur l'abolition du droit d'héritage de l'Etat sur les biens vacants des Israélites.

Article unique. § 1.– L'article 12 de la Loi 2310 de 1920 "sur la succession des héritiers ab intestat" n'est pas appliqué aux héritages des Israélites sujets grecs qui ont péri pendant la durée de la guerre, par suite des persécutions raciales de l'ennemi, en tant que ces Israélites n'ont pas laissé d'héritiers par testament ou de parents héritiers ab intestat, et les héritages vacants reviennent à une personne morale constituée par décret royal, ayant pour but l'assistance et le rétablissemennt des Israélites de Grèce.

§ 2.– Les détails de l'application de la présente loi seront réglés par décret royal rendu sur la proposition de Ministre des Finances et celui de l'Education et des Cultes. La présente loi entrera en vigueur à la publication de ce décret royal au Journal du Gouvernement.

DECRET - ROYAL
Des 29 mars et 8 avril 1949

Sur la fondation d'un organisme d'assistance et de rétablissement des Israélites de Grèce.

Ayant en vue l'article unique de la Loi 846 de 1946 "sur l'abolition du droit d'héritage de l'État sur les biens vacants des Israélites" et l' avis sub no 31 de 1948 du Conseil d'État, sur la proposition des nos Ministres des Finances et de l'Éducation Nationale, nous décidons et ordonnons:

Article 1.

§ 1.– Il est créé un organisme d'assistance et de rétablissement des Israélites de Grèce.

§ 2.– Le dit organisme, ayant son siège à Athènes, constitue une personne légale de droit public, placée sous la surveillance du Ministère des Finances et du Ministère des Cultes et de l'Éducation Nationale.

Article 2.

Le but de l'Organisme est l'assistance et le rétablissement des Israélites échappés aux persécutions allemandes, qui étaient établis d'une façon permanente en Grèce le 1er septembre 1939.

Article 3.

§ 1.– L'Organisme est administré par un Conseil d'Administration de neuf membres élu tous les trois ans par l'assemblée des Communautés juives de Grèce prévue par l'art. 6 du Décret-Loi 367 de 1945, et dans le cas où cette Assemblée ne se réunirait pas, par les représentants des Communautés israélites de Grèce réunis à Athènes tous les trois ans, avec l'ordre du jour exclusif de choisir le Conseil d'Administration. Le nombre des représentants ne peut pas dépasser quatre par communauté, d'après le nombre des membres de chacune, sur base d'un représentant pour cinq cents membres. Les communautés comptant moins de cinq cents membres peuvent, par exception, être représentées par un représentant, à condition qu'elles soient, au moins, reconstituées en partie.

§ 2.– Le Conseil d'Administration est formé d'Israélites citoyens hellènes, de trente ans révolus ou plus, ayant la libre disposition de leurs biens et non assujettis à aucune des déchéances prévues aux art. 22 et 24 du Code Pénal, ni aux ordonnances sur le non loyalisme à l'égard des lois établies.

§ 3.– Exceptinnellement le premier Conseil d'Administration est élu par le Conseil Central israélite de Coordination et de Consultation formé conformément à l'art. 5 de la Loi 367 de 1945, parmi ceux qui remplissent les conditions du § précédent.

§ 4.– A la requête de trois Communautés israélites présentée au Conseil d'Administration, il est convoqué, dans l'intervalle d'un mois de la remise de la requête, une Assemblée Extraordinaire des Représentants ci-haut, avec l'ordre du jour de la requête, où peut aussi figurer le remplacement du Conseil d'Administration avant le terme de son mandat.

§ 5,– Les Communautés juives en sommeil ne sont pas prises en considération pour la formation de l'Assemblée.

Article 4.

§ 1.— Le Conseil d'Administration élit dans son sein un Président, un Vice - président et un Administrateur - Délégué.

§ 2.— Le Président représente l'Organisme judiciairement et extrajudiciairement, dans toutes ses relations.

§ 3.— Le Conseil d'Administration peut transmettre en partie ses pouvoirs et ceux du Président à l'Administrateur - déligué pour une période déterminée.

Article 5.

§ 1.— Le Conseil d'Administration administre toutes les affaires en général de l'Organisme, en gère la fortune mobilière et immobilière et en a la jouissance; décide les ventes, les acquisitions, les échanges des biens meubles et immeubles, conclut des accords avec tous tiers, consent des arrangements amiables et des compromis d'arbitrage, contracte des conventions de toute nature, cède et lève des hypothèques et n'importe quels droits réels, et, en général, se substitue au feu ayant - droit de la fortune abandonnée, dans tous ses droits, obligations et jouisances effectives, ou toutes autres.

§ 2.— La gestion des affaires de l'Organisme et des biens meubles et immeubles qui lui appartiennent, dont il est question dans le § précédent, est exercée par le Conseil d'Administration, sous la surveillance spéciale de la Commission de Consultation du Service Central d'Administration des Fortunes Juives de la Comptabilité Générale, à laquelle le Conseil d'Administration doit soumettre, au moins une fois par an, un exprosé de son activité.

§ 3.— Le Conseil d'Administration nomme le personnel de l'Organisme et en fixe les traitements.

§ 4.— Dans le premier mois de sa fondation, le Conseil d'Administration peut proposer à la décision du Président du Conseil qui serait publiée au Journal du Gouvernement la création d'un poste d'Inspecteur Général de l'Organisme et la désignation du titulaire de ce poste.

Article 6.

§ 1.— Dans le siège de chaque Communauté juive où il existe des biens juifs abandonnés, il sera formé, par décision du Conseil d'Administration de l'Organisme, un conseil local qui lui sert d'organe et auquel, par décision rendue par lui, il délègue la totalité ou une partie de ses pouvoirs.

§ 2.— La représentation, les réunions, le quorum, les résolutions, etc. des conseils locaux sont régis par l'art. 4 du présent.

Article 7.

§ 1.— Dans le délai de trois mois de la publication du présent, délai pouvant être prorogé pour six mois, par décision du Conseil d'Administration de l'Organisme tous ceux qui prétendent avoir des droits d'héritiers sur des biens des Israélites disparus, sont tenus de soumettre à l'administration de l'Organisme ou au Conseil local une déclaration accompagnée des justificatifs légitimant leur prétention.

§ 2.— Passé ce délai, ou, si de l'avis du Conseil d'Administration les prétentions qui lui sont soumises sont sans fondement, l'Organisme assume la jouisance et la gestion du bien abandonné.

§ 3.— L'intéressé peut faire appel contre une telle décision du Conseil d'Administration, au président de la Cour de Première instance qui décide, conformément aux prescriptions de l'art. 624 du Code Civil, sur le réglement provisoire de la gestion etc. de l'héritage, réservant le recours à la juridiction du tribunal compétent.

Article 8.

§ 1.— Toutes les dispositions des lois 2/1944, 337/1945 et 808/1945 relatives à l'administration par l'État des biens juifs abandonnés, ainsi que les compétences particulières restent en vigueur pour l'Organisme institué par le présent.

§ 2.— Les Services publics, organismes et toutes personnes physiques ou morales qui administrent des fortunes juives abandonnées sont tenus de livrer à l'administration de l'Organisme les biens sous leur gérance, ainsi que tous les documents y relatifs. Cependant, jusqu'à la livraison de chaque élément de fortune, la gérance continuera conformément aux lois en vigueur sans que cela puisse dépasser trois mois.

§ 3.— Ne sont pas modifiées les dispositions relatives à la restitution des biens sous gérance, confiés aux administrateurs - séquestres (messenghiouhis) et autres, restitution devant être faite entre les mains des Israélites survivants qui sont reconnus épitropes, curateurs, etc,. de ces biens juifs abandonnés.

Article 9.

Un réglement intérieur, voté par le Conseil d'Administration à la majorité des deux tiers de ses membres, régira particulièrement l'organisation intérieure et le fonctionnement des services de l'Organisme.

LA NECROPOLE JUIVE DE THESSALONIQUE

AU LECTEUR

Ce troisième tome de IN MEMORIAM est consacré au cimetière Juif de Salonique. Vingt générations y avaient déposé leurs morts. Aujourd'hui, ce vaste champ de repos n'est plus qu'une accumulation de ruines, comme nous le relatons dans notre "Introduction". Pourtant le souvenir de nos plus belles illustrations n'est pas perdu. De longues années durant, bien avant que ne s'abattît sur la métropole macédonienne le cyclone hitlérien, nous avions entrepris de dresser un corpus des plus intéressantes épitaphes. D'autres, avec nous, poursuivirent la même tâche, mais ils n'eurent ni notre persévérance, ni notre abnégation, ni notre système d'investigation. Dépourvus de tout encouragement, combattus même, parfois, par ceux-là mêmes qui avaient le devoir de nous soutenir et de faciliter notre entreprise, nous n'avons guère ménagé notre peine, ni nos efforts, ni notre santé, et nous nous sommes imposé des sacrifices matériels qui ont souvent fâcheusement écorné nos modestes ressources. Par tous les temps, défiant la canicule et le gel, nous avons passé presque tous les jours plusieurs heures au cimetière, pour déchiffrer, d'une façon systématique, des dizaines de milliers d'inscriptions, et nous avons patiemment recopié avec soin et scrupule celles qui nous ont paru présenter un intérêt particulier. Nous en avons photographié une centaine des plus marquantes. Nos investigations opiniâtres nous ont permis ainsi d'arracher à l'oubli des trésors de souvenirs.

Nous avons publié un lot de 250 épitaphes dans notre Contribucion a la Historia de Salonica (*Salonique* 1932) *et dans les quatre opuscules de notre* Bévéth Aalmin... (*Salonique* 1932–1933(, *dont plus d'un s'est servi parfois – soit dit en passant – sans indication de source.*

Beaucoup de vieilles inscriptions oblitérées par le temps nous ont absorbé longuement. Nous n'avons pas toujours réussi sur-le-champ à les déchiffrer avec certitude. Mais soumises par la suite à des repérages, à des contrôles, elles ont rarement résisté à notre obstination et elles ont fini par livrer leurs secrets. Cependant, certains textes lapidaires – heureusement rares – par trop mutilés ou altérés par l'injure des ans, restaient encore obscurs, inintelligibles et résolument illisibles.

Nous avons étudié dans la nécropole de Salonique plusieurs dizaines de milliers de tombes. Nous en avons retenu environ trois mille qui nous ont semblé dignes de considération. Le triage de cette ample moisson nous a révélé une masse imposante de détails sur les personnalités qui ont joué un rôle dans leur milieu, à un titre quelconque, comme magistrats, savants, hommes d'action, etc., ainsi que sur les événements qui ont marqué la vie et l'évolution de la grande collectivité salonicienne, depuis l'aube des temps modernes, au cours d'un demi-millénaire.

Dans un ouvrage en manuscrit, intitulé Matsévoth Guédolé Saloniki, *que nous publierons aussitôt que nos ressources nous le permettront, nous avons réuni plus de deux mille de nos inscriptions, celles que nous avons jugées les plus importantes. Nous accompagnons un grand nombre de ces inscriptions d'une annotation qui met en relief leurs caractères et l'intérêt qu'elles offrent au point de vue bibliographique, historique, social, littéraire, folklorique, légendaire, onomastique ou autre. L'histoire, la culture littéraire, le folklore, etc., de l'importante agglomération juive qui fit l'orgueil de Salonique au cours de nombreuses générations, pourront être étudiés avec profit à la lumière de cette abondante documentation épigraphique.*

Nous ne donnons aujourd'hui dans ce volume que la reproduction photographique de certaines tombes qui présentent un intérêt au point de vue de l'archéologie, de la symbolique et de la sémantique funéraires, de l'evolution du goût et de l'art lapidaire. Ce recueil épigraphique, qui constitue une espèce de reliquaire, est consacré au pieux souvenir de nos ancêtres, dont les tombes furent profanées par le vandalisme des nazis.

Quelques inscriptions, oblitérées par les intempéries et les années, ont été l'objet de retouches opérées avec tout le souci d'exactitude et tout le respect qui sont de mise en pareille matière. Nous sommes désolés de ne pouvoir faire figurer la matrice originelle à côté de chacune d'elles. La majeure partie des empreintes et des photographies des pierres tombales que nous avons établies directement a disparu lorsque, pour sauver notre vie, nous avons dû fuir la menace nazie, pour aller demander asile aux hospitallers villageois du Pélion.

Nous tenons à remercier ici — au risque de blesser leur modestie — nos distingués amis de Salonique, établis à Buenos-Aires, dont la générosité a rendu possible la publication de ce tome.

M. MOLHO

INTRODUCTION

I

La nécropole juive de Thessalonique la plus vaste et la plus intéressante de tout l'Orient séfaradi, couvrait, jusqu'au déclin du XIXe siècle, toute l'aire allant du pied de la colline *Hortiati* jusqu'à quelques enjambées du rivage. Elle longeait le rempart sud qui reliait la *Citadelle Haute* à la *Tour Blanche*, séparée de lui par un simple sentier[1].

C'est surtout en largeur que le cimetière s'étendait, gagnant du terrain dans la direction du sud, du côté de la *Toumba*. Il englobait tout l' emplacement de l'Université actuelle, du champ d'entraînement de la société sportive *Hercule* et de tous les immeubles adjacents.

Quand, il y a une quinzaine d'années, l'avenue de la *Défense Nationale* fut reconstruite et macadamisée, trois pierres tumulaires juives, datant du xviiie siècle, furent mises à jour dans les parages immédiats de la *Tour Blanche;* elles se trouvent actuellement dans le parvis du Musée de l'époque byzantine de l'église rotonde de St. Georges.

La zone comprise entre la colline et l'avenue *Léoforos Stratou* était occupée par un cimetière byzantin, qui fut désaffecté après la conquête de la Cité par les Osmanlis en 1430. Au cours des siècles, des alluvions dévalant des hauteurs couvrirent totalement les dalles funéraires. Des excavations entreprises pendant les dernières années, et qui continuent encore, mirent à jour un grand nombre de tombres de l'époque byzantine. Bon nombre de ces marbres furent utilisés également comme pierres tombales par les immigrants juifs d'Espagne, lesquels respectèrent intégralement les épitaphes grecques. Quelques-unes de ces pierres furent posées à l'envers sur les sépultures et couvertes du côté opposé d'une inscription hébraïque, ce qui contribua à la conservation complète des caractères grecs.

La plus grande partie de ce lot de pierres funéraires fut trouvée dans le secteur du cimetière juif attenant à l'Université et au stade de l'*Hercule.* Les épitaphes en ont été copiées et publiées dans un opuscule par

---

1. Le mur d'enceinte qui longeait le quai fut démoli en 1878 sous l'impulsion du vali Sabri Pacha. Mais le rempart qui séparait la ville de la nécropole juive ne fut démoli qu'en 1889.

le soins de la Société Archéologique de Macédoine, sous le titre de: *Anciennes Inscriptions de Thessaloniki* (Thessalonique 1946). Ces inscriptions épigraphiques remontent à la fin du IIe siècle ap. J.-C. Elles présentent un grand intérêt pour l'étude de l'art lapidaire grec, le style funéraire et l'évolution de la forme des lettres de l'alphabet grec, etc. Une vingtaine de ces tombes sont couvertes d'inscriptions bien claires en langue latine, datant, elles aussi, de la deuxième moitié du IIe siècle de l'ère chrétienne.

Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de repérer l'emplacement du cimetière des âges macédonien, romain et byzantin, s'étendant sur deux mille ans d'histoire. Faut-il le chercher dans la zone expropriée par les Turcs? L'archéologue Salomon Reinach trouva à *Calamaria*, dans les parages du *Grand Cap* (*Carabournou*), un tronçon de pierre tombale portant en langue grecque l'inscription laconique suivante: "tombeau d'Abraham et de son épouse Théodote". D'après Reinach, cette pierre tombale date du début du IIIe siècle ap. J.-C., soit de l'époque de Septime Sévère (193–211)[2]. Il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir de la tombe d'un agriculteur païen converti au judaïsme. Mr. Pélékidès, archéologue de Salonique, nous a rapporté qu'il a découvert insidemment, au centre de la ville, un pierre tumulaire juive remontant au VIIIe siècle. Nous attendons avec impatience la publication de son inscription.

Malgré toutes les expropriations, la grande nécropole juive de Salonique s'étendait à perte de vue sur une superficie de 357.796 m². Elle était limitée à l'est par l'avenue *Pavlou Méla;* à l'ouest, par le champ d'entraînement *Paok*, le cimetière des *Deunmés* et les barraquements d'*Aghia Fotini;* au nord, par le terrain d'Hercule, l'Université et ses dépendances et l'*Asile des enfants;* au sud, par le faubourg *Quarante-Eglises*, des propriétés privées, des terrains vagues et le cimetière militaire.

Au début de notre siècle, le cimetière juif formait une aire d'un seul tenant, et était scindé en deux secteurs longitudinaux par un sentier que les soldats turcs des casernes de la *Toumba*, désireux d'abréger leur trajet, s'étaient frayé à travers les tombes, et qui finit par être consacré par l'usage. Ce sentier reunit deux dépressions qui forment comme deux grandes poches des côtés ouest et sud.

Cet immense champ de repos était couvert de plus de trois cent mille pierres tombales. Dans certains secteurs, il était impossible de se frayer un chemin parmi un moutonnement de tombeaux et, pour avancer et atteindre la tombe que l'on cherchait, on devait sauter sur les marbres.

2. REJ, t. x. p. 77.

La dalle funéraire la plus ancienne, que nous ayons eu l'occasion de déchiffrer, portait le millésime de 1493, soit une année après l'exode d'Espagne. Nous en avons relevé le texte au prix de grands efforts. Lors de notre fuite de Thessalonique, en avril 1943, nous avons perdu le carnet qui contenait ce texte, parmi d'autres documents. L'inscription la plus ancienne, dont nous conservons maintenant une copie précise, est celle d'Astruc Nassi, décédé le mercredi 2 Tammuz 5262 (8 juin 1502)[3].

Les pierres tombales ont généralement une forme trapézoïdale et sont disposées soit sur une ligne ouest-est, soit sur une ligne nord-sud. Les hommes étaient inhumés les bras le long du corps, et les femmes les bras croisés sur la poitrine[4].

La génération établie à Thessalonique après l'exode d'Espagne et celle de la période suivante n'employaient pas de dalles de grandes dimensions; certaines pierres funéraires de cette époque couvrent à peine la surface de la sépulture. Les dimensions de ces pierres sont de 1,15m de long et de 0,40m ou 0,50m de large. Toutes ces tombes portent une inscription concise[5]. On utilisait aussi des colonnettes que l'on plaçait à le tête des tombeaux.

A mesure que le temps passe, on se sert de dalles de plus en plus volumineuses, jusqu'à atteindre plus de 2m,50 de long, 1m,20 de large et 0m,40 d'épaisseur[6]. Ces blocs de marbre sont extraits de différentes carrières du pays et ont un poids énorme, parfois de cinq cents kilos. Jusqu'au déclin du XVIIIe siècle on pose les dalles à même le sol, et depuis, sur un soubassement en pierres, ou en briques.

Depuis trois quarts de siècle, les familles appartenant à la haute société juive thessalonicienne: les Fernandez, les Allatini, les Morpourgo, les Modiano, les Tiano, etc., élèvent sur les sépultures de leurs morts de véritables monuments, parfois très coûteux, de provenance italienne, exécutés avec une grande recherche artistique. A l'épitaphe hébraïque on ajoutait une inscription en langue française ou italienne.

---

3. Dans notre étude El Cementerio Judio de Salónica, publiée dans la Revue Sefarad, t. IX, 1949, nous avons indiqué, par erreur, comme la tombe la plus ancienne, celle qui couvrait les cendres de don Joseph ben Choïb, mort en juillet 1503.

4. Voir REJ, t. 14, p. 259, sur le cimetière de Segovie.

5. Le lecteur trouvera plus de détails sur leur valeur archéologique, littéraire et historique dans notre étude en Sefarad, déjà citée, et dans la préface de notre livre Matsévoth Guédolé Saloniki.

6. Comme c'était le cas de la pierre tumulaire du rabbin Isaac A. Molho. décédé en 1781 (V. nº 54).

Les *Deunmés* (sectateurs du faux messie Sabbétai Cévi), bien que, comme leur maître, convertis à l'islamisme depuis la fin du XVII[e] siècle pour donner le change aux Turcs, ne s'assimilent pas au peuple dominant et conservent en cachette un grand nombre d'usages juifs. Plusieurs générations après leur apostasie, ils tiennent encore à faire inhumer leurs morts à proximité de la nécropole juive, où leur cimetière constitue une espèce d'enclave. A la suite de l'échange des populations turque et grecque en 1923–1924, le cimetière des *Deunmés* fut désaffecté en 1932–1933. La plus ancienne pierre tombale que nous ayons découverte, pendant qu' on démolissait les tombeaux, portait la date de 1115 de l'hégire, soit 1737 de l'ère chrétienne[7].

Dans le vaste champ de morts appartenant à la communauté juive gisaient les corps de rabbins érudits, de savants qui cultivèrent les sciences et les lettres, de notables qui furent à l'origine de la nouvelle communauté séfaradite de la métropole macédonienne.

II

Malheureusement, ce cimetière qui contenait des trésors d'inscriptions épigraphiques fut, à travers les âgés, l'objet de profanations et d' expropriations nombreuses, dont nous citerons quelques unes, prises au hasard de la plume.

Pendant l'insurrection grecque (1821–1829), la muraille située du côté sud de la ville fut réparée à l'aide de blocs de pierres enlevés au cimetière.

Sous le régime ottoman, en 1890, une large bande du cimetière longeant la muraille fut expropriée pour faire place à l'avenue de la Défense

---

7. Ce cimetière appartenait à la secte des D e u n m é s dite C a p a n djis qui était la plus riche et la plus émancipée. Elle avait édifié, dans la partie haute de la ville, l'école T é r é q u i (progrès), et ses membres demeuraient dans le quartier des Campagnes, à proximité de la mosquée Y é n i - D j a m i, qu'ils avaient édifiée, et qui est actuellement convertie en musée de l'époque romaine. A l'extrémité nord de la rue M e d a t P a c h a, en tournant vers l'est et en s'engageant dans la rue qui mène au M e v l a n a, on voyait deux autres cimetières, situés l'un en face de l'autre, dont l'un était la propriété de la secte dite T a r a b o u c h l o u s, et l'autre appartenait aux C a r a g a t c h e s. Ces deux cimetières furent également expropriés par les Grecs. C'est dans l'un d'eux que fut enterré Berouhiya, connu sous le nom d'Osman Baba (1695-1740), chef des D e u n m é s. Les susdits T a r a b o u c h l o u s avaient leur Lycée, appelé F e y z i y é, non loin de celui de leurs frères les C a p a n d j i s.

Nationale, appelée alors *Hamidiyé,* en bordure de laquelle fut élevé le lycée *Hamidiyé,* qui abrite actuellement l'Université grecque. Les bases de cet édifice imposant furent bâties avec les pierres tumulaires de la zone désaffectée. Il devait y en avoir qui remontaient à la toute première époque.

Pour empêcher la profanation de la vaste nécropole et protéger ses tombes, une société *ad hoc,* nommée *Hessed-ve-Emeth,* entreprit l'audacieux projet de l'entourer d'une enceinte en pierre. Mais les travaux de construction, qui continuèrent pendant plus d'un an furent interrompus en 1900, faute de fonds.

Après l'occupation hellénique de la ville, à la fin de l'an 1912, des malfaiteurs perpétrèrent, à diverses reprises, des actes de vandalisme isolés.

Mais le moment approchait où le cimetière allait devoir affronter une guerre déclarée et systématique. L'urbaniste français Hébrard, chargé de dresser un nouveau plan de la ville, après le grand incendie d' août 1917, préconise, entre autres mesures, d'étendre les locaux universitaires et d'aménager un grand parc municipal sur l'emplacement de la grande nécropole juive.

A la suite de l'arrivée des réfugiés de Thrace et d'Anatolie, à partir de 1922, de nouveaux faubourgs sont élevés à l'est de la ville, et les habitants de ces faubourgs doivent se frayer un passage à travers les tombes pour s'épargner de grands détours.

En 1925 commence une agitation factice, entretenue par divers éléments perturbateurs, qui protestent constamment contre l'existence du cimetière en pleine zone urbaine. La question de l'expropriation pure et simple et l'application du plan Hébrard se pose dès lors nettement. Des déprédations graves sont commises journellement, des pierres funéraires sont brisées à coups de hache. La police est impuissante à réprimer ces actes de vandalisme.

Le 4 août 1930, un décre-loi exproprie le cimetière en faveur de l' Université. Un deuxième décret, promulgué le 21 mars 1934, vient confirmer l'expropriation. Le Grand rabbinat et le Conseil communal se prodiguent en démarches à Athènes afin que soit rapportée cette mesure, qui blesse au vif les sentiments les plus sacrés de la collectivité juive. Tous les efforts sont vains.

En 1931, après le pogrom de Cambell, les malfaiteurs s'enhardissent; ils démolissent, sans crainte, des centaines de tombes de diverses époques. Emu par ces destructions sacrilèges, le Conseil communal obtient du di-

recteur de la police (à cette époque, Mr Calochristianakis), la création d'un service permanent de surveillance et l'installation d'un poste, aux frais de la communauté juive, sur une éminence d'où l'on pouvait dominer toutes les tombes. Une escouade de cinq gendarmes y est installée. Pendant le jour, elle est secondée par des gardiens israélites qui font des rondes incessantes.

En 1937, la communauté juive consent à céder gracieusement à l' Université, en vue de travaux d'agrandissement, une zone du cimetière d'une superficie de 12.399 mètres carrés, et le 26 février 1938 commence la translation des ossements qui se trouvent dans cette zone, et parmi lesquels figurent ceux du fameux rabbin mystique Samuel Gaon (1610 –1667). Ces restes mortels sont accompagnés jusqu'à leur nouvelle demeure par un concours nombreux de rabbins et de notables. Cent quarante inscriptions, intéressantes à divers titres, sont relevées parmi les tombes de ce secteur désaffecté, par les soins de l'auteur de ces lignes, spécialement mandaté à cet effet par le Grand rabbinat.

Sous le régime du dictateur Métaxas, instauré le 4 août 1936, il se produisit une accalmie dans les fureurs antisémitiques. La presse locale, et particulièrement le quotidien *Makédonia*, durent suspendre leurs attaques et leurs insinuations contre les Juifs. L'agitation contre le cimetière cessa. Le Conseil communal israélite parvint à conjurer, momentanément, l'application des décrets déjà promulgués et la mise en exécution du plan Hévrard. Une forêt de pins devait être plantée sur le reste de l'étendue de la nécropole, à condition que les morts fussent laissés en paix. A partir de 1940, il fut interdit de procéder à de nouvelles inhumations dans tout le vieux cimetière proche de l'Université et du faubourg *Saranta Eklissiai.*

Mais la coterie qui avait résolu d'anéantir complètement, jusqu'au souvenir de ce vaste champ de morts, ne désarma guère: et elle guettait l'occasion. Cette occasion se présenta quand sonna l'heure des calamités universelles et nationales, qui fut exploitée sans merci et sans scrupule. Un architecte, que des fonctions officielles n'absorbaient pas assez, et qui, en quête d'entreprises nouvelles, hantait les bureaux de la *Befehlshaber Baelke Abteilung Militaerwaltung Saloniki-Aegae,* fut le protagoniste le plus agissant de la destruction définitive de la grande nécropole juive. Afin d"accélérer cette œuvre néfaste, le gouverneur général d'alors, Siméonidès, et son secrétaire général Alméida, entreprirent des démarches auprès des autorités allemandes. Le Dr. Merten, conseiller légiste des forces d'occupation, fut chargé de communiquer aux Juifs la décision

définitive prise par les Allemands. En septembre 1942, au cours des négociations qu'il mène avec la communauté juive en vue d'exempter les adultes israélites des travaux obligatoires, démarche pour laquelle il exige une rétribution astronomique, ce mandataire des nazis insinue, avec des airs patelins, que les Juifs de Salonique n'ont rien de mieux à faire que de s'incliner, sans bruit, devant la mesure d'expropriation. Les dirigeants communaux, avec à leur tête le grand rabbin Dr. Koretz, font des efforts désespérés pour ajourner, ne fût-ce que de quelques mois, la solution de cette question. Ils évoquent l'importance morale et traditionnelle de la nécropole. D'autre part, ils expliquent la nécessité d'un délai suffisant pour le transfert des ossements et des dalles tombales qui présentent quelque intérêt épigraphique, historique ou artistique. C'est en vain qu'ils parlent de la vénération d'Israël pour ses morts. Combien leur rusé interlocuteur devait sourire sous cape devant de tels arguments, lui qui savait les carnages abominables commis dans les juiveries de tous les pays occupés par les siens et qui n'ignorait pas, à coup sûr, le sort qui devait être bientôt celui des Juifs, avec lesquels il débattait sournoisement les problèmes locaux. Il se moquait bien, en lui-même, de la douleur immense que la brusque disparition du cimetière devait causer dans toutes les familles. Rien ne put, naturellement, ébranler ce parlementaire, d'ailleur hypocritement bénévole. La commission municipale, constituée pour consommer l'acte de criminelle spoliation, a hâte de mettre les Juifs devant un fait accompli. Qui sait? Un renversement subit de la situation militaire, un débarquement allié, l'intervention de quelque facteur imprévu, peut tout compromettre. Il lui faut agir vite.

La communauté juive implore, supplie à genoux, fait les concessions les plus pénibles, mendie la préservation des lots qui ne sont pas nécessaires pour l'ouverture des rues nouvelles, qui doivent donner libre accès aux faubourgs environnants. Merten, faussement accomodant, et qui veut se faire passer pour bienveillant, est prié d'étudier l'affaire sur le terrain même, d'arrêter la décision définitive sur les lieux à désaffecter. Le 6 décembre 1942, à 10 heures du matin, une conférence a lieu au cimetière, près de bâtiments de l'Université. Sont présents: le Dr. Merten, le gouverneur général et son secrétaire général, l'ingénieur municipal P., principal promoteur de l'œuvre de vandalisme que l'on veut consacrer, le grand rabbin Koretz, l'ingénieur Elie Modiano et l'auteur de ces lignes, convoqué à titre d'expert. A la demande du Dr. Koretz, nous indiquons un grand nombre de tombes ayant une importance historique. Merten écoute les arguments des Juifs et ceux des tenants de l'expropriation de

finitive présentée par le secrétaire du gouvernement et tranche séance tenante: Il sera procédé à l'expropriation de la partie la plus voisine de l'Université, et du secteur adjacent au faubourg dit *Quarante Eglises*. Le reste – où les tombes ne remontent pas au delà du XVIII[e] siècle – sera maintenu intact. De plus, dans les deux secteurs désaffectés, les tombes datant de trente ans et moins, où gisent les restes des personnes dont les parents conservent encore un vivant souvenir, seront marquées d'une croix rouge et respectées par la pioche des démolisseurs. Telle est la décision de Merten. Mais elle n'est guère du goût des coryphées de l' expropriation, qui désirent aboutir sans retard à une décision complète et radicale. A l'instant même où Merten monte dans sa voiture, les représentants de l'autorité du pays, escomptant l'indulgence et même l'entière approbation allemande, pour toute exagération de la rigueur des mesures anti-juives, passent outre à la décision qui vient d'être prise devant eux par le mandataire des Allemands, et donnent ordre de tout démolir, sans excepter aucune tombe, même celles qui peuvent présenter le plus haut intérêt. Cinq cents ouvriers sont embauchés aux frais de la municipalité pour mettre à exécution en toute hâte l'œuvre destructive et impie. Les dalles funéraires sont rapidement jetées en tas. Les briques, qui se chiffrent par dizaines de millions, sont dérobées par des particuliers et sont pour la plupart emportées par les services de l'armée d'occupation, qui s'en servent pour la réfection des routes et la construction des fortifications. Ces matériaux, dont le lot le plus précieux date de l'époque de la grande prospérité juive d'il y a un demi-siècle, représentent une valeur de plusieurs dizaines de milliers de livres sterling or.

Les vandales n'ont qu'un désir: aller très vite pour réduire l'immense cimetière en un monceau de ruines. Les ouvriers sont harcelés par les surveillants qui ne souffrent ni indolence ni relâchement. Ils travaillent dur, en toute hâte, et lancent les unes sur les autres les dalles qui se brisent, s'émiettent. Ces profanations cruelles frappent au cœur toute la population juive, qui ne peut faire entendre la moindre protestation.

Des spécialistes, délégués par l'archéologue Pélékidès, numerotent les pierres portant des inscriptions byzantines.

Quelques semaines suffisent à cette armée d'ouvriers pour achever la tâche d'anéantissement, pour laquelle ils avaient été engagés. La vaste nécropole, parsemée de monceaux de pierres et de gravats, offre alors le spectacle d'une ville violemment bombardée, ou détruite par une éruption volcanique.

La municipalité cède à la communauté juive deux terrains vagues pour remplacer le cimetière désaffecté. L'un de ces terrains, situé du côté de *Calamaria*, doit desservir les faubourgs sud-est, l'autre, situé du côté opposé, est destiné aux quartiers du nord. Deux architectes, Pleyber et Elie Modiano, sont chargés d'élaborer les plans de ces deux cimetières, conformément aux règles de l'urbanisme et aux usages traditionnels des Juifs.

Le Grand rabbinat décide de transférer dans le cimetière du nord les restes des rabbins célèbres, des chefs spirituels et des magistrats, des écrivains, de recteurs de séminaires, des hommes publics de grande notoriété, et on nous fait l'honneur de nous confier l'élaboration de la liste de toutes ces personnalités et d'indiquer leurs sépultures. Chaque particulier est autorisé à faire la translation des restes des siens moyennant une taxe. Une commission communale est instituée pour coordonner tout le travail de transfert et l'éxécuter avec méthode, ordre et précision. Les ossements sont disposés dans des urnes numérotées et soigneusement cataloguées. Tout l'or des dentiers des morts est enlevé. Cet or doit servir à aménager les nouveaux cimetières. Les professeurs des écoles israélites reçoivent l'ordre de récupérer cet or[8].

Il était profondément navrant de voir alors les gens courir au cimetière pour déterrer précipitamment les restes des membres de leurs familles, les disputant âprement aux ouvriers municipaux qui étaient chargés de faire table rase le plus vite possible. Chacun se pressait auprès des tombes qui lui étaient chères pour devancer les pioches qui s'abattaient à tort et à travers, sans pitié ni respect aucun, et en toute célérité.

Malgré la terreur régnante et la hâte criminelle des spoliateurs, la translation s'opéra en bon ordre. Journellement, des dizaines d'urnes étaient dirigées vers le nouveau cimetière du *Vardar*, où des ouvriers israélites procédaient à l'inhumation des urnes, d'après les instructions précises et conformément à un plan minutieux.

Soudain, les travaux s'arrêtent net: On vient d'interdire aux Juifs de quitter les ghettos où ils sont parqués. Les lois raciales de Nuremberg sont sévèrement appliquées. La municipalité, sûre désormais de ne plus se heurter à la résistance juive, et étant d'ailleurs à bout de ressources, interrompt son action sacrilège. Sur le vaste champ des morts, quelques jours auparavant tout bruissant du martellement de destruction et tout fourmillant de sauveteurs affairés, le silence revient. Les vivants pressentent le sort terrible qui les attend et se recueillent. Ils se savent tou-

8. Le sac contenant cet or fut remis aux Allemands lors de la déportation.

chés sans remède du doigt du malheur et, étreints par l'angoisse, atterrés, voient venir les coups de la fatalité. La mort plane sur les cinquante deux mille Juifs de Salonique. Les vagons infernaux se rangent en longues files sur les rails de la gare. Le troupeau des damnés s'apprête à l' agonie...

Quelques centaines d'urnes seulement avaient pu être enfouies dans le sol du nouveau cimetière. Quelques dizaines d'entre elles contenaient les cendres de ceux qui avaient fait l'orgueil d la ville. Après la déportation des Juifs, une nuée de pillards, appartenant à la lie de la population, se jette sur les tombes récemment construites, les bouleverse, les met en pièces. Ces misérables s'imaginaient que les exilés avaient dissimulé des trésors à côté des morts. Les urnes sont emportées, les ossements dispersés. Les pierres tombales restent entassées pêle-mêle dans la vieille nécropole. Elles sont à la disposition de tout venant. Les marbriers en emplissent leurs réserves, en effacent les inscriptions et les emploient à tous les usages. Les églises en garnissent leurs parvis. On s'en sert abondamment pour réparer et embellir les maisons du voisinage, Certaines écoles en pavent leurs préaux, sans prendre la précaution d'en faire disparaître les traces évidentes qui en précisent l'origine. Les nazis y puisent pour construire une piscine. Toute la ville en est pleine et le prix du marbre baisse énormément sur le marché.

Un décret a bien été émis en 1946 qui donne aux Juifs le droit de recueillir les dalles funéraires, mais la communauté, formée d'une poignée de rescapés, n'a guère les moyens de le mettre à profit. La dépense est hors de proportion avec ses ressources actuelles. Et où déposer ce matériel? Qu'en faire? Le pillage continue et le vénérable cimetière devient la grande carrière de marbre où s'alimentent toutes les constructions.

L'acte brutal, le coup de force accompli sous l'égide du nazisme est tacitement entériné par les gouvernements actuels: Le cimetière juif est considéré comme définitivement exproprié et tous les droits que la communauté juive de Salonique y avait sont éludés et considérés comme inexistants.

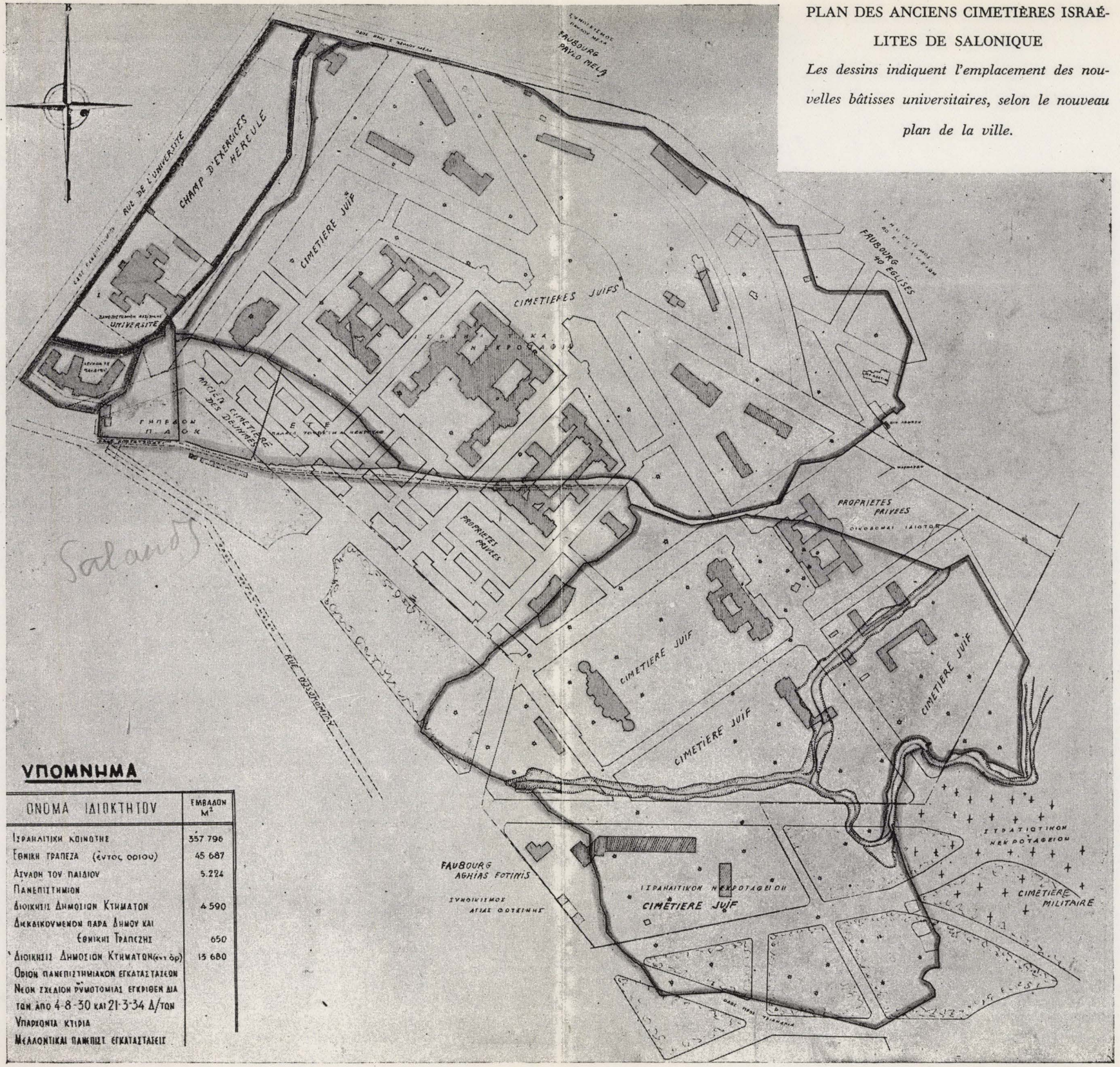
Ainsi fut anéanti un cimetière cinq foi centenaire, peuplé de centaines de milliers de tombes.

Avant de marcher à leur propre extermination, les Juifs de Salonique avaient vu s'évanouir jusqu'au souvenir de leurs morts.

VINGT GÉNÉRATIONS
Y AVAIENT DÉPOSÉ
LEURS MORTS...

PLAN DES ANCIENS CIMETIÈRES ISRAÉLITES DE SALONIQUE

Les dessins indiquent l'emplacement des nouvelles bâtisses universitaires, selon le nouveau plan de la ville.



ΥΠΟΜΝΗΜΑ

ΟΝΟΜΑ ΙΔΙΟΚΤΗΤΟΥ	ΕΜΒΑΔΟΝ M^2
Ισραηλιτική Κοινότης	357 796
Εθνική Τράπεζα (έντος ορίου)	45 687
Αίγλη του Παιδίου	5.224
Πανεπιστήμιον	
Διοικήσεις Δημοσίων Κτημάτων	4 590
Δικαιούμενον παρά Δήμου και Εθνικής Τραπέζης	650
Διοικήσεις Δημοσίων Κτημάτων(εντός ὁρ)	13 680
Ορίον πανεπιστημιακών εγκαταστάσεων	
Νέων σχεδίων ρυμοτομίας εγκριθέν δια των από 4-8-30 και 21-3-34 Δ/των	
Υπάρχοντα κτίρια	
Μελλοντικαί πανεπιστ. εγκαταστάσεις	



Fig. 1 — Vue partielle de l'ancien cimetière.

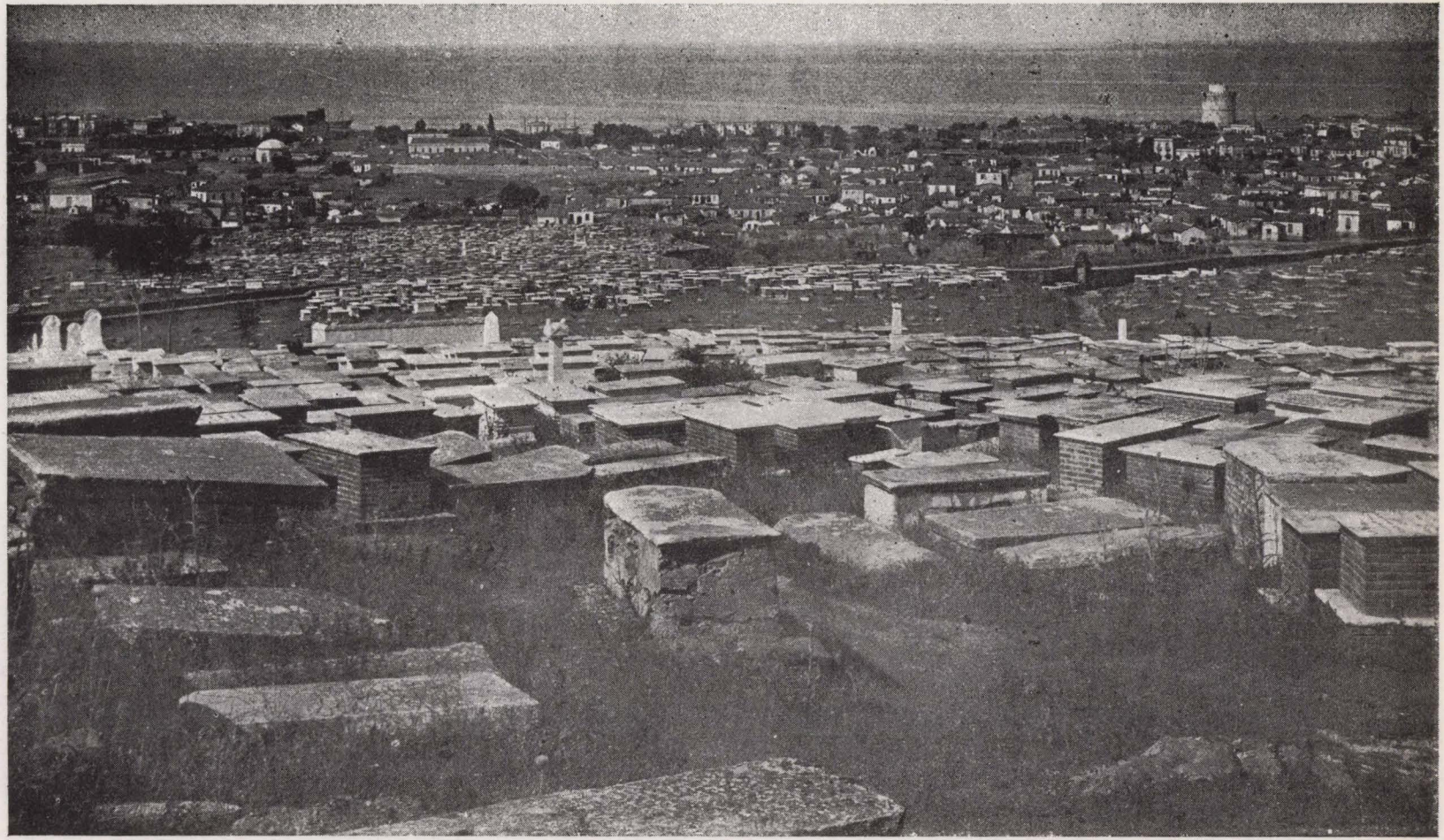


Fig. 2 — Vue d'une partie du cimetière où l'on rencontrait des tombes de différentes époques

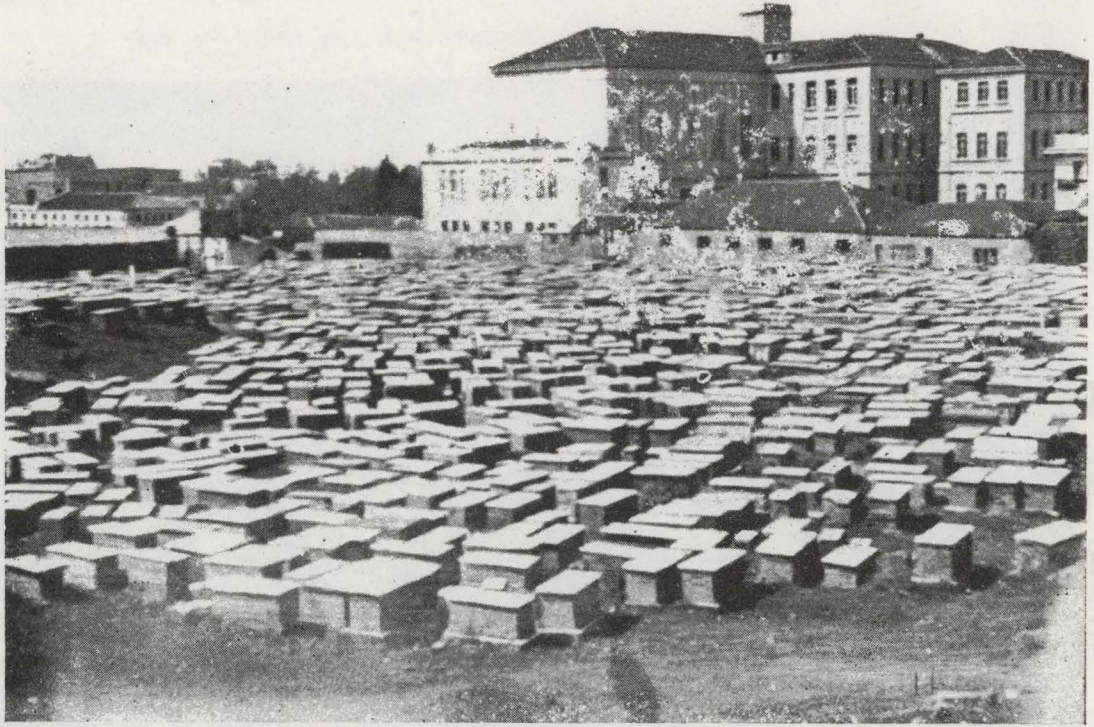


Fig. 3 — Zone du cimetière, dite "le choléra", où étaient inhumées les victimes du choléra des années 1911 et 1913

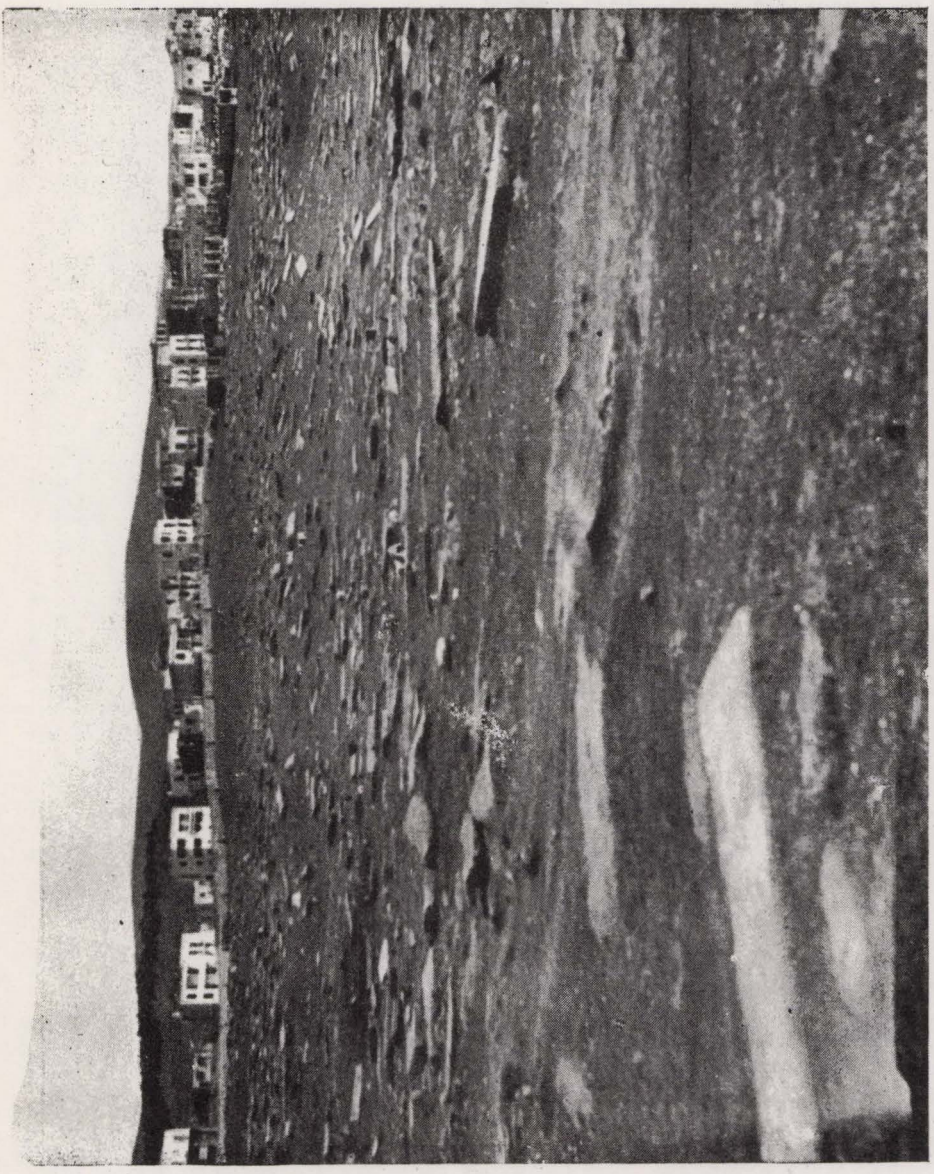


Fig. 4 — Aspect de l'ancien cimetière après sa destruction en 1943.



Fig. 5 — Type de pierre meulière dont on trouve beaucoup de pierres lapidaires éparpillées dans le secteur attenant à l'Université.

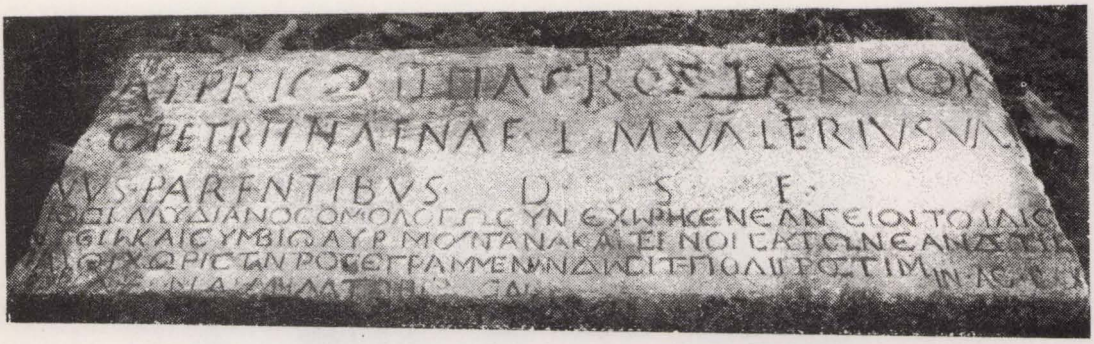


Fig. 6 — Pierre tombale de l'époque romaine. En haut, vestiges d'une inscription funéraire en langue latine qui fut effacée et substituée par une autre en langue grecque (V. notre "Introduction", p. 9).



Fig. 7 — Fragment d'un sarcophage en granit noir.



Fig. 8 — Pierre tombale grecque de l'époque romaine.



Fig. 9 — Stèle funéraire grecque de la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.



Fig. 10 — Stèle funéraire grecque de la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.



Fig. 11 — Stèle funéraire grecque du IIe siècle ap. J.-C.



Fig. 12 — Stèle funéraire grecque du IIIe siècle ap. J.-C.



Fig. 13 — Sarcophage de l'époque romaine. D'un côté, une laconique inscription grecque et de l'autre, l'épitaphe hébraïque qui fut consacrée à l'homme de bien Isaac Lebeth Hazan, décédé le 24 juillet 1653.

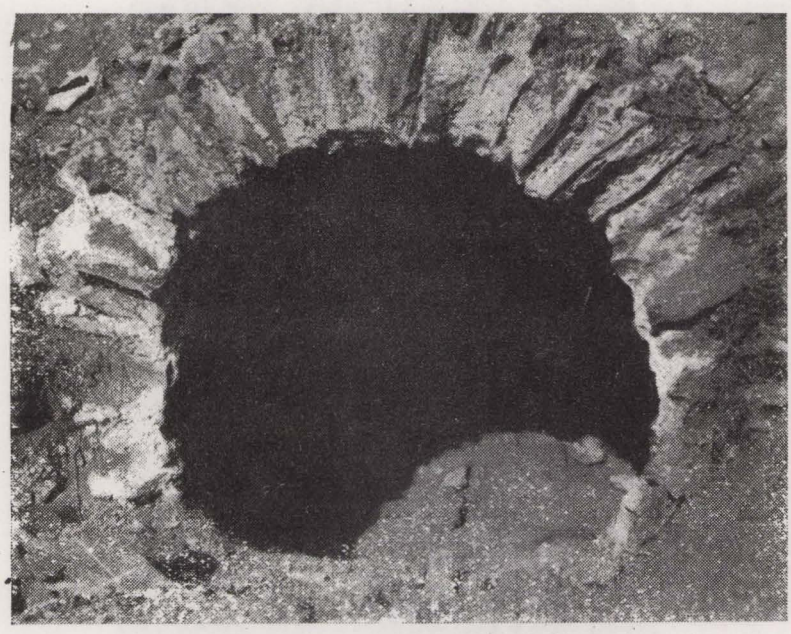


Fig. 14 — Type de catacombe (accès) dont on trouve plusieurs spécimens dans une partie de l'ancien cimetière. Les Juifs y enterraient, de préférence, leurs rabbins.



Fig. 15 — Fragment d'un monument byzantin utilisé comme pierre tombale juive et conservé au musée byzantin de Salonique. L'inscription hébraïque mentionne le nom du jeune Isaac Serouk, mort le 5 octobre 1614.

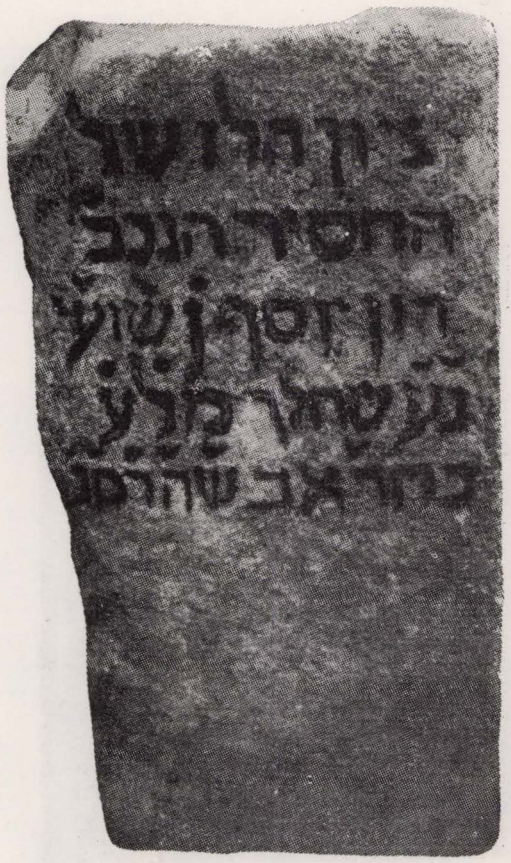


Fig. 16 — Pierre funéraire de Don Joseph ben Choïb, qui paraît être originaire d'Aragon, décédé en 1503, soit onze ans après l'exode d'Espagne. Sa tombe était située dans la zone la plus ancienne de la nécropole, à proximité de l'édifice qui abrite l'Université grecque.



Fig. 17 — Pierre tombale du Docteur Salomon ben Habib qui appartenait à une noble famille, dont le chef Chem-Ṭov ben Habib fut ministre à la cour du roi de Castille, comme il est spécifié dans son épitaphe. Il est décédé le 27 août 1504.



Fig. 18 — Stèle funéraire d'Isaac Eliézer Halévy. décéde le 2 septembre 1505. Il était membre de la congrégation aschkénazite.

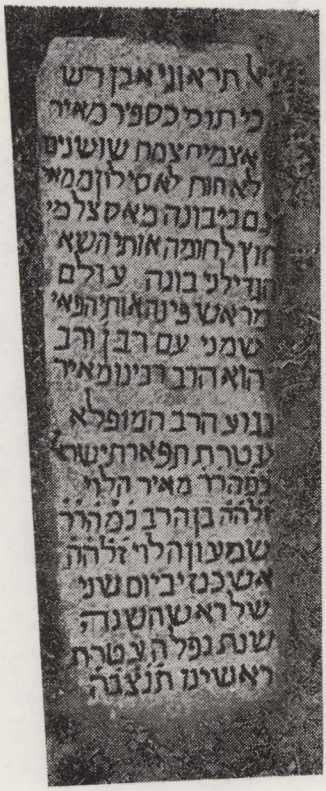


Fig. 19 — Pierre tombale de Méir Halévy Aschkénazi, décédé le 7 septembre 1518. Il fut chef spirituel de la collectivité aschkénazite, qui fut constituée au xv[e] siècle par les immigrés du centre de l'Europe. Son fils Benjamin se distingua comme rabbin, poète et homme d'action.



Fig. 20 — Pierre tombale de Méir Arama, décédé le 11 avril 1522. Originaire de Saragosse, en Aragon, il fut nommé à Salonique chef spirituel de la collectivité aragonaise. Il se distingua dans l'exégèse biblique et publia des commentaires fort appréciables.



Fig. 21 — Pierre tombale d'Isaac de Bosaldo, originaire d'Italie, où il étudia la médecine. Il mourut le 7 juillet 1523.

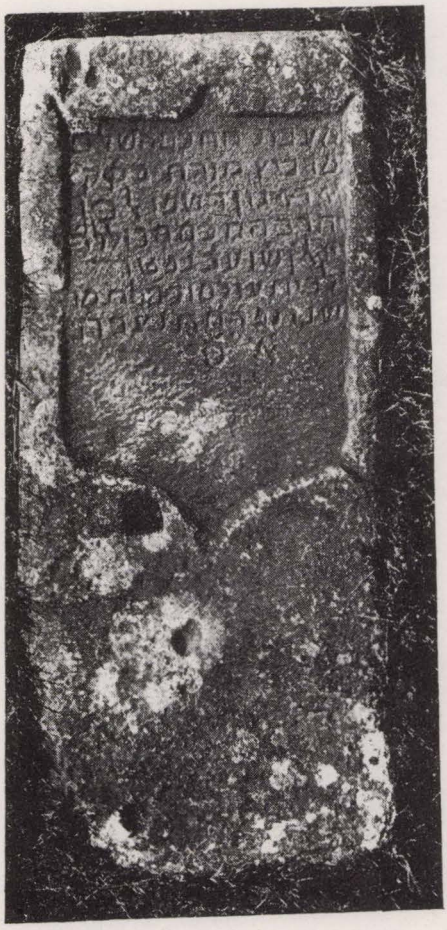


Fig. 22 — Inscription tombale de Samuel ben Choïb, non retouchée.



Fig. 22[a] — Inscription tombale retouchée de Samuel ben Choïb, chef religieux de la congrégation d'origine aragonaise. mort le 9 juillet 1528. Son père Yoël se distingua comme exégète biblique et prédicateur.



Fig. 23 — Pierre tombale de Salomon Taïtaçak, membre du comité législatif fédéral, qui proclama à la fin du xve et au début du xvie siècles les premiers règlements et ordonnances en faveur de toute la collectivité juive de Salonique. L'année de son décès est inconnue. Il aurait cessé de vivre avant 1520. Il fut le chef de la célèbre famille des Taïtaçak à Salonique qui, pendant plus d'un siècle, fournit à la communauté un grand nombre de rabbins distingués et de personnes illustres. Son fils Joseph fut, pendant la première moitié du xvie siècle, la plus grande célébrité rabbinique de l'Orient séfaradi.



Fig. 24 — Pierre tombale d'Eliézer ha-Siméoni, décédé le 4 mars 1530. Il fut membre du comité législatif et chef religieux de la congrégation originaire de Catalogne. Grâce à son activité, le *mahzor* du rite catalan, d'une grande importance littéraire, fut imprimé à Salonique en 1526, avant tout autre.



Fig. 25 — Pierre funéraire du Docteur Salomon Caballer, élevé en Espagne, un des dirigeants actifs de la communauté. Comme riche mécène, il subventionna la publication de quelques livres de grande valeur littéraire. Il participa à la proclamation des décrets rabbiniques en faveur de la collectivité juive de la ville. Il mourut le 20 juin 1530.



Fig. 26 — Pierre funéraire de l'adolescent Méir, fils aîné de Benjamin Halévy Achkénazi, rabbin de la collectivité achkénazite de Salonique. Le jeune Méir et sa sœur cadette Dolsa furent enlevés par la mort pendant la peste de 1534, qui fit des ravages parmi la population de Salonique. Le père Benjamin rédigea une élégie, où il déplora amèrement la perte de son fils bien-aimé, qui possédait de hautes qualités morales et intellectuelles. Méir fut inhumé au pied de son aïeul, appelé lui aussi Méir. (V. nº 19).



Fig. 27 — Pierre tombale d'Abraham Lebeth Hazan, qui appartenait à une famille illustre, dont l'ancêtre était originaire de Catalogne. Le chroniqueur Salomon Attia le mentionne parmi les sommités rabbiniques qui arrivèrent à Salonique après l'exil d'Espagne. Il signa avec ses collègues plusieurs décrets rabbiniques en faveur de la collectivité juive. Il mourut le 25 octobre 1534.



Fig. 28 — Pierre tumulaire de Doña Reina, fille de Juda-Léon, universellement connu sous le nom de *Leon Medigo* ou *Leo Hebraeus* (1460-1535), philosophe néo-platonicien de l'époque de la Renaissance, auteur du célèbre *Dialoghi d'Amore*. Son grand-père Don Isaac Abravanel (1437-1509) administra les finances d'Espagne sous Ferdinand le Catholique. Doña Reina mourut le 4 février 1540. Beaucoup de membres de la noble famille Abravanel établirent leurs résidences à Salonique, où ils se distinguèrent comme hommes de sciences, médecins, philanthropes, mécènes, grand négociants et dirigeants communaux. Un petit-fils de Juda-Léon, appelé lui aussi Juda, médecin de sa profession, vécut à Salonique et fut l'ami du célèbre médecin Amatus Lusitanus (mort à Salonique en 1568).

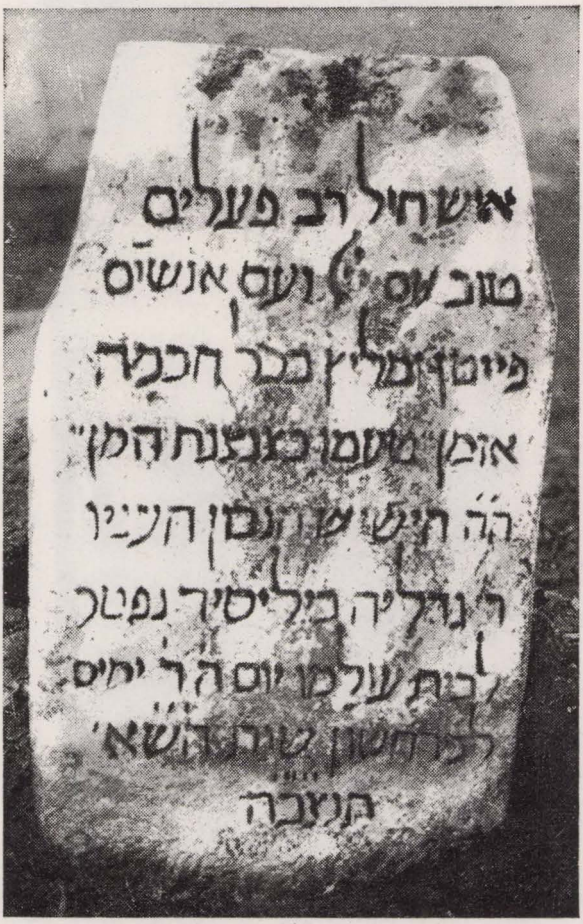


Fig. 29 — Pierre tombale de Guedalia Vellecid, mort le 7 octobre 1540. Il appartenait à la pléiade des poètes qui illustrent la communauté de Salonique au XVI[e] siècle.



Fig. 30 — Pierre tombale de Pérahia ha-Cohen, surnommé l'Italien, décédé le 26 septembre 1547. Il était originaire d'Italie, où il avait reçu une éducation rabbinique et humaniste soignée. Il se distingua à Salonique par sa science et son activité publique, et fut honoré du titre de chef religieux de la congrégation d'origine italienne. Il est l'ancêtre de la famille Perahia à Salonique, qui fournit à la collectivité juive de la ville un bon nombre de médecins et de légistes de renom (V. notre livre *La Famille Pérahia à Thessalonique*, Salonique 1938, pp. 9-14).

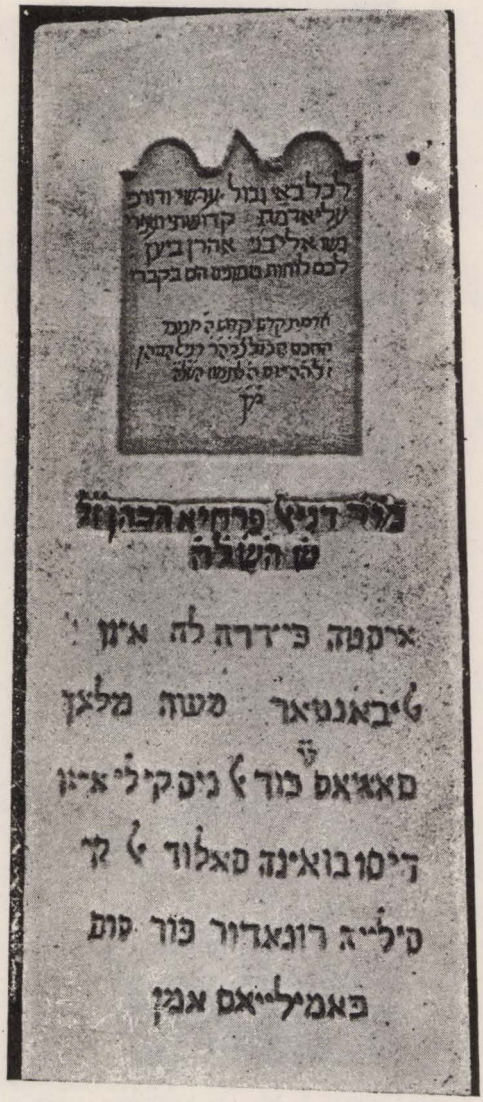


Fig. 31. — Pierre tombale de Daniel ha-Cohen, mort le 13 juin 1575. Rabbin érudit, copieusement nourri de science, il fut formé à l'école de son père Perahia ha-Cohen (V. n° 30) et à celle de l'astronome, médecin et mathématicien Aaron Afia. Il se distingua comme rabbin, astronome et médecin. Après la mort de son père, il fut nommé chef spirituel de la congrégation d'origine italienne.



Fig. 32 — Pierre tumulaire d'Isaac Adrébi, décédé en avril-mai 1577. Il remplit d'abord les hautes fonctions de chef religieux au temple *Lisbon*, et puis au temple *Chalom*. Il se distingua comme légiste hardi et orateur de la chaire. Ses consultations, recueillies dans son *Divré Rivoth*, furent imprimées pour la première fois à Salonique en 1582. Etudiées aussi dans les académies de Pologne, elles furent rééditées en 1587 et 1833.

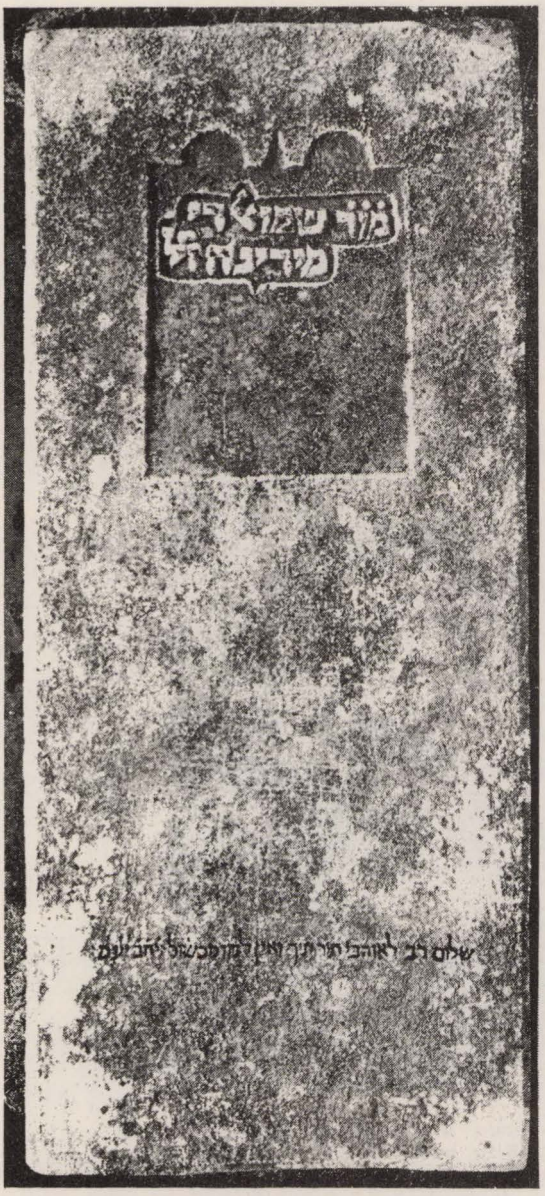


Fig. 33 — Pierre tombale de Samuel de Medina del Campo, né en 1505 et décédé le 12 octobre 1589. Il fut une des plus grandes autorités de son époque en matière de jurisprudence talmudique et ses «décisions» faisaient loi. Il s'exprime dans un langage clair et pur, allant directement au but. Ses nombreuses consultations, réunies en quatre tomes, constituent une mine de renseignements historiques sur l'organisation de la communauté juive de Salonique et du judaïsme séfaradi des pays balkaniques au XVI[e] siècle, mine qui n'est pas encore entièrement exploitée. Sa dalle funéraire est dépourvue de toute inscription, conformément à sa modestie et à son désir, et ne porte que le verset biblique: "Paix suprême à ceux qui aiment ta Loi, et il ne leur arrive aucun malheur" (Psaumes 119, 166), gravé au bas de la pierre, en petits caractères hébraïques carrés, presque invisibles. Son nom ne fut gravé en grands caractères carrés que trois siècles après son décès.



Fig. 34 — Pierre tombale de Moché ha-Cohen, deuxième fils de Perahia ha-Cohen (V. n° 30). La date de son décès est incertaine; elle paraît coïncider avec le dimanche 16 septembre 1590. Il se distingua comme médecin et fut estimé de toute la population de la ville de Salonique, juive et non-juive.

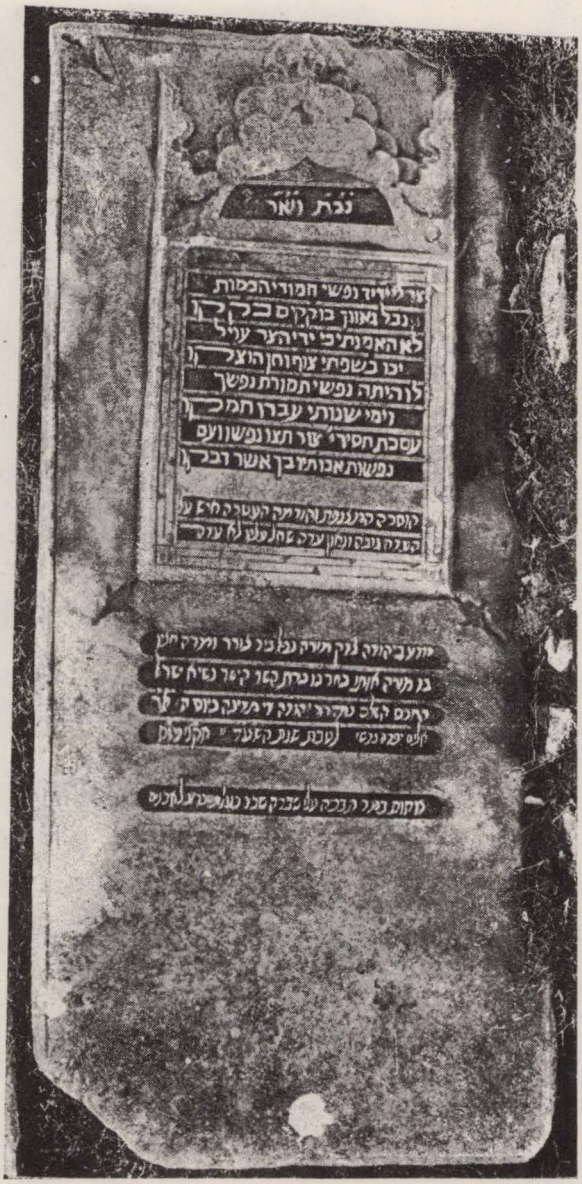


Fig. 35 — Pierre funéraire de Juda de Medina, petit-fils de l'illustre jurisconsulte Samuel de Medina del Campo (V. nº 33). De situation très aisée, il avait assumé les fonctions de juge dans la congrégation relevant du temple *Portugal*. Son intégrité, la rectitude de ses arrêts, son indomptable courage devant les cliques et l'arrogante omnipotence de certains dirigeants le faisaient souvent désigner comme arbitre dans des litiges, que les magistrats des autres collectivités juives de la ville ne pouvaient pas résoudre. Appelé à juger une affaire importante d'héritage, Medina rendit une sentence contre les prévaricateurs qui, démasqués, stipendièrent un scélérat non-juif et le firent tuer devant la porte de sa propre demeure, le 2 janvier 1614. L'assassin, pris au collet par la foule, fut pendu dans le lieu même où il avait perpétré son crime.



Fig. 36 — Pierre tombale d'Isaac Mendel, tué par une bande de janissaires et de malfaiteurs macédoniens, qui attaqua une caravane de négociants et de petits marchands qui rentrait à Salonique, venant de la célèbre foire macédonienne de *Dolia*, localité située à proximité de la frontière actuelle gréco-bulgare. Dans cet horrible massacre, perpétré en septembre 1617, plus d'une centaine de personnes furent assassinées, parmi lesquelles figurait le sus-mentionné Isaac Mendel.



Fig. 37 — Pierre tombale de Salomon ben Hasson, décédé le 28 août 1621. Dans son recueil de consultations *Beth Chélomo* (Salonique 1720), il blâme ceux qui accablent d'injures les marranes immigrés du Portugal en les appelant *christaos*... Son inscription funéraire est rédigée en termes dithyrambiques.

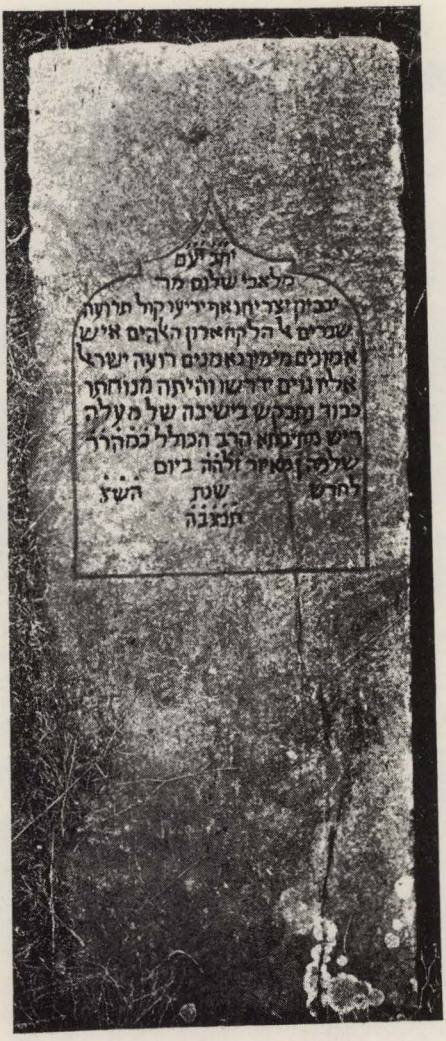


Fig. 38 — Pierre tumulaire de Salomon ben Mayor, chef spirituel de la congrégation *Mayor*, originaire de l'île Majorque. Cette congrégation est une des premières constituées à Salonique après l'exil d'Espagne, à l'aube du XVI[e] siècle. S. ben Mayor mourut en 1630.



Fig. 39 — Pierre tombale de David Uziel, un des membres de l'illustre famille Uziel qui fournit à la communauté israélite de Salonique, pendant le XVIe et XVIIe siècles, un bon nombre de rabbins érudits et de médecins versés dans la science d'Hippocrate. Il mourut le 26 septembre 1630.

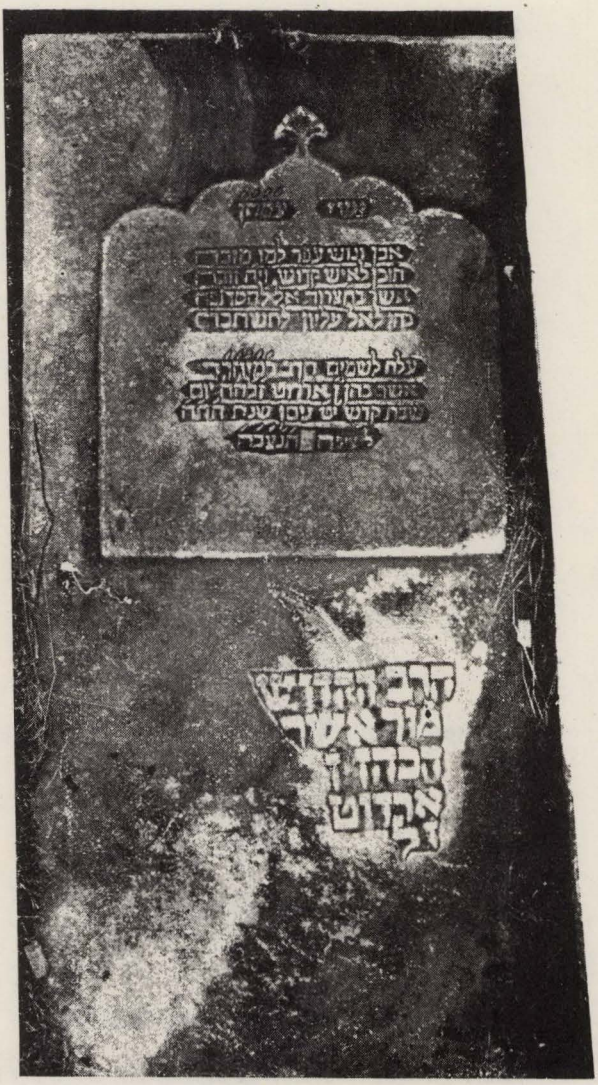


Fig. 40 — Pierre tumulaire d'Acher Cohen Benardout, décédé le 15 avril 1645, chef de l'académie qui relevait du temple *Aragon*. Son aïeul maternel était R. Méir Arama. (V. n° 20).

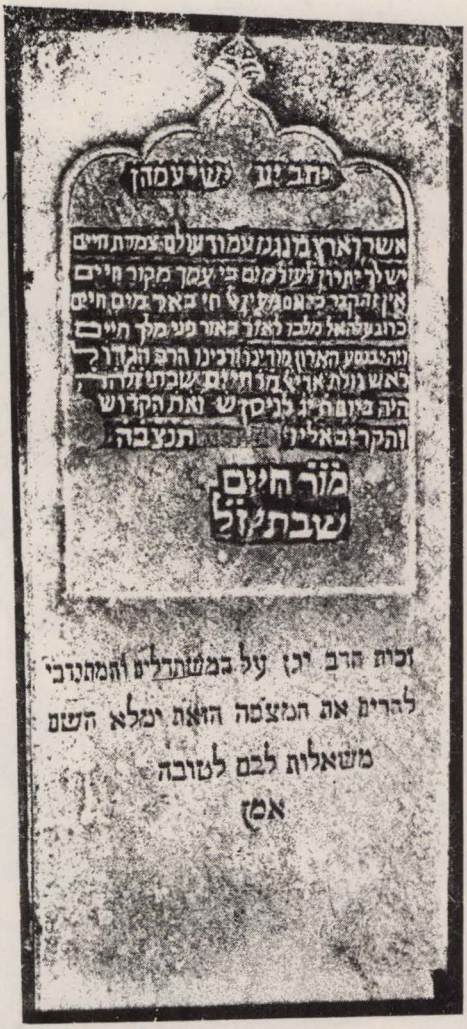


Fig. 41 — Pierre tombale de Haïm Sabétaï, décédé le 18 avril 1647 à l'âge respectable de quatre-vingt-deux ans. Il est la figure la plus sympathique de la première moitié du dix-septième siècle. Son savoir juridique était exceptionnellement étendu. Il excella aussi dans le haut enseignement rabbinique et forma dans son académie une pléiade de rabbins distingués.



Fig. 42 — Pierre tombale de Moché Amaraggi, décédé le 7 juillet 1648. Il se distingua dans l'art de guérir et fut un des médecins de la cour du sultan Mourad IV (1623-1640). Il est l'ancêtre de la famille Amaraggi qui s'est ramifiée à Paris et en Egypte. Un de ses descendants, Jacques Josué Amaraggi, domicilié à Paris, est spécialisé dans les maladies gastro-intestinales.



Fig. 43 — Pierre tombale de Haïm Abraham ha-Cohen, de la lignée de Pérahia ha-Cohen. Médecin distingué, estimé de toute la population de la ville, il fut élu membre du premier directoire rabbinique, après la fusion des congrégations régionales. Il siégea en compagnie de Moïse Haïm Sabbétaï et d'Abraham de Botton. Il mourut le vendredi 30. septembre 1667.



Fig. 44 — Pierre tombale de Jacob de Botton, décédé le 23 mars 1687. Il fut membre du premier triumvirat rabbinique après la fusion des congrégations régionales.

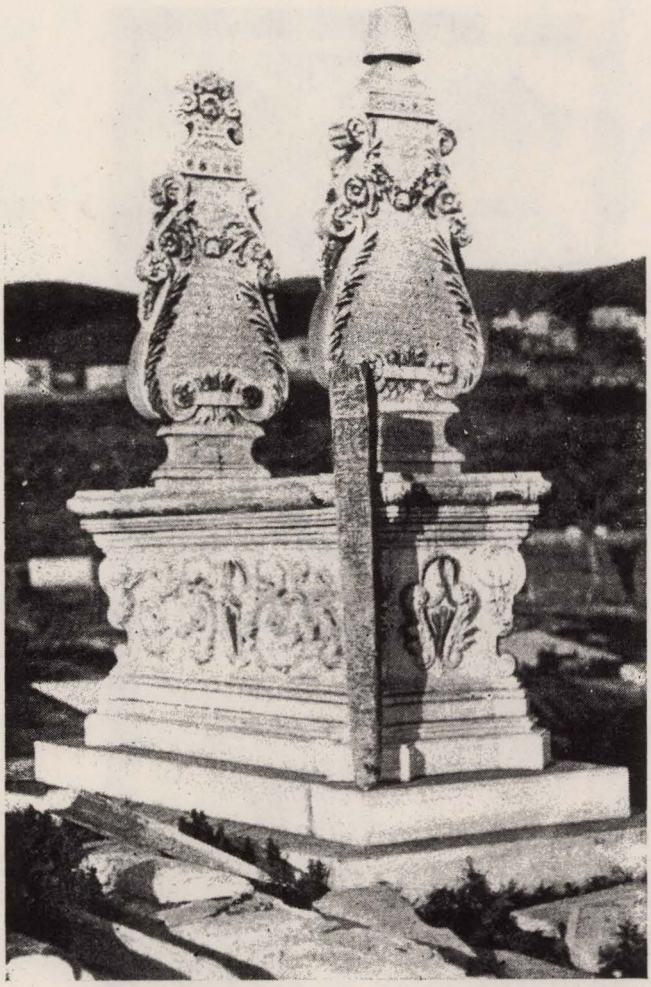


Fig. 45 — Monument funéraire d'un membre de la secte du faux messie Sabbataï Cévi. Les adeptes de cette secte se convertirent, comme leur maître, à l'islamisme, pour éviter les persécutions des Turcs. Ils s'appelaient eux-mêmes *maaminim* (croyants), tandis que les Turcs les nommaient, par dérision, *deunmés* (convertis). Dans la littérature hébraïque ils sont connus sous le nom de *chabbétaïm* (Sabbatéens). La stèle qui est appuyée verticalement contre le tombeau, que l'on voit ci-dessus, fut élevée à la mémoire d'un autre membre de la secte. Elle porte le millésime de 1115 de l'hégire (1737 ap. J.-C.), soit 49 ans après la fondation de la secte. (V. "Introduction", p. 11).

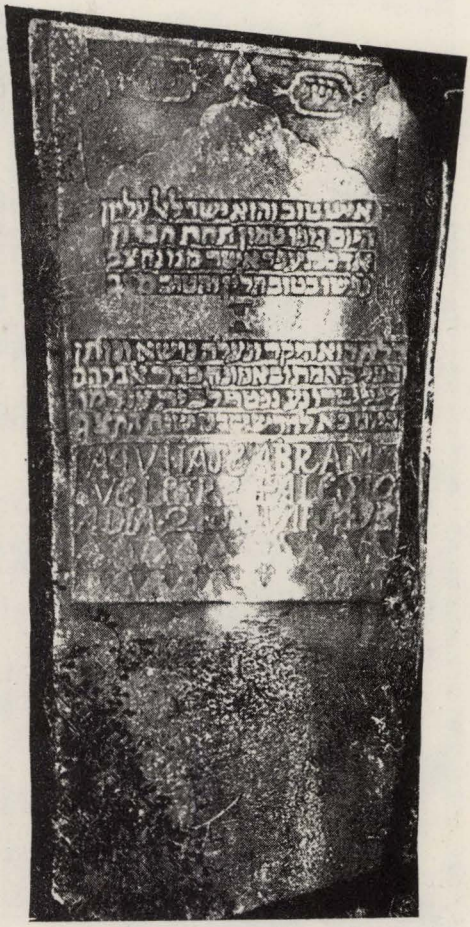


Fig. 46 — Pierre tombale du marrane Abraham Valetré, décédé le 16 février 1733. Son épitaphe est gravée en deux langues: espagnole et hébraïque. Pendant la première moitié du XVIII[e] siècle, Salonique reçut un grand nombre de marranes originaires du Portugal.



Fig. 47 — Pierre tombale de Joseph David, décédé le 7 novembre 1736. Il fut à Salonique la plus grande autorité rabbinique de son époque. Il se distingua comme légiste, sermonnaire et commentateur.



Fig. 48 — Pierre tumulaire d'Abraham Franco Almeïda, décédé le 26 décembre 1743. D'ascendance marrane, il émigra de Livourne pour s'établir à Salonique, ainsi que d'autres négociants juifs, pendant la première moitié du XVIII[e] siècle. Lui et ses compatriotes livournais Abraham ben Soussan, Daniel Bourla, David Fernandez, David Morpourgo, les frères Jacob et Abraham Enriquez, Abraham Miranda, Elie Samanon, Joseph Mizrahi, David Saci Bayona. et d'autres, que les Juifs de Salonique appelaient avec orgueil *Francos*, appartenaient au monde de la finance et des affaires.

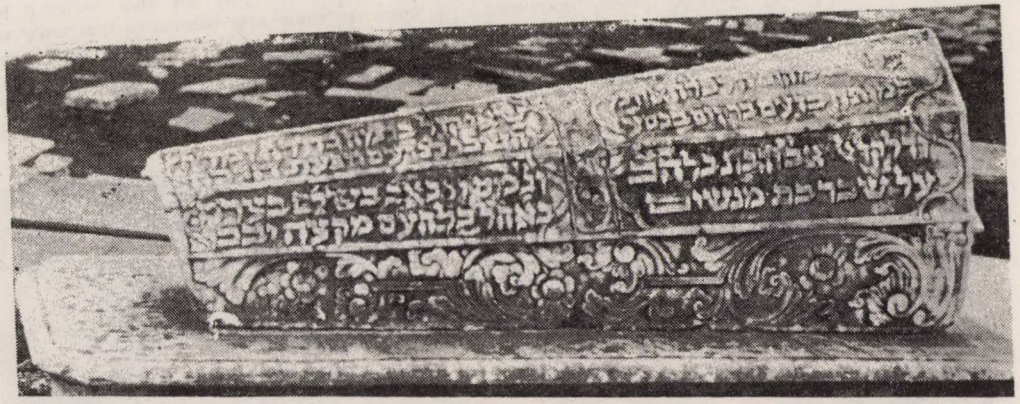


Fig. 49 — Type de tombe qui affecte la forme d'un cercueil placé sur une dalle. Nous avons examiné dans la nécropole six pierres tombales de ce genre, couvrant les cendres de personnes originaires d'Egypte.



Fig. 50 — Pierre tumulaire d'Abraham Enriquez Miranda, mort le 20 janvier 1744. D'origine livournaise, il immigra à Salonique pendant la seconde décade du XVIII[e] siècle, et s'y occupa de transactions commerciales (V. n° 46).



Fig. 51 — Pierre tombale du notable David Morpurgo, originaire d'Italie (V. n° 48). Les ancêtres de cette famille distinguée étaient originaires de Marbourg, en Prusse. Lors des persécutions anti-juives qui éclatèrent en Allemagne au xve siècle, ils immigrèrent en Italie, à l'égal d'un grand nombre de familles juives. L'inscription tombale de D. Morpurgo ne porte pas la date de sa mort. Elle paraît être indiquée par le mot *menouhato*, dont l'équivalence numérique des lettres correspond à l'an 1750 de l'ère chrétienne.



Fig. 52 — Pierre tombale du rabbin et moraliste mystique Haïm Salomon Fernandez Diaz, fils du notable David Fernandez Diaz, décédé en 1771. Il est l'auteur du livre *Orhot Tsadiquim*, un traité de morale imprimé à Salonique en 1770. Ses enfants, Joseph, David et Elias, se vouèrent au négoce. Un de ses descendants, Salomon Fernandez, suivit les cours de l'Université de Livourne. Il fut à Salonique un des pionniers de l'émancipation de ses coreligionnaires. Il y fonda en 1862 une école primaire, où la langue d'enseignement était l'italien. Grâce à sa qualité de vice-consul d'Italie, il obtint du gouvernement de Rome une subvention annuelle pour l'entretien de son œuvre d'éducation populaire. Cette école constitua l'embryon du magnifique réseau des établissements scolaires du gouvernement italien à Salonique, dont l'action bienfaisante contribua grandement à la diffusion de la culture latine dans la cité grecque, jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.



Fig. 53 — Pierre tombale de Juda Parenté, qui paraît être d'origine marrane, décédé le 30 mai 1781. Sa pierre tombale est recouverte d'ornements gravés avec art. Des tombes semblables se trouvaient disséminées dans la zone du cimetière où furent inhumés les restes des marranes qui se réfugièrent à Salonique au cours du XVIIIe siècle. Il semble que ces *cripto-judios* apportèrent avec eux de l'Occident certains métiers inconnus jusqu'alors à Salonique, parmi lesquels celui de travailler le marbre artistiquement.



Fig. 54 — Pierre tombale d'Isaac Molho, décédé le 23 mai 1781. Son père Abraham Molho s'occupait, selon son épitaphe, de convertir les marranes qui immigraient en foule à Salonique, et de pourvoir aux besoins des pèlerins qui passaient par la ville pour se rendre en Palestine. Isaac avait une tendance au mysticisme. Son livre de morale ascétique *Orhot Yocher* (Salonique 1791) est fortement imprégné d'idées cabbalistiques.

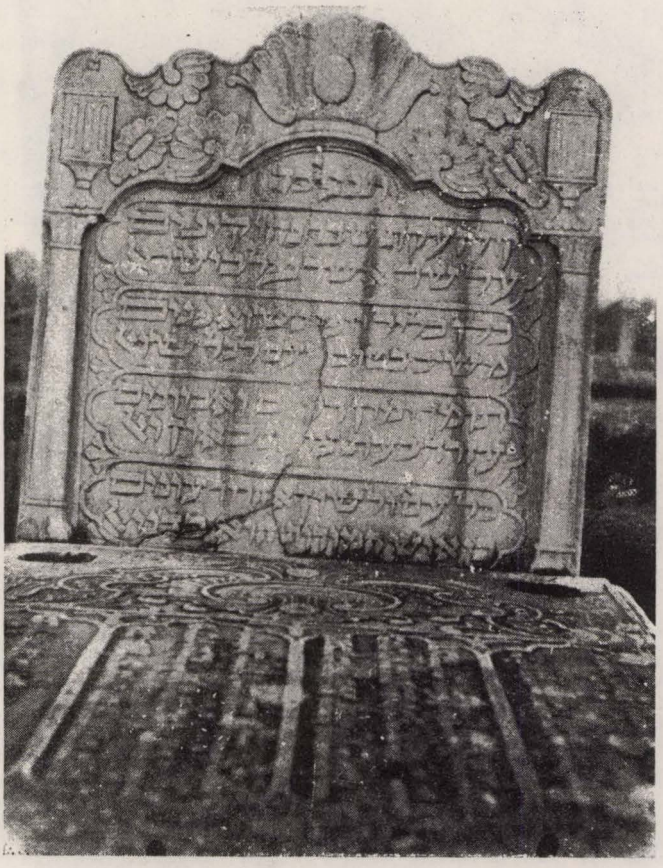


Fig. 55 — Stèle funéraire du notable et homme de bien Daniel Bourla, mort en 1794. Lui et son beau-frère Joseph Mizrahi s'occupaient à Salonique des opérations de banque, de l'exportation des produits agricoles de Macédoine, de Thrace et de Thessalie (tabacs, cuirs, céréales, opium, soie, etc.); de plus ils importaient d'Italie des produits manufacturés de fine qualité et de l'aniline, et du bois précieux du Brésil, etc. Considérablement riche, Bourla subventionnait toutes les œuvres de charité de la communauté, protégeait les rabbins et contribuait largement à la publication do leurs œuvres. Ses deux fils, Joseph et Moïse, suivirent la voie tracée par leur père.



Fig. 56 — Pierre tombale du Grand Rabbin Saül Molho, fils d'Isaac Molho, décédé le 14 juin 1849. Homme intègre, pasteur dévoué, il fut le chef spirituel le plus populaire et le plus vénéré qu'ait connu le judaïsme séfaradi d'Orient. On raconte sur sa personne un grand nombre de légendes curieuses.



Fig. 57 — Pierre tombale de Salomon Molho, fils du Grand rabbin Saül Molho (V. n° 56), mort le 14 février 1863. Il fut pendant plusieurs années président des tribunaux religieux de la ville. Son fils Michaël-Béhor Molho, et son petit-fils Salomon Molho exercèrent les mêmes fonctions à Salonique, lorsque la communauté était à l'apogée de sa gloire.



Fig. 58 — Pierre tombale du Grand Rabbin Acher Covo, décédé le 27 décembre 1874. Appartenant à une dynastie de rabbins célèbres à Salonique et en Palestine, il possédait une érudition rabbinique fort rare. Son recueil de consultations en deux volumes *Chaar Acher* fut imprimé à Salonique en 1877-1879. Son fils Haïmucho Covo, homme fort riche, fut le plus grand évergète qu'ait connu la grande communauté juive de Salonique.



Fig. 59 — Monument funéraire de Rosa Mortéra Allatini, née à Livourne en 1819 et décédée à Salonique en 1893. Elle était l'épouse de l'immortel médecin Moïse Allatini, originaire de Livourne, principal pionnier de l'œuvre d'éducation à Salonique pendant la deuxième moitié du XIX[e] siècle. L'inscription tombale ci-dessus, en faisant les éloges de la femme de bien Rosa Allatini, spécifie qu'elle fut la digne auxiliaire de son époux dans son œuvre d'éducation et d'émancipation de la collectivité salonicienne.

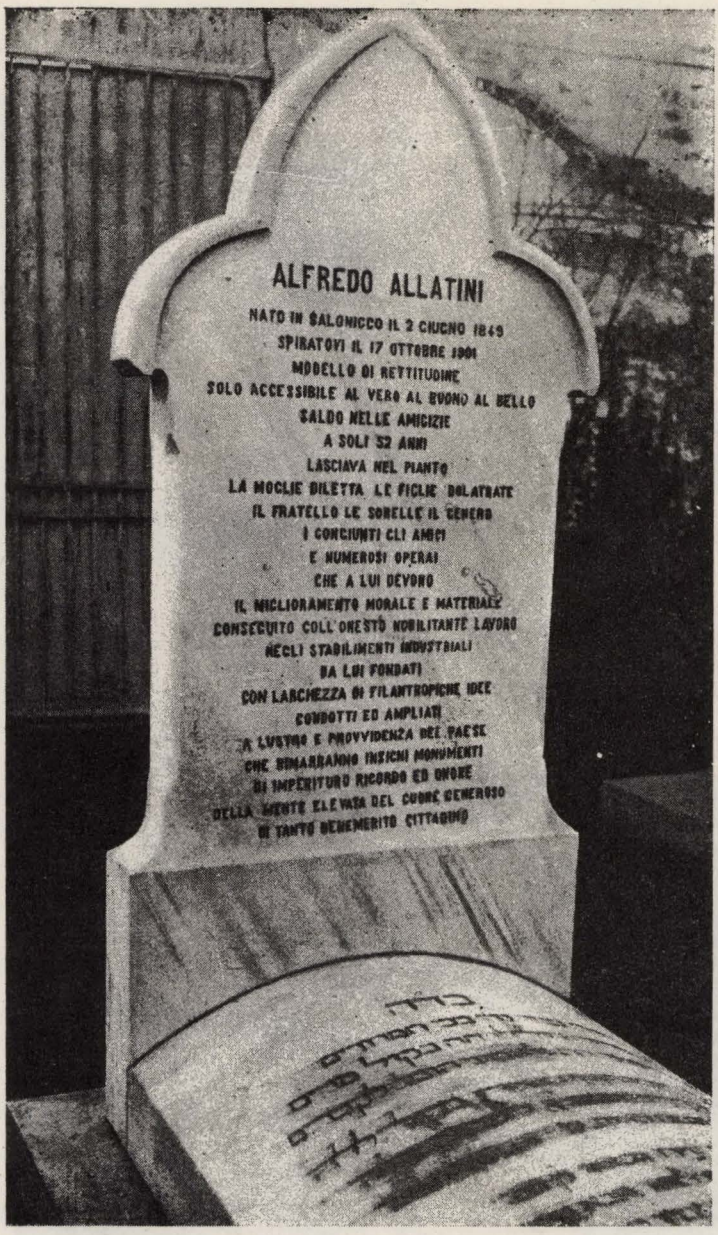


Fig. 60 — Monument funéraire d'Alfredo, fils de Moïse Allatini, décédé le 17 octobre 1901. Il fut enlevé par la mort à l'âge prématuré de 52 ans. Il avait fait ses hautes études d'ingénieur en Italie et contribua grandement en 1898 à l'édification de la minoterie Allatini, dont il fut après son directeur. Le gouvernement turc, reconnaissant son appréciable contribution au développement de l'industrie de la ville, le décora de l'ordre *Chefakat* troisième classe et de l'ordre *Meggidié* deuxième classe. Le Royaume d'Italie le proclama *Chevalier de la Couronne d'Italie* et le gouvernement d'Athènes lui conféra la médaille de l'ordre *Saint Salvador*. Bon et modeste avec tous, Alfredo Allatini fut aussi un grand philanthrope et s'intéressa avec sollicitude aux œuvres de bienfaisance et d'éducation de la communauté juive.



Fig. 61

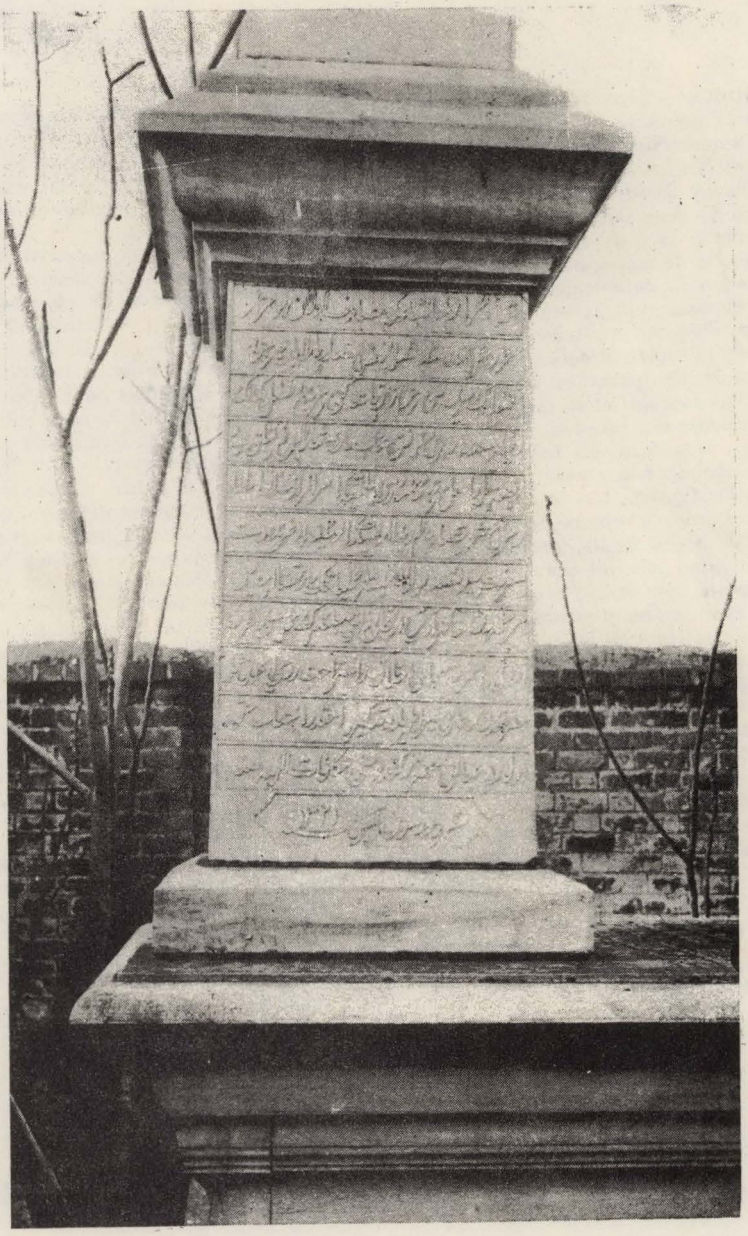


Fig. 61 *a*

Figs. 61-61 *a* — Reproductions photographiques des deux côtés du monument funéraire élevé à la mémoire du général de division Jacques Nissim pacha, décédé le 22 août 1903. Jacques Nissim appartenait à une vieille famille de médecins, originaire d'Italie. Son père Nissim Jacob David, mort en 1898, était lui aussi médecin. Son grand-père Jacob David, décédé en 1858, pratiquait la chirurgie. Sur sa pierre tombale était gravée la forme de deux bistouris croisés, comme symbole de sa profession. Nissim Jacob avait cinq enfants: Jacques, Abraham, Elias, Moïse et Daniel. Tous les cinq suivirent les cours de la faculté de médecine de Constantinople. Les trois premiers se spécialisèrent dans la chirurgie et la pathologie, tandis que les deux derniers préférèrent la pharmacologie. Abraham mourut à Erzeroum, en Asie Mineure, où il avait été nommé chef chirurgien de l'hôpital militaire de la ville. Il fut décoré par les gouvernements respectifs de l'Empire ottoman, de Grèce et de Serbie. Mais c'est le jeune Jacques qui se distingua le plus parmi tous ses frères, par ses dispositions brillantes pour la chirurgie, ses qualités morales et sa physionomie captivante. Il s'attira bientôt la bienveillance de ses professeurs qui lui prédirent une brillante carrière, et l'étudiant Jacques ne démentit pas leurs espérances: En 1875, il est pourvu du grade de docteur avec le titre de major. En 1877, pendant la guerre turco-russe, il offre ses services à sa patrie, et il se distingue par son abnégation, son intelligence et sa dextérité. En récompense des hauts services rendus à l'armée ottomane, il est promu successivement aux grades de lieutenant-colonel, colonel, et atteint finalement celui de général de division, le plus haut degré auquel un non-musulman pourrait alors aspirer dans l'armée ottomane. Jacques pacha était aussi un bon Israélite, fier de son origine juive. Malgré ses hautes fonctions, il s'intéressait activement aux œuvres d'assistance médicale de l'institution *Bikour-Holim* et fut un des principaux artisans de l'hôpital de Hirsch. Il mit plus d'une fois son prestige au service de la communauté en intervenant en faveur de ses coreligionnaires auprès des autorités turques de la ville. Il soignait gratuitement les malades pauvres avec un sourire qui lui était familier. Mais le noble et dévoué pacha juif eut une fin tragique. Il mourut en plein travail, à l'âge de 53 ans. En opérant d'urgence la blessure infectieuse d'un soldat turc, il oublia, dans l'ardeur de l'accomplissement de son devoir, de prendre toutes les mesures prophylactiques indispensables dans une intervention chirurgicale de ce genre. Atteint de septicémie, il mourut quelques jours après dans des douleurs atroces. A ses funérailles imposantes assistèrent les autorités civiles et militaires, le corps consulaire, les notables de la ville et une grande affluence de coreligionnaires. Le gouvernement ottoman éleva à ses frais sur sa tombe le monument funéraire dont nous venons de donner la reproduction photographique. Ci-après copie de l'inscription en langue française: Ci-gît/ son excellence Jacques pacha/ général de division médecin/ opérateur du III corps d'armée/ et inspecteur en chef sanitaire/ victime de son devoir, en/ donnant ses soins à un soldat/ atteint d'une blessure mortelle/ Il fut cruellement arraché à/ l'affection de sa famille le 22 août/ 1903 à l'âge de 53 ans./ Priez pour lui.



Fig. 62 — Pierre tombale du Grand rabbin de Salonique Jacob Hanania Covo, né en 1826 et mort le 10 avril 1907. Il appartenait à une dynastie de rabbins et d'auteurs célèbres —qui paraît être originaire d'Italie—, qui s'est ramifiée en Orient, surtout à Salonique et en Palestine. L'ancêtre de la famille Covo à Salonique apparaît au XVIe siècle et a une nombreuse descendance. R. J. Covo fut le créateur et animateur d'un bon nombre d'institutions scolaires et philanthropiques et fut, surtout, la providence de l'œuvre scolaire du *Talmud Tora*, à laquelle il consacra tous ses efforts durant sa longue existence. Après la mort du Grand rabbin Méir Nahmias en 1888, les dirigents communaux décidèrent de nommer comme chef spirituel de la grande collectivité juive de Salonique le rabbin Covo, qui était le plus indiqué pour ses qualités intellectuelles et morales. Pendant l'exercice de ses hautes fonctions de chef religieux, il fut entouré de la plus grande vénération de la part de toute la population juive et des autorités turques. La Sublime Porte lui conféra les insignes des ordres *Osmanié*, deuxième et troisième classes, *Méggidié*, deuxième et troisième classes. A ses funérailles imposantes assistèrent le corps consulaire et les autorités civiles et militaires de la villa. Covo est l'auteur d'un livre de consultations, *Cohav mi-Yaacov*, imprimé à Salonique en 1915.



Fig. 63 — Stèle funéraire du notable Abraham Bensussan, décédé le 13 octobre 1923. Appartenant à une famille qui fait honneur à la communauté au cours de son histoire, il fut pendant plusieurs années membre actif du comité directeur de l'œuvre d'assistance médicale du *Bikour Holim*.

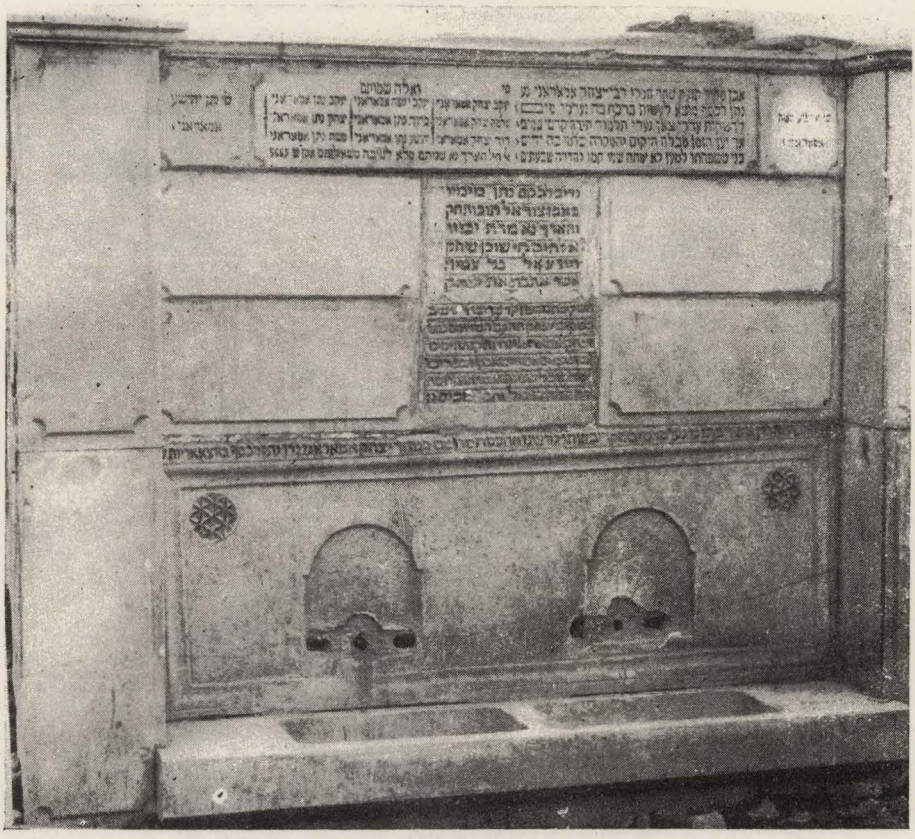


Fig. 64

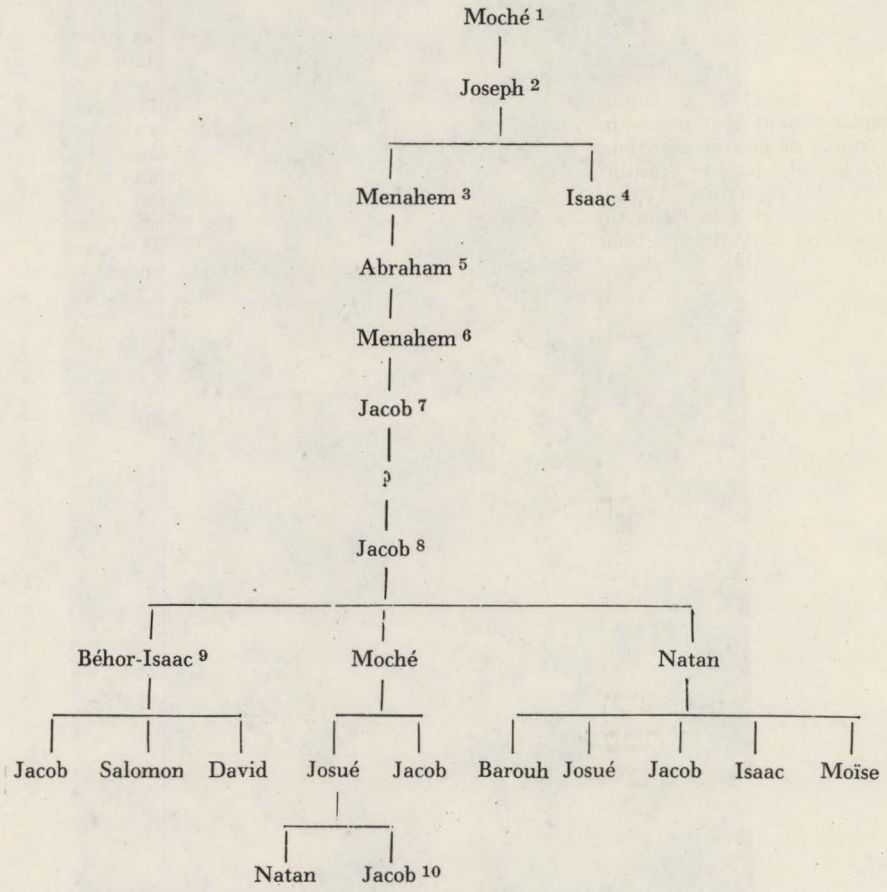
Fig. 65 — Reproduction photographique d'un réservoir d'eau, installé au XVII[e] siècle dans la cour de la grande école communale *Talmoud-Tora*. Avant les travaux modernes entrepris par une compagnie belge, l'eau potable et limpide était considérée à Salonique, comme en Orient brûlé par le soleil, un élément précieux que la nature dispense parcimonieusement. Les sources naturelles d'eau potable étaient fort rares et les habitants de la ville ne pouvaient l'obtenir qu'avec beaucoup de peine, en se disputant le tour devant une fontaine. Une équipe d'ouvriers turco-albanais, spécialisée dans ce genre de travail, s'occupait de faire canaliser dans la ville, par des tubes d'argile, de l'eau fraîche et limpide venant de la proche montagne du Hortiati. Mais avec ses méthodes archaïques, cette équipe ne pouvait distribuer de l'eau dans toutes les maisons. Bon nombre de notables de la ville, juifs et musulmans, entretenaient à leurs frais, dans les cours de leurs édifices, des réservoirs d'eau de Hortiati, pour l'approvisionnement des habitants de leurs quartiers, sans distinction de religion. Cela était considéré comme acte de piété. Le notable et philanthrope Isaac Amaraggi, de la lignée du médecin Moché Amaraggi (V. n° 42), installa à ses frais, dans la vaste cour du *Talmoud Tora*, un immense réservoir en marbre, pouvant contenir une grande masse d'eau, pour suffir aux besoins de tout l'effectif scolaire. Son acte de générosité est relaté avec éloges dans une inscription hébraïque, gravée sur la façade du réservoir. Voici la copie de cette inscription.

נדיב לב קם נתן מימיו
באבן צור אל תוכו תחק
והארך נא מדת ימיו
אלהים חי שוכן שחק
וידע אל כל עמיו:
אשר אהבת את יצחק

השקיפה ממעון קדשך וברך יושב
בשמים יצחק החכם המרומם כמה"ר
יצחק אמאראג'י נר"ו זה קנתה ימינו
המים אשר ישאבון הנערים
עוד לו כל שכיות החמדה הערובות
לה על הגג הויל זהב מכים.
זה קרבן הארון אשר בתוכו נערמו
מים הקריב שתו לרצתו החכם המרומם
יצחק אמאראג'י נר"ו נתן לכסה מוצא
אריות...

ARBRE GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE AMARAGGI

que nous soumettons à l'examen des compétents.



1. Médecin au sérail et protecteur des savants.
2. Médecin et évergète.
3. Médecin et riche notable, mort en Palestine après 1671.
4. Riche notable et philanthrope. Il installa à ses frais un grand réservoir d'eau dans la cour du *Talmud-Tora*. Il est décédé en 1674.
5. Riche notable, mort en 1734. Son inscription tombale parle de lui avec éloges.
6. Mort en 1741.
7. Mort en 1753.
8. Mort en 1823.
9. Traducteur et éditeur en judéo-espagnol, décédé en 1888.
10. Médecin à Paris.



Fig. 65 — Des ossements épars dans la fange, après la démolition de la nécropole en 1943.

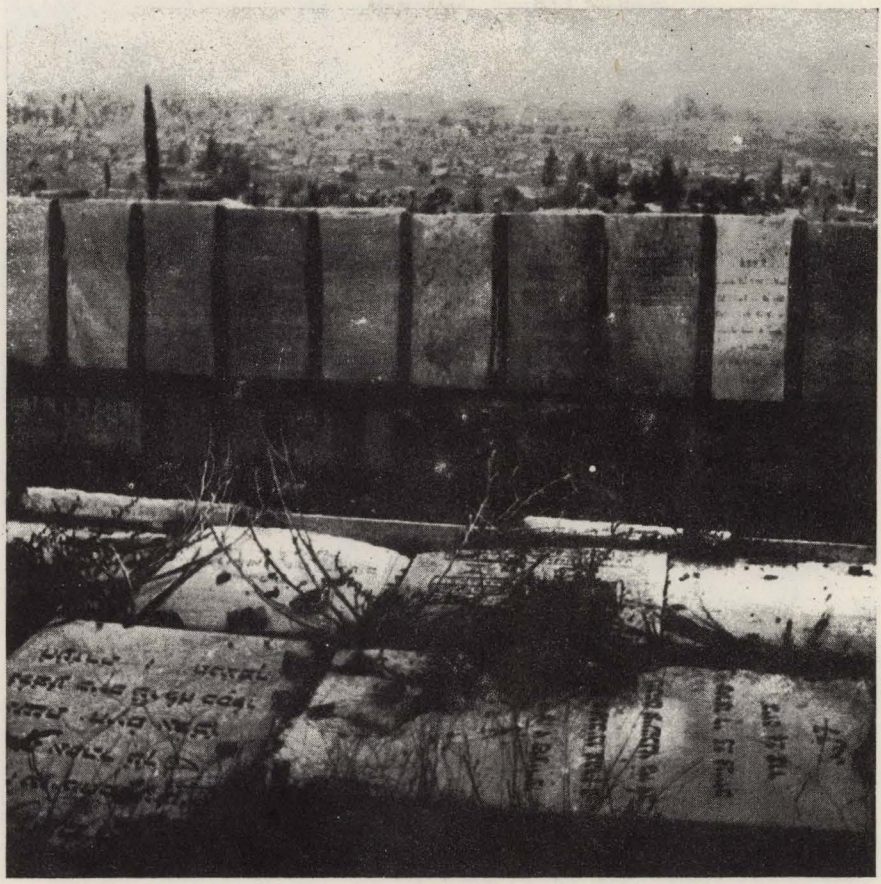


Fig 66 — Les Allemands construisent une piscine avec des pierres tombales emportées du cimetière juif.

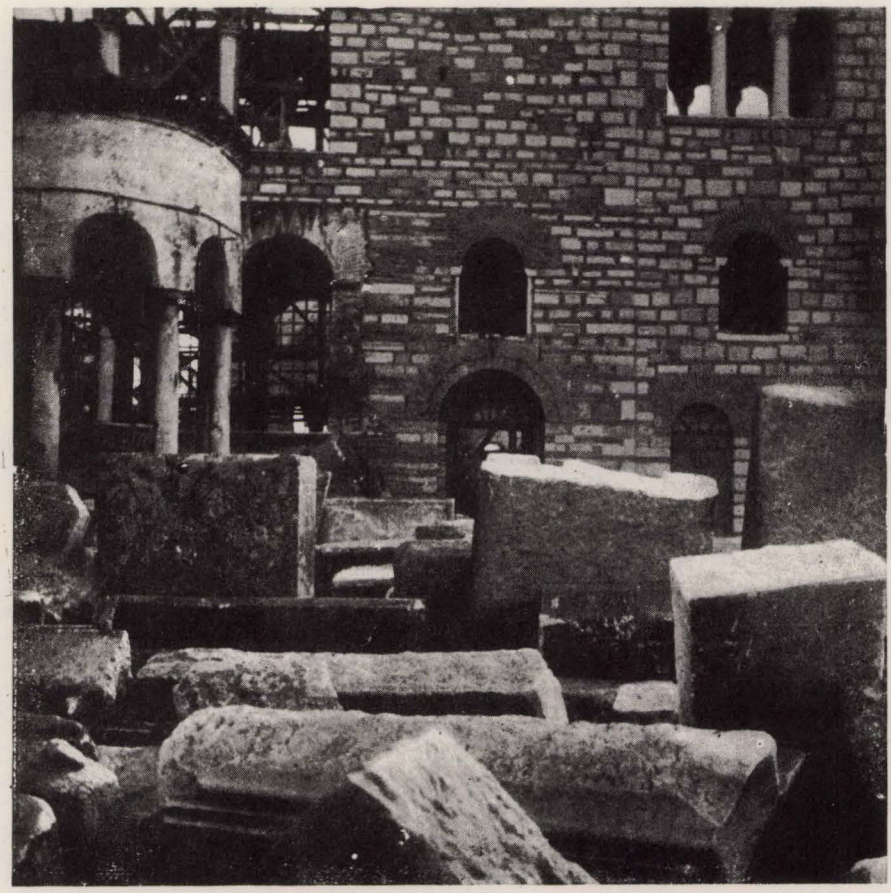


Fig. 67 — On répare et embellit la basilique de St. Démètre (IVe s. ap. J.-C.), endommagée par l'incendie d'août 1917, avec des dalles funéraires de la nécropole juive.

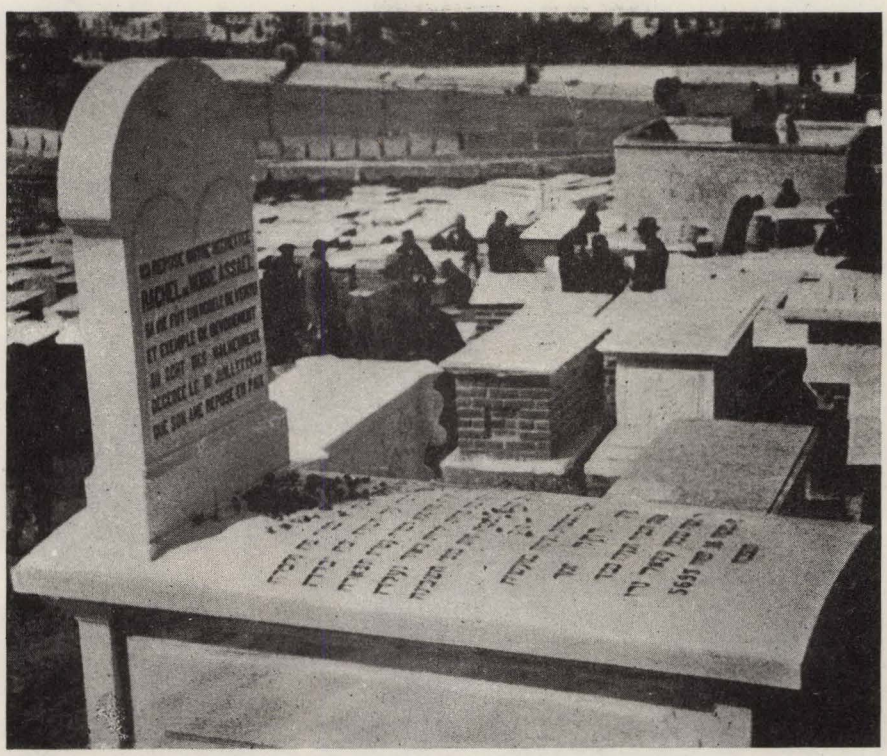


Fig. 68 — Une visite (*ziara*) au cimetière avant sa destruction.

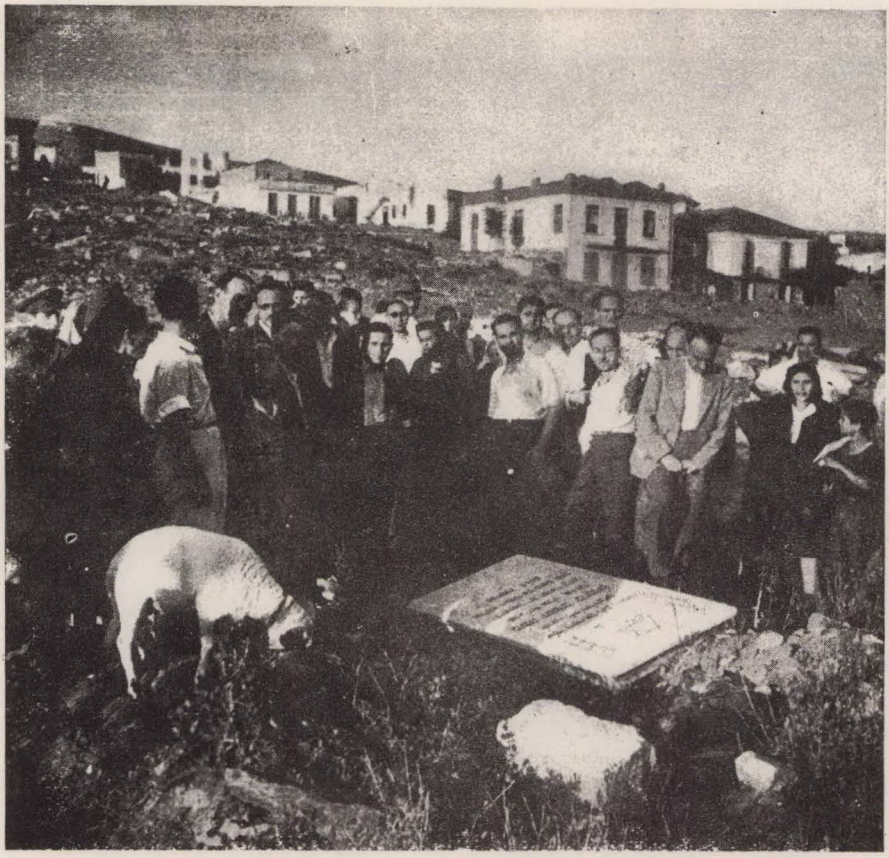


Fig. 69 — Une commémoration organisée au cimetière en ruines en 1945, après la libération de la ville.



Fig. 70 — Cérémonie d'inauguration du poste de gendarmerie installé au cimetière en 1932. 1. Albert Molho (*Napolitan*), publiciste de grand talent en quatre langues. 2. Acher Mallah, avocat distingué, ancien sénateur, plusieurs fois élu membre du conseil communal et leader sioniste. 3. Mentech Bensantchi, publiciste émérite, ex-député à la Chambre Hellénique, militant sioniste, décédé en Pologne. 4. R. David Saltiel, membre du Beth-Dine, décédé en Pologne. 5. Elie Attas, directeur du quotidien de langue française *L'Indépendant*. 6. Elie Benoziglio, président du conseil communal. 7. R. Haïm Habib, locum tenens du grand rabbin. 8. David Florentin, leader sioniste et publiciste de talent. 9. Calochristianaki, directeur général de la gendarmerie de Salonique. 10. Dr. M. Bourla, directeur de l'Hôpital "Hirsch", décédé en Pologne. 11. Elie Francès, directeur du quotidien judéo-espagnol *Accion*, décédé en Pologne.



Fig. 71 — Cérémonie funèbre à l'occasion de la translation de certaines tombes. La bière contient les restes mortels du fameux rabbin mystique Samuel Gaon (v. notre "Introduction" p. 14). 1. Isaac Amarillo, notable et membre influent du conseil communal. 2. R. Haïm Habib, locum tenens du grand rabbin. 3. Cévi Koretz, grand rabbin de la communauté. 4. Baruch ben Yaacob, hébraïsant érudit. 5. R. Jacob Habib, membre du Beth-Dine. 6. R. Mordehaï Béraha, membre du Beth-Dine et *chohet* en chef. 7. Michaël Molho, auteur de ces lignes.

Copie d'une lettre que le Conseil communal de Salonique a adressé à des saloniciens domiciliés à Buenos-Aires qui ont subventionné la publication de ce volume:

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE SALONIQUE
Rue Vassiléos Héracliou 24
Salonica 15 janvier 1953.

Chers coreligionnaires et concitoyens:

Nous avons appris avec un vrai sentiment de plaisir que, soutenu par votre généreux concours, notre érudit concitoyen Monsieur Michaël Molho, qui a rempli avec honneur les fonctions rabbiniques à la tête de notre Communauté, pourra donner à la publication le troisième volume de "In Memoriam", consacré intégralement à notre grande nécropole, aujourd'hui désaffectée.

Cette œuvre qui, grâce à vous, pourra voir le jour, constitue un monument de piété et d'émouvants souvenirs. Sans Monsieur Molho, toute trace de ce que fut le grand cimetière juif de Salonique se serait effacée et il serait resté fort peu de documentation à la disposition de l'historien qui voudrait retracer la gloire passée de notre Communauté, qui s'étend tout particulièrement sur le dernier demi-millénaire. Cet homme de science a voué les années les plus viriles et les plus productives de sa vie à l'étude de notre cimetière, sans jamais reculer devant la fatigue ni les sacrifices moraux et matériels. Nous sommes heureux que ses efforts ne soient pas perdus pour la connaissance de la grande Communauté juive qui a fleuri, des siècles durant, à Salonique et qu'a si tragiquement décimée la sauvagerie hitlérienne.

Des raisons d'ordre cambiaire nous ont privé nous-mêmes du plaisir d'aider à l'édition de ce livre. Vous, fils de notre famille salonicienne, qui conservez chaud et tendre dans votre cœur le souvenir de votre cité-mère, vous avez bien voulu vous substituer à nous et nous suppléer en cette circonstance. Vous avez aidé à perpétuer la mémoire des cinq cent mille morts qui gisaient dans le vaste champ de paix, aujourd'hui dévasté, ouvrant ainsi à l'historien du Sépharadisme une source d'information précieuse autant que féconde.

Soyez-en ici fervemment félicités et remerciés du fond de notre cœur.

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE THESSALONIQUE.

Le Président — JESSUA PERAHIA

Le Secrétaire — LÉON CARASSO

TABLE DES ILLUSTRATIONS (1)

Fig. 1 — Vue partielle de l'ancien cimetière.
Fig. 2 — Vue d'ensemble du cimetière.
Fig. 3 — Zone du cimetière dite "le choléra".
Fig. 4 — Aspect du cimetière après sa démolition.
Fig. 5 — Type de pierre meulière.
Fig. 6 — Pierre tombale de l'époque romaine.
Fig. 7 — Fragment d'un sarcophage.
Fig. 8 — Pierre tombale grecque de l'époque romaine.
Fig. 9 — Stèle funéraire grecque de la deuxième moitié du II[e] s. ap. J.-C.
Fig. 10 — Stèle funéraire grecque de la deuxième moitié du II[e] s. ap. J.-C.
Fig. 11 — Stèle funéraire grecque de la deuxième moitié du III[e] s. ap. J.-C.
Fig. 12 — Stèle funéraire grecque de la deuxième moitié du III[e] s. ap. J.-C.
Fig. 13 — * Sarcophage de l'époque romaine.
Fig. 14 — Type de catacombe.
Fig. 15 — * Fragment de monument byzantin utilisé comme pierre tombale juive.
Fig. 16 — Pierre funéraire de Don Joseph ben Choïb.
Fig. 17 — Pierre tombale du Docteur Salomon ben Habib.
Fig. 18 — Stèle funéraire d'Isaac Eliézer Halévy.
Fig. 19 — * Pierre tombale de Méir Halévy Achkénazi.
Fig. 20 — Pierre tombale de Méir Arama.
Fig. 21 — * Pierre tombale d'Isaac de Bosaldo.
Fig. 22 — * Pierre tombale de Samuel ben Choïb.
Fig. 23 — * Pierre tombale de Salomon Taïtaçac.
Fig. 24 — Pierre tombale d'Eliézer ha-Siméoni.
Fig. 25 — * Pierre tombale du Docteur Salomon Caballer.
Fig. 26 — Pierre funéraire de l'adolescent Méir Benjamin Halévy.
Fig. 27 — Pierre tombale d'Abraham Lébeth Hazan.
Fig. 28 — * Pierre tombale de Doña Reina, fille de Don Juda Abravanel.
Fig. 29 — Pierre tombale de Guédalia Vellecid.
Fig. 30 — * Pierre tombale de Pérahia ha Cohen (l'Italien).
Fig. 31 — * Pierre tombale de Daniel ha-Cohen (Pérahia).
Fig. 32 — * Pierre tumulaire d'Isaac Adrébi.
Fig. 33 — Pierre tombale de Samuel de Médina.
Fig. 34 — * Pierre funéraire de Juda de Médina.
Fig. 35 — * Pierre tombale d'Isaac Mendel.
Fig. 36 — * Pierre tombale de Salomon ben Hasson.
Fig. 37 — * Pierre tumulaire de Salomon ben Mayor.
Fig. 38 — * Pierre tombale de Moché ha-Cohen.
Fig. 39 — * Pierre tombale de David Ouziel.
Fig. 40 — Pierre tumulaire d'Acher Cohen Benardout.
Fig. 41 — * Pierre tombale de Haïm Sabbétaï.
Fig. 42 — * Pierre tombale de Moché Amaraggi.
Fig. 43 — * Pierre tombale de Haïm Abraham.

(1) L'astérique (*) indique que l'inscription que porte la pierre tombale a été retouchée par nous afin de la rendre lisible.

Fig. 44 — * Pierre tombale de Jacob de Botton.
Fig. 45 — Monument funéraire du cimetière des *deunmés*.
Fig. 46 — Pierre tombale du marrane Abraham Véletré.
Fig. 47 — * Pierre tombale de Joseph David.
Fig. 48 — Pierre tumulaire d'Abraham Franco Alméida.
Fig. 49 — Type de tombe qui affecte la forme d'un cercueil.
Fig. 50 — Pierre tumulaire d'Abraham Enriquez Miranda.
Fig. 51 — Pierre tombale de David Morpurgo.
Fig. 52 — Pierre tombale de Haïm Salomon Fernandez Diaz.
Fig. 53 — Pierre tombale de Juda Parenté.
Fig. 54 — * Pierre tombale d'Isaac Molho.
Fig. 55 — Stèle funéraire de Daniel Bourla.
Fig. 56 — * Pierre tombale de Saül Molho.
Fig. 57 — * Pierre tombale de Salomon Molho.
Fig. 58 — Pierre tombale d'Acher Covo.
Fig. 59 — Monument funéraire de Rosa Mortera Allatini.
Fig. 60 — Monument funéraire d'Alfredo Allatini.
Fig. 61 — Monument funéraire de Jacques Nissim.
Fig. 62 — Pierre tombale de Jacob Covo.
Fig. 63 — Stèle funéraire d'Abraham Bensussan.
Fig. 64 — Une inscription consacrée à Isaac Amaraggi.
Fig. 65 — Des ossements épars dans la fange.
Fig. 66 — Piscine construite avec des pierre tombales.
Fig. 67 — Eglise reparée avec des pierre tombales.
Fig. 68 — Vue d'une *ziara* au cimetière.
Fig. 69 — Commémoration organisée au cimetière.
Fig. 70 — Cérémonie d'inauguration du poste de gendarmerie installé au cimetière
Fig. 71 — Cérémonie funèbre à l'occasion de la translation des reliques du Rabbin

TABLE DES MATIÈRES

		PAGES
Préface de la seconde édition		7
AVIS AU LECTEUR		11
INTRODUCTION		13
CHAPITRE I:	Ce qu'était la Communauté juive de Salonique à la veille de sa destruction	17
CHAPITRE II:	Les Juifs de Salonique dans l'artisanat, l'industrie et le commerce	42
CHAPITRE III:	Période d'angoisse	46
CHAPITRE IV:	Le Calvaire	75
CHAPITRE V :	Extermination dans la zone d'occupation Bulgare et dans les provinces grecques du Nord	118
CHAPITRE VI:	En route pour la mort	124
CHAPITRE VII:	Démarches pour enrayer les déportations	127
CHAPITRE VIII:	Attitude amicale des Italiens	139
CHAPITRE IX:	Les bibliothèques juives de Salonique détruites par les Nazis	143
Fac-similés des ordres allemands		149
AVERTISSEMENT		163
CHAPITRE I:	Sous la domination italienne	165
CHAPITRE II:	Dans la gueule du loup	184
CHAPITRE III:	La capture	206
CHAPITRE IV:	Coup de filet en Grèce continentale	212
CHAPITRE V :	Coup de filet dans les Iles	223
CHAPITRE VI:	Dans la chiourme nazie	237
CHAPITRE VII:	Vie de damnation	251
CHAPITRE VIII:	Baal-Moloch	269
CHAPITRE IX:	La chute de Satan	282
CHAPITRE X:	Le collaborateurs sur la sellette	298
CHAPITRE XI:	Retour à la vie	309
CHAPITRE XII:	La fortune juive dilapidée	335
APPENDICE I:	La fortune des Israélites déportés de Grèce (par Me Sam. Nahmias)	358

PAGES

APPENDICE II: Textes de la Loi 846/1946 et du décret-exécutoire 370
LA NECROPOLE JUIVE DE THESSALONIQUE 375
Au lecteur 377
Introduction 379
Vingt générations y avaient déposé leurs morts 389
(Illustrations)
Table des illustrations 465

ACHEVÉ D' IMPRIMER SUR LES PRESSES DE LA REVUE "HELLINISMOS TOU EXOTÉRIKOU" (HELLENISME ABROAD) – RUE ANGUELAKI 15 TEL: 70-246, EN AOÛT 1973, POUR COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE THESSALONIQUE.

Digitized by Project Zikaron
Touro University-NY Libraries
www.zikaron.tourolib.org
2026

Διευθύνσεις συμφώνως τῷ Νόμῳ:
Ἰσραηλιτικὴ Κοινότης Θεσσαλονίκης, Τσιμισκῆ 24
Ἐκτύπωσις:
ΤΥΠΟ ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΥ, Π. Καλουδᾶς, Ἀγγελάκη 15, τηλ. 70-246

Digitized by Project Zikaron
Touro University-NY Libraries
www.zikaron.tourolib.org
2026